5¢ Quatre-Temps Saint Philipe de Néri
MAXIMUM : 55
Nuageux, risque d'averses beaucoup plus frais

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 187 | MONTREAL, VENDREDI 26 MAI 1961 | 2 CAHIERS — 46 PAGES

Refusant de retirer ses paroles...

M. Talbot est "nommé" et réduit au silence

Après une sortie contre la Commission Salvas

par **Vincent PRINCE**

Québec. — Le chef de l'opposition à l'assemblée législative a subi, hier après-midi, les foudres du président de l'Assemblée législative. Il a été "nommé", perdant ainsi automatiquement son droit de parole pour le reste de la séance en cours.

Cet incident fort dramatique s'est produit vers 4 h. Comme la séance du soir n'est, en réalité, que la continuation de celle de la matinée et de celle de l'après-midi, M. Talbot a été privé de participer aux débats jusqu'à l'ajournement d'hier soir.

Le député de Chicoutimi s'est attiré le châtiment en question pour avoir refusé de retirer de très dures épithètes qu'il avait appliquées à la Commission royale d'enquête sur l'ancienne administration de l'Union nationale, la Commission Salvas. Il avait qualifié celle-ci de "commission policière, politique et partisane". M. Talbot avait été mis en garde deux fois par le président du comité, M. Richard Hyde, et à trois reprises, subséquemment par le président de la Chambre, Me Lucien Cliche.

Quand, dans une atmosphère extrêmement tendue, M. Talbot a déclaré définitivement qu'il ne retirerait jamais ses paroles, ses partisans de la gauche lui ont fait une longue ovation. La foudre devait tomber sur sa tête immédiatement apres.

De telles censures contre un chef de l'opposition sont extrêmement rares. M. Georges Lapalme en avait été l'objet vers la fin de la dernière session, mais on avait alors souligné que la chose ne s'était pas produite depuis bien des années.

Comme le cas s'était présenté pour M. Lapalme, l'an dernier, le premier ministre s'est abstenu d'insister pour obtenir une peine plus sévère. Il aurait pu exiger que M. Talbot soit banni de la chambre pour plusieurs jours.

Toute l'affaire a débuté par un accrochage assez violent entre le premier ministre Lesage et le député de Bagot, M. Daniel Johnson. Ce dernier traitait alors d'une des clauses du bill ministériel autorisant, à certaines conditions, la vente des succédanés du beurre. Il y avait été question du changement "mystérieux" d'attitude de l'UCC, de suppression du comté de Bagot, de trahison des cultivateurs et évidemment aussi de la Commission Salvas.

M. Daniel Johnson: "Au sujet de la fabrication et du commerce des succédanés du beurre, je me demande pourquoi les dirigeants de l'UCC ont changé leur fusil d'épaule. Que s'est-il donc passé de 1959 à 1960 pour expliquer cette conversion subite ?

Voir M. TALBOT en page 2



M. DAVID BEN-GOURION, encore hier de passage à Ottawa, est arrivé à Québec aujourd'hui pour y rencontrer le premier ministre Jean Lesage. Le premier ministre d'Israël se dirigera ensuite vers Montréal où il doit être l'invité d'honneur à des manifestations spéciales aujourd'hui, demain et dimanche. On voit ici M. Ben-Gourion lors d'une visite qu'il faisait hier au Ottawa Jewish Communtiy Center.

AUTOUR DU MONDE

Désaccord à Genève

GENEVE. (AFP) — MM. Georges Pouchkine et Malcolm MacDonald, les deux co-présidents de la conférence de Genève sur le Laos, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le texte de la réponse qu'il convient de faire à la commission internationale de contrôle qui, dans son dernier rapport, leur demandait des instructions sur les mesures à prendre pour faire observer l'ordre de trêve au Laos. Le porte-parole de la délégation britannique a précisé qu'aucune décision n'a été prise sur la date d'une réunion plénière de la conférence, ni sur une nouvelle rencontre des deux co-présidents.

Projet d'une constitution congolaise

LEOPOLDVILLE. (AFP - PA) — Un nouveau projet de constitution vient de voir le jour à Coquilhatville où les leaders des différentes provinces siègent depuis cinq semaines. Le nouveau projet ne prévoit plus qu'une seule Chambre, un congrès fédéral élu au suffrage universel. Chaque Etat y est représenté par un nombre égal de députés. Le président fédéral choisit ses ministres mais chaque Etat reçoit au moins un portefeuille. On apprend d'autre part que la démissionne de M. Rajeshwar Dayal, qui abandonne son poste de représentant spécial de M. Hammarskjold au Congo a été accueillie avec soulagement à Léopoldville.

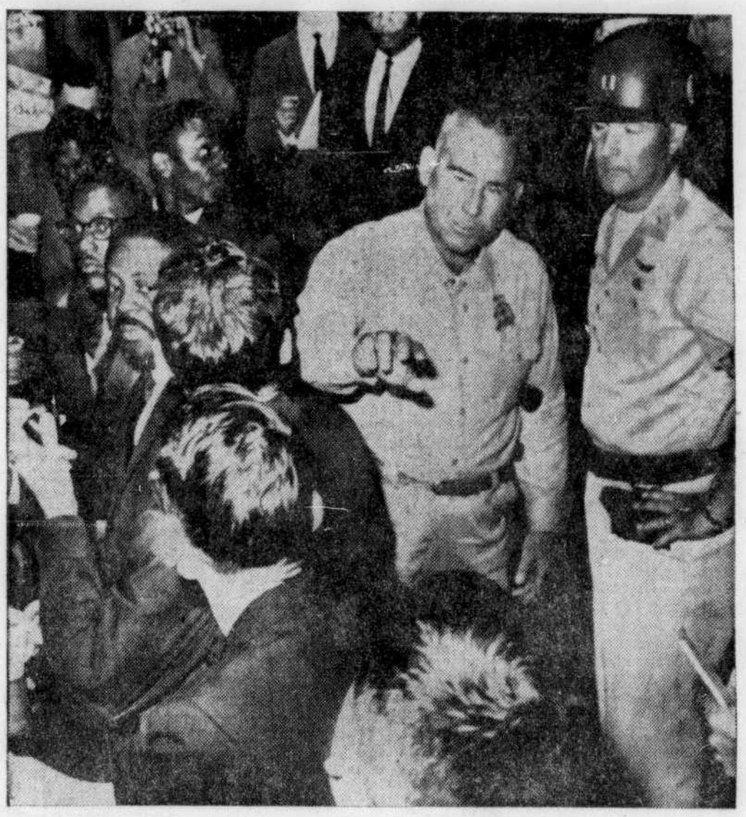
Attentats en Algérie

ORAN. (PA-AFP) — Oran a connu hier une nouvelle soirée agitée. Dans différents secteurs de la ville plusieurs centaines de manifestants se sont groupés et heurtés au service d'ordre qui a dû faire usage de grenades lacrymogènes. Deux attentats, qui ont fait trois blessés graves, ont été commis à Constantine. Un musulman a été blessé d'un coup de révolver et deux militaires faisant partie d'une patrouille ont été également grièvement blessés. A Paris, des coups de feu tirés par deux terroristes dans la mosquée de la capitale française ont légèrement blessé une personne parmi la foule des fidèles qui célébrait la fête de l'Aid El Kébir.

Suggestion du prince Sihanouk

GENEVE. (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk, qui a quitté Genève pour une cure de 15 jours à Nice, a suggéré dans une déclara-

Voir LE MONDE en page 2



LA PRISON AUX "VOYAGEURS DE LA LIBERTE" — Plusieurs "voyageurs de la liberté" ont été arrêtés hier à Montgomery, Alabama. La scène s'est passée au terminus d'autobus où les voyageurs, noirs et blancs, avaient pris place au comptoir du restaurant. Le shérif Mac Sim Butler, touchant chacun d'eux à l'épaule, les accuse ici de "troubler la paix" avant de les mettre en état d'arrestation.

Les "voyageurs de la liberté" et Washington donnent l'assaut aux lois racistes de l'Alabama

D'après UPI-PA-AFP

Dans une tentative visant à laisser les tribunaux plutôt que la populace vider la question de la ségrégation raciale dans le Sud des Etats-Unis, le secrétariat de la Justice a accepté, hier, d'être partie à une procédure intentée par des "voyageurs de la liberté", mettant en doute la constitutionnalité des lois ségrégationnistes de l'Alabama.

Le secrétariat a consenti, à la demande de la cour fédérale de Montgomery, de s'occuper de cette cause, à titre d'"ami du tribunal". Les "voyageurs de la liberté" demandent que la police de Montgomery soit empêchée d'imposer la ségrégation dans les gares d'autobus inter-Etats.

La requête a été présentée au tribunal de Montgomery peu après un attentat contre un chef intégrationniste et l'arrestation de 11 autres "voyageurs de la liberté". Ces derniers ont été incarcérés lorsqu'ils ont tenté de pénétrer dans le restaurant d'une gare d'autobus, réservé aux Blancs. Les nouvelles arrestations portent à 38 le nombre des "voyageurs de la liberté" appréhendés depuis le début de la semaine à Montgomery et à Jackson, au Mississippi.

L'attentat contre le chef intégrationniste, le Rév. Solomon

Voir VOYAGEURS en page 2

La contestation d'élection de L'Assomption

M. Chartrand demeure député "malgré lui"

En dépit de sa démission, M. Victor-S. Chartrand, député U.N. de L'Assomption, demeure pour le moment membre de l'Assemblée législative.

La Cour d'appel vient de rejeter la procédure qui aurait permis de rendre sa démission effective. Au moment où il démissionnait, M. Chartrand avait à faire face à une contestation d'élection intentée par son adversaire libéral, M. Frédéric Coiteux, sur lequel il a triomphé par une voix de majorité.

La loi électorale considère une telle contestation d'intérêt pu-

Voir M. CHARTRAND page 2

T. Biernacki libéré sous cautionnement ?

par **Léopold LIZOTTE** et **Maurice MORIN**

Libéré par le juge Peter V. Shorteno des multiples accusations portées contre lui, puis immédiatement remis sous arrêts, sur l'ordre du procureur général lui-même, Thomas Biernacki sera-t-il remis en liberté sous cautionnement, aujourd'hui même ?

C'est la question que l'on se pose, à la suite de la comparution-éclair de l'accusé, hier après-midi, devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, président des Assises.

Dès ce moment, Me Joseph Cohen, C.R., qui représente l'inculpé avec Mes Paul Aubut, Fred Kaufman et Jacques Bédard, a indiqué que c'était là la première question qu'il entendait débattre devant la Cour, avant même que de s'attaquer à la validité de la procédure de "preferred indictment" (accusation par voie privilégiée) ordonnée par l'hon. Georges-Emile Lapalme.

Me Jean Miquelon, C.R., qui représente la Gendarmerie royale, a immédiatement annoncé son intention de s'opposer fortement à toute requête pour faire reprendre sa liberté à l'ingénieur polonais de 38 ans.

Le juge Lazure a toutefois intercalé, à ce moment-là :

— Mais l'accusé n'a-t-il pas été libéré de toutes les accusations, par le juge Shorteno ?

Peut-être, rétorqua alors Me Miquelon, mais nous soutenons que la mise en accusation par voie privilégiée, la procédure à laquelle nous avons eu recours, fait précisément tomber l'effet du jugement rendu.

Auparavant, le procureur de la police fédérale avait expliqué que si l'on avait procédé de cette façon, c'est qu'on ne pouvait en appeler de la décision du tribunal.

"Or, dit-il, le jugement rendu constitue l'interprétation du juge d'un point de loi excessivement important, et nous voulons en conséquence que l'on se prononce sur cette question au procès même de l'inculpé.

C'est alors que la question cautionnement a été ajournée à ce matin, et que celle de la validité du 'preferred indictment' ne sera vraisemblablement débattue que la semaine prochaine.

Dans la matinée, les événements s'étaient précipités de façon sensationnelle, entre 10 h. et midi, alors que le juge Shorteno avait donné lecture de sa décision et que Me Miquelon, tout aussitôt après, avait révélé les démarches qu'il avait faites à Ottawa et à Québec, au cours de l'après-midi et de la soirée précédente.

La lecture du jugement, qui devait prendre quelque quatre-vingt-dix minutes, avait été coupée par un ajournement de quelques minutes seulement, un peu après 11 h.

A ce moment-là, il était déjà

Voir BIERNACKI en page 2

Le bill de LA PRESSE sanctionné

QUEBEC. — La sanction royale a été apposée hier au bill présenté par les héritiers de la succession de feu Trefflé Berthiaume, fondateur du journal LA PRESSE.

Auparavant, à la séance du matin, le comité des bills privés du Conseil législatif avait finalement approuvé, et à peu près sans changement, le bill.

Le bill a immédiatement subi sa troisième et dernière lecture sur division à l'assemblée régulière de la Chambre haute qui a suivi.

Des projets d'amendement, présentés en fin d'après-midi mercredi par des tiers-opposants, ont été rejetés par le comité de Législation privée du Conseil. Celui-ci les avait pris en délibéré à la fin de sa séance mercredi. Il a rendu son verdict un peu avant 11 heures, hier matin.

Le premier de ces amendements rejetés aurait eu pour effet d'obliger la Compagnie de Publication de La Presse à verser une pension annuelle au colonel Lucien Dansereau, advenant le cas où M. Dansereau ne serait pas renommé fiduciaire de la succession de M. Trefflé Berthiaume.

Le deuxième aurait assuré la nomination automatique comme fiduciaire à la donation de M. Trefflé Berthiaume, de son petit-fils, Charles-Arthur, et du dentiste Gabriel Lord, époux de Marie Berthiaume, petite-fille du fondateur de La Presse.

Le premier de ses amendements était présenté par Me André Forget, au nom du colonel Dansereau; le second, par Me Gaston Pouliot, au nom du dentiste Gabriel Lord.

Le seul amendement mineur apporté au bill par le comité du Conseil législatif concerne le paiement des honoraires d'avocats pour la passation de la loi. On y précise que seuls les frais d'avocats des parties représentées devant la Législature seront payés par la Compagnie de Publication de La Presse.

DESARMEMENT

Entretiens préliminaires Est-Ouest vers la mi-juin

OTTAWA, (PC) — Les entretiens préliminaires sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest se tiendront probablement vers la mi-juin, a-t-on appris hier d'Ottawa.

La date exacte de ces entretiens sera sans doute fixée lors de la rencontre à Vienne, les 3 et 4 juin, de MM. Kennedy et Khrouchtchev.

Ces entretiens préliminaires, selon toutes probabilités, ne traiteront que de la composition de la Commission de désarmement qui doit se réunir vers le début d'août alors que l'on traitera vraiment des problèmes du désarmement.

Le Canada s'attend de siéger à cette Commission, comme à celle de l'an dernier, et il a suggéré la nomination d'un président choisi chez les pays neutres.

Aucune concession à l'URSS

Le premier ministre Diefenbaker a laissé entendre, la semaine dernière, qu'il partageait l'opinion du gouvernement américain selon laquelle l'Ouest ne devait faire aucune concession à l'URSS concernant le désarmement tant que la sincérité des Soviétiques n'aura pas été mise à l'épreuve au cours des entretiens sur la suppression des essais nucléaires.

M. Diefenbaker a d'ailleurs déclaré aux Communes le 19 mai dernier : "J'estime qu'afin d'amener le désarmement, nous devons comme condition préalable conclure un traité interdisant les essais nucléaires. Et cela est nécessaire avant de procéder à des discussions ultérieures sur un désarmement général."

Au début du mois, M. Green, ministre canadien des Affaires extérieures, a discuté des propositions canadiennes sur le désarmement avec M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, au cours des rencontres de Genève et d'Oslo.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	27 à 38
Aviation et Marine	14
Comiques	16
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	45
Editorial	4
Finance	24 et 25
Horoscope	16
Les Tribunaux	21
Loisirs et Récréation	25
Mots croisés	16
Radio et Télévision	16
Session provinciale	18
Spectacles et Concerts	22 et 23
Sports	40 à 43
Télécritique	16
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

$2,500,000 payés par les assurances

Le vol commis à BROCKVILLE était de l'ordre de $10,000,000 !

Dix compagnies d'assurances ont été obligées de verser une somme globale de $2,500,000 aux propriétaires de coffrets de sûreté à la suite du vol de $10 millions en valeurs commis, dans la fin de semaine du 3 au 4 mai 1958, à la Brockville Trust and Savings Company, à Brockville, en Ontario.

De plus, il a été révélé, hier après-midi, devant le juge Gerald Almond, que la police, grâce à de minutieuses recherches et un travail ardu, avait réussi à récupérer pour $7 millions 500,000 des obligations, actions et débentures volées.

C'est Me Clarence Quinlan, c.r., qui a fait ces déclarations après que le juge Almond eut déclaré Thomas Pytel, 33 ans, coupable de possession illégale de deux obligations de $2,000 chacune, dérobées au cours du vol considéré comme ayant été le plus grand commis en Amérique du Nord.

Au tout début, des chiffres non officiels voulaient que ce vol variât entre $2,500,000 et $14,000,000.

La sentence de Pytel sera prononcée le 15 juin.

Dans son jugement, le juge Almond a noté que la preuve avait révélé que Pytel avait tenté de disposer des deux obligations par le truchement d'un courtier de Montréal, en juillet 1958, deux mois après le vol.

Pytel avait prétendu qu'un homme, connu sous le nom de DiParma, les lui avait remises pour le paiement partiel d'une dette de $3,500, mais il n'avait pu fournir l'adresse de cet homme.

De plus, a noté le juge, deux autres individus avaient tenté de disposer des obligations et avaient averti Pytel qu'elles étaient volées.

Le tribunal, après avoir entendu toutes les représentations des avocats en cause, a permis, toutefois, que Pytel demeure en liberté provisoire sous le même cautionnement de $20,000 qu'il avait été appelé à fournir il y a quelque temps. Il se peut que la défense interjette appel du jugement.

Les Américains ne nous connaissent pas suffisamment! (M. Diefenbaker)

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a carrément déclaré hier soir que les Américains ne connaissent pas suffisamment les Canadiens et qu'ils sont trop facilement portés à nous "cataloguer".

C'est à l'occasion d'une conférence accordée à des correspondants des Nations unies en visite à Ottawa que M. Diefenbaker a abordé une série de problèmes mondiaux, tout en traitant particulièrement de la présumée vague d'anti-américanisme au Canada.

"Nous vous connaissons beaucoup mieux que vous nous connaissez", a répondu le premier ministre à un journaliste américain qui s'inquiétait de la vague croissante d'anti-américanisme au Canada. Et soulignant l'atmosphère amicale dans laquelle s'étaient déroulés ses récents entretiens avec M. Kennedy, M. Diefenbaker précisa qu'il ne fallait cependant pas s'attendre que le Canada accepte d'emblée la politique étrangère américaine et ses conséquences économiques.

L'adhésion à l'OEA

Au sujet de l'adhésion du Canada à l'Organisation des Etats américains, que les Etats-Unis souhaitent ardemment à cause de leur différend actuel avec Cuba, M. Diefenbaker a déclaré que son gouvernement projette d'envoyer un observateur à la prochaine réunion de cet organisme à Montévidéo, en juillet prochain.

"Mais il ne faut cependant pas voir là, a ajouté le premier ministre, l'indice que le Canada adhérera nécessairement à l'OEA". Il y a danger que le Canada, a-t-il ajouté, devenu membre de l'OEA, soit accusé d'être sous la coupe des Etats-Unis, s'il se rangeait de son côté dans un différend impliquant les pays de l'hémisphère.

"Notre attitude serait également mal interprétée, ajouta M. Diefenbaker avec un sourire, si nous ne nous rangions pas du côté des Etats-Unis."

Remède unique au chômage

Une politique économique nationale

par **Laurent LAUZIER**

Pour solutionner efficacement le problème du chômage et hausser le volume de ses exportations, le Canada a surtout besoin d'une véritable politique économique nationale qui assurera l'unité des forces qui participent à la production, a souligné M. H. George DeYoung, président du Conseil national de la productivité et industriel bien connu au Canada et à l'étranger.

M. DeYoung, qui portait la parole devant les membres de l'Association des manufacturiers canadiens, divisions de Québec et de Montréal, à l'occasion de leur assemblée annuelle, a expliqué que d'ici les cinq prochaines années, il faudra créer au Canada plus d'un million d'emplois nouveaux si on veut empêcher le chômage de prendre des proportions encore plus inquiétantes. Il faut reconnaître, a-t-il souligné, que la tâche est d'importance. Elle apparaît d'autant plus difficile que de récentes statistiques sur la valeur brute de la production nationale par personne indiquent un déclin en 1960, alors qu'ailleurs dans le monde celle-ci est en augmentation.

Nouveaux débouchés

On ne saurait augmenter notre productivité, en un mot stimuler davantage l'économie comme remède principal au chômage sans accroître nos marchés. Sous cet angle encore, a remarqué M. DeYoung, la tâche apparaît bien difficile à cause de l'effort efficace tenté par le Marché commun et par certains autres pays, notamment le Japon, pour conserver et même améliorer leur position sur les marchés internationaux. Le conférencier a ensuite passé en revue les principales mesures prises par les pays membres du Marché commun pour accroître leur productivité, soulignant que la collaboration entre patrons et employés et les autorités gouvernementales demeurait toujours leur principal facteur de succès. "On a finalement compris dans ces pays que le capital et le travail doivent être des alliés et que l'économie, pour progresser, doit connaître une planification à long terme. On a aussi compris qu'il ne servait à rien d'augmenter la productivité si ce progrès se traduit par une hausse du chômage. Comme conséquence, le chômage n'existe à peu près pas en Europe et certains pays connaissent même une certaine rareté de main-d'oeuvre.

Climat différent

Selon M. DeYoung, le climat est bien différent au Canada et l'unité qui doit se manifester dans la production entre le capital, le travail et les autorités gouvernementales est encore loin d'agir efficacement. Ce manque d'unité empêche un accroissement nécessaire de la production. Le président du Conseil national de la productivité croit cependant que cet organisme, nouvellement fondé, contribuera beaucoup à améliorer la situation en devenant une sorte de forum public où tous ceux qui participent à la vie industrielle et commerciale du pays pourront se faire entendre. M. DeYoung a mentionné qu'il serait sans doute nécessaire d'envoyer des représentants dans d'autres pays afin de mieux connaître leurs méthodes de production et leurs techniques de vente.

Il a demandé aux manufacturiers, en terminant, de tenter un nouvel effort en vue de placer l'économie canadienne dans un climat plus favorable à son progrès.

Nouveaux officiers

A l'issue de l'assemblée annuelle de la Division de Québec et de la Section de Montréal de l'Association des manufacturiers canadiens, on a communiqué les noms des nouveaux élus à la direction de ces deux organismes. M. O. H. Barrett, de Zinc Oxide Co. of Canada, a été élu président pour la province, et M. P. M. Draper, de Pressure Pipe Ltd., président pour la section de Montréal. Le premier succède à M. Lucien-G. Rolland, de Rolland Paper Co., et le second à M. Paul S. Smith, de Dominion Rubber Co.



M. TALBOT

SUITE DE LA PAGE 1

M. Jean Lesage : "J'invoque le règlement".

M. Johnson : "Ça fait mal ?"

M. Lesage : "Qu'on suive le règlement ! Qu'on s'en tienne à l'article à l'étude, si le député veut prononcer un discours politique, il aura le loisir de le faire en troisième lecture. Je suis tanné du représentant de Bagot".

M. Johnson : "Si vous êtes tanné de moi, la province est tannée de vous".

M. Lesage : "Le député de Bagot a besoin de faire attention, sinon je prendrai les moyens nécessaires pour le faire disparaître à tout jamais de la politique de la province". (On comprend qu'il s'agit d'une allusion à la suppression possible du comté de Bagot de la carte électorale.)

M. Johnson : "Le premier ministre donne sa mesure."

M. Lesage : "Je n'ai qu'à décréter des élections générales et le député de Bagot va disparaître."

M. Johnson : "Je ne crains pas les menaces du premier ministre. Voilà qu'il veut me faire tuer."

M. Lesage : "Ce n'est pas mon intention d'utiliser le revolver."

Voix ministérielles : "Comme Danny Boy !"

M. Johnson : "Si le premier ministre veut faire du chantage, il manque son coup ! S'il veut faire appel à la Commission Salvas . . . "

M. Richard Hyde, président du comité plénier : "A l'ordre ! Qu'on revienne à l'article 3 !"

M. Johnson : "Il est mauvais. Il laisse, à la discrétion du gouvernement, le soin de permettre la fabrication et la vente de la margarine, de plus, l'application de la loi sera difficile. Peut-être qu'il existe d'autres motifs dont on ne parle pas! Qui a trahi les cultivateurs? Est-ce l'UCC ou est-ce le gouvernement ?"

M. Hyde : "A l'ordre !"

M. Antonio Talbot : "Nous avons le droit de répondre au premier ministre".

M. Hyde : "A l'ordre ! On n'a pas le droit de répondre au premier ministre".

M. Talbot : "Bâillon !"

M. Johnson : "Est-ce que nous n'avons plus le droit de défendre les cultivateurs ?

M. Talbot : "Le gouvernement préfère nous salir avec cette commission royale et son enquête policière".

M. Lesage : "On n'a pas le droit de parler ainsi de la Commission. Il serait difficile de nettoyer ceux qui se sont salis eux-mêmes."

M. Talbot : "Je dis que c'est une commission policière, politique et partisane. Je ne retirerai rien, M. le président. J'en appelle de votre décision . . . "

M. Hyde, président du comité plénier, fait rapport à M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée.

M. Hyde rédige son rapport et le transmet au président. Celui-ci en donne lecture à la Chambre et demande à M. Talbot s'il persiste dans son attitude.

M. Talbot : J'invoque l'article 75 . . .

Le président : Alors qu'on prenne le vote . . .

Le vote se prend immédiatement. La décision de M. Hyde obligeant le chef de l'opposition à retirer ses paroles est maintenue par 40 voix contre 27.

Le président : J'ordonne au député de Chicoutimi de retirer ses paroles.

M. Talbot : J'invoque l'article 75 du règlement . . . que d'une chose, à ce moment-

Le président : Il ne s'agit ci, à savoir, de retirer vos paroles.

M. Talbot : Je diffère d'opinion avec vous. J'ai droit . . .

Le président : Je vous intime l'ordre, une deuxième fois, de retirer vos paroles.

M. Talbot se relève, de nouveau, pour parler. Il n'en a pas le temps.

Le président : Pour la troisième et dernière fois, j'ordonne au député de retirer ses paroles.

M. Talbot : Je ne les retire pas.

Du côté de la gauche ce sont de longs et vigoureux applaudissements. Quand ceux-ci prennent fin, le président se lève à nouveau.

Le président : Je rappelle M. Antonio Talbot à l'ordre (ce rappel à l'ordre prive automatiquement le chef de l'opposition de son droit de parole pour tout le reste de l'après-midi et la soirée).

Et pendant que des voix crient : "Dictature", le président quitte son fauteuil et la Chambre se reforme en comité.

Pêche réduite

(PC) — Le premier trimestre de la pêcherie de hareng de la côte ouest norvégienne a été le moins prospère depuis un quart de siècle; les pêcheurs n'ont rapporté que 72,000 tonnes.

BIERNACKI

SUITE DE LA PAGE 1

évident que l'accusé serait libéré dès l'enquête.

Mais il était aussi évident que la poursuite avait quelque chose en réserve.

Et si les curieux qui étaient en cour furent tout simplement abasourdis par la déclaration de Me Miquelon, les journalistes, eux, avaient déjà pressenti que l'affaire allait rebondir d'une façon ou d'une autre.

Les avocats de la défense, qui étaient déjà tout à la joie de leur succès, furent littéralement renversés.

Quant au juge, il déclara alors tout simplement :

"J'ai rendu ma décision. Je crois sincèrement qu'elle est fondée, qu'elle s'appuie sur une interprétation raisonnable du droit et des faits, et je n'ai donc aucun commentaire que ce soit à faire."

La décision du juge Shorteno

Appréhendé le 11 avril, dans son petit appartement de Westmount, sous l'accusation d'avoir voulu mettre sur pied un réseau d'espionnage au service de son pays, l'ingénieur polonais avait été libéré dès la fin de son enquête préliminaire, hier matin.

En rendant sa décision, dans un jugement écrit de quelque trente-quatre pages, le juge Peter V. Shorteno a soutenu que la poursuite n'avait pas prouvé, au cours de l'instruction, que les divers renseignements recueillis par le prévenu, depuis son arrivée au Canada, étaient d'un caractère secret, officiel, ou confidentiel.

Et c'était là, selon le tribunal, l'une des conditions essentielles pour que l'inculpé puisse être envoyé à son procès sous l'une ou l'autre des cinq accusations portées contre lui par la Gendarmerie royale.

D'autre part, d'ajouter le juge Shorteno, si les renseignements recueillis n'ont pas le caractère que le code spécifie, les mesures préparatoires prises pour leur "livraison" à l'étranger ne peuvent, elles non plus, constituer la mise sur pied d'un réseau d'espionnage.

Ces renseignements, d'ajouter la Cour, doivent être scrutés objectivement. Et l'intention de l'inculpé ne peut être prise en considération.

Ainsi, une photographie du pont Jacques-Cartier, à Montréal, un croquis du canal du Saint-Laurent, un rapport d'un espion même sur les progrès qu'il fait dans son établissement dans un pays étranger, sur les connaissances qu'il a faites et les . . . faiblesses de ces connaissances, sur les mesures qu'un espion doit prendre pour s'établir dans un pays, sur les noms d'industries ou d'organismes vitaux pour ce même pays, ne possèdent pas la qualité de secret exigée par la loi.

Renseignements "non réservés"

Bien que je sois d'opinion que l'accusé, dans les circonstances décrites devant la Cour, ait pu avoir dans l'esprit un certain but préjudiciable à la sécurité et aux intérêts de l'Etat en obtenant les renseignements qu'il a eus, je ne crois pas que c'est cela que le Parlement "a visé". Et ce, pour la simple raison que ces renseignements n'étant pas réservés, ils ne peuvent être considérés comme utiles à une puissance étrangère.

J'irai même jusqu'à dire que des renseignements d'une plus grande valeur encore pour un ennemi possible, spécialement en ce qui concerne le développement des armes et des véhicules spatiaux, sont livrés au grand public chaque jour par l'intermédiaire des journaux, de la radio et de la télévision.

Ces renseignements, d'une nature publique, sont à la portée à la fois des citoyens canadiens d'origine étrangère et des innombrables touristes qui viennent dans notre pays chaque année.

Et si on invoque que ces Canadiens et ces touristes ne portent pas sur eux le numéro de téléphone du service d'intelligence de leur pays d'origine, qu'ils ne font pas usage de mots de passe ou de phrases-clés dans leur correspondance, ma réponse est celle-ci: "Comment le savons-nous? A moins qu'ils ne tombent entre les mains de nos autorités par pur accident ou à la suite d'une erreur d'identification."

Je dis "par accident" parce que les autorités chargées de la sécurité de notre pays n'ont ni le temps ni le personnel nécessaires pour dépister tous ceux qui sont à l'affût de tels renseignements. Comment pouvons-nous le savoir, je le répète, particulièrement quand ces "touristes" nous viennent de derrière le rideau de fer avec des professions semblables à celle du présent accusé, qui était employé à la construction d'une immense centrale hydroélectrique, et qui sont souvent forcés de se conduire comme le prévenu a pu le faire.

La preuve qui a été faite devant moi peut ou ne peut pas prouver que Biernacki a reçu une tâche à accomplir alors qu'il était au Canada, mais ce n'est pas le point à décider.

A ma connaissance, la loi sur l'espionnage au Canada n'a été amendée qu'une seule fois depuis le rapport de la commission d'enquête sur les activités subversives, en 1946. Et ce fut pour élever la peine imposable de sept à quatorze ans. Aussi, si on veut aujourd'hui rendre illégal pour toute personne de recueillir des renseignements concernant toute chose et toute personne, à quelque palier du gouvernement où de l'entreprise privée, on devrait donc amender la loi pour "couvrir" ces activités.

Mon opinion personnelle à la suite de la lecture des témoignages et des multiples exhibits, c'est que si on lui a donné une telle tâche à accomplir, le prévenu a véritablement tenté de ne pas l'accomplir en recueillant des renseignements insignifiants, sans valeur et auxquels tout le monde avait accès, et ce, pour pouvoir peut-être retourner dans son pays et vers sa famille comme un agent stupide et incompétent, tout en n'ayant fait aucun tort aux nôtres.

Si je suis naïf et si mes impressions sont erronées (ce qui ne change rien à l'interprétation qu'on doit donner à la loi et à son application aux faits mis devant la Cour) alors je ne puis que dire: "Il est heureux que l'accusé n'ait pas franchi les frontières légales et que la Gendarmerie royale soit intervenue au moment où elle l'a fait".

D'autre part, si nous voulons éviter la répétition de semblables incidents à l'avenir, il n'y a alors qu'un seul recours à adopter et c'est de fermer arbitrairement nos portes, comme on le fait dans les Etats policiers à ces touristes "écornifleux" qui nous viennent des pays communistes.

Heureusement toutefois, nos législateurs, dans leur sagesse, bien au courant du jeu joué par eux lorsqu'ils viennent chez nous, préfèrent user de patience et réserver leur colère jusqu'au moment où notre sécurité est menacée ou mise en danger.

Et c'est ce qui doit être fait dans un pays libre et démocratique comme le nôtre.

Pour toutes ces raisons cependant, je suis d'avis que la preuve apportée par la Couronne, pour étayer les cinq accusations contenues dans la plainte, n'est absolument pas pernitente.

Quant à l'accusation no 5, elle accuse tout simplement le prévenu d'un délit inexistant sous la loi des secrets officiels.

Et comme il n'y a pas d'autres accusations possibles sous lesquelles le prévenu pourrait être envoyé à son procès, je ne peux que le libérer.

M. CHARTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

blic, les parties ne pouvant en disposer de leur consentement. M. Chartrand doit attendre le sort qu'en fera le tribunal pour que sa démission prenne effet et doit continuer sa lutte devant les tribunaux, demeurant en quelque sorte député malgré lui.

Sa demande de rejet de la contestation par voie d'exceptions préliminaires qui lui aurait permis effectivement de résigner sa fonction, n'a pas été acceptée par la Cour d'appel. Celle-ci composée du juge en chef de la province, l'hon. Lucien Tremblay, et de ses collègues les hon. juges G. Miller Hyde, et André Taschereau, en confirme le rejet par le tribunal de première instance.

Son avocat, Me Jean-Paul Ste-Marie, C.R., avait soutenu que les requérants de la contestation n'avaient pas allégué ni prouvé leur qualité d'électeurs. Subséquemment à l'audition, on avait réouvert l'enquête et on avait fait la preuve réclamée.

Me Ste-Marie avait soutenu, en Cour d'appel, que la Cour de magistrat n'avait pas le pouvoir de permettre cette preuve.

En rejetant l'appel le juge Tremblay en vient à la conclusion que la loi donne au juge le pouvoir d'accorder toutes les demandes que lui présentent les parties lorsqu'elles sont conformes au droit et à la justice.

"Il faudrait, dit-il, un texte bien précis pour nier au juge le pouvoir de réouvrir une enquête quand il est convaincu que cette réouverture lui permettra de rendre meilleure justice aux parties."

La Cour d'appel accepte également le point de vue des avocats de M. Coiteux, Mes Jacques Dugas et Bernard Prud'homme, sur les autres exceptions et les rejette. On avait allégué que la personne qui avait reçu le serment des requérants n'avait pas l'autorité de le faire.

La preuve ayant révélé que la personne mentionnée n'était pas commissaire de la Cour supérieure, le tribunal, toutefois, en est venu à la conclusion qu'elle avait ce pouvoir d'assermenter à un autre titre.

On avait allégué ensuite que les officiers d'élection auraient dû être parties à l'action et que, de plus, on n'avait pas relié à M. Chartrand les auteurs des manoeuvres illégales qu'on alléguait. Le juge de première instance n'a pas maintenu ces objections et la Cour d'appel confirme ce jugement.

VOYAGEURS

SUITE DE LA PAGE 1

S. Seay, pasteur méthodiste de race noire, a été commis par un groupe d'adolescents blancs. Ces derniers, en passant devant la demeure du pasteur, ont tiré un coup de feu. La balle a atteint le pasteur à un poignet.

L'attentat et les arrestations sont les seuls incidents graves qui soient survenus à Montgomery depuis les émeutes sanglantes de la dernière fin de semaine, alors qu'une vingtaine de personnes avaient été blessées par une foule rendue furieuse par les efforts des "voyageurs de la liberté" en vue de faire échec à la ségrégation sur les autobus. Au cours des derniers jours, les "voyageurs de la liberté" ont porté la lutte à Jackson. Vingt-sept d'entre eux qui se sont rendus dans cette ville ont été acheminés en vitesse vers la prison.

L'attitude hostile des autorités de l'Alabama et du Mississippi n'a pas découragé toutefois les "voyageurs de la liberté". Leurs porte-parole ont annoncé, hier, qu'ils n'ont aucunement l'intention de renoncer à leur campagne, comme l'a conseillé le procureur général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy. Loin de se conformer, les "voyageurs" ont annoncé leur intention de s'intéresser non seulement aux gares d'autobus mais aussi aux gares ferroviaires.

Aucun des "voyageurs de la liberté" emprisonnés dans les deux villes sudistes n'a accepté l'offre de cautionnement faite par l'Association pour l'avancement des gens de couleur. Tous ont choisi de demeurer en geôle jusqu'à leur procès, qui aura vraisemblablement lieu ces jours-ci.

A la Nouvelle-Orléans, neuf "troupiers de choc" du parti nazi, et leur chef, George Lincoln Rockwell, ont fait le même choix. Arrêtés pendant qu'ils manifestaient devant un cinéma où était affiché le film "Exodus", les nazis adoptant les méthodes pacifistes des "voyageurs de la liberté", leurs adversaires, ont annoncé qu'ils demeureront en prison jusqu'à leur procès. "Il est temps", a souligné Rockwell, "que les Blancs fassent autant que les "nègres" et demeurent en prison pour protester en faveur de leurs droits. Si les "nègres" peuvent faire cela pour l'intégration, alors nous, nous pouvons faire la même chose, mais pour la ségrégation."

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

tion à la presse la création d'une chaine de pays "désengagés" qui formeraient une ceinture neutre entre l'est et l'ouest en Asie du Sud-Est. Le chef de l'Etat Khmere qui pense que la communisation du Laos est inévitable a suggéré que cette chaine d'Etats, totalement indépendants les uns des autres, s'étende du Mekong à l'Indus et comprennent le Cambodge, la Thaïlande, la Birmanie et l'Inde. Selon le prince Sihanouk, la Thaïlande serait le prochain objectif de la poussée communiste dans cette région.

Réformes agraires en Corée du Sud

SEOUL. (UPI-AFP) — Le premier ministre sud-coréen, le général Chang Do Yung, s'est abstenu de toute allusion au rejet par le secrétariat d'Etat américain de sa demande de visa pour se rendre aux Etats-Unis où il désirait rencontrer le président Kennedy. D'autre part, le conseil suprême militaire a pris des mesures énergiques pour sauver les agriculteurs et les pêcheurs endettés auprès des usuriers. Toutes les dettes portant un intérêt de 20% par an sont à présent suspendues dans les communautés agricoles. Le gouvernement se chargera du règlement de ces dettes selon un système d'annuités par bons gouvernementaux.

Sur la scène internationale

LONDRES (Reuters) — M. Cyrus Eaton, de Cleveland, a été reçu, hier, à Sofia par M. Todor Zhivkov, premier secrétaire du parti communiste bulgare. "Je ne doute pas, a dit M. Eaton, que les Bulgares aspirent surtout à la compréhension et à la paix".

* * *

PARIS (AFP) — L'ambassadeur du Canada à Paris et Mme Pierre Dupuy ont donné un déjeuner intime à l'occasion du départ de M. J.-L. Delisle, conseiller culturel et de presse, et de Mme Delisle. M. Delisle a été nommé ambassadeur en Amérique centrale.

* * *

WASHINGTON (AFP) — Le premier ambassadeur de la république du Tchad à Washington, M. Sow, a exprimé le voeu que les relations entre son pays et les Etats-Unis "soient très amicales, étroites et pacifiques".

* * *

PARIS (AFP) — La capsule Mercury dans laquelle Shepard a effectué le premier vol balistique de l'homme sera exposée au Salon international de l'aéronautique à Paris.

Le derby d'Epsom

Tirage des billets; nombre de Québecois dans la liste

DUBLIN (PC) — On trouvera ci-bas la liste des billets des sweepstakes irlandais détenus par des Québécois et tirés en prévision du derby d'Epsom, qui se déroulera le 31 mai prochain. La nomenclature se conforme à l'ordre suivant : le nom du cheval en tête de paragraphe, puis le numéro de chaque billet, le nom propre ou le pseudonyme du détenteur ainsi que son adresse.

Oakville — SKB 10454, Bobo's Choice, Montréal; TZA 06617, Bermuda, Montréal.

Polyktor — TRE 15257, Jossef Siabo, Montréal.

Hot Brandy — SES 03820, Bridget, Westmount, Qué.; SHL 05672, Mrs. T. P. Walsh, Lachine, Qué.

Cipriani — TRE 13423, Baby, Montréal.

Dicta Drake — SKE 16053, Beul Beul, Montréal.

Supreme Verdict — TXB 13291, Chicadee, Québec.

Gallant Knight — SML 03619, Fair Lady, Québec.

Pinzon — TQQ 07230, Gérard Robitaille, Montréal.

Pardao — SMA 13252, Gerna, Montréal.

Rullahgeelagh — SKC 07212, Mike, Hull.

Psidium — IQQ 02427, Ti Ti, Ste-Thérèse, Qué. ; SHM 56173, Ti Me, Hull, Qué.

Rayon Vert — SME 14281, Draykop, Ste-Catherine ouest, Montréal ; SHE 14276, Apau, Canterbury, Qué.

Sovrango — ABS 02718, Duke, Cooksville.

Scatter — TZK 08490, Aussie, Montréal.

Ploermel — SLD 15894, Vincent Doiron, Saint-Jean ; TRK 03633, Pietro, Rosemont.

Aliosha — TXT 11845, J.-N. Rowley, Abbotsford.

Aurelius — SHK 04061, Newfie, Ville d'Anjou, P.Q. ; SCD 09951, P. E. Berg, St-Vital ; TPD 16772, Patio, Acton.

Patrick's Choice — SKE 02474, Let's Go Charlie, Montréal.

Nicodemus — TQR 04615, Tony, Montréal.

Perfect Knight — SKK 08344, Recap, Shawinigan.

Owen Davis — SAK 04526, Dairy Queen, Montréal.

Fontana di Trevi — SCA 02014, Radajuc, Mattawa ; SMK 14737, Excelsior, Montréal ; SEJ 13644, Guy, Ville St-Michel.

Neanderthal — SEM 06926, O. V. C., Vernon ; TRE 14935, Garhard Asio, Montréal ; SHJ 05201, One Way, St-Laurent ; SKE 18615, Mahi, Pointe-Claire.

Prince Tudor — TXA 01824, Monan, Montréal ; TXJ 23861, Biddy, P.Q.

Pinturischio — TRJ 10617, Nadir, Québec.

Just Great — SHH 15902, Loulou, Montréal.

Moutiers — SLD 10658, J. L. Rankin, Drummondville.

CORRECTION

DANS L'ANNONCE DE DOMINION STORES LIMITED

LES COUPONS SUIVANTS AURAIENT DU SE LIRE COMME SUIT :

25 TIMBRES HORIZON GRATIS en surplus avec ce coupon et l'achat de 2 paquets FROMAGE TRANCHE "RICHMELLO" Paquet 8 oz 31¢ Seulement au Dominion Se termine le 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS en surplus avec ce coupon et l'achat de AIGLEFIN Cuit à la chapelure Paquet 1 livre 59¢ Se termine le 31 mai au DOMINION

CE QUE TOUTE JEUNE FILLE DEVRAIT "AVOIR"

Un soulier "tout aller" léger et confortable de chez Jacques Bernard Ltée



Nous vous offrons un choix exceptionnel de ces souliers nouveaux, si pratiques pour la marche et les excursions d'été. Ajustement scientifique par experts. Choix de pointures étroites. Plusieurs autres styles non illustrés ici.

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR

OUVERT VENDREDI soir jusqu'à 9 hrs

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE VI. 4-7819

3680, ST-DENIS, près Cherrier

WHITE ZIGZAG AUTOMATIQUE

JAMAIS VU à ce BAS PRIX

GARANTIE de 20 ANS

UN AN de SERVICE GRATUIT



NOTEZ CES CARACTERISTIQUES, SANS ACCESSOIRES

- FAIT LES BOUTONNIERES
- BORDS DE ROBE INVISIBLES
- POSE LES BOUTONS
- LES APPLIQUES
- LES MONOGRAMMES
- BRODE, REPRISE
- COUD AVANT-ARRIERE

PAS de COMMANDES POSTALES ou TELEPHONIQUES

SPECIAL PORTATIVE $69.95 rég. $129.95

AVEC CONSOLE LEGER SUPPLEMENT

VENDONS TOUTES MARQUES ESCOMPTE SUR TOUS LES MODELES

Chalifour & Frères Ltée

6510, rue DELORIMIER près Beaubien

RA. 1-7801

OUVERT JEUDI - VENDREDI jusqu'à 10 hres

SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 187

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 26 MAI 1961

PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI. 9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Trouver les moyens de distribuer les biens

—M. William Mahoney

"C'est une insulte à l'intelligence humaine que de prétendre que nous ne pouvons trouver les moyens de distributer les biens que nous produisons en si grande quantité", a déclaré hier M. William Mahoney, directeur canadien du Syndicat des métallurgistes d'Amérique, parlant à l'ouverture du congrès de la section de New York de ce syndicat, à Montréal.

M. Mahoney a fait cette déclaration après avoir souligné que les syndicats ont été fondés pour régler tous les problèmes sociaux des travailleurs et rappelé que les membres canadiens du Syndicat des métallos ont décidé depuis plusieurs années d'appuyer un parti politique pour arriver à ces fins.

M. Mahoney a dit qu'avec notre régime parlementaire, les syndicats n'arriveront à rien sur le terrain politique en n'appuyant que des individus.

Après avoir parlé brièvement du problème angoissant du chômage, M. Mahoney a déclaré que l'on doit prendre les moyens de distribuer les biens que l'on peut maintenant produire en si grande abondance.

Une section québécoise

Quinze mille membres québecois du Syndicat des Métallurgistes d'Amérique (FAT-COI-CTC) sont maintenant dotés d'une structure syndicale qui correspond davantage à leurs aspirations culturelles et sociales.

En effet, en vertu d'une décision que prenait, la semaine dernière, le conseil exécutif international de l'organisme, à Chicago, les métallos et les mineurs du Québec font dorénavant partie d'une section syndicale distincte dont les limi-



M. PATRICK BURKE

tes géographiques sont les frontières de la province de Québec et dont le premier chef élu est M. Patrick Burke, originaire du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier matin M. William Mahoney, directeur canadien de l'organisme.

Le chef syndical canadien a fait savoir que la direction du syndicat a décidé de réaménager ses divisions administratives dans le but de satisfaire aux désirs que formulent depuis quelque temps non seulement les membres du Québec mais aussi ceux des provinces maritimes qui, jusqu'à la décision de Chicago, le 17 mai dernier, formaient avec ces derniers une région pour l'est du Canada.

L'est du Canada est donc maintenant subdivisé en deux

Voir SECTION en page 14

Aux Etats-Unis

Vive querelle entre syndicats industriels et syndicats de métiers

M. I. W. Abel, secrétaire-trésorier du Syndicat des métallurgistes d'Amérique, a accusé hier les syndicats internationaux des métiers de la construction de n'avoir pas été sincères dans la fusion syndicale survenue aux Etats-Unis en 1955 et d'ourdir un complot pour démembrer les syndicats industriels.

M. Abel a clairement laissé entendre que la querelle entre syndicats de métiers et syndicats industriels est plus envenimée que jamais dans le passé. Il a accusé M. George Meany, président de la FAT-COI de favoriser les syndicats de métiers et a dit que plusieurs gros syndicats industriels de l'ancien Congrès des organisations industrielles appuyaient le point de vue des métallos.

M. Abel a parlé de cette querelle au sujet d'une longue grève du Syndicat des métallurgistes à Syracuse, N. Y. contre la "Carrier Corporation."

Alors que 400 membres du syndicat des métallos sont en grève depuis 14 mois à cet endroit, l'Association internationale des travailleurs du métal en feuille cherche à se faire reconnaître comme agent négociateur.

"Nous avons porté plainte à la FAT-COI pour que celle-ci fasse respecter sa constitution interdisant à tout syndicat de tenter de faire du recrutement dans les rangs d'un autre syndicat affilié, a déclaré M. Abel, mais c'est nous qu'on a considérés coupables. M. Meany est d'avis que nous avons failli à la tâche et que l'on doit maintenant laisser l'Association internationale des travailleurs du métal en feuille le tenter de négocier à son tour."

M. Abel a soutenu que l'intervention de l'Association internationale des travailleurs du métal en feuille a encouragé la compagnie dans son refus de négocier.

Le secrétaire-trésorier des métallos, après un bref historique de la fondation des syndicats industriels aux Etats-Unis, de la mise sur pied du Congrès des organisations industrielles et de la fusion des centrales syndicales, en 1955, a déclaré que les syndicats de métiers n'avaient pas été sincères. "Nous avons procédé à la fusion, a-t-il ajouté, avec l'espoir de faire l'unité du mouvement syndical, alors qu'eux ne songeaient qu'à nous ramener dans la même centrale syndicale pour nous démembrer."

M. Abel a accusé les syndicats de métiers d'avoir signé entre eux un pacte à cet effet quelques mois après la fusion, puis d'avoir promis aux employeurs de leur imposer des conditions moins onéreuses s'ils consentaient à les favoriser.

Un peu auparavant, M. William Mahoney, directeur canadien du Syndicat des métallurgistes d'Amérique, a déclaré que l'Association internationale des travailleurs en feuille avait donné comme excuse pour son intervention à la compagnie Carrier, que le Syndicat des métallos avait tenté de lui enlever ses membres à la Canadian British Aluminum, à Baie Comeau.

M. Mahoney a affirmé que l'Association internationale des

Voir QUERELLE en page 14

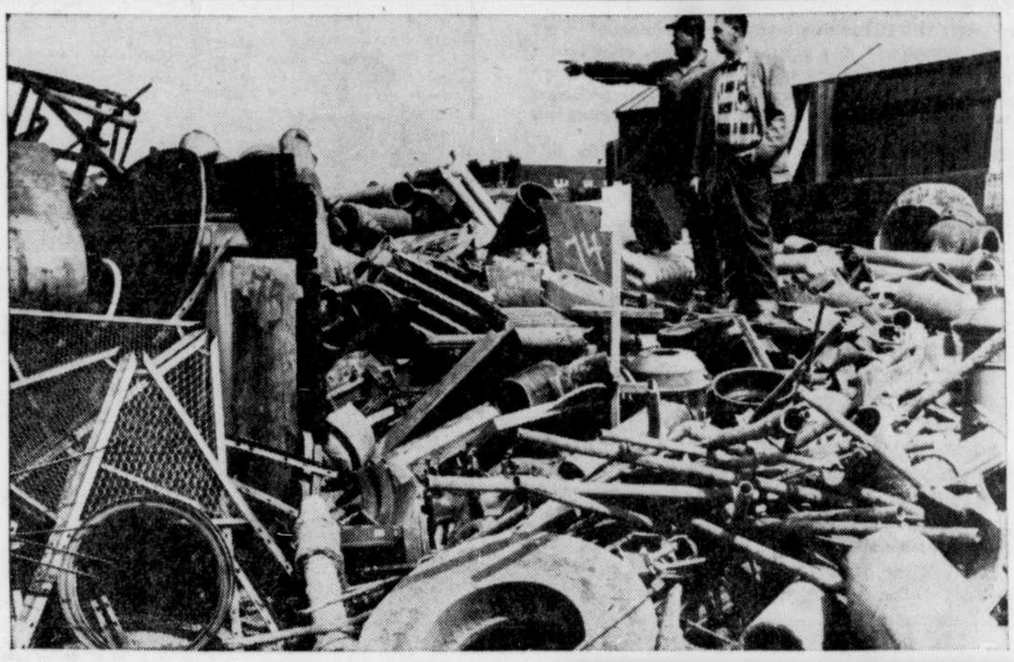
Le financement du métro

Des offres d'ici quelques semaines

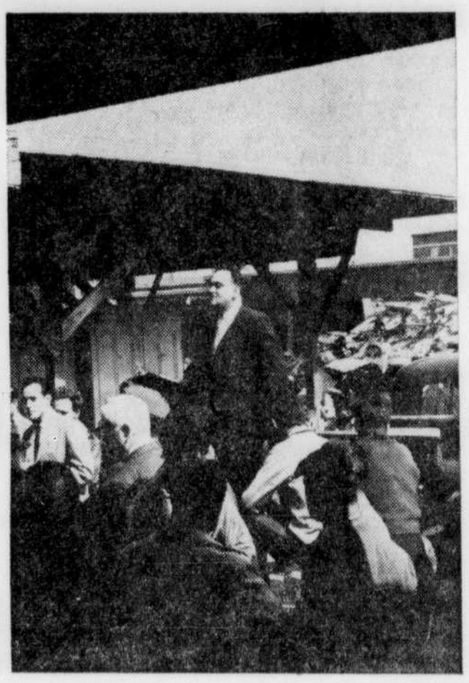
Quoi de neuf au sujet du métro ? a demandé hier soir le conseiller Harry Kliger, quelques minutes avant la fin de l'assemblée spéciale du conseil municipal commencée à 7 h.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a répondu que Montréal espère recevoir d'ici quelques semaines de divers groupes de financiers des offres précises concernant le financement de cette entreprise qui fait l'objet de l'item No 1 du programme électoral du parti civique.

M. Saulnier a assuré les conseillers que des gestes sont posés chaque semaine en vue de la réalisation du projet.







Photos Roger St-Jean, LA PRESSE

TOUT DOIT ETRE VENDU — Deux acquéreurs éventuels d'un amas de ferraille (photo du haut), MM. HARRY KLEMEN et WILLIAM MILLER, examinent le lot qu'ils convoitent, tandis que le commissaire priseur municipal, M. EMILE GUERTIN (photo de droite, en bas), annonce du haut de sa tribune improvisée les offres qu'il reçoit des enchérisseurs. Et M. LEO LEMAY fait l'essai d'une chaise de dentiste.

Concordia a cédé une partie de ses biens aux plus hauts enchérisseurs

par Jean LA BOISSIERE

Qui dit mieux ? Une fois, deux fois, trois fois. Vendu ! Ces bouts de phrases ont été répétés mille et une fois, hier matin, dans la cour du service des Achats et Magasins, division de la récupération, rue Saint-Denis, à l'angle de De Fleurimont.

Le commissaire-priseur principal, M. Emile Guertin, donnait ensuite ordre aux commis d'enregistrer le nom du plus haut enchérisseur qui, rubis sur l'ongle, payait comptant les vieilles armoires ou un tas de ferraille.

A première vue, la cour nous apparaît comme un véritable marché aux puces. On y trouve de tout: stores vénitiens, pupitres, fauteuils, lavabos, bains, pneus, tondeuses à gazon, chaises de tentiste et automobiles.

La plupart des gens s'y rendent par curiosité. "Pour voir comment ça se passe", comme l'affirme un quidam à qui nous demandions s'il désirait se rendre acquéreur de tel ou tel objet.

Cette vente de vieilleries à l'enchère attire surtout des garagistes, des mécaniciens ou des marchands de ferraille. Eux sont des acheteurs "sérieux". Ils ont tout examiné bien avant que le commissaire-priseur arrive sur les lieux et le prix qu'ils offriront est fixé d'avance.

Les profanes se perdent en conjectures. Comment les enchérisseurs peuvent-ils offrir $50 pour un tas de vieilles chaises pliantes ? Et pourquoi n'offre-t-on pas plus de six dollars pour une centaine de stores vénitiens ? Ça, c'est le secret des habitués, des vieux de la vieille quoi !

Dans une cour adjacente, quelque 50 automobiles de tous modèles sont alignées en rang d'oignon, capots ouverts afin que l'on puisse jeter un bref coup d'oeil sur la mécanique, sans toutefois procéder à l'allumage du moteur.

Dans un coin retiré de la cour, de vieux lavabos et des bains de porcelaine de la Belle Epoque se laissent gentiment rouiller au soleil. Un peu plus loin, des tondeuses à gazon, des rateaux, des bêches, pour ceux qui préfèrent le côté jardin.

Mais l'ordre règne dans cette enceinte. Tout est soigneusement classé. Le cuivre, le fer, la fonte et le plomb sont triés d'une façon méticuleuse. Les chaises de bois et de métal sont empilées dans leur section respective. Les automobiles, camions et tracteurs sont sélectionnés.

La petite scène d'hier matin se reproduit tous les ans, dans la cour municipale. On récupère et on vend aux enchères les articles trouvés à Montréal et non-réclamés par leurs propriétaires ou des objets volés ou abandonnés dont on refuse de reprendre possession.

Mais est-il possible que les gens soient assez distraits pour perdre leur tondeuse à gazon, leur horloge grand-père, leur chaise berceuse ou leur poêle ? Et pourtant...

Heureusement, Concordia se charge de tout ramasser. Même ce respectable fauteuil d'un non moins respectable conseiller disparu peut-être depuis nombre d'années de la scène municipale.

Citoyens de Montréal, abandonnez tout ce que vous voulez, il en restera toujours quelque chose.

Priorité accordée aux produits québécois, montréalais, canadiens

Les autorités gouvernementales, tant à Québec qu'à Montréal, entendent donner priorité, dans l'octroi de leurs contrats publics, aux produits fabriqués dans le Québec et à Montréal respectivement, et au Canada.

Les autorités soutiennent qu'il est essentiel que les corps publics accordent toute leur préférence, à prix égal, à des produits vendus ou manufacturés au Québec pour le provincial, à Montréal, pour le Grand Montréal et à Québec, pour le municipal, puis au pays, avant de s'adresser à l'étranger.

Des prescriptions écrites font foi de ce souci des deux autorités gouvernementales.

A Québec, un arrêté ministériel, et à Montréal le texte général des cahiers des charges le réclament.

Il semble toutefois s'être glissé certaines anomalies dans ce domaine, dans l'octroi de certains contrats. Un industriel montréalais, M. Maurice Beaumont, vient d'attirer l'attention des deux gouvernements à ce sujet.

M. Beaumont s'est particulièrement plaint ces dernières semaines, des plans et devis de la Place des Arts.

"Nous constatons encore une fois, écrit-il dans une lettre au secrétaire de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, que les spécifications en chauffage et en éclairage sont, dans une majorité de 90%, pour des produits manufacturés à Toronto ou aux Etats-Unis. Nous sommes à nous demander où nous allons dans la province de Québec." (La Corporation est un organisme indépendant).

M. Beaumont souligne que par suite de la baisse de contrats, il a dû, au cours des derniers mois, mettre à pied une centaine d'employés.

S'ils soutiennent qu'il est essentiel que les corps publics accordent toute leur préférence, à prix égal, à des produits du Québec ou de Montréal suivant le cas, des personnalités de l'hôtel de ville de Montréal soulignent qu'il pourrait être dangereux également d'exagérer dans ce domaine et de faire de l'exclusivisme. Il pourrait nous en coûter cher, soulignent-ils, le jour où les autres grandes villes canadiennes pratiqueraient la même politique exclusiviste, car alors les industries montréalaises pourraient être victimes tôt ou tard de l'ostra-

Voir PRIORITE en page 14

Buffet Louisiane et non Buffet Versailles

C'est au Buffet Louisiane, au 3961, rue Masson, et non pas au Buffet Versailles, qu'un adolescent de 17 ans, le jeune Desmarteaux, a été tué d'une balle de revolver par un policier, tôt hier matin. Nous avions, involontairement, mal identifié l'endroit de cette tragédie dans notre reportage d'hier.

Trois autres témoins:

Sans hausse des tarifs, la CGN ne peut vivre

par Claude GENDRON

Un expert financier, M. Gérard Gingras, a déclaré, hier après-midi, devant la Régie de l'électricité et du gaz, que la Corporation de Gaz Naturel du Québec ne saurait vendre d'autres obligations, actions ou "débentures", sans prouver aux financiers qu'elle peut vraiment retirer de ses opérations des profits suffisants pour payer des dividendes et couvrir les intérêts sur ses obligations.

Et pour ce faire, de dire l'expert, la Corporation de Gaz se doit d'augmenter ses revenus non seulement pour combler ses déficits, mais également rétablir son équilibre et étendre son service. La CGN a besoin de $30,000,000.

M. Gingras ajoute qu'à la fin de l'exercice financier se terminant le 30 juin 1960, la CGN a accusé un déficit ou une perte de $4,200,000, au lieu de $100,000 comme on l'avait prévu, et qu'elle prévoit des pertes de $3,500,000 pour l'exercice financier en cours.

Par ailleurs, M. Gingras est d'avis que les organismes publics, la ville de Montréal et les autres municipalités souffriraient des difficultés financières de la CGN. "Sans augmentation de revenus, dit-il, l'avenir n'est pas rose".

Un repos à M. Maddock

Bref, la Régie du gaz a entendu trois autres témoins, hier après-midi, après que le procureur de la ville, Me George Gould, C. R., eut déclaré que s'il n'avait pas terminé le contre-interrogatoire du président de la CGN, M. Glenn O. Maddock, il voulait cependant permettre aux experts d'étudier les documents déposés devant la régie au cours de la journée, avant de poursuivre le contre-interrogatoire. Le président de la Régie, M. le juge Jacques Vadboncoeur, acquiessa à la condition qu'on fixe à mercredi prochain la reprise du contre-interrogatoire.

Puis, Me Joseph Blain, C.R., procureur de la compagnie de gaz, introduisit trois autres témoins, M. Carl H. Horne, vice-président exécutif de la CGN, M. Jean-Jacques Léroux, vice-président en charge des services de la CGN, et M. Gingras.

M. Horne a déclaré que dans l'établissement de ses nouveaux tarifs, la CGN avait cherché un taux équitable pour tout le monde, sans discrimination dans la répartition du coût de service, capable de concurrencer avec celui des autres combustibles, facile à comprendre pour les consommateurs et rapportant à la Corporation les revenus supplémentaires dont elle a besoin.

Le témoin a également noté que l'administration de la CGN est convaincue qu'avec un programme de vente intense et aggressif, la Corporation pourra augmenter sa clientèle de façon à établir un tarif pouvant affronter la concurrence, même si le gaz coûte actuellement 28% plus cher que l'huile.

M. Horne note enfin que la CGN compte actuellement 38,000 clients qui chauffent leurs logements au gaz et que 13,000 d'entre eux ont converti leur mode de chauffage au cours de la dernière année. "Cela, dit-il, démontre bien les possibilités d'avenir du gaz."

Au cours de son témoignage, M. Leroux a déclaré que les augmentations de salaires des employés du gaz de 1939 (sous le temps de la "Montreal Light Heat and Power") à 1961 (en passant par le temps de l'Hydro-Québec) ont atteint des proportions variant de 102% à 420%, selon les diverses catégories d'employés. Ces proportions sont de 3.3% à 17.8% pour la période de 1957 à aujourd'hui, soit depuis la création de la

Voir LA CGN en page 14

Une compagnie d'assurances perd en Appel

Cinq juges de la Cour d'appel du Québec ont maintenu hier un jugement de la Cour supérieure de Hull ordonnant à l'Industrial Life Insurance Company de verser une double indemnité de $4,000 aux parents d'un jeune homme décédé dans des circonstances obscures, en 1957.

Le cadavre de Yvon Legendre, 20 ans, de Hull, avait été trouvé au pied du pont interprovincial, entre Hull et Ottawa, le 3 janvier 1957.

La compagnie d'assurances soutenait que la police de $2,000 était annulée par une clause l'invalidant si l'assuré se suicidait en deçà de deux ans.

Des experts médico-légaux ont témoigné que la mort avait été causée par des blessures provoquées par une chute du haut du pont et avaient émis l'opinion que le jeune homme avait peut-être été assassiné ou heurté par un chauffard.

"Je suis d'avis, décide le juge Pierre Badeaux, qu'il n'y a pas de preuve directe ou circonstancielle qui établisse que le jeune homme s'est suicidé."

Un SUCCULENT DESSERT d'été



shortcake aux fraises

69¢ ch.

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Air climatisé

LES PIANOS LANGELIER



sont dans les meilleurs foyers

En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT

J. Donat Langelier CIE. INC.

Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.

506 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert — Tél. : VI. 5-8111

Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

CADEAU IDEAL VOYAGES DE NOCES OU DE REPOS

CROISIERES à NASSAU

7 JOURS $150 — $170

TOUTES DEPENSES COMPRISES
DEPART TOUS LES SAMEDIS DE N.Y.
QUAI 97 4 H. P.M.
Montez à bord du luxueux transatlantique ITALIA (26,900 t.) et vivez 7 jours inoubliables : 2 par cabine, air climatisé 2 jours et une nuit à NASSAU, tous les repas compris ; bateau sert d'hôtel

Nous sommes agent officiel de toutes les lignes aériennes et maritimes (plan de crédit si désiré)
Avion ALLER et RETOUR de Montréal à Miami $103.20
à Nassau $129
aux Bermudes $132; à Antigua $153;
aux Barbades $199; à Trinidad $229;
à Mexico $230; à la Jamaïque $185

POUR AUSSI PEU QUE $19.50, hôtel 7 jours à MIAMI — $63. hôtel 7 jours à PORTO RICO et visite touristique — $66.50, hôtel 7 jours, 6 déjeuners et 6 soupers, visite touristique et excursion en yacht à NASSAU — $48.25, chambre 8 jours, 7 déjeuners à BERMUDA — $88, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers à ST-THOMAS (Iles Vierges) — $92, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers, visite à Montego Bay et Sandy Bay, à JAMAICA — Le transport de l'aéroport à l'hôtel est compris également.

OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

Croisière 3 jours, départ et retour à Miami, $53.
Croisière "Windjammer" 10 jours, départ et retour Miami, $150 (Polynesian) $175.

CROISIERES TRANSATLANTIQUES ET CIRCUIT D'ITALIE — TOTAL $595

Ce prix incroyable comprend une cabine pour deux personnes, tous les repas à bord d'un luxueux transatlantique, les visites touristiques, hôtel de luxe en Italie, réception et dîner officiels à Rome, 2 repas par jour durant le circuit, taxes, pourboires, transferts, 36 JOURS DE DEPENSES PAYEES, excepté 10 dîners seulement — Escales dans une dizaine de pays d'Europe. Groupe limité et réservations doivent être complétées 30 jours d'avance. Venez directement au bureau ou faites parvenir dépôt de $100 pour retenir place.

Renseignements et services gratuits CR.1-6900 CR.1-3967
Alfred Gagliardi 6970 rue ST-Denis
ITALIAN EXPRESS - BUREAU DE VOYAGES près Bélanger

Jour Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS



Papier carbone "ASTORIA"
qualité supérieure
ne roule pas
bleu ou noir
boîte de 100 feuilles
No. 750 STANDARD 11 x 8½
No. 850 STANDARD 14 x 8½
Rég. $4.25 la boîte
SPECIAL PILON $2.95

aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Decarie, St-Laurent RI. 8-7961



L'orgueil du Québec
LE FAMEUX FROMAGE D'OKA
ET AUSSI PLUSIEURS MARQUES DE FROMAGES FINS IMPORTES

Roquefort — Forme d'Ambert — Red Gate — Gorgonzola — Stilton Anglais — Bertolli — Tome de Savoie — Ermite — Taleggin Galboni — Bel Paese — Gouda — Port Salut — Havosti — Edam — Emmental — Caerphilly — Brie — Samsoe — Wensleydale — Esrom — Pont Leveque — Bertozzi — Corneville — Gourmandise — Boursault — Etc.

GRANDE VARIETE
D'ALIMENTS pour DIETETIQUES

Fraises fraîches — Mangues — Avocados — Limettes — Melons Honeydew — Melons espagnols — Poires Anjou — Très gros pamplemousses, bleuts, cerises, etc., etc.

FAISANS — CANARDS DU LAC BROME
SAUMON ET FLETAN FRAIS
Homard bouilli — Grosses crevettes

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341

une maison REPUTEE
Jarry Automobile Incorporé
VOUS OFFRE
une auto REPUTEE

OLDSMOBILE

pour 1961
PLUS PERFECTIONNEE, PLUS PUISSANTE
ALLOCATIONS D'ECHANGE TRES ALLECHANTES
Votre dépositaire exclusif "Oldsmobile" et "Envoy"
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

PAGE 4

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, VENDREDI 26 MAI 1961 — No 187

Une charte de l'éducation

Ce que le ministre de la Jeunesse a appelé "la grande charte de l'éducation pour le Québec" est un ensemble de projets de loi dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. De l'aveu même de M. Paul Gérin-Lajoie, le programme qu'il propose peut paraître ambitieux, mais il demeure néanmoins bien en-deçà de nos besoins actuels et futurs.

Sans entrer ici dans le détail des mesures qui viennent d'être soumises à l'Assemblée législative, il y a lieu de noter qu'elles ne constituent pas une réforme de l'enseignement proprement dit, c'est-à-dire des programmes. Cela viendra sans doute plus tard, lorsque la commission royale que le gouvernement vient de créer aura terminé son enquête et fait ses recommandations. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'est pas question, pour l'instant, de modifier la composition et la structure du Conseil de l'Instruction publique ni de changer le mode d'administration des écoles. Cela aussi viendra plus tard. Et c'est dire, avec M. Gérin-Lajoie, qu'il reste encore beaucoup à faire.

Ce que le ministre appelle la charte de l'éducation consiste surtout en une injection de sang nouveau par l'aide financière que le gouvernement apportera à tous les paliers de l'enseignement et, principalement, à la formation du personnel enseignant. C'est évidemment par là qu'il fallait commencer.

Car si l'on veut qu'un plus grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles poursuivent leurs études au-delà du stade primaire, il faudra nécessairement plus d'écoles et de collèges, plus de classes dans chaque institution. Et si l'on veut que l'enseignement soit non seulement prolongé, mais amélioré, il faudra un plus grand nombre d'instituteurs et d'institutrices et il est nécessaire que le personnel enseignant reçoive une meilleure formation professionnelle.

Cela fait de l'école normale la clé de tout notre système d'enseignement à tous les degrés.

Or, il n'y avait pas jusqu'ici assez d'écoles normales dans la province pour la formation d'instituteurs et d'institutrices de l'enseignement primaire et primaire supérieur. Il n'y en avait surtout pas assez pour la formation du personnel de l'enseignement secondaire où l'empirisme et le dévouement ont trop longtemps tenu lieu de compétence vraiment professionnelle. Et malgré le dévouement des prêtres et des religieux, il n'y avait pas, au secondaire, assez de professeurs de carrière ayant une solide formation professionnelle et il y avait toujours l'inévitable conflit entre les besoins du ministère et ceux de l'enseignement.

L'aide financière du gouvernement prendra la forme de subventions accrues, de bourses d'études et d'allocations scolaires. Cela permettra de rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à quinze ans d'abord, puis jusqu'à seize ans lorsque le personnel enseignant sera suffisamment nombreux.

Qu'il faille ainsi procéder par étapes pour rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à seize ans, cela démontre le besoin criant d'écoles et d'instituteurs. Mais, heureusement, cela n'empêchera pas de rendre gratuits l'enseignement et les manuels jusqu'à la onzième année du primaire supérieur et jusqu'à la versification au secondaire. Et les commissions scolaires, qui seront désormais élues par tous les parents au lieu de l'être par les seuls propriétaires fonciers, recevront des subventions pour répandre partout le primaire supérieur et les premières années du secondaire afin de décentraliser ce stade important de l'enseignement.

Il faudra, pour cela, généraliser la taxe sur les ventes au détail, ce qui était d'ailleurs prévu et accepté d'avance par la population.

C'est donc un excellent début auquel tout le monde applaudira. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Ce n'est qu'un début et il reste encore beaucoup à faire.

L'optimisme ne manque pas

De bien belles perspectives sont ouvertes à l'utilisation de l'énergie atomique pour la production de l'électricité, au Canada, s'il faut en croire les calculs de l'Association nucléaire canadienne. Ne prévoit-elle pas, dans un mémoire présenté à un comité de la Chambre des communes, que les investissements consacrés à la construction de centrales électriques nucléaires atteindront les quatre milliards de dollars en 1980, c'est-à-dire en un peu moins de vingt ans ?

Ce serait là un développement étonnant pour une nouvelle source d'énergie découverte il y a relativement peu d'années et dont l'emploi ne paraît pas encore avoir dépassé le stade des expérimentations. Les capitaux investis devraient alors s'élever à $200,000,000 par an, en moyenne, ce qui est beaucoup et supérieur aux placements effectués de ce temps-ci. Il faudrait accélérer grandement les investissements plus tard pour que les prévisions de l'Association correspondent en 1980 à la réalité.

Le principal handicap de l'utilisation de l'énergie nucléaire, en ce qui regarde la fourniture d'électricité, réside dans son prix de revient. Malgré toutes les recherches des savants et des techniciens on n'a pas encore réussi à le ramener à un niveau qui permettrait aux centrales atomiques de concurrencer les centrales hydrauliques et thermiques. Et tant qu'on ne sera pas parvenu à surmonter cet obstacle l'emploi de la nouvelle source d'énergie se trouvera paralysé. Ce n'est pas pour une autre raison qu'en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis on ne progresse pas dans cette voie actuellement aussi rapidement qu'on l'escomptait il y a une demi-douzaine d'années.

Il faut dire que pour une bonne partie du Canada le recours à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité ne présente guère un aspect intéressant parce qu'on y possède de surabondantes réserves de forces hydrauliques, pourvoyeuses de courant électrique à très bon marché. Ailleurs, en Ontario par exemple, il demeure toujours plus économique de construire des centrales thermiques; on y construit, il est vrai, une centrale nucléaire, mais à titre expérimental seulement, et avec l'appui du gouvernement fédéral.

Il reste que le Canada est en excellente position pour tirer parti de l'énergie nucléaire, dès que l'on aura réussi à rabaisser son coût de revient, dans le cas de l'électricité, à un prix abordable, comparable, sinon inférieur, à celui des autres sources d'énergie. C'est même ce qu'attend impatiemment notre industrie de l'extraction de l'uranium, obligée de ralentir fortement sa production parce que les débouchés lui font défaut, depuis que les Etats-Unis ont cessé d'être ses clients.

Marius GIRARD



LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Une polémique déplorable

Monsieur le Rédacteur,

J'ai trouvé peu intéressante la lettre de Marie-Laure, mais comme elle a soulevé l'ire bien compréhensible de Canadiens français et des Français surtout, je me permets de la commenter.

D'abord pour dire aux Français et aux étrangers que les Canadiens français n'ont pas tous les idées de Marie-Laure, et que la plupart, pour ne pas dire presque tous ceux qui ont visité la France, désirent y retourner. Pour ma part, je l'ai quittée avec regret.

Maintenant j'aimerais poser quelques questions. Tout d'abord, pourquoi Marie-Laure dit-elle que la France est le pays qui l'a le plus déçue avec ses charmantes vieilleries ?

N'y en a-t-il pas autant, en Italie, de ces vieilleries ? Et puis, qu'entend-elle donc par vieilleries ? S'agirait-il par hasard de Chartres et de ses vitraux, de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, du Louvre, ou encore des châteaux de la Loire qui sont une féerie, le soir, avec leur illumination ?

Vraiment, si cette pauvre Marie-Laure est restée insensible à tant de beauté, parce qu'il lui a fallu payer un peu plus cher qu'elle ne le pensait pour ses repas, ou parce qu'elle n'a pas vu autant de femmes chics qu'elle l'aurait voulu, eh bien ! qu'elle n'aille plus dépenser son argent outre-mer.

Qu'elle se borne tout simplement à faire des pique-niques à l'île Sainte-Hélène. Qu'elle évite même d'aller à Québec, car là aussi il y a des vieilleries.

Elle est peut-être contente de la polémique qu'elle a soulevée, sans penser (à moins que cette perspective ne l'ait réjouie d'avance) qu'elle pouvait déclencher un échange de mots aigres-doux entre Français arrivés depuis peu au Canada et nous, Français arrivés depuis trois cents ans.

Chagrinée

Tous y auront leur profit

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu tant de diatribes entre les "cousins" de langue française, j'ai une proposition concrète à présenter. Créons un fonds de "l'immigrant mécontent". Ce fonds serait alimenté par l'argent mis de côté pour des voyages en Europe par des touristes canadiens ayant lu Marie-Laure. En profiteraient tous les immigrants pressés de rentrer chez eux.

Quelques chômeurs pourraient s'occuper de l'administration; les autres sans-travail reprendraient leur place enfin libérée. Quant au mode de remboursement, d'autres intelligences que la mienne y pourvoiront, car je ne veux fournir que l'idée.

Si la demande dépasse l'offre alors, messieurs, mesdames, il vous faudra patienter encore quelques années.

Si l'offre dépasse la demande (il faut penser à tout, n'est-ce pas ?), il existe de nombreux services sociaux (dont les adresses figurent dans les Courriers du Coeur) qui seront heureux d'en profiter.

Bon voyage à tous ... et à bientôt.

Encore un anonyme

Bravo !

Monsieur E. C. Gill, Président
La Cie d'Assurance Canada Life
Siège social,
Toronto, Ontario.
Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre brochure intitulée "Cent quatorzième rapport annuel", 1960.

Plusieurs compagnies d'assurances me font parvenir leur rapport annuel respectif, mais il me fait plaisir de vous avouer que je n'en ai jamais parcouru aucun avec autant d'intérêt.

La présentation soignée, les tableaux comparatifs, la correction des termes et la photographie remarquable en font un document fort intéressant à lire et même à conserver. Le tout est rédigé dans un français très juste, dépourvu d'anglicismes, ce qui est assez rare dans la majorité des publications de ce genre.

Toutes nos félicitations pour ce magnifique effort "d'entente cordiale". Puisse-t-il servir d'exemple à ces nombreuses entreprises commerciales et industrielles qui lancent sur le Québec une publicité souvent tapageuse, mais rarement appropriée au caractère particulier de notre province.

Gaston Guay,
10635, rue Tolhurst,
Montréal.

Séparatisme

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous mon opinion sur tous ces mouvements séparatistes, Laurentiens et compagnie, dont on entend parler depuis quelque temps ? Se serait la chose la plus stupide qui pourrait arriver à notre population du Québec, si notre province votait pour une république indépendante.

J'ai la certitude que tous ceux qui ont voté à 45% dans votre sondage pour l'indépendance, s'ils avaient réfléchi tant soit peu et regardé l'autre côté de la médaille, leur vote aurait été tout autre. Il n'y en aurait peut-être pas eu 10% qui auraient voté pour la séparation de notre province du reste du pays.

Voici à peu près ce qui adviendrait si la province de Québec devenait république indépendante.

D'abord le dictateur qui se proclamerait le chef de ce nouvel Etat s'empresserait de saisir toutes les grandes industries, les banques, la finance, le commerce, les mines, enfin tout ce qui a été établi et financé par les capitaux étrangers. Il saisirait tout à la Fidel Castro, avec l'intention d'en faire profiter la population de la nouvelle république. Mais il s'apercevrait peu après que nous n'avons pas les moyens nécessaires et les capitaux voulus pour mettre en valeur toutes ces richesses au seul profit de notre population, parce que les capitaux et les marchés nous seraient coupés de toutes parts.

Et alors que notre nouvelle république tomberait au rang des petits pays pauvres, très pauvres même, le standard de vie de notre population descendrait au plus bas niveau ; nos ouvriers spécialisés, qui gagnent aujourd'hui de $2 à $3 l'heure, seraient obligés de travailler pour 30 et 40 cents l'heure ; ce serait le marasme complet, le chaos et la révolution.

Alors il ne nous restera qu'à nous intégrer aux Etats-Unis et former un autre Etat américain, ou bien à faire appel à la Russie, à l'exemple de Cuba, et notre population serait mûre pour le communisme.

Si la radio, la TV, ainsi que tous nos journaux aiment vraiment leur province et leur pays, ils devraient unir tous leurs efforts pour combattre et faire disparaître cette folie du séparatisme, folie qui fait beaucoup plus de tort que de bien à notre province et à notre pays.

Vrai patriote

Ça bouge au pays du Québec

Monsieur le Rédacteur,

Maintenant que Me Aubut a qualifié les trois mouvements séparatistes du Québec de traîtres, il serait intéressant de savoir son opinion sur la question d'un drapeau et d'un hymne national distinctement canadiens.

Il me semble que les tirades de Me Aubut sentent le royalisme; j'espère que je me trompe.

Je ne suis pas 100 pour cent d'accord avec ces mouvements séparatistes, mais je sympathise avec eux sur bien des points. Primo : on essaie de noyer la race canadienne-française avec des flots d'immigrants depuis une décennie. Secundo : quand nous, les Canadiens français, sommes traités comme de pauvres cousins, en ce qui regarde notre langue et nos traditions, dans notre propre province, la meilleure défense est de passer à l'attaque. Tertio : la représentation des Canadiens français à Ottawa est tellement minime que c'est ridicule. Et si vous réussissez à décrocher une situation avec le service civil fédéral, ayez soin de mettre un "Mc" ou un "Mac" avant votre nom, sinon vous n'irez pas loin. J'en sais quelque chose; et n'oubliez pas de parler un anglais impeccable.

Me Aubut, je ne crois pas que vous irez très loin avec votre petite révolution, pas plus que les mouvements séparatistes. Mais en faveur de ces derniers, il faut dire que ça commence à bouger au pays du Québec.

Vétéran aussi

Ce ne serait pas un désastre

Monsieur le Rédacteur,

Qu'est-ce que c'est cette Amicale du Royal 22e Régiment qui condamne les séparatistes? Et ce colonel Mackay qui prétend parler au nom de Son Excellence le général Vanier, gouverneur général du Canada? Et ces hommes qui se disent porte-parole de "10,000 militaires"?

Je n'étais pas un séparatiste, mais après avoir lu ces élucubrations je le suis devenu. Je crois que si ces gens prenaient les armes ils se rendraient compte que le camp adversaire serait composé de plusieurs de leurs amicalistes. Quelle absurdité de croire que l'opinion des membres de cette Amicale est celle des Canadiens français !

La séparation de la province serait selon vous un désastre. Plusieurs ne sont pas de cet avis et je suis sûr que si l'occasion se présente vous verrez comme les Canadiens français sont unis lorsqu'ils luttent pour une cause qui leur donne même un mince espoir de pouvoir s'identifier. Notre province est très riche, et si ce mouvement est bien dirigé et un programme politique adéquat est présenté vous vous verrez obligé, ainsi que quelques-uns de vos confrères, de déménager vos pénates ailleurs. Croyez-moi, si jamais vous avez conduit des hommes, cette fois vous devrez vous contenter d'être spectateur seulement. Dites-moi, d'où vient ce nom de Mackay ?

Un ancien du Vingt-deuxième

Un patriote proteste

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de prendre connaissance, dans La Presse du 19 mai, des sottes paroles d'un groupe de l'Amicale du Royal 22e Régiment.

Ce sont des propos d'hommes qui seraient, sont et ont été prêts à se faire tuer pour la "mère-patrie", l'Angleterre. S'ils ne sont pas satisfaits du mouvement d'indépendantisme des Québecois, qu'ils s'exilent s'ils le veulent, qu'ils nous débarrassent. L'un de leurs officiels s'est même risqué à dire qu'ils prendraient les armes contre nous. Qu'ils les prennent et ils auront affaire à nous, eux aussi. Ce sont des traîtres à leur patrimoine français, s'ils osent lever la main sur nous qui aspiront à notre indépendance.

Ceux qui s'opposent à nos aspirations, sont les mêmes qui travaillent pour les "têtes carrées" et qui ont intérêt à exploiter leurs frères français.

Je félicite La Presse pour ses articles consacrés à notre indépendance; je les collectionne tous. Continuez, je suis de tout coeur avec vous, et vous faites preuve de patriotisme.

Patriote québecois.

On demande des avions

Monsieur le Rédacteur,

Monsieur le ministre de la Voirie aurait-il la gentillesse de nous fournir des avions pour atterrir sur le terrain de l'hôpital du Sacré-Coeur ? Vu la lenteur des travaux en cours nous ne sommes pas près d'en voir la fin.

Que l'on pense donc aux visiteurs, à la quantité d'employés de ce grand hôpital qui doivent s'y rendre pour leur travail : cela devient tout un problème.

S.S.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement ... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Qui sème la graine du séparatisme?

Vous vous demandez comment il se fait qu'il existe des mouvements d'indépendance et de séparatisme dans les milieux canadiens-français ? Avez-vous lu en première page de LA PRESSE de jeudi de cette semaine l'information concernant l'ostracisme du français au bureau de la rue De Lorimier du ministère fédéral des Travaux publics ? Vous aurez là la réponse à votre question.

Le plus grave en cette affaire, c'est la conduite insensée du chef de bureau. Nanti d'un nom français qu'il prononce à l'anglaise, il renie sa langue et impose l'anglais à ses dizaines d'employés tant pour l'expédition des affaires dans le bureau même entre membres du personnel que dans la correspondance destinée à l'extérieur. Il n'est pas de plus fanatique que celui qui passe dans le camp adverse.

Cete façon d'agir est le comble de l'absurdité. Imagine-t-on à Toronto un Canadien français qui exigerait que ses subalternes ne parlent que le français entre eux et ne répondent aux lettres que dans cette langue ! Ce serait un tollé formidable ! Eh bien, l'attitude du chef de bureau de la rue De Lorimier n'a pas plus de bon sens.

Le ministère des Travaux publics approuve-t-il cette tactique ? La tolère-t-il ? D'ailleurs, ce ministère vient de se rendre coupable d'une autre stupidité: un fonctionnaire anglophone a donné un cours sur la prévention des incendies aux employés assignés au chauffage et à l'entretien des édifices du ministère dans la province de Québec. Sur 125, il y en avait 115 de langue française. Bon nombre n'y ont compris goutte.

Le ministère des Travaux publics n'a pas fait preuve de la logique de cette société de gaz de Toronto, qui publiait récemment en quatre langues — elle oubliait le français, elle aussi — une annonce touchant l'usage de ce combustible. Comme il s'agit d'un élément dangereux, elle voulait être bien comprise des consommateurs italiens, allemands, russes, etc. La responsabilité des chaudières dans des édifices administratifs est également grande. Il ne faut pas prendre de risque avec le feu. Il importe que les employés aient aussi bien compris.

Que les services fédéraux continuent à ignorer l'usage du français, qu'ils le bannissent et l'ostracisent dans la province même de Québec, mais que personne ne s'étonne ensuite qu'il y ait à Montréal, à Québec et ailleurs dans le reste de la province des protestataires, des mécontents, des indépendants, des séparatistes. Qui donc crée ce malaise ?

Alfred AYOTTE

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Echos du discours Butler

par **Rod CURRIE**

Le discours que le secrétaire de l'Intérieur de Grande-Bretagne a prononcé à Madrid semble avoir fait sourciller les Anglais non pas tant à cause de son contenu qu'à cause de l'endroit, de la date et de l'orateur lui-même.

M. R. A. Butler, qui est actuellement en vacances en Espagne avec son épouse, avait pris la peine de dire avant son départ qu'il ne s'attendait pas de prononcer de discours.

Alors que le secrétaire de l'Intérieur était à Madrid, le ministre des Affaires extérieures d'Espagne, M. Fernando Castiella, a donné une réception en l'honneur des Butler à qui il a fait un chaleureux accueil, comptant sans doute que son invité lui rendrait la réciproque.

Mais M. Butler, ayant improvisé son discours après avoir signalé que sa visite en Espagne revêtait un caractère strictement privé, décida de traiter des relations de l'Espagne avec l'Ouest.

Selon la version espagnole officielle, M. Butler aurait déclaré "qu'il était sincère en affirmant de nouveau l'idée qu'il avait toujours préconisée, à savoir que l'Espagne devrait être réintégrée dans le monde occidental".

Le parti travailliste anglais a immédiatement annoncé qu'il réclamera de la part du premier ministre, M. Harold Macmillan, une explication au sujet des commentaires formulés par M. Butler et ce, dès que le Parlement se réunira de nouveau, soit mardi. M. Denis Healy, spécialiste de l'Opposition dans les questions d'affaires extérieures, a formulé les commentaires suivants au sujet du discours de Butler: "Sa déclaration est choquante, mais non surprenante".

Pour sa part, le gouvernement n'a formulé aucun commentaire.

L'aspect le plus étrange du discours Butler, c'est précisément qu'il a été prononcé quelques jours à peine avant la visite officielle que doit faire en Espagne le ministre des Affaires extérieures de Grande-Bretagne, Lord Home. Que le secrétaire à l'Intérieur, qui est en vacances, se permette de voler la vedette au ministre des Affaires extérieures, semble être indiscret à plus d'un observateur, c'est le moins qu'on puisse dire.

Si M. Butler voulait simplement proposer que l'Espagne soit admise au sein de l'OTAN, il ne s'est pas exprimé clairement. Mais il est possible que, tout en déplorant le fait que l'Espagne ait été gardée à l'écart de la vie internationale, il ait voulu faire allusion au boycottage diplomatique dont ce pays a été victime durant les années qui ont suivi la guerre civile.

Les puissances occidentales ont modifié leur attitude depuis cette époque et aujourd'hui, l'Espagne fait partie des Nations unies et de l'Organisation de coopération économique européenne.

Toutefois, la nature autoritaire du gouvernement Franco a toujours constitué un obstacle à la participation de l'Espagne aux organismes politiques européens. Quelques-uns des pays de l'OTAN, sinon tous, considéreraient avec mépris toute suggestion voulant que l'Espagne soit admise au sein de l'OTAN, sous prétexte que le gouvernement totalitaire espagnol ne pourrait honnêtement s'engager à "renforcer les institutions libres", ainsi que l'exige un principe fondamental du Traité de l'Organisation de l'Atlantique Nord.

Par contre, le Portugal, autre pays gouverné par un dictateur, en fait déjà partie.

Le but de la visite officielle de lord Home à Franco n'a jamais été divulgué et les travaillistes s'y sont violemment objectés.

SERVICE PRESSE-CANADIENNE

Tempête à Londres

LONDRES. — M. Richard Butler, ministre britannique de l'Intérieur, avait accepté qu'un résumé des discours prononcés par lui-même et par le ministre espagnol des Affaires étrangères au cours du "dîner privé" de samedi soir à Madrid fût remis à la presse, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du Foreign Office.

Les remarques de M. Butler sur l'"incorporation de l'Espagne au monde occidental", interprétées par certains comme un plaidoyer en faveur de l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, ont provoqué une tempête à Londres notamment dans les milieux travaillistes et libéraux où l'on reste farouchement opposé au régime franquiste.

Le porte-parole du Foreign Office a souligné qu'il ne ressortait pas du résumé publié que M. Butler ait préconisé l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN et l'on précise de source autorisée que la Grande-Bretagne n'envisage pas de prendre l'initiative d'une telle proposition.

Dans certains milieux bien informés on estime que les déclarations de M. Butler visaient l'éventuelle entrée de l'Espagne dans l'Association Européenne de libre-échange. Considérée comme principale adversaire de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, M. Butler aurait tenu à montrer aux "Six" que le gouvernement britannique disposait en Europe sur le plan économique de plusieurs cordes à son arc.

Enfin, on apprend dans les milieux proches de Whitehall que les déclarations de M. Butler feront l'objet d'un entretien qu'auront M. Macmillan, premier ministre, et lord Home avant le départ de ce dernier pour Madrid et Lisbonne.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Le voyage de lord Home

LONDRES — Rarement voyage à l'étranger d'une haute personnalité britannique aura suscité autant de polémiques et d'appréhensions que celles provoquées par les visites officielles que doit effectuer lord Home, ministre des Affaires



étrangères, en Espagne et au Portugal. L'annonce de ces visites avait déjà été accueillie avec hostilité par l'opposition travailliste, en raison, en ce qui concerne le Portugal, de la politique du président Salazar en Angola et, en ce qui concerne l'Espagne, de la haine persistante qu'éprouvent les travaillistes pour le régime franquiste.

Les terribles événements de ces derniers temps en Angola, d'une part, et la tempête politique soulevée par les déclarations de M. Richard Butler à Madrid, d'autre part, ont apporté de nouveaux arguments à ceux qui s'opposent à de nouveaux contacts étroits avec "les deux dictateurs".

"Il est certain, écrivait ce matin le TIMES, que lord Home parlera au nom de l'opinion britannique tout entière lorsqu'il insistera pour que le gouvernement portugais adopte un plan de réformes en Angola allant au-delà des mesures de répression" En revanche, il est exclu que lord Home demande au général Franco de "libéraliser" son régime. La Grande-Bretagne s'est en effet résignée à accepter le régime franquiste —comme d'autres régimes "dictatoriaux" dans le monde—et a même redoublé les efforts visant à entraîner l'Espagne dans les organisations occidentales. C'est ainsi qu'elle a joué un rôle important dans l'admission de l'Espagne à l'ONU et à l'O.E.C.E. et qu'elle l'accueillerait volontiers au sein de l'A.E.L.E. Elle espère en outre augmenter ses exportations à destination de ce pays. Mais on assure à Whitehall qu'il ne sera pas question à Madrid de l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN.

Réserve de la presse suisse

GENEVE — C'est dans leurs pages intérieures que les journaux genevois ont relaté, sans commentaires, l'arrivée du G.P.R.A. à Genève. Seule, la GAZETTE DE LAUSANNE publie la nouvelle en première page, écrivant notamment, sous la signature de Ch. H. Favrod : "Il faut s'attendre à des décisions spectaculaires pour cette journée d'ouverture. Non seulement les cinq ministres du G.P.R.A. détenus passeront alors du régime de forteresse à celui de la résidence surveillée, mais le gouvernement français semble décidé à annoncer, pour sa part, la trêve des combats. Ce cessez-le-feu-là doit entraîner l'autre et démobiliser les esprits, dans une Algérie où la passion devient redoutable".

Lieu de rencontre des réunions internationales, Genève ne manifeste aucune curiosité particulière à l'égard de ses nouveaux hôtes.

Pour les Suisses, le G.P.R.A. est un peu une délégation de plus parmi tant d'autres délégations qui occupent leurs plus beaux hôtels. Ils lisent pourtant un peu plus leurs journaux, où la rubrique de l'Algérie est devenue quotidienne. Pour les autorités helvétiques, le problème de la sécurité reste primordial. Aux mesures prises sur terre s'ajoutent, depuis ce matin, des mesures lacustres.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement

Sujet immédiat: la préparation des professeurs à l'enseignement secondaire

— Mgr A.-M. Parent

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Mgr A.-M. Parent, a déclaré hier que l'une des premières questions qui seront étudiées par les commissaires touchera la préparation des professeurs pour l'enseignement secondaire. C'est d'ailleurs le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, qui a exprimé le voeu que cette question reçoive une attention immédiate.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à l'occasion de la 2e réunion plénière des commissaires depuis qu'ils ont été assermentés, Mgr Parent a lancé un appel à la collaboration des institutions et des individus "dans le travail important et très périlleux que la commission entreprend".

Les commissaires s'attendent à recevoir un minimum de 200 mémoires ou rapports. De l'avis de certains, ce chiffre peut même dépasser 300. Pendant que les associations et institutions préparent leurs mémoires, la commission fera exécuter par des experts certains travaux de recherche de base.

"Nous siégerons dans toutes les villes universitaires, en acte ou en puissance, a souligné Mgr Parent. Nous avons du pain sur la planche, car, d'ici à ce que nous commencions à recevoir les mémoires, nous devrons relire les nombreux documents qui ont été publiés sur l'éducation ces dernières années."

Au cours de la séance de l'après-midi, les commissaires devaient prendre connaissance des huit projets de loi sur l'éducation déposés en Chambre hier matin par le ministre de la Jeunesse. Le président a émis l'opinion que cette nouvelle législation est de nature à orienter les premiers travaux de la Commission.

Appel pressant

Voici le texte du communiqué remis aux journalistes présents à la conférence de presse :

"Le président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Mgr A.-M. Parent, désire lancer un appel pressant aux associations, aux institutions et même aux individus qui sont intéressés de quelque façon que ce soit aux problèmes de l'éducation et de l'enseignement dans la province de Québec. Il espère que tous les groupements et même tous les individus voudront bien l'aider à remplir totalement sa mission.

"A cette fin, il est du devoir de tous de songer immédiatement à la préparation de mémoires, de rapports ; bien plus, il convient de ne pas dif-

Voir MGR PARENT en page 20



APPEL PRESSANT A LA COLLABORATION — Mgr A.-M. Parent, président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, a lancé hier un appel pressant à la collaboration des institutions et des individus pour le succès des travaux de la Commission. De gauche à droite : M. Gérard Filion, vice-président de la Commission, Mgr Parent, et la Révérende Soeur Marie-Laurent-de-Rome, des Soeurs de Ste-Croix, membre de la Commission.

Défection de professeurs de l'enseignement spécialisé?

Le Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel a siégé, hier, à Montréal, au milieu de rumeurs selon lesquelles des professeurs de certains Instituts de technologie et d'écoles de métier ne voudront pas signer de nouveaux contrats de travail si la question des salaires n'est pas réglée d'ici peu.

Nous avons appris qu'un premier rapport partiel a été ou sera remis ces jours-ci au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, par les membres du Comité d'étude. Ce premier rapport traiterait des augmentations de salaires à accorder au personnel enseignant des écoles professionnelles, augmentations qui ont été réclamées par plusieurs des groupes qui se sont présentés devant le Comité depuis le début des séances publiques.

Le ministre doit adresser la parole, demain après-midi, à l'occasion de l'inauguration officielle de l'Institut de technologie Laval, dans le nord de la rue St-Hubert, et plusieurs croient qu'il abordera cette importante question.

Le problème de la rémunération du personnel enseignant a été rapidement abordé, hier après-midi encore, quand la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal a présenté son mémoire au Comité.

La Commission scolaire commence par démontrer dans son mémoire que la santé économique de notre province est en fonction de l'importance en nombre de nos ouvriers spécialisés. Etant donné que seulement 30% des emplois ne requièrent pas la spécialisation et que ce pourcentage a même tendance à diminuer, le besoin d'un enseignement professionnel et technique est d'autant plus important.

Le mémoire signale que les adolescents de langue anglaise sont fortement défavorisés sous ce rapport, les écoles à leur disposition étant trop peu nombreuses et situées en général loin des districts où la population de langue anglaise est dense. Ils ont, en tout cas, beaucoup moins d'avantages que leurs concitoyens de langue française, dit le mémoire qui demande que cette situation soit corrigée.

Pour avoir des écoles de métiers ou de technologie, il faut des professeurs et des professeurs, on ne pourra en recruter avec les échelles de salaires actuellement en vigueur. La Commission scolaire se prononce en faveur d'un rajustement immédiat.

La Jeunesse rurale catholique a également présenté un mémoire dans lequel elle demande l'amélioration du système d'orientation scolaire et professionnelle chez les ruraux. Elle demande des cours d'études adaptés à l'esprit des ruraux et demande qu'on revalorise la profession d'aide familiale, profession qui répond à un très grand besoin des familles.

Parents d'élèves à Québec?

Pourquoi Québec retarde-t-il à verser la subvention qu'il a promise au Collège St-Denis?

Il est impossible actuellement d'obtenir des commentaires du Collège Saint-Denis — l'unique collège classique à direction laïque de la province — sur les difficultés qui menacent son existence. Les autorités observent "de Conrart le silence prudent". On sait cependant que les parents des élèves songent à intervenir à nouveau et à envoyer une délégation à Québec pour demander au gouvernement de verser sans tarder davantage la subvention extraordinaire de $21,725 qu'il a promise, si des démarches en se sens effectuées encore hier dans la Vieille Capitale ne donnent pas les résultats escomptés.

Les parents des 100 élèves du collège ne cachent pas le souci que leur cause la situation intenable des professeurs qui résulte du retard, à leurs yeux inexplicable, du gouvernement québécois à verser cette subvention. On peut dire que c'est le salaire de ces professeurs que Québec retient.

En pleine période d'examens, le maintien d'un pareil état de choses provoque des commentaires particulièrement vif de la part des parents.

Ceux-ci ont consenti à payer des frais scolaires particulièrement élevés pour permettre à cette institution de dispenser un enseignement d'une qualité reconnue universellement. Saint-Denis est affilié à l'Université de Montréal comme collège classique régulier et comme collège classique spécial.

On n'est guère porté à lui reprocher d'avoir besoin d'une subvention spéciale, lorsque l'on songe qu'il a longtemps été, uniquement parce qu'il est une institution laïque, victime d'une discrimination qui lui refusait le bénéfice des subventions régulières prévues pour les collèges à direction cléricale et qui ne se faisait pardonner que par des octrois spéciaux à divers intervalles.

Saint-Denis a déjà reçu, depuis que ses difficultés sont devenues publiques, un montant de $11,625 à titre de subvention régulière, donc distincte de la subvention spéciale de $21,725 promise par M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse. Des arrérages de salaire étaient déjà dus aux professeurs. Les $21,725 n'étant pas encore versés par Québec, ces professeurs ne sont pas plus avancés qu'avant et travaillent actuellement sans traitement ni les moyens de subsistance que devrait leur procurer leur travail.

Des parents ont songé à suggérer qu'une banque avance ce montant de $21,725. La banque serait remboursée lorsque le gouvernement provincial se déciderait à effectuer le versement de la subvention.

Sans parler des difficultés que pourraient présenter une telle transaction, d'autres parents ont fait remarquer que celle-ci ne ferait qu'aggraver l'"injustice" des tergiversations du gouvernement en réduisant le montant déjà insuffisant de la subvention promise, de tous les frais inhérents à

Voir ST-DENIS en page 20

Pièces et morceaux disjoints ne suffisent plus en 1961

Le mot d'ordre en éducation: coordination, planche de salut

par Gaston DUGAS

Les éducateurs, quel que soit le niveau où ils enseignent et quelles que soient leurs divergences d'opinions sur tel ou tel problème particulier, n'auront probablement pas de peine à s'entendre sur les grandes réformes à réclamer devant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

Quatre d'entre eux, représentant des secteurs différents de l'enseignement, n'ont pas eu de peine à le démontrer hier soir. En tirant les conclusions du débat organisé par la section Meilleur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Esdras Mainville a rallié tous les esprits :

"Le régime des pièces et des morceaux mal articulés les uns avec les autres a pu suffire tant bien que mal dans notre ancienne société, a dit le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Mais tout cela est maintenant dépassé par l'industrialisation, par notre économie technique, par le transfert de la population vers les villes, par la multiplication des modes de vie, toutes choses dont on a vivement senti la présence dans le Québec depuis la fin de la dernière guerre. Il nous faut repenser et reconstruire notre régime social et, à l'intérieur de ce régime social notre système d'éducation : surtout notre système d'éducation qui conditionnera la société de demain".

Cette conclusion a d'autant mieux été accueillie que M. Abel Gauthier, professeur à l'Université de Montréal, venait de réclamer l'établissement d'un système d'enseignement cohérent, et partant de la redéfinition et de la restructuration de notre enseignement secondaire.

Avant lui, trois autres éducateurs avaient réclamé des mesures susceptibles de transformer "les pièces et les morceaux", dont M. Mainville devait parler, en une entité où l'enfant pourrait plus normalement progresser. Ces éducateurs étaient: M. Aimé Nault, président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal; l'abbé Jean-Paul Charbonneau, directeur des sections classiques à la Commission des écoles catholiques de Montréal; et Jacques Beauchamp, conseiller pédagogique à la CECM. Sans compter le P. Alfred Lavallée, C.S.C., président de l'Association d'éducation du Québec qui, en sa qualité de modérateur à la réunion d'hier soir, n'a pas manqué d'exprimer ses idées personnelles sur les problèmes des collèges classiques.

Nous sommes empêtrés dans la confusion

Pour M. Gauthier, il faut d'abord distinguer soigneusement les niveaux d'enseignement, si nous voulons sortir de la confusion où nous nous sommes empêtrés. Dans une région où existe un système bien défini, a-t-il dit, l'Université commence après le secondaire, c'est simple et aussi très clair. Chez nous, c'est moins simple et aussi moins clair, car nous avons au moins deux systèmes: le secondaire public qui tend à libérer les élèves après 11 ans d'études, et le clollège classique, qui les libère après 15 ans. Personne ne semble s'inquiéter par la suite des universités qui doivent établir des programmes.

En principe, une solution simple se présente à l'esprit: mêmes programmes dans les deux secteurs, dont la responsabilité est confiée à une seule autorité: ensuite l'université.

S'accordant en cela avec MM. Nault et Beauchamp de même qu'avec l'abbé Charbonneau, M. Gauthier préconise une refonte des programmes élémentaires pour que le cours soit condensé et puisse se faire en six ans au lieu de sept. On pourrait ainsi retourner à nos premières sources, la France, et offrir un cours d'études secondaires qui se terminerait après 13 ans d'études (et non pas 12 comme en France, à cause de certains facteurs locaux, comme l'obligation d'apprendre l'anglais).

Voir M. MINVILLE en page 20

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

L'organe qui excite l'"appétit de boire"

Dr Wilfrid LeBLOND

Il s'agit encore des amygdales; ces deux glandes de l'arrière-bouche, dont la nature nous gratifie normalement à la naissance. Comme "ganglions" normaux et sains, elles jouent un rôle, dans l'immobilisation des microbes, poussières irritantes et autres, qui pénètrent par la bouche.

L'importance de ce rôle de défense est souvent, et bien illustrée, par le nombre d'amygdales qui "tombent" au champ d'honneur de la lutte antimicrobiennes. Elles sont la troupe d'élite; l'élément de choc, dans le dispositif de la défense organique contre l'infection.

Cependant les Physiologistes nous affirment que l'amygdale remplit, en plus de cela, d'autres fonctions fort importantes, dont une serait celle de maintenir l'appétit normal de boire, ou de faire sentir la "soif"; au sens du "besoin" éprouvé, de consommer la ration quotidienne de liquides, dont l'organisme doit bénéficier, pour fonctionner harmonieusement.

Par **soif** on ne doit pas entendre la sensation pénible d'insassouvissement qu'éprouvent par exemple, certains diabétiques. L'amygdale normale doit donner simplement, l'"appétit" qui vous porte — très agréablement du reste —à boire, les 7 à 8 verres d'eau que chacun doit assurer, comme ration quotidienne, à son organisme.

Quand on rappelle aux gens cette nécessité de boire, chacun se récrie: "Mais ! huit, et même sept verres par jour; c'est impossible ! — J'en bois moins que deux généralement."

Evidemment; les faits sont là pour prouver qu'on ne prend pas régulièrement sa ration d'eau. On est constipé, de mauvaise humeur; on a la figure plus ou moins désembellie par des manifestations cutanées diverses; le dos est souvent "boutonné" . . .

Certes, ces manifestations et ennuis peuvent reconnaitre d'autres causes que l'excès de tempérance vis-à-vis la consommation quotidienne de l'eau; mais on note plus souvent ces états chez les gens qui ne cultivent pas l'habitude de boire, même le minimum d'eau physiologiquement nécessaire. Dans quelle mesure l'"absence" d'amygdales affecte-t-elle cette absence d'appétit à boire; ce sont des "spécialistes de la gorge" qui nous en informent.

Il y a, en effet, entre "spécialistes", un débat qui dure depuis un bon moment déjà quant aux diverses fonctions de l'amygdale. Il n'est pas question, pour nous, de trancher ce débat.

Il sera donné cependant, l'opinion de laryngologistes de réputation bien établie, sur le plan scientifique international ; de "spécialistes" que leurs collègues reconnaissent comme "autorité" en la matière, même si les collègues n'acceptent pas les verdicts de cette autorité.

D'après les professeurs Hofer et Mayer, de la Clinique laryngologique de Vienne (Autriche), d'après le docteur Calderoli, de Bergame (Italie), d'après encore le professeur Von Eichen, de Berlin (Allemagne) — pour ne citer que ceux-là, parmi les mieux connus des Maitres en cette spécialité —, "l'amygdale saine aurait une fonction endocrinienne (fonction de secrétion "interne") importante et multiple."

(Voir : **"Le Trincee clinichee della tonsillectomia"** — Dottore Guido Calderoli, à la Librairie Carrara, Bergame, 1948.)

L'une de ces fonctions c'est d'exciter l'appétit de boire et même de manger.

C'est possiblement par cette stimulation de l'organisme à prendre sa ration liquide quotidienne, que l'amygdale jouerons rôle dans la thermo-régulation de la température du corps humain.

Cette fonction thermo-régulatrice, facteur de santé et aussi de bien-être corporel, nécessite pour sa mise en action dans le corps humain, une certaine quantité d'eau "en réserve" dans les tissus.

Les "sans-amygdales" seraient-il plus "frileux" en hiver; supporteraient-ils moins bien que les personnes normales, les chaleurs de l'été? — Chacun peut, là-dessus, conduire sa propre enquête, et trouver des éléments à se constituer une opinion.





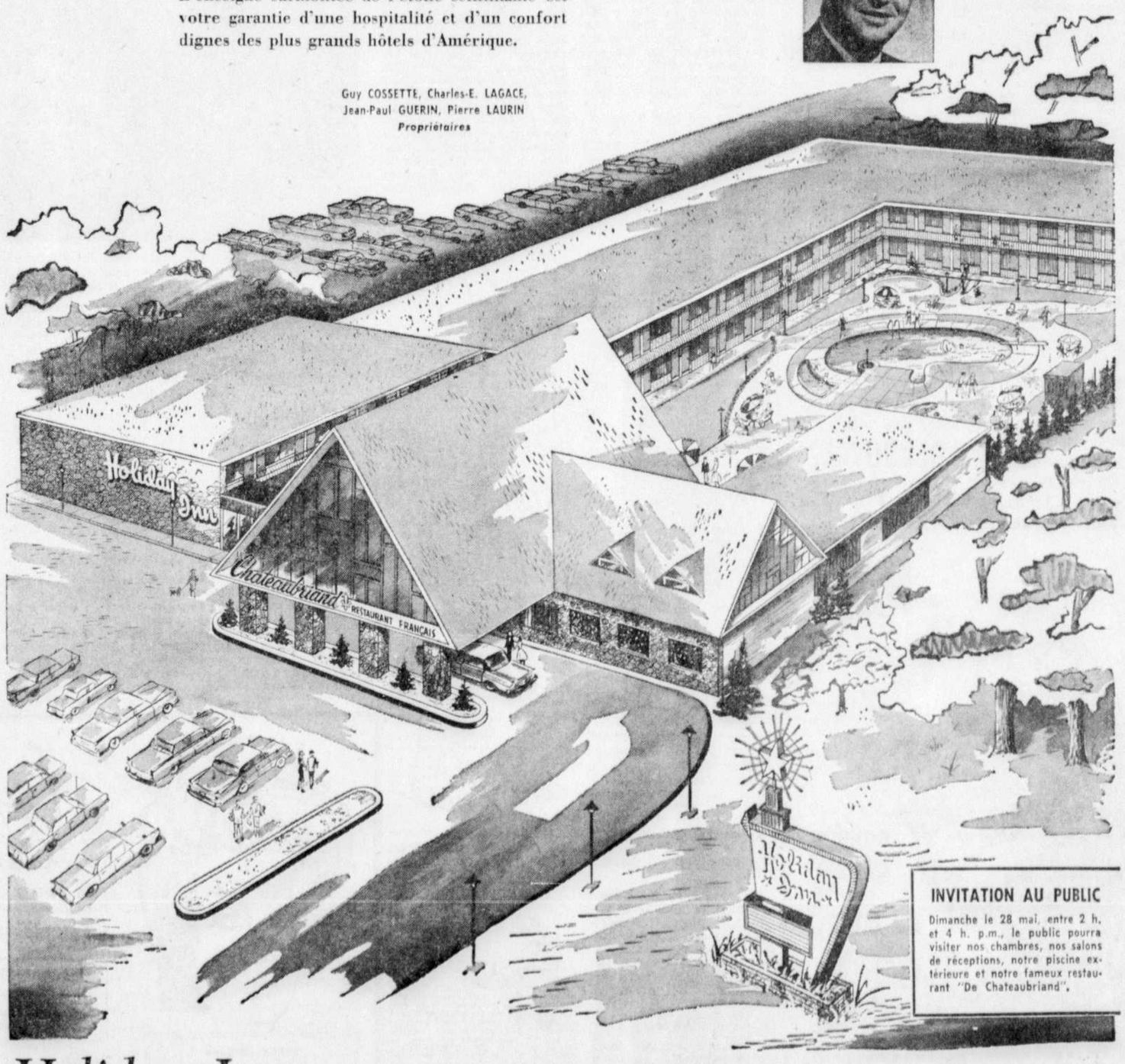


Jour d'inauguration

Pour des centaines de milliers de voyageurs, "Holiday Inn" évoque le souvenir d'un séjour agréable passé dans l'une ou l'autre des deux cents auberges de ce nom à travers les Etats-Unis. Nous inaugurons aujourd'hui le premier de la chaîne internationale des Holiday Inns of America. Nous sommes fiers de faire partie de cette organisation qui s'est taillé une réputation enviable parmi les touristes et les hommes d'affaires du monde entier.

L'enseigne surmontée de l'étoile scintillante est votre garantie d'une hospitalité et d'un confort dignes des plus grands hôtels d'Amérique.

Guy COSSETTE, Charles-E. LAGACE, Jean-Paul GUERIN, Pierre LAURIN
Propriétaires



INVITATION AU PUBLIC

Dimanche le 28 mai, entre 2 h. et 4 h. p.m., le public pourra visiter nos chambres, nos salons de réceptions, notre piscine extérieure et notre fameux restaurant "De Chateaubriand".

Holiday Inn DE MONTREAL — 6036 Côte-de-Liesse — 10 minutes de l'Aéroport International de Montréal — Riverside 8-7822



LA PRINCESSE GRACE CHEZ Mme KENNEDY — Le prince Rainier de Monaco et la princesse Grace ont été les hôtes à déjeuner, mercredi, du président américain et de Mme Kennedy. Ci-dessus, l'ancienne actrice de cinéma cause avec la première dame des Etats-Unis.

Le monde féminin

Dans nos centres de réhabilitation

Un aperçu des techniques de logopédie et d'audiologie

Les étapes de la réhabilitation d'un paralytique cérébral, les techniques audiologiques pour les enfants et l'éducation supérieure chez les sourds: tels furent les principaux sujets à l'étude lors de la 1ère journée du 3e congrès régional de la Société de logopédie et d'audiologie du Québec, lequel débutait hier, à l'hôtel de la Reine-Elizabeth sous la présidence de Mme Sybil Schwartz, thérapeutiste de la parole à l'hôpital Montreal Children's.

Fondée en 1955, cette société essentiellement bilingue compte présentement 56 membres spécialisés, 36 de langue anglaise et 20 de langue française, féminins pour la plupart. Son but est de promouvoir et de répandre les techniques audiologiques et logopédiques. Son problème sous-jacent est celui de l'enfance affligée de troubles de la parole et d'audition. Les principaux cas traités dans les centres montréalais de réhabilitation sont l'aphasie chez les enfants et les adultes, les problèmes d'articulation fonctionnelle, la paralysie cérébrale, les gueules-de-loup (palais perforé), et becs-de-lièvre, les défauts de la voix, l'entrainement auditif et la lecture visuelle pour les sourds, l'éducation du parler-oesophagique pour les opérés du larynx, le bégaiement et tout désordre linguistique.

Pas de fausse honte

Montréal compte actuellement 7 hôpitaux pourvus de cliniques de logopédie et d'audiologie, (dont 2 pour les enfants), 2 centres de réhabilitation, quelques écoles privées de langue anglaise pour les aphasiques et les sourds (pas une seule de langue française). Mais, c'est en dehors de la ville que le besoin de telles cliniques est le plus pressant. Car, même si les parents sont de mieux en mieux informés des chances de réhabilitation offertes aux paralytiques cérébraux, pour ne citer que ceux là, il s'en trouve encore pour isoler ou cacher un enfant affligé de troubles auditifs ou de la parole.

Par ailleurs, même si les techniques audiologiques et logopédiques ne cessent d'évoluer, les résultats dépendent en grande partie de la compréhension et de la collaboration des parents lors des traitements thérapeutiques.

"Dites aux parents, nous confiait hier un psychologue membre de l'équipe de réhabilitation de l'hôpital Montreal Children's, de pas avoir honte de soumettre le cas d'un enfant souffrant de paralysie. Le climat familial, le sentiment de sécurité y est pour beaucoup dans le résultat des traitements. Il faut aussi éviter une sur-protection : les parents ont tendance à isoler un enfant infirme ou handicapé, à le couver, à le priver d'un contact social. Il faut au contraire convaincre l'enfant qu'il est capable de se rendre utile, lui enseigner les moyens, même imparfaits, de jouer avec ses camarades.

Saviez-vous que plus d'un millier de sourds profonds fréquentent nos écoles pour sourds et que parmi la population écolière, il y a environ 5,000 enfants affligés de troubles auditifs bénins ? Mlle Huguette Benfante, audiologiste à l'hôpital Maisonneuve, nous mentionnait hier le cas d'un écolier qui semblait distrait en classe et n'obtenait pas les résultats correspondant à son quotient intellectuel. En fait, il souffrait de pertes auditives. N'eut-été un dépistage effectué par le service de santé de la cité, son cas aurait pu s'aggraver considérablement.

Si le Québec présente le plus grand nombre de paralytiques cérébraux du Canada, par ailleurs les cas de troubles audiologiques sont beaucoup plus nombreux chez les garçons que chez les fillettes.

A l'horaire de la matinée d'hier, une discussion menée par l'équipe de réhabilitation du Montreal Children's présidée par le Dr J. Preston Robb, nous a permis de suivre les étapes de réhabilitation d'un paralytique cérébral.

Les deux cas soumis, celui d'un garçonnet de 7 ans et d'un adolescent de 14 ans, ont illustré de façon convaincante les progrès résultant des traitements thérapeutiques.

Paralytique cérébral depuis l'âge de 2 ans, Pierre, aujourd'hui âgé de 7 ans, d'une famille de 7 enfants, révèle un quotient intellectuel de 5 ans et 9 mois : ce qui est tout à fait satisfaisant. Pierre va à la maternelle, s'il travaille bien, il pourra bientôt fréquenter l'école publique. Après une première intervention chirurgicale au genou, qui lui permet maintenant de se tenir debout sur ses jambes, il devra en subir une autre pour corriger une proéminence de la rotule. Il a appris à contrôler en partie les mouvements de la main, mais le problème de la coordination manuelle est encore très aigu. D'où nécessité de poursuivre des traitements thérapeutiques intensifs.

La greffe veineuse

Le cas de Willy, 14 ans, âge mental de 9 ans 2 mois, se résume à un manque de coordination visuelle et manuelle et à une inadaptation émotionnelle.

Il n'a à peu près pas de problème de language, mais il souffre de ne pouvoir fréquenter l'école publique. Le comportement de ses parents, de son père en particulier, y sera pour beaucoup dans le progrès futur. Car, malgré un quotient normal, il est angoissé et ne met pas à profit tous ses talents. Cela, à cause d'un manque de tendresse et de sécurité.

Au cours de l'après-midi, le Dr Roger Thibert, laryngologiste à l'hôpital Maisonneuve, a présenté un film réalisé lors d'une intervention chirurgicale à l'oreille d'une patiente âgée d'une trentaine d'années, souffrant de pertes auditives et illustrant la technique de la greffe veineuse et stapedectomie. C'est la première fois qu'un tel document est proposé à l'attention du public depuis la découverte de la technique qui, dans le cas présent, s'est révélé un succès. L'opération extrêmement délicate doit se faire très rapidement et consiste à greffer une veine dans l'oreille.

A l'horaire d'aujourd'hui, il sera question d'études sur la fissure Palatine, des problèmes psychogéniques de la voix et de l'aphasie chez les bilingues.



photo LA PRESSE

Linda Joy Lackey, "Miss cotonnade 1961".

Elégance estivale

Le coton aspire à la suprématie

par Nicole MONGEAU

Une "Miss Cotonnade" qui ne viendrait pas du sud des Etats-Unis serait difficile à imaginer et la sémillante brune aux yeux bleus qui porte le titre cette année est bien l'une des plus charmantes ambassadrices que l'on ait pu souhaiter. Son accent typique nous a transportés au Mississipi où Linda Joy Lackey étudiera encore deux ans et demi afin d'enseigner l'art oratoire et l'anglais.

La jolie étudiante fut choisie parmi 21 finalistes. Cinq cents jeunes filles s'étaient présentées au concours annuel de "Miss Cotonnade" à Memphis, Tennessee; le jury jugeait la personnalité, la beauté, les bonnes manières et la réussite dans les études. Mlle Lackey a aussitôt obtenu de l'Université du Mississipi une permission spéciale pour cette tournée qui l'a menée dans les principales villes des Etats-Unis, à Vancouver, Toronto et Montréal et qui la conduira en Irlande, Autriche, France, Belgique, etc.

Depuis sa nomination le 29 décembre dernier, Mlle Lackey n'a pas cessé "d'ouvrir les yeux", selon sa propre expression. Elle s'est tout de suite rendue dans la métropole américaine avec Mlle Libby Clark, son cicerone et amie.

Splendide garde-robe

De ce mois de préparation à New-York, la jeune fille n'a retenu que le froid et les glaces auxquels elle n'était guère habituée et, en digne fille d'Eve, elle s'est soumise gracieusement aux essayages, aux longues heures de poses et aux différentes entrevues. Depuis le 28 janvier, c'est la tournée des grands magasins, des clubs, des mairies et des organisations diverses où on la réclame ; tournée qui débuta par la ville du soleil, Miami.

Quarante-deux couturiers américains ont dessiné pour la jolie reine une magnifique garde-robe — de coton, cela va sans dire — allant du maillot de bain jusqu'à la robe du soir. Les modèles demandent un minimum d'entretien mais sont d'une simplicité où la couleur joue un rôle de premier plan. Dans l'élaboration de cette garde-robe, on a pensé à la jeune femme de carrière et à la ménagère qui semblent attacher de plus en plus l'importance à ses vêtements. La maison Eaton qui reçoit Linda a organisé des défilés de mode à raison de trois représentations par jour pour convenir à toutes les femmes intéressées. "Miss Cotonnade" porte elle-même quelques-uns de ses modèles alors que les autres seront montrés par des modèles professionnels.

Accessoires colorés

L'élégante jeune "Miss" mesure 5'8" et pèse 120 livres ; elle portait un ensemble de

Voir LE COTON an page 13

Moyenne de statistiques au Canada

Sur dix femmes mariées, deux en emploi rémunéré

La main-d'oeuvre féminine : tel était le thème d'un seminar qui se terminait ce matin au YWCA et qui a permis un échange de vues entre des représentants du gouvernement, de l'industrie, de l'éducation, du monde des affaires et des travailleurs sociaux. Pour permettre une étude comparative on avait invité des Etats-Unis, le Dr Henry David, président de la Nouvelle Ecole en recherches sociologiques, à New York et Mlle Bryna Ball, directeur du Conseil national de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, ce dernier établi à l'Université Columbia en 1951 grâce à un don de la Fondation Ford.

Tous deux nous déclaraient au cours d'une entrevue préliminaire aux discussions, "qu'aux Etats-Unis, 23 millions de femmes travaillent, représentant 40% de la main-d'oeuvre totale; sur ce nombre 60% sont mariées."

La méthodologie d'enquête qui a permis ces statistiques récentes embrasse toutes les femmes qui occupent à temps partiel ou régulier, un emploi rémunéré, et ce à partir de l'âge de 14 ans. Fait signalé par le Dr David: "90% des Américaines qui se marient le font à 30 ans. Elles commencent à travailler jeunes et se marient beaucoup plus jeunes qu'avant. En moyenne, à 26 ans, leur famille est au complet avec un maximum de 4 ou 5 enfants. Celles qui quittent le marché du travail pendant leur grossesse, y retournent ordinairement dès que les enfants sont d'âge scolaire, donc vers l'âge de 32 ans. On a calculé toujours statistiquement parlant qu'une femme peut envisager occuper un emploi durant 25 ans de sa vie. Contrairement à l'homme dont le travail ne sera pas interrompu jusqu'à sa retraite, sauf en cas de chômage, le travail de la femme est conditionné par le mariage et les responsabilités familiales.

Même si une femme ne travaille que quelques heures par semaine, elle est comprise dans l'effectif féminin ouvrier, nous fut-il déclaré. "Aux Etats-Unis (comme au Canada), il s'en trouve pour imputer le chômage aux travailleuses qui en majorité sont affectées à des tâches essentiellement féminines : enseignement, soins hospitaliers, secrétariat, service téléphonique, service de magasin, etc. Retirez l'emploi à des millions de femmes et c'est toute l'économie de la nation qui dégringole. Dans le monde des textiles où les hommes sont en prépondérance il n'y aurait guère de perturbations. Près de la moitié des travailleuses américaines sont engagées directement ou indirectement dans le domaine de l'éducation."



BRYNA BALL

directeur du Conseil national de la main-d'oeuvre à l'Université Columbia, N.-Y.

"Pour ce qui est de la délinquence juvénile, on ne saurait établir d'une façon certaine qu'elle irait en régression si les femmes mariées renonçaient au travail rémunéré", nous déclare le Dr David. Et il est certain que l'industrie cherche à déterminer jusqu'à quel point la période de travail dépend pour la femme du changement de son état civil.

Les équipes de chevauchement permettent à plusieurs de concilier leurs responsabilités familiales et le travail à l'extérieur, où plusieurs sont lancées dans des carrières individuelles qui leur facilitent un tracé de leurs propres activités. Les femmes vivant plus âgées qu'autrefois, il n'est pas rare de les voir à 60 ans retourner au travail. On en tient compte dans les études sociologiques, et quand elles ne sont pas intéressées par une augmentation de revenu, le bénévolat qui se ressent d'une pénurie peut toujours compter sur elles."

Si l'on veut faire des comparaisons avec la situation au Canada, notons qu'ici le travail représente un peu plus que 26% de la main d'oeuvre totale. En mars dernier, la population féminine au dessus de 14 ans se chiffrait par près de 6 millions dont 1,675,000 occupant un emploi rémunéré.

Sur ce chiffre, 50% sont célibataires; 27.8% sont veuves, divorcées ou séparées et 19.7% vivent avec leur mari contribuant au budget familial. Si l'on tient compte des champs d'action où s'exerce l'activité de la travailleuse c'est le travail de bureau qui compte le plus de recrues. Les trois quarts des femmes de carrière sont ou institutrices ou infirmières. Ces deux professions qui doivent faire face à une pénurie depuis quelques années comptent maintenant un grand nombre de femmes mariées.

Et pour rassurer certains esprits, nos statistiques nous révèlent qu'au Canada, considéré dans toute son étendue, sur 10 femmes mariées, deux seulement travaillent contre rémunération. Cette proportion est plus élevée dans les grands centres où l'emploi est plus abondant. Nous donnons ici une moyenne.

Margaret et son mari "enchantés"

LONDRES (AFP, Reuters) — L'enfant que la princesse Margaret attend pour l'automne prochain figurera en cinquième position dans la ligne de succession au trône, après le prince Charles, la princesse Anne, le prince Andrew et elle-même.

"Son Altesse royale sera sous la surveillance médicale de Lord Evans, Sir John Weir et Sir John Peel, a-t-il été annoncé officiellement et il lui sera impossible d'assister à aucune cérémonie officielle à partir d'aujourd'hui".

La naissance du premier enfant de M. et Mme Armstrong-Jones se produira quelques semaines seulement après l'anniversaire de la princesse qui fêtera ses 31 ans, le 21 août prochain. Les deux époux avaient passé le dernier week-end au château de Windsor, en compagnie de la seule reine-mère Elisabeth qu'ils avaient informée, semble-t-il, de l'heureux événement.

Le major John Griffin, secrétaire de presse de la reine-mère et de la princesse Margaret a déclaré "que la princesse et son mari étaient enchantés de cette attente". Aucune réunion spéciale ne sera organisée pour célébrer l'annonce de la future naissance.

Si la reine Elisabeth ne confère aucun titre à son beau-frère, l'enfant de la princesse naîtra simplement que M. ou Mlle Armstrong-Jones car un règlement de la cour veut que les enfants des princesses n'héritent d'aucun titre de leur mère. Seul leur est accordé leur droit de succession au trône. Plus tôt dans le mois, à l'occasion du premier anniversaire de mariage de Margaret et d'Antony, la presse internationale avait rapporté que Margaret entrait dans son quatrième mois d'attente.

A la bonne fourchette

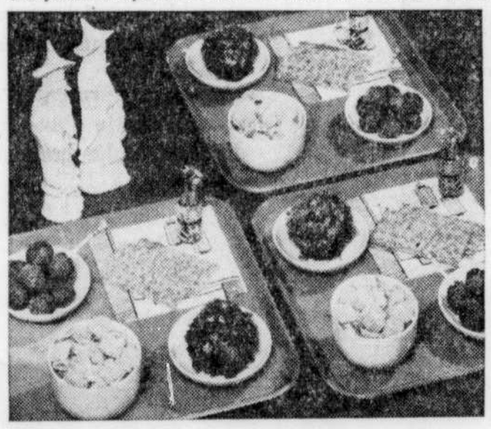
Service simplifié

Simplifiez le service qui consiste à passer et à repasser constamment les canapés, petits sandwichs, etc., pendant un cocktail car vous risquez de voir les invités "timides" refuser les bonnes choses par peur du qu'en-dira-t-on.

Placez diverses marinades et des canapés, etc., sur chaque plateau, de même qu'un verre du rafraîchissement choisi par le convive, et asseyez-vous. Si vos invités veulent circuler, ils pourront le faire sans jongler, car les plateaux sont faciles à porter et à tenir.

Offrez divers petits hors-d'oeuvre, mais choisissez de préférence ceux que vous pouvez préparer d'avance, soit dans la journée soit quelques jours plus tôt. Les boulettes de chair à saucisse peuvent être congelées et réchauffées au four à la dernière minute.

Les carrés à l'oignon sont faits de biscuits miniature de riz filamenté, assaisonnés de graines de sésame et d'oignon déshydraté. Préparez ces carrés le matin ou la veille et placez-les au réfrigérateur dans un récipient fermant herbétiquement. Mélangez du fromage cheddar fort râpé et du fromage à la crème; assaisonnez le mélange avec un peu de thym et de poivre blanc. Formez des rouleaux de deux à trois pouces de diamètre et passez-les dans du persil haché. Vos invités aimeront ce fromage étendu sur des biscottes au seigle.



Pour simplifier le service lorsque vous recevez, déposez marinades et canapés dans plusieurs cabarets et laissez vos invités se débrouiller eux-mêmes : ils en seront enchantés.

Carrés à l'oignon

3 cuillers à table de beurre ou de margarine — 1 cuiller à thé d'oignon déshydraté — ¾ cuiller à thé de graines de sésame — ⅛ cuiller à thé de sel — 3 tasses biscuits miniature de riz filamenté.

Faire fondre le beurre dans un poêlon. Réduire l'oignon, les graines de sésame et le sel en poudre. Les mélanger au beurre. Ajouter les céréales. Chauffer et mélanger à feu doux pendant cinq minutes de manière à enduire les biscuits et à les rendre croquants. Refroidir sur du papier absorbant. Donne 3 tasses.

Rouleau de fromage pour biscuits au seigle

1 paquet de 8 oz de fromage cheddar fort râpé — 1 paquet de 3 oz de fromage à la crème — ½ cuiller à thé de thym en poudre — ⅛ cuiller à thé de poivre blanc — 1 cuiller à table de persil haché — Biscottes au seigle.

Mélanger les deux fromages, le thym et le poivre jusqu'à obtenir un mélange lisse. Former un rouleau de 12 pouces de long. Saupoudrer de persil haché ou rouler dans le persil. Mettre au froid pour 3 heures. Servir à température ambiante, avec des biscottes au seigle.

Premier congrès des secrétaires médicales

Le premier congrès de l'Association des secrétaires médicales du Québec se tiendra au Centre social de l'université de Montréal, le samedi 27 mai, à 3 h. p.m.

Fondée l'an dernier sous les auspices de la "Canadian Medical Association", cet organisme bilingue des secrétaires médicales a pour but d'encourager une liaison plus étroite entre ses membres et de leur fournir divers services d'éducation ainsi que des renseignements susceptibles de les aider dans leur travail.

Sous la présidence du Dr N. J. Béliveau et du Dr G. W. Halpenny, qui prononceront les discours d'ouverture, en français et en anglais, cette première réunion annuelle comportera plusieurs intéressantes causeries à son programme, avec comme conférenciers invités, M. J. S. Richardson qui parlera "du développement de la personnalité", Mme L. G. Beaubien qui décrira l'évolution de l'hôpital Ste-Justine et une causerie sur "la secrétaire parfaite."

Seule la poudre DuBarry donne au visage un éclat aussi lumineux! De conception entièrement nouvelle, la poudre Cloudsilk DuBarry recouvre le visage d'une fine pellicule soyeuse de nacre pulvérisée! Sa finesse et son velouté sont vraiment incomparables! Choix de sept teintes nacrées, en poudre ou en pain. L'une de ces teintes mettra en valeur votre beauté. Et comme tous les produits de beauté DuBarry, elle est hypo-allergène, c'est-à-dire qu'elle ne contient aucun ingrédient reconnu comme source d'allergie. En vente dans les pharmacies et dans les grands magasins...

RECOUVREZ VOTRE VISAGE D'UN VOILE NACRÉ



POUDRE NACRÉE DE DU BARRY

Vous découvrirez l'art d'être belle dans l'intimité de votre foyer! Demandez le cours de beauté DuBarry enregistré sur disque . . . il vous apprendra les soins à donner à votre épiderme et l'art du maquillage. Il vous sera remis gratuitement avec tout achat d'un montant de $5.00 des célèbres produits de beauté DuBarry de Richard Hudnut.

pour la MÉNAGÈRE

Toutes les coupes de viande diffèrent dans l'épaisseur et la quantité d'os qu'elles renferment. Les tableaux de rôtissage ne peuvent donc être exacts. Seul le thermomètre qui enregistre la chaleur interne de la pièce de viande peut prouver si elle est véritablement cuite.

* * *

Les viandes fumées comme le jambon, le bacon et la saucisse exigent tout autant de réfrigération que la viande fraîche rapporte l'Institut américain pour la viande. Les jambons fumés et le bacon doivent être utilisés en dedans d'une semaine.

Salades appétissantes

Une simple garniture donne une apparence plus soignée à la moindre petite salade. Elle doit être toutefois sèche, comestible et employée qu'en très petite quantité.



9423
10—18

9423—Faites-vous une réserve de blousons pour les jours chands. Ce patron en présente trois versions, toutes adaptables à une jupe ou à un pantalon. Grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18. **Prix: 43 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de **modes.**



"La Maison de Beauté"

Wanner's LTD.

VOUS OFFRE

COUPE "COMB CURL"	$1.25
MISE EN PLIS Nouveau style parisien	$1.50
SHAMPOOING ET MISE EN PLIS	$2.25

PERMANENTE "SENSATIONAL" REG. 7.50 OFFRE VALABLE POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT $5.00

VENEZ AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 HEURES A 7 HEURES
VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES—SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES

1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE — UN. 6-7636

Les fourrures...

faits exacts et prix réels



MAURICE LABERGE

LE VISON

La maison Reid, au carrefour de la Fourrure, rue Amherst, est le plus grand centre de vison à Montréal. A cause de la variété de ses superbes nuances, le vison est devenu la fourrure la plus en demande pour manteaux, jaquettes, étoles, capes. Chez REID toutes les qualités dans tous les tons naturels de vison se trouvent en quantités incroyables.

Reid Fourrures se sont portés acquéreurs de toutes les variétés de vison pour accroître encore auprès du public leur renommée de "vison haute spécialité". C'est donc un avant-poste d'approvisionnement des plus belles qualités de vison. Les prix des ateliers Reid en cette luxueuse fourrure sont les meilleurs prix sur le marché évidemment.

Chez Reid, il s'agit naturellement de nouveautés en vison aux nouveaux bas prix 1961 — Par l'entremise des spécialistes-manufacturiers REID et de la FAIR TRADE FURRIERS ASSOCIATION, nous vous donnons un exposé des nouveaux prix en vigueur pour les ETOLES DE VISON. (Capelettes $85) — Prix budget $145, prix populaire $225, groupe intermédiaire $350, qualité de choix $450, qualité surchoix $550, qualité de luxe $650.

Comme dans les bijoux il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison le prix peut être plus élevé encore.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes et qualités de vison. REID FOURRURES INC. : 1473, rue AMHERST.

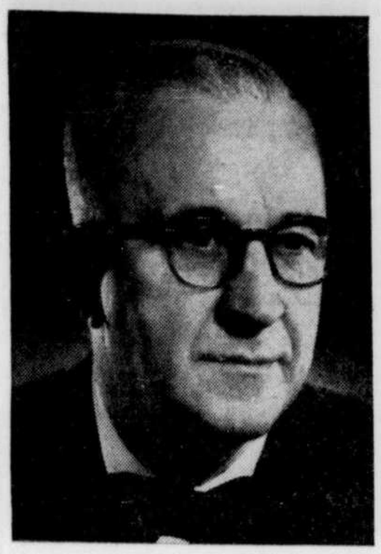




Photo M. Cusson, André Larose

M. et Mme J.-C. Cusson, d'Outremont, présideront le mardi soir, 6 juin, au Manoir Richelieu, à La Malbaie, le Bal du président. Cet événement social clôturera le Congrès de s pharmaciens du Québec. M. J.-C. Cusson est le président du Collège des pharmaciens de la province de Québec.

Paris arbore un air de fête pour les souverains belges

PARIS. (AFP) — Avec un faste inconnu depuis longtemps — il faut remonter à la visite de la reine d'Angleterre le 8 avril 1957 — Paris reçoit les souverains de Belgique, hôtes officiels de la France depuis mercredi matin.

La capitale a été abondamment pavoisée et a pris un air de fête pour accueillir le roi Baudouin et la reine Fabiola dont la popularité est grande en France. Par milliers, oriflammes et bannières aux couleurs des deux pays flottent dans les grandes artères et sur tous les monuments publics. La place de la Concorde, les Champs Elysées sont jalonnés de mats où dans un ciel d'azur claquent les drapeaux belges et français. Pour la circonstance, la façade de l'opéra a reçu une décoration grandiose aux couleurs des deux pays. Les vitrines des magasins, installés sur le parcours qu'emprunte le cortège royal, arborent des photographies des souverains et des reproductions de sites bruxellois et des tableaux de l'école flamande.

Nombreuses cérémonies

Le général de Gaulle a accueilli à l'aérodrome d'Orly les souverains de Belgique. Les cérémonies se sont succédé; ce fut tout d'abord l'accueil simple mais émouvant de Paris, de cette foule massée le long des trottoirs, sur le parcours qui allait de l'aérodrome au palais des Affaires étrangères où résideront le roi et la reine durant leurs trois journée parisiennes.

Des applaudissements, des cris de "Vive le roi, vive la reine" fusaient de toutes parts, alors que passaient les 27 voitures du cortège, et plus particulièrement l'automobile dans laquelle avaient pris place le roi Baudoin et le général de Gaulle et que retentissaient 101 coups de canons en signe de bienvenue.

Pour le roi cette visite est celle de l'amitié traditionnelle entre voisins qui s'estiment et s'apprécient. Pour la reine c'est en quelque sorte une entrée dans le monde et la foule parisienne a fait en sorte qu'elle soit entourée d'enthousiasme et de sympathie.

Foule enthousiaste

Après un court repos dans ses appartements le roi, accompagné du général de Gaulle, est allé à l'Arc de Triomphe de l'Etoile déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu. Il était un peu plus de 11 h. GMT et les Champs Elysées étaient noirs de monde. Là encore, des applaudissements fusèrent à de nombreuses reprises.

Le déjeuner intime, qui devait être servi peu après au palais de l'Elysée, réunissait 30 couverts. On notait la présence de M. et Mme Michel Debré et de nombreux membres du gouvernement et, du côté belge, de M. Théo. Lefèvre premier ministre, et M. P-Henri Spaak ministre des affaires étrangères. La reine arborait pour la circonstance un tailleur grège en shantung et une toque de même ton.

Amitié France-Belgique

L'après-midi était marquée par un entretien de quarante-cinq minutes entre le général de Gaulle et le souverain dans le cabinet de travail du président de la république, tandis que la reine Fabiola regagnait le palais des affaires étrangères, souriant à tous les photographes qui la mitraillaient sans arrêt.

A 15 h. 15 GMT le roi Baudouin qui avait rejoint la reine au quai d'Orsay, recevait les chefs des missions diplomatiques accrédités à Paris. Il accueillait ensuite les membres des groupes parlementaires d'amitié France-Belgique du sénat et de l'assemblée nationale.

Dîner de 1000 couverts au palais du Louvre

PARIS — (AFP) — Le dîner offert mercredi soir au palais du Louvre en l'honneur des souverains belges a débuté avec une demi-heure de retard. Baudouin et Fabiola avaient fait mentir le proverbe qui veut que l'exactitude soit la politesse des rois. En réalité, les services des voyages officiels avaient égaré la malle contenant la robe de soirée de la jeune souveraine.



Le bal annuel du Régiment de Maisonneuve aura lieu cette année pour la première fois à l'Ile Ste-Hélène, le 2 juin prochain. Le major-général J. M. Rockingham, C.B., C.B.E., D.S.O., E.D., commandant de la région militaire du Québec et Mme Rockingham seront les invités d'honneur. Ils seront reçus par le lieutenant-colonel Pierre Charbonneau, C.D., officier commandant du Régiment et Mme Charbonneau et le Major Paul Turgeon, C.D., et Mme Turgeon. Sur la photo, de gauche à droite, Mme Jacques-M. Goulet, Mme Maurice Prud'homme, Mme Paul-Yves Denis et Mme J.-Claude Dubuc, des dames auxiliaires du Régiment de Maisonneuve.



MARIAGE PRINCIER — Le prince de Bavière Johann George est accompagné de sa femme, la princesse suédoise Birgitta, à l'issue de leur mariage civil célébré hier au palais royal de Stockholm. La cérémonie religieuse se déroulera dans l'église catholique de Sigmaringen, en Allemagne, le 30 mai prochain.

Lord Beresford déclare qu'il n'épousera pas la princesse Alexandra

LONDRES. (AFP) — "Je n'ai nullement l'intention d'épouser la princesse Alexandra. Cette information est faite de toutes pièces," a déclaré au "Daily Mail", lord Patrick Beresford, frère du marquis de Waterford. "C'est entièrement faux, a-t-il précisé, il est vrai que nous nous connaissons. Je lui ai servi de cavalier de temps à autre mais c'est tout". Lord Patrick Beresford faisait partie, autrefois, du petit groupe des nobles et des membres de la haute société londonienne qui entouraient la princesse Margaret avant son mariage avec M. Anthony Armstrong-Jones.





Mlle REJEANNE CARPENTIER, I.L., fille de M. et de Mme Edwidge Carpentier, de La Sarre, et M. **SERGE-R. DROUIN**, fils de M. et de Mme Aurèle N. Drouin, de Val d'Or, dont le mariage sera béni à dix heures, le lundi 5 juin, à l'église St-André de La Sarre, par M. l'abbé Arthur Drouin, cousin du marié.



Mmes Douglas Connor, Lawrence Hart et Peter Dawes, du comité féminin du M.B.A.M. sont ici photographiées avec des gerbes de fleurs venant d'arriver d'Italie par avion, elles sont accompagnées de M. Tony Talevi et M. Ugo Carroga, représentants de la compagnie qui transportait les fleurs. Cet avion transportera, dans quelques jours, une multitude d'oeillets qui seront vendus à la Fête des Fleurs qui doit avoir lieu au Musée des Beaux-Arts le 31 mai et le 1er juin.

L'épouse du roi Hussein portera le titre de sa gracieuse altesse

AMMAN (AFP) — Le mariage musulman du roi Hussein et de la jeune anglaise Toni Avril Gardiner, qui a été célébré hier à Amman, n'est rien d'autre qu'une brève signature de contrat à laquelle n'assiste même pas la jeune fille.

La cérémonie comprend deux parties

Dans la première le cadi (magistrat musulman) d'Amman, le cheikh Hamza El Arabi enregistre le mariage. Il apporte avec lui au palais royal le registre ordinaire de la cour musulmane d'Amman sur lequel sont consignés tous les mariages célébrés dans la capitale. Le mariage du roi succède à celui d'un petit commerçant et on sait déjà qu'il sera suivi par celui d'un ouvrier agricole. Après avoir obtenu le consentement du roi et de la future épouse, représentée par son père, le lieutenant-colonel Gardiner du corps du génie de l'armée jordanienne, le cadi fait signer tous les témoins sur son registre et présente ses félicitations aux personnes présentes. Le tout a duré 10 minutes.

2e partie

La seconde partie du mariage commence immédiatement après. Les deux époux apparaissent ensemble pour la première fois dans la salle de réception du palais. Assis côte à côte, le roi Hussein, en uniforme de maréchal de l'armée jordanienne, et Mouna El Hussein, dans une simple robe blanche de mariage, voient défiler devant eux les invités. Ceux-ci sont relativement peu nombreux. Ils comprennent les membres de la famille royale, les grands dignitaires de la cour, les membres du gouvernement, les commandants d'armée et les chefs des missions diplomatiques, soit environ 80 personnes.

La maison du bonheur

La reine-mère Zein offre ensuite un thé auquel les femmes qui ont été exclues les deux premières réunions se retrouvent avec les hommes sortant du mariage. Puis le roi et son épouse quittent le palais royal et se rendent dans le centre d'Amman. Ce sera, leur seule apparition en public. Ils se dirigent ensuite vers leur résidence privée qui est provisoirement un petit palais construit pour les hôtes, à peu de distance du palais de Basman, en attendant que leur nouvelle demeure "Darat Al Kheir" (la maison du bonheur) soit prête à les recevoir. Le roi possédait depuis son enfance une petite villa à 20 kms à l'ouest d'Amman, où il passait ses vacances avec des camarades. Il a décidé d'en faire sa résidence privée mais elle ne sera aménagée complètement que dans un mois.

Cadeau d'Elisabeth

Un avion britannique arrivé, mercredi, à Amman a apporté le cadeau offert par la reine Elisabeth au roi Hussein et à Mouna Al Hussein à l'occasion de leur mariage. Mais l'ambassade britannique a refusé de dire en quoi consistait le présent et a laissé le soin au souverain d'en parler lui-même s'il le désire.

La reine-mère conserve sa prééminence

Cédant à des pressions conjugées des membres de sa famille, des notabilités du pays, civiles, religieuses et militaires, le roi Hussein a consenti que sa future épouse ne soit pas officiellement reine de Jordanie. Seule la reine-mère Zein aura droit au titre de reine et conservera la prééminence sur toutes les princesses et femmes des hauts dignitaires du pays.

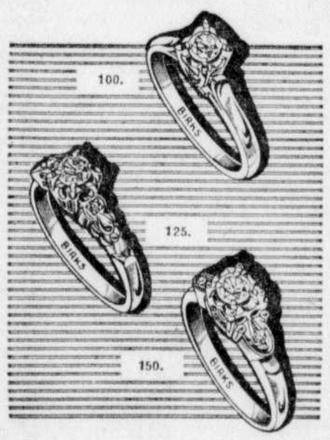
Sa gracieuse altesse

La nouvelle épouse du roi, Mlle Toni Avril Gardiner, fille d'un lieutenant-colonel britannique, portera simplement le titre de "sa gracieuse altesse Mouna Al Hussein". Après sa récente conversion à l'Islam, "la petite anglaise" avait pris en effet le nom de "Mouna El Hussein" qui signifie "l'élue de Hussein". La future épouse du roi Hussein aura toutefois rang de princesse.

Aucun éclat

La ville d'Amman qui célèbre la grande fête musulmane de "al adha", a conservé sa physionomie de tous les jours.

BIRKS B·B



AVANT d'acheter un diamant — Venez voir les diamants BIRKS

Les diamants Birks sont scientifiquement examinés aux points de vue couleur, taille et éclat. Et c'est beaucoup plus leur qualité que leur poids, qui détermine leur choix. Avant tout Birks recherche la perfection.

Les bagues ci-dessus illustrées sont vendues avec écrin en argent sterling et certificat d'assurance, sans supplément de prix.

CONDITIONS BUDGETAIRES SUR DEMANDE

BIRKS
JOAILLIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS B·B — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

ANNONCE

"Il a l'air jeune... Elle a vieilli!"

Ce n'est pas aimable—et pourtant vous avez souvent entendu cette réflexion au sujet d'un mari et de sa femme! Quand l'âge commence à se montrer sur le visage d'une femme, cela est généralement dû à *la sécheresse de l'épiderme*—causée par un manque d'huiles et d'humidité naturelles. Mais vous pouvez trouver une solution au problème—grâce à la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne—une substance remarquable qui commence à revitaliser la peau en 10 minutes seulement! L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. Ne laissez pas votre épiderme s'assécher. Procurez-vous la DRY SKIN CREAM POND'S et employez-la régulièrement!

SALLE Du Barry

Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir



Francois Flamand

Chanteur à la voix puissante du 29 mai au 10 juin

Danse avec l'orchestre de Nick Martin.

Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit

SKYLINE HOTEL

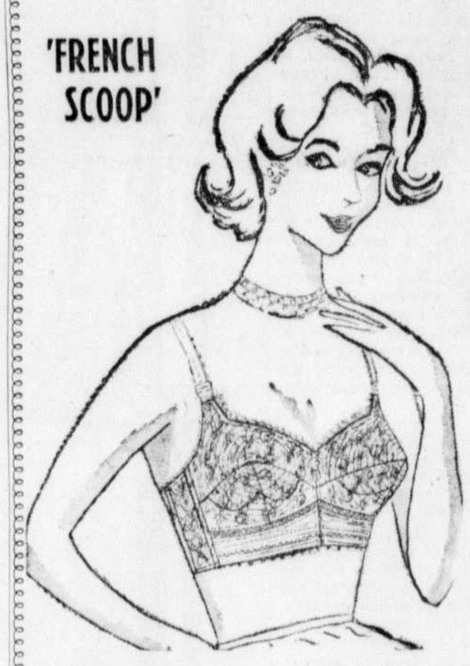
6050 chemin de la Côte de Liesse

CHEZ Lilianne INC.

PRESENTE

les nouvelles brassières Whirlpool

'FRENCH SCOOP'



No 624 — Décolleté régulier. Dessous des goussets renforcis. Bande respiratoire en élastique

A 30-36
B 32-38
C 32-38

$4.50



No 629 — Décolleté plongeant. Goussets en dentelle "Banlon" avec piqûres spirales.

A 32-36
B 32-40
C 32-44

$6.50



No 443 — Légèrement décolletée et rembourrée. Baleines sur les côtés.

$5.00

A 32-36
B 32-40
C 32-40

COMMANDES POSTALES

☐ Brassière No 624 ☐ Brassière No 629 ☐ Brassière No 443

Grandeurs .....
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Découpez, remplissez et expédiez

Chez Lilianne inc.

5 MAGASINS

6688, rue ST-HUBERT CR. 6-9705
178 ouest, rue STE-CATHERINE UN. 1-2222
1682-A est, ave MONT-ROYAL LA. 2-5727
2745 ave VAN HORNE CENTRE D'ACHATS WILDERTON RE. 1-7264
3601 ouest, rue NOTRE-DAME WE. 5-0810

Courrier Confidences

Peine d'amour ou . . . d'amour-propre ?

Q. — Je fréquente mon ami depuis dix mois. Il dit m'aimer mais moi, je l'aime sincèrement. Il y a environ huit mois, je l'ai rencontré avec son ancienne amie. Après plusieurs explications, tout s'est arrangé.

Mais la semaine dernière, il m'a avoué avec franchise qu'il aimait encore son ancienne amie. Il m'a proposé de me laisser un mois. Lui, il la reverrait. Il m'a dit qu'il l'avait laissée sans explication et qu'il doit donc la revoir.

Vous comprenez ma peine : me faire cet aveu après dix mois de fréquentation ! Je me suis découragée. Il prétendait m'aimer assez pour m'épouser un jour. Trouvez-vous qu'il m'a chanté la pomme ou vaut-il mieux que j'accepte la séparation provisoire qu'il propose ? S'il me revient, dois-je le recevoir encore une fois ?

Si je dois le quitter, ce sera dur car je crois que son ancienne amie va rire de moi ; elle a ri, il y a huit mois. — TETE LEGERE.

R. — J'ignore dans quelles circonstances votre ami a quitté la jeune fille qu'il dit aimer encore ; l'a-t-elle évincé ou est-ce de son plein gré qu'il l'a laissée ? Dans le premier cas, je penserais que ce jeune homme a tenté, très sincèrement, d'oublier près de vous ce premier amour. On peut lui reprocher d'avoir poussé la tentative un peu . . . longtemps ! Mais il pourrait l'avoir fait avec sincérité. Dans la seconde hypothèse, il est à craindre qu'il ne soit un indécis. C'est sans doute un euphémisme.

L'amour est par essence un acte libre. Je pense donc que vous n'avez guère le choix. Acceptez la séparation provisoire. S'il vous revient, j'espère qu'il saura une fois pour toutes où vont ses préférences. En tout cas, il vous appartiendra de vous en assurer avant de glisser dans l'euphorie de son retour.

Les sentiments de vanité qu'exprime votre dernière phrase me laissent songeuse ; vous devez être bien jeune ! Je suis même tentée de douter de votre amour pour ce jeune homme. J'ai l'impression que votre vanité est plus atteinte que votre coeur . . . S'il s'agit d'une rivalité d'amour-propre pour savoir qui l'emportera . . . je plains l'enjeu d'une aussi vaine compétition !

Si votre chagrin est réel, profond, je comprends mal que vous vous préoccupiez des réactions de votre rivale ; elles ont si peu d'importance ! Laissez donc, et de bonne grâce, votre ami opérer son choix. L'amour ne souffre pas violence ; il réclame, pour être valable, la pleine liberté . . .

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R. — A **"Une qui veut être heureuse"** — A moins de se mal conduire, à moins d'avoir de mauvais amis et de fréquenter des endroits douteux, une jeune fille de dix-neuf ans reste libre d'entrer à l'heure qui lui convient. Si elle abuse, ses parents peuvent et doivent la rappeler à l'ordre. Vous dites que vous êtes sérieuse; j'imagine donc que vous ne désirez pas sortir presque tous les soirs de la semaine et entrer aux petites heures du matin ! Il m'est difficile de vous donner une ligne de conduite absolue; tout dépend des endroits où vous allez, de votre caractère. Si vous ne fréquentez que les cabarets et les boîtes de nuit, je comprends que vos parents tentent de vous retenir. Dans le cas contraire, leur sévérité est certainement d'un autre âge. Essayez de le leur faire comprendre. Vous les aimez et eux aussi; il devrait donc être possible d'arriver à vous entendre.

R. — A **"Gaétane"** — Je ne crois pas qu'il y ait lieu de vous affoler; soyez simplement prudente et ramenez votre ami à plus de pondération. Il y a bien des moyens de prouver son amour; vous êtes assez vieille pour faire la part des choses et choisir vous-même les preuves d'amour que vous attendez de votre amoureux. Bien entendu, lui acceptera toutes les faveurs que vous voudrez bien lui consentir et il en demandera toujours davantage. Comme vous n'êtes pas certaine d'épouser ce jeune homme, le mariage demeurant aléatoire, c'est à vous qu'il appartient d'être sage. Il est possible que ce garçon vous aime; mais rien ne le prouve, pour l'instant.

R.—A **"Coeur d'or aux yeux bruns"** — Je pense que vous êtes encore deux enfants qui vous querellez pour des riens! Vous êtes bien jeunes pour des fréquentations assidues.

Vous devriez comprendre la fatigue et le désir de votre ami de se coucher tôt. Vous sortez beaucoup pour une jeune fille qui est encore aux études. Je ne comprends pas pourquoi, vous comme lui, vous faites des manières au sujet de vos appels téléphoniques. Puisque vous vous connaissez depuis un an, vous devriez l'un et l'autre, ne pas vous compliquer ainsi la vie, laisser de côté ce conformisme et vous appelez quand le coeur vous le dit !

Quelque conseil que je vous donne, vous continuerez à l'appeler, vous ne le quitterez pas (et pourquoi, puisque c'est un gentil garçon?) ; aussi, ne lui faites pas de scènes pour ce détail, il finira bien par se dégêner, un jour, et par vous téléphoner, tout simplement. Ce jour-là, sans trop insister, témoignez de votre joie . . . et tout ira mieux dans le meilleur des mondes !

Renseignements Divers

Q. — Je suis une étudiante, en 9e année scientifique. Je voudrais devenir secrétaire. Il y a un inconvénient. Au commencement de l'année, j'avais toujours 30 ou 40%; maintenant, ma moyenne est de 65 à 70% en arithmétique. Où pourrais-je m'adresser pour recevoir une copie de tous les métiers pour une jeune fille ?

Je voudrait faire du théâtre. Ma mère s'y oppose un peu; elle a peur des mauvais hommes. Depuis deux ou trois ans, je rêve de devenir comédienne un jour. Mon institutrice a vu ma mère, ce soir, et lui a déconseillé de m'orienter vers le secrétariat. J'ai eu beaucoup de peine quand maman m'a dit cela ?

R. — J'aurais préféré, comme les règlements de ce courrier le demandent, que vous signiez votre lettre d'un pseudonyme.

Les Services de l'Aide à la Jeunesse, (Service d'Orientation), 9175, rue St-Hubert, Montréal (DU. 9-5921) pourraient, mieux que moi, vous aider à vous orienter; écrivez-leur. J'ignore cependant s'ils disposent d'une liste de métiers.

Je crois qu'une onzième année est le minimum exigé pour entreprendre des études en art dramatique. Il ne s'ensuit pas qu'il faut s'en tenir là. Un peu plus ne nuit sûrement pas !

En outre, il faut se cultiver énormément et étudier particulièrement la littérature et l'histoire. Quant aux dangers d'ordre moral, ils existent, là comme ailleurs . . . peut-être un peu plus qu'ailleurs. Mais on peut aussi rester honnête quand on le veut vraiment.

R. — A **"Liette C."** — En écrivant à Mlle Cécile Grenier, Université de Montréal, Boul. Mont-Royal, Montréal, vous aurez tous les renseignements voulus. Vous devrez probablement faire d'abord votre onzième ou douzième année et ensuite vous inscrire à l'école de culture physique qui a été créée, il y a quelques années seulement, et qui forme des professeurs dans cette discipline.

R. — A **"Margot, étudiante"** — Oui, certains grands hôpitaux de Montréal donnent ce cours et entre autres, l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine pour les enfants. On exige un certificat de 12e année scientifique; le cours est de deux ans et les étudiants reçoivent une rémunération de $100 par mois. Les candidats doivent être âgés de dix-huit ans.

Pour connaître le prix du billet Montréal-Tokyo, adressez-vous à une compagnie d'aviation ou à une agence de voyage.

R. — A **"Cinq pieds deux, les yeux bleus"** — Vous obtiendrez les renseignements que vous désirez en écrivant au corps de police qui vous intéresse. Quant aux détectives privés, j'ignore où ils reçoivent leur formation.

En ce qui concerne le métier d'hôtesse de l'air, écrivez à l'une ou à l'autre des compagnies d'aviation civile dont vous trouverez les nom et adresse dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Montréal, sous la rubrique : Aviation.

R. — A **"Monique R."** — Votre question n'est pas très précise. Je suppose que vous désirez l'adresse des services de placement pour handicapés ? A tout hasard, je vous donne ces renseignements : Service de Placement provincial, section des handicapés, 2, rue LeRoyer est, Montréal. (UN. 1-9311) et le Service national de Placement, 1441, rue St-Urbain, Montréal-18. (VI. 2-3131).

R. — A **"Irène qui aime les fleurs"** — L'Ecole des Métiers féminins, 1097, rue Berri, Montréal, (VI. 2-9739) enseigne le montage de fleurs naturelles. On vous dira là quelles études sont requises pour votre admission à cette école.

Cependant, il me semble qu'une dixième année, de nos jours, représente un minimum pour réussir dans quelque métier que ce soit. Il arrive souvent qu'à votre âge, on aime peu l'étude. Mais si on se laisse aller à la paresse, on le regrette amèrement, plus tard. Ne quittez pas l'école trop tôt . . .

R. — A **"Profession de comptable"** — Renseignez-vous à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, 535, avenue Viger, Montréal. (VI. 2-3486).



7050—Broderie fiesta pour tous les jours de la semaine. Les enfants prendront plaisir à faire des points, vous vous amuserez aussi. A transposer sur une serviette, des draperies ou une nappe. **Prix: 38 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

La présidente de la WCTU:

Environ 35,000 femmes alcooliques au Canada

OTTAWA. (PC) — Le Canada possède environ 35,000 femmes alcooliques selon Mme W. S. Watson, présidente de l'Association de tempérance des femmes chrétiennes, qui groupe environ 6,600 membres. Elle a blâmé les pressions sociales et l'esprit d'imitation pour la façon rapide dont a progressé ce fléau.

"Ceux qui prétendent que c'est un devoir social de boire, oublient le problème de l'alcoolisme" a déclaré Mme Watson à la 84e réunion annuelle de la WCTU de l'Ontario.

"L'alcool n'est pas seulement un stimulant, c'est un narcotique d'où l'extrême facilité de s'y habituer." Elle a ajouté "la vue de gens bien qui boivent régulièrement peut inciter et encourager les autres à faire de même". Mme Watson s'est ensuite plainte que 64% des jeunes d'aujourd'hui commençaient de boire à la maison, encouragés par leurs propres parents.

Elle a demandé aux femmes d'endosser un programme de tempérance car "si une femme peut rendre service, 100 deviendront une force, 1,000 un pouvoir réel et 100,000 une forteresse invincible. Rester indifférents à la calamité de l'alcoolisme c'est presque l'excuser sinon l'endosser".

Le bébé attendu n'était jamais venu au monde

RANGOUN. (AFP) — "Souffrant de temps en temps de douleurs d'estomac", une paysanne birmane nommée Ma Sein et âgée de 54 ans, décida récemment de se rendre à la ville et de consulter un docteur.

Le chirurgien qui l'a opérée hier a eu la surprise de découvrir dans le ventre de sa patiente le corps calcifié d'un bébé à terme, de sexe mâle, pesant trois livres.

Interrogé, Ma Sein a déclaré qu'elle avait été enceinte il y a 25 ans mais que le bébé attendu n'était jamais venu au monde.

Journée des jeunes filles catholiques

Le 31 mai est pour les jeunes filles catholiques du monde, l'occasion de prendre conscience de leur solidarité. La Fédération mondiale des jeunesses féminines catholiques groupe, en effet, 10 millions de membres répartis en 84 organisations affiliées. Elle a fixé, comme jour de ralliement spirituel, le 31 mai, fête de Marie Reine du Monde.

Le Canada est affilié depuis 1953, à cet organisme international par son Comité des Jeunesses Féminines Catholiques. Ce comité groupe les mouvements suivants : J.I.C.F. — J.O.C.F. — J.R.C.F. — Guides Catholiques — Baptiste — Tiers-Ordre-des-Jeunes.

La F.M.J.F.C. favorise à la lumière des principes chrétiens, l'étude des problèmes féminins de jeunesse. Elle développe le sens de la catholicité et de la conscience internationale pour assurer un témoignage de fraternité. Elle réalise, sur le plan mondial, l'union des organisations nationales et des organisations internationales. Elle assure enfin une représentation catholique auprès des organismes internationaux officiels.

Cette année, à l'occasion de la "Journée Mondiale de Prières", le Comité des Jeunesses Féminines Catholiques prévoit, sur le plan local, des rencontres à caractère international, se terminant par une soirée de prières pour l'unité des chrétiens.

Les intentions de la journée sont les suivantes : le Concile oecuménique, l'unité des chrétiens dans notre pays et dans le monde, les problèmes de la jeune fille au travail, enfin, la Session Africaine de la F.M.J.-F.C. qui aura lieu en Rhodésie, en décembre 1961.

La Fédération mondiale des jeunesses féminines catholiques est l'une des 36 organisations Internationales Catholiques. La prochaine session d'étude internationale aura lieu en 1962 et sera consacrée aux "Loisirs des Jeunes".

Plantes émondées

L'épincelage au point de croissance de la tige d'une plante peut occasionner plusieurs nouvelles tiges et par la suite promouvoir l'apparence de l'arbuste.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE & D'ORIENTATION
Pour consultations :
3766 PARC LAFONTAINE
LA. 3-1342



. . . CHEDDARS ET CRÈME

C'est le fromage Chateau de Borden, un incomparable mélange de cheddars doux et de crème fraiche. Il est si crémeux que le plus fin gourmet en raffole. Egalement au piment. Essayez-les bientôt.

Borden...

SAVEUR HORS PAIR





Grande VENTE annuelle de MAI

DERNIER JOUR

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

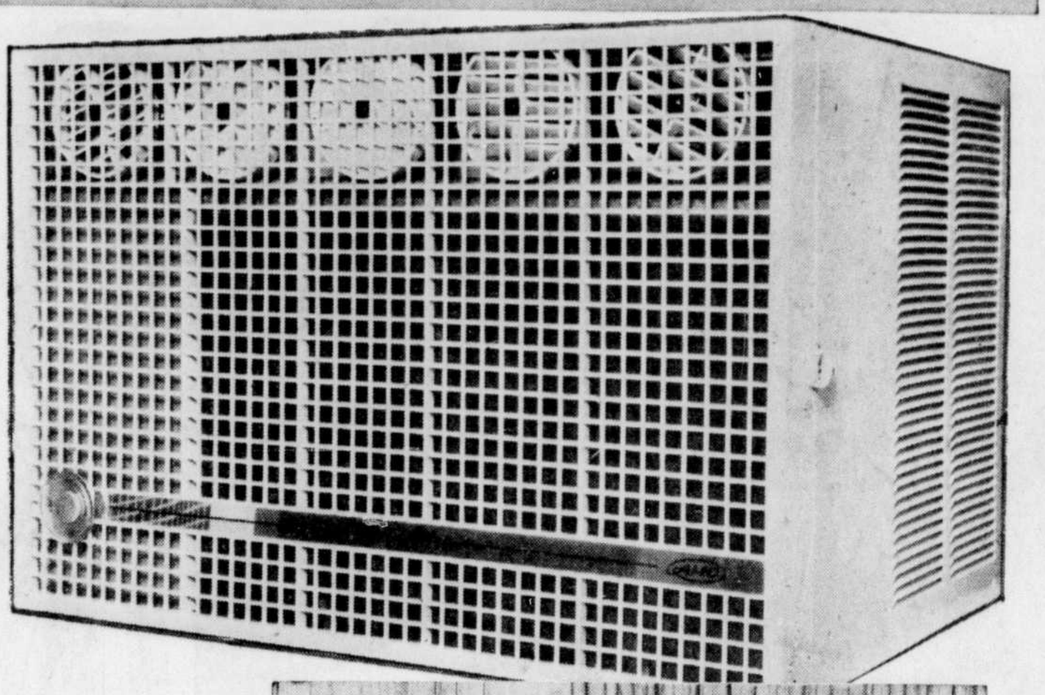
Morgan
LE MAGASIN À RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Prix spécial de la vente de mai!

Climatiseur AMC 1961

Exclusivité Morgan à Montréal!

(modèle ADV 721) **199.95**



- Epargnes extraordinaire sur modèle nouveau AMC 1961
- Force 1 c.v., 115 volts; 7½ AMP.; 6,600 BTU'S.
- Moteur de refroidissement avec évaporisateur pleine largeur.
- Dimensions: 18½ po. de large, 11½ po. de haut, 16 po. de profond.
- Une simple vitesse tournant à 1080 tours à la minute.
- Filtre Fiberglass* à disposer, qui purifie l'air des poussières.
- Nouveau modèle mince en gris s'harmonisant à tout décor.
- Facile d'installation de l'intérieur de toute pièce.
- Service Morgan.

*Marque déposée

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 18 mensualités de 12.40 — La taxe de vente payable à l'achat

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

APPAREILS MENAGERS... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague

Epargnez plus de 35 ou 40%!

Housses assorties de lit continental et de traversin

L'art de transformer un lit en un élégant sofa. Bas prix exceptionnel housse de lit (environ 39 po. x 75 po.) housse de traversin assortie de grandeur ordinaire, avec glissières. Solide velours côtelé aux teintes décoratives de: doré, brun, bleu royal, rouge ou vert.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

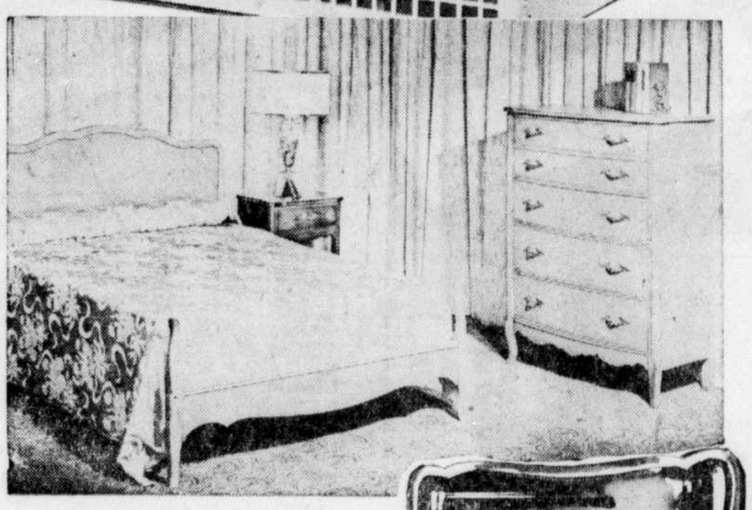
TENTURES... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Housse de traversin Norm.: 4.50 **2.69** ch.

Housse de lit Norm.: 21.95 **13.95** ch.





Épargnez 25%!

Prix de vente! Chambre à coucher 3 pièces de style populaire provincial français de Andrew Malcolm

3 pièces Norm. 374.00 **$279**

D'un manufacturier de haute réputation: Andrew Malcolm... mobilier de haute esthétique offert à bas prix de mai. Construction solide en cerisier façon arbre fruitier. Le mobilier comprend:



- Un bureau double, 56 po.
- Une commode cinq-tiroirs, 38 po.
- Lit à panneaux 4 pi. et 6 po.

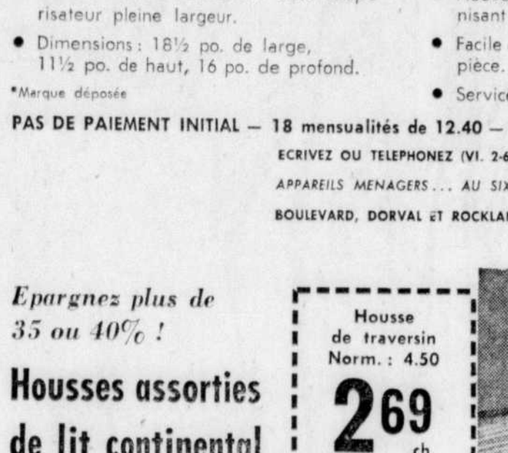
Aussi disponible: table de chevet.

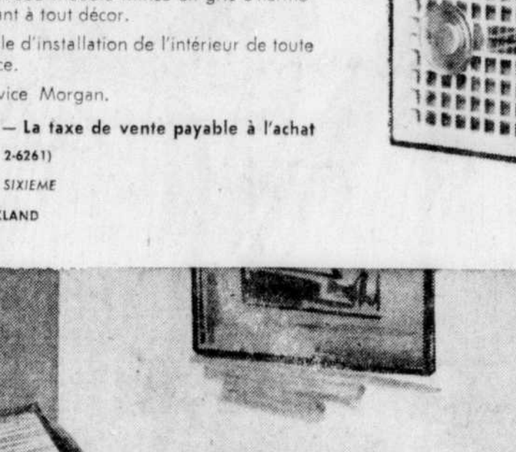
Pas de paiement initial — 24 mensualités de 13.30 — La taxe de vente payable à l'achat

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER... AU SEPTIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND





Épargnez 45%!

Tables de vivoir style provincial, marque de renom Wunder!

Spécial de mai! Norm. ch. 45.00 Ch. **24.50**

Elégantes tables de vivoir dans le style provincial modifié... que nous vous offrons avec grandes économies! Fabrication solide de bois dur avec façons de riche acajou, noyer brillant ou bois cerisier chatoyant. Choix de trois modèles populaires:

- Table à café: 40 po. x 20 po. x 16 po.
- Table à étagère: 27 po. x 17 po. x 24 po.
- Table de bout: 27 po. x 17 po. x 22 po.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

MEUBLES DE VIVOIR... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND







Épargnez 33⅓%!

Shampooing Color-tone Helena Rubinstein

14 on. Valeur de 3.00 **2.00** ch.

Le shampooing Helena Rubinstein Color-Tone n'est pas une teinture, mais un shampooing onctueux qui contient un colorant temporaire. Votre chevelure sera plus soyeuse, plus resplendissante et plus facile à placer. Choix de: Blonde Tone, Brunette-Tone, Red-Head, Brown-Glow, Silver-Tone ou shampooing à la crème "Silk Sheen", aussi rinçage à la crème "Silk Sheen". Voyez la différenec par vous-même.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Rég. 5.00 à 7.95 la paire **3.98**

Epargnez 20 à plus de 45%!

Solde! Souliers d'adolescentes, styles les plus en demande

Choix de souliers en cuirs unis ou texturés pour adolescentes. Tous avec petits talons délicatement formés. Variété de garnitures: boucles, noeuds, et détails féminins. Tous sont réduits de notre stock régulier. Noir, brun, bone, rouge, bleu ou vert... Pointures 4½ à 10, largeurs AA et B dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES D'ADOLESCENTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Rég. 16.00 **11.98**

Épargnez 4.00!

Vestons sport en coton pour garçons...

Frais et confortables vestons sport... offerts à prix spécial de la vente de mai Morgan... Coupe étudiée et confection soignée par la maison renommée Galey & Lord. Coton de haute qualité, modèle à devant simple, trois-boutons, poches à rabats et ouverture centrale. Quadrillés estompés en gris/vert ou écossais Black Watch. Tailles 14 à 18.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

MERCERIE POUR GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix!

Lampes de boudoir en porcelaine importées avec abat-jour

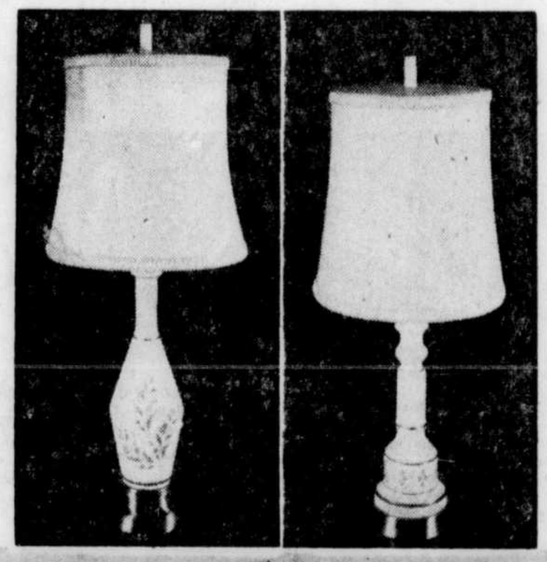
Norm. 17.95 ch. **8.95**

Epargnes extraordinaires sur cet "achat" spécial! Lampes élégantes qui rehausseront le décor de votre chambre à coucher, qu'il soit traditionnel ou moderne! Jolie porcelaine sur bases de cuivre lacquées; chacune avec abat-jour de soie assorti. Hauteur variant de 22 po. à 28 po.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ACCESSOIRES ELECTRIQUES... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Sept étages CLIMATISES *pour votre confort*

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DERNIER JOUR

Epargnez 20 a 50% aux cinq magasins Morgan

VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



Épargnez 10.00

Norm. 50.00 Ch. **39.95**

Vente réussie répétée !

Tailleurs soie quatre-saisons ... doublures entières !

Lors de cette offre, dernièrement, tout fut vendu en un clin d'oeil, tant les tailleurs sont d'aspect impeccable et à la mode, et le prix si petit. Ils sont taillés dans une soie, première qualité, jaquette décintrée... Coloris mode. Tailles : 10 à 18.

A. Col ouvert, parure "patte". Beige antilope ou noir.

B. Col "alliance" paré fleur. Beige platine, rose soutenu ou marine.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAILLEURS POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



6.45 ch.

Norm. 12.95

Jolies robes échantillons, d'été... la plupart à exemplaire unique !

Grandeur 12 seulement... une merveilleuse chance de commencer la saison avec une ou deux de ces jolies robes... à moitié du prix normal ! Cotons froufroutants, riches satinettes et autres tissus favrois d'été. Venez tôt pour un premier choix !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Norm. 5.00 à 35.00 **2.50 à 19.98**

Valeurs extraordinaires de mai Sacs à main échantillons !

La plupart sont d'exemplaire unique... vaste choix de formes et matières comprenant des... plastique, cuirs de veau et maroquin... cuir verni noir également. Tous de marque canadienne. Teintes à la mode : tans, bruns, rouge, noir, bone et blanc... ainsi que rouge melon d'eau, vert brume et lilas. Venez tôt le matin pour le meilleur choix.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SACS A MAIN... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 20 à 40% !

Vêtements séparables faciles d'entretien modèles typiques plein soleil !

Norm. 5.95 à 10.00 **2.98 à 5.98**

Vêtements séparables d'été, pratiques, appareillés... offerts à prix d'épargne, grâce à la vente de mai Morgan :

A. Blouse sans manches ..	Norm. :	5.95	**2.98**	D. Jupe droite	Norm. :	6.95	**4.98**
B. Jupe ample	Norm. :	10.00	**5.98**	E. Fuseau	Norm. :	7.95	**5.98**
C. Blouse	Norm. :	6.95	**3.98**	F. Short Jamaica	Norm. :	6.95	**3.98**

La collection est taillée en un beau coton lustré blanc à rayures beiges ou bleues. (Quantité limitée en bleu et au magasin du centre seulement.) Tailles 10 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 7.00 !

Les petites robes d'allure jeune... indispensables pour l'été !

Norm. 16.95 — ch. **9.95**

A La Boutique de la Jeune Canadienne au troisième, viennent d'arriver des petites robes fraîches... et marquées à prix d'épargne de 7.00 sur chacune.

A. Robe-fourreau en rayonne brodée suisse à aspect toile, ceinture même tissu. Blanc sur blanc ou vert pâle sur vert foncé. Tailles 7 à 15.

B. Robe à jupe ample formée de plis non pressés, satinette de coton. Ceinture même tissu, ouverture glissière au dos. Pois imprimés en jaune, brun, vert/orange ou bleu/vert, lilas/aqua sur blanc. Tailles 7 à 13.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
A LA JEUNE CANADIENNE... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Jupe ample en coton aux imprimés multicolores

Épargnez 33⅓% !

Norm. 6.00 **3.98**

Jupes amples formées de plis non pressés, ceinturon passé dans ganses, imprimés fleuris ou tropicaux en teintes dominantes de : mauve, vert ou doré. Ages 10 à 14x.

Épargnez plus de 40% !

Short Jamaica avec blouse imprimée assortie

Norm. 7.00 l'ens. **3.98**

L'ensemble le plus pratique de la garde-robe estivale pour jeunes adolescentes. Short en coton Bedford cordé, taille droite, glissière au côté, une poche. Bleu tuile, ou vert loden ; blousette imprimée sans manches, assortie en coton, boutonnage devant, décolleté tailleur. Ages 10 à 14x.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS DE FILLETTES... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Epargnez 33 1/3% !

Tenues de soleil pour enfants...



A. Pour bambins, tenue de soleil, coton avec motif "poissons"

Bleu ou maïs, âges 1 à 3 ans. Ceinture à même, élastique arrière, bavette brodée applique filet et poissons brodés. Norm. 3.00 **1.98**

B. Pour bambines, tenue de soleil en coton avec parures de poissons brodés

Rose ou bleu, dos et jambes élasticisés, lisérés blancs. Bavette brodée de petits poissons et filet de pêche pleins de coloris. Ages 1 à 3 ans. Norm. 3.00 **1.98**

C. Robes de soleil en coton, imprimés assortis pour bambines

Coquettes et pratiques... jupe ample à fronces, corsage croisé sans manches. Ceinture coton, liséré contrastant. Imprimé teintes dominantes en rose, bleu ou mauve. Ages : 2, 4, 6, 6x. Norm. 3.00 **1.98**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS D'ENFANTS... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Grandes épargnes de mai sur menus articles!

A. Housses de voyage pour robes et costumes — Epais vinyle 4-jauges. Longueur 42 pouces, pour costumes d'hommes, et 54 po., pour robes. Veuillez mentionner la longueur.

Norm. 1.58 et 1.98 ch. **1.00**

B. Coussins — Environ 12 po. carrés, rembourrage caoutchouc-mousse. Assortiment de revêtements effet tweed. Norm. 1.25 ch.

2 pour 1.69

C. Sac de plage à noeud coulissant — Tricot *Celanese plastifié. Rose, turquoise, jaune, vert, noir ou lilas sur blanc. Norm. 1.39 ch. **1.00**

*Marque déposée

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

D. Housses à glissière d'oreillers — Transforme les oreillers en coussins décorateurs. Garniture velours côtelé de coton. Gris, rouge, vert ou bleu avec effet

Norm. 2.00 **1.39**

E. Sacs nylon de magasinage — Légers mais solides, se plie et se glisse dans le sac à main. Norm. .69 ch.

2 pour 1.00

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS CE SOIR ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Grande VENTE annuelle de MAI

DERNIER JOUR

Epargnez 20 à 50% aux cinq magasins Morgan

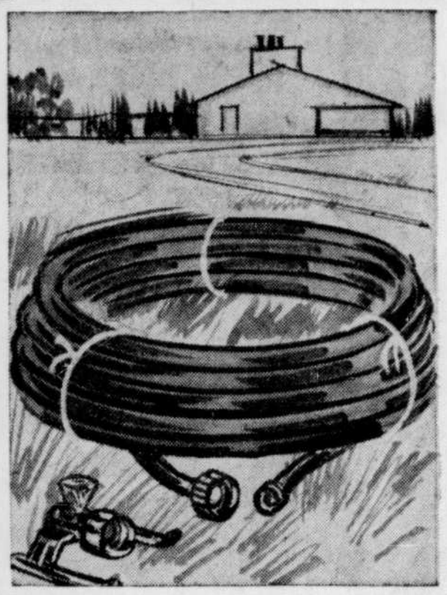
VOUS POUVEZ GAGNER UN VOYAGE ALLER ET RETOUR POUR DEUX EN EUROPE

par réacté

AIR CANADA



Visitez Londres . Paris . Rome . Bruxelles . Zurich . Milan . Vienne . Copenhague



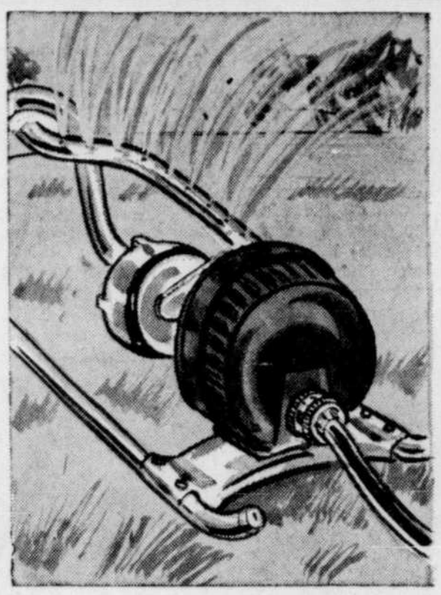
Épargnez plus de 25%!

Boyau d'arrosage en plastique vert et tourniquet gicleur

Fabriqués spécialement pour Morgan ... avec garantie remplacement de 10 ans ! Boyau d'arrosage léger 7/16 po., de diamètre avec raccords grandeur régulière... plus tourniquet rotatif avec gicleur.

Boyau d'arrosage et gicleur 50 pi. Norm. les deux 3.54 **2.49**

Boyau d'arrosage et gicleur 25 pi. Norm. les deux 2.45 **1.69**



Épargnez plus de 25%!

Tourniquet balançant effectif avec gicleur à oscillation

Le gicleur Wave Master disperse l'eau, aussi fine que la pluie sur une étendue rectangulaire (ajustable pour une étendue de 6 pi. x 8 pi. à 35 pi. x 45 pi.). Tourniquet à contrôle. Garantie d'un an.

Norm. 6.95 **4.95**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

ACCESSOIRES DE JARDIN ... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 40 à 50% !



Offre spéciale !

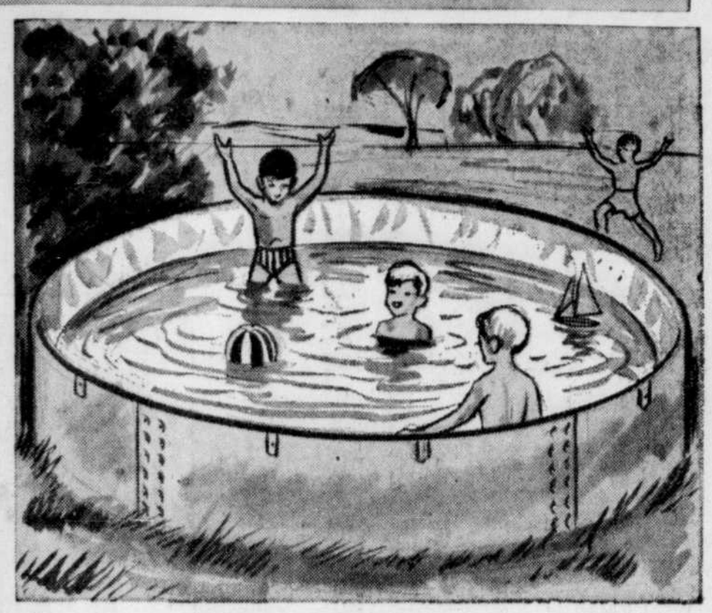
Deux préparations de beauté de Harriet Hubbard Ayer

A. "Liquid Luxuria" ... à triple effet qui nettoie les pores à fond. Embellit, nettoie et protège. 12 oz val. 2.50 **1.50**

B. "Night Cream" ... Une crème riche et onctueuse qui fait beaucoup de bien à l'épiderme sec. 3⅜ oz Val. 2.75 **1.35**

Ecrivez ou téléphonez à VI. 2-6261

MORGAN — ARTICLES DE TOILETTE AU REZ-DE-CHAUSSEE



Épargnez 30% et plus!

Piscine ronde en vinyle à extérieur rigide. Deux grandeurs

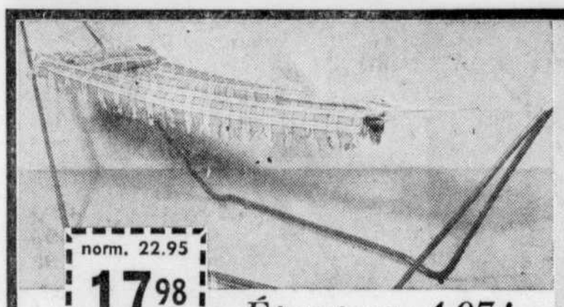
- Extérieur en masonite trempé imperméable, indéformable
- Assemblage facile avec noix et boulons
- Doublure épais vinyle, coutures scellées à chaud
- Fiche pour boyau de vidange
- Dimensions de la grande : 10 pi. de diamètre, 24 po. de profondeur avec extérieur bleu et intérieur jaune
- Dimensions de la moyenne : 8 pi. et 4 po. de diamètre, 15 po. de profondeur ; extérieur blanc, intérieur jaune.

Moyenne Norm. : 28.95 **19.98**

Grande Norm. : 46.95 **29.98**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

JOUETS ... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

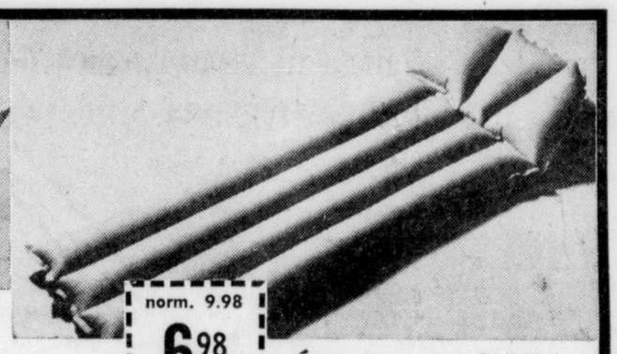


norm. 22.95 **17.98**

Épargnez 4.97!

Hamac en coton, non basculant sur support en acier tubulaire

- Coton fort tissé avec oreiller gonflant; plaid rouge ou vert. Grandeur environ : 28 po. x 88 po.
- Support en acier tubulaire couleur vert; en forme de U et V qui sont de couleur jaune.
- Chaîne et crochet en forme de S, ajustables; facile d'assemblage, compact pour rangement.



norm. 9.98 **6.98**

Épargnez 3.00!

Grand matelas pneumatique en caoutchouc doublé tissu ...

Mesure 66 po. x 25 po. gonflé ; 72 po. x 30 po. non gonflé. Fabrication solide en épais coton à voile doublé de caoutchouc. L'oreiller se gonfle séparément. Vert foncé seulement. Pompe à souffler **1.75**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

ARTICLES DE SPORT ... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Bas prix de la vente de mai !

Peintures Pittsburg en trois finis

Email Narvex super-blanc

Norm. 11.95 le gallon **9.50** Norm. 3.50 la pinte **2.75**

Peinture prête à poser, facile à appliquer, lustre naturel. Blanc seulement.

Peinture "Pittsburgh" gris cuirassier pour parquets

Norm. 6.50 le gallon **4.75** Norm. 2.75 la pinte **1.75**

Peinture lustrée séchant vite, spécialement pour escaliers, portiques, parquets de sous-bassements. Gris cuirassier seulement.

Peinture blanche lustrée "Pittsburgh" d'extérieur

Norm. 7.25 le gallon **4.75**

La peinture idéale pour extérieure de maison, villas, clôtures. Une peinture de grande résistance aux intempéries et au soleil. Blanc, en gallon seulement.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PEINTURE ... AU SIXIEME



Environ 66 po. x 86 po. Norm. 15.95 **7.95** ch.

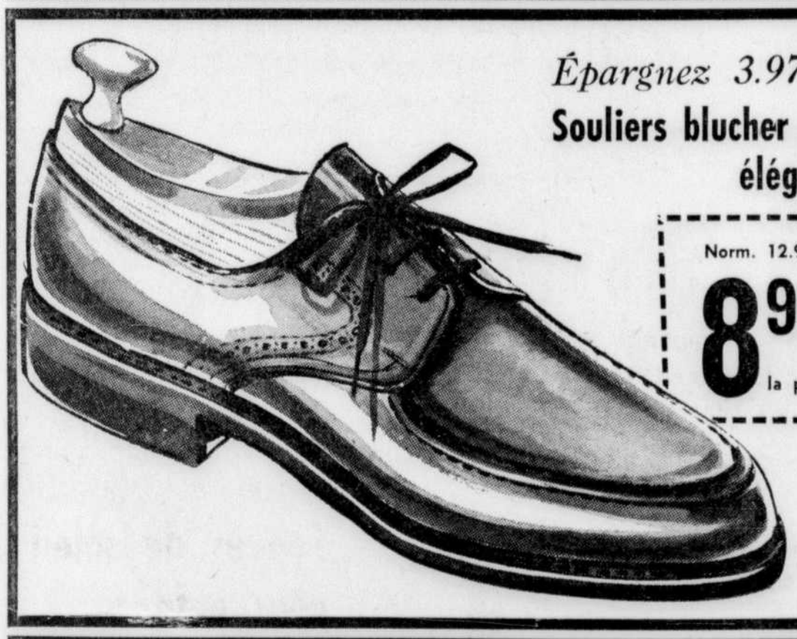
Moitié prix!

Nappes importées en dentelle type Tuscany faite-main

Quantité limitée ! Nappes écrues en dentelle type Tuscany faite main, point de filet (3 mailles). Nappes lavables main. Elles confèrent à votre table une note d'élégance en faisant ressortir l'éclat de votre vaisselle et de l'argenterie. Elles constituent des cadeaux appréciés pour les mariées. Dimensions : 66 po. x 86 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) jusqu'à épuisement du stock

LINGE DE MAISON ... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 3.97!

Souliers blucher renommés, empeigne élégante, genre mocassin pour monsieur

Norm. 12.95 **8.98** la paire

Chaque paire de ces souliers tout-aller trois oeillets, est fabriquée en vue du confort et d'une longue durée ... faits au Canada par un manufacturier de chaussures connu ... ces souliers se vendront demain à prix spéciaux de la vente de mai ! Partie supérieure en cuir souple avec empeigne genre mocassin et semelles de caoutchouc mousse. Noir ou tan. Pointures 6 à 9½, ajustement D dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

REVUE DE MODES JONATHAN LOGAN AU SALON DE LA JEUNE CANADIENNE

½ heure radiodiffusée avec Mike Stephens

Commentaires par Madame Eve Trill de CJAD

Samedi le 27 mai, de 11 h. 30 à 12 h.

Pas de billets d'admission nécessaires

PRIX DE PRESENCE

Venez voir les robes Jonathan Logan modelées

VENDREDI — le 26 mai, de 6 h. p.m à 8 h. 30 p.m.
SAMEDI — le 27 mai, de 10 h. a.m. à 11 h. 30 a.m. de 1 h. p.m. à 4 h. 30 p.m.

SALON DE LA JEUNE CANADIENNE ... AU TROISIEME

Moins que moitié prix! Vente de mai

Chapeaux échantillons d'été en paille fine pour messieurs

Chapeaux d'été offerts à moins que la moitié du prix. Choix de bords étroits ou moyens, style sport ou conservateur ... brun pâle ou moyen, fusain ou gris fusain. Pointures : 6⅞ à 7⅜ dans le groupe.

3.50 ch.



Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Spécial !

Délicieux bonbons mélangés à bas prix de la vente de mai

1 livre **.35** 3 livres **1.00**

Des bonbons succulents qui font les délices de toute la famille. Servez à vos invités des bonbons importés aux essences de : toffee, mélanges de fruits, etc.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus

BONBONS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

AVIATION ET MARINE

Navires dans le port

(25 MAI 1961)

Han.	Nom du navire		Tonnage	Agent
2	Lismoria	Oc.	4673	Cunard SS.
3	Ivernia	Oc.	11295	Cunard SS.
5	Birmingham City	Oc.	3186	Furness Withy
4	Cairndhu	Oc.	5271	Furness Withy
7	Beavercove	Oc.	5819	Can. Pac. SS.
9	Dagali	Oc.	7368	Colley Motorships
9	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
8	Empress of Canada	Oc.	14249	Can. Pac. SS.
10	Irish Spruce	Oc.	4576	Shipping Ltd.
11	Lakonia	Oc.	4420	Cunard SS.
11	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
12	Manchester Regiment	Oc.	4672	Furness Withy
14	Manchester City	Oc.	4426	Furness Withy
15	City of Bedford	Oc.	4203	McLean Kennedy
17	Michigan	Oc.	—	Saguenay Shipping
18	Port Invercargill	Oc.	4924	MANZ Line
19	Haparangi	Oc.	6650	MANZ Line
26	Catherine Sartori	Oc.	1217	Robert Reford
27	Mormactide	Oc.	4707	Moore McCormack
29	Thorsriver	Oc.	3155	Kerr Steamships
35	Novaport	Côt.	1610	Clarke Steamships
39	Sunflower	Oc.	3063	Saguenay Shipping
40	Sunny Girl	Oc.	1254	Saguenay Shipping
44	Bahia de Tanamo	Oc.	1025	Colley Motorships
Poste 10	Shiercliffe Hall	Fl.	1334	Hall Corporation
10	Sternecliffe Hall	Fl.	1171	Hall Corporation
12	Prindoc	Fl.	3056	N. M. Paterson & Sons
10	Thunder Bay	Fl.	9291	Can. SS. Lines
Jet. 1	Saskadoc	Fl.	2676	N. M. Paterson & Sons
18	Newbrundoc	Fl.	1521	N. M. Paterson & Sons
Jet. 2	Howard Hindman	Fl.	4869	Shipping Ltd.
2	Jos. Medill Patterson	Fl.	1634	Que. & Ont. Transp'n.
2	H. J. MacManus	Fl.	1119	R. H. Read & Co.
43	Hoegh Eagle	Oc.	8638	March Shipping
Jet. 3	Birchton	Fl.	1390	Gulf & Lake Nav.
44	Bahia de Siguanea	Oc.	1063	Colley Motorships
44	Muswell Hill	Oc.	4261	Fed. Com. & Nav.
46	North King	Oc.	7294	March Shipping
47	Athene	Oc.	244	March Shipping
48	Carl Julius	Oc.	3217	Colley Motorships
51	Alphard	Oc.	3170	Fed. Com. & Nav.
53	Ontadoc	Fl.	3082	N. M. Paterson & Sons
Vickers	N.B. McLean	—		Min. des Transports
57	Sunwalker	Oc.	2768	North Amer. Shipping
58	Themistocles	Oc.	4455	Scandia Shipping
59	La Loma	Oc.	5234	Colley Motorships
61	Bellatrix	Oc.	4380	Sutcliffe Shipping
71	Liqui Lassie	Oc.	2002	Liquifuels Ltd.
94	E.B. Barber	Oc.	6056	R. H. Read & Co.
101	World Grace	Oc.	12631	Shipping Ltd.
103	Llangorse	Oc.	12320	Furness Withy
105	Sea Transport	Fl.	1976	Hall Corporation
106	Gulf Transport	Fl.	1085	Hall Corporation
109	Transtream	Fl.	1119	Transit Tankers
110	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
Con'coeur Anc.	Atlantic Splendour	Oc.	7751	Sutcliffe Shipping
4 L. Pte.	T.R. McLagan	Fl.	11271	Can. SS. Lines
6 L. Pte.	Truth	Oc.	5064	Munro Jorgenson
7 L. Pte.	Laketon	Fl.	3248	Scott Misener SS.
Lanorale	City of Melbourne	Oc.	5362	MANZ Line
"	Farrandoc	Fl.	992	N. M. Paterson & Sons
"	Windoc	Fl.	3277	N. M. Paterson & Sons
"	Hochelaga	Fl.	8268	Can. SS. Lines
"	Donnacona	Fl.	6086	Can. SS. Lines
2 L. Pte.	Vares	Oc.	—	Robert Reford

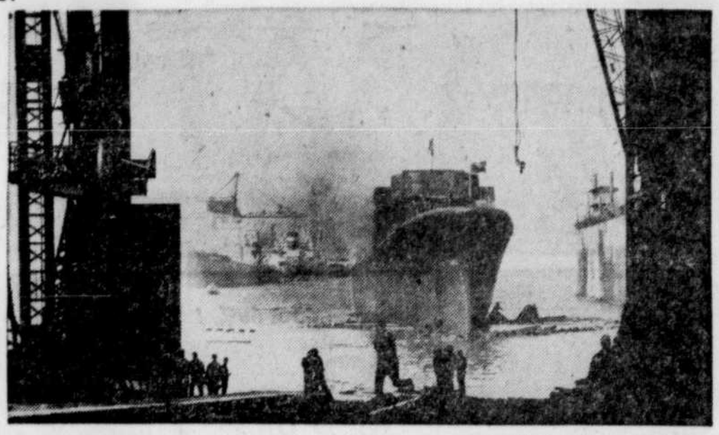


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

DANS SON ELEMENT NATUREL — Le destroyer d'escorte "MACKENZIE" vient de toucher l'eau. On parachèvera sa construction dans le bassin. Il sera prêt à entrer en service dans la Marine Royale Canadienne avant la fin de 1961.

Pour la marine canadienne

Lancement d'un destroyer d'escorte à la Vickers

par **Jean RIVEST**

Le destroyer HMCS MacKenzie, dernière acquisition de la flotte des navires d'escorte du Canada, a été lancé hier après-midi, aux chantiers navals de la Canadian Vickers.

La courte cérémonie qui a précédé le lancement a donné lieu à quelques allocutions, dont celle de l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense. La marraine du bâtiment est Mme Frank Freeborn, épouse du commodore Freeborn, ancien chef des constructions navales.

La fanfare de l'école navale HMCS Donnacona a fait les frais de la musique.

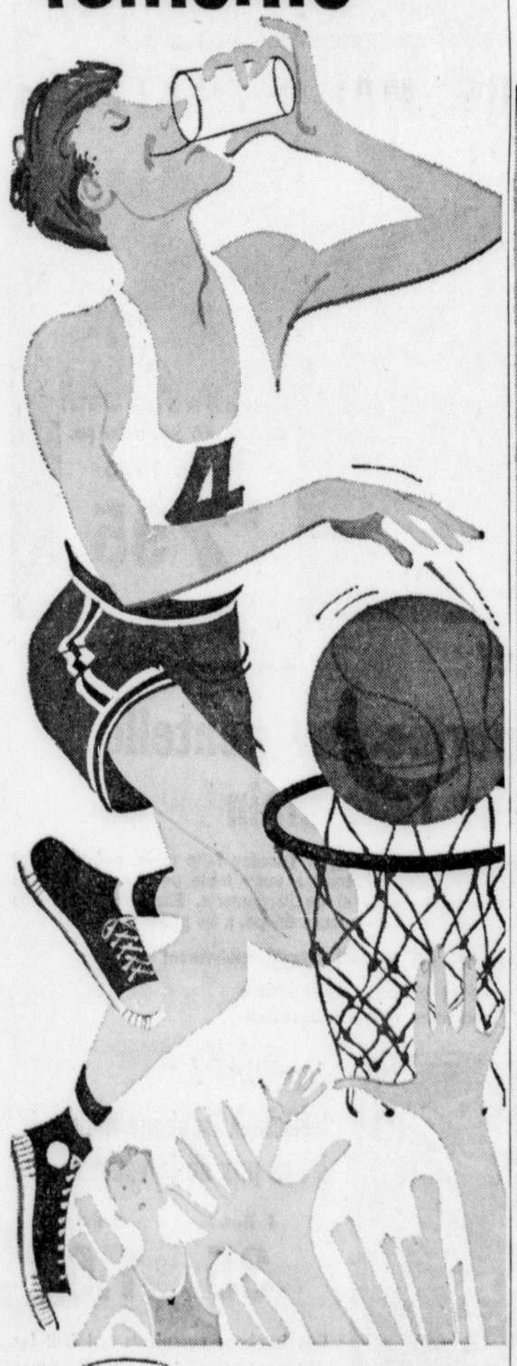
Le MacKenzie est le premier d'une série de six navires semblables actuellement en cons-

Voir LANCEMENT, page 15

En fait de service, d'attentions et d'allocations, il n'y en a pas comme
gohier
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET — ENVOY — CORVAIR
1280, rue Amherst, angle de Montigny — LA. 6-3701

Une bonne affaire est toujours meilleure chez
HAROLD CUMMINGS CHEVROLET
5255 rue Namur près Decarie
RE. 9-1911

le Lait Frais
ça
vous
remonte





Vous êtes à la hauteur de la situation ... avec du lait frais! Le lait est une excellente source alimentaire de protides. Buvez du lait frais... plusieurs fois par jour!

Une présentation de
LA SANTÉ PAR LE LAIT INC.

PREMIÈRE
POUR LE CHIC,
LES VENTES LES,
PERFORMANCES!



SEDAN SPORT IMPALA



DÉCAPOTABLE IMPALA

Encore une fois, la Chevrolet vient en première place dans la vente. Et rien d'étonnant, car la Chevrolet 1961 est la plus spectaculaire des Chevrolet! Ses lignes sont remarquables, ses performances éblouissantes, sa valeur incomparable.
C'est la meilleure des voitures canadiennes!

La Chevrolet ne le cède à aucune autre! D'une année à l'autre, c'est la voiture familiale par excellence, et en 1961 elle est plus avantageuse que jamais! Car elle présente une carrosserie très élégante et d'une impeccable réalisation, une suspension d'une souplesse inégalée dans sa catégorie, un confort absolument parfait, des performances sensationnelles, en même temps qu'une remarquable économie! Rien d'étonnant que la Chevrolet 1961 vienne en tête pour la vente. C'est la plus avantageuse des voitures canadiennes!

Pneus à flanc blanc moyennant supplément



STATION WAGON PARKWOOD 4 PORTES, NEUF PLACES

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

VOYEZ! ESSAYEZ! ACHETEZ! LES CHEVROLET LES PLUS SPECTACULAIRES DANS L'HISTOIRE DE CHEVROLET!

C55-461BF

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ
FAITES VÉRIFIER VOTRE VOITURE
CONDUISEZ PRUDEMMENT
PRÉVENEZ DES ACCIDENTS

Vendeurs autorisés CHEVROLET dans le Grand Montréal :

DUVAL MOTORS (1960) LTD. — 529 est, rue Jarry — CR. 9-7211
HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 3421, avenue du Parc — VI. 9-5661
PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE — 10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. — 2085 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
BARNABE MOTORS LTD. — 1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, P.Q. — RI. 4-6401
GOHIER AUTOMOBILES LTEE — 1580, rue Amherst — LA. 6-3701
J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE — 3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471
DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, avenue Bannantyne, Verdun, P.Q. — PO. 9-4501
SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q. — ME. 7-4643

A l'U. de M.

50 nouveaux dentistes assermentés

Près de 50 nouveaux dentistes ont été admis, mercredi soir, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Université de Montréal, dans le Collège des chirurgiens dentaires de la province de Québec, organisme directeur de la profession dentaire dans notre province.

Chacun des nouveaux diplômés des facultés d'art dentaire de l'Université de Montréal et de l'Université McGill a prêté le serment par lequel tout dentiste s'engage à respecter le code d'éthique de sa profession. Puis, il reçut du Collège le document l'autorisant à pratiquer son art.

La cérémonie était présidée par le Dr R. Langlois, de Québec, président du Collège, qui était assisté du Dr Paul Geoffrion, doyen de la faculté de Chirurgie dentaire de l'U. de M., du Dr James McCutcheon, doyen de la faculté dentaire de McGill, du Dr Henri Brouillet, 1er vice-président, du Dr D. Bruce Ward, 2e vice-président, et du Dr R. M. Le Blanc, régistraire.

C'est le Dr Le Blanc qui fit prêter serment aux nouveaux dentistes, parmi lesquels on remarquait deux femmes: Mme Marie-Alice Lachendro, diplômée de l'Université de Montréal et Mlle Roxanne Buchak, diplômée de McGill.

Quelque 250 personnes ont assisté à la cérémonie.

Les nouveaux dentistes constituent un apport heureux à la profession que 1,406 dentistes seulement exercent actuellement dans le Québec, a déclaré le Dr Le Blanc.

De son côté, le Dr Ward a souhaité que les nouveaux dentistes sachent attirer de brillantes recrues à leur profession.

Revenu annuel de CBFT: $2,341,652

OTTAWA. — (DNC) — Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars, c'est le poste CBFT, de Montréal, qui a donné à la Société Radio-Canada les plus forts revenus, soit $2,341,652.

Au deuxième rang se classe CBLT, de Toronto, avec $2,282,225. Viennent ensuite: CBMT, Montréal, $1,833,434; CBWT, Winnipeg, $1,100,246, et CBOT, Ottawa, $1,071,866.

Au total, les huit principaux postes émetteurs de télévision de Radio-Canada ont rapporté, en 1960-1961, des revenus de l'ordre de $10,461,166.

Ces chiffres, Radio-Canada les a fait connaître, ce matin, au comité parlementaire de la radiodiffusion.

LE COTON

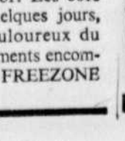
SUITE DE LA PAGE 6

pied-de-coq noir et blanc dont la robe droite sans manches était ceinturée à la hauteur des hanches. Le manteau de longueur trotteur, doublé d'une soyeuse satinette cerise, n'était attaché que d'un large bouton. Mlle Lackey est d'avis que les palmarès qui nomment les femmes les mieux habillées sont quelque peu injustes car ils ne mentionnent que les femmes dont le budget vêtements est illimité ou celles qui sont conseillées par de grands couturiers. L'élégance de la femme moyenne est la plus difficile à atteindre car on doit y faire bonne part de l'utilisation et de la versatilité du vêtement. Pour sa part, Linda Joy Lackey nous a dit qu'elle préférait les marines et les noirs basiques portés avec des accessoires gais et colorés.

Et le 6 juillet prochain, lors du dîner de rentrée, on offrira à Miss Cotonnade une voiture, souvenir de cette magnifique tournée et du prestige qu'elle aura apporté à la mode et à l'industrie du coton.

ADIEU, LES CORS!

Vous obtiendrez un prompt soulagement et la disparition rapide des cors douloureux, avec les Zino-pads du Dr. Scholl, minces et isolants. Ne coûtent presque rien. Super-noëlleux



Dr Scholl's Zino-pads

ANNONCE

NE NEGLIGEZ PAS LES

FAUSSES DENTS

QUI GLISSENT

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou se déplacent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne supportez plus d'être gêné et embarrassé par de tels ennuis. Il suffit de saupoudrer les dentiers de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide), pour les faire tenir fermement en place. Vous vous sentirez confortable et n'aurez plus de crainte au sujet de vos dents. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

LIMONADE



ASEPTA

EMBELLIT

par l'éclat du teint

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

ANNONCE

CORS

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

Simpson MONTRÉAL

Grande VENTE Vacances



Chevrolet 1961 — Modèle no 1119 Coupé 4-portes

Cadillac 1961 — Modèle no 6237 Sedan 2-portes

VOUS POURRIEZ ÊTRE L'HEUREUX GAGNANT D'UNE CADILLAC 1961 OU DE L'UNE DE DEUX CHEVROLETS 1961



CHOIX DE VETEMENTS POUR GARÇONS

A. VESTONS SPORT TOUT LAINE — Magnifique tweed tout laine. Elégant modèle droit, 3 boutons, idéal pour l'été, pour les occasions habillées ou l'école. Tons gris, brun ou fusain. Ages 6 à 16. Orig. 10.99 et 12.99 — 8.88 ch.

B. PANTALONS VISCOSE LAVABLE — Parfaits pour assortir aux vestons sport ou blazers. Viscose au doux fini flanelle facilement lavable. Poches dos avec rabats et boutons. Revers. Tons fusain, gris ou Loden. Ages 6 à 16. 2.59 ch. — 2 pour 4.99

C. COMPLETS 2-PANTALONS — Viscose-et-acétate traité pour qu'il ne se déforme pas. Coupe impeccable et soignée. Détails méticuleusement finis. Modèle continetal, 3 boutons, fente au dos. Coloris gris, bleu, brun ou Loden. 2 pantalons pour un plus long usage. Ages 8 à 16. Rég. 19.99 — 16.99 ch.

D. ENSEMBLES POUR LA PLUIE — Paletot et casque en plastique épais et robuste. Coutures soudées électroniquement. Absolument imperméable. Tons fusain ou tan. Ages 6 à 18. 2.88 L'ens.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécuées VI. 2-7221

Indiquez un second choix de coloris pour item C

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS AU DEUXIEME, rayon 714



CHEZ SIMPSON SE TROUVENT LES PLUS JOLIS CADEAUX POUR PAPA!

Dimanche 18 juin!

"Fête des Pères"!





POUR FILLETTES ET GRANDES FILLETTES

Ensemble "Jamaïque" en coton

A. Short "jamaïque" tissu "Oxford". Dos élasticisé avec poche. Glissière au côté, patte et bouton. Haut sans manches, motifs imprimés appliqués, garniture frange, boutonnage au dos. Orange, vert, lilas ou ton or. Ages: 8 à 14. Ens. 4.99

Fuseau et surblouse

B. Surblouse motifs imprimés appliqués. 2 poches fendues. Fentes sur les côtés. Ceinture assortie au pantalon. Fuseau ton uni. Taille ½ boxeur. Glissière côté. Jambes effilées avec fentes. Orange, vert, lilas ou ton or. Ages: 8 à 14. Ens. 5.99

Jupe et marinière courte

C. Coton imprimé d'entretien facile. Jupe froncée avec glissière au côté. Marinière assortie, garnie de franges. Dos boutonné. Vert ou bleu. Ages 8-10-12. Ens. 4.99

Robes-soleil sans manches

Frais quadrillés. Coton-et-Arnel. Ages 7 à 12. Ch. 3.99

D. Large décolleté, jupe ample, fermeture avec boutons sim-ili-perles. Lilas, bleu ou antilope.

E. Col uni et liseré. Jupe froncée avec taille élasticisée au dos. Saule ou antilope.

Maillot-T avec capuchon

F. Tricot de coton blanc avec envers molletonné. Devant avec poche genre kangourou. Capuchon avec cordelière coulissante.
Fillettes, petite, moyenne ou grande. Ch. 2.44
Grandes Fillettes: âges 12, 14 et 16. Ch. 2.77

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU DEUXIEME, Rayon 745

MONTRES POUR DAMES ET MESSIEURS

12.99 à 17.99

Grande vente de montres d'une qualité égale à celle des montres vendues à des prix beaucoup plus élevés! Toutes sont importées de Suisse et entièrement garanties!

A. Pour messieurs: mouvement suisse 17 rubis. Résiste aux chocs et à l'eau. Tons jaune ou blanc. Ch. 17.99

B. Pour dames: modèle sport. Mouvement suisse 17 rubis. Résiste aux chocs et à l'eau. Tons jaune ou blanc. Ch. 13.99

C. Pour dames: Modèle élégant 17 rubis. Dos acier inoxydable. Tons jaune ou blanc. Autres modèles dans le même genre. Ch. 12.99



POUR MESSIEURS Modèle 17 rubis. Ch. 17.99

POUR DAMES Modèle sport. Ch. 13.99

POUR DAMES. Modèle habillé. Ch. 12.99

Commandes postales ou téléphoniques acceptées VI. 2-7221

SIMPSON — MONTRES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 703

RABAIS! PRATIQUE MALLE "ATLAS"

Rég. $25

19.88 Ch.

- Panneaux en contre-plaqué solide, léger et rebelle à l'humidité.
- Acier épais pour bords et coins extérieurs, évitant les éraflures et marques.
- Serrure à ressort avec cadenas pour plus de sécurité.
- Poignées en cuir véritable.
- Complète avec désodorisant anti-mites "Perfect-air" (4 on.).
- Sans frais supplémentaires, une nouvelle clé en cas de perte. Veuillez simplement indiquer le no de la serrure.
- Ton bleu seulement.
- Dimensions 44 x 21 x 22 po.

Commandes postales ou téléphoniques acceptées VI. 2-7221

SIMPSON — VALISES, AU CINQUIEME. Rayon 760



CHAISE LONGUE "KURZ MULTIPLE" TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ!

Souvent imitée... jamais égalée!

17.77 ch.

C'EST UNE CHAISE!... C'EST UN FAUTEUIL!... C'EST UN LIT! Pour vous détendre agréablement vous ne pouvez trouver une chaise longue qui soit plus pratique! Construction tout métal électro-galvanisé. Recouvrement plastique tubulaire à soudure double électronique. Ne craint ni la pluie, ni le grand soleil, ni les nuits à la belle étoile. Charnières nylon à cliquet, maintenant en toute sécurité la position désirée. Jaune, blanc, vert ou bleu.

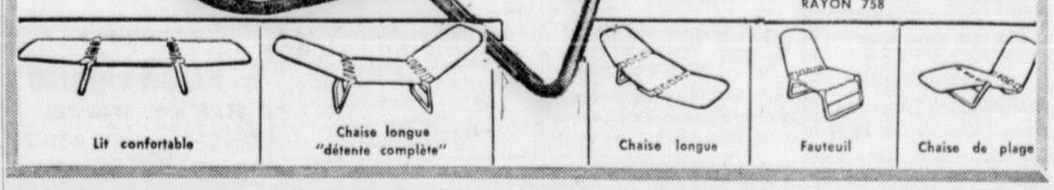
Ch. 17.77

Double soudure électronique



Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, RAYON 758



VENTE! TENUES D'ÉTÉ

MARQUE FAMEUSE!

Rég. 3.95 à 12.95

1.97 à 6.47

½ Prix



NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE AVANT LES VACANCES!

Vous reconnaîtrez immédiatement la marque réputée de ces articles, sans que nous ayons besoin de vous la mentionner!

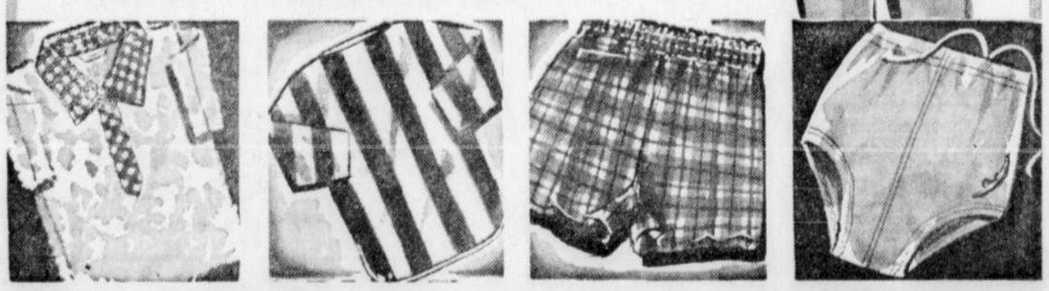
CHEMISES T: un beau choix de chemises à manches courtes et tissu éponge ● Tailles: petites, moyennes, grandes.

CALEÇONS DE BAIN — Choix de modèles à taille boxeur en fine popeline de coton ou plaid tissé. Egalement caleçons en Latex avec cordon coulissant à la taille, en tissu élastique.

TOUS CES VETEMENTS DANS LES COLORIS SUIVANTS: Plaid "Black Watch", bleu, tan, rouge et de nombreux autres coloris mixtes.

Pas de commandes postales ou téléphoniques SVP

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 713



FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — SAMEDI 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 h. a.m. — Victor 2-7221

Prédication par des laïcs dimanche

Quelque 130 laïcs donneront dimanche la prédication sur l'engagement de la croisade de sobriété.

Cette prédication, qui devait avoir lieu dimanche dernier, avait été remise par suite de la consécration de la quête de cette journée aux missions diocésaines du Brésil.

Une centaine de milliers de formules contenant les engagements civique, apostolique et personnel, seront distribuées dans le diocèse, en vue de la période de sollicitation des engagements, du 28 mai au 11 juin 1961. Le secrétariat de la croisade de sobriété dispose de formules d'engagements en anglais, pour les diocésains de langue anglaise.

SECTION

SUITE DE LA PAGE 3

parties : les provinces maritimes, qui forment la région numéro 2 et le Québec qui continuera à porter le numéro de l'ancienne région, numéro 5.

L'Ontario et les provinces de l'ouest canadien forment la région numéro 6.

La redistribution géographique fait suite à la tenue d'une élection constitutionnelle en février dernier au cours de laquelle M. Burke s'est fait élire au poste de directeur pour l'est du Canada. M. J. C. Nicholson, ancien directeur, qui briguait aussi les suffrages, a été nommé directeur intérimaire de la région numéro 2 (les provinces maritimes) par le conseil exécutif, en attendant une autre élection dans son secteur.

Le nouveau directeur, M. Burke, siégera au conseil exécutif international du syndicat et pourra ainsi représenter avec plus d'autorité ses membres du Québec. De plus, la création d'une nouvelle subdivision aura pour effet de faciliter la mise sur pied et le perfectionnement de certains services techniques dans la province.

M. Burke est né à Mayo, P. Q., près de Buckingham, en 1907. Fils d'un cultivateur et travailleur forestier, il s'est adonné dès l'âge de 13 ans au travail en forêt. A 16 ans, il était embauché comme mineur à la mine Dome, dans la région de Timmins. Après avoir cherché fortune aux Etats-Unis de 1926 à 1933, comme ouvrier dans l'industrie de l'automobile, il se maria et revint au Canada pour travailler successivement dans les mines de Timmins, de Kirkland Lake, Ont., et de Rouyn-Noranda, P. Q.

L'expérience syndicale de M. Burke remonte surtout à son séjour aux E.-U. En 1927, la compagnie Dodge le congédia à cause de sa participation à une grève. Elu directeur exécutif de son syndicat local à la mine Hallnor vers 1948, après plusieurs années d'activité syndicale intense dans les mines, il fut nommé représentant du Congrès canadien du travail la même année et représentant du syndicat des Métallurgistes d'Amérique en 1949. En 1952, il assumait la direction du syndicat dans la région minière de Noranda et en 1957, fut chargé du syndicat dans le Québec. Finalement, en 1961, il fut élu directeur de la région numéro 5.

LA CGN

SUITE DE LA PAGE 3

Corporation de Gaz Naturel.

Ces témoins doivent être contre-interrogés aujourd'hui.

Avant de suspendre le contre-interrogatoire de M. Maddock, Me Gould avait fait préciser par ce dernier que dans un certain contrat avec un des gros clients de la CGN, celle-ci vendait son gaz à 35.5 cents les mille pieds cubes.

Me Gould voulait ainsi comparer ce prix avec celui d'un autre contrat également avec une industrie, qu'il avait mis en évidence la veille. Dans ce contrat, le prix était de 27.5 cents ou de 28.73 cents les mille pieds cubes, selon l'interprétation qu'on donnait à la valeur calorifique du gaz.

Plus tôt dans la journée, Me Gould avait déclaré que le seul moyen de sauver la Corporation de Gaz Naturel du désastre était d'étudier le contrat intervenu avec la "Trans Canada Pipe Lines". Il fit cette remarque au cours de ses explications sur la requête qu'il avait présentée la veille, priant la Régie d'étudier ce contrat maintenant. Selon lui, le moment en est venu.

Après avoir délibéré pendant quelques minutes, les membres de la Régie ont décidé de donner plus ample considération à la requête et ont remis à plus tard leur décision. On se souvient que la semaine dernière, le président, M. le juge Jacques Vadboncoeur ne s'était pas objecté en principe à l'étude du contrat, mais avait dit que le contrat pourrait être étudié au moment opportun, si cela s'avérait nécessaire.

Dans ses explications, Me Gould a remarqué que même avec une augmentation de ses tarifs, la Corporation de gaz enregistrerait un déficit de $200,000 à $300,000 et qu'elle était dans une situation "désespérée". Affirmant que l'entreprise est également consommatrice de gaz, le procureur de la ville soutient que le prix qu'elle paie pour l'achat du gaz à la Trans Canada Pipe Lines doit être approuvé par la Régie et se demande s'il n'y aurait pas lieu de réduire ses dépenses d'achat en ajustant ou réduisant le prix qu'elle paie à son fournisseur.

Me Joseph Blain, C.R., procureur de la CGN, a fait plusieurs objections sur des points de droit. Il a souligné entre autres que la Corporation de gaz ne saurait être considérée comme une consommatrice, mais comme une distributrice; que l'étude du contrat avait fait l'objet de deux décisions de la Régie jusqu'ici et qu'on ne saurait amender le contrat sans la présence des deux parties en cause.

M. Blain s'est également demandé si la Régie pouvait modifier "in principio" le contrat en général. Il a exprimé l'avis que cela relèvait plutôt des tribunaux civils. Il a rappelé que d'ailleurs, la ville avait déjà porté la question devant l'Office national de l'énergie.

Me Gould a de son côté souligné qu'il avait déjà informé la Trans Canada Pipe Lines de la situation et qu'on n'a même pas daigné accuser réception de sa lettre.

Par la suite, le juge Vadboncoeur a prié Me Gould de retenir toute question touchant au contrat jusqu'au moment où la Régie ait rendu sa décision. L'avocat avait tenté à quelques reprises d'interroger le président de la Corporation de gaz, M. Glenn O. Madock, sur le contrat, mais le juge maintint à chaque fois les objections de Me Blain.

PRIORITE

SUITE DE LA PAGE 3

cisme des corps publics de ces villes.

Au Québec

Au Québec, un arrêté ministériel pose le principe suivant: dans chaque cas où il existe des matériaux ou produits fabriqués dans la province, la priorité doit leur être accordée pour toute mention de marque de commerce.

"Cet arrêté, a déclaré à notre représentant à Québec l'ancien ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, est resté lettre morte sauf dans quelques très rares exceptions. Nous avons l'intention de créer un comité d'équivalence qui établira des normes auxquelles les architectes et entrepreneurs devront se soumettre."

La section de l'arrêté ministériel concernant la priorité à donner aux produits québecois se lit comme suit :

"5. Lorsqu'il est impossible de décrire efficacement des produits et matériaux sans indiquer une marque de commerce particulière, les plans et devis doivent mentionner une ou deux marques de commerce alternatives, s'il en est, et reconnaître l'acceptation de produits et matériaux équivalents; **dans chaque cas, où il existe des produits ou matériaux fabriqués dans la province, la priorité doit leur être accordée pour toute mention de marques de commerce.**"

Alors qu'il parlait récemment devant les délégués du congrès annuel de l'Institut royal d'architecture du Canada, le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, rappelait aux architectes que dans une période de récession, il ne faut pas que la routine ou les intérêts fassent négliger aux architectes l'importance que peut avoir sur l'économie, le fait de ne pas utiliser des produits canadiens. Seulement dans les contrats donnés par le gouvernement, l'utilisation de produits québecois ou canadiens peut donner des milliers et même des dizaines de milliers d'emplois additionnels.

A Montréal

A prix égal, les autorités municipales de Montréal accordent leur préférence, dans tous leurs achats et dans l'octroi de leurs contrats, aux entreprises commerciales ou industrielles, d'abord montréalaises, puis à celles de la région métropolitaine, de la province de Québec, et du Canada, avant toutes les autres de l'étranger, des Etats-Unis ou d'ailleurs.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, nous l'a rappelé ces jours derniers, alors que nous nous enquérions auprès de lui de l'intérêt que porte la ville de Montréal aux industries ou aux marchands de la métropole.

Le principe énoncé plus haut semble d'ailleurs assez bien appliqué depuis longtemps à Montréal. En outre, dans le cahier des charges générales pour la signature des contrats, on relève une clause spécifique à ce sujet.

A l'article 23, on peut lire en effet :

"Les marques de commerce spécifiées au cahier des charges sont considérées comme représentant la qualité, le genre, le type de matériaux requis.

Des produits équivalents pourront être soumis comme substituts. LA PREFERENCE SERA DONNEE AUX PRODUITS DE PROVENANCE CANADIENNE, PARTICULIEREMENT DU DISTRICT DE MONTREAL. (...)"

Et dans le texte anglais :

"Take specified brands as standards of kind, type, quality of required materials ; equivalent articles may be submitted as substitutes but preference is given to products, MATERIALS OF CANADIAN MANUFACTURE, PARTICULARLY OF MONTREAL DISTRICT, but proof of equivalence in each case rests solely with the contractor. (...)"

QUERELLE

SUITE DE LA PAGE 3

travailleurs du métal en feuille avait réussi, par collusion avec le gouvernement et la compagnie, à se faire reconnaître comme agent négociateur à la British Aluminum, avant même que la compagnie ne commence à produire, que les ouvriers étaient très mécontents de cette association. C'est pourquoi le syndicat des métallos tenta d'organiser ces travailleurs, mais se retira de la lutte à la demande du Congrès du travail du Canada. Finalement, c'est la Confédération des syndicats nationaux qui obtint l'adhésion de ces travailleurs.



C-I-L unit beauté et durabilité au

NOUVEAU CILUX DE LUSTRE À LA MODE

Donnez maintenant à votre cuisine et salle de bains cette beauté et cette richesse admirables d'un fini émaillé si résistant, que vous pouvez le frotter avec une brosse.

Aussi joli que durable, le nouveau Cilux* de lustre à la mode est la solution parfaite au problème des murs qui doivent être frottés et qui, pourtant, donne un éclat de beauté sans éblouissement.

Vous constaterez que Cilux de lustre à la mode s'applique bien et sans effort, sèche rapidement en donnant un fini dur non-éblouissant qui peut être frotté. De plus, une seule couche suffit !

Le nouveau Cilux de lustre à la mode est offert en des centaines de couleurs douces pastel. Vous découvrirez la couleur qui convient exactement à votre cuisine et votre salle de bains, chez votre marchand de peintures C-I-L.



* M.D.

Une autre nouveauté remarquable parmi les peintures C-I-L

Disponible chez les marchands ci-dessous

QUINCAILLERIE DURAND LTEE — 804 OUEST, ST-JACQUES — UN. 6-3541

QUINCAILLERIE J.-R. GREGOIRE — 3605 EST, RUE ONTARIO — LA. 4-1167

QUINCAILLERIE ALBERT LORD LTEE — 7331-A RUE ST-DENIS — CR. 4-2561

PAQUETTE & GUY LIMITEE — 367, boul. des Laurentides — PONT-VIAU — MO. 9-7151

H. RAVARY & FRERES INC. — 3727, rue Monselet — Montréal-Nord — DA. 1-1710

QUINCAILLERIE STE-ROSE — YVES THUOT, prop. — 148 BOUL. STE-ROSE — STE-ROSE — NA. 5-9131

ALEX. BREMNER LTD. — MATERIAUX DE CONSTRUCTION — 1501, ST-GREGOIRE — LA. 1-4165 — 10680, ST-LAURENT — DU. 8-3671 — ST-JEROME

Fontaine & Lévesque — 7502 — 18e AVENUE — VILLE ST-MICHEL — RA. 8-3663 — 5 MONTEE MASSON — ST-VINCENT-DE-PAUL — NO. 1-7721

FERRONNERIE LACROIX — 6730, BOUL. MONK — VILLE-EMARD - PO. 8-3400

RE. 1-6871 — Modelectric HARDWARE LTD. — 2324 CHEMIN LUCERNE, Ville Mt-Royal — CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

QUINCAILLERIE André PROULX Enr'g. — 4245 rue BEAUBIEN — coin 24e avenue, Rosemont — RA. 2-7451

Hervé Ravary LIMITEE — 2328 Est, rue FLEURY — DU. 1-6660

QUINCAILLERIE Georges Vincent — 1485 rue AMHERST — LA. 2-1752

CAPLAN HARDWARE LTD. — 6521 Somerled — HU. 9-2291 — 4419 St-Laurent — AV. 8-9731

CHARLEROI — Ferronnerie — Hardware — 4400 RUE CHARLEROI — DA. 2-2031

FREDETTE & FRERES Ltée — 5689 RUE HOCHELAGA — CL. 9-5928

QUINCAILLERIE LACROIX HARDWARE — 497 OUEST, JEAN-TALON — CR. 2-5768

MONTREAL DECORATORS Supply Co. Ltd. — 196 ouest, rue Ste-Catherine — UN. 1-2273

QUEEN MARY HARDWARE LTD. — 5323 ch. REINE-MARIE — HU. 1-0129

QUINCAILLERIE Ravary LIMITEE — 3767 est, rue Ste-Catherine — LA. 7-2311

Ryan PAINT CO. LTD. — LIVRAISON GRATUITE partout à Montréal et dans toute la banlieue — MONTREAL 1662, STE-CATHERINE E., LA. 5-9812 — 6515 PAPINEAU — RA. 2-3644 — OUTREMONT 1148 VAN HORNE — CR. 1-0926 — VERDUN 5661 VERDUN — PO. 9-8481 — WESTMOUNT 1311 GREENE — WE. 7-1496 — ST-LAMBERT 480 VICTORIA — OR. 1-7295 — CROYDON 287 DOMVILLE — OR. 6-1011

QUINCAILLERIE DUBREUIL ENRG. — 10344, boul. ST-LAURENT — DU. 8-5727

CLAUDE GAGNE — 321, BOUL. DES PRAIRIES — LAVAL-DES-RAPIDES — MO. 9-7141

LAFAYETTE HARDWARE STORES INC. — 5916, rue Papineau — CR. 1-6014 — 3715, boul. St-Laurent — VI. 4-3036

NOISEUX — 2480 O., RUE NOTRE-DAME — WE. 2-3191 — 1452 EST, RUE BELANGER — RA. 9-1821 — 6094 O., RUE SHERBROOKE — HU. 4-3591

Quint Hardware — CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN — 7770 RUE SHERBROOKE EST — CL. 9-3727

FERRONNERIE G. ROUX Limitée — 9162, boul. ST-MICHEL — Ville St-Michel — DU. 8-1143

FERRONNERIE ANDRE DUFOUR — 2421, RUE LAFONTAINE — LA. 1-1127

QUINCAILLERIE GOYER — 1532, BOUL. CURE-LABELLE — ST-MARTIN — MU. 1-3328

QUINCAILLERIE C.-J. LAPOINTE INC. — 2127 EST, BELANGER — RA. 7-2879

FERRONNERIE NORTHMOUNT HARDWARE — 5288 AV. GATINEAU — COTE-DES-NEIGES — RE. 8-7437

Fernand RAVARY — 8155, rue ST-HUBERT — CR. 6-3515

QUINCAILLERIE St-Aubin & Frère — 942, BOUL. DECARIE — St-Laurent - RI. 7-4754-5

FERRONNERIE Jean BOURDEAU — 1973, rue TILLEMONT — RA. 7-4970

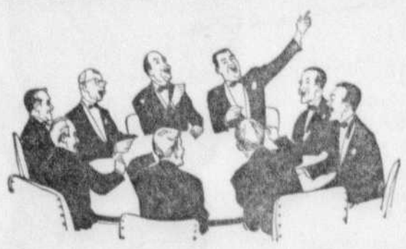
QUINCAILLERIE BERNIER — 976 boul. St-Laurent — UN. 6-7607 — 4638 rue St-Denis — VI. 4-8838 — 3715 rue Wellington — PO. 8-4759

FERRONNERIE Eugène Bélanger LTEE — 2918 MASSON, RA. 2-4651

GERARD ARIAL — CADEAUX — 6534 BOUL. ST-LAURENT — CR. 7-6530

MARCHANDS C-I-L

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES — BRUNO QUESNEL — OPTOMETRISTE — pratiquant chez — PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED — 1015, rue Ste-Catherine ouest — Pour appointement téléphonez — VI. 9-7071



Chevaliers de la Table Ronde

Goûtons voir... le gin est bon...

BOLS! BOLS! BOLS!*



Les meilleurs grains canadiens sont employés dans la recette exclusive du gin Bols. Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.

LUCAS BOLS A° 1575

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

Québec veut la prospérité des coopératives

QUEBEC. (JM) — Au cours du débat sur les demandes de crédits du ministère de l'Agriculture, l'assemblée législative a appris que :

1 — C'est la politique du gouvernement d'aider les coopératives. — "Nous nous orientons vers les garanties hypothécaires", a ajouté le ministre Alcide Courcy.

2 — Le prix de la "pierre à chaux" ne devra pas être, cette année, supérieur à celui de l'an dernier.

3 — Le problème de la pomme est loin d'être réglé; le gouvernement a formé un comité pour analyser la situation et tenter de trouver une solution. M. Hercule Riendeau, député U.N. de Napierville-Laprairie, insiste sur différents aspects de la question, importance de créer des entrepôts frigorifiques, de procéder à un triage sévère des fruits par qualités, et d'avoir un bon emballage.

4 — On double la superficie du centre d'insémination artificielle à Saint-Hyacinthe.

Mentionnons que les membres de la chambre basse ont, à la demande du ministère de l'Agriculture, ouvert des crédits de: $502,600 pour l'installation d'un marché à Montréal; $198,000 pour l'Office des marchés agricoles; $156,000 pour la commission de l'industrie laitière; $150,000 pour les sociétés d'agriculture; $1,860,000 pour l'établissement de fils de cultivateurs sur des terres, etc.

Le budget total du département en 1961-1962 s'élèvera à $31,136,100.

Un livre d'or pour les vétérans de la bataille de l'Artois

Les anciens combattants de 1914-18 qui ont combattu en Artois et qui seraient désireux de recevoir les conditions d'attribution d'une médaille commémorative et d'un diplôme sont priés d'adresser leur demande au Comité national "Ceux de l'Artois" (vétérans 1914-18), 19-A rue Venture, Marseille (1er), France.

L'attribution de la médaille accompagnée de son diplôme, entraînera automatiquement l'inscription du nom de l'ancien combattant dans un livre d'or.

Voilà les renseignements que communique à LA PRESSE M. Jean Lehembre, de Vancouver, fils de M. Gustave Lehembre, un Français qui a lui-même participé à ces durs combats, lesquels se déroulèrent lors de la grande offensive de mai 1915, à Notre-Dame-de-Lorette, Souchez, Carency, Ablain-Saint-Nazaire, Neuville-Saint-Vaast, La Targette, Vimy, les côtes 119 et 140, etc.

C'est au cours de cette offensive du printemps que tomba le général Barbot, le sauveur d'Arras, surnommé le "Bayard de la Grande Guerre", qui repose au cimetière de Lorette, avec ses soldats. Deux dates ont ravivé le souvenir de la bataille de l'Artois; le 2 octobre 1954 (40e anniversaire de la 1ère bataille pour la défense d'Arras) qui marqua la fondation du Comité national "Ceux de l'Artois"; et le 26 septembre 1956, alors que fut créée la médaille commémorative Arras-Artois.

L'ouverture d'un livre d'or, à l'exemple de celui de Verdun, et lequel seront inscrits les noms de tous ceux (morts ou vivants) qui participèrent à la défense d'Arras et de l'Artois (Français, Anglais et Canadiens), viendra compléter l'oeuvre du Comité.

Tous les anciens combattants vivant en Amérique sont donc invités à communiquer avec ce Comité, à l'adresse indiquée au début.

Don de $14,000

Les Chevaliers de Pythias (domaine du Québec) ont remis hier, au Montreal Children's Hospital, un chèque de $14,000.

C'est M. Hyman Borts qui a fait la présentation du chèque au président du conseil d'administration de l'hôpital de la rue Tupper, M. Stuart M. Finlayson. Depuis 17 ans, les Chevaliers de Pythias ont remis $217,000 au total à cette institution par de tels dons annuels.

LANCEMENT

SUITE DE LA PAGE 12

truction au Canada. Son équipage comprend 11 officiers et 198 hommes. C'est au fait le même navire que ceux de la classe du Restigouche, mais avec quelques modifications et améliorations.

Le MacKenzie est un navire de tonnage moyen, construit pour la grande vitesse et armé en vue du combat contre les sous-marins.

Sa proue très élevée, effilée, et sa poupe étroite et basse, lui donnent l'allure d'un énorme yacht.

Il va sans dire qu'il est doté de tous les perfectionnements quant aux moyens de navigation; ses quartiers sont confortables (il est entièrement climatisé) et son armement est très puissant.

Pendant les combats, le capitaine donne ses ordres de la passerelle; la timonerie est située deux ponts plus bas que la passerelle, pour la rendre moins vulnérable.

Le MacKenzie a touché l'eau vers 4 h. 30, hier après-midi; pendant quelques instants, les applaudissements et les hourras des ouvriers de Vickers se sont mêlés au fracas de la lourde coque heurtant l'eau du bassin du Saint-Laurent.

Un lancement de navire, c'est un peu comme une naissance. Personne ne peut y assister sans être impressionné. Le navire descend dans son élément naturel et y restera jusqu'à ce qu'il soit hors d'usage, jusqu'à sa mort.



La voiture No 63, une Studebaker Lark, passe la ligne d'arrivée à Vancouver, sept jours et 4098.2 milles après le départ de Montréal. Equipage, voiture essence et lubrifiants Shell ont tous fait preuve d'une tenue impeccable.

Comme les gagnants du rallye Shell, soumettez vous-même votre voiture à cinq essais de performance. Super Shell, nouvelle formule, vous aidera à obtenir des résultats exceptionnels

"Performances exceptionnelles" veut dire toutes sortes de choses. Mais pour les récents vainqueurs du rallye Shell, Jack Young et Reg Hillary, l'expression n'a rien de vague. Performances exceptionnelles veut dire démarrages rapides, un moteur qui tourne rond, puissance en réserve sans danger de cognement, et pour finir, économie de carburant.

Leur expérience peut vous être utile. Un rallye n'est pas une course de vitesse, mais une épreuve d'habilité au volant, de prudence et de performances exceptionnelles exigées des voitures sur de longs parcours. Voici les cinq essais que Young et Hillary recommandent à chaque propriétaire de voiture pour lui permettre d'en vérifier les performances.

"Lorsqu'il s'agit de performances exceptionnelles, c'est dans une épreuve de torture du genre du rallye transcanadien que nous en avons besoin" explique Jack Young, qui a conduit la voiture gagnante sur les 4,098 milles du parcours.

"Les performances sont pour nous d'une importance vitale" ajoute Reg Hillary, responsable du chronométrage et de la navigation pendant les sept jours que dura l'épreuve. "Bien sûr le genre d'épreuves de performance auxquelles nous soumettons notre voiture est plutôt exagéré. Mais une version simplifiée est à la portée de tout le monde. Il est facile de savoir si l'on obtient des performances exceptionnelles."

Essai No 1—Démarrages faciles

Quand vous poussez le démarreur, le moteur doit partir du premier coup. Le démarrage doit se faire en deux ou trois secondes. Les démarrages lents épuisent votre batterie, risquent de noyer le cylindre, et de compliquer les difficultés de fonctionnement.

Si votre moteur a des défaillances, essayez Super Shell. Les techniciens de Shell ont doué Super Shell de l'art des départs rapides en lui ajoutant un ingrédient plein d'entrain du nom de *butane*. Le butane est tellement pressé de partir qu'il s'évaporerait en cours de fabrication s'il n'était conservé sous pression.

Essai No 2—Fonctionnement régulier

Bien souvent la tenue de votre voiture dans la circulation urbaine vous en dit beaucoup plus long que son comportement sur route à des vitesses élevées. Quand vous vous arrêtez à un feu rouge votre voiture peut se mettre à vibrer comme si le moteur, au ralenti, était sur le point de caler. Ou bien le moteur se met à galoper à l'accélération puis vacille et ralentit.

Une partie de ces difficultés peut être corrigée par simple réglage du carburateur et de l'allumage. Votre vendeur Shell peut aisément effectuer ces réglages.

Un mélange inadéquat d'essence peut être aussi une source de difficultés.

Le mélange hiver, par exemple, est trop volatile pour l'utilisation en été. L'excès de chaleur risque de la faire bouillonner dans les tuyaux d'alimentation; et les bulles peuvent arrêter le passage de l'essence.

Les techniciens de Shell équilibrent la formule de Super Shell en fonction des saisons. Quand il fait chaud ils combinent les ingrédients de Super Shell de manière à lui donner le degré de volatilité nécessaire. Lorsque vous achetez Super Shell, le régime de ralenti du moteur devrait être parfait—ni calage, ni galopement, ni vacillement, ni défaillances.

Essai No 3—Réserve de puissance

Pour mesurer la puissance du moteur, les techniciens de Shell ont recours à des instruments complexes. Mais il y a un essai que vous pouvez faire pour déterminer si vous avez une réserve suffisante de puissance pour les cas d'urgence. C'est essentiellement une affaire de *touche*. Voici de quoi il s'agit.

Sur une route où des vitesses élevées sont possibles (choisissez une heure où la circulation est réduite) passez brusquement d'environ trente milles à l'heure à la vitesse légale maximum. Maintenez cette vitesse et posez-vous ces deux questions:

1. *Ai-je accéléré sans heurts—sans mollesse, sans retard entre le moment où j'ai appuyé sur l'accélérateur et le moment où le moteur a réagi?*

2. *Me reste-t-il une réserve de puissance—dont je puisse me servir en cas d'urgence?*



Jack Young et Reg Hillary, de Toronto, reçoivent avec un plaisir évident la nouvelle de leur succès dans le rallye transcanadien. Cette victoire leur a valu un prix en argent ainsi qu'un trophée sous la forme d'un "Totem Pole".

Si vous sentez que votre moteur est poussé jusqu'à la limite—si vous n'avez plus assez de moteur, comme disent les conducteurs de rallyes—cela veut probablement dire que votre moteur est déréglé et subit des pertes de puissance.

Votre vendeur Shell peut vous aider à augmenter la puissance de votre voiture en changeant les bougies usagées, en réglant le carburateur et l'allumage et en faisant votre plein d'huile avec la nouvelle Shell X-100 Premium. Les ingrédients que contient la Super Shell nouvelle formule produiront toute la puissance dont le moteur est capable.

Le Platformate, l'un des neuf ingrédients de Super Shell, met la *benzène*, le *toluène* et le *xylène* à votre service. Ces éléments super-énergiques dégagent 11 pourcent d'énergie de plus au gallon que la meilleure essence d'aviation à indice d'octane 100.

Un autre ingrédient de Super Shell—le TCP—peut même aider le moteur à retrouver la puissance qui lui a été dérobée par les dépôts formés dans la chambre de combustion. Lorsque de tels dépôts se chauffent à rouge ils peuvent provoquer du cognement—et "voler" au moteur une partie de sa puissance. Le TCP neutralise tout simplement ces dépôts. Il est capable de rendre au moteur environ 15 pourcent de cette puissance "volée".

Essai No 4—cognement

Pour savoir s'il y a cognement un essai décisif consiste à accélérer à pleins gaz. "Si vous entendez un clic clac désagréable ressemblant au bruit que font des billes tombant dans un bidon d'huile vide, il y a cognement" explique Jack Young.

Inutile de courir des risques. Adoptez immédiatement Super Shell. Elle ne contient pas moins de trois ingrédients spécialement préparés contre le cognement. L'un de ces ingrédients, le mélange anti-cognement, est tellement puissant qu'une cuillerée à café par gallon peut augmenter l'indice anti-cognement de cinq points.

Essai No 5—milles au gallon

On a raconté plus de sottises à propos de l'économie de carburant qu'au sujet de tout autre indice de performance.

"Il est très difficile de calculer le milleage au gallon" explique Hillary. Les experts de Shell mesurent le carburant à une goutte près et conduisent à une allure constante sur une distance d'un mille soigneusement mesuré. Ils répètent l'essai jusqu'à ce qu'il leur "sorte par les oreilles". Pareil degré de précision ne vous sert à rien. Mais vous obtiendrez des résultats d'une exactitude suffisante en prenant ces trois mesures très simples.

1. Commencez l'essai en remplissant le réservoir jusqu'au bord. (Et nous disons bien jusqu'au bord, c'est à dire jusqu'à ce que vous voyez apparaître l'essence.) Notez alors le nombre de milles parcourus.

2. Conduisez votre voiture de manière normale jusqu'à ce qu'elle ait consommé le contenu de trois réservoirs d'essence. Notez exactement la quantité d'essence que vous achetez.

3. Pour finir, remplissez une fois de plus le réservoir jusqu'au bord. Additionnez le nombre de gallons que vous avez achetés (sans tenir compte du plein d'essence effectué au paragraphe No 1). Divisez le total par le nombre de milles couverts. Vous obtiendrez la *moyenne de milles au gallon.*

Faites cet essai en remplissant votre réservoir de Super Shell. Vous avez toute chance d'être agréablement surpris.

Super Shell contient les neuf ingrédients nécessaires à la plupart des voitures pour des *performances exceptionnelles.*

#1. Additif TCP. Augmente en général de 15 pourcent la puissance d'une voiture, permet 17 milles de plus par plein d'essence.

#2. Essence "craquée" par catalyse. Puissance et souplesse. Produit à indice d'octane élevé obtenu par catalyse à 900° F.

#3. Alcane lourds. Ingrédient anti-cognement; indice d'octane très élevé. Empêche le cognement, que le moteur tourne vite ou au ralenti.

#4. Mélange anti-cognement. Résistance accrue au cognement. Contrôle amélioré de la combustion; les pistons reçoivent une poussée ferme plutôt qu'un à-coup brutal.

#5. Butane. Démarrages rapides. Le butane est à ce point "pressé" qu'il bouillirait . . . d'impatience . . . dans votre réfrigérateur.

#6. Mélange de pentanes. Réchauffage rapide du moteur. On produit ce mélange en brisant les molécules du pétrole, exactement comme on fend du petit bois.

#7. Anti-givre. Empêche le calage du moteur par temps froid. On l'ajoute lorsque la température est en moyenne inférieure à 45° F.

#8. Anti-gomme. Empêche le carburateur de s'encrasser.

#9. Platformate. Economie d'essence. Shell dépense un million de dollars à l'achat du catalyseur de platine nécessaire à la production de cet ingrédient super-énergique.

Après avoir fait le plein de Super Shell vous sentirez et entendrez une différence dans la marche de votre moteur. Cette différence c'est le ronflement de puissance des *performances exceptionnelles.*

SHELL

SHELL-2361BF

BULLETIN DES LABORATOIRES SHELL

TÉLÉCRITIQUE

Michelle Tisseyre demandait récemment à l'écrivain français Marcel Aymé ce qu'il pensait de la télévision. "Je ne sais pas", répondit-il, "ce que vaut la télévision au Canada, mais, en France, elle est abrutissante." Ce jugement aussi sommaire que sévère est d'un homme qui ne se paie pas de mots, qui est célèbre, qui a du succès. Or, ce que pense Marcel Aymé de la télévision française rejoint ce que pense de la télévision américaine John Crosby, critique au "Herald Tribune", et qui fit grand scandale en déclarant que la télévision l'écoeurait. Abrutissement et écoeurement, voilà donc ce qui se dit en haut lieu de la télévision française et américaine... Que dirons-nous de la nôtre? Prétendrons-nous qu'elle est supérieure aux deux autres ? Nous instruit-elle réellement? Et que nous apprend-t-elle ! En savons-nous plus... après une émission qu'avant ? Et comment nous divertit-elle? Ne sommes-nous pas devant le petit écran en état de passivité constante? C'est en ce sens que la télévision abrutit. L'habitude de la regarder est funeste. Les facultés d'observation et de réflexion en sont paralysées. Certes, certaines émissions ne sont pas sans intérêt, sans qualité, mais elles sont peu nombreuses par rapport à celles qui ne valent rien et qui sont toujours les plus populaires. Il est pénible également de voir certaines de nos "personnalités" se prêter à certaines émissions. Elle ne s'y grandissent pas. Le bilan de la télévision est-il déficitaire? Convenons que, depuis que nous la regardons, nous ne sommes ni plus fins ni meilleurs. Au contraire, Nous nous sentons abrutis et écoeurés.

Paul TOUPIN

À CKAC
$1,000 pour $1!

Quelques minutes après avoir énoncé les sept chiffres qui faisaient l'objet du concours du "Dollar chanceux" diffusé à 10 h. hier matin, à l'antenne de CKAC, Errol Malouin a reçu la visite d'une dame qui avait en sa possession le billet de $1 qui reproduisait exactement les sept chiffres mentionnés. Mme Paul St-Hilaire, 475, rue Mercier, Montréal-Sud, a eu le bonheur d'être la première personne à recevoir un boni de $1,000 pour avoir réussi à satisfaire à toutes les conditions du concours du "Dollar chanceux". Vendredi dernier, deux autres gagnantes ont encaissé des chèques de $500 en moins de deux heures d'intervalle, au moyen du même concours.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Partie du pied-de-biche de la machine à coudre qui retient l'étoffe sur la griffe.
B.—Reçoit les hors-d'oeuvre. — Ingénieur français, réalisateur de la première machine ayant effectivement volé.
C.—Contrairement de ce que son nom l'indique, il ne vend pas que des épices. — A l'envers: fait tort.
D.—Aride. — Espiègle, malicieux.
E.—Air de danse dont on marque la mesure sur l'instrument du même nom.
F.—Par dénigrement: les moines et les religieuses. — Propre.
G.—Manoeuvre en Amérique du Sud. — Personnel familier.
H.—Récipient pour la vidange.
I.—Dans mule. — Terminaison d'infinitif. — Aigle d'assez grande taille en Australie.
J.—Roi d'Assyrie de 680 à 669 av. J.-C., il vainquit Manassès et l'emmena captif.
K.—Sans ornements. — Fille d'Inachos. — Partie du corps humain.
L.—Immortelle annuelle.

Verticalement

1.—Qui a une opinion trop favorable de soi-même.
2.—Usé jusqu'à la corde. — Organe. — Négation.
3.—Expulsion par force ou intrigue. — Mélodie.
4.—Pour indiquer que l'on cite textuellement. — Périodes.
5.—Secousse. — Allure d'une bête de somme ou de trait.
6.—Moment de l'histoire. — Non raffiné. — Mets.
7.—Tête d'oiseau. — Marque étonnement, doute, restriction, embarras.
8.—Possessif. — Qui ne se manifeste pas par des cris ou des paroles. — Un certain nombre de mains.
9.—Emanation. — Nom vulgaire donné à une saillie formée par le cartilage thyroïde.
10.—Banquet somptueux. — Offert.
11.—Modérer. — Degré d'éclat des teintes.
12.—Phonétiquement: un pronom féminin. — Raisonnable.

Solution demain



Solution du dernier problème

CE SOIR
10 heures
"LOCK UP"
LE CANAL
10

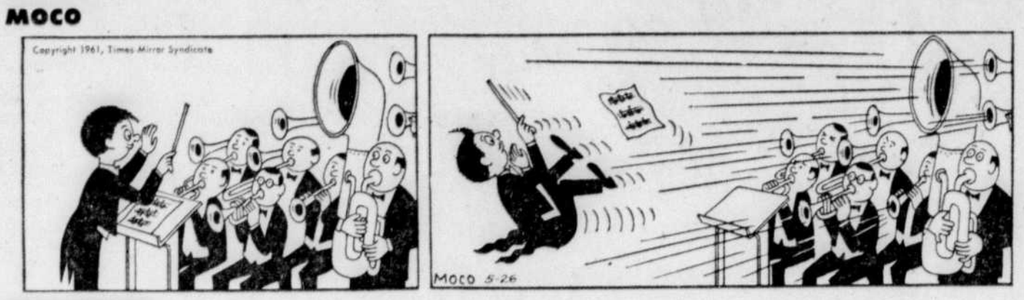
10 cftm

présente
CE SOIR A 6 HEURES – TELE-METRO
magazine-variétés
avec Jacques DESBAILLETS et Claude SEGUIN
A 7 HEURES – LES NOUVELLES "DOW"
présentées du lundi au vendredi inclusivement
A 11 H. 10 – CINEMA
"LES AMANTS DE TOLEDE"
du sang, de l'amour, de la mort
Françoise ARNOUL, Gérard PHILIPPE, Alida VALLI, Pedro ARMENDARIZ
Pourvu d'une installation technique ultra-moderne, CFTM-TV ne réserve ni "neige", ni "brouillard" à ses téléspectateurs. Ceux-ci feront donc bien de consulter un spécialiste si leur appareil de télévision ne rend pas une image et un son satisfaisants au canal 10.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: The American Legend
7: Cinéfeuilleton
8: Cartoons
10: En matinée
12: Captain Gallant

4:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: Sir Lancelot
3: Popeye the Sailorman
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: Current Events Quiz

5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: On Safari in Asia
7: Poney Express
8: Dance Party
10. Hoppalong Cassidy
12. The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes int., Musique en dînant
5, 8: News, Sports
6: Dennis O'Keefe Show
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: "House Across the Bay"
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
10: Sport-images
12: Carte blanche

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme
10: Nouvelles
12: Robin Hood

7:15 P.M.
4: Panorama
10: "La vallée des Aigles"

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: La science et la vie
5: Flintstones
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
12: "Union Pacific"

7:45 P.M.
2, 4,7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4,7: Sur demande
5: The Untouchables
6, 8: Country Hoedown

8:30 P.M.
2,4,7: Jeunes visages
3: Route 66
6,8: Perry Mason

9:00 P.M.
2,4,7: "Le Septième Commandement"
5: Lawless years
10: "Scipion l'Africain"

9:30 P.M.
3: Way Out
5: A communiquer
6,8: Danger Man
12: Andy Griffith

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne
6,8: Have Gun, Will Travel
12: Lock-up

10:30 P.M.
3: Eyewitness
5: Peter Gunn
8: How To Marry a Millionaire
12: Pulse

10:45 P.M.
2,7: En roulant ma boule
4: Votre médecin vous parle
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports — Météo
12: "Paris Honeymoon"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "A day at the Races"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News
8: Hour Final
10: "Les amants de Tolède"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: "Natchez"
4: Long métrage
6: Gunsmoke
7: "Banni des Iles"
8: "Road to Glory"

12:03 A.M.
5: "Chicago Syndicate"

12:30 A.M.
12: News, sports, meditation

SAMEDI

CBFT — Canal 2
AM
8:30—Musique
9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fon-Fon
11:30—Coucou
PM
12:00—Magazine international
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Images en tête
2:00—L'Univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney
6:00—Cette semaine

CFCM — Canal 4
A.M.
8:30—Musique
8:55—Vie de l'Eglise
9:00—Professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fon-Fon
11:30—Coucou
PM
12:00—Magazine international
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Images en tête
2:00—L'Univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney
6:00—Manchettes Int.

CHLT — Canal 7
AM
9:00—Professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fon-Fon
11:30—Coucou
PM
12:00—Aujourd'hui
12:15—Première édition
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Images en tête
2:00—L'Univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney
6:00—Troubadours

CFTM — Canal 10
P.M.
3:20—Nouvelles
3:30—En matinée
5:00—How Do You Do
Baptiste ?
5:30—Si c'était à refaire
6:00—Match-éclair

RADIO

AU CADRAN FM: CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc.
CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM: CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600
CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

VENDREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Metro — Magazine
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News Pops

5:30 P.M.
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CBM—John Fisher, Tempo

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv., Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CFCF—News
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News — Parliament
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les Courses
CFCF—Gerry-Go-Round

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CBM—Byline
CKGM — Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert tzigane
CBF—Rond-point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Route 800
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel Bob Dell
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CBM—Listening Post
CKGM—Feature

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—I.Q.
CBM-FM—Résumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News - Pops
CFCF—Bob Dell Show
CJAD—News Mike Stephens

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de...
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Ask the Weatherman

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
CBM—Provincial Affairs

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Allegro
CKVL—Hit Parade Canadien
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM—True Stories
CBM-FM—Allegro
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:15 P.M.
CKAC—Nos gouvernements

8:30 P.M.
CKAC—Chambre de commerce
CBF—D'une génération à l'autre
CKVL-FM—Voix connues
CBM—Jazz Workshop
CKGM—News — CM-PM
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Bob Dell
CBM-FM—Jazz Workshop

8:45 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Orchestre de Radio-Canada
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
CBM-FM—Orchestre de Radio-Canada
CBM—CBC Strings

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Symphony

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Bergen
CBM-FM—Music and the Western Man
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CFCF—News, Late Show
CJAD—News Sports, Concert
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les Pôles de l'esprit
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—Anthology
CKGM—Open Mind
CJMS— Echo — Opinion

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL-FM—Musique de Beethoven
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Round Midnight
CFCF—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBM-FM—Concert
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Scène de l'actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland

12:00 A.M.
CKAC—Nouv. — LeBel de nuit
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—All Night boys
CJMS—Nouvelles — Sportorama—Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe
6:30—Les manchettes
6:32—Bonjour gaieté
7:00—Nouvelles : Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouvelles : Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—A communiquer
8:30—Nouvelles
8:35—A communiquer
8:37—Jouez radio
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep"
9:37—Jouez radio
10:00—Les manchettes
10:03—Un "beu" de tout
10:37—Jouez radio
11:00—Nouvelles
11:05—Le grand prix du disque canadien
11:30—Monsieur bricole
11:45—Gaietés musicales
11:57—Jouez radio
P.M.
12:00—L'angélus
12:01—Nouvelles
12:05—Chanson du midi
12:37—Jouez radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles
1:10—Le palmarès canadien
1:57—Jouez radio
2:00—Nouvelles : Chansons françaises
2:30—Chansons canadiennes
2:57—Jouez radio
3:00—Nouvelles
3:05—Jazz variétés
3:57—Jouez radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Musique espagnole
4:57—Jouez radio

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 27 MAI — Les enfants nés en ce jour seront doués d'un grand esprit d'initiative, mal soutenu cependant par une volonté assez faible. Leur avenir s'annonce pourtant brillant, car leur charme naturel leur vaudra des appuis et une aide qui leur seront d'un précieux secours. Ils seront appelés à visiter le monde entier et leur esprit d'observation trouvera ample matière à s'exercer.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Les occupations d'ordre intellectuel et artistique seront favorisées. Un tension persistera dans les rapports entre familiers. Vos conseils ne seront d'aucun secours pour une personne obstinée dans l'erreur Une amitié sincère et fidèle vous réjouira.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Réussite pour le coeur Vous risquez de prendre trop au sérieux une personne qui surestime ses moyens, pour aujourd'hui, ne comptez que sur vous-même. Les prévenances d'un proche, qui cherche à rentrer dans vos bonnes grâces, vous ameneront à chasser toute rancune.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — On fera appel à vos services pour une tâche assez difficile, mais de courte durée. Maîtrisez les changements d'humeur; vous créez la nervosité qui vous irrite. En amour, votre charme et votre personnalité vous vaudront des avances inattendues, sans rien de sérieux.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Votre susceptibilité sera plus éveillée qu'à l'ordinaire et vous ferez preuve d'une agressivité inaccoutumée. Méfiez-vous d'une rancune qui n'ose se déclarer. Rédigez votre courrier personnel; vous trouverez plaisir et profit à écrire et cela vous détendra.

Le Lion (du 22 juil. au 21 août) — Vous serez amené, par un concours de circonstances, à plaider auprès de vos supérieurs la cause d'un compagnon de travail qui vous est antipathique, mais dont la compétence est indéniable. Votre sens de la justice l'emportera sur vos sentiments personnels. En amour: rêves qui se réalisent.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Aujourd'hui, vous vous sentirez "en forme" et vous entreprendrez de tout régler des affaires en cours. Votre précipitation vous vaudra des déceptions, car certaines des situations que vous cherchez à éclaircir ne seront pas mûres pour règlement. Calme dans les amours.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Des occupations professionnelles vous empêcheront de vous occuper à fond d'une question qui vous intéresse, d'ordre scientifique, et cela risque de vous rendre maussade. Mais votre esprit continuera de s'y occuper au cours de la journée et vous risquez d'avoir des distractions incommodantes.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Un rôle d'organisateur peut vous être confié dans une affaire intéressante. L'indulgence que vous savez manifester envers les plus jeunes vous donnera de bons résultats. Ne dites rien d'une inquiétude qu'au fond de vous-même vous savez purement imaginaire.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Vous serez invité à faire partie d'une organisation paroissiale. Il faudra tenir compte de deux facteurs. D'une part, la fréquentation de ce groupe vous apportera les relations intéressantes. D'autre part, votre famille pourrait souffrir d'être un peu délaissée.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous aurez l'esprit hanté par les images du héros chevaleresque se faisant votre chevalier servant. Mais la réalité sera bien différente et vous devrez vous contenter d'un amour fort prosaïque. Ne détruisez pas tous vos rêves, mais ne les laissez pas non plus vous détruire.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Alors que des facilités se présenteront à vous sur le plan du travail, vous risquez de vous noyer dans des difficultés imaginaires d'ordre sentimental. Réagissez avant qu'il ne soit trop tard. Accordez-vous quelques heures de loisirs, de préférence à l'extérieur.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vos goûts d'évasion vont se trouver satisfaits par la saison estivale qui s'ouvre. Mais ne courez pas à droite et à gauche à tout ce qui passe. Choisissez ce qui est le plus susceptible de favoriser votre équilibre intérieur. Faites-vous accompagner de personnes compréhensives.

L'extraction des dents et l'hémophilie

Q. — Un patient doit-il apprendre à son dentiste qu'il est un hémophilique avant de se faire extraire une dent ?

R. — Très certainement, un patient doit toujours ne pas laisser son dentiste ignorer qu'il souffre d'hémophilie avant de se faire extraire une dent. Le dentiste peut alors s'assurer exactement de la condition particulière de son patient et prévenir ainsi de graves ennuis. Il est évident que pour obtenir une rapide et complète cicatrisation de la cavité provoquée par l'enlèvement d'une dent, il faut qu'il s'y forme un caillot de sang tout à fait normal, ce caillot de sang devant s'y transformer en os. Mais la transformation de ce caillot en os ne peut commencer qu'après que ce caillot est lui-même fermement formé. Si dans la mâchoire la cavité continue à saigner, même d'une façon modérée, cela retarde cette formation nouvelle de l'os et empêche la cicatrisation. Quand le patient prévient son dentiste qu'il est plus ou moins gravement un hémophilique, le dentiste peut alors prendre toutes les précautions voulues pour éviter une telle possibilité et toutes les conséquences fâcheuses qui pourraient en découler.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 2293 rue Rachel est, Montréal 34, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes.

Samedi, à Québec

Congrès de l'Ass. des professeurs du Conservatoire

L'Association des professeurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la Province de Québec, dont la formation récemment a répondu à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps, tiendra sa première assemblée générale à Québec, au Château Frontenac, samedi prochain, le 27 mai.

Un vice-président et des représentants seront choisis parmi les membres de Québec et seront élus durant cette réunion afin de compléter le bureau de direction et le conseil d'administration qui sont formés comme suit : Andrée Désautels, présidente, Raoul Jobin, vice-président, Isabelle Delorme, secrétaire, Gilberte Martin, trésorière, Remus Tzincoca, directeur des relations extérieures, Mme F. Aubut-Pratte, Mme J. L. Audet, Roger Charbonneau, Gabriel Cusson, Gilbert Darisse, Otto Joachim, Jacques LeComte, Germaine Malépart, Rafael Masella, Marie-Thérèse Paquin et Georges-Emile Tanguay.

Le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, recevra les délégués à un vin d'honneur à l'hôtel de ville de la Vieille Capitale à l'issue de l'assemblée.

Automobiliste à l'amende pour ivresse au volant

Un automobiliste de 41 ans a été condamné à $150 d'amende et son permis de conduire a été suspendu pour un mois, par le juge Ernest T. Hébert, de la Cour municipale.

Il s'agit de Roger Pilotte, domicilié au 7104, rue des Erables, qui a été trouvé coupable d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

D'autre part, le tribunal rendra sa sentence lundi dans le cas de Irenée Filion, âgé de 42 ans, du 4617 ouest, rue St-Jacques ,sur qui pèse la même accusation.

LOUEZ un RÉFRIGÉRATEUR
● NOUVEAUX MODÈLES
● GRANDS ET PETITS
● AU PLUS BAS PRIX
● SANS OBLIGATION
SHERBROOKE APPLIANCES Ltd
2020 ave Union — AV. 8-3183

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre, Et les TUMS coûtent si peu!

TUMS pour l'estomac

Une Vente Colossale à la Taille du Grand Montréal

VENTE ANNIVERSAIRE DU JUBILE D'OR WOODHOUSE



Les meubles "BEAUTILITY" exclusivité Woodhouse

Véritable noyer plaqué

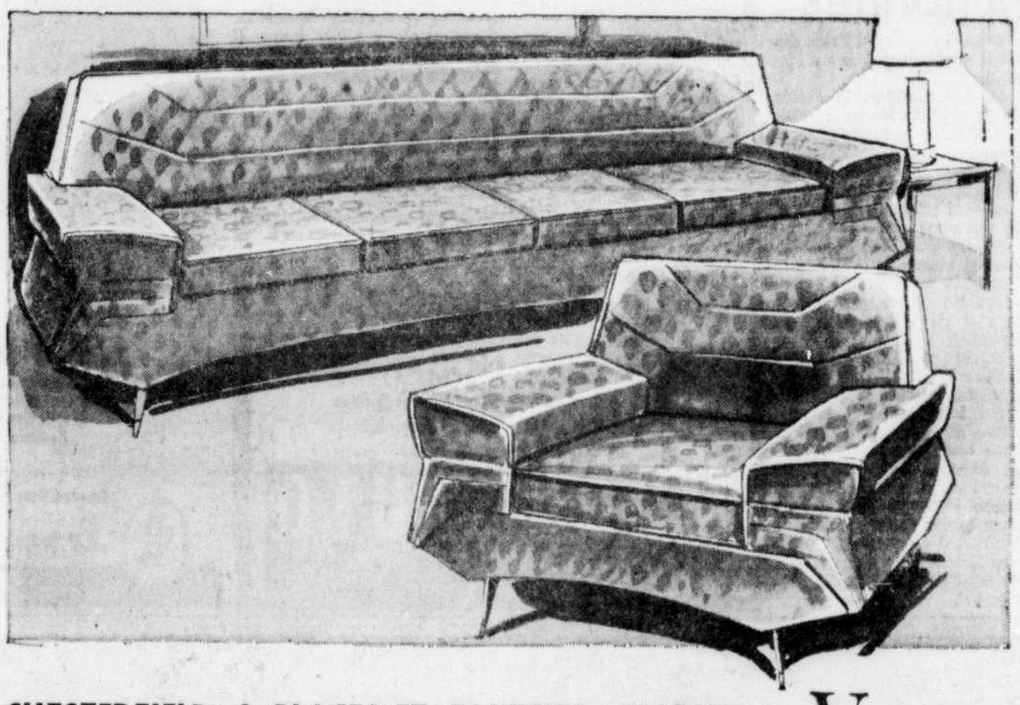
Mobilier "Beautility" 3 mcx

Chaque détail du style est à la ligne droite : Les coins à angles, l'apparence amincie, plus long, plus élancée. Le prix, incroyablement bas ! Voici ce que Woodhouse vous offre dans ce mobilier !

- Bureau double 6 tiroirs avec miroir encadré et horizontal 28" x 42"
- Commode à 4 tiroirs. Lit-bibliothèque à 2 panneaux coulissants.
- Poignées des tiroirs intégrées.
- Les tiroirs à queue d'aronde glissent sur guides de nylon.
- Pattes emboutées forme cloche. Disponible dans le fini noyer.

Vente 269.50

SEULEMENT 2.75 PAR SEMAINE

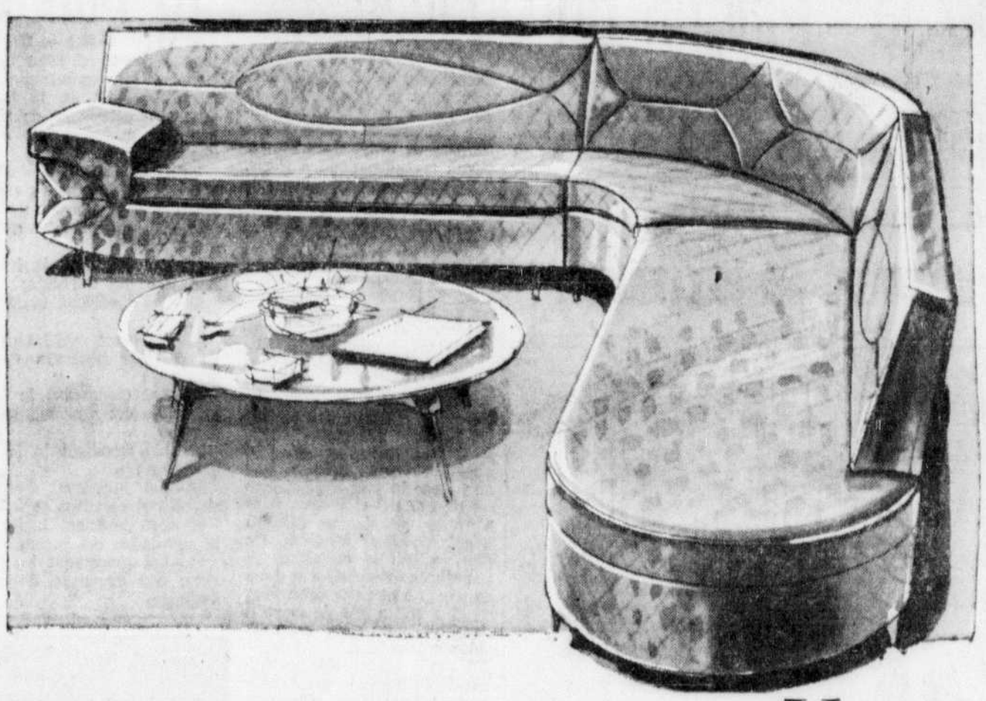


CHESTERFIELD 4 PLACES ET FAUTEUIL ASSORTI

Le confort s'allie à une belle apparence dans cet ensemble ! Dossier "Restonair" mousse et sièges à coussins avec ressorts "no-sag". Endos piqué sur sofa et fauteuil. Couvert de frise de qualité dans un choix de couleurs. La dernière touche... pattes emboutées ; fini en noyer !

Vente 229.50

SEULEMENT 2.50 PAR SEMAINE

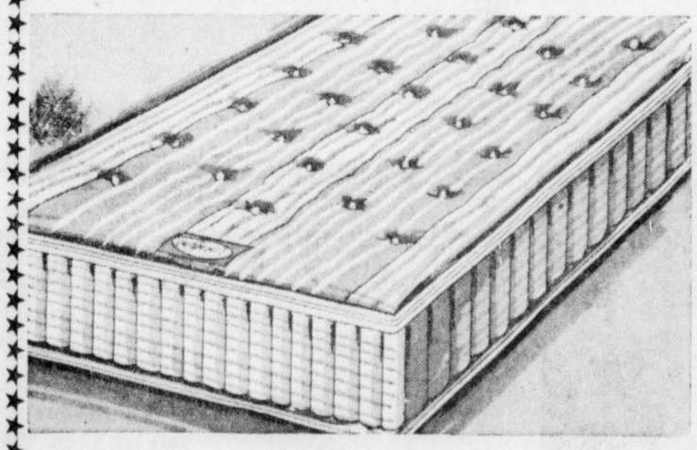


MODERNE MOBILIER A SECTION 3 MCX

Consiste en 2 demi-sofas et un centre incurvé. Couvert de nylon et rembourré de coussins mousse "Restonair". Sièges recouverts de nylon. Isolation caoutchoutée par dessus construction à ressorts "no-sag". Structure en bois dur séché au four. Autre fauteuil avec supplément si désiré. Choix de couleurs.

Vente 294.50

SEULEMENT $3 PAR SEMAINE

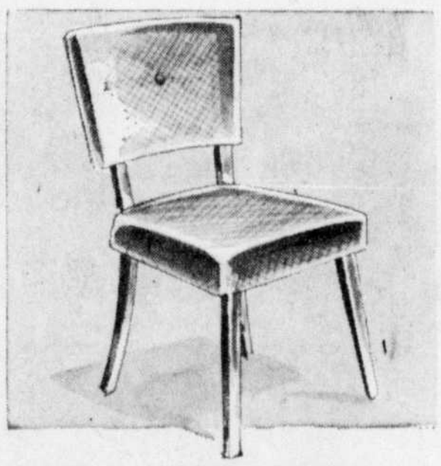


MATELAS "PREMIER" A RESSORTS "AUTO-LOCK"

"SIMMONS" le maître du sommeil, l'expert en confort ! Recouvert de coutil "Lurex" renforcé. Autres points importants : ventilateurs pour fraîcheur continuelle ; poignées pour manipulation facile ; dessus capitonné pour surface ferme ; bords roulés ; rembourrage feutre ; isolation "sisal" ; gr. 3'3", 4'0", 4'6".

Vente 29.50

SEULEMENT 30¢ PAR SEMAINE

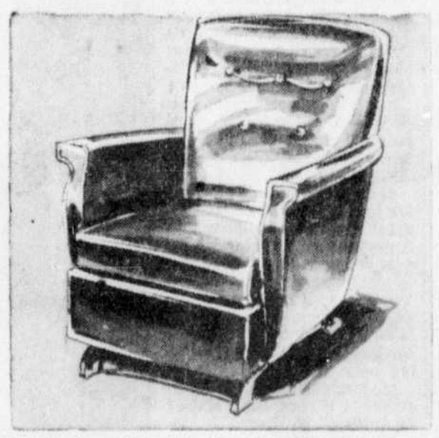


CHAISE D'HOTESSE DE STYLE

De mise dans la chambre à coucher, le boudoir ou le salon. Construction à ressorts, couvert de frise de qualité dans un choix de couleurs. Bois fini noyer ou naturel.

Vente 11.50

VALEUR ANNIVERSAIRE

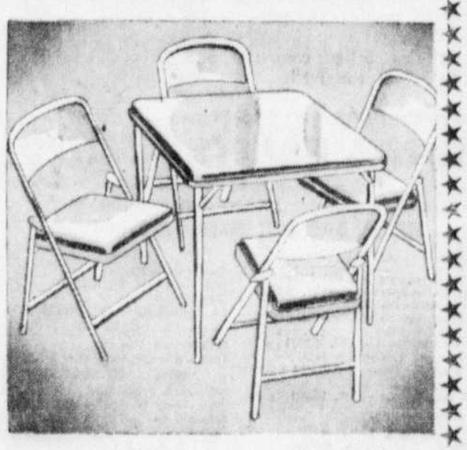


BERCEUSE A DOSSIER CAPITONNE

Recouvert de vinyl lavable disponible dans 10 couleurs. Boutonnage au dos. Construction à ressorts spiraux avec siège et dossier en "Polyfoam". Large appuie-bras. Bois fini noyer met en valeur le tissu.

Vente 59.50

SEULEMENT 60¢ PAR SEMAINE



ENSEMBLE DE BRIDGE, 5 MCX

Très pratique pour d'autres usages. Tous les morceaux se plient. Recouvert de cuirette "Colonial" dans un choix de couleurs. Nettoyage facile avec un linge humide.

Vente 28.50

SEULEMENT 30¢ PAR SEMAINE

MAGASINEZ A VOTRE AISE LE JEUDI ET LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

PAS DE MEILLEUR TEMPS POUR VOUS PROCURER DES MEUBLES CHEZ WOODHOUSE... ET PAS DE MEILLEURS MODES DE PAIEMENT



WOODHOUSE... A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1911

AUCUN DEPOT
Jusqu'à 36 MOIS
pour PAYER

(taxe de vente payable à l'achat)

Woodhouse

105 OUEST, rue STE-CATHERINE, coin St-Urbain
Tél. VI. 5-9261
3913, rue WELLINGTON, près Hickson Tél. PO. 6-2343

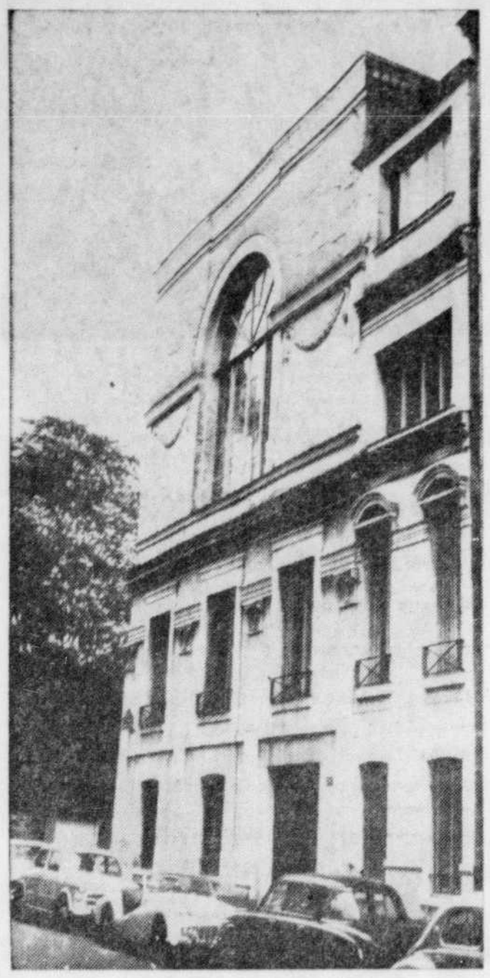
GAGNEZ UNE SEMAINE POUR 2
Plus $100 en argent !

Au Chalet Cochand, près de Ste-Marguerite. Rien à acheter ! Remplissez une formule de participation au magasin. Le tirage aura lieu samedi, le 17 juin.



VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO

Chaque samedi, au magasin, CKVL donne un joli radio "Fleetwood". Surveillez les aubaines du Jubilé d'Or Woodhouse, annoncées tous les jours par Léon Lachance à CKVL, 850 au cadran.



L'hôtel des princes Murat, 19 rue Barbey de Jouy, qui deviendra la "Maison du Québec" à Paris.

M. Bellemare approuve avec enthousiasme le bill no 78

QUEBEC. (J.M.) — "C'est très bien ! C'est un très bon article !" s'exclame M. Maurice Bellemare, député U. N. de Champlain, comme l'Assemblée législative étudie la clause du bill no 78, qui obligera la Commission de relations ouvrières à motiver ses décisions et à les faire connaitre au public... (sauf quand il s'agit d'autoriser une poursuite contre un patron ou un salarié).

Cette approbation enthousiaste de M. Bellemare a marqué la séance d'hier soir à la Chambre basse; elle contrastait avec les traditionnelles critiques d'une opposition généralement offusquée des mesures que propose le gouvernement.

Un peu plus tôt, M. René Hamel, ministre du Travail, avait affirmé que le bill no 78 était "la plus belle des lois ouvrières" parce qu'il ferait l'unanimité chez les employeurs et les employés.

La députation n'allait d'ailleurs pas tarder à l'adopter, en troisième lecture, à la suite d'un bref débat, suivi attentivement par M. Antonio Talbot qu'une décision du président condamnait au silence.

Le principal objectif du bill est de réduire les délais pour la conciliation et l'arbitrage dans les différends mettant aux prises patrons et ouvriers, ainsi que de permettre aux membres de la Commission de former trois groupes pouvant siéger simultanément.

L'article 2 fixe la période durant laquelle on doit donner avis de prochaines négociations pour le renouvellement d'une convention collective : les soixante jours qui précèdent l'expiration de la convention.

Les articles 3 et 4 stipulent que l'avis mentionnant la nécessité de faire intervenir un conciliateur sera désormais adressé directement au ministre du Travail et que cet avis ne sera plus transmis au ministre par l'intermédiaire de la Commission de relations ouvrières.

En vertu de l'article 5, le conciliateur doit faire rapport dans les quatorze jours qui suivent les instructions reçues, ou au plus tard à la date sur laquelle les parties s'accordent par écrit. Jusqu'ici, le conciliateur pouvait attendre aussi longtemps qu'il le désirait.

D'après le même article, quand un conseil d'arbitrage est formé, il doit lui-même faire rapport dans les quarante-cinq jours — (et non plus dans les trois mois) — qui suivent la présentation du rapport du conciliateur.

L'article 6 a trait aux conditions à respecter avant une grève ou un lock-out. On ne devra pas nécessairement attendre quatorze jours après le rapport du conseil d'arbitrage. Il suffira qu'il se soit écoulé soixante-quinze jours depuis l'avis de prochaines négociations pour le renouvellement d'une convention collective. Dans le cas d'une première convention, le délai sera de quatre-vingt-dix jours.

L'UCC et la politique

QUEBEC. (J. M.) — Pendant le débat sur le bill No 74 légalisant la fabrication et la vente de la margarine dans la province, plusieurs orateurs de l'opposition à la Chambre basse ont posé la question :

— "Qui a trahi les cultivateurs ? Est-ce l'UCC ? Ou est-ce le gouvernement ?"

Me Yves Gabias, député U.N. de Trois-Rivières, est allé plus loin encore en soulignant que l'attitude de la direction de l'Union catholique des cultivateurs en face du problème des succédanés du beurre s'est modifiée au cours de 1959-1960, soit pendant l'année marquée par les élections générales du 22 juin, par l'avènement des libéraux au pouvoir, puis par la nomination de trois chefs du groupement agricole au sein d'organismes gouvernementaux.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a vivement reproché à M. Gabias d'attaquer les dirigeants de l'Union catholique des Cultivateurs, "des gens qui ne font pas de politique", dit-il.

La troisième lecture du bill No 74 a été remise à une séance ultérieure.

Un amendement prévoit que le bill No 74 entrera en vigueur le 1er août et non le 1er juillet comme il avait été dit tout d'abord.

Le projet de loi suivant, le bill No 73, permettra à la Commission de l'industrie laitière d'exercer un contrôle plus strict sur le commerce du lait. Le projet de loi qui a été voté, en troisième lecture, par l'Assemblée législative, autorisera, en effet, les inspecteurs de la Commission à examiner les livres de comptabilité des laiteries, des fabriques de beurre, de fromage, de lait en poudre, etc.

Un autre paragraphe du bill No 73 permet au gouvernement de réglementer la teneur, en matières grasses, du lait naturel vendu au public.



photo LA PRESSE

A LA SOCIETE DE LOGOPEDIE ET D'AUDIOLOGIE — Le ministre provincial de la Santé, le Dr ALPHONSE COUTURIER (deuxième à gauche) était le conférencier, hier soir, lors d'un banquet qui réunissait les congressistes de la Société de logopédie et d'audiologie. De gauche à droite, le R.P. PAUL-EMILE RICHARD, C.S.V., secrétaire de la société; le Dr Couturier; Mlle SYBIL SCHWANTZ, présidente; Mme MARGARET SOULSBY, trésorière.

A la Société de logopédie

Le rôle des travailleurs sociaux

"Si les travailleurs sociaux, si les travailleuses sociales, si les infirmières et les médecins ont l'obligation de posséder une solide culture scientifique, s'ils doivent continuer à développer et à compléter leurs connaissances et leurs aptitudes personnelles, la collectivité a le devoir de les soutenir, de les considérer et de leur faciliter leur tâche."

Devant la Société de logopédie et d'audiologie de la province de Québec, réunie en congrès au Reine-Elisabeth, le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé dans le cabinet Lesage, s'exprimait ainsi hier soir.

Le Dr Couturier a noté que "d'après de récentes statistiques, il existe, en notre pays, plus de 535,000 invalides souffrant d'infirmités diverses". Il a encouragé les congressistes dans leur travail leur disant : "L'oeuvre que vous accomplissez est une des plus belles et des plus bienfaisantes qui soient".

"Dans une société dont les membres doivent travailler pour gagner leur vie, il importe de donner, à tous et à chacun, les moyens de vivre dans un monde où l'économique domine", a signalé le député de Rivière-du-Loup.

Le ministre de la Santé a mis en lumière que, pendant l'exercice 1961 - 1962, d'après les crédits adoptés à l'Assemblée législative il y a à peine quelques jours, le ministère de la Santé dépensera $125,969,000. De cette somme $57,400,000 sont alloués au nouveau régime d'assurance-hospitalisation.

Ce congrès de la Société de logopédie et d'audiologie a débuté hier et se continue aujourd'hui. Le public est convié à visiter l'exposition scientifique qui se tient à cette occasion.

La loi sur l'habitation

QUEBEC. (par J.-L.L.) — La Chambre basse a adopté hier à l'unanimité en 2e lecture le bill 62 du gouvernement modifiant la loi pour améliorer l'habitation. L'opposition n'a pas consenti à adopter le projet de loi en 3e et dernière lecture.

Le député (UN) de Québec-Est, M. Armand Maltais, a rappelé que c'est l'Union nationale qui a passé cette loi en 1948, alors que la province traversait la période la plus aiguë d'une crise du logement.

Le député (UN) de Champlain, M. Maurice Bellemare, a cité pour sa part un article paru récemment dans le "Commercial News", de Toronto, qui dit que le Québec est un exemple pour toutes les provinces en ce qu'il a fait pour stimuler la construction domiciliaire. En 12 ans, d'après cette publication, la loi de l'habitation du Québec a permis la construction de 40,000 nouvelles maisons pour la période se terminant au mois de juillet 1960.

M. Daniel Johnson, député (UN) de Bagot, s'en est cependant pris à certaines dispositions de la loi qu'il a jugées moins généreuses que la loi originale passée par l'Union nationale.

Du pour et du contre autour de la "Maison du Québec"

QUEBEC. (J.M.) — A l'unanimité, les membres du Conseil législatif ont voté, en troisième lecture, le projet de loi gouvernemental concernant les délégués généraux de la province à l'étranger. Mais l'étude du bill avait donné lieu à des échanges de vues absolument contradictoires sur la nomination de M. Charles Lussier dans la Ville-Lumière et sur l'achat de l'hôtel particulier des princes Murat, 19 rue Barbey et Jouy, dans le septième arrondissement à Paris.

Les critiques sont venues de M. Gérald Martineau. Le conseiller de Lauzon a déclaré :

1—Que le représentant du Québec en France aurait dû être un diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, ou un économiste, ou encore un homme d'affaires, car le principal travail consistera à attirer des capitaux européens chez nous pour mettre en valeur nos richesses naturelles.

2—Que l'édifice qui servira de "Maison du Québec" dans la Ville-Lumière, a été mal choisi et qu'il coûtera trop cher, car le prix d'acquisition est de $230,000 et il aura fallu dépenser globalement $600,000 avant d'occuper les lieux. De plus, ajoute le conseiller de Lauzon, la construction se dresse dans un quartier domiciliaire et il n'y a pas de place à proximité pour garer les véhicules automobiles.

3—Qu'il aurait été préférable de louer des locaux dans le centre des affaires. C'est là, dit M. Martineau, qu'on doit arborer la fleur de lys.

M. George Marler, leader du groupe ministériel à la Chambre haute, et M. Frank Connor ont soutenu une thèse entièrement opposée :

1—Le prix d'achat de l'immeuble est raisonnable. La transaction a, d'ailleurs, été conclue sur la recommandation d'un ingénieur, M. L.-P. Désy.

2—Même en tenant compte du coût des réparations, on doit en venir à la conclusion qu'être propriétaire de la "Maison du Québec" sera plus avantageux pour l'administration provinciale que de louer des bureaux.

3—L'hôtel particulier des princes Murat est bien placé puisqu'il est situé entre les ambassades de la Tunisie et de la Suède.

4—La nomination de M. Charles Lussier comme délégué général du Québec ne laisse rien à désirer; ce représentant devra déployer son activité sur le plan culturel, commercial et touristique; il est bien difficile de trouver une personne excellant dans les trois domaines. M. Lussier aura des spécialistes pour assistants.

M. Martineau reconnait l'importance d'avoir une "Maison du Québec" en France. Il rappelle que l'Union nationale avait l'intention d'en ouvrir une.

18 bills sanctionnés

QUEBEC. (J.M.) — C'est le juge André Taschereau qui a remplacé hier après-midi S. E. le représentant de la Reine durant la cérémonie de sanction des nouvelles lois à la Chambre haute.

Voici la liste des dix-huit bills qui ont été rendus exécutoires à cette occasion :

50.—Loi instituant les allocations scolaires ;
54.—Loi modifiant la loi du ministère des Pêcheries ;
55.—Loi modifiant la loi de la pêche ;
56.—Loi concernant les agents ou délégués généraux de la province ;
57.—Loi concernant la Confédération des syndicats nationaux ;
58.—Loi modifiant la loi de la chasse ;
59.—Loi favorisant l'expansion des coopératives agricoles;
60.—Loi modifiant la loi de la prévention des incendies ;
63.—Loi concernant les pensions des employés d'Hydro-Québec ;
65.—Loi concernant l'aide des corporations municipales à l'industrie ;
66.—Loi modifiant la charte de la cité de Montréal, 1960, relativement aux juges municipaux ;
67.—Loi constituant l'Office des autoroutes du Québec ;
68.—Loi relative aux licences de mariage ;
69.—Loi modifiant la loi des cités et villes ;
70.—Loi concernant les municipalités du comté d'Hochelaga et du village minier de Pescolis ;
71.—Loi modifiant la loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal ;
72.—Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1962 et pour d'autres fins du service public ;
122.—Loi concernant la donation fiduciaire et la succession de feu l'honorable Trefflé Berthiaume.

Anniversaire du 22 juin célébré

QUEBEC. (J.M.) — Le premier anniversaire de la victoire du 22 juin sera marqué dans toutes les régions de la province par des célébrations populaires organisées sous l'égide de la Fédération libérale du Québec, annonce Me François Nobert, président du groupement.

La "fête de la libération" prendra, pour Québec et les comtés environnants, la forme d'une réunion populaire au Château Frontenac, dans la soirée du 22 juin.

Pour les circonscriptions de l'île de Montréal et les environs, la soirée commémorative aura lieu à l'île Ste-Hélène.

Ailleurs, les associations libérales locales seront invitées à préparer des manifestations semblables.

M. Jean Lesage, premier ministre et chef du parti libéral du Québec, sera l'hôte d'honneur dans la capitale provinciale.

pour beauté durable

à l'INTERIEUR - à l'EXTERIEUR



Lakko

EMAIL A TOUTES-FINS

Cet émail extra-tenace et très luisant est facile à appliquer et sèche vite en un superbe fini lustré très durable . . . il résiste à l'usage dur, aux lavages répétés. Idéal pour murs intérieurs, boiserie, cabinets — planchers de porches extérieurs, meubles et équipement. Venez voir l'assortiment des belles couleurs LAKKO toutes nouvelles.



Manufacturé au Canada par

O.P.W. PAINTS LIMITED

UNE FILIALE DE AMERICA-MARIETTA CO.

MONTREAL-OTTAWA-TORONTO-WINDSOR

VENDEURS O.P.W. DANS MONTREAL ET LES ENVIRONS

CENTRE

Central Hardware & Paint Store Ltd. 3616, boul. St-Laurent — VI. 2-2701
Duluth Hardware Store 201 ouest, avenue Duluth — VI. 4-6001
B. Lemire & Frère 458 est, Mt-Royal — VI. 4-1336
Quincaillerie L. Gosselin Inc. 823 est, Ontario — LA. 2-8533
J.-E. Gauthier Cie Ltée 1280 est, Ontario — LA. 1-0880

EST

A-1 Hardware & Radio 4317 est, Ontario — CL. 5-5051
Bertrand & Frère Enrg. 8627 Hochelaga — CL. 5-5120
Turcotte & Frère 5860 Hochelaga — CL. 5-7100
Hochelaga Hardware Reg'd. 3993 Hochelaga — CL. 9-2595
J.-D. Verdon 2756 Rouen — LA. 2-7625
Quincaillerie Guy Lachapelle Enrg. 5195 est, Beaubien — RA. 5-2483

NORD

J.-L. Cloutier Enrg. 3217 est, Beaubien — RA. 2-7863
P. Deguire 1910 Gauthier — LA. 1-3663
J.-R. Ravary Enrg. 5066, avenue Papineau — LA. 1-8181
L.-A. Frenière & Fils 6028, avenue Papineau — CR. 2-4418
L.-A. Frenière & Fils 6210, avenue Papineau — CR. 2-1033
Ferronnerie St-Hubert 5757 St-Hubert — CR. 1-5158
André Girard 1997 est, Jean-Talon — RA. 8-4525
A. Lamarche 280 est, Beaubien — CR. 7-2143
H. Paquette 7900 Casgrain — DU. 7-4664
Quincaillerie René Dupuis 89 O., boul. Henri-Bourassa, DU. 7-9098
Klem Automotive Inc. 8400 St-Laurent — DU. 7-7175
Wilfrid Vézina 2474 est, Bélanger — RA. 1-5802
Quincaillerie Laurier Enrg. 425 est, Laurier — CR. 1-9364
L.-N. Lalonde 3165 Masson — RA. 7-2851
Madison Electric Ltée 2102 est, Sauvé — DU. 8-7701

OUEST

Atwater Hardware Co. 707, avenue Atwater — WE. 5-9625
Mallette & Frère 2077 ouest, Notre-Dame — WE. 2-0626
E. Mongeau Enrg. 4744 ouest, St-Jacques — WE. 3-4584
Quincaillerie Idéal 5779, boul. Monk — PO. 6-1164
Larose & Frères Enrg. 658 ouest, Jean-Talon — CR. 7-4137
Park Avenue Hardware 966 ouest, Laurier — CR. 7-7300

ST-LAMBERT

Quincaillerie Ranger 476 Victoria — OR. 1-7249
Quincaillerie Ranger 53 Devonshire — OR. 1-1628

CANDIAC

Quincaillerie Ranger Centre d'achats Candiac — OL. 9-5424

VILLE JACQUES-CARTIER

Béliveau & Frère Ltée 1079, boul. Ste-Foy — OR. 4-0933
Quincaillerie St-Charles Enrg. 1268 Chemin Chambly — OR. 4-7415

VILLE LEMOYNE

R.-R. Monchamp & Frère 88, rue St-Louis — OR. 1-8379

CITE LAFLECHE

Louis Aubertin 3316 Grande-Allée — OR. 6-4545

ST-LAURENT

A. Pairier Ltée 610, boul. Ste-Croix — RI. 4-2841

LACHINE

Rock Hardware Supplies Reg'd. 813 Prevost — ME. 4-2222

VERDUN

Quincaillerie Hickson 3892, avenue Verdun — PO. 8-1102
A.-E. Lamarre 5421 Bannantyne — PO. 8-0741
J.-O. Leclaire 5019 Wellington — PO. 9-5551

POINTE-ST-CHARLES

R. Chiasson 2361 Centre — WE. 3-9302
Ferronnerie Beauchamp Enrg. 1987 Wellington — WE. 3-1662

VILLE ST-MICHEL

R. Lacombe Enrg. 3539 Belair — RA. 2-3890
F. Lacelle Enrg. 9176, 9ème Avenue — DU. 8-2411

MONTREAL-NORD

Ferronnerie Charleroi Enrg. 4400, rue Charleroi — DA. 2-2031
H. Ravary & Frère Inc. 3727, boul. Monselet — DA. 1-1710

RIVIERE-DES-PRAIRIES

H. Christin 11249 est, boul. Gouin — MO. 5-3912

POINTE-AUX-TREMBLES

Letendresse & Fils Inc. 11837 est, Notre-Dame — MI. 5-8874

REPENTIGNY

A.-A. Prud'homme 457, rue Notre-Dame — 581-5240

PONT-VIAU

Goineau & Bousquet Cie Ltée 164 boul. des Laurentides—MO. 9-3545

L'ABORD-A-PLOUFFE

C.-E. Desnoyers 185, boul. Curé-Labelle — MU. 1-2581

OUTREMONT

J.-H. Larose Enrg. 1031 ouest, Bernard — CR. 2-6810

salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA PRÉSENTE



ARTHUR LEE SIMPKINS

Tous les soirs excepté le dimanche
Premier spectacle à 9 h. 15 p.m.
A partir du 5 juin
LOS CHAVALES DE ESPAÑA

DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse, le plus réputé de l'Amérique du Nord, ainsi que le trio Louis Bannet. Musique de danse sans interruption.



Réservations: UN. 1-3511 — Stationnement à l'intérieur

LE REINE ELIZABETH

VOYAGE A NEW YORK
par autobus GREYHOUND
4 jours — départ 2 juin, $37.00
aller-retour, chambre d'hôtel payée
NAtional 7-2915
DUpont 1-1417

pour une Rambler '61

COMPAREZ NOS OFFRES

L'un des plus importants dépositaires RAMBLER-HILLMAN à Montréal

VENTE — SERVICE — PIECES

MODEL AUTO SALES INC.

6995 ST-LAURENT (angle Mozart) CR. 2-5761

Les acheteurs sont aujourd'hui plus judicieux

Ceux qui préfèrent la Rambler sont donc plus nombreux



Au choix d'une voiture, la seule dimension n'est plus un facteur décisif. Pour un placement identique, l'acheteur avisé exige, de nos jours, une qualité supérieure et un surcroît d'avantages. C'est pourquoi les ventes de la Classic Rambler ne cessent d'augmenter. Des particularités uniques maintiennent la Classic Rambler au premier plan des voitures pratiques: une *structure monocoque* la rend ultra robuste et l'empêche de grincer même par les chemins les plus raboteux; un traitement exclusif par *immersion totale* la préserve de la rouille; une *armure de céramique* en protège le silencieux et le tuyau d'échappement, et son action est garantie au propriétaire initial pour toute la durée de l'automobile; la haute *qualité des tissus* intérieurs lui conserve pendant des années l'apparence du neuf; son *économie en carburant* dépasse celle des compétiteurs; la *perfection de l'ensemble* est inévitable lorsque chaque artisan de la Rambler s'y est appliqué comme si elle devrait lui appartenir. *Seule*, la Rambler vous permet d'aussi nombreuses façons d'épargner. Vous avez besoin d'une nouvelle voiture? Alors, considérez sérieusement l'achat d'une Classic Rambler.

LA VOITURE QUI OFFRE DAVANTAGE D'AVANTAGES Rambler *le noureau standard mondial de l'excellence*

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — CR. 2-5761

A MA BAIE MOTOR SALES INC.
9490 boul. Lalande, Ville Pierrefonds, MU. 4-4400

LA SARRE — CHARLES ALARIE
TRACY — CORMIER AUTOMOBILE ENR'G.
LAVOIE AUTO ENR'G.
519, boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe — MU. 1-1669

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster sud — HU. 4-1101

LAKESHORE MOTORS LIMITED
68, Lakeshore Drive, Dorval — ME. 1-6182

ST. LAMBERT AUTOMOBILE INC.
208 Riverside Drive, St-Lambert — OR. 1-7244

STE-ANNE-DE-BELLEVUE — BEAULIEU & FRERE
STE-MARTINE — GEORGES DAGENAIS
LAVAL — LAVAL AUTOMOBILE ENR'G.

GLENDALE MOTORS LIMITED
2501, boul. Rosemont — RA. 2-9358

DALLAIRE AUTOMOBILE LTEE
12058 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles — MI. 5-8254

JOLIETTE — HILAIRE LAPOINTE
ROBERT EQUIPMENTS
ST-BRUNO, QUE. — DAOUST AUTOMOBILE INC. 16, Rabastalière — OL. 3-2500
VAL D'OR — AUTOMOBILE MARKET REG'D.

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, avenue Bannantyne — PO. 6-4122

HOWICK — J.-P. BRAULT LTEE
LACHUTE — WELDEN MOTORS LIMITED
ST-JEAN — GOINEAU & FRERE GARAGE ENR'G.
MONT-LAURIER — LES AGENCES LABERGE LTEE
STE-AGATHE-DES-MONTS — GRENON AUTOMOBILE INC.

Concession à l'industrie pétrolière

OTTAWA. (PCI) — Le gouvernement songe à accorder des concessions à l'industrie pétrolière dans le but d'encourager la prospection, mais plus spécialement le creusage de puits d'huile et de gaz dans le Grand Nord.

On prévoit que des amendements aux règlements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, revisés à deux reprises depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en 1957, seront soumis au cabinet prochainement.

Une des modifications majeures aurait pour effet d'augmenter les chances des compagnies de faire plus de prospection sur les terres qui leur ont été concédées. Un autre changement que le gouvernement songe à apporter viserait à réduire le taux des royautés que les compagnies de pétrole doivent payer au gouvernement.

On prévoit que des pouvoirs plus discrétionnaires seront accordés au ministre des Ressources nationales, M. Dinsdale, et ce, dans l'intérêt de la flexibilité, y inclus le pouvoir de disposer des terres qui reviennent à la Couronne dans les régions où la production est excellente.

"Subterfuge" de M. Carter

OTTAWA. (PCI) — L'un des tours les plus habiles dont aient été témoins les parlementaires au cours des dernières années a provoqué, hier, aux Communes, un sursaut de colère de la part du ministre de la Justice, M. Davie Fulton.

Le 22 mars dernier, le député libéral de Burin-Burgeo, M. Chesley Carter, avait soumis un projet destiné à abroger la loi de la pêche et à la rédiger à nouveau mot pour mot.

M. Carter voulait ainsi permettre à ses collègues de tenter d'amender la loi en supprimant les clauses qui, selon les membres de l'opposition, venaient à l'encontre des principes du bill des Droits de l'Homme.

L'opposition soutient que le gouvernement lui-même se vit ainsi forcé d'amender la loi — et il l'a amendée — mais non pas comme l'aurait voulu le député Carter.

Hier, M. Fulton a qualifié le projet du représentant libéral de "monstruosité" et d'"absurdité" et a soutenu que M. Carter avait eu recours au "subterfuge" en plus d'abuser des procédures parlementaires.

M. Carter a alors demandé au ministre de retirer ses accusations. M. Fulton a refusé et les a même répétées.

Le député libéral d'Essex-Est, M. Paul Martin, a répliqué que tout "homme décent" saurait, dans les circonstances, retirer ses accusations.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
25 MAI 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. Juge Philippe Lamarre.

Canadian Admiral Corporation Limited vs Dame Elizabeth Neron Chayer, jugement motion pour règle nesi accordée par défaut contre la défenderesse et rapportable le 4 juin 1961 ;

Corporation de Credit Adanac vs Joseph Howard MacDonell, jugement motion pour règle nesi accordée pour les frais seulement ;

William J. Harrington vs Joseph Thomas Harrington, jugement motion pour nomination d'un expert accordée frais à suivre ;

Dame Agnes Beilleux vs Gérard Despatie, jugement motion pour règle nesi continuée sine die, ordre de signifier au défendeur personnellement ;

Lucien Venne vs Miron Construction Ltée, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement ;

Dame Roméo Derome et uxor vs Steinberg's Limited, jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre ;

Pierre Pérusse vs Jean-Paul Trudeau, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai ;

Alyre Boucher vs Jacques Desjardins, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre ;

Réal Blondeau et uxor jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil ;

Louise Bourgouin, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil ;

R. Lamontagne Cie Limitée vs Valere Carrier, jugement motion pour exception déclinatoire accordée avec dépens, permis de retirer dépôt ;

Germain Bock vs Léo-W. Vézina et le registraire de la division d'enregistrement mis-en-cause, jugement requête en radiation continuée sine die.

Moses Deitner vs Le Procureur général de la Province de Québec mis-en-cause, jugement requête pour déclarer succession vacante accordée à vérifier ;

Jean Claude Plouffe et uxor, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER... SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR ... le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et celà, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

NR Vous aide à vous porter mieux... et á paraître mieux!

Régulier • Recouvert de chocolat • Junior

Vous n'en viendrez pas A BOUT si vous êtes A BOUT

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 71F

Legaré

Un autre achat spécial que seul LEGARE pouvait vous apporter!

DEFIE LA CONCURRENCE
AVEC DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS

EN VEDETTE! 8 Spéciaux

NOMS DE QUALITE

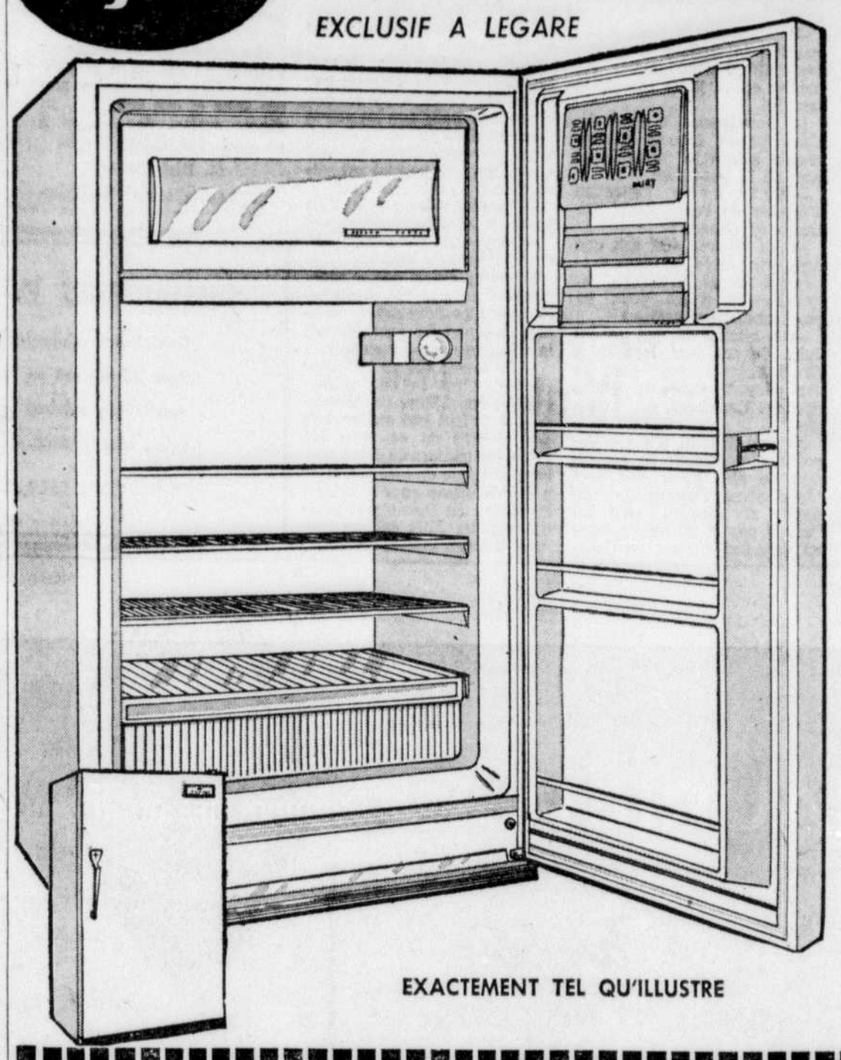
La réputation de Legaré n'est plus à faire et la réputation de nos produits non plus. Notre politique a toujours été de vendre de la qualité et cela à des termes les plus faciles.

AUCUN DEPOT – JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER (taxe de vente payable à l'achat)

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 P.M.

REGENT

EXCLUSIF A LEGARE



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

Nouveau style carré

REFRIGERATEUR "REGENT" 9.5 pi. cu.

Grand spécial

199.95

Vous payez seulement $2 par semaine

Fabriqué exclusivement pour nous par une compagnie de renom national.

- Plateau frigorifique contient 12 livres.
- Vaste congélateur contient 37 livres.
- Tablettes plaquées chrome avec bordure dorée.
- Larges étagères pour bouteilles.
- Hydrateur garde vos légumes frais.
- Compartiment pour beurre et fromage.
- Dimensions : 55" haut. x 24" larg x 26½" prof.



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

Capacité maximum à un prix minime

REFRIGERATEUR "REGENT", 12 pi. cu.

SPECIAL 259.95 2.75 PAR SEMAINE

- Congélateur contient jusqu'à 50 livres d'aliments.
- Opération de dégivrage manuel facile.
- 8 températures — Intérieur blanc avec bordure dorée et rose.
- Garantie d'un an sur le cabinet entier et 4 ans sur le compresseur.



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

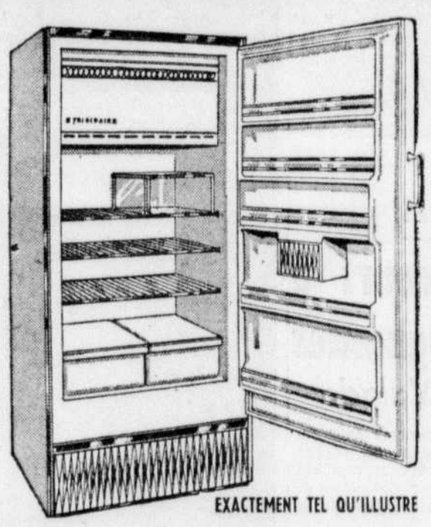
REFRIGERATEUR "FRIGIDAIRE" 11 pi. cu.

Congélation d'un froid sous-zéro, en sureté !

- Congélateur livres
- 2 tablettes pleines largeur amovibles
- Hydrateur géant à bascule pour légumes
- Porte à fermeture magnétique avec vastes compartiments.

Informez-vous au magasin le plus près sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle DA 11-61



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

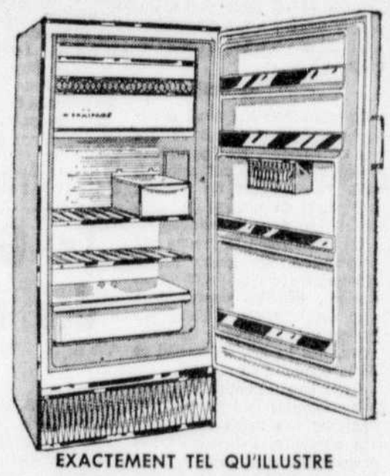
REFRIGERATEUR-CONGELATEUR "FRIGIDAIRE" 12.5 pi. cu.

1 an de garantie sur le tout et 4 sur le mécanisme.

- Congélateur 61 livres
- 3 tablettes amovibles
- Dégivrage "Cycla-matic
- Tablettes nichent 21 oeufs.

Informez-vous sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle FI 13C-61



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR "FRIGIDAIRE" 10 pi. cu.

Fameux dégivrage "Cycla-matic" !

- Congélateur 44 livres
- Hydrateur à légumes, ¾ de boisseau
- 2 tablettes pleines largeur amovibles
- Porte à fermeture magnétique avec vastes compartiments.

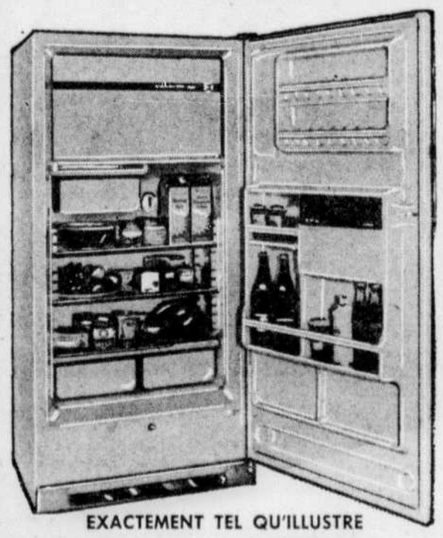
Informez-vous sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle FD 11C-61

FRIGIDAIRE
Un produit de GENERAL MOTORS

UN DES GEANTS DU MONDE DES APPAREILS MENAGERS!

LES PRIX NON INDIQUES SONT UNE PREUVE QUE LA QUALITE ET LE PRIX SONT INDISCUTABLES



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

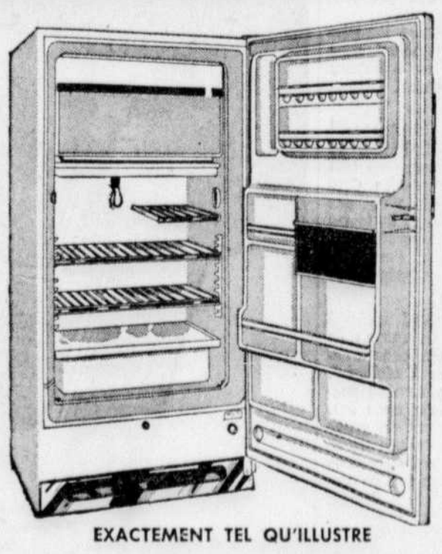
REFRIGERATEUR-CONGELATEUR "WESTINGHOUSE" 12 pi. cu.

Système "Injecteur d'air froid" et congélateur de 77 livres.

- Dégivrage automatique
- Garde-viande contient 13 lb
- Légumiers jumelés finis porcelaine, ⅝ de boisseau
- 2 tablettes coulissantes
- Ample espace à remisage dans la porte.

Informez-vous au magasin le plus près sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle RGB 12



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

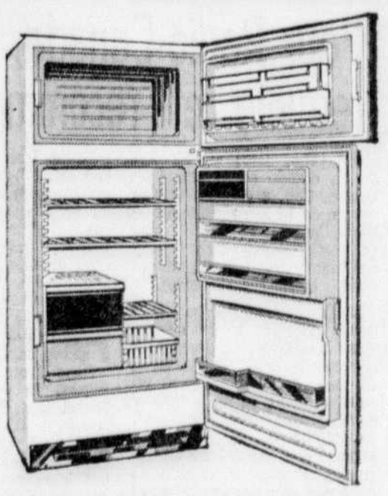
REFRIGERATEUR-CONGELATEUR "WESTINGHOUSE" 11.5 pi. cu.

Congélateur pleine largeur peut contenir jusqu'à 58 livres.

- Dégivrage à bouton-poussoir.
- 2 tablettes pleine largeur à 10 positions.
- 2 tablettes nichant 18 oeufs en toute sécurité.
- Fini extérieur émail Porcelux ; intérieur émail porcelaine Titanium.

Informez-vous au magasin le plus près sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle RKB 12



EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR "WESTINGHOUSE" 12 pi. cu.

Un des plus vastes congélateur qui soit ! Contient 105 livres !

- Dégivrage automatique
- Système de réfrigération par "Injecteur d'air froid"
- Garde-viande 17 livres
- 2 tablettes coulissantes à 2 niveaux.
- Porte à fermeture magnétique

Informez-vous au magasin le plus près sur les BAS PRIX LEGARE !

Modèle REB 13

Westinghouse

UN PIONNER DANS LE MONDE DES APPAREILS MENAGERS!

LES PRIX NON INDIQUES SONT UNE PREUVE QUE LA QUALITE ET LE PRIX SONT INDISCUTABLES.

Legaré

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON — PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

838,000 prestations d'assurance-chômage à la fin de mars

OTTAWA, (DNC) — A la fin de mars dernier, 838,000 canadiens réclamaient des prestations d'assurance-chômage, contre 872,800 à la fin de février, révèle le Bureau fédéral de la statistique.

Les paiements de prestations ont totalisé $85.2 millions en mars, contre $71 millions en février et $74.8 millions en mars 1960.

MGR PARENT

SUITE DE LA PAGE 5

férer la préparation de ces documents et de retenir au plus tôt les services de personnes susceptibles de préparer des rapports clairs, précis et qui guideront les membres de la Commission dans leur tâche et leurs recommandations finales.

"La Commission siégera en public le plus tôt possible : toutefois, elle ne saurait le faire avec profit avant que les mémoires ou les rapports soient prêts ; les commissaires comprennent, d'autre part, qu'il faut laisser à tous les intéressés un laps de temps raisonnable qui permettra à chacun d'apporter à la préparation de ce document toute l'attention qu'il requiert.

"Les commissaires désirent rappeler que la Commission est censée présenter un rapport final au lieutenant-gouverneur en conseil avant le 31 décembre 1962 ; il conviendra donc de faire diligence et le seul moyen d'atteindre cet objectif, c'est de se mettre au travail immédiatement. Tous ceux qui désirent témoigner devant la Commission devraient en faire part avant le 1er juillet au secrétaire, en soulignant la date approximative vers laquelle ils pensent pouvoir se présenter. (Ecrire à M. Louis-Philippe Audet, secrétaire, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, ministère de la Jeunesse, hôtel du gouvernement, Québec).

"Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler que la loi instituant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement donne à celle-ci l'autorité d'enquêter sur l'enseignement à tous les degrés, qu'il s'agisse de l'enseignement public ou de l'enseignement privé ; elle possède également le pouvoir d'assigner comme témoin toute personne dont elle estime le témoignage utile aux buts qu'elle poursuit.

"Le travail de la Commission est déjà commencé : des études de base sont amorcées et elles seront menées à vive allure afin de permettre aux commissaires de formuler leurs recommandations en s'appuyant sur toutes les données indispensables que peuvent fournir les spécialistes en éducation, en philosophie, en sociologie, en économique, en démographie, bref en tous ces domaines qui ont quelque rapport avec celui de l'éducation."

M. MINVILLE

SUITE DE LA PAGE 5

Un tel système, coordonné sous une seule autorité, qui pourrait être une commission du département de l'Instruction publique, résoudrait tout le problème et permettrait aux clercs et aux laïcs de travailler de concert à la formation générale de base des enfants, sans aucun complexe d'infériorité ou de supériorité d'un côté comme de l'autre, ce qui est aujourd'hui éminemment souhaitable.

M. Gauthier

Pour résumer la pensée de M. Gauthier, on peut tirer les points suivants : 1 — L'une des tâches primordiales de la Commission royale sera de suggérer une structure d'enseignement stable ,solide et cohérente ; 2 — une solution simple de nos difficultés serait le retour à nos sources françaises ; 3 — adoptons comme définition de l'enseignement secondaire conduisant à l'université le contenu du bachot français aussi bien dans les écoles publiques que dans les collèges ; 4 — faisons dépendre d'une même autorité tout l'enseignement secondaire jusqu'à l'équivalent du bachot français ; 5 — et que chaque institution se contente de bien accomplir sa tâche à son niveau.

Ainsi, termine alors un M. Gauthier moins sérieux, les universités sauront enfin sur quel pied danser et, quand il s'agira d'en créer de nouvelles, on saura ce qu'il s'agit de créer . . .

Quant à M. Nault, il a donné, en expliquant brièvement chaque item, une liste plus qu'impressionnante de recommandations qui devraient être présentées à ce qui certains malins commencent à appeler "la 2e Commission Tremblay" : refonte des programmes ; l'emploi assuré de moyens didactiques ; centralisation des écoles secondaires et des écoles normales ; meilleurs brevets d'enseignement pour les instituteurs ; la création d'écoles expérimentales ; la création d'un centre d'informations pédagogiques ; l'établissement définitif du statut professionnel de l'instituteur ; la représentation des professionnels de l'enseignement au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

L'abbé Charbonneau et M. Beauchamp ont chacun défini les problèmes particuliers et les aspirations des secteurs particuliers qu'ils représentaient hier soir, soit respectivement la section classique publique et le cours scientifique dans les écoles publiques.

Tous, naturellement, ont demandé l'union intégrale des éducateurs en vue d'une action efficace de la part de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. La soirée était sous la présidence de M. Jacques Poulin, principal de l'école secondaire Le Plateau.



photo LA PRESSE

AU COLLEGE DE MONTREAL — L'hon. juge ANDRE MONTPETIT, de la Cour supérieure, a été l'objet hier, de la part des anciens de cette institution, d'une manifestation d'estime et d'appréciation pour le travail accompli à la direction de la campagne de souscription pour la construction de la nouvelle aile au collège actuel. Sur la photo : M. JEAN-BAPTISTE VINET, curé de Notre-Dame et représentant du supérieur provincial de St-Sulpice, lui remet le parchemin le créant président d'honneur à perpétuité des Anciens; au centre, Mgr HAROLD DORAN, p.d., président sortant de l'Association.

Manifestation d'estime au juge André Montpetit

Le banquet traditionnel qui groupait hier des centaines d'anciens élèves du Collège de Montréal, à l'occasion de la fête annuelle de leur Alma Mater, a été précédé d'une importante manifestation à un ex-président, de l'Association, l'hon. juge André Montpetit, de la Cour supérieure.

Au cours de la petite fête qui s'est déroulée dans la crypte de l'institution, tous ont rendu hommage au travail qu'il a accompli durant sa présidence, alors qu'il s'est dépensé sans compter pour assurer le succès de la campagne de souscription pour la construction de la nouvelle aile qui permet aujourd'hui aux élèves d'occuper les classes, salles d'étude et laboratoires de cet agrandissement de l'institution.

"Trois générations d'anciens sont réunies ce soir, a déclaré son collègue et condisciple, l'hon. juge Paul-Emile Côté, également de la Cour supérieure, pour reconnaître le courage, l'entrain, le dynamisme et la détermination de celui dont la présidence au comité de souscription et de construction du nouvel édifice a assuré le succès final de cette importante entreprise".

Souvenirs de collège

La manifestation avait débuté en quelque sorte par un "lever de rideau", où l'on éveilla de doux souvenirs remontant à plus "d'un quart de siècle", à l'époque du passage du héros de la fête dans l'institution.

On avait réuni le groupe des professeurs du jeune André Montpetit (deux seuls manquaient, décédés depuis peu) pour communiquer à l'assistance ses notes relevant "des devoirs, des leçons, du travail et de la conduite en classe".

Dans une allocution des plus humoristiques le juge Côté sut analyser ces notes et dérider son auditoire. Poursuivant ses propos qu'il qualifiait de panégyrique plutôt que de réquisitoire, il relata une foule d'anecdotes amusantes remontant à sa vie de collège. Il termina par l'éloge de "l'un de ses collègues pour lequel il a le plus d'estime".

"Revenons, dit-il, aux qualités maîtresses de coeur et d'esprit qui ont marqué d'une façon plus authentique la vie collégiale d'André Montpetit et rendons-nous à l'évidence qu'un tel potentiel devait le conduire à nulle autre faculté que celle du Droit. Ce jeune homme, débordant de promesses d'avenir, se devait bien de dédier sa vie à l'expansion de la justice en terre canadienne. Le succès qu'il a fait de sa carrière d'avocat est resté notoire.

"Fait digne de mention : Me Montpetit, comblé de succès, a excellé à renflouer des clients moins heureux dont la dernière alternative avait été de chercher refuge dans les dispositions de la loi des faillites. Egalement brillant et heureux, André Montpetit l'a été dans la pratique du droit ouvrier. Le souvenir qu'il a laissé dans le monde syndical et patronal le fait rechercher aujourd'hui pour présider des tribunaux d'arbitrage ou de conciliation.

Nomination à la Cour supérieure

"Il y aura dix ans le 21 septembre prochain, André Montpetit était l'objet de la confiance du premier ministre, le très honorable Louis St-Laurent, et devenait juge de la Cour supérieure. Dans l'exercice de cette importante fonction qui est à la base de notre système démocratique, mon collègue s'est avéré un précieux auxiliaire de la justice. Il a su conserver l'estime de ses collègues et le respect des justiciables.

"Il convenait de profiter de la fête annuelle des anciens pour tenir ces assises spéciales, dans cette vénérable crypte du collège, témoin de nos succès et de nos échecs de jeunesse pour proclamer bien hautement que l'hon. juge André Montpetit a bien mérité de son Alma Mater."

En remerciant, le juge Montpetit s'est réjoui du succès de la campagne de souscription, ajoutant que ce n'était pas le travail du seul président mais de celui de tous les membres du comité.

"Si j'accepte, dit-il, le parchemin qu'on me décerne, ce n'est pas pour moi, mais pour tous."

Au cours du banquet qui suivit, lequel était sous la présidence de Mgr Harold Doran, P.D., curé de Saint-Patrick et président sortant de l'Association des anciens, le résultat des élections fut proclamé.

Ont été élus: MM. René Barrière, C.A., président; M. le curé Gérard Cornellier, 1er vice-président ; Me Jean-Paul Verschelden, C.R., 2e vice-président; M. Adrien Gagnon, secrétaire; Me Edouard Martel, C.R., trésorier.

Aux Communes

Pour Radio-Canada, critique, requête et recommandation

OTTAWA. (PC) — M. Art Smith, député conservateur de Calgary-Sud, a déclaré hier au comité de la radiodiffusion que Radio-Canada ne semble pas vérifier convenablement les antécédents des commentateurs qu'elle invite sur ses ondes.

M. Smith a signalé qu'à l'occasion de deux récentes émissions télévisées, un journaliste du nom d'Arnold Beichman a été présenté comme étant un correspondant ou un rédacteur du "Christian Science Monitor". Le député de Calgary-Sud a affirmé que d'après les renseignements obtenus, Beichman n'est pas membre du personnel de ce grand journal américain.

Au cours de ces émissions portant sur la politique étrangère du Canada, a rappelé M. Smith, Beichman a "considérablement embarrassé" le personnel new-yorkais de Radio-Canada en exprimant des vues absolument contraires à celles de ce personnel.

Le vice-président de Radio-Canada, M. W.E.S. Briggs, a promis de faire enquête sur cette affaire.

Deux députés conservateurs, MM. John Pratt et Gordon Chown, respectivement de Montréal-Cartier-Lasalle et de Winnipeg-Sud, ont suggéré que soient centralisés à Montréal les studios où sont produits les programmes télévisés de Radio-Canada, de langue anglaise comme de langue française. MM. Pratt et Chown ont soutenu qu'en procédant de la sorte, Radio-Canada pourrait réaliser des économies et éviterait de doubler ses services.

"C'est irréalisable", a répliqué M. J.-Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada. "Il ne serait pas possible", a-t-il expliqué, "de transférer les participants des émissions artistiques et culturelles de Toronto à Montréal. De plus, cela ne permettrait aucune économie. Les centres de production de Toronto et de Montréal opèrent à pleine capacité."

Dans l'intervalle, aux Communes, le député libéral de Nickel Belt, M. O.-J. Godin, a demandé si le ministère des Transports approuvera bientôt l'établissement d'un poste de télévision de langue française dans la région de Sudbury. Le ministre des Transports, M. Balcer, a répliqué qu'il considérait cette question comme préavis, indiquant par là qu'il y répondrait plus tard.

Médiation réclamée

Un représentant du syndicat porte-parole des porteurs du Canadien Pacifique a déclaré hier qu'il avait demandé au ministre du Travail, l'hon. Michael Starr, de faire enquête sur une querelle qui dure déjà depuis quelque temps entre l'entreprise et une soixantaine d'employés de wagons-restaurants au sujet d'une hausse de salaires.

Les employés réclament une hausse mensuelle de $30.

Transport canadien

Des 452 avions cargos en service l'an dernier au Canada, 277 étaient canadiens.

Pour traquer les pharmaciens

La Gendarmerie recourt à des méthodes répugnantes
--- M. Georges Valade

OTTAWA. (DNC) — M. Georges Valade, député conservateur de Ste-Marie, s'est élevé hier soir aux Communes contre ce qu'il a appelé la façon "répugnante" utilisée par la Gendarmerie royale canadienne pour tendre des pièges aux pharmaciens.

M. Valade a déclaré que des agents se font par exemple passer pour des malades en voyage qui ont un urgent besoin de médicaments sans ordonnance. Ensuite, on traduit ces gens qui ont surtout été victimes de leur générosité et de leur bonne foi, devant les tribunaux.

Le député de Ste-Marie, lui-même pharmacien, a dit que deux cas de ce genre sont récemment survenus à Sherbrooke. Il a demandé à M. Davie Fulton, ministre de la Justice, de voir à ce que l'on procède de façon moins cauteleuse, affirmant que la Gendarmerie n'utilise pas des "enquêteurs" mais des provocateurs".

Il s'est élevé contre l'emploi de ces "faux malades" pour amener devant les tribunaux des "gens entièrement respectables".

M. Fulton devait plus tard déclarer, quand M. Fisher lui a rappelé ses discours de 1954 sur des méthodes de la Gendarmerie royale qui n'ont pas changé, qu'il traiterait de toutes les questions concernant la Gendarmerie quand l'on aura atteint, dans son budget, ce poste.

M. Valade a aussi réclamé que l'on trouve un moyen de hâter l'audition des causes devant les tribunaux à Montréal, certaines étant ajournées pendant deux et même trois ans, ce qui cause souvent un grave préjudice aux intéressés. Qu'on nomme d'autres juges ou qu'on intervienne de façon que ça bouge enfin, a terminé le député.

ST-DENIS

SUITE DE LA PAGE 5

pareille opération bancaire. Certains estiment que la réduction pourrait atteindre 6%.

Faute d'une meilleure solution, il est possible que les parents, s'il leur faut aller en délégation à Québec, demandent au gouvernement d'aider au moins le collège à sortir de l'impasse actuelle en facilitant une telle transaction.

"Donner et retenir ne vaut", c'est un vieil adage du droit que l'on médite avec amertume actuellement chez les parents des élèves de Saint-Denis.

On y rappelle, en outre, que les fonds nécessaires sont certainement disponibles. N'a-t-on pas parlé en très haut lieu, au début de mai, des réserves spéciales à même lesquelles serait prise la subvention promise ?

M. Ben-Gourion croit que, tôt ou tard, la paix régnera entre Israël et les pays arabes

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — Le premier ministre d'Israël, M. David Ben-Gourion, a déclaré, hier, à une conférence de presse, que la paix entre son pays et les nations arabes "viendra tôt ou tard", ajoutant qu'il ne savait pas toutefois si ce sera "très tôt ou très tard".

Quelques minutes auparavant, il avait été officiellement salué, à la Chambre des Communes, par le premier ministre Diefenbaker, comme un "homme qui a incarné toute sa vie la croyance aux principes démocratiques et parlementaires qui sont les nôtres". M. Diefenbaker a aussi signalé que M. Ben-Gourion vient d'un pays où notre foi a pris son origine et où les civilisations ont largement puisé.

M. Paul Martin, au nom de l'opposition libérale, a parlé d'un "chef d'Etat dynamique" qui a consacré sa vie à la survivance de son peuple et à la défense de la liberté. Pour M. Herridge, CCF, M. Ben-Gourion est un "prophète au pays des prophètes".

L'homme d'Etat de 74 ans a accordé l'une des conférences de presse les plus intéressantes et les plus humaines données dans la capitale canadienne. Il a invité les journalistes à lui poser "toutes" les questions désirées, ne promettant pas de répondre à toutes, et il a tenu parole, éludant certains sujets avec un sourire entendu.

Il a déclaré que les entretiens qu'il a eus avec M. Diefenbaker depuis deux jours ont principalement porté sur la situation internationale et la paix au Moyen-Orient.

Il s'est dit "fasciné par la beauté de la capitale et la chaleur de l'hospitalité canadienne".

—Etes-vous satisfait de vos entretiens ?

—Je suis satisfait d'avoir rencontré des amis.

Défense nationale

—La tension a-t-elle diminué entre votre pays et les nations arabes, depuis quelque temps ?

—Oui et ceci est dû en bonne partie à la présence des troupes des Nations unies, qui comptent des unités canadiennes. En toute humilité, je dois aussi dire que ceci est dû à la présence de notre armée.

—Quel est votre budget, en Israël et quelle partie consacrez-vous à la Défense nationale ?

—Environ $900 millions, mais, quant à la Défense nationale, ces chiffres n'ont jamais été publiés et . . . je ne saurais le faire ici.

M. Ben-Gourion a aussi déclaré qu'une détente internationale aidera la cause de la paix au Moyen-Orient.

—Avez-vous l'intention d'acheter de l'équipement militaire au Canada ?

— Pas encore. (On sait que des porte-parole des pays arabes ont accusé, à Ottawa, M. Ben-Gourion d'être venu ici pour acheter des armes.)

— On affirme souvent que les Juifs doivent leur loyauté à Israël avant le pays dont ils sont citoyens. Qu'en dites-vous, pour les Canadiens, par exemple ?

M. Ben-Gourion n'a pas répondu directement, se contentant de dire qu'on doit être "loyal envers l'humanité et son pays" et ajoutant qu'il ne "voyait pas de différence entre un Canadien anglais, un Canadien français et un Canadien juif".

Les entretiens qu'il aura avec M. Lesage, à Québec, auront un "caractère général".

— On prétend que tous les Juifs doivent retourner un jour en Israël ?

— Il y a une telle prophétie mais, en ce qui me concerne, je ne suis pas prophète et ne puis confirmer ou infirmer.

Quand on a plus tard parlé des conflits de religion, M. Ben-Gourion a cité ce mot d'un homme d'Etat hollandais qui lui disait récemment que tous ses concitoyens étaient "unis sur la terre : c'est au ciel qu'ils ne le sont pas."

Russes et univers

Les Juifs sont-ils persécutés en Russie ?

— Je ne parlerais pas de persécution, mais il n'en reste pas moins que les Juifs n'y ont pas les mêmes droits que les autres gens. Ils n'ont pas leurs écoles, leurs journaux. Mais en tant que citoyens, ils ne sont pas persécutés.

— Avez-vous l'intention d'en parler à M. Krouchtchev ?

— Je ne crois pas que ça servirait à quelque chose.

Etes-vous d'avis que le monde entier est à blâmer des atrocités dont les Juifs ont été victimes de la part des nazis, durant la dernière guerre mondiale ?

— Le monde est un mot bien général. C'est là une grande exagération. Même en Allemagne, il ne faut pas oublier que des citoyens de ce pays ont sauvé des milliers de Juifs, souvent au risque de leur vie. Il en a été de même en France, en Hollande ; au Danemark, presque tous les Juifs ont été sauvés. Il serait injuste d'accuser les Polonais. En dehors de l'Europe, la situation a aussi été différente. Non, il ne saurait être question de généraliser.

Eichmann et Borman

—L'Etat d'Israël fait-il rechercher Martin Borman ?

—C'est possible.

M. Ben-Gourion a ensuite souligné que l'enlèvement d'Eichmann en Argentine était nécessaire. "C'était un de ces cas où il faut violer une loi pour le bien public".

Le premier ministre d'Israël a aussi dit que "les faits révélés au procès d'Eichmann seront publiés en plusieurs langues, pour que le monde soit parfaitement au courant de ce qui s'est produit".

Il a déclaré que le monde est unanime à reconnaître qu'Eichmann subit actuellement un procès juste et que ceux qui, au début, avaient des doutes à ce sujet, ont changé d'avis.

M. Diefenbaker

Dans son allocution en Chambre, à l'adresse de M. Ben-Gourion, M. Diefenbaker a rappelé que le leader israélien avait pris contact avec le Canada pour la première fois au cours de la première guerre mondiale alors que, faisant partie des "Royal Fusiliers", il avait fait son entrainement militaire à Windsor, en Nouvelle-Ecosse.

Il a ajouté que M. Ben-Gourion ne se sent pas étranger dans un Parlement, ayant derrière lui une brillante carrière de parlementaire et d'homme d'action. Depuis la création d'Israël en 1948, M. Ben-Gourion n'a cessé de se mériter l'admiration de l'univers pour sa persévérance et son habileté à vaincre tous les obstacles.

M. Paul Martin, outre ce qu'on a lu plus haut, a rappelé le rôle qu'a joué M. L. B. Pearson en faveur de la création de l'Etat d'Israël. Il a dit que M. Ben-Gourion est de la trempe des Balfour et des Smuts, un homme entièrement dédié à la survie de son peuple.

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

Expérience minimum 3 ans, bilingues.

Age 25-40 ans — fonds de pension, assurance, salaires jusqu'à $6,000.00 selon compétence.

CASE 3508, LA PRESSE



LES TRIBUNAUX

Accusé de deux tentatives de meurtre...

Témoignages dramatiques à l'enquête préliminaire de Jacques Levasseur

L'enquête préliminaire de Jacques Levasseur, 27 ans, accusé de deux tentatives de meurtre, d'une tentative de vol à main armée et, enfin, de s'être déguisé avec un masque pour mieux prendre la fuite, a donné lieu, hier, à une instruction sensationnelle devant le juge Jean Tellier.

Il a été alors question de la mort de son complice, des blessures infligées à une femme, cliente de la Caisse populaire du Sault-au-Récollet, lieu du vol, et de la capture de Lavasseur.

Après que Me Paul-Emile Lejour, procureur de la Couronne, et Me Maurice Laverdure occupant pour la police municipale, eurent questionné de nombreux témoins, Levasseur a été cité à son examen volontaire fixé au 31 courant.

Levasseur, on le sait, avait été appréhendé, il y a une quinzaine de jours, sous une accusation technique, en Floride, après avoir réussi à deux reprises à prendre la fuite dans la métropole.

La semaine dernière, il écopait d'une peine d'un an de prison pour les évasions. Le témoignage le plus émouvant a été celui du policier Gilles Dion. Il était à causer avec un employé de la Caisse populaire du Sault-au-Récollet, au début de l'après-midi du 11 août dernier, lorsque quatre individus armés firent irruption dans l'établissement bancaire. Ils criaient et tiraient du revolver. "J'ai sorti mon arme et tiré sur le premier individu à me faire face, a continué le policier, puis je me suis retranché derrière un comptoir. Les balles continuaient à siffler tout autour de moi. J'ai lancé un autre coup d'oeil et ai vu les bandits s'enfuir, laissant derrière eux celui que j'avais tiré. Il gisait sur le parquet.

"J'ai déchargé mon revolver dans la direction des fuyards qui montèrent dans une automobile qu'ils ne purent réussir à faire démarrer. J'ai saisi ensuite le revolver qui se trouvait près du bandit abattu et j'ai visé dans la direction du trio qui "filait" à pied. Quelques secondes plus tard, nous avons rejoint l'accusé Levasseur qui était caché sous un balcon du voisinage."

C'était Roger Fournier

Puis le témoin a relaté que lorsqu'il était retourné à la Caisse et avait enlevé une cagoule de la tête du bandit abattu, il avait reconnu Roger Fournier, 26 ans, qu'il connaissait depuis l'âge de 15 ans.

Un revolver automatique chargé fut ensuite trouvé à l'endroit où Levasseur s'était caché.

Mme Thomas Ryan, 64 ans, la victime, acquittait un compte au moment de l'entrée des bandits.

"A un certain moment, a déclaré la femme, j'ai senti que j'étais blessée. J'ai vu un homme masqué enjamber le comptoir. Et ce n'est qu'une fois que je fus rendue à l'hôpital que j'ai constaté, avec les médecins, que j'avais été atteinte de trois balles de revolver."

Le sergent-détective Jean Beaupré a dit que l'automobile qui avait "refusé" de démarrer avait été volée plus tôt dans la journée, en face de la maison du sénateur Henri Courtemanche, rue Grande-Allée, à Ahuntsic. Les plaques de la voiture avaient été changées.

Le caissier André Chapleau, 21 ans, a vu les quatre bandits pénétrer dans la Caisse populaire sise au 1805, du boul. Henri-Bourassa.

"Je me suis étendu sur le parquet pendant que des morceaux de vitre fracassée par les balles me tombaient sur la tête."

Un braconnier s'enfuit en Allemagne de l'Ouest

Un des deux individus accusés d'avoir chassé le chevreuil en temps prohibé "dans un ravage de chevreuils" s'est enfui en Allemagne de l'Ouest et l'autre se préparait lui aussi à prendre la poudre d'escampette !

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, Me Roch Héroux, avocat spécial du ministère de la chasse et de la pêche pour la région de Montréal, au juge Redmond Roche, lors de la comparution de Jurgens Haus Michelik, 3092, avenue Goyer, appt 3.

Michelik et l'autre Allemand qui est retourné outre-mer avaient été surpris dans les bois, à Saint-Calixte, avec deux carabines, le 12 mars dernier.

Michelik a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 1er juin.

Le tribunal a fixé un dépôt en argent de $200, que l'inculpé n'avait pas encore pu fournir, tard hier après-midi, pour sa mise en liberté provisoire, en attendant le procès.

Trois chauffards sévèrement punis

Le juge Ernest Simard a rendu de lourdes sentences, ce matin, en Cour municipale, à l'endroit de 3 conducteurs de véhicules-moteurs, trouvés coupables d'avoir quitté les lieux d'un accident.

Patrick Picard, âgé de 24 ans, du 5650, rue Beaulieu, a été condamné à une amende de $100 ou à un mois de prison et son permis de conduire lui a été révoqué pour une période d'un an.

Le 19 mai dernier, le camion qu'il conduisait avait heurté une auto, sur la rue Mills, causant ainsi des dommages évalués à $338.

Un autre camionneur, Louis Vallières, âgé de 27 ans, du 364, Terrasse St-Denis, s'est vu imposer $50 d'amende ou 2 semaines de prison et le tribunal lui a interdit de conduire un véhicule-moteur pour les prochains 6 mois.

Son camion avait endommagé une auto, pour une valeur de $85, la semaine dernière, à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Tolhurst.

Enfin, un peintre de 33 ans, Léo Brooks, domicilié au 1728, rue St-Hubert, a dû verser une amende de $100 ou purger un mois de prison, en plus d'avoir eu son permis de conduire suspendu pour un an.

Il avait négligé d'arrêter, la semaine dernière, lorsque son auto était entrée en collision avec une autre voiture, lui causant pour $270 de dégats, en face du 1656 est, rue Sherbrooke.

Amendes à 2 tenanciers

Deux personnes, accusées d'avoir tenu une maison de débauche, ont subi leur procès, hier après-midi, devant le juge René T. Hébert, de la Cour municipale.

Paul Paradis, âgé de 35 ans, n'a pu prouver son innocence à l'accusation d'être le tenancier d'une telle maison, située au 1461, boulevard St-Laurent, et a été condamné à $200 d'amende ou à 1 mois de prison.

D'autre part, Denise Galarneau, âgée de 27 ans, a été reconnue coupable d'avoir opéré son commerce illégal, au 2088, rue St-Urbain, et s'est vue imposer une peine de 15 jours de prison.

Un individu trouvé à ce dernier endroit a écopé d'une amende de $50. Il s'agit de Jean-Paul L'Hérault, âgé de 32 ans, demeurant au 1426, rue Bourbonnière.

Les deux descentes avaient été opérées, le 10 mai dernier, par le sergent Walter Yacyk, et les agents Jean-Jacques Rochon et Roland Lamothe, de l'escouade montréalaise de la moralité.

Armes à feu et "goofballs"

M. J.-P. Deschatelets veut renforcer la loi

OTTAWA. (par A.G.) — M. Jean-Paul Deschatelets est revenu à la charge, hier soir, aux Communes, pendant l'étude des crédits de l'hon. Davie Fulton, pour que le gouvernement propose dès cette session un amendement au code pénal pour rendre la loi plus sévère dans les cas de possession illégale d'arme à feu.

Le député libéral de Maisonneuve-Rosemont a déclaré que la situation est urgente et que le gouvernement devrait revenir sur sa récente décision d'attendre une autre session. Il a rappelé qu'à leur dernier congrès national, les chefs de police du pays ont adopté plusieurs résolutions dont la première réclamait que toute personne trouvée en train de commettre un acte criminel et en possession d'une arme à feu chargée doive être passible de cinq ans d'emprisonnement.

M. Deschatelets a abondé dans le même sens, disant qu'il était alarmant de voir des bandits de carrière écoper, dans de tels cas, de simples amendes.

L'orateur s'est aussi dit heureux de voir que le gouvernement provincial de Québec a refusé, cette année, de renouveler la plupart des permis de port d'arme. Il a également signalé que de nombreux juges réclament une loi plus sévère.

Le ministre de la Justice a répondu que le nombre des permis de port d'arme est sûrement trop élevé au pays et que si la loi actuelle était plus sévèrement appliquée, la situation serait considérablement améliorée. On devrait commencer par ça. Les autorités provinciales devraient assumer entièrement leur juridiction dans ce domaine et bien des abus disparaîtraient. Enfin, M. Fulton a dit qu'il y a peut-être place pour des améliorations dans la loi actuelle, mais encore une fois, qu'on l'applique d'abord rigoureusement.

Le député de Maisonneuve-Rosemont a ensuite signalé la croisade entreprise par son collègue de St-Jean-Outremont, M. R. Bourque, depuis trois ans, contre les "goofballs" et il a invité le gouvernement à prendre "sans délai les mesures législatives et punitives qui s'imposent".

A ce propos, M. Fulton a rappelé que l'hon. W. Monteith, ministre de la Santé, présentera un projet de loi "qui constituera une amélioration importante" dans le domaine de la lutte contre les "goofballs". Ceci, d'ici une semaine.

Parlant de réhabilitation, M. Deschatelets a dit que les employeurs n'ont pas toujours fait preuve de compréhension à l'endroit d'anciens criminels et que tout le magnifique programme de réhabilitation du gouvernement fédéral ne servira à rien tant que la coopération du public employeur ne permettra pas de caser, à leur sortie des maisons de détention, ceux qui ont donné de bonnes raisons de croire qu'ils étaient "récupérables".

M. Fulton s'est dit d'accord, reconnaissant que le meilleur programme au monde doit être accepté par la société pour donner des résultats.

Enfin, M. Deschâtelets a demandé à M. Fulton de soumettre son bill comportant de nouvelles définitions du meurtre et d'autres amendements au code pénal à propos de la peine de mort, à un comité parlementaire, rappelant comment une telle décision avait apporté d'heureux résultats avec le bill des droits de l'homme de M. Diefenbaker, l'an dernier.

C'EST LE TEMPS d'assurer un BON DEBUT A VOTRE JARDIN avec

LE FERTILISANT TOUTES FINS

RX-15

A ACTION INSTANTANEE

STIMULE la CROISSANCE DE TOUTE PLANTE



Ce que disent les jardiniers amateurs d'un océan à l'autre :

Chrysanthèmes, roses, pelouses, arbres, légumes, poussent dans presque N'IMPORTE QUEL SOL... même le sable ! Votre pelouse devient un riche tapis vert, vos arbres, arbustes, baies et légumes débordent de vie et de beauté.

L'ETONNANT RX-15 donne des résultats en 7 JOURS sinon on vous rembourse !

Pour planter ou transplanter, utilisez le FERTILISANT TOUTES FINS RX-15 à action instantanée comme solution de début pour assurer à vos plantes une activation vitale. Ce fertilisant "miracle" contribue à prévenir les pertes résultant du choc de la transplantation... aide les jeunes plants et les autres plantes à rester vigoureux... à croître plus gros... à fleurir plus tôt dans toute leur beauté ! Soluble dans l'eau, scientifiquement équilibré, RX-15 assure aux plantes en quelques minutes les éléments nutritifs qu'il leur faut... ainsi que certains autres merveilleux éléments essentiels rares. Faites-le dissoudre simplement dans l'eau, répandez-le avec un arrosoir ou l'applicateur miracle RX-15. Les résultats vous émerveilleront — vous aurez un "jardin miracle" cette saison même ! Sûr, propre, inodore... ne brûlera ni les racines exposées ni les plantes les plus tendres si on l'utilise selon le mode d'emploi.

DES USAGERS NOUS DISENT LES RESULTATS ETONNANTS QU'ASSURE RX-15

"Notre terre est très pauvre. Nous avons eu recours au fumier et aux fertilisants mais rien ne se compare à votre RX-15. Notre jardin est très petit mais nos quatre semis ont tellement produit que nous avons donné des concombres (et des fèves aussi) au boisseau."
Mme S. F. Welland, Ont.

"Nous n'hésitons jamais à recommander RX-15 à nos clients. Nous l'employons nous-mêmes dans nos serres chaudes et à l'extérieur. Nous constatons qu'il ne brûle pas même les pousses les plus tendres tout en donnant cependant des plantes fermes et vigoureuses pour revente. De bonnes plantes, bien cultivées et bien nourries, tel est notre mot d'ordre... des plantes de qualité supérieure commencées et cultivées avec votre merveilleux produit soluble dans l'eau."
Flower Basket Nursery, Toronto

Aucun des produits que nous avons employés n'a donné de résultats comparables à ceux de RX-15."
Mme G. E. Cox, Galt, Ont.

8 oz 98¢ — 3 lb 3.98 — 1½ lb 2.49 — 5 lb 5.49

Chaque lb de RX-15 donne 40 gallons de solution pour nourrir les plantes. Permet d'arroser jusqu'à 2,000 pieds carrés.

APPLICATEUR MIRACLE

qui fait tout pendant que vous vous reposez

Arrose et fertilise en même temps. Nourrit la pelouse, bosquets, fleurs, potagers par un mouvement continu, pendant que vous vous détendez au soleil. Fonctionne avec le gicleur de pelouse ou détrempoir quelle que soit la pression de l'eau.

Seulement $2.98

partout où vous achetez RX-15

Procurez-vous du RX-15 aujourd'hui... à tous les comptoirs de jardinage.

Impossible de perdre avec RX-15

GARANTIE SANS CONDITION

Une OFFRE DE TOUT REPOS. Nous garantissons que chaque plante sera plus forte et plus saine, plus belle grâce à RX-15 sinon on vous remboursera en entier immédiatement. GARDEN RESEARCH LABORATORIES LTD., 539 ouest, rue King, Toronto, Ont.

J.-E. LUSSIER LTEE

Distributeur en gros seulement

8155 boul. ST-LAURENT — DU. 1-3931

Disponible chez les marchands ci-dessous :

DUPUY & FERGUSON Ltd.
438 Place Jacques-Cartier
UN. 6-8594

LA MAISON LANGEVIN ENR'G.
281, rue de la Couronne
QUEBEC — Tél. 523-0619

FERGUSON GARDEN CENTRE LTD.
11885, boul. Lachapelle
Cartierville — FE. 4-7480

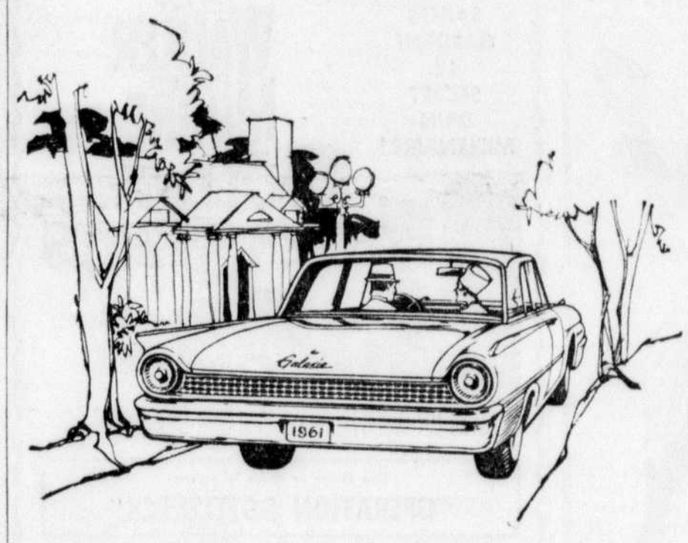
Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301 RUE CRAIG OUEST

HANDY ANDY
105 magasins dans l'est du Canada
Il y en a un près de chez vous

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Voyez ce qui s'est produit depuis que vous avez acheté votre voiture

LA FORD SE DÉFEND ELLE-MÊME CONTRE ROUILLE ET CORROSION



Un grand pas en avant a été fait lorsqu'on a décidé d'appliquer à toutes les parties essentielles du dessous de toutes les Ford '61 un traitement préventif contre la rouille et la corrosion.

Même les panneaux, sous les portes, ont été galvanisés. Les logements de roues ont été enduits d'un nouvel apprêt au zinc et des protecteurs spéciaux rejettent les éclaboussures de pluie, de sel et de neige fondante. Autant d'avantages que la Ford '61 vous offre sans supplément de prix.

Passez chez votre vendeur Ford-Monarch-Falcon et constatez par vous-même toutes les améliorations réalisées par Ford pour réduire vos frais d'entretien et accroitre votre plaisir de conduire... une Ford bien entendu!

VOICI D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES QUI FONT DIRE QUE LA FORD 1961 DONNE TOUT ET DEMANDE PEU

4,000 milles entre deux changements d'huile, en utilisation normale ■ Freins à autoréglage ■ Silencieux aluminisé trois fois plus durable ■ 30,000 milles sans graissage de châssis, en utilisation normale ■ Email lustré diamant ne nécessitant aucun cirage ■ Garantie écrite du vendeur, de 12,000 milles ou de 12 mois, selon le cas qui se produit le premier.



LA VICTORIA DE VILLE GALAXIE, l'une des superbes voitures de Ford-Canada... construites au Canada.

LA FORD 1961 DEMANDE PEU D'ENTRETIEN

C'EST LA PLUS ÉLÉGANTE ET LA PLUS AVANTAGEUSE

VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD MONARCH FALCON DÈS AUJOURD'HUI

(Pneus à flanc blanc et couvre-roues facultatifs moyennant supplément)

VOITURES et CAMIONS USAGÉS A-1

JARRY & FRÈRE Co. Ltée, 7275, boul. St-Laurent, CR. 4-8331
MAURICE VAILLANCOURT Ltée, 2032 boul. Labelle, St-Martin, Cté Laval—MU. 1-1697
COOPER'S GARAGE Limited, Ste-Anne-de-Bellevue, GLendale 3-2397—OX. 7-2070
GARAGE JEAN Ltée, 11675 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles—MI. 5-8761
CHARTRAND Automobile Inc., 4731 boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul—NO. 1-7757
GARAGE FORTIER Limitée, 5021 est, rue Notre-Dame, CL. 9-3731
CHRISTIN AUTOMOBILE Inc., 11243 est, boul. Gouin, Rivière-des-Prairies—MO. 5-3881
LIBERSAN Automobile, Ltée, 10000 ouest, boul. Gouin, Roxboro, MU. 4-2300
LATIMER MOTORS VERDUN Ltd., 4475, ave Bannantyne, Verdun, PO. 7-9921
LATIMER MOTOR SALES Ltd., 1953 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9311
CHATEAU MOTORS Ltd., 2110, boul. Décarie (sud de Sherbrooke), HU.1-5694
BREARD AUTOMOBILE Inc., 864, ave Victoria, Montréal-Sud, DR. 4-6288

Spectacles et Concerts

Le Gala du Bon Parler

Le 26e gala annuel du Bon Parler Français avait lieu hier soir au théâtre Saint-Denis, devant une forte assistance, et sous la présidence de l'ambassadeur de France au Canada, M. Francis Lacoste, et de Mme Lacoste ; de l'épouse du maire de Montréal, Mme Jean Drapeau ; des consuls de France, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, d'Israël et d'Haïti ; et de nombreux autres dignitaires.

Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a transmis ses regrets de ne pouvoir assister à la manifestation. M. Guy Lechasseur, député de Verchères, le remplaçait.

Comme à l'accoutumée, un programme varié a été présenté au cours de la soirée. Le Choeur des Normaliens des FF. des Ecoles chrétiennes, sous la direction du F. André Alarie, a présenté un groupe de chansons de folklore.

Mlle Hélène Loiselle, artiste dramatique, a dit quelques poèmes de Péguy, Paul Fort, Anne de Noailles et Anne Hébert.

L'"Atelier Georges Groulx", composé de Jean Doyon, Yves Massicotte, Ronald France, Margot Campbell, Jocelyne France et Maurice Tremblay, a présenté la populaire comédie de Molière "Le Dépit amoureux", dans des costumes attrayants et une mise en scène signée Georges Groulx.



photo LA PRESSE
SOEUR ST-TARCISSIUS
(En poésie : Claire Saguay)

André Asselin, pianiste canadien bien connu, a ensuite interprété une Sonate de Scarlatti, le "Menuet" de Paderewski, puis il a reçu de vifs applaudissements de l'auditoire pour son interprétation de la "Polonaise militaire" de Chopin.

Le magnifique groupe folklorique des "Feux Follets", dirigé par Michel Cartier, a présenté quelques danses nationales de Roumanie, de Bulgarie et du Québec, et le programme s'est terminé également sur une note folklorique, avec le populaire Jacques Labrecque accompagné au piano par Herbert Ruff.

Au cours de la soirée, M. Pierre Tisseyre, président du jury du quatrième concours de poésie de la Société du Bon Parler français, a présenté le prix à la gagnante de l'année, Claire Saguay, qui est le pseudonyme d'une religieuse, Soeur St-Tarcissius.

Le trophée de l'émission du Bon Parler Français, "Nos Colleges au micro", a été présenté, pour la deuxième année consécutive, aux élèves de l'Institut Pédagogique de Westmount.

Une allocution a été prononcée par M. Trefflé Boulanger, président général de la Société du Bon Parler Français. L'animateur de la soirée était M. Manuel Maitre, directeur artistique de la Société.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
CHAT NOIR : Germaine Dugas : vendredi et samedi à 11.30 h.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h.
STELLA : "La Brune que voilà" : 8.30. Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
COMEDIE CANADIENNE : — Guy Béart et Mathé Altéry : 8 h. 30.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc. sam. et dim.
AVENUE : "Two-Way Stretch" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.25, 9.25.
BIJOU : "Terreur sur Paris" : 12, 3.30, 6.40, 10.10; "Les Français" : 1.30, 8.30.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches" : 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "One-Eyed Jacks" : 10.25, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.
CHAMPLAIN : "Anastasia" : 2.19, 6.04, 9.50; "Qu'est-ce qui fait courir les filles ?" : 12.30, 4.15, 8.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, EMPRESS, RIALTO, ROSEMONT : "World of Suzie Wong" : 1.05, 5.05, 9.05; "All in a Night's Work" : 3.25, 7.25.
ELECTRA : "Les 7 voleurs" : 1.32, 4.49, 8.03; "Hors-la-loi" : 12, 3.15, 6.30, 9.50.
ELYSEE : "Le huitième jour de la semaine" : 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 11.30 h. : "Macbeth", d'Orson Welles. La journée d'étude de samedi : 2 h.
FRANÇAIS : "Les Lionceaux" : 2.15, 6, 9.45; "Le Sahara brûle" : 12.25, 4.10, 9.40.
IMPERIAL : "7 Wonders of the World" : 8.40; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Tunes of Glory" : 1, 3, 5.10, 7.15, 9.20.
LOEW'S : "Pepe" : 10, 12.40, 3.25, 6.10, 8.55.
LA SCALA — "Razzia sur la Chnouf", "Le Masque noir", "La bonne tisane". A compter de 12.30.
MERCIER : "7 voleurs" : 12, 3.15, 6.30, 9.51; "Hors-la-loi" : 1.44, 5, 8.18.
ORPHEUM : "Butterfield 8" : 11.10, 2.40, 6.10, 9.40; "Where the Boys Are" : 9.30, 1, 4.30, 8.
PALACE : "The Great impostor" : 10, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PRINCESS : "Gold of the 7 Saints" : 10.05, 1, 3.55, 6.50, 9.50; Operation Bottleneck" : 11.30, 2.25, 5.25, 8.25.
REGENT : "Folies Bergère" : 2.40, 6.10, 9.40; "Sorceress" : 1, 4.25, 8.
RIVOLI : "Les Lionceaux" : 2.55, 6.15, 9.40; "Le Sahara brûle" : 1.05, 4.30, 7.50.
SAINT-DENIS : "Les Frangines" : 11.50, 3.20, 6.30, 10; "Terreur sur Paris" : 1.30, 5, 8.30.
SEVILLE : "The Royal Ballet" : 2.30, et 8.30. Le samedi à 2.30, 6.15 et 9.
SNOWDON : "Never on Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
WESTMOUNT : "Dentist in the Chair" : 2.15, 4.45, 7.10, 9.35.

DEMAIN DANS "LA PRESSE"

Les **films nouveaux** : "EXODUS" et "ONE EYED JACKS", par Jean Béraud.

CANNES, ou : le Festival de la Lassitude, par Roger Champoux.

Le Passé vivant : LEO-POL MORIN, par Marcel Valois.

Les **disques nouveaux** : "LA TRAVIATA" (chanté par Anna Moffo), par Claude Gingras.

Une douzaine de **livres récents**, dont "SYLVA", de Vercors, par Jean Paré; et le Prix de l'Humour, "TUEZ LE TRADUCTEUR", par Marcel Valois.

Les **expositions** en cours, par Jean Sarrazin.

En primeur : tous les détails (dates, programmes, chefs invités, solistes) de la 28e saison de l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL.

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU CŒUR
1200 STE. CATHERINE EST — CANADIEN — Air climatisé — PLAZA — 4505 ST-HUBERT

A La Poudrière de l'île Ste-Hélène
La Folle Nuit
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi à 9 h. p.m.
"J'avoue, pour ma part, y avoir beaucoup ri". — Jean HAMELIN
"Un spectacle à ne pas manquer en raison de sa tenue professionnelle et de son allure de fantaisie élégante enjouée." Jean VALLERAND
Autobus spécial le jeudi
Aller et retour
Réservations
LA. 6-0821

COMMENÇANT DEMAIN
SALLES CLIMATISEES
ST-DENIS et BIJOU
INCROYABLE!! Pourtant de telles choses ont existé
Georges MARCHAL
LA RÉVOLTE DES GLADIATEURS
Gianna-Maria CANALE
CinémaScope EN COULEURS — SÉLECTION ALAN DAVEY
Des femmes vendues aux enchères publiques
LES ESCLAVES DE CARTHAGE
Sous Ce Signe De La Croix
EN COULEURS CinémaScope — sélection ALAN DAVEY
AUJOURD'HUI : DERNIER JOUR
"Les Frangines" – "Terreur sur Paris"

LE FILM DE L'AMOUR IMPOSSIBLE DERRIERE LE RIDEAU DE FER AU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST MILTON
LE 8e JOUR DE LA SEMAINE
d'ALEXANDER FORD
v.o. sous-titres français
NOTRE UNIVERS
MY OWN YARD TO PLAY IN
VI. 2-6053

NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette
GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
Salle climatisée pendant le spectacle
Après le théâtre venez rire avec
LES RESISTANTS !

AU CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST, MILTON
CE SOIR AU
CHAT NOIR
Germaine DUGAS
11.30 P.M. — $1.00 — VI. 2-6053

OTTO PREMINGER présente
Ce soir à 8 h.
EXODUS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
GUICHET OUVERT de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
MATINEES A 1 H. 30 — Mercredi : $1.50 — Samedi, dimanche et fêtes : $2
SOIREES A 8 H. — Lundi à vendredi : $2 — Samedi, dimanche et fêtes : $2.50
SIEGES RESERVES SEULEMENT
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

VOYEZ LES VIES ET LES AMOURS DE CET INCROYABLE IMPOSTEUR !
TONY CURTIS
AS "THE GREAT IMPOSTOR"
Based on the incredible facts of the sensational BEST-SELLER!
co-starring
EDMOND O'BRIEN · ARTHUR O'CONNELL
GARY MERRILL · RAYMOND MASSEY · JOAN BLACKMAN · ROBERT MIDDLETON
and co-starring
KARL MALDEN
as "Father Devlin"
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
2e SEMAINE !
PALACE

MEME MIEUX QUE "LA STRADA" ! — Newsweek
DEMAIN
GIULIETTA MASINA — l'héroïne de ...
Nights of CABIRIA
Directed by FEDERICO FELLINI
AUSSI Rock Hudson, Lauren Bacall dans "WRITTEN ON THE WIND", Technicolor.
REGENT CR-7-0025

ON S'AMUSE !
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
• ROYAUME DES ENFANTS •
• 12 JOYEUX MANÈGES •
AU PAVILLON DE DANSE
week-end, en soirée
2 ORCHESTRES ET ARTISTES INVITÉS, CHAQUE SOIR
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.
PARC BELMONT

SEPT SAINTS GARDENT LE SECRET D'UN MILLENAIRE !
CLINT WALKER AND ROGER MOORE IN GOLD OF THE SEVEN SAINTS
co-starring LETICIA ROMAN · ROBERT MIDDLETON · CHILL WILLS · GENE EVANS
Ron Foster et Muko Taka dans "OPERATION BOTTLENECK"
A L'AFFICHE PRINCESS ★

Paramount presents
MARLON BRANDO
KARL MALDEN
One eyed JACKS
TECHNICOLOR
Le film qui porte l'empreinte du génie !
Il avait su se faire aimer de la fille de son ennemi... ce n'était là que le début de sa vengeance !
KATY JURADO · BEN JOHNSON · PINA PELLICER
A l'affiche Capitol
STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à compter de 6 p.m.

Dans les rues et les bars du populeux et bruyant quartier de Wanchai, à Hong-Kong, se déroule une idyle originale, tendre, mais si puissante qu'elle fait oublier leurs différences à l'Américain, Romert Lomax, et à la Chinoise de Wanchai, Suzie Wong !
WILLIAM HOLDEN
NANCY KWAN as SUZIE WONG
In Ray Stark's THE WORLD OF SUZIE WONG
Also Co-starring SYLVIA SYMS · MICHAEL WILDING
TECHNICOLOR® A PARAMOUNT RELEASE
. . . vous pénétrerez dans un monde de décors et moeurs étranges . . . cadre du roman d'amour le plus original, le plus tendre et le plus touchant de notre temps...
AUTRE FILM GAI ET PLEIN D'ENTRAIN !
On rit souvent et spontanément tant les situations sont cocasses ! D'un comique irrésistible !
DEAN MARTIN . . . rend les affaires agréables !
SHIRLEY MacLAINE . . . l'employée de bureau trop populaire !
ALL IN A NIGHT'S WORK
co-starring CLIFF ROBERTSON · CHARLIE RUGGLES · NORMA CRANE
TECHNICOLOR®
HAL WALLIS PRODUCTION

COM. AUJ. PAPINEAU LA. 1-6853 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428 · ROSEMONT RA. 1-8930 · EMPRESS air rafraichi · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY climatisé

Le film le plus divertissant et le plus constellé d'étoiles que vous ayez encore vu !
COLUMBIA PICTURES VOUS OFFRE
UNE REALISATION DE GEORGE SIDNEY
CANTINFLAS as "PEPE"
La sensation du "Tour du monde en 80 jours" !
CINEMASCOPE ET COULEURS
Janet flirts! · Ernie kids! · Debbie dances! · Kim dazzles! · Bing harmonizes! · Bobby sings way out! · Chevalier charms! · Dan loves Shirley! · Durante clowns! · Sammy belts blues!
CO-STARRING
DAN DAILEY AND SHIRLEY JONES PLUS MAURICE CHEVALIER • BING CROSBY
MICHAEL CALLAN • BOBBY DARIN • SAMMY DAVIS Jr. • JIMMY DURANTE
ZSA ZSA GABOR • JUDY GARLAND • GREER GARSON • ERNIE KOVACS
JANET LEIGH • JACK LEMMON • JAY NORTH • KIM NOVAK • DONNA REED
DEBBIE REYNOLDS • EDWARD G. ROBINSON • FRANK SINATRA
JOUANT LEUR PROPRE PERSONNAGE !
3e SEMAINE
STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à compter de 6 p.m.
LOEW'S

music-hall 61

CE SOIR, à 8 h. 30
Une production Jacques-Gérard

CETTE SEMAINE SEULEMENT

Soirée : lundi à ven : $3.50-$3.00 -$2.50-$1.50

sam. et dim. : $4.00 - $3.00 - $2.00

Matinée : sam. et dim.: $3.00-$2.50 -$2.00-$1.25

GUY BÉART

et en vedette "américaine"
Mathé Altéry
La reine des "TROIS VALSES"

Avec un spectacle complet de music-hall comprenant la vedette canadienne
JACQUES DESROSIERS
le fantaisiste numéro un du Canada français
MICHEL DE LA VEGA
illusionniste
Roger Joubert et son orchestre

Réservez dès maintenant
COMÉDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

La dernière journée cinéma-étude

La première saison des journées d'étude de l'Elysée-ciné-club prend fin le samedi 27 mai, à 2 p.m.

Cinéma et discussion de ce cinéma, tel était le but que se fixaient les responsables du "Centre d'art de l'Elysée".

La dernière journée sera une sorte de panoramique sur les meilleures journées d'étude de la saison. Ainsi, se référant à la journée "architecture et cinéma", on présentera "Nicolas Ledoux, architecte maudit", un film de Pierre Kast. Et, suivant le même procédé d'identification à des journées qu'ils animèrent, Guy L. Côté présentera "La Poulette grise" de McLaren, Claude Jutras son film "Mouvement perpétuel" et peut-être "La Lutte", qu'il vient d'achever en collaboration avec Michel Brault et Claude Fournier, Louis Portugais "Django Reinhardt", le film de Paul Paviot sur le guitariste gitan, dont Chris Marker a écrit le commentaire que dit Yves Montand.

"Comprendre et faire voir les rapports sociaux de son temps, mettre à nu les contradictions internes des régimes imposés ou subis, voici une plateforme de départ pour ceux qui demain devront porter témoignage d'un temps dont la maturité est proche. Il y a une réalité, une actualité qui nous cernent et qui exigent de nous le plus efficace."

Ces lignes de Jean Grémillon, c'est parce qu'il les considère primordiales que Patrick Straram a organisé une journée "Grémillon dans le cinéma d'aujourd'hui" et qu'il a voulu terminer cette première saison dans le même sens en présentant deux films de Carlos Vilardebo, le conseiller technique d'Agnès Varde pour "La Pointe courte", d'une part le récent "La petite cuiller", d'autre part ce document-manifeste : "Vivre".



LE CONCOURS LITTERAIRE DE LA PRESSE — M. Roger Champoux, adjoint au chef de la rédaction de LA PRESSE, présente à Mlle Marcelle Ranger, gagnante du concours littéraire récemment tenu par LA PRESSE, les 28 volumes qui formaient le prix. Il s'agit des 28 oeuvres choisies par le Jury de la Société des Editeurs et considérées par ce jury comme les meilleures publiées au Canada depuis quinze ans. Mlle Ranger est, de tous les concurrents, celui dont la réponse approchait davantage celle du Jury.

Edith Piaf opérée hier

PARIS. — (AFP) — Edith Piaf a été opérée d'urgence d'une bride intestinale. L'opération, qui a duré deux heures et demie, s'est très bien passée.

La célèbre chanteuse qui avait ressenti, hier matin, de vives douleurs au ventre, avait subi un examen médical, et les chirurgiens avaient conclu qu'il fallait intervenir aussitôt.

Edith Piaf, qui avait été gravement malade pendant un an, avait repris ses activités en décembre dernier.

Festival de Cannes

Le débat sur l'art et la morale

CITE DU VATICAN. (AFP)— Le palmarès du Festival du cinéma de Cannes a fait l'objet d'un commentaire de "l'Osservatore Romano", qui estime que "pour avoir contenté tout le monde, on n'a contenté personne".

"Quoi qu'il en soit, poursuit le journal, le fait est que pour la première fois peut-être dans l'histoire des Festivals internationaux, aux habituelles exhibitions, est venue s'ajouter une suite de représentations impies et blasphématoires, dont celles de deux films primés, un espagnol et un polonais".

A propos de ce dernier film (Mère Jeanne des Anges), le journal rappelle les paroles du cardinal primat de Pologne Stephane Wyszynski disant que la société polonaise avait réagi avec dignité à ce "soufflet donné à l'Eglise".

"C'est à un tel film que le Festival de Cannes a donné le "prix spécial" ajoute l'Osservatore Romano. L'exhibition anti-religieuse a permis à Cannes une rencontre entre l'Orient et l'Occident. Cela pendant qu'au-delà du rideau de fer les catholiques luttent et souffrent pour rester fidèles aux valeurs de l'âme. On peut se demander si le véritable danger est la force du communisme ou la pourriture de certains secteurs de la démocratie".



OTTO PREMINGER : le metteur en scène du film "Exodus" recevant une plaque en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus à l'art cinématographique, ainsi qu'à la nation d'Israël, au cours du dîner qui lui a été offert par l'Israel Bond Organization de Montréal : de gauche à droite, M. Moe Rosenstone, qui présidait le dîner ; Mme Harold Fanaberia, présidente du comité féminin de cette organisation ; et M. Preminger.

Première de "Breath of Spring", mardi

A cause d'une maladie subite de la comédienne Zilla Carter, qui devait jouer le rôle principal, la première de la comédie de Peter Coke, "Breath of Spring", qui devait avoir lieu samedi soir au Mountain Playhouse, a été retardée jusqu'à mardi.

Moya Fenwick, une actrice bien connue à la télévision canadienne et dont la carrière théâtrale est marquée de brillants succès en Angleterre et au Canada, est arrivée de Toronto pour interpréter le rôle de "Dame Bea" que Mlle Carter devait jouer. La distribution de "Breath of Spring" comprend aussi Charles Palmer, Anne Butler, Josephine Barrington, Nan Stewart et Frieda Allen, qui sont en répétition depuis deux semaines.

"Breath of Spring" est une comédie en trois actes mise en scène par Walter Massey dans des décors dessinés par William D. King.



La comédienne JOAN DAVIS, de la radio et de la télévision américaines, est décédée à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 47 ans, à Palm Springs (Californie). Elle avait été la vedette de la série télévisée "I Married Joan". Joan Davis avait fait son premier film en 1934, avant d'être la partenaire de Abbott et Costello.

2e mois pour "Soif d'aimer"

La nouvelle comédie d'Eloi de Grandmont et Louis-Georges Carrier, "Soif d'aimer", a commencé son deuxième mois de représentations au théâtre Anjou. Elle est toujours interprétée par ses créateurs, Gilles Pelletier, Catherine Bégin, Gisèle Mauricet, Guy Godin, Andrée Lachapelle et Etienne Aubray, dans une mise en scène de Paul Alain.

Pour fêter ce succès, la direction du théâtre Anjou a fait installer un système complet de climatisation, de sorte que la pièce peut être vue maintenant dans des conditions très agréables, quelles que soient les rigueurs de l'été.

Les représentations ont lieu tous les soirs, sauf le lundi.

Dons au Centre du Théâtre canadien

Le Centre du Théâtre Canadien tient à exprimer sa sincère reconnaissance à ceux qui ont récemment fait cadeau de diverses publications et revues sur le théâtre à la Bibliothèque de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada.

M. Sterndale Bennett a fait don de sa collection complète (30 années) de la revue "Theatre Arts". La Bibliothèque Municipale de Toronto, Mlle Kay Mathers ainsi que plusieurs maisons d'édition ont donné plus de 50 volumes. Aussi, le Montreal Repertory Theatre a prêté, à l'Ecole Nationale de Théâtre, sa bibliothèque de 3,000 volumes qui se trouve maintenant dans l'édifice de l'Ecole, rue de la Montagne.

Bob Hope au Festival de jazz de Newport

NEWPORT. (UPI) — Bob Hope participera au prochain Festival de jazz de Newport (Rhode Island). Il présentera "Un après-midi avec Bob Hope", le samedi 1er juillet. Le 3, Judy Garland donnera un récital. Le Festival se déroulera du 30 juin au 3 juillet.

Yves Montand revient aux USA

PARIS. (AFP) — Se rendant aux Etats-Unis, Yves Montand a quitté Orly à bord d'un Boeing d'Air-France. Après un bref séjour de 48 heures à New York, où il préparera le récital qu'il doit donner dans cette ville en octobre, novembre et décembre prochains, Yves Montand partira ensuite pour Los Angeles, afin d'y doubler "Ma Gheisa", film tourné au Japon, en compagnie de Shirley Mac Laine.

M. Khrouchtchev aux Ices Capades

MOSCOU. (AFP)—M. Nikita Khrouchtchev, accompagné de Mme Catherine Fourtzeva, ministre de la Culture de l'URSS a assisté hier soir à Moscou, aux côtés de M. Llewellyn Thompson, ambassadeur des Etats-Unis, à la représentation de la compagnie américaine de ballets sur glace "Ice Capades" qui se produit actuellement sur la patinoire artificielle du Palais des Sports de la capitale soviétique. Il a quitté cependant à l'entracte pour aller s'entretenir avec l'ambassadeur américain, au sujet de sa prochaine rencontre avec le président Kennedy.



Le Dr ROBERT J. BRODRICK, gradué ès arts de 1943, a été élu par acclamation président pour 1961-1962 de l'Association des anciens de Loyola. Les autres membres du bureau choisis par l'association lors de sa récente réunion annuelle sont : M. Eric W. Kierans, président de la Sté Montreal & Canadian Stock Exchanges, 1er vice-président, Me Henry J. Hemens, C.R., 2e vice-président, M. Donald W. McNaughton, 3e vice-président, Me Timothy P. Slattery, C.R.M.B.E., secrétaire honoraire, et M. Val J. Chartier, trésorier honoraire. Quatre nouveaux directeurs ont également été élus : MM. Kenneth F. Cassidy, Ross Hutchings, Garnet A. Parr et A. Patrick Wickham. Font partie "ex officio" du bureau : le T.R.P. Patrick G. Malone, S.J., recteur de Loyola, le R.P. Lionel Stanford, S.J., préfet, M. James C. Wilson, président sortant, le R.P. Thomas M. Moylan, S.J., et M. Brian Noble, président du Conseil administratif des Etudiants de Loyola.



DECEDE — Joe Howard, vétéran du "show business" d'Amérique, décédé vendredi soir au cours d'un spectacle de bénéfice qu'il donnait au Civic Opera House de Chicago. M. Howard, qui était âgé de 79 ans, était l'auteur de plus de 500 chansons populaires, entre autres de "I Wonder Who's Kissing Her Now". La photo ci-dessus a été prise en 1954.

Une femme de lettres s'inspire de Nelligan

MONTREAL (PC) — Un poème d'Emile Nelligan a servi d'inspiration pour le second roman de Berthe Hamelin-Rousseau, qui s'intitule : "Un mât touchait l'azur".

Cet ouvrage, publié récemment aux éditions Beauchemin, décrit dans un style imaginé et le décor et les habitudes de ces gens qui vivent sur la côte du Saint-Laurent, connaissent depuis toujours le bruit de la vague qui déferle et le cri des mouettes.

Dans ce livre, l'auteur recrée aussi l'ambiance du port de Montréal, où déambulent les capitaines au long cours, et les jeunes marins en mal d'aventure, qui font le tour du monde.

Après un voyage en Europe Centrale et un séjour en France, Mme Rousseau écrivit ce roman à la suite d'une lecture; "Le Vaisseau d'Or", de Nelligan, fit surgir, du fond de sa mémoire, une image qui l'émerveilla.

Elle vit, telle qu'elle lui était apparue dans son enfance, une maison nautique glisser le long de la côte, sous les derniers rayons d'un soleil flamboyant. Les yeux rivés à cette image, elle se mit à écrire l'histoire imaginaire de Stéphanie qui est celle d'une adolescente ensorcelée par la mer, par les choses de la mer, par un homme de la mer qui partira bientôt vers d'autres pays, disparaissant à l'horizon emporté par ce bateau "dont le mât touchait l'azur", et de cet amour, il ne reste que fumée.

Enfance

Alors qu'elle était toute petite, Berthe Hamelin fut envoyée dans un couvent de province pour y commencer ses études. Le couvent de Deschambault était situé sur un cap, en bordure du fleuve. Face à la fenêtre, elle regardait inlassablement passer les bateaux; chalutiers, cargos, belles maisons nautiques.

Née au centre d'une grande ville, loin du trafic maritime, ce jeu de bateaux la fascinait. Plus tard, elle quitta le village de ses ancêtres marins pour revenir à Montréal y poursuivre ses études.

Parvenue à l'âge adulte, elle fut victime d'une grave maladie, à la suite de quoi elle se mit à écrire. En décembre 1956, les Editions Beauchemin présentèrent son premier roman "Quand reviennent les outardes". Ce livre, qui a pour cadre l'Ile d'Orléans, fut très favorablement accueilli par la critique.

Autres oeuvres

Avant de commencer sa carrière d'écrivain, Berthe Hamelin épousait Jacques Rousseau. Bien qu'elle-même n'ait pas d'enfant, Mme Rousseau termine présentement la rédaction d'une série de contes poétiques à l'intention des petits "et des grands enfants" dit l'auteur.

Il s'agit de légendes canadiennes, dont la première est intitulée "Les grands berceaux". Cet ouvrage sera publié sous peu. Un second récit en voie de préparation aura pour

On parle partout de cette histoire d'amour controversée !
ELIZABETH TAYLOR
GAGNANTE DU PRIX DE L'ACADEMIE
"MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNEE"
LAURENCE HARVEY
EDDIE FISHER
DINA MERRILL
CinemaScope and METROCOLOR
JOHN O'HARA'S BUTTERFIELD 8
Joyeux film en supplément !
Une aventure COMIQUE concernant ces vacances printanières endiablées... quand l'école est finie et que les jeunes filles sont ivres de liberté !
"Where the Boys Are"
en CinémaScope et METROCOLOR
2E SEMAINE !
OUTREMONT AIR CONDITIONNE ! MONKLAND HU. 4-9711 ORPHEUM AIR CONDITIONNE !

ON N'A PAS FILME UN TEL DRAME EMOTIONNANT SUR LA VIE MOUVEMENTEE ET TROUBLEE DE NOS JEUNES DEPUIS "BLACKBOARD JUNGLE"
AUJOURD'HUI
M-G-M presents AN ALBERT ZUGSMITH PRODUCTION
HIGH CONFIDENTIAL SCHOOL
in CINEMASCOPE starring RUSS TAMBLYN · JAN STERLING
JOHN DREW BARRYMORE · and guest star MAMIE VAN DOREN
JERRY LEE LEWIS · RAY ANTHONY · JACKIE COOGAN
CHARLES CHAPLIN, JR. · and DIANE JERGENS
et "The GAMBLER WORE A GUN"
STRAND

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1605
CREMAZIE DU. 6-4210
BEAUBIEN DU. 6-6060
MERCIER CL. 5-6224
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 8-8477
PALACE PO. 8-3092
INGRID BERGMAN · YUL BRYNNER
EN FRANCAIS
ANASTASIA
WEGA-WYMAN QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES FILLES
7 VOLEURS
EDWARD G. ROBINSON · ROD STEIGER · JOAN COLLINS
ALAN LADD LES HORS-LA-LOI
au couleur
TONNERRE SUR TIMBERLAND
ALAN LADD JEANNE CRAIN
Clint Walker 'LE GEANT DU GRAND NORD' Edmund Lyons

LA SCALA
Tél. RA. 3-3107
Gérard Landry
LE MASQUE NOIR
(CinémaScope)
Raymond Pellegrin
LA BONNE TISANE
Jean Gabin
RAZZIA SUR LA CHNOUF

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
"ARIANE"
Gary Cooper — Audrey Hepburn
"2ième BUREAU CONTRE INCONNU"
Frank Villard — Barbara Laage
"LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT"
Elizabeth Taylor — Paul Newman

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA!
de Robert Lamoureux
Mise en scène Y. BRIND'AMOUR
"On rira de plus en plus avec cette "Brune que voilà", de mieux en mieux aux mains d'une troupe jeune, alerte, intelligente !"
JEAN BERAUD — La Presse
Enlevante façon de jouer de Gérard Poirier ... intelligente mise en scène d'Yvette Brind'Amour
LAURENCE SABBATH — Montreal Star
AU STELLA — VI. 4-1793

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— CLIMATISE PAR REFRIGERATION —
"L'ANGE SALE", Corney Collins-Peter Van Eyck. "LES NUS ET LES MORTS", CinémaScope couleurs, Lily St-Cyr-Aldo Ray. "LE CARREFOUR DE LA VENGEANCE", CinémaScope, Peggy Castle-Stephen McNally.

VI. 5-5047
Laval
EDDIE CONSTANTINE
RAYMOND PELLEGRIN
"CHIEN DE PIQUE"
Aussi ROGER HANIN, BERNARD BLIER, ESTELLA BLAIN, dans "L'ENNEMI DANS L'OMBRE"

ORLEANS A L'AFFICHE
Un film sensationnel !
"PASSEPORT POUR LA HONTE"
Eddie Constantine - Diana Dors
— aussi —
"LIANE, LA SAUVAGEONNE"
en couleurs
Hardy Kruger - Marion Michaels

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
11 DERNIERS JOURS !
CE SOIR à 8 h. 40
SEVEN WONDERS OF THE WORLD
présentée dans la splendeur du...
CINERAMA
Réservations : AVenue 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

— DEMAIN —
VOICI UN FILM QUI VOUS SURPRENDRA PAR SA FRANCHISE BRUTALE, ET SON INTENSITÉ DRAMATIQUE!..
UN SUSPENSE QUE FAUT VOIR DES LES PREMIERES MINUTES!
JEAN SOREL
ANNA GAYLOR
MICHEL GRELLIER
Qui est l'assassin ?..
les lionceaux
Également à l'affiche !
UN DRAME D'UNE VIOLENCE INOUÏE, SITUÉ AU SAHARA DANS LE MILIEU DES PROSPECTEURS DE PÉTROLE !
le Sahara brule
avec JEAN SERVAIS · MAGALI NOEL
Avec PARACHUTISTE MALGRE LUI et VIOLENCE AU KANSAS
FRANÇAIS et RIVOLI

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "AN AFFAIR TO REMEMBER", CinémaScope et couleurs, Cary Grant, Deborah Kerr. "HEAVEN KNOWS MR. ALLISON", CinémaScope et couleurs, Robert Mitchum, Deborah Kerr.
Lucerne — Air conditionné ! "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims. "THE SINS OF RACHEL CADE", Technicolor, Angie Dickinson, Peter Finch.
Seville — 5ème semaine : "THE ROYAL BALLET", couleurs, Margot Fonteyn. Tous sièges réservés (excepté en matinée, du lun. au ven.) Tél. WE. 2-1139.
Snowdon — Air conditionné ! 5ème semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York — Air conditionné ! Van Horne
"SUDDENLY LAST SUMMER", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift, Katherine Hepburn. "ANATOMY OF A MURDER", James Stewart, Lee Remick.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

YEUX ROUGES
OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rougis, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.
Demandez OPTREX à votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"

DURANT TOUT L'ÉTÉ
VINGT-TROIS
DURANT TOUT L'ÉTÉ
VOLS VERS
DURANT TOUT L'ÉTÉ
L'EUROPE
DURANT TOUT L'ÉTÉ
CHAQUE SEMAINE
DURANT TOUT L'ÉTÉ
PAR BOAC / AIR CANADA
CHOIX DU JOUR, DE L'HEURE DU DÉPART ET D'AÉROBUS!
De Montréal, BOAC et AIR CANADA vous offrent un merveilleux choix de 23 vols transatlantiques hebdomadaires, De Londres, correspondances avantageuses et rapides vers toutes les capitales d'Europe.
Rien de plus facile que de voyager vers l'Europe par BOAC! Le confort est toujours somptueux, les repas délicieux et le service sans égal, que vous voyagiez par jet Rolls-Royce 707 BOAC, par DC-8 d'Air Canada ou par turbo-hélices géant Britannia BOAC.
Si vous le désirez, vous pouvez voyager dès maintenant et payer plus tard . . . Vous versez un acompte de 10% seulement et vous avez jusqu'à 24 mois pour régler le solde. Consultez votre agent de voyages dès aujourd'hui!
TOUT AUTOUR DU MONDE B·O·A·C PREND BIEN SOIN DE VOUS
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

La Bourse au service de l'économie

par EUGENE LAFOND
Rédacteur financier

Au cours de ses 86 années d'existence, la Bourse de Montréal a joué un rôle de premier plan, celui d'un marché des valeurs organisé au service des entreprises et des investisseurs canadiens. Mais bien qu'elle ait rendu un service inestimable à la communauté financière en servant ainsi d'intermédiaire entre le capital et l'épargne durant cette longue période qui a débuté au sein d'une économie plutôt rudimentaire , la Bourse a conservé longtemps le caractère d'une institution privée, si bien qu'elle était inconnue du public en dehors des milieux financiers proprements dits.

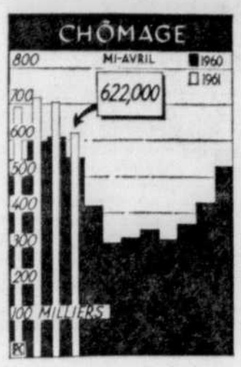
Après cette remarque pertinente, M. Paul F. McDonald, vice-président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a souligné hier que les temps ont bien changé, que l'évolution du monde économique et politique a créé de nouvelles exigences et que le temps était venu pour la Bourse locale d'abandonner définitivement son existence passive pour passer à l'action. Le choix de M. Eric Kierans comme président a été des plus heureux, si l'on en juge par les initiatives qui se succèdent avec une rapidité étonnante. En confiant ses destinées à un homme aussi entreprenant, notre Bourse n'a pas tardé à épouser une formule nouvelle, à changer complètement d'attitude. Après avoir pris conscience de sa véritable fonction dans l'économie moderne, elle s'est mise résolument à la tâche et sous l'ingénieuse direction de son président, elle s'est considérablement rajeunie depuis deux ans, si bien qu'elle est maintenant en mesure de suivre la marche du progrès et parfois même de la devancer. Dans l'allocution qu'il a prononcée au club Kiwanis, M. McDonald a fait remarquer à ce propos que le climat qui a favorisé l'établissement de la Bourse sur des bases solides et la réputation qu'elle s'est acquise au cours des années ont perdu beaucoup de leur signification dans le cadre actuel des institutions financières et qu'il s'agit maintenant de capitaliser ces avantages. On sait avec quel succès le président de la Bourse s'acquitte de cette tâche difficile.

M. McDonald a cité quelques points de comparaison qui font bien ressortir le développement de la Bourse et qui traduisent en même temps l'évolution de notre économie. En 1875, le nombre des valeurs inscrites à la cote ne dépassait guère le chiffre de 52, tandis qu'à la fin de 1960 on comptait 831 titres et la capitalisation boursière atteignait $43,582,816,343. D'autre part, le nombre de banques inscrites en Bourse, qui n'est plus que de huit, était alors de 24. De ce nombre, il n'en reste que deux: la Banque de Montréal et la Banque Canadienne de Commerce. Trois compagnies minières figuraient sur la liste, de même que 25 compagnies appartenant à divers genres d'activité: assurance, chemins de fer, navigation, textiles, construction, communications et services de gaz. Fait intéressant, on transigeait alors en Bourse sur des obligations et des débentures, un groupe qui est complètement disparu de la liste. Les nombreuses consolidations et fusions d'entreprises ont depuis longtemps réduit de nombre des sociétés qui se traitaient en Bourse locale il y a 86 ans.

En ce qui concerne le financement de notre expansion économique, le vice-président de la Bourse a attiré l'attention sur le changement d'attitude des Canadiens en matière de prélèvement de capitaux. Autrefois, le Canada favorisait l'entrée de capitaux de risque étrangers en accordant certaines concessions aux non-résidents en matière de taxes, mais aujourd'hui on est en présence d'une situation où l'emprise étrangère atteint un degré disproportionné de sorte qu'on applique maintenant ces concessions aux Canadiens eux-mêmes pour les inciter à mettre leurs épargnes au service de l'économie.

Au sujet de la ligne de conduite suivie par le président actuel de la Bourse, M. McDonald a affirmé que l'influence qu'il exerce dans les divers milieux est due en grande partie à sa façon objective d'envisager les problèmes économiques du pays et il a rappelé qu'il n'a pas hésité à proposer une nouvelle formule de placement et de nouvelles techniques de financement. M. Kierans est d'avis que l'on doit préserver le régime capitaliste ou de la libre entreprise en favorisant davantage la participation de l'épargne dans les entreprises ou, en d'autres termes, en augmentant dans toute la mesure possible le nombre des capitalistes.

On cherche maintenant à améliorer les méthodes d'opérations et à accroître le volume des ventes. On y réussit assez bien, du moins pour le compartiment des valeurs industrielles, puisque depuis le début de l'année le virement atteint $354 millions, comparé à $481 millions pour toute l'année 1960. On étudie enfin les moyens d'accommoder un plus grand nombre de personnes sur le parquet. La Bourse locale a fait des progrès considérables en peu de temps, mais il reste beaucoup à faire, a fait observer M. McDonald. Quoi qu'il en soit, le programme d'expansion de la Bourse est lancé dans la bonne voie et se poursuit avec une célérité remarquable. L'insertion de textes en langue française dans le Bulletin mensuel, par exemple, est une innovation que les Canadiens français ne manqueront certainement pas d'apprécier.



DEUXIEME RECUL. — Le chômage au Canada a diminué pour le deuxième mois consécutif. Du mois de février, alors que le chômage avait atteint un sommet, à la mi-avril, le nombre des chômeurs est diminué de 719,000 à 622,000. Ce nombre qui, pour le mois d'avril, représente un record inégalé depuis la fin de la dernière guerre, est de 70,000 supérieur à celui d'avril 1960. Il correspond à 9.7% de l'effectif ouvrier. Le graphique illustre la courbe du nombre des chômeurs en 1960 et jusqu'ici cette année. Ces chiffres tiennent compte des mises à pied temporaires aussi bien que des sans-travail qui se cherchent un emploi.

Industries électriques

Le Canada compte 492 fabriques électriques, soit deux fois plus qu'en 1944.

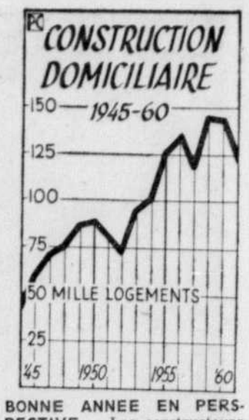
Grande campagne en G.-Bretagne

Pour hâter l'adhésion à la CEE

LONDRES. (AFP) — Une grande campagne pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a été lancée à Londres par plus de cent personnalités britanniques de premier plan.

Syndicalistes, diplomates, universitaires, banquiers et industriels, ainsi que des parlementaires travaillistes et conservateurs ont signé un appel demandant au gouvernement britannique d'annoncer clairement "son intention d'adhérer en principe à la Communauté économique européenne".

Cet appel, préparé par un comité présidé par lord Gladwyn, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, déclare notamment : "Les signataires estiment que le gouvernement britannique, après avoir nécessairement consulté le Commonwealth et l'Association européenne de libre-échange, doit officiellement et clairement déclarer qu'il est prêt en principe à adhérer à la Commnauté économique européenne et à accepter les institutions du traité de Rome".



BONNE ANNEE EN PERSPECTIVE — Les constructeurs canadiens s'attendent à ce que l'année 1961 soit une bonne année pour la construction domiciliaire. Le nombre des maisons mises en chantier a augmenté de 48 pour cent au cours du premier trimestre et l'on affirme à Ottawa que les fonds ne manqueront pas pour les prêts hypothécaires. Le graphique illustre le nombre d'unités domiciliaires terminées chaque année de 1945 à 1960.

Livraisons de sel

OTTAWA — Les livraisons de sel ordinaire par les producteurs canadiens, en mars, ont diminué sur un plus tôt (107,117 tonnes contre 118,568) et en janvier-mars (389,130 contre 479,488). Le sel des saumures utilisé et expédié a diminué de 146,744 à 131,234 tonnes, au cours du mois et, au cours du trimestre, de 406,812 à 364,865. Ainsi, les livraisons totales de sel et de sel de saumures ont baissé de 265,312 à 238,351 tonnes au cours du mois et de 886,300 à 753,995 au cours des trois mois.

Le Canada ne peut guère équilibrer son commerce sur une base bilatérale

COPENHAGUE, Danemark. (PC). — Le Canada s'opposera toujours à une entente commerciale avec quelque pays ou groupe que ce soit qui serait susceptible de nuire d'une façon ou de l'autre à ses partenaires commerciaux, a déclaré un représentant commercial canadien autorisé.

M. C. Bruce Hill, de St. Catharines, Ont., vice-président du conseil canadien de la Chambre de commerce internationale, a fait remarquer que le Canada a toujours eu de la difficulté à équilibrer son commerce sur une base bilatérale.

Il a déclaré au congrès de la Chambre de commerce internationale que le Canada conserve toujours comme objectif la formation d'un réseau commercial mondial où les tarifs et "les restrictions quantitatives" ne seraient que secondaires, où des règlements internationaux seraient conclus multilatéralement et où les devises seraient convertibles librement.

"Nous sympathisons avec les aspirations politiques et économiques des nations qui se sont liées entre elles; mais nous espérons que nos exportations équilibreront nos importations".

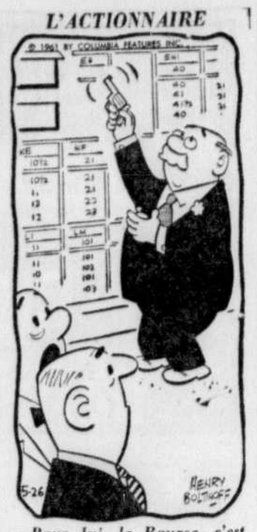
Il est impossible pour le Canada d'envisager le problème d'un groupement européen autrement que d'une façon générale avant que la Grande-Bretagne qui a importé au Canada des biens évalués à $900,000,000 en 1960, en arrive à un accord permanent avec les pays européens intéressés", a souligné M. Hill.

Le Canada appuie en principe la formation de blocs commerciaux régionaux s'ils améliorent le bien-être économique des pays concernés et rehaussent le niveau de vie de leur population, a-t-il poursuivi.

Les hommes d'affaires canadiens considèrent les marchés mondiaux en général comme essentiels au progrès économique de leur pays même si plus de la moitié des exportations du Canada vont aux Etats-Unis.

Plus de 2,500 délégués assistent au congrès de la Chambre de commerce internationale qui durera toute la semaine.

L'ACTIONNAIRE



—Pour lui, la Bourse, c'est un peu comme une course de chevaux ! Il donne le départ tous les matins !

Un relevé des opérations de la Quebec Power au 1er trimestre

Le "Bulletin des actionnaires" accompagnant le 146e dividende trimestriel de Quebec Power Company signale que la demande d'électricité s'est accrue et qu'il a fallu, pour la satisfaire, accroître les achats d'énergie.

Exploitation

La livraison de 406 millions de kilowatt-heures au cours du trimestre représente une augmentation de 6.7 pour cent. L'usage commercial des chauffe-eau a stimulé les ventes de gaz et représente une bonne part de l'augmentation de 14.6 pour cent du total des ventes de ce combustible.

La tempête de verglas du 25 février dernier a touché surtout le sud-ouest de la province et n'a pas causé de dommages aux lignes de notre réseau. Nous avons prêté nos équipes aux compagnies affectées, comme celles-ci l'avaient fait pour nous lors de la tempête de l'an dernier dans la région de Québec. Quelque 130 hommes ont ainsi aidé les fournisseurs d'énergie en détresse à rétablir le service.

Construction

La puissance de la sous-station de Québec-Ouest est en cours d'augmentation et passera de 5,000 à 11,667 kilowatts. Cette addition permettra de satisfaire aux besoins futurs de ce secteur, notamment à ceux du parc provincial d'exposition et du Colisée qui ont augmenté régulièrement leur demande durant les années passées. Une nouvelle sous-station de 12,000 volts a été mise en service aux Chutes Montmorency, afin de fournir à l'usine de la compagnie Dominion Textile un courant triphasé à cette tension. Toute l'énergie sera un jour livrée à 12,000 volts.

On a accordé le contrat de fourniture et d'installation d'un circuit souterrain de 66,000 volts, de deux milles et demi de longueur. Ce circuit assurera un lien de tout repos entre la sous-station de la rue de la Reine, située dans le quartier des affaires et de l'industrie de Québec, et nos usines qui sont en périphérie de la ville.

Le bénéfice net des trois premiers mois de 1961 s'élève à $414,649, une augmentation de 5.3 pour cent sur la période correspondante de 1960.

L'affectation aux actions ordinaires s'établit à 59.0 cents sur 702,251 actions en circulation le 31 mars 1961, contre 56.4 cents l'action sur 697,081 actions à la même date l'an dernier.

ÉCONOMIE — FINANCE

Paiements de dividendes

Hausse minime de l'indice

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 111.3 en avril à 111.4 en mai.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

L'indice a été calculé sur la base de l'année 1956=100, l'ancienne base de 1935-39 ne répondant plus aux besoins.

Depuis 1954 l'indice a évolué comme suit:

	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954
Janvier	111.0	105.0	99.8	105.2	106.7	95.5	84.7	80.6
Février	111.2	105.5	100.0	105.2	107.6	96.6	86.4	80.3
Mars	111.2	105.5	99.5	105.2	107.9	97.0	86.2	82.1
Avril	111.3	105.6	100.1	104.9	108.1	97.6	86.8	82.2
Mai	111.4	105.9	98.9	103.1	109.4	98.5	87.4	82.4
Juin		106.2	99.6	102.8	108.9	100.0	87.7	82.8
Juillet		106.7	99.6	102.4	108.7	100.1	88.4	82.1
Août		106.8	99.6	102.5	108.1	100.6	89.1	81.9
Septembre		107.0	99.3	102.6	108.3	102.0	89.2	81.9
Octobre		107.1	100.3	102.8	108.3	103.6	89.5	81.8
Novembre		110.3	103.5	99.7	107.2	103.6	93.6	83.8
Décembre		110.5	104.6	99.3	105.3	104.9	95.1	84.4

Bilan des initiatives du Conseil d'expansion économique en 1960

A l'assemblée générale annuelle du Conseil d'expansion économique Inc., Me F.-Eugène Therrien, C.R., président, a souligné que le Conseil consacre tous ses efforts à l'éducation populaire dans le champ de l'économie canadienne-française au sein de l'économie canadienne et ces efforts sont positifs et non dirigés contre les autres partenaires dans la même économie canadienne. Le Conseil est à la disposition de toutes les associations intéressées au sort de l'économie canadienne-française, pour les aider à atteindre leurs buts. Il ne double pas l'action des associations professionnelles, des chambres de commerce ou d'autres sociétés ou groupements analogues.



Me F.-EUGENE THERRIEN

En février 1961, le Conseil publiait son manifeste, tout en mettant au point une campagne populaire sur les réservoirs de capitaux du Canada français : banques, caisses populaires, compagnies d'assurance et autres. Et enfin, en mars, il publiait à 200,000 exemplaires sa première étude sur les réservoirs de capitaux : "Nos banques à charte et nous". Il en poursuit la distribution à travers la province et au dehors.

Plus de 800 ordres du jour suggérés pour séances d'études de la brochure "Nos banques à charte et nous" ont été envoyés sur demande. Votre Conseil a, en plus, expédié au-delà de 175,000 feuillets divers, tous en fonction de la campagne d'éducation populaire sur les réservoirs de capitaux. Depuis le 5 août 1960, le Conseil a expédié 2,273 lettres et en a reçu 1,735.

En 1960, les administrateurs ont tenu douze réunions régulières, dont une à Lévis, et trois assemblées du comité exécutif.

En cours de terme, le nombre des administrateurs a été porté à quinze. Le sén. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires, M. Jean Séguin, président de la SSJB, de Montréal, le lieut.-col. Hugues Massue, gérant de Standard Paper Box, M. Bernard Tessier, directeur général du CEE, Me Richard Rioux, président du comité économique de la Fédération des SSJB du Québec, et M. Paul Normandeau, ancien président de l'API et vice-président à A. Bélanger Ltée, ont accepté de servir au sein du conseil. Le nouveau directeur général de CEE, M. Bernard Tessier, entré en fonctions en juillet 1960, a largement contribué à l'essor du conseil.

Le conseil a dû accepter avec regrets la démission de Me Raymond Dupuis, C.R., à qui des chaleureux remerciements ont été adressés par les services nombreux, continus et signalés rendus par lui au conseil dans le passé.

Au cours de l'année 1960-61, le conseil a participé à des séances d'étude avec le concours d'économistes et d'universitaires réputés à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Chicoutimi et St-Georges-de-Beauce.

En décembre 1960, le CEE mettait en marche et complétait la distribution de "Prise de Conscience Economique", publié avec le concours de messieurs Esdras Minville, le Révérend Frère Clément Lockquell, le Dr Rosario Cousineau, Frs-Albert Angers, Louis Bélisle, Jean Lanctôt, Roland Parenteau et le Père Richard Arès.

"Le Conseil d'expansion économique est un organisme d'action", a déclaré Me Therrien en terminant. Il laisse aux historiens et aux sociologues le soin d'étudier et rechercher les causes et les effets. Le Conseil continuera sa campagne d'éducation populaire sur la nécessité d'une économie canadienne-française forte, partout dans le pays. Vous pouvez compter sur le dévouement de vos administrateurs qui acceptent de se déplacer pour servir, où qu'ils soient dans la province, et toujours sous le régime du bénévolat absolu.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	92⅜	93¼
Bolivie 7%	16	16
Chili 2½%	43	45½
Colombie 3% 1970	75¼	75⅝
Grèce 6% 1968	26¼	27
Italie 3% 1977	76	78
Pérou 3% 1997	46	46½

VICE-PRESIDENT WESTMINSTER PAPER



M. GEORGE L. O'LEARY

M. Arthur F. Armstrong, président de la Westminster Paper Company Limited, annonce la nomination de M. George L. O'Leary au siège de vice-président préposé à la direction des ventes et de la mise en marché des produits de la compagnie. Antérieurement à sa nomination et depuis 1956, M. O'Leary dirigeait la vente nationale au détail de Westminster Paper. Natif de Toronto, M. O'Leary s'occupe de la vente de papier ménager depuis plus de quatorze ans. M. O'Leary succède à M. N. W. Markus, Jr. qui retourne à la Scott Paper Company, de Philadelphie, PA., à titre de directeur de la mise en marché.

GIANT YELLOWKNIFE MINES LIMITED

DIVIDENDE NO 20

AVIS EST ICI DONNE qu'un dividende de dix cents (10¢) l'action a été déclaré par les administrateurs de Giant Yellowknife Mines Limited, payable en monnaie canadienne, le 26 juin 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 1961.

D'ordre du conseil,
le secrétaire,
A. C. CALLOW.

Toronto, Canada.
19 mai 1961.

L'activité boursière

Marché toujours peu actif et sans grand changement

A MONTREAL, il y a eu peu de changements dans un marché modéré. Il y a eu des baisses dans plusieurs compartiments, dont les papiers, les métaux non-ferreux, les services publics, les aciers et les raffineries de pétrole. Les cours étaient mixtes parmi les pipelines, les banques, les distilleries et les mines d'or. Il convient de signaler une certaine fermeté parmi les pétroles de l'ouest. Abitibi a fléchi de ⅛, Canadien Pacific de ¼, Asbestos Corp. de ⅝, Hudson Bay Mining de ¾ et International Nickel de ⅜. Bell Tel. a perdu ¾, et Brazilian Traction a pris ⅜. B.C. Power a fléchi de ¾, Algoma Steel de ⅝. Imperial Oil de ¼, Texaco de ½. Interprovincial Pipeline a pris ½ tandis que Trans-Mountain Pipeline a perdu ¼. Dominion Tar a fléchi de ¼ ainsi que la Banque Canadienne de Commerce. La Banque de Montréal a pris ¼.

Sur la Bourse de **NEW YORK**, une faible tentative de reprise a été matée par la faiblesse de American Telephone, Du Pont et General Motors. Les virements étaient normaux. Les métallurgiques, les chimiques, les cuprifères et les compagnies d'aviation ont avancé ; les tabacs et les pharmaceutiques étaient mixtes. American Telephone a perdu 2½ au plus bas point de la journée mais a repris ¾ par la suite.

La tendance était à la baisse à **TORONTO** et le marché était peu actif. Parmi les perdants, l'on remarque, Banque Toronto-Dominion qui a fléchi de ½, Algoma Steel et Bell Tel. qui ont fléchi de ⅜ chacune. Imperial Oil a perdu ⅛. La Banque Royale et Power Corporation ont pris ½ chacune. Seagrams a gagné ⅜, et Walker-Gooderham ⅜. Les mines étaient peu actives ainsi que les pétroles de l'ouest.

Les cours étaient irréguliers sur la place de **LONDRES** aujourd'hui. Les valeurs de toutrepos étaient toujours sous pression. Les titres canadiens étaient généralement plus fermes. Par contre, le Canadian Pacific a faibli. Les valeurs industrielles étaient irrégulières. Les mines d'or étaient légèrement en régression après leur récente hausse, les cuivres étaient tranquilles mais soutenues. Les pétroles ont subi de légères pertes.

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A.M. Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffiliat Fd Inc Com	8.47	9.16
xAmeric Busin Shrs	4.66	4.98
All Canadian Com	8.41	9.14
All Canad Div	6.34	6.89
American Grwth Fd	9.12	9.94
Beaubran Corp	31.71	34.43
xBoston Fd Ltd	19.48	21.29
xBullock Fd Ltd	14.16	15.55
Canad Invest Fd	9.86	10.82
Canafund Co Ltd	41.76	43.85
Champ Mut Fd of Can	5.94	6.53
Commwlth I Lev F ltd	7.93	8.69
Corporate Invest	9.88	10.78
European Grwth Fd	7.41	8.12
Divs Inc Shrs Ser B	4.40	4.80
Dividend Shares	3.40	3.73
Domin Equi Inv ltd	16.80	17.76
Dreyfus Fd Inc	17.69	19.23
Federated Grwth Fd	5.23	5.72
First Oil & Gas	4.53	4.95
Fonds Collectiv "A"	5.96	6.48
id. " "B"	5.35	5.69
id. " "C"	6.66	7.24
Group Inc	3.82	4.17
Grouped Income Accu	5.97	6.52
x—En monnaie américaine.		
Growth Oil & Sales	8.12	8.53
xIncorporated Invest	8.92	9.75
Investors Growth Fd	6.90	7.50
Investors Mutu of C	12.58	13.68
Keystone of Canada	17.09	18.49
xKeystone Cus. B-3	15.66	17.09
xKeystone Cuct B-4	9.38	10.24
xKeystone Cuct K-1	9.35	10.20
xKeystone Cust K-2	18.60	20.29
xMass. Invest. Trust	15.09	16.49
xMass Invest Gr Sto	17.92	19.58
Mutual Accum Fund	8.80	9.62
Mutual Income Fund	5.53	6.04
North Am F of C L.	10.18	11.13
Pret & Revenue Mut	5.78	6.35
Radisson R. i	4.72	5.19
Savings In. Mu of C	5.78	6.35
Sup. American Fund	7.64	7.92
Sup. Exec.(1955)Ltd.	43.43	—
Sup. Exec.(1956)Ltd.	35.64	—
Sup. Exec.(1957)Ltd.	6.10	—
Sup. Exec.(1958)Ltd.	6.44	6.51
Sup. Growth Fund	1.90	1.92
Sup. Income Fund	4.31	4.35
Television Electroni	8.92	9.72
Timed Investm Fnd	6.10	6.59
United Accum Fund	17.66	19.30
xWellington Fd Inc.	15.47	16.86
Securities Fund, Inc.	14.97	16.38
x—En monnaie américaine.		

Exportations américaines

(PC) — L'an dernier les exportations des Etats-Unis à l'Union Sud-Africaine sont montées à $280 millions; l'outillage industriel en constituait l'article le plus important.

POUR VOTRE INFORMATION...

Les industriels britanniques, trop souvent, ne font pas un effort suffisant pour explorer les possibilités d'expansion de leurs ventes au Canada, a déclaré dernièrement M. George A. Drew, haut-commissaire du Canada à Londres.

* * *

D'après le magazine Steel, l'industrie sidérurgique se redresse plus rapidement qu'on ne l'avait prévu aux Etats-Unis, ajoutant que les perspectives semblent indiquer que le mois de mai sera peut-être le meilleur mois à date cette année et que le mois de juin pourrait être encore plus favorable pour cette industrie.

* * *

A New York, le prix des déchets de cuivre No 2 a été augmenté de ½ cent à 28¼ cents la livre après une hausse de ¼ de cent la veille.

* * *

La Chine sera un excellent débouché pour le blé australien pendant plusieurs années, a révélé M. C. J. Perrett, directeur général de la Commission autralienne du blé. De retour de Chine où il est allé négocier la vente de 750,000 tonnes de blé, M. Perrett a déclaré que si l'Australie a des surplus disponibles, elle trouvera en Chine d'excellentes occasions d'en disposer, et ce pendant plusieurs années.

* * *

La production de pétrole a atteint une moyenne record en Alberta durant la semaine terminée le 15 mai, rapporte la Commission de conservation du pétrole et du gaz naturel. Le débit des puits a été, en effet, de 474,784 barils par jour, comparativement à 463,157 b/j. le record précédent établi en janvier 1957, lors de la crise de Suez. La Commision prévoit cependant un certain ralentissement vers la fin du mois pour ajuster la production au maximum de 455,047 qui a été fixé pour le mois de mai.

* * *

Le Daily Mirror, de Londres, rapporte que son bénéfice a diminué de £1,200,000 (environ $3,500,000) au cours de l'exercice terminé le 28 février. Cette entreprise de £50,000,000 $140,000,000), qui comprend les publications Fleetway, un autre groupe de magazines, a annoncé, en effet, que son bénéfice avant l'impôt a diminué à £4,330,696 ($12,125,948), alors qu'il s'élevait à £5,558,723 ($15,564,424) l'année précédente. On sait que le Daily Mirror a acquis Odhams Press, éditeur de deux journaux à tirage national et de près de 150 magazines et journaux d'affaires, le 1er mars dernier.

* * *

National Explorations Ltd se propose d'acheter 125,000 actions de New Privateer Mines au prix de 17½ cents chacune, et de prendre une option sur 750,000 actions à des prix variant de 30 à 60 cents. Si toutes les options sont exercées, New Privateer recevra $325,000. Ses fonds serviront à explorer la possibilité de relancer la mine Privateer dans la région de Zeballos.

Greyhound Lines of Canada Ltd versera le 30 juin 1961, un dividende de 22½ cents à tous les détenteurs d'actions ordinaires de la compagnie en date du 30 mai. Depuis le 30 septembre 1958, le dividende trimestriel avait été de 18¾ cents par action. Sur la base actuelle, le dividende annuel sera donc de 90 cents par année.

* * *

Rockwin Mines Ltd a l'intention de procéder à une réorganisation de la structure financière sur la base d'une nouvelle action pour dix anciennes. Sa raison sociale serait changée à Stanrock Explorations Ltd. En plus, la compagnie a l'intention d'acheter tout l'actif de Trans-Canada Explorations Ltd pour 1,221,380 de ses nouvelles actions. Les actionnaires seront invités, dès le début de juin, à approuver ces changements.

* * *

La Bourse de Toronto vient d'autoriser la fusion des maisons Greenshields and Co. Inc. et Dawson, Hannaford and Company, deux maisons de change montréalaises bien connues. La raison sociale de la nouvelle firme sera Greenshields Incorporated et la fusion aura lieu le 5 juin.

* * *

United States Plywood Corp., la plus grande compagnie du monde dans le domaine du contreplaqué, vient d'acheter Western Plywood Company pour $6,500,000. Western Plywood, dont les usines sont situées à Vancouver, Quesnel en Colombie Britannique et Edmonton, produit à peu près 17% du contreplaqué fabriqué au Canada et son chiffre d'affaires

ADMINISTRATEUR DE BRAZILIAN TRACTION



M. PAUL E. MANHEIM

M. Paul E. Manheim, associé senior de Lehman Brothers, banquiers en placements des Etats-Unis, a été nommé administrateur de Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited. M. Manheim est président du conseil de Vertientes-Camaguey Sugar Company et administrateur de Western Union Telegraph Company, Security Title Insurance Company, Ekco Products Company, Trans-Coast Investment, Lehman Corporation et The One William Street Fund.

GIANT YELLOWKNIFE MINES LIMITED

DIVIDENDE NO 20

AVIS EST ICI DONNE qu'un dividende de dix cents (10¢) l'action a été déclaré par les administrateurs de Giant Yellowknife Mines Limited, payable en monnaie canadienne, le 26 juin 1961, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 1961.

D'ordre du conseil,
le secrétaire,
A. C. CALLOW.

Toronto, Canada.
19 mai 1961.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU
309e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action a été déclaré et sera payable le 15e jour de juillet 1961, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15e jour de juin 1961.

Montréal, le 25 mai 1961

Le secrétaire, S.C. SCADDING

Avis

Le président et les administrateurs de Fraser-Brace Engineering Company, Limited, sont heureux d'annoncer que Pigott Construction Company Limited s'est portée acquéreuse de leur entreprise dont la fondation remonte à cinquante années.

La direction actuelle de Fraser-Brace continuera à administrer la compagnie ; elle accueille l'impulsion nouvelle que lui donne un nouvel apport de capitaux et d'outillage.

Cette compagnie se distingue depuis un demi-siècle dans la construction au Canada. Ses nombreuses réalisations d'envergure ont été étroitement liées au progrès de notre pays dans le domaine chimique, minier, métallurgique, textile, hydroélectrique, ainsi que dans l'industrie de la pâte de bois et du papier.

Fraser-Brace marque donc un autre pas en avant !

FRASER-BRACE ENGINEERING COMPANY, LIMITED
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

SALON Beechcraft 1961

Samedi, 27 mai, de 12h.30 à 5h.30 de l'après-midi, devant le hangar principal de Timmins Aviation Limited, à l'aéroport international de Montréal, Dorval.

Nous vous invitons à venir voir une exposition des célèbres avions BEECHCRAFT aux remarquables performances. Vous y trouverez rassemblés les plus nouveaux appareils d'entreprise et de tourisme, mono et bimoteurs, depuis l'élégant Debonair jusqu'au puissant super G-18, utilisé dans le monde entier par les forces armées, les lignes aériennes et les entreprises commerciales.

On y verra également le nouveau Grumman Gulfstream turbo-propulsé, maintenant utilisé partout par les grandes sociétés pour le transport du personnel administratif.

Ne manquez pas l'occasion d'admirer les plus belles réussites de la construction aéronautique moderne, au SALON BEECHCRAFT 1961.

Les personnes intéressées pourront faire une envolée de démonstration: s'adresser à M. C. P. Mundy, directeur général de la vente, à Timmins Aviation Limited,
AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL.

TIMMINS AVIATION LIMITED



M. W. EARLE McLAUGHLIN

M. Frederic W. Ecker, président du Conseil d'administration de la Metropolitan Life Insurance Company, a annoncé aujourd'hui l'élection de M. W. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada, à titre d'administrateur de la Compagnie. La nomination de Monsieur McLaughlin comble la vacance laissée par le décès de l'administrateur canadien précédent, M. James Muir, ex-président du Conseil d'administration et ex-président de cette même banque. Monsieur McLaughlin, en plus de diriger la banque la plus importante du Canada, est administrateur de la Standard Brands Incorporated, de la Montreal Trust Company, de la Sogemines Limited et de certain nombre d'autres compagnies.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	820	$ 38¼	38	38¼
Acad Atl	250	$ 9½	9⅜	9⅜
Algoma	240	$ 39⅜	39½	39½
Alumini	2636	$ 36⅛	36	36⅛
Alum 2 pr	100	$ 46⅜	46⅜	46⅜
Ang C pr	z20	$ 52½	52½	52½
Ang T 290p	275	$ 55	55	55
Argus	100	$ 39½	39½	39½
Asbestos	460	$ 28⅜	28¼	28½
Bail $5½p	500	$ 22½	22¼	22¼
Bank Mont	462	$ 65	64¾	64¾
Bank NS	195	$ 73¼	73	73
Banq CN	280	$ 61½	61	61
Banq PC	231	$ 40½	40⅛	40½
Bath P A	50	$ 44½	44½	44½
Bell Phn	4895	$ 53⅛	52¼	53⅛
Bow 5 pr	305	$ 48¾	48¾	48¾
Bow Mer	100	$ 51	51	51
Brazil	12271	$ 5⅝	5⅛	5⅝
BA Oil	1930	$ 34¼	33⅞	34⅛
BCE 4½pr	z20	$ 42½	42½	42½
BC Forest	z10	$ 12¼	12¼	12¼
BC Pow	775	$ 34⅛	34⅛	34⅛
BC Phone	264	$ 50¾	50½	50½
Brown	315	$ 14⅞	14⅝	14⅝
Bruck A	z25	$ 8	8	8
Build Prd	200	$ 35¾	35¾	35¾
Cal Pow	4350	$ 29¼	28¾	29¼
Can Cem	175	$ 27¾	27¾	27¾
C Cem pr	z3	$ 27¾	27¾	27¾
C Fndry	250	$ 19⅝	19½	19⅝
CSL	270	$ 58½	57	58½
A Aviation	575	$ 20	19¾	20
C Bank C	557	$ 67¾	66⅝	66⅝
Cdn Brew	815	$ 49⅛	49⅝	49⅝
Cdn Celan	140	$ 27¾	27½	27½
C Cel 175pr	50	$ 34½	34½	34½
C Chem	z25	$ 7	7	7
C Frbs A	200	$ 11¼	11¼	11¼
C Frbs B	z50	$ 8¾	8¾	8¾
C Husky	200	$ 7⅛	6⅞	7⅛
CIL	713	$ 15	14⅞	15
CIL pr	z100	$ 78	78	78
CI Pow	z57	$ 12	12	12
CI Pow pr	237	$ 38¼	38⅛	38¼
C Marconi	650	$ 6½	6⅜	6½
Cdn Oil	610	$ 29⅝	29⅜	29⅝
CPR	3412	$ 26⅝	26	26⅝
Cdn Pet pr	360	$ 11½	11½	11½
Comb Ent	z100	$ 12	12	12
Con M S	4985	$ 27⅛	26¾	27⅛
C Glass	230	$ 24	24	24
Coronation	750	$ 17	17	17
Crush Int	z50	$ 9¼	9¼	9¼
Dist Seag	1410	$ 40½	40¼	40¼
D Bridge	685	$ 17⅜	17⅜	17⅜
D Fundry	375	$ 56	55½	56
D Glass	50	$ 66	66	66
D Stores	z10	$ 72	72	72
Dom Tar	3842	$ 17½	17½	17⅝
Dom Text	620	$ 12½	12½	12½
Donohue	600	$ 19	19	19
Dow Brew	z10	$ 50	50	50
Du Pont	525	$ 21¼	21⅛	21⅛
Dup F A	3060	$ 8¼	8	8
Eddy M	100	$ 26	26	26
Electrolux	200	$ 34¼	34¼	34¼
Fam Play	5	$ 19	19	19
Fleetwoo	1900	$ 14	13¾	14
Ford US	100	$ 87	87	87
Fndltn	650	$ 12½	12⅛	12¼
Fraser	1625	$ 22	22	22
Fr Pet pr	1125	360	360	360
Frosst A	730	$ 21	21	21
Gatineau	453	$ 38	37¾	38
GL Paper	325	$ 17¼	17¼	17¼
Handy A	600	$ 17½	17½	17½
Holt Ren	100	$ 19½	19½	19½
Home A	20	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Home B	100	985	985	985
Horne Pf	1902	385	380	380
Hud Bay C	130	$ 27¾	27¼	27¼
Hud B Min	245	$ 53¼	53	53
Imp Inv A	925	$ 18¼	18	18
Imp Oil	1741	$ 46	45¾	46
Ind Acce	1595	$ 61¼	59½	61¼
Inglis	100	$ 6	6	6
Int Nickel	1061	$ 79	78⅜	78⅜
Int Pap	z18	$ 33½	33½	33½
Int Util	585	$ 46	45¾	45⅝
Int Util pr	175	$ 47½	47½	47½
Inter PL	800	$ 74	73	73¼
Iroq G pr	410	$ 11¼	11¼	11¼
Jamai PS	1500	$ 35	35	35
L St L	50	$ 37½	37½	37½
MBandPR	4040	$ 16	15⅞	16
Mass-F	1643	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Ma-F 5½ pr	30	$107½	107⅜	107⅜
Molson A	759	$ 27½	27	27
Molson B	87	$ 27¼	27	27¼
Mont Loco	445	$ 13½	13½	13½
Mont Trus	200	$ 65¼	65¼	65¼
N Stl Car	700	$ 12½	12	12
Noranda	320	$ 48	47¾	47¾
NS LP	263	$ 17¼	17	17
Ont Steel	z50	$ 19	19	19
Pac Pete	200	$ 12½	12¼	12½
Page Hers	1325	$ 25	24½	24½
Penmans pr	z5	$110	110	110
Pow Corp	105	$ 53½	53½	53½
Price Br	5495	$ 42¼	41⅝	42
QN Gas	2095	$ 7⅜	7½	7½
QN Gas w	200	295	295	295
Que Pow	300	$ 40	40	40
Que Tel	220	$ 45¼	45	45¼
Que Tel wt	80	$ 25	25	25
Reitman A	z155	$ 15	15	15
Robertson	200	$ 12	12	12
Roe AV C	6046	$ 6⅛	6	6
Rolland A	3135	$ 9½	9½	9½
Royal Bk	905	$ 75½	75¼	75⅝
Royalite	2620	$ 11⅝	11½	11⅝
StL Corp	180	$ 23⅞	23⅞	23⅞
StL Cp Apr	15	$100	100	100
Slada S	865	$ 19⅞	19¾	19⅞
Shawin	2197	$ 27⅞	27⅛	27⅝
Shawin A	25	$ 29	29	29
Shaw 4 pc p	50	$ 42½	42½	42½
Sher W	z5	$ 33	33	33
Sicard	100	$ 7	7	7
Simpsons	45	$ 30½	30½	30½
SS Steel	200	$ 9	9	9
Steel Can	6300	$ 74⅛	73¾	74⅛
Stl C rt	11701	380	375	380
Steinbg A	150	$ 27⅜	27¼	27⅜
Texaco Can	75	$ 68	68	68
Tor Dom	100	$ 63⅜	63⅜	63⅜
Tr Can PL	1655	$ 23¾	23½	23¾
Un Steel	250	$ 7	7	7
Viau	z100	$ 14¼	14¼	14¼
Walk GW	220	$ 49¼	49¼	49¼
Webb Kp	1000	310	310	310
Weston A	1300	$ 19½	19¼	19¼
Weston B	500	$ 22	22	22

Bourse Canadienne

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	500	6	6	6
Ameran	2000	2	2	2
Ang Pulp	32	$ 40	40	40
Ang Nfld	3130	$ 7¾	7⅝	7⅝
Anthonian	1000	4	4	4
Atl Tel	1125	52	52	52
Augustus	1223	41	41	41
Bateman	18000	9	9	9
Bellechas	2200	25	25	25
Blue Bon	885	$ 9¼	9	9¼
Bornite	4500	7	6	6
Burnt H	12500	14	12	14
Butterfly	z50	200	200	200
Cal Ed	250	$ 17⅛	17⅛	17⅛
C Dredge	z75	$ 12⅛	12⅛	12⅛
C Kodiak	5720	145	140	145
Canoram	2800	32	30	32
Cartier Q	500	12	12	12
Cassiar	400	$ 14¾	14½	14½
Cent Man	1000	3	3	3
Chemaloy	23780	390	355	390
Chess	5000	2½	2½	2½
Chib Cop	1500	17	15	17
Cleveland	2000	7½	7½	7½
Cominga	2000	4	4	4
Cantexas r	5000	10	10	10
C Silica	40100	83	76	82
C Vauze	1100	95	95	95
Copstream	2000	25	25	25
Crusade	500	65	65	65
Dolsan	2000	9½	9	9
D Eng	115	$ 16	16	16
D Lease	15600	83	81	83
D Oilcloth	1245	$ 20½	20	20
East Sull	2300	193	190	190
Emp Oil	30200	9	5½	8
Futurity	4000	25	25	25
Gaspe	2000	3½	3½	3½
Gold Age	2000	42	42	42
Haitian	2500	3	2½	2½
Hastings	4400	105	102	105
Iland C	2000	200	170	200
Int Ceram	1800	12	12	12
Jubilee	1818	525	510	525
Kontiki	5000	3½	3½	3½
Labrador	100	$ 23¼	23¼	23¼
Lingside	2000	3	3	3
Lith Corp	5600	35	31	32
Lowney	255	$ 28½	28½	28½
Massval	800	18	18	18
McIntyre	100	$ 33¼	33¼	33¼
Mer Chip	21200	100	95	98
Melchers	z11	$ 5	5	5
Merrill	1000	98	98	98
Mid Chib	3000	18	18	18
Mt Pleasa	1700	56	56	56
Mtn Corp	z50	$ 12½	12½	12½
Mogador	z100	5	5	5
Molyb	1000	102	102	102
Native M	z425	7	5	7
N Forma	1000	6½	6½	6½
Nfld Light	75	$ 64	64	64
N Jack L	z275	3	3	3
NW Am	87500	39½	35	39
NA Rare	z100	34	34	34
NQ Pow	25	$ 31½	31½	31½
Obalski	1000	9	9	9
Opem Expl	1500	13	13	13
Opemiska	1300	830	820	830
Pa Inv	500	290	290	290
Paramaq	1000	13	13	13
Paudash	2000	14	14	14
Pennbec	1500	10	9	9
Porcupin	19500	17½	16½	17
Pow Cp 1 p	z25	$ 43½	43½	43½
Pow Cp 2 p	145	$ 72	72	72
Que Coba	3150	365	330	365
Que Lith	200	470	470	470
Que Smelt	500	16½	16½	16½
Red Crest	1000	3½	3½	3½
Ruby Foo	100	225	225	225
St L Colm	1150	570	550	550
S Maurice	900	75	75	75
Saucn Dv	4980	231	223	225
Shop Save	176	$ 7¾	7¾	7¾
Siscalta	900	52	52	52
Sobey	590	$ 14	14	14
S Dufault	1000	13½	13½	13½
SC Pw6pr	z7	$122	122	122
Spartan	18900	245	235	245
Spartan wt	200	80	80	80
Sullivan	700	160	160	160
Superst rd	150	$ 13½	13½	13½
Tazin	4500	7	7	7
Tib Expl	1000	6	6	6
Titam	6000	15	13	13
TRC Crp	1050	$ 53	52¾	53
Trebor	5630	4½	4	4
U Asbestos	500	530	510	510
U Prin	200	130	130	130
Virginia	2600	7½	7	7
Wendell	9000	3	3	3
Westeel	100	$ 9¾	9¾	9¾
Westvle	3000	2½	2½	2½

SECTION NON OFFICIELLE

Alt Tnk A	150	$ 34	34	34
Camp Chib	200	980	950	950
C Dom Sug	z25	$ 20	20	20
Cent Del	300	675	670	675
C Paper	695	$ 43	42¾	42⅞
Con Gas	710	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Ford	186	$155	155	155
Gateway	1500	2	2	2
Giant Ykd	700	$ 11	10½	11
Gunnar	100	865	865	865
Hillcrest	100	310	310	310
Hollinger	825	$ 23¼	23	23¼
Joc C Bp	22000	$ 11	11	11
Kerr Add	2200	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Lob Co B	50	$ 44	44	44
Mclaren A	100	$ 22	22	22
Moore	270	$ 58	57¾	58
Q Tl 1950pr	25	$ 19½	19½	19½
Sherritt	100	425	425	425
Steep R	1150	845	845	845
T Fin A	895	$ 50¼	50	50¼
Trans Mt	5150	$ 14¼	13½	13⅝
Un Gas	950	$ 19½	19	19
Wcoast T	1365	$ 15½	15	15½

Bourse de New York

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
Admiral Cp	13⅞	13¾	13⅞
Air Reduction	79⅛	77⅝	78⅛
Allis Chmbers	27⅞	27½	27⅝
Am Can	41⅛	40⅝	40⅝
Amerada Pete	90⅝	—	—
Am Locomtive	54	53	53¼
Am Tel Tel	121⅝	122	122
Am Tobacco	79⅜	79¼	79⅜
Anaconda Copper	63⅜	—	—
Armco Stl	75⅞	75⅜	—
Atchison	26⅛	25⅝	26⅛
Bethlhem Stl	47⅞	46¾	47
Boeing Arcraft	47½	47	47
Borden's	61⅝	—	—
Canada Dry	25⅝	25¼	25¼
Can Pacific	26⅞	26⅜	26⅞
Case, J. I.	11⅝	11¼	11⅝
Caterpillar Trctr	39¼	—	—
Cerro de Pasco	42⅝	—	—
Chc-Vought	56¾	56⅜	56⅝
Chesapeake Ohio	64¼	—	—
Chrysler	43⅝	43½	43⅝
Coca Cola	92½	—	—
Colg Palmolive	42	41¼	42
Cons Edison NY	83¾	—	—
Contintal Can	43	42¼	42½
Cont Oil	57½	—	—
Corn Prducts	49¼	48¼	48⅝
Curtis Wrfht Cp	19½	18⅝	19¼
Douglas Arcraft	34¼	32⅝	33½
Du Pont	209¼	209	208½
Eastman Kodak	114	112½	112⅝
Eversharp	39½	39⅛	39⅛
Firestone	41⅝	41⅜	41⅜
Ford Motor	88½	87¾	87⅝
Gen Electric	66⅛	65	65⅛
Gen Foods	60	—	—
Gen Dynamics	38½	39¾	39¾
Gen Motors	44¼	44	44¼
Gillette S R	118	—	—
Goodrich	64¼	63⅜	63⅞
Homestake Ming	44¾	—	—
Illinois Cntrl	42¼	42	42¼
Int Busn Mach	463	460	463
Int Harvster	53½	52⅞	53½
Int Nickel	79¼	—	—
Int Paper	33⅜	33⅛	33⅜
Intr Tel 'n Tel	58⅝	—	—
Johns-Manville	72¾	72½	72½
Kennecott Copper	89	88¼	89
Lockheed	43	42¾	43
Mack Trucks	49½	49	49
Mont Ward	29½	28½	29⅜
Motorola	96¾	96¼	96¼
Nat Cash Reg.	97	95¾	96¾
Nat Dist.	66¼	—	—
N Y Central	19⅝	19¾	19¾
Nrth Am Aviat	44⅝	—	—
Ohio Oil	41¾	41⅝	41¾
Owens Illinois	98¾	—	—
Pennsylvania	15⅝	—	—
Pepsi Cola	53½	53¼	53¼
Phelps Dodge	61¼	61⅛	61¼
Phillips Pete	57½	58¼	59½
Pitts P Gl	71¾	72¼	72¾
Procter Gamble	79	79⅛	79
Pullman	39⅝	—	—
Pure Oil	36¾	36½	37
Radio Corp.	64	63¼	64
Republic Steel	63½	64	64½
Shell Union	43½	44	43½
Simmons	56	56¼	56
Sinclair Oil	43	—	—
Socony Mobil	48¾	48⅛	48¾
Southrn Pacific	23⅛	22⅝	23⅛
Southern Railway	54	—	—
Stndrd Oil NJ	45¾	46	45¾
Stndard Brands	59⅝	60¼	59⅝
Studebaker	8¼	8⅜	8¼
Texas Co.	190¾	192	191⅛
Union Carbide	141⅞	142½	143
Union Pacific	33⅜	33¼	33⅜
Uted Aircraft Cp	45¼	—	—
U S Rubber	59¾	59⅝	59½
Warner Bros.	61¾	—	—
Wstrn Un Tel	46¾	47	46¾
Woolworth	75⅜	75⅛	75⅜
Youngstown S T	113⅝	113	113⅝
Zenith Radio	159¾	151⅞	160

Bourse Américaine

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
3000 Alleg 'Cp w	9¼	8⅜	9⅛
1100 Atlas Cp w	1⅛	1⅛	1⅛
121 Braz T L P	5⅜	5¼	5⅜
1000 Breeze Cp	8⅜	8⅜	8⅜
100 Brit Am Oil	34⅜	34⅜	34⅜
200 Brit Coy pw	35¼	35¼	35¼
200 Brit Pet	7	6⅞	6⅞
1000 Brown Co	15	14¾	14⅞
200 Cal East	7¼	6¾	7¼
2000 Cad Javelin	13⅞	13¾	13¾
1000 Can Marconi	6⅜	6⅜	6½
1000 Cent Hadley	2¼	2	2¼
400 Cons M S	27¼	27¼	27¼
700 Creole Pet	36	35⅜	35⅞
600 E B Share	32⅜	32¼	32⅜
500 Fairch C I	182	177½	180
2300 Felmont Pet	6¼	6	6⅛
100 Imp Chem	11⅜	11¼	11⅜
200 Imperial Oil	46⅜	46⅜	46⅜
400 Jeannette Gl	18⅜	18	18
500 Mlyndenm	40⅜	39¾	40½
200 N J Zinc	24	24	24
100 Pancoastal v	1⅜	1⅜	1⅜
400 Pantepec Oil	1⅜	1¼	1¼
8600 Sapphire P	¾	⅞	⅞
300 Scur Rain O	6⅞	6⅜	6⅜
400 Seeman Br	40½	39¾	40¼
1200 Std Oil ky	75¾	73½	75¾
200 Tri Cont w	33¼	30⅝	30⅝
800 Wsbb Knapp	1¼	1⅛	1¼

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	39½	43-46	50-55
A-1 gros			50-55
A gros	38	42-45	49-53
A-1 moyens			48-52
A moyens	35	40-42	47-50
A-1 petits			44-47
A petits	29	34-36	42-45
Catégorie B	34	39-41	....
Catégorie C	23	28-30	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.

c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 15-17 cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal .....
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¾
Prix du demi-gros solide 63 -63¾
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de ferme, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32½

LAITS CONCENTRES

Produits de lait écrémé

De pulvérisation Canada	.06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs	.06 -.09
Aliments du bétail sacs	.05½-.05¾
Poudre de lait de beurre	.05½ .05¾
Poudre de petit lait	.04½
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce la livre de matière grasse	.79

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	38	4.50
Algoma	1.20	40	3.00
Aluminium	.60	36	1.66
Anglo C. Pulp	2.00	39	5.12
Argus	1.00	40	2.50
Asbestos	1.20	29	4.13
Atlas Steel	1.25	31	4.03
Bell Tel.	2.00	53	3.77
B.A Oil	1.00	34	2.94
B.C. Forest	.50	13	3.84
B.C. Power	1.40	35	4.00
B.C. Phone	2.20	71	4.31
Bldg Products	1.80	36	5.00
C. & D. Sugar	.60	20	3.00
C. Cement	1.00	28	3.57
Can. Iron	1.00	19	5.26
Can. Malting	2.00	66	3.03
C. Steamship	1.60	56	2.85
C. Bronze	1.50	19	7.89
C. Breweries	1.50	49	3.06
C. Celanese	1.00	28	3.57
C. Industries	.40	15	2.66
C. Oil	.80	30	2.66
C. Pacific R.	1.50	26	5.35
C. Vickers	.60	23	2.60
Can. Westing	.60	35	1.71
Comb Enter	.60	12	5.00
Cons. Paper	1.60	43	3.72
Cons. Gas	.40	19	2.10
C. Zel Can	1.00	20	5.00
C. Zeller Cor.	1.80	57	3.15
D. Seag.	1.20	40	3.00
Dom. Bridge	.80	17	4.70
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Foundries	1.40	56	2.50
Dom. Eng.	1.00	16	6.22
Dom. Glass	2.20	67	3.28
Dom. Oilcloth	1.20	21	5.71
Dom. Steel	.40	13	3.07
Dom. Ttar	.60	17	3.52
Dom. Textile	.60	13	2.61
Donohue	.60	19	3.15
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Dom. Stores	1.25	74	1.68
Du Pont	.40	21	1.90
Fam Players	1.50	19	7.89
Foundation	.50	13	3.84
Fraser	1.20	22	5.45
Gat. Power	1.60	38	4.21
G. Dynamics	2.60	37	5.40
G. S. Wares	.40	12	3.33
Great Lakes	.60	18	3.33
H. Smith	1.20	43	2.79
Imp Inc. A	.50	18	2.77
Imp. Tobacco	67½	16	4.21
Int. Nickey	1.60	79	2.02
Int. Paper	1.05	34	3.08
Int. Util.	1.40	45	3.11
Imp Oil	1.20	46	2.60
Jamaica	1.65	35	4.71
Labatt	1.30	37	3.51
Macmillan	.60	16	3.75
Massey Ferg.	.40	14	2.85
Laura Secord	.70	16	4.37
Lewis Bros	.60	7	8.57
Lowney	1.00	27	3.70
M & Paper	1.60	31	5.16
Molson A	.90	27	3.59
Molson B	.90	27	3.33
Mont. Loco	1.00	14	7.14
Mont. Trust	1.40	65	2.15
Nat. Trust	2.00	77	2.59
Ont. Steel	1.00	19	5.26
Ogilvie	2.00	50	4.00
Page Hersey	.90	25	3.60
Power C.	2.00	53	3.77
Penmans	1.80	30	6.00
Price Bros.	2.00	42	4.76
Quebec Pow.	1.60	40	4.00
Quebec Tel.	.95	45	2.11
St. Law. Corp.	1.00	24	4.16
Sher. Williams	1.90	33	5.75
Simpson's	.70	31	2.25
Southam	.80	30	2.66
S. C Power	2.50	55	4.54
Texaco Can.	1.60	68	2.35
Union Gas	.40	19	2.10
Up. Lfée	.80	14	5.71
Walker	1.40	49	2.85
Weston	.70	59	1.18
Westeel Prod	.60	10	6.00
Zellers	1.40	38	3.68

BANQUES

Canadienne	1.60	61	2.62
Commerce	1.85	67	2.76
Impérial	1.80	77	2.33
Montréal	1.80	65	2.76
Nova Scotia	2.20	73	3.01
Provinciale	1.20	41	2.92
Royale	2.20	74	2.89
Tor.-Dom.	1.90	64	2.96

MINES

McIntyre	1.00	33	3.03
Dome	.70	21	3.33
Hollinger	.24	23	1.04
Hudson Bay	3.00	54	5.55
Kerr Eddison	.80	11	7.27
Falconbridge	1.50	56	2.67

BOURSE DE TORONTO

(Séance de jeudi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	780	$ 38¼	38	38¼
Acad-Atl	2677	$ 9½	9⅜	9⅜
Acad-At A	z50	$ 21½	21½	21½
Acad-A pr	z10	$ 95½	95½	95½
Agnew-S	z60	$ 24½	24½	24½
Alta Dist	1800	210	205	205
Alta Dis vt	200	170	170	170
Alta Dis w	700	100	100	100
Alta Gas	5030	$ 34	33⅜	34
Alta Gas pr	20	$108⅜	108⅜	108⅜
Alta G B p	275	$106	105¼	105¾
Alta Gas w	997	$ 15	14½	14¾
Alta Nat	260	$ 20	20	20
Alg C pr	100	$ 57	57	57
Alg Cen w	225	750	750	750
Algoma	925	$ 39⅞	39¼	39⅝
Algon pr	z100	$ 20	20	20
Alumini	1125	$ 36¼	36	36
Alum 1 pr	z50	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Analog	100	350	350	350
Anthes A	25	$ 32	32	32
Argus	160	$ 39½	39½	39½
Arg 250 pr	25	$ 50	50	50
Ashdow B	200	$ 12½	12½	12½
Altan Acc	z5	$ 22½	22½	22½
Atlas Ste	898	$ 30¼	30	30¼
Auto El n	100	$ 6¾	6¾	6¾
Bank Mont	651	$ 65	64¾	64¾
Bank NS	718	$ 73¼	72½	72⅝
Bath PA	25	$ 44½	44½	44½
Bath PB	25	$ 27¼	27¼	27¼
Beatty	425	$ 16¼	15½	15¾
Beav Lum	160	$ 25⅜	25½	25½
Bell Pho	9271	$ 53¼	52¼	53¼
Bowat pr	280	$ 49	48¾	49
Bow 5½ pr	z5	$ 51¼	51¼	51¼
Bowater	z85	$ 9	9	9
Brazil	25195	$ 5¾	5¼	5¾
Brazil pr	40	$

Malgré les promesses des conservateurs

Loin de diminuer, les crédits de la Justice ont doublé depuis '57

–M. Raymond Eudes

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — De la coupe aux lèvres ou des promesses à leur réalisation, il y a loin.

Les crédits que demande cette année le ministre de la Justice, M. Fulton, fournissent une nouvelle vérification de cet axiome, affirme aux Communes le député d'Hochelaga, M. Raymond Eudes.

Critique libéral du ministère de la Justice, M. Eudes a démontré, chiffres à l'appui, que les crédits de la Justice ont augmenté dans l'ensemble, de 75%, par rapport à 1957, "année des extravagances libérales".

A certains postes, a-t-il précisé, les augmentations atteignent 130, 200 et même 300%. Plus fantastique que toute autre, cette dernière augmentation se retrouve au poste des "agents d'administration".

En 1957, rappelle le député d'Hochelaga, le ministère de la Justice avait à son service deux agents d'administration et un agent technique dont les traitements s'élevaient à $14,170.

Cette année, ce même ministère emploie 7 agents d'administration et deux agents techniques dont les services coûtent aux contribuables la somme de $58,180, ce qui constitue une augmentation de dépenses de plus de 300%.

Pourtant, poursuit M. Eudes, le premier ministre et le ministre des Finances, en 1957, dénonçaient les extravagances de l'administration libérale et annonçaient que le parti conservateur saurait mettre fin au "gaspillage".

Ces chiffres mentionnés, le député ajoutait : "Je laisse aux députés le soin de conclure'. L'ensemble des crédits réclamés à la Justice s'élèvent à plus de $33 millions au regard de $18 millions et demi, en 1957.

Droit civil

Abordant ensuite certains points particuliers relatifs à l'administration de la justice, le député d'Hochelaga a parlé du respect du droit civil, de la sensiblerie à éviter à la Commission des libérations conditionnelles, du triste honneur qu'a Montréal de posséder le pénitencier le plus rempli au pays, des films montrés à la télévision, des barbituriques, des timbres-primes et des loteries.

Rappelant que la province de Québec possède un droit civil qui lui est particulier, le député a demandé qu'une représentation raisonnable de personnes rompues à cette discipline soit assurée au ministère de la Justice.

L'an dernier, dit-il, sur trois sous-ministres, un venait de la province de Québec. On a porté le nombre des sous-ministres à cinq et la représentation de la province de Québec n'a pas changé, signale-t-il. Il en est de même à la Commission des libérations conditionnelles, qui ne compte qu'un représentant du Québec à un bureau de cinq personnes.

A ce moment, déclarant se réjouir du travail de réhabilitation qu'effectue la commission, le député a fait une mise en garde. "Il faut que la commission prenne garde que des sentiments humanitaires ne l'entraînent vers la sensiblerie. Même à un premier délit, le criminel doit être considéré comme un malfaiteur et puni en conséquence".

La peine expiée, M. Eudes estime toutefois que la société a le devoir d'accepter l'ancien criminel dans ses rangs et de lui procurer un emploi le plus tôt possible.

Le dernier rapport du commissaire des pénitenciers nous apprend que le 31 mars 1961, le nombre total des détenus inscrits aux registres était de 6,344, dit plus loin le député.

"Ce même rapport, poursuit-il, note une augmentation générale et constante, depuis 1956-1957, du nombre des admissions aux pénitenciers".

Celui de Saint-Vincent-de-Paul, dit encore M. Eudes, détient le triste et pénible honneur du premier rang, avec une augmentation de 435 sur l'année précédente.

Autre distinction qui n'est pas à l'honneur de la métropole, des policiers de Montréal ont affirmé que plus de 2,000 individus de caractère louche, dans cette seule ville, possèdent illégalement une arme à feu.

Ouvrant à ce moment une parenthèse, le député d'Hochelaga a déploré le meurtre dont fut victime l'agent Marcel Lacombe, le 5 mai dernier, meurtre commis par un jeune homme qui possédait une arme qui lui fut enlevée, puis remise, en attendant une enquête préliminaire qui devait déterminer s'il possédait cette arme "légalement ou illégalement".

Le code pénal, a déclaré M. Eudes, pourrait peut-être contenir une disposition qui permettrait au juge d'ordonner la confiscation définitive des armes que peut posséder un accusé, même si aucun procès n'a encore prouvé la culpabilité de cet accusé.

Télévision

"Les réseaux de télévision appartenant à la société Radio-Canada — comme les autres d'ailleurs — ne méritent sûrement aucun compliment", dit plus loin le député.

"Sans crainte d'erreur, ajoute-t-il, on peut avancer que près de quatre films sur cinq, projetés dans nos foyers, montrent un héros, bon ou méchant, qui joue du revolver".

Cela posé, M. Eudes affirme que même si chacun des films n'est pas immoral, la répétition de ecs images de bagarres ne peut qu'exercer une influence néfaste sur les jeunes cerveaux. Ces remarques, dit-il encore, s'appliquent évidemment aux bandes illustrées qui paraissent quotidiennement dans la plupart des journaux. Que dire maintenant des cinémas ?

Au terme de son discours, le député a demandé au ministre de la Justice d'apporter au code pénal les modifications qui s'imposent pour mettre fin à l'usage abusif des barbituriques et stupéfiants.

Il a également demandé qu'Ottawa condamne l'usage des timbres-primes qui ne sont, dit-il, rien d'autre que de la poudre jetée aux yeux du consommateur.

Finalement, il a invité le ministre de la Justice à modifier le code pénal afin de légaliser les loteries. J'aimerais, dit-il, connaître la réaction du ministre à l'égard du sondage récemment effectué par le journal LA PRESSE au sujet d'une loterie nationale ou provinciale.

Aucun projet du genre

La fusion de l'ONF et de Radio-Canada offrirait de nombreux désavantages

– *M. Alphonse Ouimet*

OTTAWA (DNC) — Fusionner en un seul service l'Office national du film et Radio-Canada et centraliser à Montréal la production française et anglaise de Radio-Canada comporteraient plus de désavantages que d'avantages.

Telle a été la réponse du président de la société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, à deux propositions que lui a faites hier matin le comité parlementaire de la radiodiffusion.

A une époque où Ottawa s'emploie à décentraliser ses services, des membres du comité ont parlé hier de fusionnement.

D'une part, M. John Pratt, conservateur de Jacques-Cartier-Lasalle, a parlé de centraliser à Montréal toute la production artistique des réseaux français et anglais de radio et télévision.

D'autre part, deux conservateurs de l'Ouest Canadien, ont proposé le fusionnement des services de l'Office national du film et de Radio-Canada.

De l'avis de M. Pratt, en faisant travailler ensemble des gens des deux principaux groupes culturels du Canada, Radio-Canada serait plus en mesure de produire des oeuvres véritablement canadiennes.

"Il y a, à Montréal, plus d'un million de personnes qui parlent l'anglais, y compris les Canadiens de langue française, dit-il, et je suis assuré que la qualité de leur anglais se compare à celle de l'anglais parlé à Toronto."

"J'en conviens, a répondu M. Ouimet, mais il demeure que le grand centre anglais du Canada est Toronto et que seule Toronto peut exprimer la culture anglo-canadienne."

Traitant du même sujet, le député de Montmagny-l'Islet, M. Louis Fortin, a déclaré ne pas partager les vues de M. Pratt sur la culture canadienne. "Ne nous illusionnons pas, dit-il, il n'existe pas de culture canadienne. Nous avons au Canada deux cultures, et tenter de les fondre serait les détruire toutes les deux."

Au projet de fusionnement de Radio-Canada et de l'Office national du film, M. Ouimet a répondu que personne n'a jamais songé à cette idée.

Ce serait là une chose presque impossible, dit-il, car nos besoins ne sont pas les mêmes. Alors que nous faisons du "quotidien", l'Office du film fait du travail de longue haleine.

M. Ouimet a expliqué ensuite que les studios et les cameras de télévision diffèrent du matériel cinématographique. Cela ne nous empêche toutefois pas d'avoir souvent recours à l'Office du film dont les services sont excellents.

A une question sur le coût de cette collaboration, M. Ouimet a répondu que Radio-Canada paie la moitié des frais de production des films que l'Office fournit à la télévision. Nous ne payons pas tout, a-t-il ajouté, car l'ONF se sert de ces mêmes films dans ses propres circuits.

Enseignes : $13,910.50

Le comité exécutif a adjugé, mercredi, au plus bas soumissionnaire, Indicator Corporation Ltd., le contrat pour la fabrication et l'installation d'enseignes de circulation au prix de $13,910.50 à l'intersection des avenues "Park" et "Pine".

Ralentir s'il pleut beaucoup

La saison que nous traversons est souvent marquée de brusques changements dans la température. Aux vagues de chaleur succèdent les orages violents et les petites tornades qui parfois causent d'énormes ravages. Ces perturbations sont toujours accompagnées de coups d'eau qui rendent la circulation très compliquée et les routes fort glissantes. Quand la route est ainsi inondée, ralentissez avant qu'un malheur ne s'abatte sur vous; soyez d'une extrême prudence, car un véhicule incontrôlable qui va s'abîmer sur un objet fixe absorbe le même choc à cinquante milles à l'heure qu'une voiture qu'on lancerait du cinquième étage d'une maison de rapport.

DE DUREE PROLONGEE

MILORGANITE revivifie la terre, favorise la croissance d'un plant vigoureux. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquez-en le printemps, l'été et l'automne.

D'EMPLOI FACILE

MILORGANITE est propre... exempt de poussière... toujours granulé... ne forme pas croûte ni ne se détériore au remisage. Sans danger !

NE BRULE PAS

MILORGANITE, le fertilisant idéal, n'a pas besoin d'être dissout dans l'eau... tous les plants s'y accommodent.

pour pelouses, jardins et arbustes

MILORGANITE
LE FERTILISANT ORGANIQUE NATUREL

En vente partout où l'on vend des articles pour le jardin

AVIS

Jeudi, vendredi et samedi, les 25, 26 et 27 mai, des ingénieurs de l'Office de l'autoroute Montréal-Laurentides établiront des postes de comptage de trafic, au nord de l'autoroute actuelle. Nous demandons aux automobilistes de bien vouloir coopérer avec nos employés dans leur travail, même si cela peut quelquefois les ennuyer.

OFFICE DE L'AUTOROUTE MONTREAL-LAURENTIDES

EATON
OUVERT CE SOIR
jusqu'à 9 h.

Faites les emplettes avec toute la famille, ce soir et samedi toute la journée



Demi-tailles et tailles fortes

POUR VOUS MADAME

AU QUATRIEME ETAGE

3.99

Robes fraîches, pimpantes, conçues spécialement pour demi-tailles et tailles fortes. Sans manches, encolure dégagée devant, en pointe dans le dos. Ceinture en pareil et 2 grandes poches appliquées. Impressions de fleurs en lilas, rose foncé, bleu . . . **Tailles 14½ à 26½ et 48 à 52.**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 209, AU QUATRIEME

GRAND SOLDE D'"IMPARFAITES"! COQUETTES ROBES DE COTONNADES!

"Imparfaites", mais les légers défauts ne devraient pas en affecter la durée ! Plus de 25 modèles de la saison, en cotonnades faciles d'entretien pour dames. Amples ou fourreaux. Tailles 10 à 20, 14½ à 24½ dans le groupe.

SPECIAL SAMEDI **4.99**

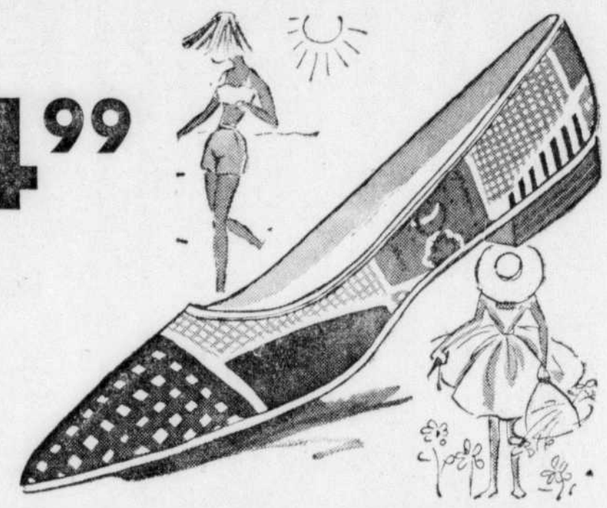
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

AU "PETIT BUDGET" (RAYON 345), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

VOICI LES NOUVEAUX 'CRAZY QUILTS'! GAIS SOULIERS D'ETE PAR NITE AIRES!

A effet "courte-pointe" ces souliers vous sont présentés en gais coloris pour accompagner la tenue sport et tout aller de la belle saison ! Ils sont jeunes d'allure, confortables, en canevas avec fausses semelles mousse et semelles caoutchouc synthétique. Pointures 6 à 9, étroits; 5 à 9, mi-larges. Demi-pointures comprises.

4.99



COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

RAYON 238, AU DEUXIEME OU COMPTOIR DU REZ-DE-CHAUSSEE (CENTRE)



Coton tissé Dan River . . .

LA ROBE DE GOLF IDEALE !

10.95

Coton traité au procédé "Wrinkle-Shed Dri-Don" pour lui conserver toute sa fraîcheur! De coupe ample, boutonnant jusqu'à la taille avec ceinture en pareil, fendue à l'ourlet pour laisser plus de liberté de mouvements. Plis creux au dos du corsage et à la jupe. Grande poche. Rayures bleues ou beige sur fond blanc. Tailles 12 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 341, AU TROISIEME

SPÉCIAL D'ANGLETERRE! CHANDAILS-T À COL ROULÉ

Coton égyptien ! 9 magnifiques couleurs !
Commande annuelle Eaton, vient d'arriver !



A BAS PRIX SPECIAL INCROYABLE SAMEDI **1.98** chacun

Vérifiez les caractéristiques qui les rendent si populaires d'année en année.

- Tricot fin en coton égyptien à texture indémaillable
- Col roulé conçu pour ne pas se déformer
- Proprement ourlés permettant de les porter en dedans ou en dehors de la jupe ou du pantalon
- Manches longues à poignets côtelés

BLANC, NOIR, BLEU PALE, BRONZE, GRIS FLANELLE, VERT CHASSEUR, ROUGE ECARLATE, BRUN CHOCOLAT, VERT LODEN.

Tailles 34 à 40

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques.

Clients de l'extérieur, ECRIVEZ au Service d'Achats Eaton, Montréal.

VETEMENTS SPORT (RAYON 246), AU TROISIEME

Aussi au Comptoir du Rez-de-chaussée (Côté Victoria près de Burnside)

GRAND SOLDE DE BATEAUX!

SOLDE D'ENTREPOT DE SÉRIES DISCONTINUÉES ! BATEAUX EFFILÉS, DE LUXE EN "FIBERGLAS" OU EN ALUMINIUM

SEULEMENT 1 DE CHAQUE GENRE. Voici une belle occasion de vous acheter une embarcation flambant neuve prix d'aubaines, — prix bien au-dessous du prix habituel — dès le début de l'été ! La plupart des modèles sont munis de pare-brise, d'accessoires de pont en métal, de commandes et de sièges et dossiers rembourrés, quelques-uns à toit transformable.

SPRINGBOK SILVER ARROW — Rég. 639.00
Bateau aluminium de luxe. Longueur 14', largeur : 58", creux : 23", poids : 250 lb. Prend un moteur de 30 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **499.00**

SANGSTERCRAFT RIDEAU — Rég. 995.00
Mk. 1 — Bateau De Luxe en "Fiberglas". Longueur : 15', largeur : 68", creux : 26", poids : 475 lb. Prend un moteur de 45 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **695.00**

LARSON ALL AMERICAN — Rég. 1280.00
142 DE LUXE. Havane sable et havane cuivre. "Fiberglas". Longueur : 14' ,largeur : 68½", creux : 32¼", poids : 490 lb. Prend un moteur de 45 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **895.00**

LARSON ALL AMERICAN — Rég. 995.00
142 SPECIAL. Rouge et blanc. Bateau en "Fiberglas". Longueur : 14', largeur : 68½", creux : 32¼", poids : 490 lb. Prend un moteur de 45 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **795.00**

SANGSTERCRAFT RIDEAU — Rég. 1050.00
Mk. II — Bateau de luxe en "Fiberglas". Longueur : 15', largeur : 68", creux : 26", poids : 475 lb. Prend un moteur de 45 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **795.00**

SHELL LAKE DART — Rég. 1095.00
Bateau de luxe en "Fiberglas". Longueur : 14', largeur : 65", creux : 28", poids : 450 lb. Prend un moteur de 75 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **795.00**

SHELL LAKE VAGABOND — Rég. 1495.00
Bateau de luxe en "Fiberglas". Bleu pâle et blanc. Longueur : 16', largeur : 80", creux : 32", poids : 710 lb. Prend un moteur de 75 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **995.00**

CADORETTE ROCKET — Rég. 925.00
Bateau de luxe pour le ski. Tout blanc. Longueur 14', largeur : 65", creux : 23", poids : 500 lb. Prend un moteur de 45 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **695.00**

PRINCECRAFT LE SABRE — Rég. 1835.00
Bateau de luxe en "Fiberglas", blanc. Longueur : 16', largeur : 81", creux : 30", poids : 800 lb. Prend un moteur de 80 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **1395.00**

CHESTNUT BLUEJAY — Rég. 795.00
Bateau en "Fiberglas". Bleu et blanc. Longueur : 14'. Largeur : 64½", creux : 28"; poids : 400 lbs. Prend un moteur de 40 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **499.00**

PETERBOROUGH VAMPIRE — Rég. 1345.00
Bateau de luxe en "Fiberglas". Rouge et blanc. Longueur : 16', largeur : 70", profondeur : 30", poids : 525 lb. Prend un moteur de 75 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **895.00**

PETERBOROUGH ARROW — Rég. 450.00
Bateau "Cedar Strip". Longueur : 14', largeur 57"; creux : 23"; poids : 180 lb. Moteur de 20 c.v. au plus. PRIX DE LIQUIDATION **295.00**

CENTRE DES SPORTS (RAYON 261), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Tous comportent des télécommandes à levier unique (non installés).

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 27-46

77e ANNEE — No 187 — MONTREAL, VENDREDI 26 MAI 1961

Québec

Proclamation de la Semaine de la formation technique

QUEBEC. (par **J.K.**) — Le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, en présence du ministre de la Jeunesse et Bien-Etre, M. Paul Gérin-Lajoie, a proclamé officiellement l'observance, du 29 mai au 4 juin, à Québec, de la Semaine de la formation technique.

Cette semaine, qui se tient par toute la province, a pour but de promouvoir l'intérêt au sujet de l'enseignement technologique, dans "notre société fortement industrialisée".

Dans son allocution, le ministre de la Jeunesse a rappelé qu'il était important de créer un mouvement de fond, en vue de promouvoir l'intérêt de toute la population, devant les nécessités de la technologie moderne. Le gouvernement a mis sur pied des instituts de technologie, mais il faut, a souligné le ministre, que nous ayons les professeurs en nombre suffisant, et il faut que les parents se rendent compte de l'intérêt de cet enseignement, et encouragent leurs enfants à s'y soumettre.

Le but du gouvernement, a souligné le ministre, n'est pas de se substituer aux individus et aux groupements, mais de stimuler l'initiative privée, de coordonner ses efforts et de lui aider de toutes les façons possibles.

Les membres du comité de la Semaine de la formation technologique sont le juge Hector Perrier, président du comité, Mgr Adrien Falardeau, supérieur du petit séminaire de Québec et le président de l'Association provinciale des instituteurs, M. Léopold Garant, qui tous trois assistaient à la proclamation officielle de cette semaine, à l'hôtel de ville.

Proclamation officielle

Dans sa proclamation officielle, le maire de Québec a déclaré que les connaissances techniques sont devenues de plus en plus nécessaires, que le chômage est particulièrement cuisant à cause, particulièrement de cette carence des connaissances technologiques et qu'en conséquence il était opportun de proclamer une semaine ayant pour but d'attirer l'attention des citoyens sur l'importance de l'enseignement technologique.



LA FORMATION TECHNIQUE — La Semaine de la formation technique a été officiellement proclamée par le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, à l'hôtel de ville, hier après-midi. Cette semaine se tiendra du 29 mai au 4 juin. Ci-dessus, de gauche à droite, le maire Hamel, le ministre Paul Gérin-Lajoie, le juge Hector Perrier, président de la Semaine, et Mgr Adrien Falardeau, supérieur du petit séminaire de Québec.

Les accusations contre le CHEF de POLICE devront être précisées

QUEBEC. (**J.K.**) — Le conseil municipal ne pourra pas prendre position, relativement à l'accusation portée contre le chef de police, par le syndicat qui groupe les grévistes de Guilbault Trausport, à cause de l'imprécision des accusations.

Le syndicat catholique avait écrit au conseil, pour protester contre la part prise, par le chef de police, dans cette grève. Le conseil demandera, par lettre, que le syndicat précise ses accusations. Ces accusations serviront ensuite de points de débats, pour les échevins.

Entre-temps, le contentieux et le principal intéressé, le chef de police, seront appelés à donner leur opinion au conseil. Le chef de police devra donner sa version des faits, alors que le contentieux sera appelé à définir le rôle du chef de la police municipale, dans le cas d'une grève de cet ordre.

La 25e session du Conseil de la Vie française aura lieu à Québec en septembre

QUEBEC. — La vingt-cinquième session du Conseil de la Vie française aura lieu à Québec, à la fin de septembre. La décision a été prise, hier, par les directeurs de cet organisme réunis à Québec sous la présidence de Me Paul Gouin. Le programme comporte plusieurs séances d'étude ainsi que des manifestations d'ordre social. Des délégués des diverses parties du Canada et des Etats-Unis prendront part à ces séances.

Le 5 mai, une délégation du Conseil de la Vie française, des sociétés Saint-Jean-Baptiste, de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, de la Société nationale des Acadiens a comparu devant la commission d'enquête sur le service civil. Elle y a déposé trois mémoires portant sur la situation faite aux Canadiens français dans le fonctionnarisme. Me Paul Gouin a fait rapport à ses collègues de cette rencontre. Il en a souligné la cordialité et déclaré qu'il en espère d'heureux résultats.

Un autre membre, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., a représenté le Conseil de la Vie française à une réunion tenue à Ottawa par le comité pour le centenaire de la Confédération. Il a aussi fait rapport de cette rencontre. Le Conseil de la Vie française a désigné deux représentants à la Conférence canadienne sur l'éducation. Ce sont MM. Ernest Desormeaux et Florian Carrière, d'Ottawa.

Les directeurs ont adopté des résolutions d'hommage à Mme Reine Malouin qui vient de recevoir le prix Montcalm, et à Mlle Eveline Leblanc, qui a reçu un doctorat honorifique de Laval. Ils ont aussi envoyé un télégramme de bons voeux au poste CKSB, qui célèbre son quinzième anniversaire.

La Liaison française aura cinq voyages dans l'Ouest canadien, en juillet et en août. Les inscriptions sont déjà nombreuses. Un autre voyage se fera en Acadie au mois d'août. Il coïncidera avec le congrès de l'Association canadienne-française des éducateurs de langue française, qui se tiendra à Charlottetown. Le Conseil sera représenté à ce voyage ainsi qu'au congrès.

Le stationnement

Nomination de représentants dans une commission non encore formée

QUEBEC. (par **J.K.**) — Les représentants de la Chambre de commerce, des associations des marchands détaillants et des manufacturiers canadiens, ont fait connaitre, hier après-midi, le nom de leurs trois représentants au sein de la commission du stationnement que la ville de Québec a les pouvoirs de créer, ce qu'elle n'a pas fait encore.

Les délégués ont demandé au conseil de ville de hâter sa décision, quant à la création de ladite commission. Les échevins avaient décidé de retarder cette création, à cause du budget municipal qui présente des entournures rugueuses. Le maire a cependant déclaré que le fait de nommer des représentants municipaux n'engageait pas encore les fonds de la ville. Il a affirmé que le projet serait inscrit à l'agenda de l'une des séances du comité administratif de la semaine prochaine.

Les trois délégués des associations dont les noms ont été connus hier sont: M. Charles Robitaille, des Manufacturiers canadiens, M. Jacques Morissette, des Marchands détaillants et M. Réal Rondeau, de la Chambre de commerce.

Un mémoire

C'est le président de la Chambre de commerce, M. Omer Pouliot, qui a été le porte-parole des trois associations. Il a rappelé que la création de la commission du stationnement avait été suggérée par les trois associations, dans un esprit de collaboration avec la municipalité, en vue de régler dans le plus bref délai possible le problème du stationnement, dans les limites de la Vieille Capitale.

Il a ajouté que la reconnaissance juridique du pouvoir de la ville, de former cette commission, était un pas important qui avait été franchi. Cependant, il reste maintenant à former les cadres de cette

Voir NOMINATIONS en page 28



STAGE DE TRAVAIL EN EUROPE — Cinq étudiants en commerce de Laval s'embarquaient, hier, pour l'Europe où ils feront un stage de travail et d'observation dans des compagnies françaises et belge. Ces stages s'inscrivent dans le cadre des échanges organisés par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales. Sur la photo, de gauche à droite, M. Guy Breton, président du comité Laval de l'AIESEC, qui assistait au départ; MM. Luc Giguère, Bernard Bégin, et Léo Bourgault. N'apparaissent pas sur la photo : Mlle Edith Garon et M. André Côté.

"SOIS PRUDENT, PIERROT": un navet cueilli par Prudentia

QUEBEC, (par **J. K.**) — Dans une tentative pour stimuler, chez la jeunesse, le souci de la prudence, Prudentia a fait voir, pour la première fois, hier soir, un film réalisé par la société montréalaise "Serge Roy Production", et qui s'intitule, suave naïveté, "Sois Prudent, Pierrot".

De toutes façons, la réunion d'hier soir, qui groupait des chefs de police d'à peu près toute la région métropolitaine, des représentants des Chambres de commerce, conseils de ville et commissions scolaires, a permis de créer un comité pour tenter d'uniformiser, dans toute la région métropolitaine, les règlements de circulation, Ceci, pour faciliter la conduite routière de tout véhicule, qu'il soit motorisé ou non, de petite ou de grande envergure. Selon les instigateurs du mouvement, cette uniformité de réglementation devrait contribuer à la réduction proportionnelle du nombre des accidents.

"Sois Prudent, Pierrot", est un film il va sans dire à caractère moraliste. Il le serait à moins. L'intrigue est fade, le jeu est médiocre, les couleurs mauvaises, la photo puérile. Aucune recherche, conséquemment aucune trouvaille, aucun soin particulier, un amas de clichés dont l'effet sera probablement contraire à celui que recherche Prudentia.

Pourquoi avoir accepté la livraison de pareil film ? Le client, le gouvernement en l'occurence, aurait pu exiger un peu de décence cinématographique de la part du producteur. Enfin, le tour est joué, le film est lancé. Et la chose semble malheureuse, lorsqu'on songe à tout ce qui a été raté, et au prix que coûte pareille erreur. Une erreur qui coûte quelques milliers de dollars et l'absence prolongée d'un film efficace.

La réunion

La réunion était présidée par M. Raoul Sirois, du ministère des Transports. Il était accompagné du sous-ministre des Transports, M. Jacques Vereault, du chef de police de la ville de Québec, M. Roger Lemire, ainsi que de nombreux représentants des diverses municipalités banlieusardes.

Sept grévistes sont accusés d'avoir lancé un projectile

QUEBEC. (par **R.D'A.**) — Sept grévistes de la compagnie Paul Guilbault Transport ont été arrêtés en fin d'après-midi, hier, en rapport avec un incident survenu, mercredi dernier.

Ils sont accusés d'avoir lancé un projectile quelconque qui a fracassé le pare-brise d'un camion de la compagnie, qui effectuait une livraison au magasin de M. Eugène Couture, sis au 578 rue St-Jean.

Le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix, a fixé à $500 par personne solvable ou à $200 en argent le cautionnement de quatre prévenus, Gaston Duchesneau, Roland Robitaille, J.-Charles Dion et Roméo Vézina. Les trois autres, Jean-Guy et Raymond Desroches et Alphonse Gaudet ont pu reprendre leur liberté moyennant un cautionnement de $100 par personne solvable.

L'acte d'accusation stipule que les sept inculpés ont suivi avec persistance Georges Larose, Dominique Girard et Robert Labbé, qui effectuaient des livraisons pour leur patron ; de les avoir intimidés, menacés de violence et d'avoir usé de violence en lançant un projectile, qui a causé des dommages au camion que les travailleurs occupaient.

Ces actes de violence ont été commis injustement, souligne l'acte d'accusation, et sans aucune autorisation légitime dans le seul but de forcer les dits travailleurs à s'abstenir de faire légalement leur travail pour le compte de la compagnie, et ce, dans des circonstances extraordinaires, c'est-à-dire au cours d'une grève illégale chez Guilbault, et, durant le temps ou une injonction intérimaire, prohibant tous les actes de ce genre, était en vigueur.

Cinq personnes blessées dont deux très grièvement

QUEBEC. (par R. D'A.) — **Cinq personnes ont été blessées, hier soir, dans un accident de la circulation survenu sur le boulevard Duplessis à Ste-Foy, alors qu'une automobile a heurté deux autres véhicules qui venaient d'entrer en collision.**

M. Jean-Guy Boucher, de Ste-Foy, et M. Laurier Mainguy, du 487 est, boul. Charest, ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus souffrant de blessures identiques, soit de fractures du bassin et du crâne et de multiples contusions. Leur état est considéré comme très critique.

M. Omer Roberge, du 989 av. Casot, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec souffrant d'une fracture à la jambe et à l'épaule.

Deux autres blessés dont l'identité est inconnue ont été conduits au Jefferey Hale par la police provinciale. Leurs blessures ne sont pas graves.

Les ambulanciers de la cie Hubert Moisan ont assuré le transport des autres blessés.

Un récidiviste écope de quatre ans de pénitencier

QUEBEC. — Un homme de 46 ans, Emmanuel Lamothe, a été condamné, hier matin, par le juge Henri Jolicoeur, des sessions de la paix, à 4 ans de pénitencier pour deux accusations de fraude, qui pesaient contre lui.

Lamothe, qui possède un dossier passablement chargé, a été condamné à deux ans de détention après qu'il eût plaidé culpabilité d'avoir, en octobre 1960 soutiré au R.F. Cléophas, directeur de l'école St-Patrick, une somme de $45.

Deux autres années de bagne lui furent octroyées, quand il plaida culpabilité à une deuxième accusation de fraude. Cette fois, le prévenu avait soutiré, à la fin de janvier 61, une somme de $245 de Mgr J. Lemay.

Ce n'est pas par des arrestations que l'on cassera les ouvriers en grève

--M. René Harmégnies

QUEBEC. (**G.P.**) — Le porte-parole du Syndicat des employés de l'industrie du camionnage M. René Harmégnies, a déclaré hier que ce n'est pas par des arrestations que les employeurs, et particulièrement la compagnie Paul Guilbault Inc. peuvent "casser des ouvriers qui ont utilisé le seul recours qu'ils ont pour se protéger, c'est-à-dire l'arme de la grève avec piquetage légal".

Il faisait allusion à l'arrestation de sept grévistes. "Les lois ouvrières sont nécessaires, mais lorsqu'elles sont trop lentes dans leur application, et par ce fait inefficaces, pour la protection des petits et des faibles, il ne reste aux travailleurs que le recours à la grève".

M. Harmégnies a déclaré que la grève se continue et qu'elle se continuera aussi longtemps qu'un contrat de travail ne pourra pas être négocié. Il soutient que les "scabs" quittent le travail en grand nombre chaque jour, parce qu'ils ne peuvent pas, dit-il, travailler dans les conditions actuelles.

D'autre part, le procureur de la compagnie, Me Langis Galipeault, soutient qu'augmente de jour en jour le nombre de grévistes revenant au travail. Les services de la compagnie ne sont pas rétablis à 100 pour cent, "et nous ne voulons pas non plus les rétablir à 100 pour cent", a précisé Me Galipeault, pour laisser le temps aux grévistes voulant revenir au travail de le faire".



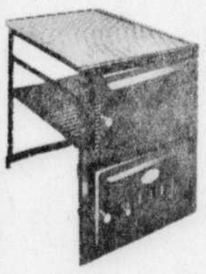
Tout pour l'amélioration de votre Home



UNE ROTISSERIE BARBECUE fait de tout repas un festin

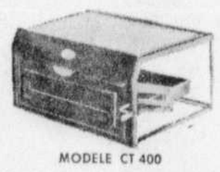
ET, C'EST SI FACILE AVEC UN GRIL Feastmaster

Vous l'entourez de pierres, de briques ou de blocs et presto ! LE PLAISIR COMMENCE.



MODELE OD-300

De dimensions pratiques pour la cuisson en plein air. $37



MODELE CT 400

Chauffe au charbon de bois. S'emploie aussi à l'intérieur. $53



MODELE PT 500

Avec gril ajustable. Fini cuivre ou noir. $36.40

PLAN BUDGETAIRE POUR CONVENIR A TOUS LES ACHATS

JUSQU'A 5 ANS POUR PAYER

Gratis *INSTALLATION DE GRILLAGE FIBERGLAS **

SAMEDI 27 MAI -- JUSQU'A 5 H. P.M.

A NOTRE MAGASIN DE MONTREAL-NORD, 11,401 boul. PIE IX

Apportez vos moustiquaires, vieux ou neufs et nous ferons l'installation de nouveau grillage FIBERGLAS* acheté durant la journée sans aucune charge supplémentaire.



GRILLAGE FIBERGLAS*

Faite de fibre de verre, ne rouille pas ni ne tache.

PRIX 19¢ LE PIED CARRE

CAPUCHONS VENTILATEURS

"NU-TONE" fini cuivre. 30" de largeur. Avec lumière et filtre amovible. Ord. $52.95

SPECIAL $34.95



6 magasins bien situés pour mieux vous servir

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITED — FE. 4-5320 — DA. 2-7341

CARTIERVILLE 12200 BOUL. REED

MONTREAL-NORD 11401 BOUL. PIE-IX

CENTRE 159 JEAN-TALON O.

VERDUN 767 GALT

CENTRE 150 BEAUBIEN O.

RIVE SUD 475 BOUL. TASCHEREAU

National BUILDERS SUPPLY LIMITED — PO. 9-4581 — CR. 6-2511

LAFLEUR BUILDERS SUPPLY LIMITED — CR. 3-1781

Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — OR. 6-1833

AUSSI A NOS MAGASINS

J.-A. LAFERTE LTEE DRUMMONDVILLE, 314 ST-JEAN — GR. 2-3369 ST-HYACINTHE, 2520 DESSAULLES — PR. 4-6465

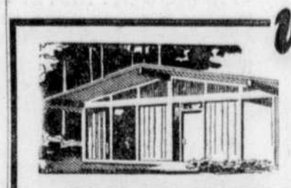
DIVISIONS DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE



Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITED

AYEZ UN CHALET A VOUS CET ETE en le payant comme loyer

VOYEZ NOS CHALETS PREFABRIQUES QUE VOUS POUVEZ ERIGER VOUS-MEME OU PAR NOUS SI DESIRE

CHAQUE JOUR DE 10 A.M. A 9 P.M. SAMEDI DE 9 A.M. A 5 P.M.

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITED — 12200 BOUL. REED — Cartierville — FE. 4-5330 — Juste au sud du boul. Gouin

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Réceptions

Mlle Anne Langlois a reçu à déjeuner au Cercle universitaire, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Hélène Bhérer, à l'occasion de son mariage prochain.

M. et Mme Gérard Hamel ont été l'objet d'une fête samedi soir dernier, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Un vin d'honneur a été offert hier soir en l'honneur de madame Lucienne d'Ostie Molloy, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe où elle passera quelques mois.

M. et Mme Louis Chassé ont offert un cocktail mercredi soir dernier, en l'honneur de Mlle Hélène Bhérer et de son fiancé, M. Jean Pelletier.

Mariages prochains

Le mariage de Mlle Andrée Castonguay, fille de M. et Mme Bernard Castonguay, de Québec, avec Me Raymond Boucher, de Sept-Iles, fils de M. et Mme Stanislas Boucher, de Notre-Dame-du-Portage, sera célébré samedi le 10 juin, à 11 heures, en l'église du Très Saint-Sacrement.

M. Eloi Guillemette, M.P.P., et Mme Guillemette, de Lac-Mégantic, annoncent le mariage de leur fille Nicole, avec le docteur Jacques Lamarche, fils de M. C. E. Lamarche, Ing. P., décédé, et de Mme Lamarche, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 10 juin, à 11 heures, en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Mariage Hébert-Gagnon

Ces jours derniers, à l'église St-Jean, Ile d'Orléans, M. l'abbé Gérard Emond, a béni le mariage de Mlle Claire Gagnon, fille de M. et de Mme Louis-Eugène Gagnon, avec M. Guy Hébert, fils de M. Pierre Hébert et de Mme Hébert, décédée.

Pour la circonstance, l'autel était décoré d'oeillets blancs et des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. Durant la sainte messe, un programme de chant fut interprété par Mme Claude Auger et M. Antonio Lamontagne. M. Pierre Hébert servait de témoin à son fils.

La mariée, qui entra au bras de son père, portait une robe blanche avec corsage en dentelle, ajusté, et jupe en organza dont l'ampleur s'épanouissait jusqu'au sol. Une tiare parsemée de perles retenait son voile de tulle illusion et elle tenait un bouquet composé d'une orchidée et de pinochios.

Mme Louis-Eugène Gagnon, mère de la mariée, avait choisi une robe imprimée recouverte d'organza bleu pâle, un chapeau et des accessoires noirs. Une étole de vison piquée d'oeillets blancs complétait sa toilette.

A l'issue d'une réception, les nouveaux époux partirent pour St-Donat, dans le nord de Montréal. Pour voyager, Mme Hébert portait un ensemble deux-pièces trois quarts, un chapeau de paille tressée beige et brun et des accessoires melon d'eau. A leur retour, M. et Mme Guy Hébert résideront à Québec.

Déplacements

M. et Mme Robert Alain sont de retour à St-Romuald, après avoir fait un voyage de deux mois à Toronto.

M. et Mme Norman Cribbens, de Vancouver, sont présentement de passage dans la Vieille Capitale.

Le Lieutenant-colonel et Mme Hervé Baribeau, de Lévis, font un séjour dans le nord de Montréal.

Mlle Cécile Cloutier, licenciée ès lettres, professeur à l'Université d'Ottawa, est partie pour Paris où elle poursuivra des recherches grâce à une bourse du Conseil des arts du Canada.

Naissances

M. et Mme Armand Lessard annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous le prénom de Jocelyne. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Boucher, oncle et tante de l'enfant. Mme Armand Lessard portait son petit-fils su rles fonts baptismaux.

* * *

M. et Mme Robert Chouinard annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous le prénom de Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Télesphore Lantangue de Victoriaville. Porteuse: Mme Robert Chouinard, mère de l'enfant.

Ouvrier brûlé grièvement

QUEBEC. (par R. d'A.) — M. Paul Chaput, de Montréal, a été électrocuté, hier après-midi, alors qu'il travaillait à la réparation de câbles à haute tension près de l'édifice Jeanne-Hardy, sis au 629, rue St-Jean.

M. Chaput a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, souffrant de graves brûlures.

Grosse prise

Le plus gros poisson pris à la ligne fut un thon de 977 livres qui a été pêché en Nouvelle-Ecosse en 1950.



OFFICIERS DE L'OTAN A QUEBEC — Une trentaine d'officiers représentant les divers pays membres des forces de l'OTAN sont arrivés, hier matin, à Québec, en provenance d'Ottawa, pour une visite de quelques heures. Ils ont été reçus à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette par le lieutenant-colonel Paul Hart, du quartier général du secteur de l'est du Québec. Au cours de leur court séjour ils visiteront les installations militaires de Valcartier et de la Citadelle. On voit ici le lieutenant-colonel Hart serrant la main à l'attaché naval G. E. Thaeter, représentant de l'Allemagne.

Les fermes et les terres des colons

QUEBEC, (J.M.) — L'Assemblée législative a voté, en deuxième lecture, le bill no 75, nouvelle version de la "loi pour l'amélioration des fermes". Il a pas eu unanimité, l'Union nationale marquant son opposition.

D'autre part, l'Assemblée législative a adopté, en troisième lecture, le bill no 77 qui concerne les terres de colonisation. Pour permettre à un colon d'avoir une terre de 100 à 200 acres de superficie, on pourra lui concéder non seulement des parties de lots, mais un lot entier. Il y a quelques mois la limite était encore de 100 acres au maximum.

Par le truchement de M. René Bernatchez, député U.N. de Lotbinière, l'opposition a déclaré n'avoir aucune objection au passage de la nouvelle loi.

Récital substantiel et varié de G. Germain et M. St-Cyr

QUEBEC. (M. L.) — Gaston Germain, basse, et Marcel St-Cyr, violoncelliste, se sont fait entendre, hier soir, en récital, sous les auspices du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province. Ces deux élèves doués et possédant une sérieuse formation musicale ont donné un programme substantiel et varié.

Gaston Germain se présente en scène comme un chanteur de grande classe. Il manie avec souplesse sa riche voix de basse, et sa diction est précise. Il a fait beaucoup de progrès du côté de l'extériorisation : c'était remarquable dans "Widmung" de Schumann, et "Der Doppelganger", de Schubert. Les trois ballades de François Villon que Debussy a mises en musique, ont été déclamées de façon très intéressante, car nous avons pu saisir le sens des mots, bien qu'écrites en vieux français. Guy Bourassa, qui accompagnait le chanteur au piano, n'est pas étranger à son succès; il accomplit sa tâche avec un tact qui n'a d'égal que sa musicalité.

Le violoncelliste, Marcel St-Cyr, s'est attaqué à des oeuvres fort difficiles : la sonate op. 5 no 2, de Beethoven, et la sonate de Paul Hindemith. La première a été jouée allègrement, et le piano, tenu par Léon Bernier, a fourni des contrastes marqués. Marcel St-Cyr possède de belles qualités de virtuosité et de sensibilité : malheureusement, il lui manque souvent la justesse rigoureuse; espérons qu'il en trouvera le secret pour devenir un excellent violoncelliste. Quant à la sonate de Hindemith, c'est une oeuvre extrêmement périlleuse, qui exige des interprètes rompus à tous les secrets du métier pour la faire aimer.

Une sugestion pour l'an prochain : pourquoi ne remplacerait-on pas sur les programmes des récitals du conservatoire le mot "intermission" par le mot "pause", qui sonnerait plus français ?

Le théâtre d'été La Fenière ouvre le 17 juin

QUEBEC. (par L.A.) — Le théâtre d'été La Fenière, qui attire chaque année un grand nombre de spectateurs, ouvrira ses portes de nouveau pendant la belle saison et tiendra l'affiche du 17 juin au 10 septembre.

La troupe de comédiens dirigée par Georges Delisle joue exclusivement du "théâtre de boulevard" et donne ses spectacles à l'Ancienne Lorette, dans une vaste grange adaptée aux besoins de la cause, ce qui ne manque pas d'ajouter de la couleur locale.

Les comédiens sont actuellement au travail et préparent les quatre pièces qui composent leur répertoire de la prochaine saison. Comme par les années passées, des pièces comiques figurent au programme. On présentera du 17 juin au 6 juillet : "Isabelle et le pélican", comédie en quatre actes de Marcel Franck.

"Le cocotier", comédie en trois actes de Jean Guitton, tiendra l'affiche du 8 au 27 juillet. Du 29 juillet au 17 août, on jouera "Le coin tranquille" comédie en trois actes de Michel Andraé.

Avis de décès

BELAND — A St-David, comté de Lévis, le 25 mai 1961, à l'âge de 59 ans et deux mois, est décédé sieur Emile Béland, ex-sacristain à Jacques - Cartier, époux de dame Julie Leclerc. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ des salons de la maison Hubert Moisan, au 253 est rue St-Joseph, à 8 h. 50, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

* * *

BOULIANE — A l'hôpital de Loretteville, le 24 mai 1961, l'âge de 32 ans 6 mois, est décédé M. Roland Bouliane, fils de feu Adélard Bouliane et de Dans Rose-Aimée Forgues, demeurant au 245, rue Aqueduc. Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. Départ des salons funéraires de la maison Hubert Moisan, au no 253 est, rue St-Joseph, à 8 h. 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

Cinéma

BIENVILLE : "L'homme à démasquer" avec Richard Todd, Anne Baxter : 7 h. 15; Nouvelles : 8 h. 35; "L'auberge du 6me bonheur", cinémascope, technicolor, avec Ingrid Bergman, Curt Jurgens : 8 h. 40. Fin : 11 h. 10.

CAPITOL : Représentation continue de 12 h. 45 à 11 h. "One Eye Jacks" avec Marlon Brando, Karl Malden, vistavision, technicolor, (141 min.) à 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h., 8 h. 45. Dernier spectacle complet à 8 h. 25.

CARTIER : "L'histoire de Ruth" avec Stuart Whitman, Peggy Wood : 1 h., 4 h. 55, 9h. 05; "Brune brûlante" avec Paul Newman, Joanne Woodward : 3 h. 10, 7 h. 15; Nouvelles : 7 h. 05; Annonces : 9 h. Fin : 11 h. 20.

CINEMA DE LEVIS : "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour (couleurs, cinémascope), avec Sandra Dee, John Saxon : 6 h. 15, 9 h. 30; Actualités : 7 h. 45; "Les lâches meurent aussi" avec Jeff Chandler, June Allyson : 8 h.

CINEMA DE PARIS : "Carmen de Grenade" avec Sarita Montiel, Amedeo Nazzari, (couleurs), à 12 h. 35, 3 h. 40, 6 h. 30, 9 h. 45; "Le monde sera nôtre" avec Jorge Mistral, Marie de Liza, à 2 h., 5 h. 10, 8 h. 23; Actualités : 3 h. 30, 8 h. 15.

CLASSIC : — "La ronde du crime" avec Eli Wallach, Robert Keith: 1 h. 35, 4 h. 40, 8 h.; "Safari" (cinémascope, couleurs), avec Victor Mature, Janet Leigh : 3 h. 10, 6 h. 20, 9 h. 30; Continuel de 1 h. 35 à 11 h.

EMPIRE : Sujet : 1 h. 05, 4 h. 24, 7 h. 43; Nouvelles : 1 h. 14, 4 h. 33, 7 h. 52; "Desert Attack" avec John Mills, Sylvia Sims, Anthony Wuakle : 1 h. 23, 4 h. 42, 8 h. 01; Previews : 2 h. 53, 6 h. 12, 9 h. 31; "White Warrior" avec Steve Reeves, à 2 h. 58, 6 h. 17, 9 h. 36. Fin : 11 h. 02.

ETCHEMIN : "L'ennemi silencieux", (couleurs) avec Laurence Harvey, Dawn Adams : 7 h. 30; "T'aimer est mon destin", (couleurs) avec Narcise Parisi, Lyle Rock : 9 h. 25.

IMPERIAL : Sujet : 1 h., 4 h. 24, 7 h. 48; "Un pitre au pensionnat" (vistavision) avec Dean Martin, Jerry Lewis : 1 h. 13, 4 h. 37, 8 h. 01; "Londres appelle Pôle Nord" avec Kurt Jurgens, Dawn Adams, (cinémascope) : 2 h. 51, 6 h., 9 h. 39.

LAIRET : "L'histoire de Ruth" avec Stuart Whitman, Peggy Wood: 1 h., 4 h. 55, 9 h. 05; "Brune brûlante" avec Paul Newman, Joanne Woodward : 3 h. 10, 7 h. 15; Nouvelles : 7 h. 05, annonces : 9 h. Fin : 11 h. 20.

LAURIER : "La fin d'un voyou" avec John Saxon, Linda Cristal : 4 h. 05, 10 h. 05; Nouvelles : 3 h. 45, 9 h. 45; "L'auberge du 6e bonheur" (cinémascope, technicolor), avec Ingrid Bergman, Curt Jurgens: 1 h. 15, 7 h. 15; Fin : 11 h. 20.

PIGALLE : "Leçons dangereuses" 12 h. 15, 3 h. 42, 6 h. 46, 10 h. "Les époux terribles" avec Jacqueline Sassard, Gabriel Ferzetti : 1 h. 37, 5 h. 04, 8 h. 31; Actualités françaises : 3 h. 32, 8 h. 21.

PRINCESSE : "Les pilleurs de Kansas" (cinémascope) avec Steve Cochran, Diane Brewster : 12 h. 50, 4 h. 19, 7 h. 48; "Le soleil se lève aussi" (cinémascope) avec Ava Garner, Tyrone Power : 2 h. 06, 5 h. 37, 9 h. 06. Sujet : 4 h. 16, 7 h. 45.

RIALTO : Nouvelles : 7 h. 36; "A Paris tous les deux" avec Bob Hope, Fernandel, Anita Hekberg: 12 h. 45, 4 h. 13, 7 h. 45; annonces : 2 h. 25, h. 25; "Trapèze" avec Tony Curtis, Burt Lancaster, Gina Lolobrigida : 2 h. 30, 5 h. 53, 9 h. 30; fin : 11 h. 13.

SILLERY : "Stalag 17" avec William Holden : 7 h. 15; "Vacances Romances" avec Gregory Peck, Audrey Hepburn : 9 h. 25; fin : 11 h. 25.

VICTORIA : "La ronde du crime" avec Eli Wallach, Robert Keith : 1 h. 35, 4 h. 40, 8 h.; "Safari" (cinémascope, couleurs), avec Victor Mature, Janet Leigh : 3 h. 10, 6 h. 20, 9 h. 30; continuel 1 h. 35 à 11 heures.

La margarine dans le Québec

25,000,000 de livres par année!

QUEBEC. (DNC) — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a fait faire une enquête ; les investigations ont prouvé qu'il se vend plus de 25,000,000 de livres de margarine au Québec, par année ; des analyses de laboratoire ont montré qu'un succédané du beurre, mis en vente à Winnipeg et dans l'Ontario sous l'appellation margarine, est écoulé sur le marché québecois sous la dénomination de "spread" ; seule la coloration change. Selon le député de l'Abitibi-Ouest, 50 pour 100 des produits présentés comme des "spreads" dans notre province, sont, en fait, de la margarine.

C'est pourquoi le gouvernement libéral a décidé de légaliser la fabrication et le commerce des succédanés du beurre. L'U.C.C. a donné, d'ailleurs, son approbation.

L'Assemblée législative étudiait le bill no 74 lorsque M. Courcy a fait cette mise au point.

M. René Bernatchez, député U.N. de Lotbinière, venait d'affirmer que la légalisation, prévue par le projet de loi, entraînera une diminution des ventes de beurre au Québec, et conséquemment, que notre industrie laitière courra un danger.

Le porte-parole de l'Union Nationale prétend qu'il faut savoir interpréter la prise de position de l'Union Catholique des Cultivateurs, décidant de ne plus s'opposer aux succédanés du beurre. Le groupement ne s'objecte pas aux ersatz confectionnés avec des graisses animales comme les "spreads", mais reste opposé aux produits fabriqués avec des huiles végétales comme la margarine. Car dans le premier cas, la matière première vient de nos fermes alors que, dans le second, il s'agit de marchandises importées de l'étranger.

M. Bernatchez porte une accusation : le commerce de la margarine au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre, partout, est sous le contrôle de quelques hauts financiers.

C'est alors que M. Courcy a fait la réponse que l'on sait : L'étiquette "spread", malgré son apparence légale, cache fréquemment un succédané illégal.

De plus, le ministre dément l'interprétation donnée par M. Bernatchez à propos de la résolution de l'U.C.C. Ce que cette association professionnelle réclame, c'est une réglementation de la vente des ersatz du beurre par une loi qui sera respectée.

Le député de l'Abitibi-Ouest ajoute que le bill no 74 protégera la classe agricole d'une part, en permettant une telle réglementation, et les consommateurs d'autre part, qui, jusqu'à ce jour, étaient bien souvent trompés par les apparences.

M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, participant au débat, note que si M. Lesage — quand il était à Ottawa — n'avait pas permis l'importation des huiles végétales, l'industrie agricole s'en porterait mieux. M. Johnson clôt temporairement le débat en disant que la nouvelle loi n'est pas d'application facile.

Le bill 59

Une aide accrue aux coopératives

QUEBEC, 25. (J.M.) — M. Ernest Benoit, conseiller de Kennebec, a déclaré hier à la Chambre haute que les cultivateurs de la province souffrent beaucoup de l'ingérence d'étrangers dans le domaine agricole.

M. Benoit a demandé à ses collègues — (dont la plupart représentent le monde des affaires et les professions libérales) — ce qui arriverait si un fermier se risquait à défendre un client devant le tribunal ou se mettait à rédiger des contrats.

— "Une amende lui enlèverait certainement toute velléité de recommencer," a dit M. Benoit.

Au Conseil législatif, le débat roulait à ce moment sur le bill no 59 pour favoriser l'expansion des coopératives agricoles.

A cette occasion, le représentant de Kennebec a dénoncé l'exploitation du cultivateur par les commerçants en général et il a ajouté qu'il importe d'encourager les coopératives si l'on veut faire cesser une telle exploitation.

M. Georges Marler, leader du groupe ministériel à la Chambre haute, affirme que, grâce à la nouvelle loi, l'administration provinciale accroîtra son aide aux coopératives pour les mettre en mesure de faire face aux problèmes économiques actuels.

Le bill no 59 porte de $300,000 à $1,000,000 la somme que le gouvernement peut affecter annuellement à des avances aux coopératives.

M. Marler note qu'on ne parait pas avoir profité à fond de cette partie de la législation puisque, le 31 mars 1961, il n'y avait eu que quinze prêts au cours des douze mois précédents. Il faudra bénéficier davantage, à l'avenir, des dispositions de la loi.

Le leader du groupe ministériel a ouvert une parenthèse pour faire observer que toutes les difficultés rencontrées par certaines sections de l'agriculture québécoise résultent de la concurrence des produits importés.

M. Patrice Tardif, participant au débat, souligne l'essor des coopératives de 1945 à 1959. Le nombre de leurs membres est passé de 56,000 à 70,000; et leur chiffre d'affaires, de $58,000,000 à $190,000,000.

Le conseiller de La Vallière attire l'attention sur un danger: certaines grosses sociétés font travailler les cultivateurs à la pièce à des prix dérisoires si bien que ces gens deviennent, en fait, de simples salariés dans leur propre exploitation. Cela risque de conduire à un désastre.

Comme remède, M. Tardif réclame plus d'aide gouvernementale pour les coopératives.

Il parle du cas pitoyable de l'"abattoir de volailles de Frontenac", détruit par les flammes et dont les dirigeants ont réclamé une subvention pour reconstruire. Il n'y a pas eu de réponse depuis un an. Le conseiller de La Vallière en tient particulièrement responsable M. Laurier Descôteaux, chef du Service de la coopération au ministère de l'Agriculture.

Départ d'étudiants pour l'Asie

Réception en l'honneur des volontaires

QUEBEC. — Les Volontaires canadiens outre-mer présenteront au public lundi, à Toronto, les premiers volontaires à se rendre en pays sous-développés sous les auspices de ce groupe d'étudiants de l'Université de Toronto et de Laval.

Le professeur Yves Martin de Laval, MM. Nathan Keyfitz et Nik Cavell (ancien administrateur du Plan Colombo pour le Canada), tous trois conseillers des Volontaires canadiens outre-mer, diront quelques mots à cette occasion.

Ces 10 jeunes qui partent, se rendent en Asie, soit en Inde, au Ceylan et à Sarawak. On estime le coût d'envoyer un seul étudiant pendant un an en ces pays à $2,000. C'est grâce à des fonds que leur ont fournis diverses sociétés et maisons que les premiers volontaires pourront partir.

On sait que tout récemment, lors de la collation des grades à l'université Dalhousie, le premier ministre du Canada, le très hon. John Diefenbaker, a émis le voeu que les Volontaires canadiens outre-mer deviennent le noyau d'un "Peace Corps" canadien.

NOMINATIONS

SUITE DE LA PAGE 27

commission, afin qu'elle puisse se donner des règlements de régie interne, planifier ses travaux, et préparer un programme d'ensemble pour soumettre au conseil de ville.

M. Pouliot a ensuite fait connaître les noms des trois représentants des associations intéressées.

"Nous considérons, a dit M. Pouliot, qu'il est essentiel que les commissaires soient nommés et constitués en autorité, dans le plus bref délai possible, pour procéder aux tâches préliminaires et être en mesure, par la suite, de faire connaître au conseil de ville quels seront les besoins de la commission pour assurer une opération efficace."

"Nous voulons partir d'ici, a conclu le président de la Chambre de commerce, avec l'assurance que le conseil de ville engagera dès aujourd'hui les procédures pour la formation immédiate de la commission, en conformité avec le bill 233 adopté par la législature."

Le maire

Le maire a répondu qu'il était évident que la ville ferait diligence, pour nommer ses représentants, au sein de cette commission. Cette étape n'est pas dangereuse à franchir, a déclaré le maire, et nous espérons que l'avenir ne le sera pas non plus.

Il a donné l'assurance aux délégués que dès la semaine prochaine, le problème sera porté à l'agenda d'une des séances du comité administratif.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
1:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Musique en dinant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—La Science et la vie
7:45—Pour Elle
8:00—Sur Demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma International
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:25—Commentaire
11:33—La boîte aux images
1:00—Fin des émisions

DEMAIN

8:30—Mire
8:55—Vie de l'Eglise
9:00—Le professeur Calculus (Dernière émission)
9:30—Domino (Dernière émission)
10:30—Fonfon (Dernière émission)
11:30—Coucou (Dernière émission)
12:00—Images en tête (Dernière émission)
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Magazine International
2:00—L'Univers des Sports
4:30—Vacances d'une Caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Court métrage
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Adam et Eve
7:45—Politique provinciale
8:00—Avec Yves Christian
8:15—Court métrage
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

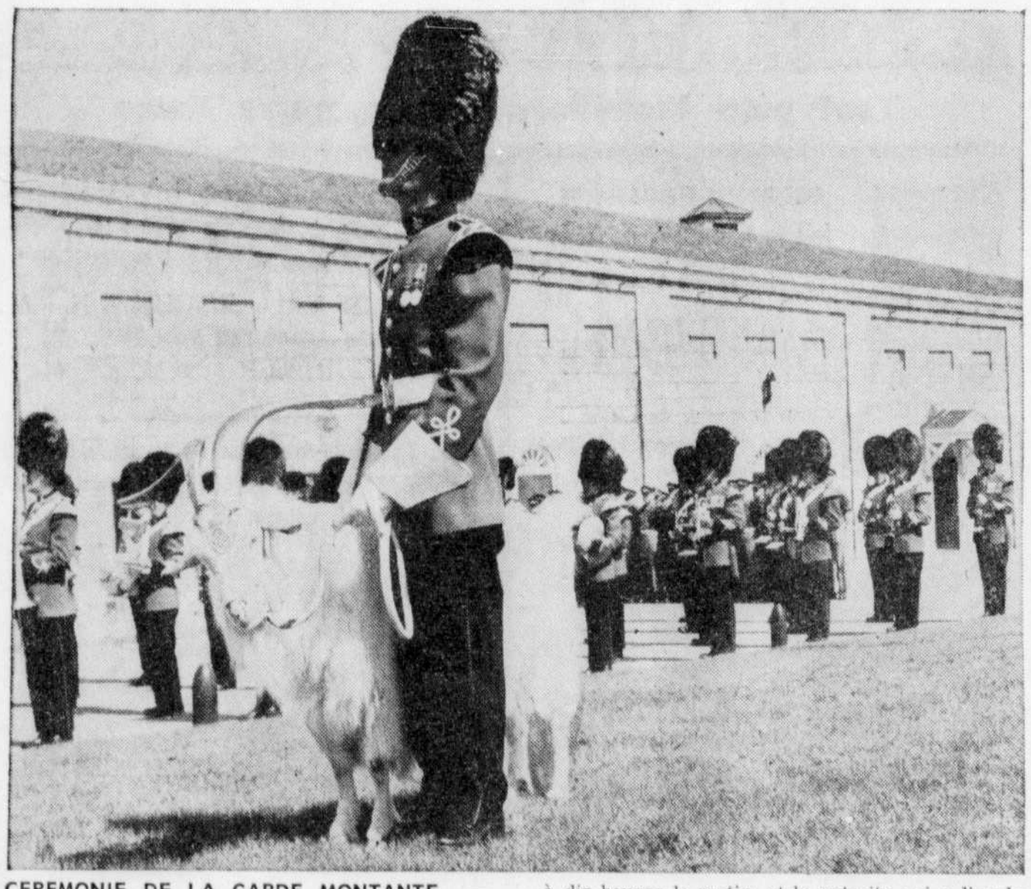
1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Open house
3:30—The verdict is yours
4:00—The three stooges
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Desperados of the West
6:00—Flying disc man from Mars
6:30—Dateline Québec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have gun will travel
10:30—The gale storm show
11:00—CBC-TV news
11:14—Movies at midnight: "His Butler's Sister"
12:41—Sign off

DEMAIN

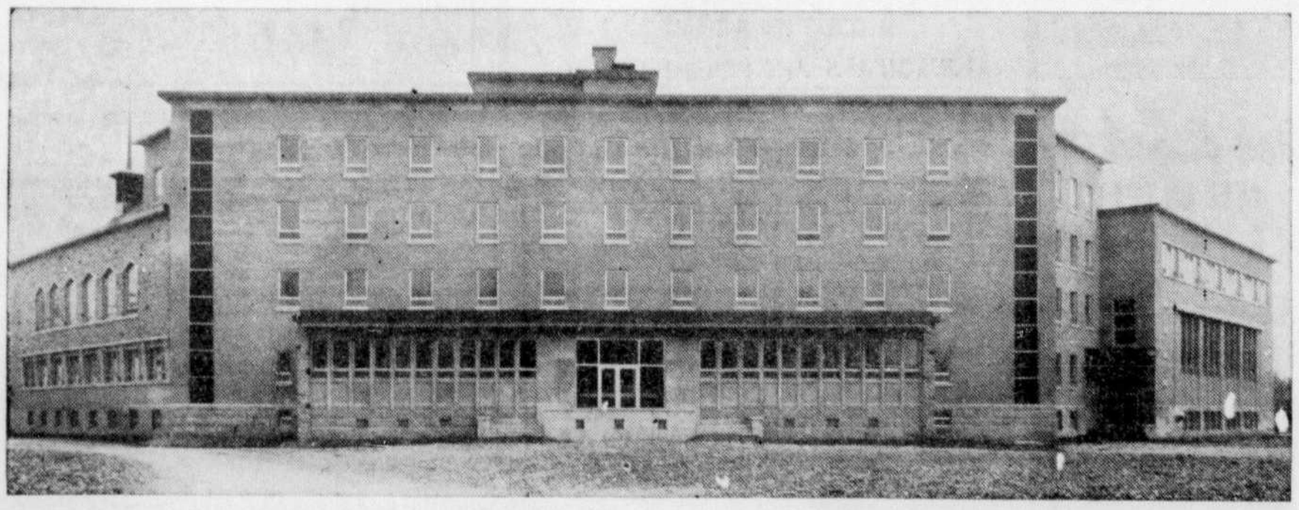
1:58—Opening
2:00—World of sport—O'Connor open bowling
4:00—Test pattern (with music)
4:58—Opening
5:00—Building of the bounty
5:30—Bugs bunny
6:00—Teen club
6:40—Photography is fun
6:45—News & sports
7:00—Dennis the menace
7:30—Tight rope
8:00—T.V. hour of stars & noddy
9:00—Great movies : "Human Comedy"
10:30—Juliette
11:00—CBC-TV News
11:09—Sports score highlights
11:14—Movies at midnight: "Death of a salesman"
1:05—Sign off

Conférences de deux médecins des Bois-Francs

VICTORIAVILLE. — Le Dr René Jutras, de Victoriaville, la ville centenaire, chef du service de pédiatrie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et le Dr Léon-Philippe Langelier, chef du service de radiologie au même hôpital, seront les conférenciers à la prochaine réunion de la Société de pédiatrie du Québec, qui aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Québec, jeudi, le 25, à 8.30. Les sujets des causeries porteront sur le diagnostic précoce et le traitement des staphylocoques pleuro-pulmonaires.



CEREMONIE DE LA GARDE MONTANTE. — Vêtus de leurs costumes d'apparat, les membres de la garde du Royal 22e Régiment ont procédé, hier matin, pour la première fois cette année, à la cérémonie de la garde montante. Cette cérémonie qui est double, soit la relève de la garde qui a lieu à dix heures le matin, et la retraite qui a lieu le soir à sept heures trente, est présentée tous les jours pendant la saison estivale. On voit ici au premier plan "bâtisse" la mascotte du régiment et à l'arrière-plan, une partie de la garde.



LE SCOLASTICAT DES MISSIONNAIRES DU SACRE-COEUR A SILLERY — S. Exc. Mgr Maurice Roy procédera, le 31 mai, à la bénédiction du scolasticat Notre-Dame du Sacré-Coeur. Le nouvel édifice est situé sur l'avenue des Gouverneurs à Sillery et abrite les étudiants pour la première année.

IL Y A ENCORE DES
PLACES
POUR JUIN ET JUILLET
à bord des jets DC-8 ou à prix moindre sur DC-7C (classe économique)
Vols quotidiens KLM sans escale vers l'Europe par Montréal ou New-York
Consultez votre agence de voyages ou téléphonez à KLM
Bureaux KLM dans les 14 principales villes du Canada
KLM à Montréal: Edifice de l'Aviation Internationale UN 1-3411
RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

CURRY ET LE DETAIL

L'année où Floyd Curry s'est joint au Canadien et sa dernière saison avec le Royal ont été les deux seules où il n'ait pas participé aux éliminatoires. Il a donc réussi comme joueur et instructeur une série de 12 années consécutives dans le détail, et de ce nombre il a atteint la finale 10 fois. C'est avec l'intention de commencer une nouvelle série du genre qu'il a accepté la position d'instructeur avec les As de Québec.

Il ne faut pas discuter longtemps avec Floyd pour réaliser d'ailleurs que ses aspirations ne se limitent pas à la sixième position ni même à la quatrième de la ligue Américaine, mais bien au championnat de la section Est. Selon le plan actuellement à l'étude par les gouverneurs, les champions de chaque division se rencontreraient dans une longue série, alors que les détenteurs des deuxième et troisième positions joueraient d'abord un quart-de- finale, puis une semi-finale inter-sections. Curry s'est élevé contre ce plan et croit que le champion doit plutôt attendre le finaliste de sa section plutôt que de s'élancer immédiatement contre l'autre titulaire.

A entendre le nouveau pilote des As expliquer avec chaleur qu'un club de première place ne méritait pas un tel traitement, on aurait pu croire qu'il parlait déjà de l'édition 1961-62 des As de Québec.

CAMILLE HENRY ET LES BRUINS

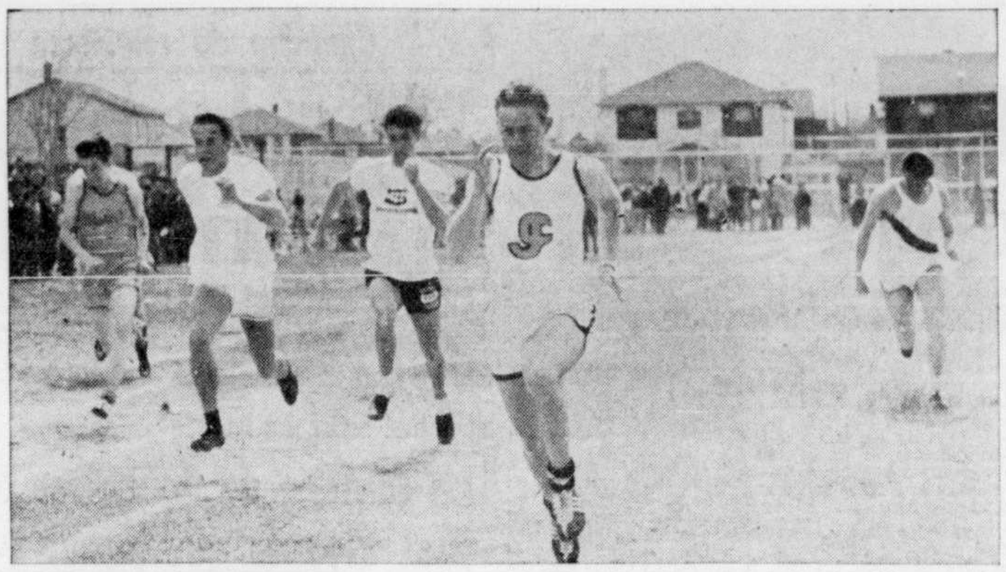
Boston est une ville de population légèrement inférieure à Montréal, qui est représentée dans quatre circuits majeurs au hockey, baseball, football et ballon-panier. Les succès que connaissent ses représentants sont pourtant bien différents d'un sport à l'autre. On ne peut encore faire de prédiction sur les Patriots, car la nouvelle ligue Américaine de football est encore trop jeune. Les Celtics sont toutefois les éternels champions de la B.B.A. et on ne voit même pas à l'horizon le club qui pourra arrêter les protégés de Red Auerbach.

Le dernier championnat des Red Sox remonte à 1946, mais les assistances se sont toujours maintenues à un niveau raisonnable, grâce à l'attraction que constitue Ted Williams. Cette saison, malgré le départ du grand no 9 et un club de septième position, les Sox ont de la couleur et de l'espoir grâce à un trio de recrues et à un excellent club-ferme à Seattle. La ligue Américaine a d'ailleurs des problèmes beaucoup plus sérieux sur l'avenir de ses champions 1959, les White Sox, de Chicago, qui n'ont rien devant eux, que sur celui des Bostonnais.

Au hockey cependant la situation est loin d'être rose et il faudra plus qu'un Phil Watson pour placer les Bruins dans le détail. Profitant du repêchage de façon remarquable, chanceux dans leurs échanges en une couple d'occasions, Walter Adams et Lynn Patrick ont négligé de s'occuper adéquatement de leurs clubs-fermes et alors que les Rangers ont de bonnes chances de s'améliorer d'année en année avec tout le matériel qui pousse, les Bruins semblent dans un cul-de-sac. C'est ce qui faisait dire à Camille Henry en lisant dans un hebdomadaire montréalais la rumeur de son échange aux Bruins : "Je me retirerai du hockey plutôt que d'aller à Boston". Il est probable toutefois que la présence de Phil Watson l'amènerait à revenir sur sa décision, tout comme son ambition de venir terminer sa carrière à Québec, après deux ou trois autres saisons sous la grande tente.

ICI ET LA

L'école St-Dominique de Bienville tiendra une journée-triomphe en l'honneur de ses midgets, qui ont décroché le championnat provincial de la C.O.P. au hockey. Il y aura parade dans les rues des trois villes de la rive-sud à 4 h. 15 dimanche, suivie d'un buffet et de la distribution des trophées où Bernard Geoffrion sera l'invité . . . Hugues Beaudoin ne manque pas de confiance en l'édition 1961 des Indiens. Comme on lui demandait s'il entendait répéter son championnat, il déclara : "Je crois que seulement un accident d'avion pourrait nous empêcher de gagner le titre, et nous voyageons en autobus" . . . Honorat Larochelle fait observer le règlement dans ses moindres détails et il a condamné Yvon Pelchat à $5 d'amende pour ne pas être venu saluer les juges après la course de mardi . . . A l'occasion de la soirée des sportifs samedi soir à la salle Cambrai, il y aura remise d'une plaque au sportif le plus dévoué, de nous communiquer Joachim Boily . . . Le tournoi provincial a tenu à aviser tous les intéressés que Paul-Emile Lapointe n'était plus considéré comme président, ni comme membre. Aucune raison n'a été fournie . . . L'un des frères de Georges Kats, nouveau gérant de Sonny Liston, est un preneur aux livres renommé de Philadelphie . . . Les courses auront lieu en matinée dimanche pour la dernière fois probablement d'ici l'automne . . . Clément Tavara, l'ancien lanceur des Indiens présentement cantonné en Allemagne, est l'heureux père de triplets . . . Il y aura assemblée de la ligue junior de hockey et un des premiers projets serait l'abolition des joutes de quatre points dès la réunion de ce soir . . . Le trophée Belleau, emblème du championnat du tournoi des épitaphes au Lorette, a été remporté par Jean Drolet . . . Pour une première fois à Québec cette saison, la joute télévisée du samedi en sera une de la ligue nationale demain, les Giants rencontrant les Cubs . . . Les fêtes du centenaire de Lévis ont accueilli avec plaisir la collaboration du club de courses Jacques-Cartier, qui présentera le trot de Lévis le 9 septembre . . . Le tournoi de quilles des champions en vue de trouver les prochains participants de Québec à l'heure des quilles aura lieu demain à la salle Limoilou . . . Bob Chevalier, peu satisfait du rendement du Sts-Martyrs junior à sa joute d'ouverture, se propose d'échanger son tracteur pour neuf jeunes Cubains . . . Le prochain programme de boxe amateur aura lieu le 7 juin à St-Malo.



ET DEMAIN LE COURONNEMENT — A la suite d'un entrainement qui s'intensifie de jour en jour depuis la fonte des neiges, 300 athlètes représentant neuf collèges de la région de Québec se disputeront les plus hauts honneurs de la saison de piste et pelouse demain après-midi au Collège des Jésuites. Dans les courtes épreuves de piste particulièrement, on ne verra à l'oeuvre que la crème des coureurs à la suite d'éliminatoires comme celle-ci : une course de 100 verges remporté par un élève du Collège des Jésuites.

Grand CONCOURS d'athlétisme demain, au collège des Jésuites

QUEBEC. — Le grand concours annuel d'athlétisme entre les écoliers et collégiens de Québec se déroulera demain au Collège des Jésuites de midi 30 à 5 h. 15. 300 élèves représenteront les institutions suivantes : Collège des Jésuites, Séminaire de Québec, Quebec High School, Académie, Ecole Normale Laval, Pères Maristes, Manoir Charles de Foucauld, St-Joseph et Ste-Foy.

Le flambeau olympique sera allumé par le maire Hamel à midi moins cinq à l'Hôtel de ville et 25 athlètes le promèneront par les rues suivantes : Desjardins, St-Louis, Château Frontenac, Buade, de la fabrique, St-Jean, Côte d'Abraham, de la Couronne, boul. Charest, Du Pont, St-Joseph, Caron, boul. Charest, St-Roch, St-Vallier, côte du Palais, St-Jean, chemin Ste-Foy, Painchaud, St-Cyrille jusqu'au collège des Jésuites.

Voici l'horaire des épreuves :

12.30—Lancer de la balle-molle Mosquito.
12.45—Saut en longueur Mosquito.
1.00—Triple-saut intermédiaire.
1.00—Poids junior.
1.00—Perche senior.
1.00—Saut en longueur senior.
1.00—Saut en hauteur intermédiaire.
1.05—Disque senior.
1.30—50 vgs pee-wee.
1.30—Triple saut junior.
1.35—50 vgs mosquito.
1.35—Saut en longueur pee-wee.
1.40—75 vgs juvénile.
1.40—Perche intermédiaire.
1.45—880 vgs hors catégorie.
1.45—Poids juvénile.
1.45—Saut en hauteur pee-wee.
1.50—100 vgs junior.
1.55—100 vgs intermédiaire.
2.00—100 vgs senior.
2.05—100 vgs mosquito.
2.10—Triple-saut senior.
2.10—Saut en longueur junior.
2.15—120 vgs pee-wee.
2.15—Saut en hauteur senior.
2.25—Poids senior.
2.30—220 vgs junior.
2.35—220 vgs intermédiaire.
2.40—220 vgs senior.
2.40—Disque intermédiaire.
2.45—220 vgs juvénile.
2.55—Saut en longueur juvénile.
3.00—Haies junior.
3.00—Perche junior.
3.00—Saut en hauteur juvénile.
3.05—Haies intermédiaire.
3.10—Haies senior.
3.15—Poids intermédiaire.
3.15—Saut en hauteur junior.
3.20—Disque junior.
3.30—440 vgs junior.
3.40—400 vgs intermédiaire.
3.50—400 vgs senior.
4.00—Saut en longueur intermédiaire.
4.05—Relais pee-wee.
4.15—Relais juvénile.
4.25—Relais junior.
4.35—Relais intermédiaire.
4.45—Relais senior.
4.55—Mille juvénile junior.
5.05—Mille intermédiaire-senior.

L. Cloutier en tête du tournoi national

QUEBEC. — Jouant sous les couleurs du Parisien, Lucien Cloutier a pris la tête du 8e tournoi national de petites quilles à la salle Jobidon avec une moyenne de 206.5, soit un total de 1241 en six parties. Chez les dames, Mary Dianan du Michaud a roulé pour 177.1, prenant le troisième rang.

Dans le 21e tournoi provincial qui se déroule à la salle Limoilou, deux quilleuses du faisan d'Or se sont classées dans le big-six. Rachel Fiset a roulé 172.3 pour le troisième rang et Marielle Tremblay 167.1 pour la quatrième place.

Les ports nippons

(PC) — Le ministère des Transports du Japon recommande un programme décennal de $650 millions pour augmenter encore le débit des ports de Tokyo, Chiba et Yokohama.

Le calendrier de l'équipe de baseball des Indiens

A Québec	Sur la route
Dimanche 28 mai, 2.00, Plessisville	Dimanche 21 mai, 8.30, Trois-Rivières
Jeudi 1er juin, 8.30, Trois-Rivières	Dimanche 28 mai, 8.30, Plessisville
Dimanche 4 juin 2.00, Thetford Mines	Mardi 30 mai, 8.30, Trois-Rivières
Dimanche 11 juin, 8.30, T.-Rivières	Dimanche 4 juin 8.30, Thetford M.
Dimanche 18 juin, 2.00, Plessisville	Mardi 6 juin, 8.30, Plessisville
Jeudi 22 juin, 8.30, Trois-Rivières	Dimanche 11 juin, 1.30, T.-Rivières
Dimanche 25 juin, 2.00, Thetford M.	Dimanche 18 juin, 8.30, Plessisville
Mardi 27 juin, 8.30, Plessisville	Mardi 20 juin, 8.30, Trois-Rivières
Dimanche 2 juillet 8.30, T.-Rivières	Dimanche 25 juin, 8.30, Thetford M.
Mardi 4 juillet 8.30, Thetford Mines	Jeudi 29 juin, 8.30, Plessisville
Dimanche 9 juillet, 2.00, Plessisville	Dimanche 2 juillet, 1.30, T.-Rivières
Dimanche 16 juillet, 2.00, Thetford M.	Jeudi 6 juillet, 8.30, Thetford Mines
Dimanche 23 juillet, 2.00, T.-Rivières	Dimanche 9 juillet, 8.30, Plessisville
Dimanche 30 juillet, 2.00, Plessisville	Jeudi 13 juillet, 8.30, Thetford Mines
Dimanche 6 août, 8.30, Thetford M.	Dimanche 16 juillet, 8.30, Thetford M.
Mardi 8 août, 8.30, Plessisville	Dimanche 23 juillet, 8.30, T.-Rivières
Joute à reprendre, Trois-Rivières	Dimanche 30 juillet, 8.30, Plessisville
Joute à reprendre, Thetford Mines	Dimanche 6 août, 2.00, Thetford M.

Rue Mgr-Gauthier, à Giffard

Départ de la course cycliste Québec-La Malbaie, demain, 10 h.

QUEBEC. — Un peloton multicolore groupant quelque soixante champions cyclistes s'ébranlera demain matin, à dix heures précises, sur la route no 15 reliant Québec à la Malbaie, pour entamer une longue et épuisante épreuve de 184 milles dont la première moitié sera disputée samedi, et la seconde dimanche.

Seule la grande classique par étapes du tour du St-Laurent avait confronté jusqu'à maintenant une aussi grande quantité de concurrents valeureux puisque les meilleurs coureurs canadiens seront là, bien décidés à exploiter leur endurance et leur vélocité. Cette constatation est très réjouissante car, en plus de garantir à cette prochaine course une compétition de tous les instants, elle permettra aux juges de la Canadian Wheelman's Association de choisir avec certitude les huit cyclistes les plus talentueux du pays pour former une équipe digne de représenter le Canada sur le sol du vieux continent.

La route traversant de part en part le comté de Charlevoix convient parfaitement bien à une course sélective. Ses nombreuses côtes et sinuosités obligeront les concurrents à fournir de constants efforts afin de chercher à devancer leurs adversaires ou de ne pas se laisser distancer. Trois côtes seront particulièrement longues et difficiles à escalader. Deux sont situées près de Québec et l'autre à une vingtaine de milles de la Malbaie. Ceux qui franchiront ces obstacles parmi les premiers seront de sérieux candidats à la victoire.

La majorité des coureurs de la province de Québec connaissent bien le parcours pour l'avoir franchi à plusieurs reprises, notamment lors des deux dernières années. En 1959 le Québecois Maurice Gagné parvint le premier à La Malbaie en enregistrant un temps de 4 h. 29 m. 12s. Il répéta cet exploit en 1960 dans un temps nettement meilleur car il franchit cette fois les 92 milles séparant Québec de La Malbaie en 3 h. 56 m. 25 s. Maurice Gagné sera une nouvelle fois en lice, et nul doute que son désir de vaincre ne tardera pas à se manifester.

Aucune halte ne sera possible le long du parcours, mais les coureurs pourront se ravitailler en boisson et nourriture sans restriction. En cas d'avarie ou de crevaison, ils pourront changer de roue ou de vélo. Il est bien entendu qu'ils n'auront pas le droit de se faire pousser ou remorquer car la moindre assistance, volontaire ou non, entraînera leur disqualification immédiate.

Grâce à l'étroite collaboration des membres du Jeune Commerce de La Malbaie, une imposante réception sera réservée aux coureurs au terme de la première étape. Plusieurs milliers de spectateurs se masseront sans aucun doute aux abords de l'arrivée pour applaudir les courageux cyclistes dont plusieurs seront terrassés par la fatigue, après avoir pédalé sans interruption pendant quatre heures. En plus de verser une bourse de $500, les organisateurs de La Malbaie ont fait le nécessaire pour héberger les trente premiers concurrents de la première journée.

Le grand départ et l'ultime arrivée auront lieu à Giffard, rue Mgr Gauthier. Sous l'instigation du Jeune Commerce de cette localité, le conseil municipal offrira une bourse de $350, qui servira également à défrayer les dépenses de voyage de l'équipe canadienne. Tous les participants devront se rassembler à 9 heures, demain matin, au carrefour de l'avenue Royale et de la rue Mgr Gauthier. Le départ officiel aura lieu une heure plus tard, en face de l'école Robert Giffard. C'est également à cet endroit que sera située la ligne d'arrivée de la seconde et décisive étape.

Les principaux directeurs de la Canadian Wheelman's Association se réuniront immédiatement après la proclamation des résultats, afin de sélectionner sans attendre les huit coureurs retenus pour former l'équipe canadienne du tour de l'avenir. Les journalistes ayant suivi l'épreuve seront consultés pour ce choix définitif.

Heures de passage des coureurs dans la course Québec-La Malbaie

SAMEDI

Lieux	Dist.	Heures
Québec	0 M	10:00
Beauport	3 M	10:10
Courville (St-Grégoire)	5 M	10:15
Ange-Gardien	10 M	10:25
Château-Richer	15 M	10:35
Ste-Anne	20 M	10:50
Beaupré	23 M	11:00
St-Joachim	25 M	11:05
St-Tite-des-Caps	34 M	11:30
Pte-Riv. St-François	53 M	12:20
Baie-St-Paul	60 M	12:40
St-Hilarion	82 M	13:35
Clermont	88 M	13:50
La Malbaie	92 M	14:00

DIMANCHE

Lieux	Dist.	Heures
La Malbaie	0 M	10:00
Clermont	4 M	10:10
St-Hilarion	10 M	10:20
Baie-St-Paul	32 M	11:20
Pte-Riv. St-François	39 M	11:50
St-Tite-des-Caps	58 M	12:40
St-Joachim	67 M	13:10
Beaupré	69 M	13:15
Ste-Anne	72 M	13:25
Château-Richer	77 M	13:45
Ange-Gardien	82 M	14:00
Courville (St-Grég.)	87 M	14:15
Beauport	89 M	14:25
Québec	92 M	14:30

Baseball amateur

Ligue Junior :

St-Malo 17, Sts-Martyrs 1.
LG—A. Boulanger; LP—O'Connell.

St-Pascal 16, St-Sauveur 0.
LG—Bolduc; LP—Pelletier.

Ligue Pony :

Orioles 16, Tigres 4.

Little League B :

Giants 9, Bisons 3.

Ligue Babe Ruth :

Red Sox 5, Colonels 4.
Giants 7, Cubs 6.

L'abbé P. Laberge fêté

QUEBEC. — L'abbé Philippe Laberge, aumônier du Conseil central des syndicats nationaux de Québec, a été l'objet d'une fête intime hier avant-midi.

Le personnel du conseil central et de la CSN à Québec ont tenu à lui offrir cette fête à l'occasion de son retour d'Europe.

Résultats des courses

1ère COURSE

Sunday Punch (B. Ferron)	4.70	2.70	2.30
Ethel Jean Hanover (M. Goguen)		3.20	2.70
Tackle Me (D. Beauchemin)			3.20

Temps : 2:14
Ont aussi couru : Miller Brook Dean, Miss Corky, Terrywill, Cardinal Kelly et Ruunymede Ellen.

2e COURSE

Glena Miller (A. Grodnis)	11.30	4.30	4.00
Merry Craft (P. Grenier)		2.70	2.60
Cadet Brooke (E. Ratté)			3.90

Temps : 2:13.4
Ont aussi couru : Angel Star, King Carrol, Glendale Jak, Maimoral et Mighty Sharp.

Pari-double : (2-3) Sunday Punch et Glena Miller ont payé $42.10

3e COURSE

Al Third (P. Grenier)	8.20	4.90	5.20
Austy Hanover (Y. Gamache)		8.20	5.10
Newport Champ (Y. Pelchat)			5.30

Temps : 2:17
Ont aussi couru : Braveaway, Fultide, First Cannon, King's Cadet et Diamond Pick.

4e COURSE

Famous Pick (P. Grenier)	3.60	3.60	2.30
Ohio Song (E. Bradette)		3.60	3.10
Good Luck Pick (G. Beauchemin)			4.20

Temps : 2:13
Ont aussi couru : Celia's Riddell, Sir Royal Guy, Chief Blacksone, Sharon Bee et Jarretown Bale.

Quinella : (2-6) Famous Pick et Ohio Song ont payé 8.90

5e COURSE

Success Honor (G. Fillion)	16.40	7.20	4.50
Flashy Hal (R. Boiloy)		4.50	3.60
Adios Evret (W. Lépine)			4.90

Temps : 2:14.2
Ont aussi couru : Worthy Vonion, Ohio Rene, Trigger Tass, Brownier Bars et Earl Adam.

6e COURSE

Voico (G. Beauchemin)	30.70	24.20	25.80
Abbey Chimes (C. Poulin)		10.10	4.70
So Cheerful (E. Bradette)			2.60

Temps : 2:13
Ont aussi couru : Dusty Brook, Mighty Dream, Brandon Hanover, True Key et Direct Riddell.

Quinella : (5-6) Voico et Abbey Chimes ont payé $198.20

7e COURSE

Miss Chase Me (M. Cournoyer)	8.00	3.90	3.30
Hanner Castle (L. Pettigrew)		8.50	4.60
Sir Royal Cash (J. Breton)			4.20

Temps : 2:15.3
Ont aussi couru : Mary Janice, Sir Royal Louis, Sir Royal Silver, Alice Carr (accident) ; The Babe Lady (accident).

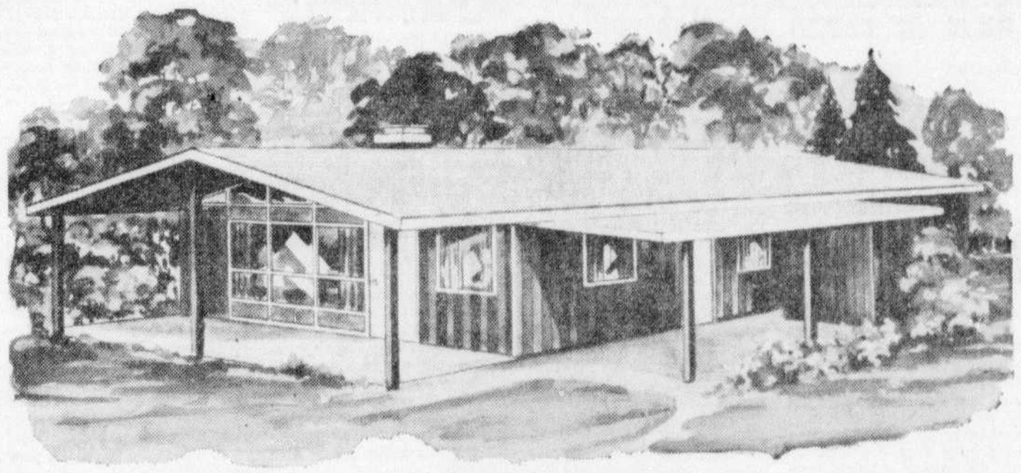
8e COURSE

Success Knight (D. Larochelle)	6.20	3.30	5.40
Harvest Son (Y. Gamache)		5.30	4.50
Little Majesty Can (M. Goguen)			5.20

Temps : 2:11
Ont aussi couru : Blue Sky, Kokomo Joe, Shadydale Noble, Atmore Grattan et Meadow Ann.

Quinella : (6-8) Success Knight et Harvest Son ont payé $19.00

SIX MAISONS D'ÉTÉ À GAGNER!



Votre vendeur Texaco vous permet de gagner une des 6 maisons "Colonial"

OÙ S'ADRESSER?

Arrêtez-vous à une station-service Texaco arborant l'enseigne MAISONS "COLONIAL". Ce concours exclusif est présenté par des vendeurs Texaco de l'est de Montréal, des Laurentides et des agglomérations du sud du fleuve.

CE QU'IL FAUT FAIRE:

Achetez de la gazoline Texaco Sky Chief ou Fire Chief . . . les deux célèbres gazolines Texaco. Demandez un BILLET DE PARTICIPATION GRATUIT chaque fois que vous vous procurez de la gazoline. Participez aussi souvent que vous le désirez . . . le concours se termine le 23 août.

CE QUE VOUS GAGNEZ:

Six maisons "Colonial" seront offertes aux heureux gagnants. Chaque maison est de type "ranch" en bois avec plafond à poutres découvertes et fenêtre panoramique dans le vivoir. Toutes les pièces constituantes seront livrées sans aucun frais aux gagnants résidant dans un rayon de 100 milles de Montréal. Les règlements du concours sont affichés dans chaque station-service Texaco où l'on voit l'enseigne "Colonial".

PARTICIPEZ SOUVENT!

là où vous verrez cette enseigne

TEXACO



A LA LIGUE COMMERCIALE DE BALLE-MOLLE — C'est par une réunion intime aux voûtes Talon que les directeurs de la ligue Commerciale de balle-molle ont marqué le début d'une nouvelle saison. On remarque, à l'arrière, un représentant de chacune des six équipes : de gauche à droite, Walter Fitzgerald, des Postes; Ken McConomy, de l'Anglo; Rodrigue Patry, de la Dow; Adélard Auclair, de l'Action; Raynald Dufort, de l'Industrielle, et Lévis Gauthier, du Bell. Assis, ce sont les membres du bureau de direction : Armand Côté, arbitre en chef; Laval Paradis, vice-président; Lionel Lemelin, président; Jules Mathieu, secrétaire-publiciste. La ligue présente des programmes doubles au parc Ferland trois fois la semaine.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Jonquière :

Tribunal d'arbitrage réclamé par les employés municipaux

JONQUIERE. (G.O.) — Le syndicat des employés municipaux de Jonquière vient de demander la formation d'un tribunal d'arbitrage, pour régler le différend qui l'oppose à la ville de Jonquière depuis le début de mai, au sujet du nouvel horaire de travail.

Malgré l'ultimatum lancé par la ville, les employés ont de nouveau maintenu, au cours d'une assemblée tenue hier soir, la décision prise le 29 avril dernier de ne pas se conformer à la nouvelle politique du conseil concernant les heures de travail durant la saison estivale.

Les quelque 90 employés concernés sont, depuis quelques semaines, privés d'un revenu additionnel variant de $10 à $15 par semaine, soit le salaire de cinq heures de travail environ.

Rappelons qu'en avril dernier le conseil avisait le syndicat qu'à compter du 1er mai jusqu'au 1er novembre, les employés devaient se présenter au travail à 8 heures du matin au lieu de 7 heures, comme le voulait l'entente intervenue entre les deux parties le 3 janvier.

Le syndicat devait tenir une assemblée extraordinaire pour refuser de se soumettre au nouvel horaire, décision qu'il a maintenue depuis, malgré les mesures drastiques adoptées par le conseil pour forcer les employés à se présenter au travail à 8 heures du matin.

Le syndicat et la ville devaient se rencontrer quelques jours plus tard afin de discuter la question. Aucune entente n'est cependant intervenue, la ville soutenant que la convention collective de travail ne l'obligeait pas à consulter préalablement le syndicat au sujet des heures de travail.

Le conseil a proposé au syndicat de revenir à la semaine de travail de cinq jours et demi, au lieu de cinq jours. Les employés ont refusé cette proposition. Le président, M. Jean-Claude Girard, a tenu à préciser que la formation d'un tribunal d'arbitrage avait été demandée par le syndicat, à la suite d'une recommandation de ses procureurs.

Elimination de gaz et de poussière

Le Conseil d'Arvida visite les travaux aux usines de l'Alcan

ARVIDA, (J.P.) — Les membres du conseil municipal ont visité les usines de l'Alcan pour se rendre compte des travaux qui ont été exécutés afin d'éliminer les gaz et poussières à Arvida.

Le maire Georges Hébert, à l'assemblée du conseil, cette semaine, a donné un rapport public de cette visite.

En premier lieu, les échevins se sont rendus à l'usine de calcination du coke ; la plus grande partie du tas de charbon continue d'être arrosée d'asphalte liquide. De plus, des ordres ont été donnés de ne pas décharger de charbon lorsqu'il vente, et que le vent porte du côté de la ville. Les autorités de la compagnie ont souligné que le coût de $1,000,000 pour la construction d'une bâtisse avec déchargement intérieur pour éliminer toute poussière de charbon est actuellement prohibitif à cause des conditions économiques actuelles, mais le gérant de l'usine a ajouté que l'on garde toujours ce projet à l'étude pour réalisation aussitôt que possible.

A l'usine de calcination les cheminées ont été pourvues de récupérateurs de poussière au coût total de $42,000 permettant d'éliminer presque complètement la poussière de ce service.

Quant aux salles de cuves, plusieurs ont été munies de systèmes d'épurateurs ; "si l'on considère qu'il en coûte $500,000 pour chaque salle de cuves ainsi équipée, et que l'installation de ce système dans les 14 salles en marche entrainerait un déboursé total de $7,000,000, il est facile de conclure qu'il s'agit d'une amélioration devant s'échelonner sur une période assez longue, lorsque décision sera prise de poursuivre des améliorations", de dire le maire Hébert.

Le maire a aussi mentionné que la compagnie avait dépensé à date $300,000 pour des expériences dans les salles de cuves "Prebake", en vue de l'élimination des gaz et poussières, dont $50,000 depuis un an et demi.

Pour ce qui est des bouilloires, les visiteurs ont été à même de se rendre compte que la poussière de charbon s'échappant des grandes cheminées de cette division a été complètement éliminée : ces installations sont présentement chauffées avec le surplus d'électricité non utilisée aux salles de cuves.

Enfin, M. Hébert a déclaré: "Cette visite a, une fois de plus, fait toucher du doigt l'ampleur du problème et les sommes très importantes requises pour sa solution. Nous avons pu nous rendre compte que la compagnie continue de travailler à l'éliminaiton graduelle des gaz et de la poussière. Elle nous a affirmé qu'une équipe de 4 ingénieurs et de 6 techniciens affectées en bonne partie à ce problème".

Le maire a terminé en se faisant le porte-parole du conseil pour remercier les autorités de la compagnie de leur courtoisie et de leur empressement à les recevoir, à répondre à de nombreuses questions et à fournir tous les renseignements demandés.

Après le rapport du maire, les échevins, à l'unanimité, ont émis le voeu que la compagnie réalise le plus tôt possible la construction du hangar qui recouvrerait le tas de charbon et où se ferait également le déchargement de ce matériau.

Heureuse innovation !

Un terrain de stationnement pour pêcheurs à Val Jalbert

ROBERVAL. (AB) — Les fervents de la pêche à la ouananiche n'auront désormais plus d'inquiétude, quant au stationnement, lorsqu'ils se rendront à Val Jalbert, pour y pratiquer leur sport favori.

En effet, grâce à une permission spéciale des autorités gouvernementales, M. Ls-P. Martel a obtenu l'autorisation d'aménager un vaste terrain de stationnement, en bordure de la rivière Ouiatchouan, entre la route régionale et la voie ferrée. Des dizaines d'automobiles peuvent prendre place sur ce terrain, et les pêcheurs peuvent également y planter leurs tentes. Comme le disait le président du club aquatique, M. A. Duperré, c'est là un premier pas vers la réalisation d'un vaste projet de développement de Val Jalbert, communément appelé le "village fantôme".

Depuis longtemps, on fait des projets pour faire revivre cet ancien centre industriel, plongé dans le silence depuis plus de trente ans. On a tenté à diverses reprises d'intéresser les autorités gouvernementales à y installer une pisciculture ; on parla aussi d'y établir une école d'hôtellerie, un terrain de "camping", etc., mais jusqu'à maintenant, tous ces projets sont demeurés lettre morte.

Campagne antituberculeuse dans le comté de Roberval

ROBERVAL. (A. B.) — Le directeur médical de l'Unité sanitaire du comté, le Dr Réal Houde, annonce l'ouverture d'une grande campagne antituberculeuse, dans le comté Roberval. Elle débutera lundi, le 29 mai et durera tout l'été.

Organisée tout spécialement pour les jeunes, cette campagne sera faite par le personnel régulier de l'Unité sanitaire qui sera secondé par un groupe de médecins et d'infirmières de la clinique BCG de Montréal.

Le vaccin BCG a fait ses preuves, en Europe surtout, et certains pays où la vaccination a été méthodique depuis 35 ans, il n'y a à peu près plus de décès par la tuberculose. Il convient donc de demander une coopération plus étroite de la part des parents, afin que tous les jeunes puissent profiter de cette campagne de vaccination. Chaque semaine, un groupe de villes ou de villages sera averti à l'avance.

Ces cliniques sont pour tous les enfants qui ne vont pas encore à l'école et qui n'iront pas en septembre prochain. Pour ces derniers, ils seront vus dans leur école après le début des classes. Le vaccin ne sera pas donné non plus aux enfants de moins d'un an qui l'ont reçu à la naissance.

La campagne antituberculeuse commencera lundi, 29 mai, au Lac Bouchette. Le lendemain, l'équipe sera à St-François-de-Sales, et vendredi, 2 juin, à St-André.

Que les parents qui ont des enfants d'âge pré-scolaire se fassent un devoir de les conduire à ces cliniques très importantes.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



UN AUTRE PIONNIER A L'ALCAN — M. Gabriel Paré, du 252 de la rue St-Léon, à Jonquière, contremaître général des laboratoires du fluorure et des usines du minerai nos 1 et 2 aux usines de l'ALCAN d'Arvida, vient de recevoir de la part de ses employeurs la montre traditionnelle en reconnaissance de ses vingt-cinq années de service. De gauche à droite, M. D. F. Nasmith, directeur technique des laboratoires; M. J. S. Lobos, chef chimiste; M. Paré et M. B. J. Wahl, surveillant du laboratoire de l'usine de fluorure.



NOMME VICAIRE — Le R. P. Georges-A. Coutlée, C.s.s.R., fils de M. Joseph-Louis Coutlée, de Port Alfred, assistant procureur de la communauté des Pères Rédemptoristes de d'être nommé vicaire dans une Sainte-Anne-de-Beaupré, vient nouvelle paroisse canadienne-française de Hamilton, Ont. La paroisse St-Charles-Garnier a une possibilité de 10,000 âmes catholiques, sur une population de 250,000 habitants et de 351,000 dans Hamilton Métropolitain.

Grand concert offert par l'Harmonie de Kénogami

BAGOTVILLE, (C. W.) — L'Harmonie de Kénogami présentera un grand concert de choix, mardi le 6 juin, dans la salle du couvent Ste-Thérèse de Bagotville.

Le groupement musical, sous la direction de M. Robert McLean, depuis près de deux ans et demi, compte 60 musiciens et 75 voix mixtes. M. McLean a dâcidé de faire goûter sa musique à tous les mélomanes de la Baie des Ha ! Ha !

Prenant la parole au cours d'une assemblée d'organisation, hier soir, à l'hôtel de ville local, le maire Joseph-C. Lévesque a déclaré que: "Le but de la réunion était pour promouvoir l'éducation musicale de nos jeunes et de faire connaître nos talents locaux. Vous savez sans doute que nous avons ici, en M. McLean, un homme qui n'a jamais ménagé ni son temps ni son argent afin de faire profiter notre population de ses connaissances musicales.

Dernièrement, M. McLean, avec la chorale et l'harmonie de Kénogami, a donné un concert à Chicoutimi, lequel fut très goûté de la population. Nous aurons l'avantage d'avoir parmi nous ce groupe de musiciens afin de nous faire bénéficier de ce concert. En conséquence, je vous demande de bien vouloir collaborer avec les organisateurs, afin de faire une salle comble, ce qui sera d'un grand encouragement pour nos talents", a dit le maire Lévesque en terminant.

L'assemblée groupait environ 75 représentants d'organisations sociales de Bagotville. On sait que lors du dernier concert de l'harmonie à Kénogami, dernièrement, la salle a abrité 800 personnes et l'on avait dû en refuser plus de 200. De hauts personnages comme M. François-Joseph Brassard, compositeur et musicien international, l'abbé Alfred Girard, curé de Ste-Cécile de Kénogami, MM. Augustin Brassard, M.-P. et Vilmond Fortin du poste CBJ ont qualifié l'organisation d'"ensemble fantastique", "de toute beauté incomparable", "mémorable", et "d'oeuvre colossale".

Des récompenses aux joueurs des Citadins

ARVIDA. (P.B.) — Lors d'une réunion spéciale, tenue au Centre récréatif d'Arvida, hier soir, la sous-commission des Citadins a tenu à souligner la magnifique collaboration des joueurs en remettant à une vingtaine d'entre eux un magnifique "blazer" avec écusson, portant les armoiries du club d'Arvida.

Le gérant du centre, M. Laurent Bouchard, a fait remarquer à tous les joueurs que ce souvenir leur était remis en considération du grand effort et de l'excellente combativité qu'ils ont manifestés lors de la fin de la saison. Notre but, de souligner M. Bouchard, n'était pas de vous voir terminer en tête du classement et décrocher les grands honneurs des séries éliminatoires, mais bien de vous voir agir comme des hommes. Avec votre détermination des dernières rencontres, de terminer M. Bouchard, vous avez correspondu à notre idéal et vous avez été un modèle pour nos clubs juniors.

De plus, M. Georges-Emile Archibald a fait la remise officielle de 2 trophées individuels. Le solide arrière-garde Jean-Marie Paquet, s'est mérité le trophée décerné à la meilleure défense des Citadins par M. Jacques Boily. La jeune recrue Yvon Bouchard a reçu le trophée attribué au joueur qui a fourni le plus d'assistances durant la saison, des mains de M. Léo St-Gelais. Enfin, M. Archibald termina cette courte réception en avertissant les joueurs que l'entraînement débutera plus tôt cette saison.

Emprunt de $311,500 autorisé à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Le règlement d'emprunt, au montant de $311,500, a été accepté par les électeurs-propriétaires lors d'une assemblée publique tenue mercredi à la salle civique de l'hôtel de ville, à Arvida.

Seulement trois propriétaires se sont objectés au règlement. Le maire Georges Hébert a expliqué que l'emprunt sera remboursable suivante deux modes.

Le plus fort montant sera applicable à des travaux pour l'installation de l'éclairage permanent des rues des quartiers résidentiels et également, du quartier des affaires et des voies d'accès à la ville d'Arvida. Le deuxième montant sera affecté à l'installation du système de climatisation à l'hôtel de ville, de même qu'à l'achat d'ameublement, comprenant chaises, bureaux et autres.

Chronique municipale

ARVIDA. (J.P.) — Dorénavant, l'intérêt sur les arrérages de taxe sera de 6 pour cent au lieu de 5 pour cent. C'est ce qu'a décidé, pour une question de principe, le conseil municipal, à son assemblée, cette semaine, à Arvida.

Le club social Ore Plant No 2 s'est vu refuser un permis d'opération parce que son bureau d'affaires aurait enfreint le règlement de zonage et de construction, sur la rue Larouche.

L'ancien directeur de la récréation, M. John Zauhar ne sera pas engagé comme adjoint du directeur actuel, au cours de la saison estivale. Aucun montant n'a été prévu à cet effet dans le budget de l'année 1961 et il a été mentionné que, depuis la formation de la Commission des loisirs, l'engagement d'une telle personne était moins nécessaire.

Le gérant vient de soumettre un rapport au sujet des constatations faites à la suite de plaintes reçues de résidents d'Arvida concernant la pression de l'aqueduc. M. Lemieux a révélé que des vérifications sérieuses ont été faites à plusieurs endroits et il a été démontré que la pression était très bonne dans la grande majorité des cas. Lorsque le débit de l'eau était insuffisant, la responsabilité en incombait au propriétaire.

Un avis de motion a été donné à la dernière assemblée pour la préparation d'un règlement visant à contrôler sévèrement la vente de la boisson dans les salles de danse.

Une rencontre aura lieu entre le conseil municipal et les autorités des trois syndicats groupant les employés municipaux, afin d'étudier la possibilité de renouveler les conventions de travail à la même date, ce qui éviterait beaucoup de travail aux officiers municipaux.

Le maire Georges Hébert sera absent de son bureau et de la ville, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 12 juin prochain. Durant ce temps, c'est le pro-maire, l'échevin Alcide Théberge, qui prendra la relève à l'hôtel de ville.

On demandera à quelques organismes de la ville de coopérer dans la cause qui oppose présentement la compagnie d'autobus Saguenay et la ville, au sujet du trop grand nombre de passagers entassés dans un même véhicule. C'est l'aviseur légal qui a demandé de requérir les services de la Chambre de commerce et de la Ligue des propriétaires pour apporter des statistiques à l'appui de la preuve qu'il veut fournir devant la Régie des transports.

Pour faire suite à son avis de motion, l'échevin Francis Dufour a proposé la première lecture d'un règlement visant à faire attacher les chiens à l'année longue, à Arvida. N'ayant pas eu de secondeur, M. Dufour s'est consolé en donnant un autre avis de motion, dans le même sens, pour revenir à la charge à une assemblée ultérieure.

Par la Chambre de commerce de Chicoutimi

Un drapeau national distinctif réclamé

CHICOUTIMI. (M.T.) — Un drapeau national distinctif et la promotion du tourisme dans la région par l'établissement de terrains de camping feront l'objet de deux résolutions présentées par la Chambre de commerce de Chicoutimi, au congrès régional, dimanche, à Chicoutimi-Nord.

Il revient à Me Georges Gendron d'avoir conçu la résolution demandant au gouvernement de prendre ses responsabilités en donnant aux Canadiens un drapeau distinctif.

La seconde, sur les terrains pour les campeurs, a été présentée par M. Auger. Ce dernier a avoué qu'elle lui était venue à l'esprit à la suite de la lecture d'un article paru dans LA PRESSE, hier.

Mais si la Chambre a accepté ces deux résolutions elle en a par ailleurs rejeté deux autres. La première avait trait à la fabrication du papier monnaie. La deuxième concernant les jours de fermeture des banques et des Caisses populaires.

Il a été révélé qu'en matière de papier monnaie le Canada était au pas, et que la charte des banques était continuellement revisée, d'où l'inutilité de soumettre ces deux dernières résolutions au prochain congrès régional des Chambres de commerce du Saguenay.

Elle ira représenter Jonquière au festival régional à Dolbeau

La fanfare de Jonquière ? Plus vivante que jamais !

JONQUIERE. (L.B.) — "Beaucoup de gens s'imaginent que la fanfare de Jonquière est disparue : qu'ils se rassurent, notre fanfare est bel et bien existante. Les choses marchent si rondement que nous irons représenter la ville de Jonquière au festival régional des fanfares qui sera tenu en fin de semaine à Dolbeau".

C'est ce que nous déclarait mercredi M. Jules Emond, président de la fanfare de Jonquière.

On se souvient que des difficultés financières et administratives avaient, au mois de juillet de l'année dernière, forcé l'exécutif à démissionner et à dissoudre cet organisme qui était l'une de nos plus authentiques institutions jonquiéroises. Les membres de notre corps musical avaient alors fait une parade d'adieu à la population. Mais la dissolution de la fanfare ne devait pas durer plus de deux mois.

Quelques membres n'ont pas admis en effet la disparition de leur fanfare. Ils se sont donc groupés, à cette époque, pour se réélire un autre exécutif. C'est ainsi que M. Emond fut porté à la présidence, assisté de MM. Jean Laforte, vice-président, Gérald Boucher, sec. trésorier, Gemma Martel, archiviste et Olivier Gervais, chargé de la correspondance. En septembre, ces dirigeants rencontrèrent le conseil municipal pour lui demander de sanctionner la renaissance de la fanfare. Les autorités municipales acceptèrent de bonne grâce, en posant comme condition toutefois que les finances de la fanfare soient désormais administrées par un comité indépendant. L'exécutif ayant accepté, ce comité fut formé, avec comme président, M. René Harvey, vice-présidents MM. P. E. Fortin et Jean-Robert Bolduc, secrétaire, M. Philippe Tremblay, et trésorier M. Jean-Joseph Boudreault.

Dès lors, le conseil municipal remit directement à ce comité une subvention de $2,700. Cet argent, et celui que la fanfare pourra ultérieurement recevoir de la ville, seront administrés par le comité indépendant, sans que l'exécutif de la fanfare puisse intervenir d'une façon officielle. Cet exécutif ne peut que présenter ses demandes de fonds au comité à qui il incombe de les agréer ou non.

M. Emond nous confiait que l'exécutif, après la période difficile de l'été dernier, envisage maintenant l'avenir avec optimisme. Un nouveau directeur a été engagé en la personne de M. Carol Simard, dont les preuves ne sont plus à faire en ce domaine. M. Simard a déjà fondé une fanfare et fait de plus partie de la fanfare d'Arvida. Les 35 musiciens du corps musical intensifient actuellement les séances de pratique en vue du festival de la fin de semaine où l'on compte bien faire honneur à la population de Jonquière.

"L'Equipe" remporte un vif succès avec Altitude 3,200"

CHICOUTIMI. (JMF) — L'Equipe, groupe théâtral du Collège classique de Jonquière, fondé en 1957 par le père Germain Dumas, O.M.I. a présenté à l'auditorium Beauchamp de l'Hôtel-Dieu Saint-Valier, hier soir, "Altitude 3,200", de Julien Luchaire.

La pièce fut jouée devant une foule nombreuse composée de religieuses et de gardes-malades employées à l'hôpital. L'assistance a fortement applaudi la troupe, formée de jeunes artistes amateurs.

L'équipe n'en est d'ailleurs pas à ses premières armes ; huit pièces ont déjà été réalisées, soit une moyenne de deux par année. La troupe comprend aujourd'hui 13 comédiens et plusieurs accessoiristes. La réalisation a été confiée à Claude Colbert.

"Altitude 3,200" est l'évolution psychologique de six jeunes filles et sept garçons, enfermés dans un chalet à la suite d'une avalanche. C'est aussi une étude de caractères qui éloigne ou rapporche ces 13 jeunes gens. La pièce est un drame psychologique où le tragique et le comique sont agencés dans une atmosphère jeune et fraiche.

Julien Luchaire est né en France en 1876. Professeur agrégé de lettres aux universités de Lyon puis Grenoble, inspecteur général de l'enseignement secondaire, il créa l'Institut international de Coopération Intellectuelle, qui fut à la Société des Nations ce qu'est maintenant l'UNESCO pour l'ONU, et en fut le premier directeur. Puis, il se consacra à l'art dramatique et s'y distingua en écrivant des pièces telles que "St-François d'Assise", "St-Louis, roi de France", "Jamais deux sans trois", et "Altitude 3,200" qui fut en France la première des pièces de théâtre entièrement consacrée à des jeunes ,et dans laquelle de nombreux artistes contemporains firent leurs "premières armes", comme Jean Davy, sociétaire de la Comédie Française, Bernard Blier, Odette Joyeux, Jean Chevrier.

Le Fleurdelisé hissé à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Les citoyens de la ville assisteront bientôt à une cérémonie journalière quelque peu inusitée dans la région : la montée et la descente du drapeau fleurdelisé au mât de l'hôtel de ville, matin et soir.

En effet, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de cette innovation à la dernière séance du comité plénier. Le gérant, M. Roland-A. Lemieux, a révélé qu'un cérémonial spécial sera suivi par la sûreté municipale, lorsque le drapeau sera hissé et descendu du mât, tous les jours, à 7 h. du matin et à 7 h. du soir.

A l'occasion du premier cérémonial, des photos seront prises et le public sera informé que le mât d'aluminium de l'hôtel de ville a été gracieusement donné par l'ALCAN.

A l'Unité sanitaire de Jonquière-Kénogami

JONQUIERE. — L'unité sanitaire de Jonquière et Kénogami vient de faire connaître les heures et les endroits où auront lieu les 29, 30, 31 mai et 1er juin, les cliniques de puériculture et d'immunisation D.C.T. et polio.

St-Ambroise

Lundi 29 mai — A la salle du couvent, de 2 à 3 h.

Jonquière

Mardi 30 mai — A la salle paroissiale, 108 rue Fabrique, de 2 à 3½ h.
Mercredi 31 mai — A l'unité sanitaire St-Laurent, de 2 à 3½ h.

Kénogami

Mercredi 31 mai — A l'hôtel de ville, de 2 à 3½ h.

Arvida

Jeudi 1er juin — A l'école St-Joseph, de 2 à 3½ h.

St-Nazaire

Jeudi 1er juin — A la salle du collège, de 2 à 3 h.

Jonquière

Jeudi 1er juin — Clinique antituberculeuse à l'Unité sanitaire, 92 rue St-Denis, de 9 h. à midi et de 1½ h. à 3½ h.

A la commission d'Arvida

Les fournisseurs devront présenter des factures libellées en français

ARVIDA. (J.P.) — Le commissaire Roland Pagé a proposé l'adoption d'une résolution, à la commission scolaire, pour que dorénavant, les factures des fournisseurs de la région soient refusées si elles sont rédigées exclusivement en anglais.

M. Pagé s'est élevé vivement contre ce qu'il a appelé "de la bêtise de la part de commerçants qui, ne connaissant même pas un seul mot d'anglais, prennent des raisons sociales anglaises". M. Pagé a nommé particulièrement plusieurs commerces d'Arvida et de la région "qui, a-t-il dit, se font un plaisir de nous insulter en nous écrivant en anglais, et ce, dans une région totalement française ou presque".

Le commissaire a fait état que, même le gouvernement fédéral a consenti à faire imprimer des chèques bilingues et il s'est demandé pourquoi les entreprises canadiennes-françaises ne suivaient pas, au moins, cet exemple.

Les commissaires ont abondé dans le même sens et les fournisseurs régionaux devront s'en tenir à ce règlement s'ils veulent faire affaires avec cet organisme important.

Dans son rapport annuel

M. Houde rappelle les démarches de la Chambre

CHICOUTIMI. (M.T.) — M. J.-Eugène Houde, président de la Chambre de commerce, dans son rapport de l'activité de l'année, a fait remarquer qu'il est extrêmement difficile et parfois même qu'il n'est pas possible d'établir dans l'immédiat les résultats de certaines études faites par des organismes comme les Chambres de commerce.

C'était, hier soir, l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce de Chicoutimi, qui comptait 274 membres exactement pour l'année qui se termine. Une vingtaine de membres seulement assistaient à cette dernière réunion où l'on a vu M. J.-Eugène Houde être reporté à la présidence du mouvement.

Ce dernier, dans son rapport annuel, a fait état des démarches de la Chambre, comme : le voyage de bonne entente sur la Côte nord ; la présentation d'un mémoire au ministre des Transports sur la promotion des ports nationaux ; l'étude des demandes des compagnies d'aviation Nordair et Québecair et l'importante délégation à Québec au sujet de la route Chicoutimi-Nord-Tadoussac.

Sur ce sujet, M. Houde a tenu à rappeler qu'à cette occasion le ministre provincial de la Voirie avait affirmé qu'à chaque année et cela sans interruption, jusqu'à ce que les travaux soient entièrement terminés, un montant appréciable de son budget serait attribué au parachèvement de cette route".

La Chambre s'est occupée aussi du tourisme, du service militaire obligatoire et du carnaval-souvenir. Dans le domaine de la promotion industrielle, le président a signalé que la Chambre avait travaillé dans l'ombre.

Il y a encore de gros problèmes à surmonter, dit-il, mais il nous est permis d'espérer. D'ailleurs, il n'est pas possible que des efforts aussi concertés et aussi soutenus ne produisent pas un jour quelque chose de concret.

En terminant, le président réélu a souligné que c'est sous le signe de la collaboration, de la bonne entente et du bon voisinage, que les effectifs de la Chambre avaient été établis. Nous sommes conscients, d'ajouter M. Houde, que pour travailler efficacement, il faut plus que jamais, s'unir et bien comprendre que le bien commun est et sera toujours le meilleur bien de chaque individu.

Pour recevoir, il faut savoir donner. Chicoutimi s'est acquis, dans le passé, un patrimoine commercial et éducationnel. A nous maintenant de le conserver.

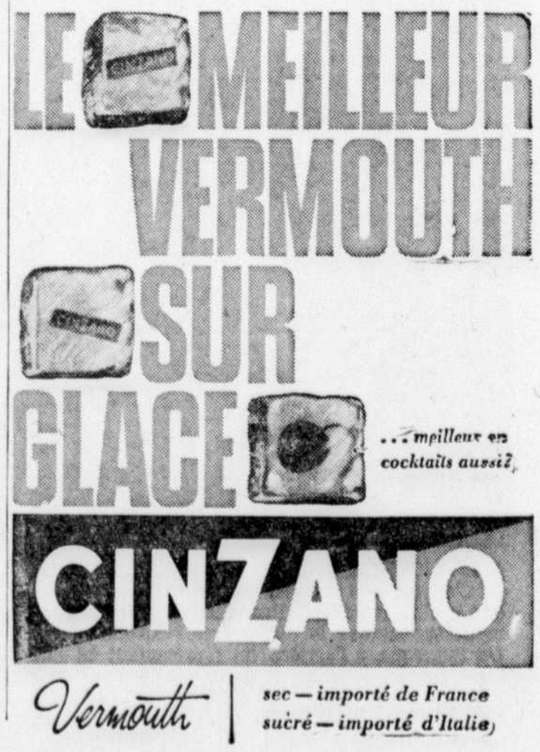
Des majorettes à Chicoutimi ?

CHICOUTIMI (AF) — Si le projet envisagé se concrétise, Chicoutimi aura très bientôt son corps de majorettes.

M. François Caron vient d'en lancer l'idée. Après avoir vu de semblables formations dans des villes de la province, il s'est dit que Chicoutimi se devait aussi d'avoir son corps de majorettes, et s'est mis à la tâche, il y a quelques jours, pour recruter des candidates. Le promoteur a déclaré, qu'on compte actuellement 142 inscriptions.

Selon les plans ébauchés le groupe comporterait tout d'abord une centaine de membres avec costumes éclatants, grosse caisse et tambourins, et tous les instruments requis.

On procédera, la semaine prochaine, à l'élection d'un conseil d'administration qui s'occupera de mettre solidement sur pieds le corps de majorettes de Chicoutimi.



Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

A la veille des vacances

M. Gagnon demande aux jeunes de poursuivre leurs études

ALMA. (P.T.) — Le gérant du Service national de placement d'Alma, M. R.-M. Gagnon, a lancé une pressante invitation aux jeunes à continuer leurs études, dans un message qu'il leur a adressé à l'approche des vacances.

"Pour un trop grand nombre d'élèves, a déclaré M. Gagnon, cette fin d'année signifiera peut-être la rupture définitive avec l'école. C'est pourquoi je m'adresse en particulier à tous ceux qui seraient tentés d'abandonner leurs études".

Le gérant du Service national de placement a ensuite fait part de quelques considérations qui ont été faites au cours des dernières années, considérations qui devraient intéresser aussi bien les parents que les étudiants.

"Il est très difficile de trouver du travail aux étudiants qui ont moins que leur 10e année d'études.

"Le nombre de jeunes possédant une instruction secondaire devrait être beaucoup plus élevé.

"Les gens qui ont laissé l'école après les 7e, 8e et 9e années peuvent difficilement trouver autre chose que des emplois de manoeuvre, très peu rénumérateurs.

"Un grand nombre de jeunes garçons et jeunes filles qui se cherchent du travail dans l'industrie ou dans les bureaux n'ont pas la compétence nécessaire.

"Beaucoup de jeunes qui ont laissé les études ne sont pas encore assez vieux pour prétendre aux emplois qui sont disponibles.

"Les jeunes gens qui n'ont qu'une instruction limitée n'ont pas l'avantage lorsqu'il s'agit de livrer concurrence à des travailleurs âgés, qui ont de l'expérience pour remplir le petit nombre des emplois non spécialisés.

"Ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont laissé trop tôt leurs études, s'aperçoivent qu'il n'y a rien d'autre à faire que de ramasser les miettes qui tombent de la table."

Après avoir livré aux jeunes ces quelques considérations, M. Gagnon leur a donné cet avertissement : "l'instruction est la seule chose que personne ne pourra jamais vous enlever. Que tous ceux qui en ont la possibilité poursuivent donc leurs études".



LES ELEVES DU PETIT SEMINAIRE et tout le personnel de la maison ont rendu hommage, hier, au doyen du chapitre, Mgr Lionel Lemieux, soulignant par là son 60e anniversaire de vie sacerdotale. Agé de 83 ans, le distingué jubilaire arrive ici à la salle de promotion, accompagné du supérieur, Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, et de Mgr Victor Tremblay.

Fêtes marquant les 60 ans de sacerdoce de Mgr L. Lemieux

CHICOUTIMI. (A.F.) — Son Exc. Mgr Paré, évêque de Chicoutimi et Son Exc. Mgr Melançon, archevêque titulaire d'Esbos, ont rendu hommage, hier à Mgr Lionel Lemieux, à l'occasion de son soixantième anniversaire de vie sacerdotale.

L'évêque de Chicoutimi a fait le sermon à la messe qu'a célébrée le jubilaire à la cathédrale Saint-François-Xavier. Le pasteur a loué les qualités du prêtre qu'est Mgr Lemieux depuis 60 ans : "Il est l'homme de Dieu depuis 60 ans. Il a fait la volonté de Dieu ... Remercions Dieu de ce qu'il a fait par ce prêtre ... Je formule le voeu pour que sa vie se développe et se prolonge aussi longtemps que Dieu le veut..."

Cette messe à laquelle a assisté une foule de parents et d'amis ainsi que de nombreux membres du clergé diocésain, fut suivie d'un banquet servi au petit séminaire. Le repas était sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Melançon, archevêque d'Esbos. Celui-ci a adressé quelques mots à l'endroit du jubilaire, précisant que "tout était à la taille du diamant" dans ces fêtes qui durent depuis lundi.

Le supérieur du séminaire, Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay agissait comme maître de cérémonie. Il a souligné de façon particulière la présence de Mgr Melançon en disant : "Nous ne sommes pas encore habitués à votre retraite et je crois que nous nous y habituerons jamais ..."

Le frère du jubilaire, le notaire Joseph Lemieux, de Granby a porté la parole à cette occasion au nom des parents et amis présents.

Pour clore ces jours de fête, le jubilaire relata quelques souvenirs de sa vie bien remplie. Puis il dit "merci à tout le monde et à Dieu. Et je vous donne rendez-vous à mon jubilé de rubis ..."

A l'école Guillaume Tremblay d'Arvida

Le congrès des Syndicats nationaux débutera demain

JONQUIERE. (G. O.) — Le 7e congrès des Syndicats nationaux se tiendra demain et dimanche, les 27 et 28 mai, à l'école secondaire Guillaume Tremblay d'Arvida. Plus de 150 délégués des 67 syndicats affiliés au conseil régional Saguenay Lac-St-Jean prendront part aux délibérations.

L'évêque du diocèse, Mgr Paré ; le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand et le maire d'Arvida, M. Georges Hébert, s'adresseront aux congressistes au cours de ces assises. Voici le programme de ce congrès :

Samedi le 27 mai 1961

8 h. a.m. à 9 h.

Enregistrement des délégués.

9 h. a.m.

Ouverture du congrès par le président.
a) Rapport du comité des lettres de créance.
b) Nomination d'un assistant-secrétaire.
c) Décision à prendre sur les heures des séances.
d) Acceptation du procès-verbal du congrès 1960.
e) Acceptation des comités du congrès avec modification s'il y a lieu.
f) Rapport du président.
g) Rapport du secrétaire.

12 h. midi

Diner libre.

2 h. p.m.

Reprise des séances et continuation des rapports.
h) Rapport de l'organisateur.
i) Rapport du service d'éducation.
j) Rapport du conseiller technique.
k) Rapports des différents comités.

5 h. p.m.

Souper libre.

7.30 p.m.

Reprise des séances du congrès (suite des rapports et feuilletons des résolutions).
Ajournement à 10 h. p.m.

Dimanche le 28 mai 1961

9 h. a.m.

Séance du congrès.

11.15 h. a.m.

Ajournement pour la messe à 11.30 h. a.m.

12.30 h. p.m.

Diner libre.

2 h. p.m.

Séance du congrès sur les affaires en cours. Bienvenue à nos visiteurs. (Allocutions diverses). Continuation du congrès jusqu'à épuisement des résolutions et les élections.

Ajournement après les élections.

M. Alfred Tremblay élu président de l'Association des chefs de police

NAUDVILLE. (P.T.) — Le chef de police de Naudville, M. Alfred Tremblay, a été élu président de l'Association des chefs de police du district No 9, Saguenay-Lac-St-Jean, au cours de l'assemblée générale. Il succède au chef Roland Beau-Beaudet, un maillet - souvenir pour marquer son passage à la présidence de l'organisme régional.

Une vingtaine de chefs de police assistaient à cette importante réunion et furent reçus aimablement par le maire de Naudville, M. Léonce Desmeules, qui leur souhaita la bienvenue. La ville de Naudville offrit une réception aux distingués visiteurs à l'issue de la séance de l'après-midi, à laquelle on remarquait les membres du conseil et leurs épouses ainsi que Me Edgar Tremblay, juge municipal et Mme Tremblay.

Les cadets de Naudville, qui sont une réalisation du chef Alfred Tremblay, ont donné une démonstration aux chefs de police avant le banquet, qui leur a été servi à la Claire Fontaine.

Résolutions

En préparation du congrès provincial des chefs de police, qui aura lieu à Jonquière les 3, 4 et 5 juillet, l'Association du district No 9, a adopté une résolution demandant que les dix districts de la fédération participent au comité des résolutions lors du congrès. On a demandé également à l'exécutif de préparer un projet de loi qui serait soumis à la Législature provinciale, afin d'assurer la protection des chefs de police, particulièrement en ce qui regarde leur position; en attendant, l'association a demandé que la fédération fournisse les services d'un procureur pour les chefs qui en auraient besoin.

L'assemblée a également appuyé une résolution qui sera présentée par le district No 10, de Montreal, à l'effet que la fédération mette un conseiller juridique à la disposition des chefs de police qui en ont besoin.

Le chef Antoine Lavoie, d'Alma, a fait de nouveau remettre sur le tapis une résolution qui avait déjà été envoyée au procureur général. Il s'agit de demander une cour du bien-être social pour notre région, avec un juge résidant ; on se souvient que lors d'une assemblée précédente, les chefs de police de la région avaient adopté une résolution, à l'unanimité, pour appuyer cette demande, soulignant qu'Alma serait l'endroit idéal puisque c'était le centre géographique de la région.

Semaine de sécurité

Le chef Maurice Laliberté, d'Arvida, directeur de Prudentia, a invité les chefs de police à prendre part à la grande semaine de sécurité qui débutera dimanche le 28 mai et dont voici les grandes lignes.

Dimanche, 28 mai, bénédiction des automobiles pour tout le district de Chicoutimi, sur les terrains de l'Aluminum Company, à Arvida ; la bénédiction sera faite par Mgr Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay.

Cette semaine se terminera par un congrès sur la sécurité, à St-Félicien, samedi le 3 juin. A cette occasion, plusieurs distingués visiteurs adresseront la parole; il y aura également réception et banquet par la ville de St-Félicien. Le soir, la bénédiction des automobiles, à St-Félicien, couronnera cette semaine de sécurité. Cette bénédiction, pour tout le district du Lac-St-Jean, sera présidée par Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, supérieur du séminaire de Chicoutimi.

Il ne suffit pas de prévenir la police

CHICOUTIMI. (JMF) — Même si le prévenu se rapporte à la police après avoir pris une automobile sans la permission du propriétaire, c'est quand même un délit qui demeure grave. Gaétan Gilbert, âgé de 20 ans, a écopé de 2 mois de prison après avoir plaidé coupable à cette accusation.

Le prévenu possédait d'ailleurs un dossier et avait déjà fait 15 jours de prison.

Par la même occasion, il a écopé de $10 d'amende et les frais ou huit jours car il ne possédait pas de permis de conduire.

M. Marc-Aurèle conférencier à un dîner mixte

CHICOUTIMI. — En marge de la semaine de la formation technique qui se déroulera du 29 mai au 4 juin à Chicoutimi, M. Paul Marc-Aurèle prononcera une causerie sur le thème de la semaine: "L'Avenir par la Formation Technique", à l'occasion d'un grand dîner mixte, jeudi, le 1er juin, à 6 h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

Ce banquet sera sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Marius Paré, évêque du diocèse, et de M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi. Le conférencier invité occupe, depuis de nombreuses années, le poste de chef du service des programmes, à la direction générale des études de l'enseignement spécialisé à Montréal.

Alma dotée d'une rue à sens unique

ALMA. (P.T.) — La ville d'Alma a une rue à "sens unique". En effet, à la suggestion du directeur de la police, le chef Antoine Lavoie, le conseil municipal a accepté de mettre à l'essai, pour une période de trois mois, une rue à sens unique, dans le but d'améliorer la circulation des véhicules moteurs.

Il s'agit de la rue Sauvé, à l'intersection St-Joseph, qui est devenue "sens unique", en direction ouest-est. Il n'y aura donc plus aucun virage à gauche sur la rue St-Joseph, en direction de la rue Sauvé. La partie de la rue Sauvé affectée par ce nouveau règlement est située entre les rues Laurier et Taché.

Le chef de police d'Alma a déclaré aux membres du conseil que, pour les premiers jours, en plus des affiches indiquant le changement, il y aurait des policiers de faction pour aider les automobilistes. "De plus, a ajouté le chef Lavoie, nous serons indulgents pour les premiers jours envers les automobilistes qui ne seront pas encore familiarisés avec ce nouveau système."

Le maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey, a demandé la collaboration de la population et en particulier des automobilistes afin d'aider le chef de police à améliorer la circulation à cet endroit fort achalandé et où la rue est trop étroite.

Nécrologie

Est décédée, à Bagotville, à l'âge de 59 ans, Zélia Brassard, épouse de M. Emile Bouchard. Le service aura lieu samedi à l'église Saint-Alphonse de Bagotville et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse Saint-Eugène, comté du Lac-Saint-Jean.

* * *

Est décédée, à Chicoutimi, à l'âge de 76 ans, Mme Edgar Lépine. Le service aura lieu, samedi, à la cathédrale et l'inhumation se fera au cimetière St-François-Xavier.

* * *

Est décédée, à Port-Alfred, à l'âge de 50 ans, Mme Joseph-Eugène Larouche, née (Lucette) Murray. Les funérailles ont lieu lundi à l'église St-Edouard de Port-Alfred.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 20 au 26 mai incl.). Tu seras reine, avec Paquita Rico et Lucia Prado; Impasse des vertus, avec Isabelle Pia et Raymond Bussières.
Cartier : (du 24-25-26-27 mai incl.) : Terre damnée, avec Ray Milland et Hedy Lamarr; Atlantique Latitude 41, avec Kenneth More.
Impérial : (du 22 au 26 mai : Calamity Jane, avec Doris Day et Howard Keel; Pique-nique en pyjamas, avec Doris Day et John Raitt; Mademoiselle porte-bonheur, avec Doris Day et Robert Cummings.

BAGOTVILLE

Saguenay : (du 25-24-25-26 mai incl.) : Le petit arpent du bon Dieu, avec Robert Ryan et Tina Louise; Macumba Love, (v. fr.) avec Walter Reed et Ziva Rodann.

JONQUIERE

Bellevue : (le 26 mai) : La poursuite dura 7 jours, avec Guy Madison; L'espionne rousse avec Dawn Adams.
Centre : (au 26 mai incl.) : Coulez le Bismark avec Kennet More. Dans Wynter; L'affaire St-Fiacre, avec Jean Gabin.

KENOGAMI

Princess : (27 mai incl.) : The sins of Rachel Cade, avec Angie Dickinson; Badman's country avec George Montgomery, Karin Booth.

ARVIDA

Palace : 26 mai incl.) : The unfaithfuls, avec Gina Lolobrigida, May Britt; Wet of evidence, Van Johnson, Vera Miles.

ROBERVAL

Diana : (le 26 mai incl.) : Spectacle de Jean Grimaldi à 8.30 h. p.m.)

ALMA

Canadien : (au 28 mai incl.) L'homme H avec Umi Shirakawa, Kenji Sahara; Toute la ville accuse avec Jean Marais, Etchika Choureau.
Alma : (du 27 mai incl.) : Entre la vie et la mort avec Lilli Palmer.

Au jour le jour

Cours de tissage à Jonquière

Le cercle d'économie domestique de St-Laurent de Jonquière organise des cours de tissage donnés par le département de l'Instruction publique. Toutes les dames de Jonquière et Kénogami sont invitées à profiter de ces cours qui seront donnés du 29 mai au 23 juin par une technicienne du département. L'inscription se fera lundi soir le 29 mai, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église St-Laurent.

Congrès régional de sécurité routière

Le congrès régoinal de sécurité routière se tiendra à St-Félicien le 3 juin prochain. L'inscription des délégués se fera à 2 h. à la salle de l'hôtel de ville, où les séances d'études y auront lieu également. Des personnalités de la région traiteront de la sécurité routière, de la responsabilité civile, de l'apport de l'élément féminin, de la loi de la responsabilité et de la responsabilité morale. Les congressistes seront reçus à l'hôtel de ville par la municipalité de St-Félicien, pour ensuite se réunir à un dîner officiel à 8 h. 30. Il y aura bénédiction des automobiles.

Visite industrielle

Après le Jeune Commerce de Jonquière, celui de Kénogami a fait hier soir une visite industrielle aux bureau de Roland Hébert. Les directeurs du mouvement en ont profité pour tenir une assemblée du bureau de direction.

Semaine nationale de formation technique

Les autorités régionales des Commissions scolaires organisent du 29 mai au 3 juin une semaine de formation technique, dans le cadre de la semaine nationale de la formation technique. On remarque dans le comité d'honneur Mgr Luc Morin, le Dr Armand Cloutier, MM. Maurice Parent, Gérard Gauthier, Lionel Bouchard, Lionel Barrière, Edmond Lapierre et Roland Martel. Des activités sont prévues chaque jour de la semaine ; il y aura ainsi des conférences de presse, des exhibits, des visites de kiosques, etc.

Publications du gouvernement fédéral

Les gens du Saguenay pourront se procurer aux édifices fédéraux de la région deux nouvelles publications sur l'éducation: "A quoi bon un diplôme?" et "Instruction, formation et emploi". Les deux dépliants traitent des perspectives d'emploi pour les jeunes diplômes et de la necessité pour les jeunes d'aujourd'hui de s'adonner aux études supérieures.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:00—La jardinière
3:50—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Film
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:30—Silence, on tourne
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

DEMAIN

8:30—Mire et 1000 cycles
9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Magazine international
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Music makers
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Le ralliement des créditistes
7:45—La politique provinciale
8:00—Club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Où chante l'alouette
10:15—Mes chansons
10:30—Le théâtre du mystère
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Ciné-vedette
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions



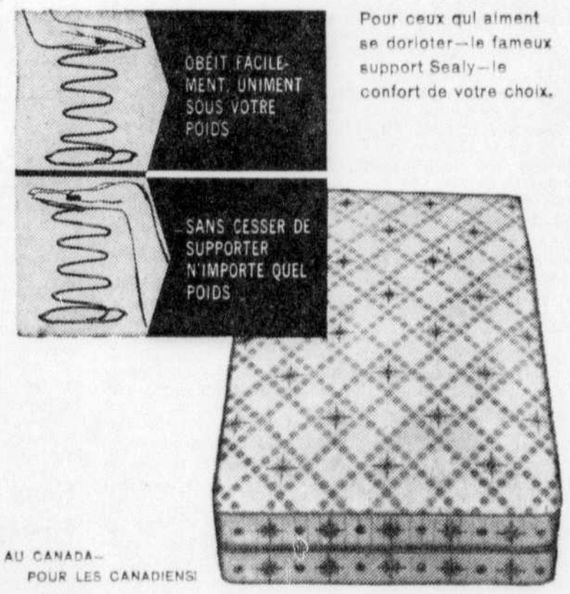
Vous dormirez comme un bébé sur un POSTUREPEDIC® SEALY!

Maintenant, (grâce à un essai gratuit de 40 nuits) vous pouvez choisir parmi les nombreux modèles de matelas Posturepedic Sealy celui qui vous donne le confort que vous désirez et le support ferme que vous savez nécessaire.

Dans un matelas, le confort est un goût personnel—et le support une nécessité. C'est pourquoi nous vous invitons à choisir le matelas Posturepedic de votre goût et à l'essayer à nos frais pendant 40 nuits.

Vous vous demanderez comment un matelas si bon pour votre santé peut si bien vous dorloter. C'est que le matelas Posturepedic est recouvert d'un coussin ultra-épais, dont la surface est lisse (sans boutons). Ce confort éthéré et supporté par des ressorts en spirale "Durolife", une nouvelle invention Sealy perfectionnée avec la collaboration de chirurgiens orthopédistes reconnus. Les ressorts en spirale "Durolife" obéissent uniment sous votre poids sans cesser de supporter n'importe quel poids.

Votre marchand Sealy vous invite à choisir le matelas Posturepedic que vous trouvez le plus confortable. Essayez-le pendant 40 nuits; si vous ne convenez pas qu'il vous procure le sommeil le plus confortable de votre vie, votre marchand le remplacera.



Pour ceux qui aiment se dorloter—le fameux support Sealy—le confort de votre choix.

Sealy

FABRIQUÉ AU CANADA—POUR LES CANADIENS!

Nouveau Posturepedic Standard $79.50 — Posturepedic Standard pique-mousse $99.50
Nouveau Posturepedic Princess $79.50 — Posturepedic Princess piqué-mousse $99.50
Sommiers assortis aux mêmes prix.
Ensemble Posturepedic de caoutchouc mousse $159.00 — Ensemble piqué-mousse Posturepedic de caoutchouc mousse $199.00

Visitez votre marchand Sealy aujourd'hui même, et demandez des renseignements sur l'essai gratuit de 40 nuits.

Disponible chez les marchands ci-dessous

Allies Furniture STORE — 4409, rue WELLINGTON — PO. 9-1377 — PO. 9-1763

F. Courtemanche LIMITEE — 6729 rue ST-HUBERT — CR. 2-1137-38

A. FORGET MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — 6739 boul. ST-LAURENT — CR. 4-5568

Marcel Leroux ENRG. — MEUBLES — CADEAUX ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES — 1879 EST, BELANGER — RA. 8-4661

J.-A. TESSIER & FILS LTEE — 600, NOTRE-DAME OUEST — LACHINE — ME. 7-4621

ALWIN FURNITURE & APPLIANCE LTD — 6177 Sherbrooke O. HU. 9-8444 — 1926 Ste-Catherine O. WE. 7-3547

AMEUBLEMENT DE LA RIVE SUD — 152, chemin Chambly — Longueuil — OR. 7-1672

R. N. LEMAY *Meubles de distinction* — 3960 est, rue Bélanger — RA. 7-9989

AMEUBLEMENT **OPERA INC.** — 501 EST, RUE RACHEL — LA. 6-3432

THIBERT MEUBLES INC. — 5201, rue WELLINGTON — PO. 6-3565

Charles Auger — 8074 rue ST-HUBERT — CR. 2-7590

LA PRESSE MONTREAL — LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

up-to-date Furniture — 1290, rue JEAN-TALON E. — CR. 1-2595

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par GERARD POTVIN

Pour une autre fois, le public de la région recommence à espérer qu'il pourra enfin voir ses représentants dans le circuit de baseball régional. Il faut évidemment espérer que la température apportera sa collaboration, pour que l'événement remporte tout le succès qu'on attend, et qui est indispensable pour la bonne marche de ce sport à Alma.

Le programme, qu'on avait imaginé pour dimanche dernier, sera repris dans le même ordre dimanche, et les directeurs du club espèrent que la population le suivra avec autant d'intérêt qu'elle se proposait de le faire, dimanche dernier.

Pour le reste, l'instructeur Gérard Duchesne ne veut pas envisager autre chose qu'une victoire de ses hommes, devant leurs propres partisans. A la rédaction de ces lignes, il n'y avait pas de nouvelles acquisitions chez les Athlétiques, mais des jeudi matin, Duchesne affirmait que cela ne pourrait tarder bien longtemps.

La nouvelle que tout le monde attend à Alma, c'est précisément le règlement du problème que la direction a décelé en premier, et sur laquelle elle travaille sans relâche depuis plus d'un mois. Il s'agit en l'occurence, de dénicher un ou deux lanceurs, susceptibles de parfaire l'équilibre de ce département dans l'équipe locale.

LOCALE

Actuellement, Gérard Duchesne peut compter sur six lanceurs de la place, dont quatre droitiers, et deux gauchers. Chacun de ces athlètes a d'excellentes qualités, qui peuvent aider la cause du club. Mais dans une équipe de baseball bien balancée, il faut des hommes pour toutes les situations, et pour permettre à chacun de prendre le repos nécessaire dans une cédule qui, normalement, se déroule assez vite, il faut plusieurs candidats disponibles.

A date, les Athlétiques d'Alma ont fait deux visites à l'étranger, et il faut convenir qu'ils se sont fort bien tirés d'affaire. Avec un peu de chance, ils auraient au moins une victoire à leur crédit, et peut-être même deux. Les erreurs ont coûté cher aux Athlétiques, et c'est toute la différence. C'est là un problème qui se corrige avec le temps, et avec l'expérience.

Il n'y a aucun doute que les représentants d'Alma peuvent se comparer avantageusement avec les autres clubs du circuit, actuellement, par leur équilibre au bâton et dans le champ. En deux rencontres, les hommes de Gérard Duchesne ont frappé une bonne quinzaine de coups sûrs. C'est déjà un progrès très sensible, réalisé sur l'an dernier, alors que les Athlétiques étaient pitoyables dans ce secteur. Ils n'étaient pas plus encourageants sur le plan défensif. A notre avis, les améliorations apportées dans ce domaine constituent une chose à voir, et les instructeurs ici veulent dire quelque chose.

Ceci dit, les amateurs de beau baseball ont rendez-vous dimanche au stade d'Alma, alors que les Athlétiques tenteront de prendre leur revanche sur la première équipe qu'ils ont affrontée cette année, et qui leur a raflé la victoire à la toute dernière seconde.

Bernard "Boum-Boum" Geoffrion sera dans la région pour la prochaine traversée du lac St-Jean à la nage. Le prolifique compteur du Canadien est plus populaire que jamais, et sa visite sera sûrement appréciée des amateurs de hockey... Par ailleurs, René Caron, de Montréal, sera à Alma et à Naudville pour l'inauguration du tournoi provincial de balle-molle le 14 juillet prochain, et il animera en même temps quelques soirées de folklore. Enfin, on a fait savoir hier que Michel Normandin viendra à Alma le mois prochain, et que les journalistes d'Alma auront l'opportunité de le rencontrer.

Au 6e tournoi de quilles

G. Gaudreault a conservé la meilleure moyenne, hier soir

CHICOUTIMI (G.P.) — Plusieurs autres Chicoutimiens ont participé hier soir au 6e tournoi canadien de petites quilles de Chicoutimi, et Gaby Gaudreault a été le meilleur, complétant ses huit parties avec une moyenne de 168. Les inscriptions de la journée n'ont cependant apporté aucun changement au tableau général.

C'est dimanche soir, après cinq semaines de compétitions auxquelles environ deux mille quilleurs auront pris part, que se terminera la grande classique maintenant renommée à travers toute la province. Il semble bien que le titulaire du championnat sera, pour la première fois, un quilleur de la région. C'est le jeune Rémi Brassard de Chicoutimi, qui occupe le premier rang avec 205.3. S'il n'est pas détrôné, il recevra alors la somme de $600, en plus d'autres prix de grandes valeurs.

Pour une des rares fois depuis l'ouverture de la classique, les allées officielles seront libres ce soir, afin de permettre aux quilleurs non-groupés de disputer leur parties. En fin de semaine, plusieurs autres quilleurs de classe sont attendus, et l'ancien champion Charles Verret de Québec viendra défendre son titre dimanche après-midi.

"Gros-six" canadien, masculin

Brassard, Rémi, Chicoutimi, 1,643 (205.3); Montpetit, Yvon, Montréal, 1,608 (201.0); Fortin, Claude, Chicoutimi, 1,590 (198.6); Morin, Roland, Montréal, 1,580 (197.4); Drolet, Jean-Guy, Québec, 1,563 (195.3); Thibeault, Gérard, Chicoutimi, 1,556 (194.4).

"Gros-six" régional, masculin

Brassard, Rémi, Chicoutimi, 1,643 (205.3); Fortin, Claude, Chicoutimi, 1,590 (198.6); Thibeault, Gérard, Chicoutimi, 1,556 (194.4); Paquet, Roger, Arvida, 1,554 (194.2); Lacoursière, Jacques, Baotville, 1,526 (190.6); Gaudreault, Denis, Jonquière, 1,482 (185.2).

"Gros-six" canadien, féminin

Fisette, Rachel, Québec, 750 (187.2); Truchon, Monique, Chicoutimi, 730 (182.2); Tremblay, Marthe, Bagotville, 703 (175.3); Langevin, Noella, Québec, 693 (173.1); Deputter, Berthe, Montréal, 673 (168.3); Tremblay, Michèle, Chicoutimi-Nord, 668 (167.0).

Un inspecteur d'écoles de Jonquière obtient une bourse d'études

JONQUIERE. (G.O.) — M. Léopold Bergeron, inspecteur d'écoles pour la ville de Jonquière, vient d'obtenir une bourse du département de l'Instruction publique, qui lui permettra d'effectuer un stage d'étude d'un mois à l'Institut catholique de Paris.

M. Bergeron fera partie d'un groupe d'une trentaine de professeurs d'écoles normales et d'inspecteurs d'écoles de la province de Québec. Il profitera de ce voyage pour effectuer également une tournée des principales villes d'Europe. Il quittera la région le 3 juillet prochain pour être de retour le 24 août.

Dix lutteurs à l'affiche à l'Aréna d'Alma, ce soir

ALMA. (G. P.) — L'action ne manquera pas, à l'aréna d'Alma, ce soir, alors que sera présenté le programme de lutte hebdomadaire du vendredi. En effet, le promoteur local a présenté une carte formidable, qui promet bien des sensations aux amateurs.

Pas moins de 10 lutteurs sont à l'affiche, pour les quatre combats cédulés. Le programme comporte une grande finale entre le redoutable Wild Bull Curry, terreur du Texas, et le scientifique Billy Cloud. Ce combat de 2 de 3 à finir, vaut à lui seul le prix d'admission.

Une rencontre qui offre un cachet bien particulier, c'est la semi-finale qui mettra en présence 4 lutteurs. Ce combat d'équipes est attendu avec impatience par le public d'Alma et des environs. Les célèbres frères Vachon, Maurice et Paul, les champions en équipe, serviront leur rude médecine au duo Paul Bouchard-Sandor Kovacs. Des mesures spéciales ont été prises pour assurer que le combat se déroulera "loyalement".

Les autres matches à l'horaire présenteront une confrontation Gérard Dugas-Rocky Colombo dans le combat spécial de la soirée, tandis que John Leduc se mesurera à Ted Germaine, dans la préliminaire.

Cet intéressant programme de lutte sera présenté, ce soir, à 9 h., à l'Aréna d'Alma et on est d'avis qu'il y aura foule à l'amphithéâtre de la rue Harvey, pour la circonstance.

Le Rouge et Or se servira du terrain du collège St-Joseph

ALMA. (G. P.) — Une fois pour toutes, le club de football Rouge et Or d'Alma a obtenu l'autorisation d'utiliser le terrain situé derrière le collège St-Joseph, et qui sert également au club de baseball d'Alma.

Au cours d'une réunion, tenue au début de la semaine avec les dirigeants du football, la Commission scolaire d'Alma a décidé de donner la permission demandée précédemment. Précisons que les dirigeants du football avaient alors produit un calendrier de l'emploi du terrain, dans le but de l'étudier conjointement avec les directeurs du baseball. Ces derniers, cependant, étaient absents de la réunion.

Le président de la Commission scolaire, M. Camille Lavoie a alors demandé aux représentants du Rouge et Or de rencontrer ceux du baseball, et s'il devait y avoir litige, la Commission scolaire se réservait le droit de le régler elle-même.

Lors de la même assemblée, le publiciste du Rouge et Or a produit devant la Commission scolaire locale des plans pour la construction d'estrades légères et transportables. Après une étude appropriée, la Commission scolaire verra s'il y a lieu de donner l'autorisation de les construire. Quoi qu'il en soit, la réponse est attendue pour samedi prochain.

Les embaumeurs devront fermer ... à l'heure

ROBERVAL. (A.B.) — La corporation des directeurs de funérailles et embaumeurs du Québec, section du Saguenay-Lac St-Jean, vient de décréter qu'à l'avenir tous les salons funéraires de ces régions devront se conformer aux nouvelles heures d'ouverture et de fermeture, soit le matin à 9 heures et le soir à 11 heures. Cependant, le matin des funérailles, les salons seront ouverts deux heures avant l'heure du service.

Cette nouvelle règlementation sera en vigueur à partir du 1er juin prochain.

Soeur de retour de La Havane

RIBERVAL (A.B.) — Au cours d'une entrevue qu'elle accordait au représentant de LA PRESSE, Sr. Bernadette-de-Lourdes, à qui on a accordé un congé d'une semaine dans sa famille, à St-Félicien, a bien voulu répondre à quelques questions, relativement aux années qu'elle a passées à La Havane.

Née Irma Laprise, sr Bernadette-de-Lourdes est la fille de M. et Mme Ernest Laprise, de St-Félicien. Elle appartient à une belle famille terrienne de dix enfants, dont 8 garçons et 2 filles.

En 1958, elle quitta le Canada pour se rendre dans la province de La Havane. Depuis cette date, elle enseignait en 1ère année au collège Maria Auxiladaria, à La Sierra.

Elle avait une classe de trente élèves et les cours se donnaient en espagnol. Sept religieuses des Soeurs Servantes du St-Coeur-de-Marie, dont la maison mère est à Beauport, enseignaient dans cette institution. Dans la province, il y avait au delà de 115 religieux et religieuses canadiens de diverses communautés.

Soeur Bernadette-de-Lourdes a confié à notre représentant que les enfants les aimaient bien et qu'ils étaient attristés de leur départ. A ce sujet, elle a ajouté que les religieuses et les prêtres missionnaires n'étaient pas obligés de quitter le pays; qu'ils étaient libres de partir ou de rester. En fait, plusieurs sont demeurés dans ce pays.

Descendue d'avion au Canada le 18 mai, sr Bernadette-de-Lourdes est arrivée à St-Félicien mardi le 23 mai et doit quitter sa famille en fin de semaine pour retourner à la maison mère, à Beauport. Elle était accompagnée de sr Marie-Françoise, du scholasticat de Dolbeau, laquelle est également originaire de St-Félicien, étant la fille de M. François Perron.

Ligue de balle-molle formée à Bagotville

BAGOTVILLE. (W.G.)—Une assemblée tenue à la salle du Patro Notre-Dame de la Baie, à Bagotville, a eu lieu en vue de la formation d'une ligue de balle-molle.

Quatre équipes avaient délégué leurs représentants et les gardes paroissiales St-Alexis, St-Edouard et St-Alphonse battaient la marche. Le quatrième club portera les couleurs du Patro et il sera composé des meilleurs joueurs de cet endroit. On attend une réponse pour l'enregistrement d'un cinquième clan d'ici quelques jours. Rappelons qu'un circuit de ce genre fonctionnait l'été dernier au patro et que l'Odina Simard s'était mérité le championnat.

Mardi prochain, au Patro, une autre assemblée aura lieu afin de former définitivement les cadres de ce circuit et d'élire en même temps une direction. C'est le Frère Gilbert Guay qui détient temporairement le poste de président-organisateur. Au cours de cette prochaine réunion, on procédera à la rédaction d'un calendrier dont l'ouverture doit se faire dans la semaine du 4 juin. Quelques règlements devront également être adoptés.

Les activités sportives organisées sont plutôt restreintes à cette période de l'année. Toutefois, on fait beaucoup de culture physique pendant que le corps musical s'exerce sérieusement en vue des prochaines manifestations.

Alma :

Terrains de tennis aménagés par la Commission scolaire ?

ALMA. (P.T.) — La Commission scolaire d'Alma a tenu une séance spéciale cette semaine pour étudier les plans d'aménagement des terrains de l'école secondaire Champagnat, du collège St-Joseph et de l'école Damase Boulanger.

Selon les plans préparés par les architectes et ingénieurs, la Commission scolaire d'Alma pourrait, en outre du terrassement entre le collège St-Joseph et l'école Damase Boulanger, construire 7 courts de tennis.

Cette suggestion fait suite à la demande d'un groupe de jeunes, représentant quelque 500 jeunes gens et jeunes filles, qui avaient fait une demande pour des courts de tennis, soit à la Commission scolaire soit à la ville. Le conseil municipal avait retardé sa réponse, dû fait que la Commission scolaire avait un projet à l'étude dans le même sens.

Les échevins Maurice Fortin et Antonio Girard avaient été délégués par le conseil pour rencontrer la Commission scolaire, mais cette rencontre n'aura lieu qu'en fin de semaine. On sait toutefois que la ville d'Alma est fort intéressée à l'aménagement de courts de tennis et qu'elle accepterait de collaborer avec la Commission scolaire pour en construire sur les terrains de cette dernière.

En attendant, on a commencé le terrassement autour de l'école secondaire Champagnat et l'on entreprendra bientôt les travaux près du collège St-Joseph et de l'école Damase Boulanger ; il faudra donc que cette question de terrains pour le tennis se règle dans le plus bref délai possible.

Jack Collister instructeur du club Rouge et Or d'Alma

ALMA. (G.P.) — Jack Collister sera le nouvel instructeur du Rouge et Or d'Alma, de la ligue intermédiaire de football Saguenay-Lac St-Jean. Sa nomination a été annoncée officiellement, mercredi soir, lors d'une conférence de presse groupant les journalistes sportifs d'Alma et les membres du bureau de direction du Rouge et Or, au salon rose de l'Hôtel Royal.

Collister n'est pas un nouveau venu au sein de l'organisation du Rouge et Or. On se rappellera que l'an dernier il était l'assistant de Johnny Murray. C'est d'ailleurs à ce poste que le nouvel instructeur du Rouge et Or s'est mis en évidence aux yeux de la direction. Jack est un connaisseur en matière de football et il a de plus démontré des qualités de chef au cours de la dernière saison.

Le gérant du Rouge et Or, M. Rémi Maltais n'a pas caché son optimisme en communiquant la nouvelle aux gens de la presse. "L'expérience acquise, l'an dernier, l'enthousiasme de tous et chacun, particulièrement l'instructeur, est rassurant, à l'approche de la nouvelle saison", commentait le président-fondateur de la ligue régionale.

Jack Collister a pris ses premières notions de football à Québec, alors qu'il s'alignait pour le Quebec High School. Il a évolué pendant 5 saisons avec le même club, soit de 1945 à 1950. Comme le football ne semblait pas devoir s'installer chez nous, sur une échelle organisée, Collister a été contraint de laisser le football, jusqu'au jour où l'idée de former une équipe locale a traversé l'esprit de Rémi Maltais.

Parlant de l'édition 1960 du Rouge et Or, Collister s'est dit d'avis que l'équipe avait mis du temps à démarrer, et que c'est pour cette raison que le club local a été privé du championnat. Le nouveau moniteur du Rouge et Or a assuré que les choses ne se passeraient pas de la même façon cette année. "Nous avons un bon noyau de joueurs expérimentés, et nous envisageons de rafraîchir certains départements, pour leur donner plus d'autorité" a-t-il dit. Même s'il n'a pu nous fournir plus d'explications, pour le moment, Collister n'a pas hésité à confier qu'il présentera une équipe combative et dont l'objectif est déjà fixé, soit le championnat.

Le publiciste du Rouge et Or, Jean-Claude Lindsay, a par ailleurs fait savoir qu'il serait en mesure d'annoncer la nomination des adjoints de Collister, dès la semaine prochaine.

Pour purifier l'eau de la piscine, on y déversera du sable !

ROBERVAL (A.B.) — Après enquête auprès du personnel de l'Unité sanitaire à Roberval, au sujet de la qualité de l'eau de la piscine que les scouts ont créée dans une coulée à l'ouest de l'hospice Ste-Elisabeth, il ressort qu'aucune analyse n'a encore été faite cette année. L'année dernière, plusieurs analyses ont révélé que l'eau était polluée; cet état était dû en grande partie à la nature du terrain glaiseux. Dès que les enfants se baignaient, l'eau devenait brouillée.

Il semble que cet inconvénient disparaîtra quand le fond de la piscine aura été entièrement recouvert d'une épaisse couche de gravier. On en a déjà mis une bonne quantité depuis le début du printemps; mais il en reste encore beaucoup à répandre. On nous assure qu'une fois cette opération complétée, l'eau sera limpide et saine. Cependant, on ne le saura qu'après les analyses qui seront faites dès que le niveau sera à sa hauteur normale.

Il serait malheureux qu'une si belle initiative soit réduite à néant. C'est pourquoi les promoteurs du mouvement scout à Roberval se promettent de faire l'impossible pour que leur piscine, qui leur a demandé beaucoup de sacrifices, serve à ses fins.

Le St-Nom-de-Jésus "bat" St-Joachim...

CHICOUTIMI. (G.P.) — La brillante tenue du lanceur Urbain Lapointe qui n'a accordé que deux coups sûrs au St-Joachim, a permis à l'équipe St-Nom-de-Jésus de la Rivière-du-Moulin de l'emporter 14-0, dans une partie régulière de la ligue de balle molle Jeune Commerce de Chicoutimi.

Le lanceur-étoile a brillé de façon remarquable au bâton, cognant deux triples et un double pour faire produire sept points. Au monticule, il a fait mordre la poussière à onze frappeurs pour s'avérer le héros incontesté de la joute.

Chez les perdants, les lanceurs Marcel Tremblay et Edouard Lalancette ont accordé douze coups sûrs et la défaite a été créditée à Marcel Tremblay qui a été banni de la partie pour avoir tenté de s'en prendre à un officiel.

Mauril Morrisette a frappé deux doubles et un triple pour le St-Nom-de-Jésus pour partager la vedette offensive avec Urbain Lapointe.



L'AUTORITE A RENDEZ-VOUS AVEC LA BEAUTE — C'est le maire Léonce Desmeules, de Naudville, qui a présidé personnellement l'ouverture locale de la saison de balle-molle, du circuit Georges Naud. Le premier magistrat de Naudville est entouré de Mlles Michèle Gagnon, de St-Nazaire; Patricia Tremblay, de l'Isle-Maligne; Andrée Naud, de Naudville; Nicole Potvin, d'Alma, et Jeanne Gauthier, de St-Coeur-de-Marie, candidate au titre de "Mlle Balle-Molle" 1961.

La "Danse des Képis", à Alma

ALMA. (G.P.) — Un événement unique, en même temps que spectaculaire, se déroulera à Alma, le 10 juin, alors qu'on présentera à la population de la région, ce qu'on a appelé la "Danse des képis". La manifestation est organisée par le corps des majorettes d'Alma, afin d'amasser des fonds pour l'ensemble nouvellement formé.

Les détails de l'événement ont été communiqués aux journalistes, lors d'une conférence de presse, convoquée par les dirigeants du football à Alma, dont on sait l'affiliation avec le corps local des majorettes.

La "Danse des képis" présentera comme attraction principale le réputé ensemble de majorettes de Trois-Rivières, considéré comme l'un des plus remarquables corps du genre, dans la province. Les majorettes de Trois-Rivières donneront dont on sait l'affiliation avec le voir-faire à l'aréna d'Alma.

Au fait ce n'est qu'une partie des manifestations qui entrent dans le cadre de la "Danse des képis". En effet, dans l'esprit des promoteurs, l'idée de présenter la "Danse des képis" suppose une participation plus considérable. Au fait, prendront part à la manifestation, tous les corps publics de l'agglomération Alma-Naudville-Isle-Maligne et Riverbend.

Le programme qui a été établi pour la circonstance ne manque pas d'originalité, et le spectacle sera haut en couleur. Signalons ici que le défilé qui précède la manifestation à l'aréna groupera la voiture de patrouille et le corps des policiers d'Alma, les scouts d'Alma, Naudville, Riverbend et l'Isle-Maligne, les frontiersmen, l'Harmonie d'Alma, les guides et les routiers, les membres de l'ambulance St-Jean, les cadets de Naudville et ceux d'Alma, la garde du Christ-Roi de Naudville, les louveteaux d'Alma, Naudville, Isle-Maligne et Riverbend, les cadets et les majorettes de Trois-Rivières. Les voitures de patrouille de Naudville et Isle-Maligne se joindront également à la parade.

Le défilé qui se rendra saluer les autorités civiles et religieuses d'Alma et de l'agglomération prendra le départ au collège Champagnat. Le parcours comprend le trajet suivant : les rues St-Louis, St-Joseph, Collard, Labrecque, Sacré-Coeur, St-Joseph et Harvey, en direction de l'aréna.

A Chicoutimi : un deuxième mandat

M. Eugène Houde président de la Chambre de commerce

CHICOUTIMI. (M T) — M. J.-Eugène Houde a été réélu, hier soir, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi. M. Houde sera secondé, au cours de son second terme, par MM. Gérard Côté, comme premier vice-président, et Georges Gendron, 2e vice-président. M. Bernard Dussault a été réélu au poste de secrétaire-trésorier.

Les autres membres du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Chicoutimi sont les directeurs suivants : MM. Jean Laflamme, Marcel Laverdière, Jean-Paul Lessard, Jean-Paul Tremblay, Pierre Joron, Jean Audet, Guy Tremblay, J.-Raymond Pépin et Léo Lessard.

Montréal représenté par 9 haltérophiles

CHICOUTIMI. (G.P.) — Les dirigeants du concours, pour le championnat canadien des haltérophiles, ont fait connaître, la composition de l'équipe qui représentera le district de Montréal, lors du grand spectacle présenté à l'école Pie-X, le 3 juin prochain.

Poids-léger : Marcel Perron.
Poids-moyen : Pierre St-Jean, Lorenzo Tremblay et Roger Lalumière.
Poids-mi-lourd : Mike Liparie.
Poids-lourd : Roger Charbonneau.

Ce groupe, venant de la Palestre nationale, comptera également Niguel de Sylva, un Porto-Ricain de naissance, qui fréquente l'université McGill, Dave Baillie, champion canadien des lourds, ainsi que le jeune japonais Jo Solhum.

Motions de confiance envers M. R. Tremblay

CHICOUTIMI. (A.F.) — L'Association des professeurs et éducateurs de Chicoutimi et le personnel laïc de l'école secondaire Dominique Racine ont donné tout leur appui au directeur des études à la Commission scolaire de la ville, M. René Tremblay, à la suite de protestations d'un groupe de parents contre la direction des études.

Les deux groupes de professeurs ont fait respectueusement parvenir une lettre à cet effet aux dirigeants de la Commission des écoles catholiques de Chicoutimi, lettres qui ont été lues hier soir à l'assemblée des commissaires.

Chacune des associations affirme sa collaboration et son respect à M. Tremblay, en même temps qu'elle loue son travail inlassable et son dévouement.

"Les critiques de M. Favre et son comité, de dire le commissaire Jean-Louis Gauthier, en commentant les missives, se trouvent ainsi réduites à néant ou presque..."

Est-ce qu'on reviendra à la charge après cette motion de confiance que viennent de faire les éducateurs au service de la Commission scolaire de Chicoutimi envers le directeur des études... ?

Les dix-huit trous

RIVERBEND. (DNC) — Malgré la température inclémente, dimanche dernier, la longue fin de semaine a permis à quelque 350 golfeurs et golfeuses de pratiquer leur sport favori. Il faut souligner, encore une fois, que les nouveaux membres doivent se rapporter à M. Dufort avant de jouer sur le parcours. Il y a eu plusieurs embouteillages, causés en grande partie par les nouveaux membres, qui ont retardé le jeu pour tous. Nous apprécions le fait que les nouveaux ont hâte de jouer, mais il va sans dire qu'un joueur qui prend 15 coups et plus pour atteindre le vert du numéro 1, avance moins vite qu'un joueur expérimenté. Nous sommes d'avis que quelques leçons aideraient de beaucoup les nouveaux membres et rendraient le jeu beaucoup plus agréable pour tous, en évitant des retards inutiles.

Que faire quand votre balle se loge dans un arbre ? Le capitaine a eu cette expérience samedi sur le numéro 4. Le règlement se lit comme suit: vous pouvez essayer de frapper la balle avec votre bâton en comptant chaque coup ou vous pouvez considérer votre balle comme injouable et alors ajouter à votre fiche pour le trou. La morale de cette aventure est d'éviter les arbres à tout prix.

La troisième règle de l'étiquette du golf est celle-ci: après avons quitté une trappe de sable, le joueur doit effacer toutes ses traces. Il n'a rien de plus déplaisant que d'arriver pour jouer dans une trape et de trouver sa balle enfoncées dans un trou de talon. Il est stictement défendu de passer dans les trappes de sable avec les voitures ou de prendre le chemin le plus court en marchant dans les trappes.

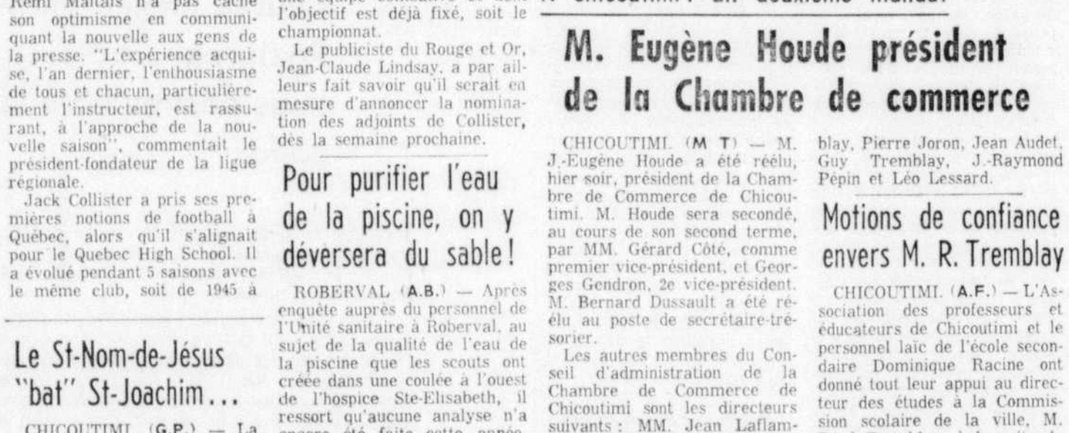
Samedi le 27 aura lieu le tournoi "Birchdale". C'est un tournoi mixte de 9 trous, suivi d'un buffet et d'une danse le soir à 9 h. 30. Cette danse est réservée aux membres et à leurs invités.

Nous demandons la coopération des membres pour qu'ils remplissent comme il faut les cartes des fiches et de les déposer dans les boites au restaurant et sur la galerie après chaque ronde. Plus vous aurez de fiches, plus juste sera votre "handicap".

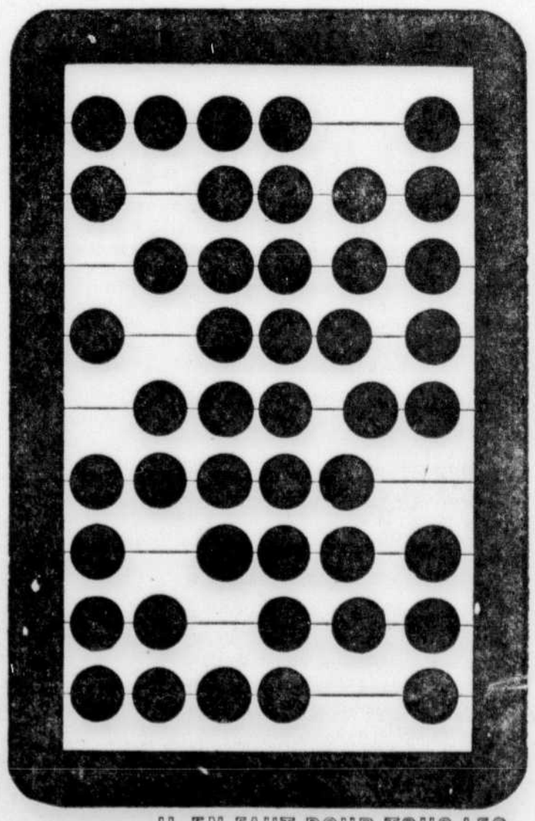
Les règlements du "handicapping" stipulent que si un membre n'entre ses cartes, le comité peut, à volonté, baisser l'handicap du joueur de 1, 2 ou 3 coups. Soyons bons sportifs et entrons toutes les cartes, les bonnes comme les mauvaises.

Mercredi le 17, 36 hommes et 14 femmes ont bravé une température plutôt froide pour participer au premier tournoi mixte de mercredi. Les gagnants chez les hommes furent M. Brouillette, Bertrand Bouchard, Marc Martel, Eddie Bonenfant, Bertrand Gagné, Jules Tremblay, Armand Plouffe et Gaston Deschênes. Chez les femmes, Mme Albert Deschênes, Mlle Boudreault, Mme Anna Lamirande, Nicole Martel, Bibianne Brouillette et Mlle Carmen Simard ont remporté les honneurs.

Plus de 70 personnes ont assisté à la danse du mercredi soir et la soirée fut un succès complet. Nous rappelons à tous les membres que ces soirées de tournois et de danse sont organisées dans le but de mieux se connaître et d'avoir le plus de plaisir possible.



COLLATION DE DIPLOMES DE LA TROISIEME CLASSE D'INFIRMIERES — Voici les nouvelles graduées de l'Ecole des infirmières de l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi d'Alma, à l'issue de la cérémonie de collation des diplômes qui eut lieu dimanche en présence des autorités religieuses et civiles. Dans l'ordre habituel, première rangée : Soeur Sainte-Marie Goretti; Mlle Renée Coté; Mlle Nicole Gingras; Soeur Marie-de-la-Croix, directrice; Mlle Huguette Bhérer; Mlle Georgette Thibault et Soeur Marie-de-Lourdes; deuxième rangée : Mlle Madeleine Lapierre; Mlle Liette Harvey; Mlle Thérèse Paul; Mlle Lisette Sabourin; Mlle Edith Gagné; Mlle Suzanne Levesque, et Mlle Suzanne Boulianne.



LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Salaire horaire porté à $2.09

Contrats de travail signés à la compagnie Aluminum de Shawinigan

SHAWINIGAN. — Deux nouvelles conventions collectives de travail viennent d'être signées à la compagnie Aluminum de Shawinigan l'une couvrant les employés de l'usine de fabrication, et l'autre, l'aluminerie. Les conventions, d'une durée de trois ans, à compter du 19 juin, portent le nouveau taux horaire de base du journalier de $1.94 à $2.09, à l'exclusion de la prime de 3 cents l'heure pour l'assurance accident-maladie.

C'est après de longues et fructueuses rencontres que les deux parties se sont entendues sur le renouvellement des conventions de travail. Ces négociations s'étaient poursuivies à Shawinigan pour toutes les filiales de cette compagnie durant un certain temps, mais elles avaient soudainement pris fin. Les deux parties viennent de s'entendre sur le texte des conventions, avec comme résultat que dans la plupart de ses filiales, la compagnie signe présentement des conventions dont les termes sont à peu près les mêmes, du moins en ce qui concerne environ 14 clauses, dont celle des salaires.

Le boni de vie chère a été éliminé et incorporé au boni actuel de 9 cents l'heure au taux de salaire de base. Les augmentations de salaires sont ainsi réparties: la première année, l'augmentation est de 6 cents l'heure rétroactivement au 28 octobre 1960, ce qui représente environ $70 par employé; pour la deuxième année, l'augmentation est de 6 cents, et pour la troisième année, il pourra y avoir une autre augmentation de 6 cents l'heure, si le nouveau plan d'évaluation des tâches n'entre pas en vigueur entre le 8 mai 1960 et le 18 juin 1964.

Les employés bénéficieront de trois semaines de vacances payées après dix années de service. Ils auront droit à une période d'entraînement et d'adaptation à une nouvelle occupation, dans certaines circonstances et à certaines conditions.

La retenue syndicale sera obligatoire, si plus de 80 pour cent des employés couverts par les conventions signent leur nouvelle autorisation de retenue syndicale dans les 30 jours de la signature de la convention. Dans le cas contraire, la retenue syndicale sera volontaire et irrévocable.

Parmi les autres avantages du contrat, on note que le temps supplémentaire sera payé sur une base journalière.

La compagnie continuera de verser la prime de 3 cents l'heure pour permettre aux employés de se procurer un plan d'assurance-maladie, de même que l'allocation de $13 par semaine aux employés en chômage, à certaines conditions, et pour une durée maximum de 36 semaines.

Les promotions, tout en tenant compte de l'ancienneté, se feront sur la base des qualifications générales des employés concernés. Pour ce qui est des baisses de position, l'ancienneté prévaut, en autant que l'employé sera capable de faire immédiatement le travail de l'occupaion à laquelle il est transféré ou qu'il puisse le faire dans certains cas, après une période d'entrainement.

Les règles prévues pour les promotions s'appliquent dans les cas de réembauchage.

Finalement, les deux parties ont convenu de désigner un abritre unique pour les conflits de droits et un autre pour les conflits d'intérêts au lieu de trois pour chaque catégorie de conflits. Pour les conflits de droits, on fera appel au juge A. Dumontier, de Québec. L'arbitre des conflits d'intérêts sera M. P.-E. Dufresne, Ing. Ind., de Montréal.

En Correctionnelle

La cause de Oscar Houle, accusé de faux, a été l'objet d'un nouvel ajournement, à la demande de son procureur, Me Jules Provencher. L'audition de la cause a été différée au 8 juin, et la poursuite entend bien procéder à cette date. Ce procès promet d'être fertile en événements. Il s'agit d'un vieillard qui aurait dépouillé ses neveux et nièces de l'héritage de leur père à son profit personnel en faisant au fisc des déclarations assermentées que la poursuite prétend être inexactes. Les réclamants sont représentés par Me Marcel Chartier.

* * *

René Bégin, accusé de voies de fait sur la personne de son épouse, devait recevoir sa sentence mercredi matin. A la demande du procureur de la Couronne, Me Jacques Lacoursière, c.r., le juge Léon Girard, du tribunal de Correctionnelle a différé le prononcé de son jugement au 14 juin.

"Il s'agit d'une affaire de famille, a dit Me Lacoursière, et l'accusé doit comparaître en cour du Bien-être. Je crois qu'il vaudrait mieux attendre le jugement." Le juge Léon Girard se rendit à cette demande. Bégin est retourné en détention, n'ayant pu fournir le cautionnement requis pour sa liberté provisoire.

* * *

Daniel Thibault a été traduit en cour sous l'inculpation d'avoir eu en sa possession un succédané d'un produit laitier. Le prévenu a demandé et obtenu la permission de retenir les services d'un avocat pour se défendre de cette accusation inusitée. Il reviendra devant le tribunal le lundi, 29 mai.

* * *

Jules Guilbault, accusé d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par les spiritueux, a nié sa culpabilité. Remis en liberté conditionnelle moyennant cautionnement de $100, son procès aura lieu le 31 mai.

* * *

Claude Beaulieu, accusé du vol d'une automobile, a nié sa culpabilité. Il subira son procès le 29 mai devant un juge seul. Au moment de sa comparution il n'avait pas de procureur.

* * *

Gérald Carbonneau, comptable à la firme Paul Guilbault Transport, a comparu sous l'inculpation de négligence criminelle alors qu'il conduisait un véhicule automobile. Carbonneau aurait brisé la ligne de piquetage devant les établissements de Paul Guilbault Transport, sur la rue Bellefeuille, avec son automobile, et dans cette manoeuvre aurait atteint deux grévistes. Il a nié sa culpabilité et sa cause s'instruira le 31 mai.

* * *

Rodolphe Doucet, accusé d'avoir circulé avec un véhicule non enregistré, a été condamné à $10 et les frais ou 8 jours.

* * *

Jean-Guy Bélanger a été condamné à $20 d'amende et aux frais pour vitesse excessive.

* * *

Canadian Petrofina a été condamnée à $25 d'amende et les frais pour vitesse excédant de neuf milles la limite permise.

* * *

André Gagnon a été condamné à $100 et aux frais pour avoir apposé de fausses plaques sur un véhicule automobile en circulation.

* * *

Champlain Express a été condamné à $25 d'amende et aux frais pour vitesse excessive.

* * *

Jean Fréchette, président du Salon du Meuble Inc., compagnie inopérante, a été condamné à $25 d'amende et aux frais pour ne pas avoir fait de rapport d'impôt. Le prévenu a expliqué que sa compagnie n'avait pas fait d'affaires, mais le tribunal a dit que le rapport d'impôt était quand même obligatoire.

* * *

Lucien Marcil, accusé d'avoir tenu une maison de jeu (c'est ainsi que la loi désigne l'établissement où il y a une machine à boules) a été condamné à $50 d'amende et aux frais, à la saisie, la confiscation et la destruction de l'appreil.

* * *

Fernand Morin, accusé du même délit, a été condamné à la même peine.

* * *

J.-B. Blanchette, accusé d'avoir circulé avec un véhicule ne portant pas les plaques de 1961 et sans être muni du permis de conduire pour l'année courante a été condamné à $20 et $10 d'amende sur les premier et deuxième chefs.

* * *

Laurent Dion a écopé d'une amende de $20 pour avoir doublé un véhicule automobile en franchissant une double ligne blanche.



CONTRATS DE TRAVAIL SIGNES A L'ALCAN — Les syndicats des deux usines de la compagnie Aluminum de Shawinigan ont signé hier leur convention collective de travail en présence des officiers locaux de cette compagnie. Sur cette photo nous voyons quelques-uns des principaux personnages qui ont apposé leur signature sur les deux contrats : MM. A. Sincennes, surveillant en relations industrielles; Y. Martin, président du syndicat; M. Grimard, secrétaire; G.-H. Tremblay, directeur du personnel; M. Blais, troisième vice-président du syndicat; T. R. R. Bettley, surintendant de la division de la fabrication, et C. E. Craig, directeur de l'usine de fabrication. MM. R. F. Danohoe et C. E. Lewis, respectivement directeur et directeur du personnel de l'aluminerie, ont signé pour et au nom de la compagnie pour cette filiale.

La Guilbault Transport:

Quatre grévistes passent en Correctionnelle à T.-R.

TROIS-RIVIERES (G. M. B.) — Quatre grévistes de Montréal participant à l'arrêt de travail chez Paul Guilbault Transport Inc. ont été traduits jeudi matin en Correctionnelle devant S.H. le juge Léon Girard.

Ils ont été accusés d'intimidation et d'avoir passé outre à une injonction de la compagnie accordée par le juge Dorion, de Québec, interdisant toute action nuisible à la compagnie d'ici le 31 mai.

Les accusations font suite à l'incident survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route Trois-Rivières-Québec, alors qu'un camionneur et son aide ont été forcés d'abandonner leur véhicule et de monter dans l'automobile des accusés. Les quatre individus ont été appréhendés le lendemain, à Trois-Rivières.

Hubert Duperron, André Trudel, Marcel Paradis et André Létourneau ont tous quatre nié leur culpabilité. Leur enquête a été fixée au 1er juin. D'ici là, leur procureur, Me Guy Lebrun, a obtenu leur liberté provisoire moyennant des cautionnements individuels et personnels de $400, ou de $800 par personne solvable.

Le juge Girard a prévenu les inculpés de se tenir à l'écart des biens et propriétés de la compagnie et de n'intervenir en rien dans son activité normale. Les grévistes protestent contre l'engagement de "scabs" (briseurs de grève) et réclament des salaires raisonnables.

Programme du congrès des instituteurs et institutrices

GRAND'MERE. — Les instituteurs et institutrices du diocèse de Trois-Rivières tiendront leur congrès à Grand'Mère, demain, samedi.

A cette occasion, le personnel enseignant accueillera plusieurs personnalités à un dîner-causerie, qui sera servi à l'école Laflèche.

Voici les grandes lignes des activités inscrites au programme :

A 9 h. 30, inscription des congressistes à l'école St-Louis-de-Gonzague.

A 10 heures, bienvenue par M. Jacques Lafontaine, président de la Commission scolaire de Grand'Mère et Mlle Thérèse Dufresne, présidente de la Fédération diocésaine des institutrices.

Suivra ensuite une causerie de M. Léopold Garand, président de la C.I.C., intitulée : "La profession organisée et ses réalisations". Un forum sur la question sera mené sous la présidence de M. Dominique Lesieur.

A 11 h. 30, réception des autorités scolaires aux invités d'hohnneur et aux membres du conseil diocésain.

Voir PROGRAMME, page 35

Le JC de Shawinigan suggère

Des moyens pour développer l'attrait touristique des routes de la Mauricie

SHAWINIGAN. — Parmi les nombreuses résolutions que soumettra le Jeune commerce de Shawinigan, au congrès du groupement régional, qui se tient à La Tuque aujourd'hui et demain, il en est une qui ralliera certainement toutes les chambres de la région. Elle concerne "l'attrait touristique des routes de la Mauricie".

Les membres du Jeune commerce de Shawinigan sont d'avis que le touriste doit pouvoir trouver des points d'intérêt dans la région, et des facilités de transport agréables. Puisque le moyen de transport le plus commode, sinon le seul, est l'automobile, il est important que le système routier soit considéré comme étant relié à l'industrie du tourisme.

Plusieurs mouvements ont déjà abondé dans le même sens, en demandant, par exemple, le prolongement de la route La Tuque-Roberval, afin de compléter un réseau touristique intégré, qui formerait un parcours intéressant : Montréal, Québec, Saguenay, Lac-St-Jean, Mauricie et Trois-Rivières. On a aussi demandé l'amélioration des routes nos 2 et 19, ainsi que l'aménagement d'un réseau plus complet de parcs, de nature à mettre en valeur les beautés naturelles, qui constituent un actif important, tant pour la région où ils sont situés que pour la province toute entière.

La chambre met aussi en garde les autorités contre un affichage de mauvais goût, le long des routes, qui gâte la beauté naturelle du paysage.

En conséquence, la chambre de Shawinigan proposera de favoriser l'attrait touristique des routes de la Mauricie par les moyens suivants : adopter des standards techniques modernes, dans la planification du système routier, et encourager la construction d'autoroutes à accès limité ; intégrer aux travaux de voirie un programme d'architecture paysagiste, en accord avec le caractère régional, et créer et appliquer rigoureusement une législation uniforme et efficace, relativement à l'affichage dans les centres ruraux et urbains et, plus particulièrement, le long des routes.

Vif succès de la canne "Richelieu"

TROIS-RIVIERES. (G. M. B.) — Le Club Richelieu, qui se consacre à l'enfance malheureuse, a remporté jeudi soir ce que les Québecois appellent généralement "un succès boeuf". En quelques heures, ils ont mobilisé une équipe de près de 500 aides bénévoles, dont 400 solliciteurs, et ils ont envahi tous les coins de la ville.

A l'heure où nous allons sous presse, le chiffre exact de la vente de la canne Richelieu n'est pas encore connu de façon définitive, mais on peut l'estimer aux environs de $7,000. Quant aux dons offerts par les "noms réservés" ,ils s'élevaient hier soir à $8,800 et on attendait encore près de $3,000 — ce qui portera probablement le résultat total de la campagne aux environs de $18,000 sur un objectif de $20,000. C'est un succès inespéré.

Il convient de souligner la coopération de Jean Béliveau, Bernard Geoffrion et Jean-Guy Talbot, qui ont visité plusieurs foyers où, pour un don de dix dollars au Club Richelieu, ils se faisaient photographier avec le benjamin de la maison. Ajoutons que le studio Georges Héroux avait prêté bénévolement ses photographes au Club Richelieu.

Au Cap-de-la-Madeleine

L'objectif de la campagne du Richelieu sera dépassé

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Les membres du club Richelieu, ainsi que les aides bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied au succès de leur campagne annuelle pour l'aide à l'enfance malheureuse, pouvaient prendre connaissance avec une grande joie, hier soir, que l'objectif qu'ils avaient fixé à $7,000 cette année était assuré d'être dépassé.

En effet, en fin de soirée, on pouvait réaliser que la campagne publique avait rapporté quelque $1,500, alors que le comité des noms spéciaux avait recueilli la somme de $4,000. D'autre part, les Richelieu étaient assurés de récolter une somme additionnelle de $1,500 promise comme contribution par les industries locales. On prévoit de plus que d'autres contributions tardives viendront s'ajouter au montant global de $7,000 déjà assuré, ce qui permet de conclure que la campagne s'est avérée un immense succès.

Les membres Richelieu du Cap-de-la-Madeleine adressent donc un grand merci à la population, ainsi qu'à tous les travailleurs, au nom de l'enfance malheureuse.

MM. Pérusse et Quérin candidats au Jeune commerce régional

TROIS-RIVIERES. (J .B.) — C'est en fin de semaine que se déroulera le congrès régional du Jeune Commerce de la Mauricie.

A l'élection de l'exécutif on compte actuellement deux candidatures officielles. Il s'agit de M. Louis-Georges Pérusse, le président actuel du J.C. de Trois-Rivières et M. Denis Guérin, président actuel du mouvement J.C. du Cap-de-la-Madeleine.

Yvon Désilets, accusé de vol à main armée, a été remis en liberté provisoire moyennant un dépôt en argent de $200 ou de $400 par personne solvable. Sa cause a été différée au 19 juin en attendant le rapport d'un médecin aliéniste sur son état mental.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



PRESTATION DE SERMENT — Le nouvel exécutif de la Chambre de commerce des jeunes du Cap-de-la-Madeleine a été assermenté mercredi soir par le maire J.-Réal Desrosiers. Sur cette photo, prise à l'hôtel de ville du Cap, nous reconnaissons, de gauche à droite : MM. Jean Brunet, trésorier; Jean Barrakett, vice-président; le maire J.-Réal Desrosiers; Jacques Hébert, président; André Guy, vice-président; Me François Gélinas, secrétaire.

Nouvelle poudre entièrement végétale pour Bébé

NI TALC NI MINÉRAUX D'AUCUNE SORTE
PLUS LÉGÈRE, PLUS ADOUCISSANTE

La nouvelle poudre SLS aide à protéger Bébé contre l'irritation due aux couches, absorbe la moiteur, adoucit la peau irritée—une poudre à tous usages unique en son genre

Pourquoi la SLS est-elle unique en son genre? Tout simplement parce qu'elle a déjà fait ses preuves! Il y a bien longtemps, nos grand'mères ont découvert que la fécule de blé d'Inde était ce qu'il y avait de mieux pour poudrer un bébé. Adoucissante pour la peau sensible, elle aidait à prévenir la cuisson due aux couches.

Maintenant, pour la première fois, vous pouvez acheter une poudre pour le bain, d'origine entièrement végétale. Voilà ce qu'est la SLS—de la fécule de blé d'Inde, hautement raffinée, stérile, dont les propriétés cicatrisantes et adoucissantes ont encore été renforcées par du "T4", un purificateur de l'épiderme qui a fait ses preuves.

Présentée dans un joli flacon en plastique turquoise et blanc, qu'on peut presser et secouer. Légèrement parfumée. Seulement 69¢ (prix de détail suggéré).



Découpez ce coupon et épargnez...

OFFRE SPÉCIALE
bon pour 10c
Ce coupon vaut 10¢ à l'achat de la POUDRE POUR BÉBÉ SLS
Au marchand: ce coupon sera remboursé à sa valeur nominale plus 2¢ pour frais de manutention par la St. Lawrence Starch Company Ltd. Envoyez-le à: SLS Coupon Redemption, Port Credit, Ontario.
Date d'expiration: 31 août 1961

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LIVRE D'OR DU CINQUANTENAIRE — Quelques dignitaires de La Tuque ont été parmi les premiers à être invités par le maire J.-O. Dallaire à signer le Livre d'or du Cinquantenaire, à l'occasion de la réception civique offerte par les autorités municipales à toute la population, pour marquer l'ouverture des fêtes. On aperçoit, de gauche à droite, entourant le maire Dallaire, M. Raymond Arsenault, président de la Commission scolaire, les échevins Roméo Larouche, Antonio Bilodeau, Richard Rioux, Alfred Bolduc et Roland Villeneuve, le gérant municipal, Léo Archambault, et Me C.-R. Ducharme, député de Laviolette et conseiller légal de la ville.

Un mémoire du Jeune commerce au Conseil municipal du Cap

La taxe d'eau devrait être payée par les propriétaires

DNLR — Voici le deuxième d'une série d'articles analysant le mémoire que le Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine a présenté récemment à l'administration. LA PRESSE veut prendre avantage de ce document pour constituer les jalons d'une analyse qu'elle désire livrer à ses lecteurs sur l'administration de cette ville. Le marasme financier dans lequel le Cap-de-la-Madeleine a croupi depuis de nombreuses années a fait l'objet de toutes les attentions du conseil, et ce dernier a adopté les mesures qui lui ont semblé les meilleures pour faire surgir un état de chose plus brillant dans l'avenir. Par tranches, on pourra tirer les conclusions qui s'imposent en laissant principalement parler les faits.

par **Guy Bourdon**

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Le mode nouveau de perception de la taxe d'aqueduc au Cap-de-la-Madeleine a fait l'objet d'un chapitre du mémoire que le Jeune commerce a remis à l'autorité. Pour prématurée qu'elle soit, la suggestion du conseil a trouvé un écho favorable au sein du comité des affaires municipales du jeune organisme.

On sait que le grand projet de remaniement de l'administration annoncé par le maire Desrosiers se subdivise en plusieurs secteurs, dont celui du service de fourniture de l'eau. Le premier magistrat a cru trouver une formule idéale pour assurer la rentrée plus régulière des contributions au chapitre de l'aqueduc tout en consentant un minimum de frais de perception. M. Desrosiers a ainsi proposé de faire d'une pierre deux coups, mais les réactions publiques ne lui ont pas été favorables au point que pour ne rien brusquer il a décidé de remettre le projet à plus tard.

Mais au moment de rédiger son mémoire, le Jeune commerce ne pouvait prévoir la tournure des événements et il a considéré la suggestion du conseil comme un fait qui devait s'accomplir dans un avenir très prochain.

Il faut d'abord souligner que la ville du Cap-de-la-Madeleine est la seule à percevoir la taxe d'eau directement de l'usager. Toutes les autres municipalités sont parvenues à un stade d'évolution plus avancé et elles bénéficient depuis plusieurs années des bienfaits qu'on anticipait, au Cap.

Mais puisque la mise en pratique du projet de l'administration a dû être retardée, l'ancien système demeure en vigueur pour au moins une année encore. Il n'apparaît cependant pas superflu, dès maintenant, de faire l'analyse du projet, d'en faire ressortir les avantages et de tenir compte des objections.

Le système actuel

Selon le mode de perception en usage présentement, des fonctionnaires se présentent chaque mois à tous les domiciles de la ville pour percevoir une fraction de la taxe annuelle. On devine que cette façon de procéder nécessite des déboursés importants de la part de la municipalité. On les estime trop onéreux, dans l'ordre des $15,000 à $20,000 par année. Par ailleurs, il faut tenir compte des pertes au moment de la perception, de la part de quelques locataires indigents, ou absents au moment du passage du percepteur. Ces pertes seraient de l'ordre minimum de $5,000 chaque année.

On attribue les difficultés de perception au fait que de nombreuses maisons multifamiliales appartiennent à seulement 170 propriétaires, dont plusieurs résident à l'extérieur de la ville. Le contrôle s'avère donc très difficile et aucune sanction ne peut être prise pour assurer une rentrée normale et régulière. On signale aussi le fait qu'un pourcentage de la population émigre et immigre tous les ans. Les statistiques s'avèrent donc très difficiles à compiler au sein d'un état de choses dont on pourrait dire, au moins, qu'il est anachronique.

Le projet Desrosiers

Le premier magistrat a donc mené une enquête dans plusieurs autres municipalités, histoire d'apprendre quel mode elles ont adopté. Dans presque tous les cas, en tenant compte de certaines variantes au chapitre de l'application, les autres villes ont toutes adopté un système de perception chez le propriétaire, laissant à ce dernier le soin de récupérer son dû de la part de son locataire.

M. Desrosiers a vu dans ce système une panacée à plusieurs maux. Il a imaginé qu'on pourrait éliminer les percepteurs en réclamant le paiement de la taxe une fois l'an en l'incluant au compte général adressé aux propriétaires. Ces derniers pourraient alors majorer les loyers dans la proportion nécessaire pour récupérer leurs dus de la part de leurs locataires.

Le maire prétend ainsi économiser une somme d'environ $20,000 par année en dirigeant les percepteurs vers d'autres services municipaux présentement dégarnis d'un personnel adéquat. Il prétend également mettre fin à la saignée financière des pertes de perception provoquées par le fait d'une population flottante. Enfin, il croit récupérer la taxe de la part des indigents, qui est actuellement perdue puisque le service social la défraierait en payant les loyers.

Les objections

Manifestant beaucoup de méfiance, plusieurs contribuables se sont inscrits en faux contre le projet. Ils allèguent qu'il n'est pas de leur ressort de percevoir une taxe au nom de la ville. Ils craignent aussi d'assumer les pertes que la ville éprouve présentement de la part des indigents. Enfin, ils ne voient aucune sanction applicable contre le locataire récalcitrant autre que celle de le chasser du logis : ce qui serait préjudiciable au proprio lui-même.

Ces objections, qui paraissent sérieuses à plusieurs, dont à des membres du conseil, au point qu'on a retardé la mise en pratique du projet, se résorberont sûrement d'elles-mêmes. D'ailleurs, cette suggestion, qui apparaît, comme un précédent, ne constitue qu'une autre application d'un principe voulant que les propriétaires soient responsables des contributions des locataires en attendant de récupérer au moment d'encaisser les loyers.

Dans la région de Shawinigan

La régression saisonnière du chômage est plus rapide que l'année dernière

SHAWINIGAN. — Le chômage a entrepris sa régression saisonnière dans la région de Shawinigan et tout porte à croire que l'on peut maintenant envisager avec plus d'optimisme les prochains mois. Le chômage s'atténue même à une vitesse sensiblement plus rapide que l'an dernier. C'est du moins ce que révèlent les chiffres fournis, ces jours derniers, par le bureau de placement de Shawinigan.

En effet, le nombre de réclamants a accusé une baisse plus prononcée, de mars à avril 1961, que pendant la même période l'an dernier. En mars, cette année, le nombre de réclamants s'élevait à 6,457 et il s'est abaissé à 5,727 en avril. En 1960, par contre, il passait de 6,451 en mars, à 5,846 en avril. C'est donc dire que cette année, une soixantaine de chômeurs ont repris le travail un peu plus tôt que l'an dernier. Le chiffre n'est pas astronomique, mais il dénote quand même un léger réveil sur le marché du travail.

L'espoir d'une réouverture prochaine de la Grand'Mère Knitting et de la Grand'Mère Spinning, deux usines locales qui employaient environ 300 personnes, est de nature à créer un peu d'enthousiasme dans le milieu des sans-travail. Cette réouverture contribuera d'autant à enrayer le chômage.

"Quand le bâtiment va, tout va", dit-on. On espère que le proverbe est vrai et que tout ira, puisque la construction a repris de plus belle dans la région et elle atteint des chiffres que l'on n'a pas connus depuis plusieurs années. La ville de Grand'Mère surtout connaît un début d'année très prospère dans ce domaine.

Prestations

Au cours du mois d'avril 1961, le bureau d'assurance-chômage local a versé un montant de $548,699 en prestations aux sans-travail. Malgré le nombre plus restreint des réclamants, ce chiffre est de $20,010 supérieur à la somme payée en avril 1960, alors que la caisse d'assurance-chômage était soulagée de $520,689.

Cette anomalie est due au fait que les prestations ont été haussées légèrement par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année.

Le montant payé en prestations, au cours d'avril, est toutefois inférieur de $61,780 à la somme que le bureau d'assurance-chômage devait débourser au cours du mois de mars, alors que la somme payée aux sans-travail avait été de $610,479.

Placements

Le bureau de placement de la Commission d'assurance - chômage a été très actif au cours du mois d'avril, cette année. L'activité a eu pour effet de faire péricliter le nombre des personnes inscrites à une demande d'emploi de 7,097 qu'il était à la fin de mars, à 6,389 au 30 avril. En avril 1960, 6,352 étaient inscrites pour un emploi au bureau de placement de la Commission d'assurance - chômage.

La division du placement a réussi à trouver de l'emploi à 365 personnes, soit à 102 de plus qu'en mars, alors que 263 personnes étaient placées par l'entremise de ce bureau, et 37 de plus qu'en avril 1960, alors que l'on avait trouvé du travail à 328 personnes.

18 mois de prospérité

Au cours d'une entrevue, M. Marcel Décarie, gérant du bureau local de la Commission d'assurance-chômage, a déclaré que, d'après ses observations personnelles dans le marché de l'industrie et du commerce dans la région, il partageait l'avis des économistes prévoyant qu'à compter de l'automne 1961 on traversera une période de prospérité qui se fera sentir pendant plus de 18 mois.

ENTRE LES DEUX ARCHES

par **Marius DUPUIS**

Assemblée S.S.J.B.

Mercredi soir prochain, le 31 mai, à 8 heures, aura lieu à l'Ecole de métiers de Louiseville, une réunion spéciale de la Société St-Jean-Baptiste. Toute la population est cordialement invitée à ce rendez-vous où il sera question de l'avenir des jeunes. Invitation spéciale aux membres et à leurs amis.

Recensement 1961

M. Gérard Lesage, domicilié à 54 B, rue St-Laurent, commissaire de recensement dans le district de Berthier-Maskinongé - Delanaudière annonce que les préparatifs locaux en vue du recensement du Canada de 1961 qui doit débuter le premier juin, ont débuté. Le bureau est situé à 94, rue St-Laurent. Les agents recenseurs sous la juridiction de M. Gérard Lesage sont, pour la ville de Louiseville : MM. Marcel Bérard, Bruno Gendron, Gilles Gauthier, Napoléon Doyon et Gilles Boisvert. Pour la municipalité St - Antoine - de - la - Rivière-du-Loup, ce sont MM. : Roger Frigon, René Lesage, Gilbert Gravel et Réjean Lacombe.

Professeurs demandés

"Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Louiseville dans le comté de Maskinongé" demandent des applications pour professeurs laïques pour l'année scolaire 1961-1962. Les intéressés peuvent faire parvenir leur application au secrétaire, M. Jean-Baptiste Milot, 11B, rue Ste-Marie, Louiseville, cté Mask., Qué.

Nouvel exécutif

L'Association libérale de Louiseville se donnait un nouvel exécutif, dimanche soir dernier, lors d'une réunion de ce mouvement tenu à l'école Tessier. Les élus furent MM. Gabriel Chrétien, président en remplacement de M. Léo Langevin, démissionnaire, Jacques-Aimé Lupien, vice-président pour Louiseville et Marcel Gravel, vice-président pour Louiseville-Paroisse. L'invité d'honneur était Me Alexandre Bastien de Shawinigan.

Campagne Richelieu

Le club Richelieu local a décidé de lancer sa compagne de charité dimanche. C'est ce que vient d'annoncer M. Char-

Voir LES ARCHES page 35

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

Reine Lefebvre sera reçue par le lieutenant-gouverneur

Lors de la finale du grand concours national de langue parlée et d'Histoire du Canada, Mlle Reine Lefebvre, étudiante de St-Tite, et gagnante du récent concours régional, sera officiellement reçue chez le lieutenant-gouverneur du Québec. On sait qu'elle représentera la région de Trois-Rivières au concours final, qui aura lieu en l'école Reboul, de Hull. On sait qu'à ce grand concours, 16 concurrents se disputeront le trophée national du concours de langue parlée et d'Histoire du Canada.

Exposition des produits

Dans des montres spécialement installées à cette fin dans le hall de l'hôtel de ville, Canadian Westinghouse Co., Canada Iron Foundries, Reynolds Aluminum Company of Canada et Wabasso Cotton Co., exposeront quelques-uns de leurs produits. Les pulperies et Shawinigan Water présenteront des montages photographiques.

L'école normale

La commission Bisson, chargée d'enquêter sur les causes possibles de l'effondrement de l'école normale, se réunira de nouveau le 8 juin à 10 h. 30. Le déblaiement sera terminé au cours de la semaine du 5 juin et les membres de la commission seront alors en mesure d'examiner les lieux.

Campagne Richelieu

Au déjeuner du Club Richelieu, jeudi midi, Jean Béliveau, Bernard Geoffrion et Jean-Guy Talbot, étoiles du club de hockey Canadien, étaient à la table d'honneur. Ils venaient collaborer à la campagne de souscription. Il en coûtait $5 pour se faire photographier avec l'un des trois, $10, avec deux des trois et $15 avec les trois. Les membres du Richelieu se sont montrés généreux.

SHAWINIGAN

Club Richelieu

M. Maurice Gervais, représentant de la compagnie de téléphone Bell à Trois-Rivières, a prononcé jeudi une causerie devant les membres du Club Richelieu de Shawinigan. Son exposé faisait ressortir l'évolution du téléphone au cours du dernier demi-siècle et laissait quelque peu entrevoir ce qui se passera au cours des prochaines années. M. Gervais avait été présenté par M. Jacques St-Arneault et il fut remercié par M. Raoul Bellemare.

Danses avec les Mistigris

L'équipe folklorique des Mistigris, de Shawinigan, terminera sa saison, demain, à la salle de l'Académie du Christ-Roi par une grande soirée à laquelle tous les jeunes gens et jeunes filles de Shawinigan et des environs sont invités. On demande à ceux qui viendront de porter un "costume folklorique" si possible ou tout au moins un domino. La soirée donnera lieu à une rétrospective des danses apprises au cours de l'année.

LA TUQUE

Maire suppléant

M. Alfred Bolduc, doyen des membres du conseil, a été nommé maire suppléant pour les prochains trois mois. On sait que l'échevin Bolduc siège au conseil depuis 14 ans.

Homologation

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une vingtaine de plaintes portées contre le rôle d'évaluation de la ville. Les évaluateurs seront priés de retourner aux endroits en question et s'il y a lieu à des rectifications. Celles-ci seront effectuées et le rôle sera homologué dès la prochaine séance du conseil.

Main-d'oeuvre locale

M. H.-M. Jones, directeur de la division des affaires indiennes, a avisé le conseil que la demande des autorités municipales d'employer de la main-d'oeuvre locale lors de la construction de l'école projetée, a été transmise à leur architecte, de qui relève cette construction, dont la date n'a pas encore été fixée.

La route Trans-Canada

M. J.-P. Langevin, sous-ministre suppléant du ministère provincial de la voirie, a fait part au conseil qu'il est impossible de faire passer la route trans-Canada à travers la vallée du St-Maurice, étant donné que le tracé de cette route est maintenant définitif, et qu'elle ne passera pas dans notre région.

Terrain non disponible

Les chemins de fer nationaux, par l'entremise de leur agent industriel, M. R. Gosselin, ont avisé le gérant municipal Léo Archambault, qu'ils ne pouvaient acquiescer à la demande de la ville de louer le terrain qui s'étend du nord de la rue St-Joseph jusqu'à la rue St-Michel. C'est à cet endroit que l'on projetait de construire éventuellement une arène à La Tuque. Toujours au sujet de cette arène projetée, M. Arthur Lacoursière, architecte de Trois-Rivières, a soumis au conseil un estimé de $303,900 comme coût de construction de cette bâtisse.

Surplus financier à La Tuque

Au cours de la dernière séance du conseil municipal, le gérant Léo Archambault, Ing.P., a fait part aux membres du conseil que, pour la sixième année consécutive, l'exercice financier de la ville s'est soldé par un surplus d'environ $1,100. L'an dernier, ce surplus se chiffrait à $1,073. On sait que M. Archambault dirige les destinées financières de la ville depuis janvier 1955. Il doit présenter au conseil le budget pour la prochaine année fiscale dès la première séance de juin.

Journée d'étude jociste

C'est dimanche qu'aura lieu à La Tuque la grande journée d'étude jociste, laquelle réunira plus de 200 participants venant de toutes les parties de la Mauricie. Ce congrès, organisé dans les cadres du cinquantenaire de notre ville, promet d'être un franc succès. Les jocistes de La Tuque mettent présentement la dernière main aux préparatifs de cette importante réunion. On nous prie d'annoncer que le repas du midi sera définitivement servi à la salle paroissiale.

Nos cadets nous font honneur

Les cadets de l'école secondaire Champagnat, ont subi haut la main leur inspection annuelle, présidée par le colonel J.-M. Delamare, directeur des corps de cadets de tout le Canada. Le distingué militaire qui compte plus de 34 années de service au sein de l'armée canadienne, était accompagné du major P. Loranger, du major J.-M. Berthiaume, du lieutenant de marine M. Comeau et du sergent-major J.-H.-B. Dansereau. Les membres de la Légion canadienne, section La Tuque, sous le commandement de leur président M. J.-L. Boutet, ont pris part aux démonstrations et ont fait don aux cadets d'un drapeau pour leur unité. Les cadets étaient sous le commandement du lieutenant-colonel Claude Gaudet.

Clinique de sang

Pas moins de 482 donneurs se sont présentés lors de la récente clinique de donneurs de sang, tenue au Community Club. De ce nombre 102 étaient des nouveaux. On notera cependant que l'objectif était de 700 donneurs. Mme Ralph Loken, en charge de la clinique, exprime l'espoir que lors de la prochaine clinique qui se tiendra à La Tuque en septembre prochain, on réussira à atteindre l'objectif fixé. Le besoin de sang est impérieux et il faudrait que tous ceux qui le peuvent fassent leur part. Mme Loken offre ses remerciements à tous ceux et celles qui ont offert leur concours lors de cette dernière clinique.

CYCLISTE BLESSE

Maurice Déziel, âgé de 13 ans, fils de M. et de Mme Georges Déziel, demeurant à 2043, rue de la Montagne, à Shawinigan, a été blessé assez gravement hier soir, vers 6 h. 45, alors que la bicyclette qu'il montait a été heurtée par l'automobile conduite par M. Jacques Ferron, domicilié à 3423 rue de la Montagne. La collision est survenue sur la rue Garnier, près de la rue de la Montagne.

A son arrivée à l'hôpital Ste-Thérèse, le blessé souffrait d'une fracture de la cuisse gauche, d'une entaille assez longue à la bouche ainsi que des contusions multiples. Son état n'inspire toutefois pas de craintes.

En rapport avec la mort de M. Jean Fortier

Jacques Beauchemin est tenu criminellement responsable

TROIS-RIVIERES. — Un verdict de responsabilité criminelle a été rendu hier soir à l'endroit de Jacques Beauchemin, 23 ans, et domicilié à 2226 rue Pelletier à Trois-Rivières, en rapport avec la mort de M. Jean Fortier, père de quatre enfants.

M. Fortier a été tué sur le coup, lors d'un accident survenu sur le pont Duplessis, dimanche le 30 avril dernier. Il fut frappé par une automobile conduite par l'inculpé, alors qu'il traversait le pont en direction vers le Cap-de-la-Madeleine, avec, sur sa bicyclette, son jeune fils Gilles, âgé de quatre ans. Ce dernier fut légèrement blessé.

L'enquête du coroner a donné lieu à de longs débats entre les trois procureurs, Me Jacques Lacoursière, qui occupait pour la Couronne, Me François Lajoie, pour la compagnie d'assurance et Me Ludovic Laperrière, pour Jacques Beauchemin.

Après avoir entendu les témoignages, le jury s'est retiré durant quelques minutes. Revenu dans la salle d'audience, le président du jury, M. Daniel O'Sullivan exprima à Me Guy Lebrun, coroner du district, que des jurés avaient encore quelques questions à poser à un des témoins, M. Omer Pratte, conducteur d'autobus qui affirma, à la demande d'un juré, que Beauchemin, se dirigeant vers le Cap-de-la-Madeleine, allait zigzaguant depuis le bord du pont, jusque l'autre côté de la ligne de centre.

A un jury qui demanda s'il pouvait affirmer avoir vu Beauchemin donner contre le trottoir avant d'aller heurter la voiture de M. Jos Lafrance, puis finalement happer le cycliste et s'arrêter sur le garde du pont après l'avoir enfoncé, le témoin affirma qu'il en était certain.

Le conducteur d'autobus suivait de près le véhicule de M. Lafrance.

Appelé à témoigner M. Jos Lafrance, barbier, déclara qu'il circulait à quelques pieds du bord de la voie en direction de Trois-Rivières quand, soudainement, il aperçut une automobile venant dans sa direction.

A Me Laperière qui lui demanda s'il avait précédemment vu l'automobile donner contre le trottoir gauche et zigzaguer sur le pavé, M. Lafrance déclara qu'il l'avait simplement aperçue dans son chemin. Il n'a pu définir également à quelle vitesse il venait.

Le Dr Gérald Lapointe, médecin légiste à l'hôpital St-Joseph a répondu à une question de Me Jacques Lacoursière, que Beauchemin sentait la boisson à son arrivée à l'hôpital, mais qu'il ne pouvait affirmer qu'il était ivre du fait qu'il était inconscient et qu'il subissait un violent choc nerveux, souffrant de plus, d'une large fracture ouverte au bras gauche.

Deux autres témoins qui se trouvaient dans la voiture de Beauchemin au moment de l'accident et qui avaient passé l'après-midi avec lui ont été unanimes à dire que leur compagnon allait à environ 30 milles à l'heure.

Selon leurs déclarations, Beauchemin a consommé de la bière vers deux heures de l'après-midi, prenant une bouteille de bière au club St-Paul, puis de là, le trio décida de se rendre au Primo Gourmet, sur la route de Shawinigan, aux limites du Cap-de-la-Madeleine et selon leurs versions, Beauchemin consomma seulement deux petites bouteilles de bière durant toute l'après-midi pour revenir à Trois-Rivières vers six heures. Ils s'arrêtèrent au restaurant Child, mais ils décidèrent immédiatement de retourner au Cap-de-la-Madeleine.

C'est alors qu'en traversant le pont Duplessis vers six heures l'accident malheureux se produisit.

Une femme fait une chute du 2e étage

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Mme Lucien Dolbec, 37 ans, de St-Casimir, qui fit une chute du deuxième étage de sa demeure, mardi matin, au moment où elle était à secouer un tapis, repose maintenant dans un état satisfaisant à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame
3:30—Bonjour, Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13 . . .
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC-TV News
11:45—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

DEMAIN

9:00—Le professeur Calculus
9:30—Domino
10:30—Maman Fonfon
11:30—Coucou
12:00—Images du Far-West
1:00—La boîte à images
1:30—Images en tête
2:00—L'univers des sports
4:30—Vacances d'une caméra
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
7:45—La politique provinciale
8:00—Le club des autographes
8:30—Billet de faveur
10:00—Ou chante l'alouette
10:10—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—CBC-TV News
11:35—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

"Pas de dialogue possible entre chrétiens et athées"

—Le major-général Allard

par **Gérard BOULAY**

TROIS-RIVIERES. "Il n'y a pas de dialogue possible entre chrétiens et athées", a déclaré jeudi soir le major-général Jean Allard, au cours d'une entrevue exclusive au représentant de LA PRESSE.

Le général Allard venait de recevoir les hommages des vétérans et des cadets de la marine, et il avait été chaleureusement reçu au local des vétérans, rue Notre-Dame, où, après lui avoir remis un souvenir, le général fut nommé membre et président honoraire de l'association.

Quelques heures plus tard, le commandant et les officiers du régiment de Trois-Rivières l'accueillaient à leur mess au manège militaire.

Le distingué militaire est assigné au commandement d'un corps d'armée britannique en Allemagne. Il n'a pas été nommé à ce poste par l'organisation de l'Atlantique-Nord, mais par l'état-major de l'armée britannique.

"Je suis un croyant, a-t-il dit, au cours de l'interview, et il ne m'apparaît pas possible qu'il puisse exister une communion de pensée entre un croyant et un athée. Les Russes ont écarté de leur vie les valeurs spirituelles et ils sont en ceci aux antipodes des démocraties."

Le général Allard a ajouté que le fait d'être de langue française et de religion catholique ne nuit en rien à l'avancement d'un soldat dans l'armée canadienne.

Il a dit encore que les Anglais sont des gens réalistes et pratiques et qu'ils éprouvent beaucoup d'admiration et de respect pour ceux qui savent se tenir debout. "J'ai reçu une grande partie de ma formation militaire chez les Anglais, a-t-il dit, et je veux souligner que j'ai toujours été traité avec déférence. Avec eux, il faut faire son devoir."

Nous avons demandé au général Allard si les décisions des chefs de la politique d'une nation devaient avoir priorité sur celles des chefs de l'armée. Il a répondu "oui" sans hésitation. "En démocratie, a-t-il dit, les chefs politiques représentent le peuple qui est souverain". — Ainsi, vous approuvez le geste du président Truman lorsqu'il a limogé le général MacArthur ?

—Je n'ai pas à juger de la politique américaine, mais je reconnais avec beaucoup d'autres que ce fut l'exemple de la soumission d'un grand soldat devant un petit homme.

Semaine de formation technique

Le maire Mongrain adressera la parole au dîner de clôture

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Le maire J.-A. Mongrain sera le conférencier au dîner clôturant de la formation technique, à Trois-Rivières, le 3 juin.

Une proclamation émanant de l'hôtel de ville sera d'abord donnée le 29 mai. Les membres du comité d'organisation de cette semaine à Trois-Rivières visiteront, au cours de la semaine toutes les écoles de garçons de la Commission scolaire afin de répondre aux questions des élèves sur l'enseignement spécialisé. Ils distribueront à cette occasion des feuillets explicatifs émis pour la circonstance par le ministère de la Jeunesse.

Le club Richelieu a inscrit, à son calendrier des causeries, un conférencier qui traitera de l'enseignement spécialisé, à son dîner du premier juin.

En soirée, les deux chapitres, technique et papeterie, de la corporation des techniciens professionnels, présenteront un grand concert à l'Institut de Technologie. On entendra alors l'Union musicale de Shawinigan et pas moins de cinq artistes invités : Micheline René, soprano colorature ; Laure Chartier, mezzo-soprano ; Miette Bellefeuille, pianiste ; Dominique Lesieur, basse chantante et Guy Piché, ténor. Des personnalités civiles et religieuses rehausseront de leur présence cette manifestation.

Enfin, le 3 juin, à 7 h. 30, un dîner sous les auspices des deux chapitres de techniciens déjà mentionnés et les trois écoles spécialisées de Trois-Rivières, clôturera cette semaine. Le maire J.-A. Mongrain a accepté d'y être le conférencier. Le dîner sera servi à l'hôtel St-Maurice.

Comité d'honneur

Un comité d'honneur a été formé pour donner du prestige à cette semaine que l'on veut la plus brillante possible.

Le comité groupe les noms de Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières ; du maire J.-A. Mongrain ; de M. André Jacob, président du Richelieu ; de M. Franz Brick, président du club Toastmaster ; de M. Léo-A. Gour, gérant à la Shawinigan Water and Power ; du Dr Conrad Godin, président de la Société St-Jean-Baptiste ; de M. Louis-George Pérusse, président du Jeune Commerce ; de M. Eric Lonquhist, gérant à la Canadian International Paper ; de M. Harry Roberts, gérant à la Canada Iron Foundries ; de M. W. K. Hastey, gérant à la St-Lawrence Corporation ; de M. W. Piché, gérant du service national de placement ; de M. Jean-Charles Gagnon, président de la Chambre de commerce ; de M. Jacques Falardeau, président du chapitre technique de la CTP ; de M. Paul Bertrand, président du chapitre papeterie de la CTP ; de M. Maurice St-Louis, président du club Kiwanis ; et de M. J.-F. Thériault, directeur de l'Institut de Technologie.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — Dernier jour : "Ma soeur du tonnerre", en couleur, avec Janet Leigh et Jack Lemmon ; "Le shérif aux mains rouges", en couleur, avec Joël McCrea. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.
CINEMA DE PARIS — Dernier jour : "Ca va barder", avec Eddie Constantine. 1 h. 50 et 8 h. 25 ; "Paris s'amuse", avec Philippe Nicaud, 3 h. 35, 6 h. 35 et 10 h. ; Actualités, 1 h. 30 et 8 h.
CAPITOL — "Elle et lui", en couleur, avec Cary Grant et Deborah Kerr ; "Flammes sur l'Asie", en couleur, avec Robert Mitchum et Robert Wagner. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.
RIALTO — Dernier jour : "Desert Attack", avec John Mills ; "Sins of Rachel Cade", en couleur, avec Peter Finch. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — Dernier jour : "Des femmes disparaissent", avec Robert Hossein. 6 h. 30 et 9 h. 45 ; "Najana", en couleurs, avec Barbara Laage et Raymond Souplex. 8 h. 10. Aussi sujet court et dessins animés.
MADELON — Dernier jour : "Brisants humains" ; "Les bolides de l'enfer", en couleur, avec Tony Curtis. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — Dernier jour : "The bellboy", avec Jerry Lewis ; "Prisoner of the Volga", en couleur, avec John Derek et Dawn Adams. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
CARTIER — Dernier jour : "Le chemin de la haute-ville", avec Simone Signoret ; "Maruzzella", en couleur, avec Massimo Serato. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
ROXY — "S.O.S. Pacific", avec Eddie Constantine et Pier Angeli ; "Operation Scotland Yard", en couleur, avec Nigel Patrick. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
CAPITOL — Dernier jour : "Mission secrète du sous-marin X-16", en couleur, avec James Garner ; "Fureur des hommes", en couleur, avec Don Murray. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE — "Killers of Kilimanjaro", en couleur, avec Robert Taylor ; "Gene Krupa Story", avec Sal Mineo. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
NATIONAL — "Les petits chats", avec Maître Andrès ; "Cour martiale", avec Sabina Selman. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL — "Les vertes demeures", en couleur, avec Audrey Hepburn et Anthony Perkins ; "La maison des sept faucons", avec Robert Taylor et Nicole Maurey.

SAINT-TITE

RHEO — "Espionnage à Tokyo", en couleur, avec Robert Wagner ; "5 millions comptant", avec Darry Cowl. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "Purple Gang", avec Barry Sullivan ; "L'Amérique vue par un Français", en couleur.



L'ASSOCIATION LIBERALE DE LOUISEVILLE se donnait dimanche soir, un nouvel exécutif pour le terme 1961-1962. Quelque 75 membres en règle se sont prévalus de leur droit de vote. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît : Me Alexandre Bastien, de Shawinigan, invité d'honneur et président régional de l'Association libérale du Québec; MM. Jacques Lupien, vice-président pour Louiseville; Gabriel Chrétien, nouveau président; René-L. Béland, candidat défait aux élections provinciales de 1956 et 1960 offrant ses félicitations à l'élu et Marcel Gravel, vice-président pour Louiseville-paroisse. Le Dr Avellin Dalcourt, président de l'Association libérale du comté de Maskinongé, et maire de Louiseville, agissait comme président d'élection. Le secrétaire était M. Lucien Béland, comptable.

LA MAURICIE

BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411
BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Un grand nombre de journalistes de la province, venant de la plupart des media de publicité, des quotidiens hebdomadaires, des postes de radio et des postes de télévision, se donnent aujourd'hui rendez-vous à Trois-Rivières... C'est en effet la journée annuelle réservée aux scribes puisque le tournoi provincial de golf des journalistes se déroule en ce jour sur le parcours du club Ki-8-Eb, Chemin des Forges... Les premières rondes sont fixées à 10 heures ce matin et environ 200 joueurs formés de journalistes et d'agents des commanditaires de l'événement, parcoureront les 18 trous en quête d'exploits qui seront rares, mais aussi à la recherche de quelques heures de détente qui ne manqueront pas de satisfaire tous les concurrents...

Jean Beliveau, Bernard Geoffrion et Jean-Guy Talbot, trois étoiles du Canadien de Montréal, sont présents et doivent même tenter leur chance... Il se pourrait aussi que Doug Harvey fasse son apparition au cours de la journée... On verra aussi sur les lieux le populaire Marcel Dufresne et le sympathique Zotique Lespérance, sans oublier Fernand Roy, de Joliette, Héroux, de Grand'Mère, Bélisle, de La Tuque, Henri-Paul Chevalier, de Shawinigan, et Del Dugré, de notre ville, qui doit s'occuper de la réception des journalistes et des invités d'honneur...

Parmi les favoris de ce tournoi, mentionnons Jacques Barrette, de Montréal, qui a l'habitude de décrocher les honneurs et Lefty Boisvert, du poste CKTR, qui devrait lui faire une forte opposition, de même que Roland Sabourin, de l'Evénement-Journal, de Québec... Ben Roy, du Nouvelliste, Jean-Paul Trudel, de CHLN, Georges Rancourt, maintenant commentateur sportif à CKTR, Camille Lebon, Denis Masse, Henri Cloutier, Jean Beaudry, Gérard Boulay, Jean-Marie Hammond, tous des journalistes de LA PRESSE, ainsi qu'André St-Arneault, Robert Henry, du poste CKTM-Tv, et d'autres scribes des différents media de publicité dans la région, tenteront leur chance...

Ce tournoi provincial des journalistes, est un événement sportif toujours bien vu par tous... Il permet de se rencontrer plus souvent, de causer de sports, de discuter de certains problèmes et surtout de passer d'agréables moments en bonne compagnie... Le maire J.-A. Mongrain et les membres de son conseil ainsi que les députés au provincial et au fédéral, M. Art. Tebbutt, président du club Ki-8-Eb, et nombre d'autres personnages influents dans les domaines sportifs et sociaux seront présents afin que cette journée soit bien remplie et remporte comme par les années précédentes, un succès complet...

Le club Ki-8-Eb accueille près de 200 journalistes de la province

TROIS-RIVIERES. — Le quatrième tournoi de golf des journalistes de la province de Québec, se déroulera aujourd'hui sur le magnifique parcours du club Ki-8-Eb de Trois-Rivières.

La compétition, qui réunira près de 200 scribes et commentateurs de la radio et de la télévision, débutera à 10 heures et les derniers concurrents prendront le départ vers 3 heures cet après-midi.

Le trophée qui sera l'enjeu de ce tournoi, est une récompense convoitée par les journalistes qui n'ont pas la chance de pratiquer régulièrement ce sport si populaire. Jacques Barrette et Roland Sabourin ont déjà remporté les honneurs. Ils seront encore en lice aujourd'hui. On concède de belles chances à Lefty Boisvert du poste CKTR, de Trois-Rivières qui fait partie du Ki-8-Eb et est membre de classe "A". Lefty connaît tous les coins du terrain et cela pourrait peut-être signifier beaucoup dans un tel tournoi de 18 trous.

M. Del Dugré, le sportsman bien connu de Trois-Rivières, sera en charge du comité de réception.

Le tournoi

Les journalistes qui prendront part à cet événement seront divisés en deux classes; ceux ayant un handicap de 16 et plus (classe "B") et ceux dont le handicap est de 15 ou moins (classe "A"), selon le système Atlantic Handicap.

Incidemment, tout journaliste qui ne joue pas régulièrement au golf et qui désire participer au tournoi sera classé dans le groupe "B" avec un handicap de 32.

Les invités

Parmi les invités d'honneur qui seront présents au Club Ki-8-Eb et qui joueront au golf pour la plupart, mentionnons le maire J. A. Mongrain et peut-être quelques députés dont Me Yves Gabias, MM. Maurice Bellemare, Paul Lahaie, Zotique Lespérance et Marcel Dufresne, deux sportifs avantageusement connus. Il y aura aussi les étoiles du Canadien de Montréal : Jean Béliveau, Jean-Guy Talbot et Bernard "Boom - Boom" Geoffrion et peut-être Doug Harvey, ainsi que Gordie Howe, des Red Wings de Détroit.

Ce sera, sans aucun doute, le rendez-vous de tous les sportifs de la province, surtout ceux qui écrivent et parlent en faveur des sports. A l'issue du tournoi, un banquet sera servi au chalet du Ki-8-Eb, suivi de la distribution des prix.



AVANT LE GRAND TOURNOI DES JOURNALISTES — Plusieurs joueurs-étoiles de club Canadien de hockey ont tenu hier à se familiariser avec le magnifique parcours du club de golf Ki-8-Eb de Trois-Rivières avant de participer au grand tournoi provincial des journalistes qui s'y déroule aujourd'hui. Cette photo fut prise quelques secondes avant que Bernard Geoffrion ne réussisse un coup parfait sur un des verts du parcours. On aperçoit également, parmi le groupe, Jean Béliveau, Jean-Guy Talbot, Marcel Dufresne, représentant le commanditaire; Germain Périard, professionnel du Club; Jean-Paul Campeau, représentant du commanditaire; Jack Toupin, entraîneur de hockey; Jean Lamy, secrétaire du Club, et Maurice Paul.

Comparutions à Sherbrooke

SHERBROOKE — A cause d'une annonce classée dans un journal, un citoyen de Sherbrooke s'est retrouvé en Cour des sessions de la paix avec une accusation sur le dos.

René Laplante, âgé d'une trentaine d'années et demeurant à Sherbrooke, qui a comparu devant le juge Joseph Marier, a eu beau nié sa culpabilité, la date de son procès a été fixée au 8 juin pour la forme.

Laplante est accusé d'avoir fait croire qu'il était autorisé d'exécuter des travaux de plomberie et de chauffage à la suite d'une annonce publicitaire alors qu'il n'était pas en règle avec la Corporation des maitres en plomberie et chauffage.

Il dormait

Roland Provencher, de Sherbrooke, aurait bel et bien dormi au volant de son véhicule, mais il n'en a pas été moins pour cela condamné à $100 d'amende et aux frais. Il s'est reconnu coupable de facultés affaiblies au volant.

Moins chanceux, Philias Doiron, de Windsor, a été condamné à $100 d'amende et aux frais et il a perdu son permis de conduire pour trois mois.

Doiron s'est avoué coupable de facultés affaiblies au volant et de conduite dangereuse.

Maquillage

$10 d'amende et les frais, ce n'est pas si mal comme sentence, a déclaré le juge Marier en s'adressant à Philippe Bolduc, qui s'était reconnu coupable d'avoir laissé circuler un véhicule-moteur avec des plaques factices.

Polydor Leclerc, de Westbury, s'en est tiré avec $20 d'amende et les frais parce qu'il n'avait pas de permis de construction.

A force d'insister auprès de la Cour, le représentant d'une compagnie de camionage de Montréal a réussi à obtenir $10 d'amende et les frais.

La compagnie était accusée d'avoir laissé circuler un camion avec une charge dépassant la limite de la pesanteur permise.

La Cour voulait imposer $25 d'amende.

Claude Grégoire, âgé d'une quarantaine d'années et demeurant à Asbestos, a été condamné au temps passé en prison, soit quelques jours.

Grégoire s'est reconnu coupable d'un vol d'outils d'une valeur de $13.

Le juge Marier a pris en délibéré la cause d'Aurèle Verville, de Shipton, accusé de possession illégale de liqueurs alcooliques.

La Cour avait rejeté auparavant une accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques.

A Shawinigan

Le photographe Karch tiendra une exposition, en septembre

SHAWINIGAN. (S.L.) — Le grand photographe Karsh d'Ottawa exposera plusieurs de ses meilleures photographies à Shawinigan dans la semaine du 25 au 30 septembre prochain, grâce au Petit Salon des Arts local qui a pris les dispositions nécessaires avec la Galerie Nationale des Arts.

Le conseil a accepté en conséquence de retenir la salle des délibérations pour cette période afin qu'aucune autre activité n'ait lieu dans cette salle durant cette semaine-là.

Parmi d'autres décisions prises en comité récemment, le conseil a nommé M. Josaphat Larrivée comme surintendant des parcs. M. Larrivée est le responsable de la serre municipale. Sa nouvelle nomination le placera directement sous les ordres de l'ingénieur de la ville et de son département, M. Jacques Sansfaçon. M. Larrivée aura ainsi beaucoup plus de lattitude pour agir et améliorer si possible, les divers parcs de la ville par un programme qui pourra se tracer et faire respecter.

Taxe sur les égouts

Le conseil a autorisé le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette à préparer avec le conseiller Antoni St-Onge et l'ingénieur de la ville, M. Jacques Sansfaçon la rédaction du règlement qui pourvoiera à une taxe spéciale sur les égouts payable par tous les propriétaires de la ville. Cette décision fait suite à un avis de motion présenté par M. St-Onge. Le règlement sera vraisemblablement soumis au conseil pour acceptation, à la première séance de juin.

L'hôtel de ville

C'est peut-être pour souligner un peu les 60 années de la ville, que le conseil a décidé en comité d'illuminer l'hôtel de ville par un éclairage au sodium, qui, dit-on, produit un merveilleux effet. On a aussi convenu qu'un mât devrait être planté dans un parterre de l'hôtel de ville auquel on suspendra le drapeau... de la province de Québec, faute d'un drapeau national.

Shawinigan... au Canal 6

Les téléspectateurs de langue anglaise qui seront à l'écoute du canal 6 auront l'occasion de mieux connaître la ville de Shawinigan, au cours d'une prochaine série automnale qui sera connue comme "Name a Town". En effet, le gérant de la ville, M. Jos. Buisson, pilotera en ville, le 5 juin prochain, une équipe de cameramen de Radio-Canada venus tourner des séquences sur notre ville, pour alimenter une télémission de cette série. On a apparemment choisi cette ville à cause de son nom assez curieux...

Divers

Les lampadaires aux coins des rues Bellevue et des Hêtres seront supprimées. Le directeur de la police fera par ailleurs une étude attentive de la circulation aux coins des rues Mercier, Tamarac et 4e. M. Alfred Arbour fera part ensuite au conseil de ses remarques et suggestions.

Le parc du conseiller Ephrem Lacerte, sur la lisière de terrain près de la rue Summit, à gauche du viaduc St-Marc, ne pourra pas être réalisé pour l'instant, car la Shawinigan Water and Power, propriétaire du terrain, aurait l'intention d'utiliser cette bande de terre.

Le maire, les conseillers, le gérant municipal et leur épouse assisteront au congrès de l'Union des municipalités du 1er et 3 septembre prochain. Le congrès aura lieu à la Malbaie.

Quatre parcomètres seront installés en face du Garage Lamothe, des deux côtés de la 4e Rue. Le directeur de la récréation à Shawinigan, M. Théo Racette, a été chargé par le conseil d'étudier le cas des citoyens de la Coopérative St-Georges qui demandent des jeux extérieurs pour leurs enfants, durant la saison estivale. D'ailleurs, M. Racette se joindra également à M. Gilles Dufresne, urbaniste, pour choisir les endroits où il devrait y avoir des terrains de jeux aménagés pour que tous les jeunes puissent profiter de loisirs sains durant l'été.

LES ARCHES

SUITE DE LA PAGE 34

les Auger, O.D., responsable de l'organisation de cette campagne. Tous les dons ainsi recueillis à l'issue de chacune des messes de dimanche seront versés en grande totalité à l'enfance malheureuse. Cette collecte à la porte de l'église sera la première étape de la campagne du Richelieu. Le président actuel de ce mouvement qui est en sa deuxième année d'existence en notre ville, est M. Romuald Lemay, ing.p., gérant municipal.

Exposition de travaux

Les 29, 30 et 31 mai, de 2 à 5 heures et de 7 h. 30 à 9 h. 30, ainsi que le dimanche, 4 juin de 2 h. 30 à 5 heures et de 7 h. 30 à 9 h. 30 aura lieu l'exposition annuelle des travaux des élèves de l'école des métiers de Louiseville.

Communiqué U.C.F.R.

On demande à tous les membres de l'U.C.F.R. de se faire un devoir d'assister à la journée de secteur, laquelle aura lieu, mardi prochain, le 30 mai, à l'Ecole de métiers de Louiseville. Cette journée débutera à 9 h. 30, suivie d'une messe à 11 h. 15. La conférencière invitée est Mlle Patenaude.

Nouvelle taxe

A compter du premier juin prochain, la taxe de vente dans la paroisse de Louiseville sera portée de 3 à 4 p.c. alors que dans la ville, elle le sera de 5 à 6 p.c. Il s'agit d'une taxe additionnelle de 1 p.c. Imposée sur toutes les ventes au détail faites dans les limites du territoire de la municipalité scolaire de Louiseville. Il appert qu'on ne fait que commencer à additionner...

Nouveaux revenus

Les bureaux situés en haut de la caserne des pompiers, rue Ste-Elizabeth, assureront à la ville un revenu de $250.31 par mois. En effet, le ministère de l'Agriculture paiera $105 par mois tandis que celui des Travaux publics en versera $145.31. Les baux proposés seront d'une durée de 4 ans et 11 mois. Ces montants comprennent évidemment le chauffage et l'éclairage. La ville devra toutefois mettre les cellules actuelles à la disposiion de la sûreté provinciale en cas de besoin. D'ici peu, les services du ministère de l'Agriculture et les bureaux de la sûreté provinciale seront donc situés à 20, rue Ste-Elisabeth, en haut de la caserne des pompiers.

Achat pratique

Lors de la dernière séance du conseil municipal, on a fait l'achat d'un appareil à fabriquer des enseignes et indications de rues au prix de $500. Il appert que cet appareil peut accomplir de multiples travaux en ce qui regarde le renouvellement des indications de rues, de stationnement permis ou prohibé, d'arrêts, de numéros de portes, et autres utilités. Comme il a déjà été question d'améliorer le système de numérotage des maisons et rues de notre ville, on devrait s'en servir très bientôt.

Octrois consentis

Nos édiles ont accordé $55 en contributions lors de la dernière séance du conseil, tenue mardi soir. Un premier $25 servira donc à récompenser les élèves de l'Ecole des métiers et $30 ira comme participation publicitaire dans l'album-souvenir, "Le Flambeau", de l'école secondaire St-Louis.

Prêt temporaire

La ville de Louiseville a fait un prêt temporaire de $200 à l'équipe locale de baseball pour lui permettre de continuer ses activités. Déjà, un montant semblable avait été voté il y a quelques temps, mais les premières dépenses fort coûteuses ont défoncé le budget. Jusqu'ici, les revenus n'ont pas été suffisants mais on espère que d'ici la fin de la saison, les recettes permettront aux autorités municipales de se rembourser.

Dans le même domaine, un montant de $75 a été versé aux Agences d'assurance de Louiseville Enrg. pour paiement de prime d'assurance couvrant l'équipe au complet lors des joutes régulières, pratiques, joutes d'exhibition ou transport pour joutes à l'extérieur. Il n'y a pas de montant déductible et aucune limite de joueurs. Chacun a droit au maximum de $500 de dépenses.

A Trois-Rivières

La Ligue interparoissiale de balle molle est fondée

TROIS-RIVIERES. — La popularité de la balle-molle va sans cesse grandissante dans la ville de Trois-Rivières, puisque aux circuits déjà existant, vient de s'ajouter un autre circuit qui portera le nom de la Ligue interparoissiale de Trois-Rivières. C'est ce qui découle d'une réunion de plusieurs sportifs, tenue mercredi soir au centre St-Sacrement, alors que plus de 50 amateurs participaient à la formation des cadres de cette ligue. On procéda à l'élection de l'exécutif qui sera dirigé par le commanditaire Camille Lebon à la présidence, lequel sera secondé par Maurice Lamy à la vice-présidence, tandis que M. André St-Germain obtint le poste de statisticien.

Le circuit comprendra pour débuter, 6 équipes, soit les clubs St-Sacrement, la taverne Chez Paul, du Ste-Cécile; le Radisson, de N.-D.-de-la-Paix; le loisir de N.-D.-de-la-Paix; le mission Ste-Thérèse et le centre Landry. Les directeurs de chacun de ces clubs sont, MM. Camille Bourassa, Paul Boisvert, Jean-Louis Dallaire, Armand Marcouillier, Dieudonné Brouillette, et Paul-Emile René.

Le calendrier régulier comprendra 20 parties, lesquelles seront disputées les lundi, mardi et mercredi soir à 6 h. 30 sur les terrains respectifs des clubs et la saison débutera le 5 juin.

Nous pouvons entrevoir les plus grands succès pour ce nouveau circuit de balle-molle qui promet de connaitre une expansion pouvant même nécessiter deux sections dans un avenir rapproché.

Journalistes trifluviens dans le tournoi Pro-Presse

TROIS-RIVIERES. — Quelque 150 chroniqueurs sportifs et golfeurs professionnels venant de tous les coins du Québec se réuniront au club de golf Rosemère, près de Montréal, lundi le 29 mai prochain, à l'occasion du quatrième tournoi annuel Pro-Presse.

Cette rencontre amicale opposera des représentants de la presse, de la radio et de la télévision aux joueurs professionnels, membres officiels de la CPGA de Québec.

L'an dernier, Jacques Barrette du journal La Patrie avait décroché le championnat chez les journalistes pour une troisième année d'affilée. Gerry Proulx du Golfland s'était emparé de la première place chez les pros avec un score de 72, soit la normale du parcours.

Nelson Young, le pro du club Rosemère, considère le parcours dont la normale est 70, comme l'un des plus difficiles au pays. Sept trous dont la normale est de 4, mesurent plus de 400 verges et deux dont la normale est de 5, mesurent plus de 560 verges.

Les Trifluviens

Les journalistes de Trois-Rivières qui prendront part à cette compétition sont Jean-Paul Trudel, du poste CHLN, Lefty Boisvert, de CKTR, Benoit Roy, du Nouvelliste et Armand "Kid" Martel, de LA PRESSE.

Wayagamack écrase le Gouin par 8-1

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de la Wayagamack a compté 7 fois en 2 manches pour triompher du P.-A.-Gouin au compte de 8-1 dans une joute de la ligue Industrielle de balle-molle, disputée hier soir, au terrain de Quebec Wires.

C. Desmarais, des perdants, et Y. Lebel, des gagnants, ont cogné chacun un circuit. C. Mineault a été l'étoile du Wayagamack avec un double et 2 simples pour faire compter 4 points.

Sommaire

P.-A.-Gouin	000	001	0—1	5	3
Wayagam.	104	003	x—8	10	2

Vivier, Thibault et Desmarais; Caron, Hould et Giguère.

Les membres du jury du prix Juge Lemay

SHERBROOKE. — La permanence de la SSJB vient de rendre publique la liste des membres du jury du prix Juge-Lemay. M. Richard Bergeron, directeur général des écoles, présidait ce comité. Les quatre autres membres étaient Mgr Emile Chartier, ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, l'abbé Jean Mercier, aumônier diocésain de la SSJB, M. Pierre-Yves Paradis, secrétaire de la faculté des arts à l'Université de Sherbrooke, et Mme Lasalle Laberge, de Sherbrooke. Le R.F. Jules Martel, des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville, est le récipiendaire au prix pour cette année. La remise lui en a été faite lors du congrès diocésain tenu à Stanstead, en fin d'avril.

Le procès de M. Blouin et P. Houle ajourné au 8 juin

GRAND'MERE. — L'enquête de Michel Blouin et de Paul Houle, accusés de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule-moteur, a débuté hier après-midi en cour des Sessions de la paix de Grand'Mère, mais a dû être ajournée à 15 jours, faute de temps pour entendre tous les témoins.

Au début de l'enquête, le procureur de la couronne, Me Marcel Crête, de même que les procureurs des deux accusés, Mes Réal Legris et Jean Chrétien, se sont entendus entre eux pour mener les deux enquêtes conjointement puisqu'il s'agit de deux causes connexes et que les preuves seront identiques dans les deux cas.

Les deux individus, l'un conduisant une motocyclette et l'autre une automobile, avaient pris la 6e avenue à Grand'Mère pour un terrain de course et à l'intersection de la 15e rue, une automobile conduite par M. Charles Cadorette avait débouché soudain et les deux coureurs s'étaient trouvés dans une situation difficile. L'auto et la moto avaient alors fait une fourche de chaque côté de l'auto de M. Cadorette pour aller s'arrêter, l'auto dans une galerie et la moto sur un terrain de garage après avoir heurté l'arrière de la voiture de M. Cadorette.

L'agent Maurice Houle dévoila à la Cour les diverses mensurations qu'il avait été appelé à prendre sur les lieux de l'accident.

M. Charles Cadorette, dont l'auto avait été endommagée par la motocyclette, déclara qu'il avait évalué à 70 ou même 75 milles à l'heure la vitesse des deux véhicules qui circulaient côte à côte. Il mentionna également que la moto avait traîné sur une distance d'environ 100 pieds après avoir heurté l'aile arrière et le pare choc de sa voiture.

M. Robert Branchaud, d'autre part, s'apprêtait à monter dans son camion quand il avait remarqué l'auto et la motocyclette qui filaient à une vive allure. Il estima à pas moins de 45 milles à l'heure la vitesse des deux véhicules.

M. Lionel Gagnon, employé au garage où la motocyclette alla s'arrêter, comparut également de même que quelques autres.

Le juge Maurice Langlois ajourna ensuite la cause qui devra se poursuivre le huit juin.



Le Dr ROGER FONTAINE, a été élu maire de la municipalité de St-Adelphe, comté de Champlain, lors de l'élection municipale tenue le 15 mai.

Les travaux d'hiver n'auront coûté que $22,000 à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Sur les $218,000 environ que la ville a versés en salaires au cours de la période comprise dans le programme fédéral des emplois d'hiver, l'ingénieur municipal, M. Jacques Sansfaçon, estime que $196,000 reviendront à la ville, grâce au pourcentage versé sur les salaires par les gouvernements fédéral et provincial.

M. Sansfaçon estime aussi qu'à la fin du mois de mai, la ville aura exécuté pour $700,000 de travaux de toutes sortes, au compte capital, dont la principale partie provient de la construction de la conduite d'adduction d'eau du Lac-à-la-Pêche. Les salaires se sont chiffrés à $218,000. Selon les conditions à remplir pour avoir droit à recevoir 90 pour cent du coût de la main-d'oeuvre, la ville a droit de récupérer environ $196,000.

Ce dernier montant est de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier, qui avait été de $70,000.

Jamais dans l'histoire de Shawinigan, le conseil municipal n'a entrepris d'aussi vastes travaux, sauf peut-être en 1931, année où il avait aussi fallu construire la première conduite d'eau du Lac-à-la-Pêche : celle qu'on refait cette année.

Le conseil n'entend pas pousser plus loin son programme. C'est pourquoi le 31 mai, les chantiers deviendront un peu moins actifs, pour la période estivale. Certains travaux impossible à accomplir en hiver continueront toutefois à tenir plusieurs permanents à l'ouvrage, dont la plupart n'étaient pas éligibles aux octrois gouvernementaux accordés dans le cadre du programme des travaux d'hiver.

Le directeur du personnel, M. Maurice Coutu avait une liste longue de 450 employés il y a quelques semaines. On en compte maintenant 440 environ. Le nombre des employés diminuera graduellement jusqu'au 31 mai.

En tête des conducteurs à la piste de l'Exposition

Jack Kopas

TROIS-RIVIERES — Jack Kopas, de l'écurie Del Dugré, domine chez les conducteurs, à la piste du parc de l'Exposition, après cinq programmes de courses sous harnais.

Il détient une moyenne de .680, ayant obtenu six gains en 15 départs, pour un total de 51 points. Wilmer Plourde vient au second rang, avec une moyenne de .556, suivi de Rogatien Savignac .514.

Voici la liste des dix meilleurs conducteurs, ayant au moins 40% des départs de celui qui a conduit le plus de coursiers, en l'occurrence Kopas avec 15 de même que Fernand Turenne.

NOMS	Départs	1	2	3	4	5	Pts	Moyenne
Kopas, Jack	15	6	4	1	1	0	51	.680
Plourde, Wilmer	9	1	2	3	1	1	25	.556
Savignac, Rogatien	14	4	1	1	3	3	36	.514
Hébert, Paul	12	2	0	5	2	1	30	.500
Turenne, Fernand	15	4	1	3	1	0	35	.467
Boucher, André	10	1	1	1	2	2	19	.380
Ouellet, Helio	10	0	3	1	1	1	18	.360
Lachance, G.	14	0	1	3	1	2	20	.286
Quessy, Jules	16	0	3	0	2	2	18	.225
Martineau, Claude	14	0	0	1	1	5	10	.142

Une partie remise pour les Phillies

TROIS-RIVIERES. — La joute qui devait avoir lieu hier soir au stade Duplessis entre les Phillies de Trois-Rivières et Plessisville a été remise à plus tard, à cause de la température incertaine.

Les Phillies se préparent maintenant pour la fin de semaine alors qu'ils disputeront deux joutes contre les Mineurs de Thetford Mines.

Les trifluviens évolueront ici à 1 h. 30 dimanche après-midi puis se rendront jouer à Thetford Mines en soirée à 8 h. 30.

M. le greffier fait des vers

LA TUQUE. (G. B.) — Le greffier de la ville de La Tuque a été l'un de ceux qui ont le mieux goûté la joie de revoir des confrères, lors de l'hommage qui a été rendu aux éducateurs et aux anciens élèves des maristes, dans le cadre des fêtes du cinquantenaire de la ville de La Tuque.

Dans une pièce de poésie qu'il a écrite le lendemain de cet événement, M. Aldori Dupont n'oublie aucun de ses anciens compagnons de collège et il leur rend hommage pour le succès qu'ils ont connu dans leur vie d'hommes. Il attribue leur bon départ au zèle et à la compréhension des éducateurs.

M. Dupont rappelle aussi quelques souvenirs à des personnages devenus célèbres dans plusieurs domaines. Il mentionne particulièrement, comme anciens confrères, le maire J.-Onésime Dallaire, de La Tuque et M. Félix Leclerc, le chansonnier canadien de réputation internationale.

Le signataire de la poésie cite les noms de tous les anciens directeurs du collège mariste de La Tuque, les RR.FF. Alfred, Joseph-Frédéric, Marie-Eparque, Eugène-Henri, Jean-Michel, François-André, Marie-Noël, Henri Colomb, Victor-Ernest, Donatien, Louis-Abel, Martinien, ainsi que les professeurs RR.FF. Martinien, Alphonse-Arthur, Régis-Alphonse, et Cyrille-Victor.

Le football à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Le football à Trois-Rivières prend de plus en plus de popularité et les athlètes de chez nous, qui sont nombreux, aimeraient peut-être à évoluer dans ce sport.

Voilà pourquoi Frankie Gauthier et Jean -Claude Laroche, les deux instructeurs en chef des Braves de Trois-Rivières de la Conférence Intermédiaire de football invitent tous ces jeunes à s'inscrire afin de participer à une clinique spéciale qui sera tenue au début de juin.

PROGRAMME

SUITE DE LA PAGE 33

A 12 h. 30, dîner-causerie sous la présidence d'honneur du chanoine Hervé Matteau, délégué de Mgr Georges-Léon Pelletier.

A 3 heures, commissions d'études sur l'enseignement du français dans les écoles secondaires et dans les écoles élémentaires.

Suivra ensuite la réunion plénière, ainsi que l'étude et l'adoption des voeux.

Le congrès prendra fin avec une messe à 5 h. 15, célébrée par l'abbé Victor Levasseur, aumônier diocésain.

Le maître de cérémonie du congrès sera M. Léo Monfette, et celui du banquet sera M. Lionel Charest.

Les numéros chanceux du tirage Richelieu

Voici le résultat du tirage, fait par le club Richelieu à 11 h. 30 hier soir, sur les ondes du poste CKTM-TV, à l'occasion de la campagne annuelle de charité.

Les numéros gagnants sont les suivants :

1er prix : 4,476 — 2ième prix : 5,622 et les cinq autres prix : 532, 1,316, 7,016, 8,545, 6,880.

Le premier prix vaut $500, le deuxième $250, et les cinq suivants $50 chacun.

Des élections à la Chambre de commerce de Grand'Mère

GRAND'MERE. — M. Léo-Paul Lavergne, échevin de Grand'Mère, a été élu à la présidence de la Chambre de commerce locale, au cours de l'assemblée annuelle, mardi soir. M. Lavergne remplacera à ce poste M. Bertin Allard, qui avait accepté cette tâche au cours de la dernière année.

Le nouvel élu a mentionné à la suite de son élection qu'il était pour se dévouer activement au développement industriel de la ville de Grand'Mère.

M. Pierre Fortier a été élu vice-président du groupement, tandis que les nouveaux directeurs élus sont MM. Arthur Martin, Pierre Larocque, Hormisdas Prud'homme, Paul Cadorette et Ivanhoë Crête.

M. André Leduc a agi comme président de cette élection, tandis que M. Pierre Fortier était le scrutateur et Me Jean Lebrun, secrétaire.



SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Le Dr C. Dagneau préconise

Un service dentaire dans chaque hôpital

SHERBROOKE. — Les relations étroites qui unissent dentistes et médecins facilitent dans l'hôpital moderne la formation du service dentaire. De nos jours, il est indispensable que chaque hôpital aie un service dentaire et les plus gros hôpitaux devraient avoir un département dentaire très spécialisé pour le diagnostic et le traitement.

Le Dr Clovis Dagneau, directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, a exposé hier aux quelque 100 dentistes réunis à l'hôtel Sherbrooke, à l'occasion du congrès de l'Association dentaire de la province de Québec, les avantages qui pouvaient ressortir d'un service dentaire établi dans les hôpitaux.

Après avoir donné l'étymologie moderne du mot "santé" qui est la possession et la jouissance du bien-être physique, mental et social, le Dr Dagneau a démontré que les gouvernements dont le rôle est la protection de la personne humaine, qui constitue le capital le plus important du pays, devaient orienter leur travail en rapport avec cette définition.

L'hôpital, a-t-il poursuivi, n'est plus la maison où les malades vont attendre la mort. Le rôle de l'hôpital moderne dans notre société a pris un champ d'orientation beaucoup plus vaste. Le patient est toujours traité au point de vue physique, mais le côté mental et social ne sont plus dédaignés. L'hôpital est devenu l'endroit où tous les collaborateurs doivent travailler à la conservation et à l'amélioration de la santé.

Pourquoi ne pas organiser un service dentaire alors? a lancé le Dr Dagneau.

Le dentiste est un professionnel spécialisé dans le soin et le traitement des dents et des gencives. Ses études, basées sur une science bien établie et progressive, lui ont procuré la compétence nécessaire dans ce domaine.

De plus, les spécialités du dentiste devraient être mieux connues. Le nombre des dentistes et le nombre de ces spécialités sont insuffisants. Ici à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, un service dentaire a été établi et non seulement les dentistes, mais toute la population en a tiré profit.

L'hôpital a un service dentaire qui doit nécessairement mettre un service à la disposition des dentistes afin de faciliter leur travail. Ce service doit contenir, outre une salle d'opération, une salle de réveil ainsi qu'une salle de clinique dentaire.

A l'Hôtel-Dieu, a dit en terminant le Dr Dagneau, nous avons reçu une admirable collaboration de la part de nos dentistes depuis ces dernières années. Le service dentaire, comme les autres services, a la tâche de traiter les indigents qui fréquentent les dispensaires.

La fluoration, la plus grande mesure sociale!

SHERBROOKE. — La fluoration des eaux de consommation est la plus grande mesure de sécurité sociale qui ait jamais été découverte, parce qu'elle prévient la carie dentaire dans une proportion de 65 à 70 pour cent sans aucun effet nocif sur la santé.

Parce qu'elle touche toute la population, la fluoration des eaux est supérieure à l'insuline, au vaccin Salk ou à tous les vaccins analogues qui n'affectent qu'une proportion minime de la population.

C'est ce que le Dr Conrad Godin, de Trois-Rivières, et nouveau président de l'Association dentaire de la province de Québec, a déclaré hier soir, au banquet officiel d'ouverture du sixième congrès de l'Association dentaire de la province qui a lieu cette année à Sherbrooke.

L'Association a ajouté le conférencier, s'intensifie d'année en année et elle est devenue un besoin dont ne peut se passer aucun membre. Son action pourra être plus étendue à mesure qu'elle prendra de la force et surtout que les sociétés dentaires adhéreront à l'association provinciale.

Le Dr Godin a expliqué les principaux buts de l'association qui cherchait à favoriser le progrès de la science chez les chirurgiens-dentistes de la province de Québec en organisant des réunions éducatives et scientifiques et des congrès annuels.

Cette association provinciale vise également à promouvoir le développement technique et les connaissances professionnelles au sein de la profession.

Hôtel Osgood défait Lanterne Verte 10-4

COOKSHIRE. — L'Hôtel Osgood a écrasé hier soir la Lanterne Verte au compte de 10-4 dans la ligue de balle-molle de Cookshire.

Jean-Louis Talbot a été le lanceur gagnant et Guy Rodrigue, le perdant.

Lucien Veilleux et Pierre Dionne ont frappé chacun un coup de circuit pour leur équipe respective.

La prochaine joute de la ligue de balle-molle de Cookshire sera disputée lundi soir.



CONGRES DE L'ASSOCIATION DENTAIRE — Le Dr Clovis Dagneau, directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, expose les principaux points de sa conférence au Dr Charles Goulet, président de la Société dentaire des Cantons de l'Est, au Dr Gabriel Lord, président de la ligue d'hygiène dentaire de la province de Québec en présence des Drs Roland Bégin, assistant au service dentaire de l'Hôtel-Dieu, et Charles Tessier, directeur du congrès, à l'occasion du congrès de l'Association dentaire de la province de Québec, qui se tient à Sherbrooke.

Conférence au comité féminin d'éducation syndicale d'Asbestos:

Les syndicats ne valent que ce que valent leurs membres

ASBESTOS — Conférencier au comité féminin d'éducation syndicale d'Asbestos, M. Maurice Guertin, agent d'affaires au Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke, a déclaré que les syndicats constituent une force qui appartient aux employés et qu'un syndicat ne vaut que ce que ses membres valent.

Le but de la conférence de M. Guertin était d'expliquer, aux épouses des membres du syndicat national de l'amiante, qui font partie de ce comité, le fonctionnement des syndicats et leur utilité.

M. Guertin a noté que dans toute la province, seulement deux comités féminins d'éducation syndicale existent, un à Asbestos et un autre à Shawinigan.

Les syndicats, a dit le conférencier, ont été institués afin de rétablir un équilibre entre l'employeur et l'employé. Il existe plusieurs sortes de syndicats, cependant il est de toute première importance que les membres du comité comprennent le syndicat particulier dont leur mari fait partie.

Le conférencier a ensuite expliqué la raison d'être des cotisations et s'est étendu sur la signification de termes tels que ancienneté, procédure, officiers du syndicat, etc . . .

M. Guertin a ensuite abordé la question des relations entre les mouvements ouvriers et a expliqué le pourquoi de l'affiliation du syndicat au Conseil central. Le Conseil central aide au bon fonctionnement des petits syndicats, des syndicats économiquement faibles en leur distribuant des fonds provenant des syndicats puissants.

Le comité féminin d'éducation syndicale a été formé il y a environ un mois dans le but de faire participer plus étroitement les épouses des syndiqués dans le monde syndical et de les encourager à s'intéresser davantage au syndicat.

La présidente de l'organisme est Mme Roger Raymond, la vice-présidente Mme André Beauchesne, la secrétaire-trésorière Mme Sylvio St-Louis, et Mmes Gérard Patry, Gérard Turgeon et Pierre Chassé remplissent les fonctions de directrices.

Plusieurs membres du bureau de direction du syndicat national de l'amiante ont assisté à la conférence.

La grève écartée à la Penmans?

COATICOOK. — Un rapprochement important se serait effectué entre la compagnie Penmans et le syndicat de ses employés à St-Hyacinthe et à Coaticook, écartant pour le moment la menace d'une grève qui pesait depuis quelques jours.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, un représentant de la compagnie à la suite des nombreuses rencontres qui ont eu lieu entre les deux parties, au cours de la semaine.

Le représentant a cependant laissé savoir que les concessions faites de part et d'autre restaient toujours la propriété des négociateurs aussi longtemps que les chefs syndicaux ne les auront pas communiquées à leurs propres membres, ce qui devait se faire ce soir et demain matin.

Le porte-parole a également déclaré que les rapprochements pourraient bien amener un règlement final du différend, d'ici quelques jours.

La compagnie a émis un communiqué déclarant que vu la concurrence intense, domestique et étrangère, existant dans l'industrie du tricot, elle s'est trouvée dans l'impossibilité d'accéder à toutes les demandes du syndicat.

Les prix des produits, toujours selon la compagnie, sont les mêmes que ceux qui prévalaient en 1953, et dans certains, sont plus bas qu'ils étaient il y a 8 ans.

On ajoute que pendant cette période, la compagnie a consenti à des augmentations se totalisant à 35 cents l'heure.

Le communiqué fait savoir qu'une comparaison des salaires payés présentement à Coaticook et St-Hyacinthe par la Penmans Ltée avec ceux payés en général dans l'industrie du tricot, démontren que les salaires de celle-ci sont de 11 cents l'heure plus élevés que la moyenne nationale dans cette industrie, de 13 cents l'heure plus élevés que la moyenne dans la province de Québec, et de 7 cents l'heure que la moyenne dans l'Ontario.

La compagnie ajoute également qu'aucune compagnie, si puissante ou effective soit-elle, ne peut continuer à payer des salaires de 11 cents l'heure plus élevés que la moyenne nationale de l'industrie en cause, chiffres du Bureau fédéral de la statistique.

Enfin, le communiqué dévoile un aspect de nature à montrer le sérieux de la situation. La compagnie estime qu'elle préférerait en arriver à une entente avec le syndicat sur une base qui lui permettrait de continuer son activité au Québec.

Afin de renflouer l'OTJ

Réunion conjointe envisagée par la Commission scolaire

SHERBROOKE. (**J. Lague**") — La demande d'entrevue de l'OTJ de Sherbrooke a reçu un excellent accueil de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke. Les commissaires ont même mis de l'avant l'idée d'une réunion tripartite avec le conseil municipal.

En pratique cette idée rejoint celle des administrateurs municipaux, qui avaient assuré l'OTJ qu'ils l'accompagneraient devant les commissaires.

Les dirigeants de l'OTJ auraient désiré rencontrer les commissaires jeudi prochain, mais ceux-ci, sous l'impression que l'OTJ allait rencontrer le conseil municipal lundi, ont laissé encore imprécise la date de la réunion conjointe. Il ne fait néanmoins aucun doute que les commissaires désirent régler cette affaire le plus tôt possible.

La rencontre semble donc devoir jouir du meilleur climat possible. Quant à l'objet de la demande de l'OTJ, qui n'est un mystère pour personne, il semble faire l'objet de fortes réserves. Le maire Armand Nadeau a déjà suggéré que la Commission scolaire partage avec le conseil municipal le support de l'OTJ.

Voir REUNION en page 37

Exposition de livres scouts

SHERBROOKE — Le public est invité à visiter une exposition de livres scouts qui aura lieu au local scout de la paroisse Saint-Michel, du 28 au 31 mai.

Cette exposition a pour but de faire connaître au public en général, ainsi qu'à tous ceux qui s'occupent activement de scoutisme, les ouvrages qui exposent la nature, les techniques et les activités de ce mouvement.

L'exposition sera ouverte au une collection de disques et d'illustrations.

L'exposition sera ouverte au public chaque jour de 1 h. de l'après-midi à 9 h. 30 de la soirée.

Gravité du problème de l'alcoolisme

BEEBE. — D'après les chiffres cités par le curé Armand Chabot, de Beebe, le problème de l'alcoolisme est de plus en plus sérieux dans la province.

Soixante-sept pour cent des citoyens qui n'ont pas des études plus avancées que la 12e année, consommment de la boisson dans la province, comparativement à 74 pour 100 pour ceux qui ont une 11e année et plus. C'est dire que les personnes plus instruites doivent plus de liqueurs alcooliques.

En 1940, il y avait au Québec 32,200 alcooliques, mais ce chiffre a grimpé à 65,000 en 1959.

Toujours selon le curé Chabot, 50 pour cent des accidents de la route sont causés par des personnes qui ont consommé des liqueurs alcooliques.

Le conférencier s'adressait à un groupe de citoyens et citoyennes de la municipalité de Beebe à l'occasion de la campagne de sobriété "engagement", qui débutera le 28 du courant.

La semaine de la formation technique observée à Asbestos

ASBESTOS. — La ville d'Asbestos participera à sa "Semaine de la formation technique", du 29 mai au 4 juin.

Un comité a mis au point un programme de nature à attirer l'attention du public sur la nécessité de former des techniciens compétents pour répondre aux besoins de l'industrie et du commerce.

Pendant la semaine, le public sera admis à visiter les locaux de l'école de métiers d'Asbestos, et tous les groupements et les organismes d'Asbestos ou de la région sont invités à se documenter sur les services offerts par cette école.

Les manifestations débuteront lundi, alors que la Chambre de commerce d'Asbestos, en collaboration avec la Chambre de Danville, donnera un soupercauserie. Le conférencier sera M. J.-L Lambert, directeur de l'école de métiers d'Asbestos.

Le lendemain, 30 mai, des visites de l'école sont prévues pour les élèves de St-Félix-de-Kingsey, Tingwick, Wotton, St-Camille, St-Georges-de-Windsor, St-Claude, St-Adrien-de-Ham, Ham Nord, et Ham Sud. Le 31 courant, le personnel de l'école de Métiers recevra les élèves du A.D.S. High School, du High School de Richmond, de même que les élèves français de Richmond. Au cours de la soirée, la direction de l'école procédera à la salle paroissiale Notre-Dame-de-toutes-Joies, à la remise des certificats aux adultes qui, au cours de l'hiver, ont suivi des cours de perfectionnement.

Le 1er juin, une soirée organisée conjointement par les autorités civiles et religieuses de Ham Nord, Ham Sud et St-Adrien-de-Ham, réunira les élèves de cette région qui ont suivi des cours de perfectionnement.

Le 4 juin, journée de clôture, une messe sera célébrée à 9 h. 30 du matin à l'église Saint-Isaac-Jogues pour les chômeurs qui ont suivi des cours de formation professionnelle au cours de l'hiver. A 4 h. les personnalités présentes assisteront au dévoilement de la maquette du futur institut technique dont la construction doit débuter sous peu à Asbestos.

Les responsables de la semaine seront invités à 6 h. à signer le livre d'or de la ville d'Asbestos et un souper leur sera offert par les autorités municipales. A 8 h., les autorités de l'école procéderont à la remise des certificats.

Des conférences ayant trait à l'enseignement technique seront aussi données dans les paroisses d'Asbestos et on procédera à la projection de films sur l'enseignement technique et les méthodes employées.

Fusion des municipalités de Beebe, Stanstead et R. Island?

par **Roméo Racine**

BEEBE. — M. Louis Roberge, ex-député fédéral de Stanstead, président du comité industriel des villes frontières et conseiller municipal de Rock Island, a déclaré hier que les municipalités de Beebe, Rock Island et Stanstead étaient appelées à devenir une seule et même ville.

Cette amalgamation éventuelle sera possible dès que l'économie des villes frontières sera planifiée de sorte que deux municipalités n'absorbent pas les dettes de la troisième.

A l'heure actuelle, la population des villes frontières forme une agglomération de 5,000 habitants, répartis comme suit; 1,700 à Stanstead, 1,300 à Beebe et 2,000 à Rock Island.

Toujours, selon M. Roberge, cette réunion des municipalités des villes frontières aurait pour effet de consolider l'économie de cette région.

Le président du comité industriel, de retour d'un congrès provincial, a déjà présenté à Rock Island un rapport au sujet de la nouvelle législation concernant les industries.

Le problème industriel considéré en commun par Rock Island, Stanstead et Beebe est plus grave à Rock Island, étant donné que trois manufactures sont présentement fermées, à savoir Jenkins Overalls depuis trois ans, Kayser Textile depuis cinq ans et Rock Island Overalls depuis six mois.

Le maire Alton Grady, de Rock Island, a fait savoir que sa ville a voté un montant de $50,000 pour promotion et aide industrielle afin d'établir une manufacture dans l'un des locaux déjà vacants.

M. Grady a dit aussi que pour ce qui était de la formation d'une seule municipalité dans les villes frontières, il appartiendrait plus à la chambre de commerce déjà en voie de formation de promouvoir ce projet et particulièrement de choisir un nom.

Le maire de Beebe, M. Hugo La Penna, ne croit pas encore le temps venu pour une telle réunion, étant donné que Beebe est quelque peu séparé des deux autres municipalités.

Le contrat pour le Marymount High accordé pour $443,800

SHERBROOKE. — Soumissionnaire heureux parmi sept, l'entrepreneur Adélard Jacques s'est vu hier octroyer le contrat de construction du Marymount High School par la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke. Il l'a emporté par une marge de $6,000.

A la même assemblée, les commissaires ont également décidé de procéder à la démolition de la Fonderie Légaré avec leur propre personnel afin d'éviter les délais qu'entraînerait la publication d'avis. On pourra ainsi entreprendre assez tôt pour la finir à temps l'école de 7½ classes selon les plans de l'architecte Louis Faucher, qui ont été approuvés, avec de légères retouches, par le département de l'Instruction publique.

Quant à une suggestion de la Ligue des citoyens, les Commissaires l'ont accueillie avec bienveillance, mais ils ont déclaré qu'elle arrivait trop tard. La Ligue recommandait à la Commission de ne pas confier de travaux trop importants à son atelier de menuiserie, mais plutôt de rechercher les avantages de la concurrence par la voie des soumissions publiques. Les commissaires ont déclaré suivre cette politique depuis au moins quelques mois, précisant entre autres que la seule construction de quelque importance prévue pour cette année ne serait pas entreprise, vu l'inutilité de construire une résidence pour les religieuses qui ne viendront finalement pas prendre charge d'une école dans la paroisse Marie-Reine-du-Monde.

Ponctualité et soumissions

Une des soumissions pour la construction du Marymount High School avait été envoyée sans l'addition des chiffres. Ouverte par son expéditeur peu après l'heure-limite de 4 h. de l'après-midi, elle se voyait compléter.

Certains des commissaires s'étant offusqués de ce retard et ayant considéré la mise à l'écart de la soumission en question, le commissaire W. F. Steele a vertement reproché à ses collègues de manquer de charité chrétienne pour un mince intervalle de moins de deux minutes. On a finalement convenu d'une marge de tolérance de cinq minutes pour les cas futurs.

L'entrepreneur Eugène Marcoux s'est identifié comme l'auteur du geste contesté et a offert de retirer sa soumission si l'on jugeait qu'il avait commis quelque irrégularité. Le geste aurait pu se révéler coûteux puisque M. Marcoux était le deuxième plus bas soumissionnaire, après les $443,800 de M. Jacques, avec $449,700. Les autres soumissionnaires étaient J.-A. Verret Ltée, $458,740; Dussault Construction de Granby, $463,000, Vincent et Frères Ltée, $475,900; Stanislas Grondin Inc., $484,885 et R. E. Stewart Corporation, $494,900.

Les plans du Marymount High School sont de l'architecte Alphonse Bélanger et les travaux doivent commencer dans les délais habituels requis pour les approbations de dernière main de Québec.

ESTRIETTES

CITOYENS INTERESSES — La nouvelle ligue des citoyens de Sherbrooke a poussé hier sa première pointe dans le domaine scolaire en recommandant aux commissaires de rechercher une plus grande économie en recourant aux soumissions publiques plutôt qu'à leur atelier de menuiserie. La ligue n'a pas pour autant négligé le domaine municipal. Elle approuve tout d'abord les déclarations du maire Armand Nadeau sur la création d'un comité de l'aéroport, demande à l'administration municipale de prévoir la pose des conduits aux intersections susceptibles de recevoir dans l'avenir des feux de circulation et propose enfin "des clients" intéressés à louer la machinerie de la ville, si celle-ci est intéressée.

INVASION DE GEOGRAPHES — Sherbrooke a été choisie comme site d'un camp d'étude de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal, du 18 au 23 septembre. Sous la direction du professeur Robert Garry, une vingtaine d'étudiants étudieront sur place les caractéristiques des Cantons de l'Est.

PAS DE TAXATION SANS HABITATION — Cette paraphrase du slogan des partisans du gouvernement responsable "no taxation without representation", au siècle dernier, a inspiré l'assemblée d'élections de l'Association des constructeurs d'habitations de Sherbrooke. On y a demandé aux autorités municipales et scolaires de n'imposer aucune taxe sur les nouvelles maisons avant qu'elles ne soient occupées. M. Hercule Marcoux a été réélu président; MM. Alphonse Trudeau et Fernand Boissé, vice-présidents; Ronald Marcoux, secrétaire; Maurice Collin, Henri Fouquet et Victor Croteau, directeurs.

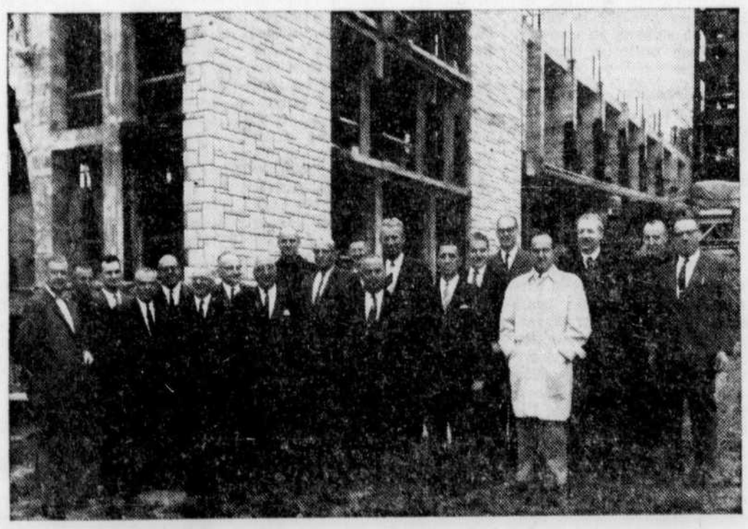
EXPLOIT COMMEMORE — Une remise de trophée, à l'hôtel de ville de Sherbrooke, a commémoré un exploit accompli durant la deuxième guerre mondiale par l'équipage de la corvette Sherbrooke, de la marinne canadienne. Les rescapés du navire marchand "Sveve" torpillé par l'ennemi, le 10 septembre 1942, avaient trouvé refuge à son bord. La cérémonie présidée par l'échevin Carl Camirand, maire suppléant, réunissait aussi le lieutenant Roland Leduc, de Québec, représentant l'équipage honoré; le lieutenant Jean-Paul Guyon, officier de recrutement de Montréal, et le commandant Georges Amyot, du quartier général d'Ottawa.

PROCEDURES ACCELEREES — A la demande du juge Armand Trudel, Service Laramée Inc. et le local 157 de la Fraternité des employés de chemins de fer et autres transports "CTC" ont accepté de reviser leurs positions et d'éliminer quelques-uns des 16 points qui avaient été soumis au tribunal d'arbitrage. Les séances doivent reprendre au palais de justice de Montréal, les 7 et 8 juin. Le différend porte principalement sur les salaires, les heures de travail, les vacances et les uniformes.

FANFARE DE RICHMOND — L'ancien président de l'Harmonie de Richmond, M. Roy Harrison, a été gardé dans le bureau de direction à titre de vice-président. Son successeur est M. Jean-Paul Davignon. Les autres directeurs sont MM. André Girard, secrétaire-trésorier; Roland Létourneau, directeur musical; Ronald Ouellette, Camille Fleury, Hervé Bibeau, Léo Delaney, Wilfrid Hill et Jean-Guy Fleury. Les pratiques ont lieu tous les lundis soirs en préparation de la série de concerts de cet été.

CONSTRUCTION EN MARCHE — Les travaux ont été entrepris hier à la nouvelle aile du Lennoxville High School, après l'adjudication du contrat à la maison J.-M. Jeanson Ltée, de Sherbrooke, au prix de $291,024. Un octroi provincial réparti sur trois années défraie 80 pour cent du coût. Une hausse du taux de taxation doit couvrir la différence. La nouvelle aile doit abriter de nouvelles salles de cours, une salle d'économie domestique, une salle des arts industriels et des laboratoires de physique et de chimie.

SECURITE EN VELO — Avec le concours du chef Gérard Groleau et du service de la police de Coaticook, le club Lions lancera sa campagne de sécurité pour les cyclistes.



PLUSIEURS MEMBRES DES AMIS DE SAINT-BENOIT-DU-LAC du comté de Shefford ont été récemment les hôtes de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, sise sur la rive nord-ouest du magnifique lac Memphrémagog. Les invités ont pu constater avec grand plaisir les importants progrès accomplis dans la construction de l'église abbatiale et de l'hôtellerie, qui pourra accueillir plus de cent vingt visiteurs. Sur la photo, on reconnaîtra: M. J.-H. Bussières, de Granby; le R. P. Germain, O.S.B.; MM. Carolus Marquis, Philippe Jolin, Gaston Guertin, le juge P.-E. Delaney, aussi de Granby; Dom Jean-Anselme Mathys, O.S.B., prieur de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac; Dr Conrad Mauger, de Granby; MM. Joseph Lippé et J.-G. Papineau, de Waterloo; J.-Armand Bouchard, de Granby; Roma Malouin, André Deslandes, de Waterloo; Georges Belzil, Dr Noël Blais, Dr Jean Guertin, de Granby; Dom Jean Vidal, O.S.B., hôtelier de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac; M. T. Legrandeur, de Waterloo, et Me Gilles Dupuis, de Waterloo. N'apparaissaient pas sur la photo: Son Honneur le maire P.-Horace Boivin, de Granby; MM. Armand Russell, maire de Waterloo et député du comté de Shefford à l'Assemblée législative; Gilles Dandenault, maire de Lawrenceville; R. St-Pierre, de Valcourt; Dr André Lefebvre, maire de Roxton Falls; Luc Marchessault, maire de West Shefford; Dr François Despars, maire de Roxton Pond; R. Flood et Jean-Paul Robert, de Waterloo. A l'arrière-plan, on voit l'hôtellerie en construction. Les Amis de Saint-Benoît-du-Lac sont très confiants que tous les travaux seront terminés pour le cinquantenaire de l'abbaye, en 1962.

L'organisation du festival de Sherbrooke est en marche

SHERBROOKE.—L'organisation du festival de Sherbrooke, que l'on veut rendre aussi populaire que le carnaval, a fait quelques pas cette semaine, alors que l'on a déterminé les responsables des soirées récréative, populaire et sportive et nommé les membres du comité honoraire, de même que du comité de publicité.

MM. Léon Beaudry et Mathieu Parissien, respectivement présidents des clubs Optimist et Progress, ont confirmé que leur groupement avaient accepté de collaborer à l'organisation de la soirée récréative du samedi 22 juillet, soit la veille de la clôture du festival qui s'ouvrira le 15 du même mois.

Il s'agit en fait d'une soirée où le public pourra assister à une fusion des programmes de télévision "La poule aux oeufs d'or et "La rigolade". Les profits seront versés aux deux clubs et ceux-ci n'auront à trouver que les prix offerts aux concurrents alors que les artistes seront payés par une compagnie.

Par contre, MM. Lucien Trahan et André Rémillard, respectivement présidents du club de raquetteurs Tuque-Rouge et du club des Elans, ont accepté de patronner la "soirée canadienne" qui aura lieu le soir de l'ouverture du festival le 15 juillet.

En ce qui concerne la soirée de boxe, l'organisation en a été confiée au club Aramis dont le président est M. Guy Boivin. Le programme se déroulera à l'aréna comme la soirée canadienne, mais le 18 juillet.

Le comité honoraire sera composé de Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke; Me Maurice Allard, député du comté de Sherbrooke à Ottawa; M. Louis-Philippe Brousseau, représentant du même comité à l'Assemblée législative; Me Paul Desruisseaux, M. Paul-A. Côté et M. Zotique Lespérance.

Enfin, ce sont les représentants de "LA PRESSE", de "La Tribune" du "Sherbrooke Daily Record", des postes de radio CHLT et CKTS et du poste de télévision CHLT-TV qui formeront le comité de publicité.

Georges Groulx, juge au festival de l'A.C.T.A.

SHERBROOKE — Georges Groulx, comédien et directeur de l'école de théâtre l'Atelier, sera le juge au festival de l'Association canadienne du théâtre amateur, qui se tiendra la première fois à Sherbrooke les 27 et 28 mai, au théâtre de poche, situé sur la rue Bank.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur du maire Armand Nadeau, qui présentera le trophée pour la meilleure pièce en un acte à la troupe gagnante.

Le centre culturel de Sherbrooke, dirigé par M. Pierre Lapointe, présentera "Arlequin poli par l'Amour" de Marivaux, le petit théâtre de Granby jouera "L'Anglais Tel Qu'on Le Parle" tandis que "La Fable du Secret Bien Gardé" de A. Casona sera interprétée par les Comédiens de l'Estrie de Waterville. "Ohé Là Bas", de Sarroyan sera joué par les compagnons de l'Esterel, de Coaticook, une pièce de Georges Feydeau, "Léonie Est En Avance", sera présentée par les Compagnons de l'Art, de Victoriaville.

L'Atelier de Sherbrooke devait jouer "Triple Saut", mais le directeur, M. Pierre Gobeil, a décidé de ne pas se présenter au festival. Toutefois, il est probable que la troupe reprenne cette pièce au cours de l'été alors qu'elle fera une tournée dans les Cantons de l'Est.

L'Union Théâtrale de Sherbrooke, dirigée par M. Lionel Racine, ne présentera aucune pièce au festival de l'ACTA, mais la troupe travaille actuellement "Les Précieuses Ridicules", de Molière, qu'elle compte donner au cours de l'été au théâtre de poche de Sherbrooke.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

A la piste de Sherbrooke

Programme de choix dimanche -- Huit courses d'une épreuve

SHERBROOKE — Huit courses d'une seule épreuve seront présentées, dimanche après-midi, à la piste de Sherbrooke, à partir de 2 h. C'est un programme de choix, préparé avec des chevaux qui sont prêts à aller aux courses et dont les papiers d'éligibilité sont parvenus au bureau du secrétariat de la piste locale.

Il avait été d'abord question de présenter un programme, demain soir, mais il aurait fallu répéter trop souvent et comme ces répétitions d'épreuves ne rencontrent pas toujours l'approbation du public, la direction a préféré sacrifier le programme de demain soir afin de donner entière satisfaction aux amateurs de courses sous harnais de Sherbrooke et de la région.

La nouvelle direction de la piste de Sherbrooke s'est donné pour but principal de protéger le public et de le satisfaire du commencement à la fin de la saison. Elle a la ferme intention d'atteindre ce but et elle prend les dispositions nécessaires pour le faire.

Il est bien entendu que des circonstances incontrôlables amèneront peut-être quelques répétitions d'épreuves dans les programmes à venir, mais autant que possible, la direction essaiera de présenter huit courses d'une seule épreuve. Ce genre de programmes a toujours plu à tous les amateurs.

Dans la course principale du programme de dimanche après-midi, un trot et amble pour une bourse de $325, les amateurs verront à l'oeuvre les meilleurs trotteurs et ambleurs, stationnés à la piste locale. Cardinal Prince sera favorisé de la première position, mais il aura à lutter contre des coursiers de la trempe d'Eveanna, Boum Boun Bumpas, Poplar Dream, Daring Guy, Sambee, Flare Wick et Citation Abbe.

Quatre courses ne comprendront que des ambleurs et retiendront certainement l'attention des connaisseurs. La lutte sera serrée et il est difficile de déterminer d'avance le vainqueur dans chacune d'elles.

La quatrième course ne comprendra que des trotteurs, et là encore, la lutte sera assez corsée. A part des trotteurs bien connus tels que Prince Gerry C. Lebeau, Katie Did, etc... On verra à l'oeuvre, pour la première fois, Grace Ibaf, qui se qualifiait, mercredi dernier, lors des deux courses de qualification.

D'autres écuries ont l'intention de s'établir à Sherbrooke et ont déjà fait leur demande. Les écuries sont cependant débordées, et pour satisfaire ces propriétaires qui possèdent de bons chevaux, il faudra que la direction se débarrasse des chevaux non-qualifiés et de ceux qui n'ont pas l'intention de courser cette année. Il est même question de construire une ou deux écuries de plus.

Quand tous ces coursiers seront arrivés et qu'ils seront prêts à aller aux courses, il sera plus facile pour le secrétaire de préparer de bons programmes bien balancés et d'une seule épreuve.

Dimanche après-midi

1ère course — Amble D-1, $150 vert

1	Helen Volo	H.-P. Brunelle
2	Miss Royal	R. Claing
3	Prince Logan	O. Surprenant
4	Beau Myn	L. Huckins
5	Fairview	G. Adamson
6	Bonni Brook Star	H. Davidson
7	Homestretch Red	C. Côté
8	Lohengrin	F. St-Denis

2e course — Trot et amble D-D $150 rouge

1	Lady Song	C. Robitaille
2	Tom Boy	E. Bernard
3	Argyle Lee	R. Claing
4	Avalon Hart	C. Chagnon
5	Mighty Stepper	O. Morin
6	Merrie Darnleyson	R. Babbin
7	Ragon	P. Denis
8	Lassie Land	F. Brochu

3e course — Amble D-1 et 2 $150 blanc

1	Miss January	C. Côté
2	Sir Royal Rocky	M. Leclair
3	Sir Royal Orr	L. Hickins
4	Cyril's Flicka	F. St-Denis
5	Ridgetown Brooke	C. Hébert
6	Lindsay Brooke	A. Beaudoin
7	Eddie Truax	F. Bernard
8	Vollie Belle	C. Chagnon
	Eligible : George Loganqu	

4e course — Trot D-2 et 3 $125 jaune

1	Katie Did	A. Beaudoin
2	Chief Corsica	A. Côté
3	Grace Ibaf	R. Babbin
4	Connelly B.	F. Newell
5	Fez Rosecroft	O. Surprenant
6	Lebeau	C. Chagnon
7	Glendale Gail	B. Chabot
8	Prince Gerry C.	C. Bennett

5e course — Amble C-3 $250 violet

1	Our Horse	E. Bernard
2	Flip Morris	C. Desjardins
3	Syzanne Clap	A. Côté
4	Dream Direct	C. Mathieu
5	Laurina Rosecroft	F. Brochu
6	Dickory Doc	F. Newell
7	Eldora's Irishman	C. Poulin
8	Will Senator	R. Jodoin
	Eligible : Taylor Win.	R.Grimard

6e course — Amble D-2 $125 gris

1	Stewart	D. Lavoie
2	Red McDuff	L. Côté
3	Lucy Prim	C. Côté
4	Prince Express	C. Robichaud
5	Bud A. Spencer	G. Adamson
6	Winston Rosecroft	B. Chabot
7	Fair Show	R. Lafond
8	Lise Directly	A. Beaudoin

7e course — Amble et trot C-2 et 3 $325 bleu

1	Cardinal Prince G	W. St-Cyr
2	Sambee	R. Claing
3	Flare Wick	R. Brochu
4	Darnig Guy	R. Guertin
5	Popular Dream	R. Babbin
6	Citation Abbe	C. Desjardins
7	Boum Boum Bumpas	A. Côté
8	Eveanna	A. Gravel
	Eligible : Our Honor	

8e course — Trot et amble D-3 $100 doré

1	Patch B.	L. Lapointe
2	Apropos	C. Chagnon
3	Dale Oaks	B. Chabot
4	Super Sonic C.	J. Dubé
5	Rugged Lee Volo	F. St-Denis
6	Guy Unsull	
7	Maryland Queen	L. Huckins
8	Bartlett Hanover	R. Jutras

Lac-Mégantic veut deux gardes-chasse

LAC-MEGANTIC — Une demande de nomination de deux gardes-chasse, le refus d'acheter du gouvernement fédéral le quai de la Baie Victoria, la construction d'un barrage sur le lac Castor et l'organisation d'un derby de pêche ont été les principales questions étudiées lors de la dernière réunion de l'Association de chasse et pêche de Lac-Mégantic.

L'association a décidé de construire un barrage sur le lac Castor dans le rang de Ditchfield. Le coût de la construction est d'environ $350.

D'après les expériences des biologistes, le lac Castor est favorable à l'ensemencement de la truite. Pour conserver la truite dans le lac, un barrage s'impose.

Le ministère de la Chasse et des Pêcheries à accordé un octroi de $750 à l'association de Lac-Mégantic pour défrayer le coût de construction du barrage ainsi que pour l'entretien du lac MacKenzie dans la région de Marsboro et du lac sans nom dans la région de Lambton.

L'association de Lac-Mégantic a adopté une résolution unanime pour demander la nomination immédiate de deux gardes-chasse par le ministère provincial.

L'association demande aussi au gouvernement de mettre ces gardes-chasse en fonction immédaitement dans le but d'éliminer le braconnage.

Depuis le 1er mars dernier, le comté de Frontenac n'a plus de garde-chasse.

Au cours de la même assemblée, la direction de l'association locale de chasse et pêche a refusé l'offre du gouvernement fédéral d'acheter le quai de la Baie Victoria.

L'association a décidé de renoncer à cet achat par l'entremise du député G. M. Stearns pour des raisons d'économies, à cause de l'entretien du quai et des réparations qui s'imposent.

Le derby de pêche de l'association a été fixé aux 17 et 18 juin prochains. Les 400 membres du club sont invités à s'inscrire immédiatement à ce derby auprès du secrétaire.

Marcel Dion réussit un trou d'un coup au golf d'East-Angus

SHERBROOKE. — Le deuxième trou d'un coup de la région a été réussi, hier après-midi, au club de golf d'East-Angus. Il s'agit du jeune Marcel Dion, qui faisait partie, l'an dernier, de l'équipe provinciale junior et un des meilleurs joueurs de ce club.

Il a réussi son exploit sur le trou no 2, d'une longueur de 176 verges avec un bois no 3. Il jouait accompagné de Benoit Roberge. Sur le vert no 3 où a été réussi cet as, il y avait Marcel Trépanier, Hervé Lanoix et Nil Pomerleau.

Le tournoi de champions

On connaîtra demain les trois meilleurs quilleurs

SHERBROOKE — Les trois meilleurs quilleurs du district de Sherbrooke seront connus demain alors qu'aura lieu la deuxième et dernière élimination locale, demain après-midi, à la salle de quilles Raby, à 1 h. 30. Les trois vainqueurs iront ensuite à Montréal prendre part à une troisième élimination qui conduira nécessairement au choix des quilleurs qui participeront, l'automne prochain, au programme télévisé "L'heure des quilles".

La première élimination a eu lieu le 6 mai dernier alors que quelque 480 quilleurs se sont disputés l'honneur d'être placés sur cette liste de 21.

De ces 21, les trois meilleurs seulement feront le voyage à Montréal, et ce, aux frais de M. Jules Hogue, gérant d'une brasserie locale qui commandite ce tournoi des champions.

Ces 480 quilleurs étaient ceux qui s'étaient qualifiés durant la saison dans quatre salles de Sherbrooke, deux d'East Angus et une de Bromptonville. Ces rondes de qualification hebdomadaires avaient débuté en novembre dans chacune de ces salles.

Ce tournoi des champions de district — trois par district — durera deux jours et sera entièrement commandité par la société Radio-Canada qui a le dernier mot à dire dans le choix des quilleurs pour le programme "L'heure des quilles". La date de ce tournoi sera annoncée dans quelque temps. M. Hogue accompagnera les trois meilleurs quilleurs du district de Sherbrooke à Montréal et en assumera les frais.

Voici les 21 participants du district de Sherbrooke :

Roger Delafontaine, Jacques Joncas, Paul Rhéaume, Normand Ainslie, Jean Joubert, Yvon Poulin, Bernard Vinette, Frank Perreault, Claude Rhéaume, Roméo Ainslie, Gaston Bérard, André Béliveau, Léopold Brousseau, Gérard Skelling, Wilfrid Ramsay, Philippe Roy, André Charland, Fernand Morrissette, Alain Descoteaux, Marcel Olivier, Philippe Cloutier.

Dans les diverses ligues de balle-molle de Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'équipe Molson a remporté une victoire de 18-2 sur le Seven-Up dans la première joute du programme double de la ligue Dépression, présenté hier soir, au parc Dufresne. Dans la deuxième joute à l'affiche, l'hôtel Albert s'est rallié à la dernière manche, disposant ainsi du Progress Club au compte de 14-13.

Les joueurs du Molson sont tombés à bras raccourcis sur le lanceur perdant Desruisseaux et quatre circuits ont été réussis par le lanceur gagnant Jack Brunn, Girard, Forgues et Fortier.

Les joueurs de l'hôtel Albert, les derniers à frapper, tiraient de l'arrière par 13-9 dans la deuxième moitié de la septième et dernière manche. Ils se sont alors ralliés et ont réussi cinq points aux dépens du lanceur perdant, Guy Jouber, qui croyait bien avoir la victoire dans le "sac". Grégoire a été crédité de la victoire.

Ligue commerciale

Deux joutes régulières ont été disputées, hier soir, dans la ligue de balle-molle Commerciale de Sherbrooke. Dans la première, disputée au parc Sangster, le St-Hill Levine a remporté une belle victoire de 2-1 aux dépens de l'équipe "La Tribune".

Le lanceur gagnant a été Morin, qui a fauché sept frappeurs sur trois prises. Larochelle, le lanceur perdant, a frappé un circuit comptant ainsi le seul point de son équipe. Le St-Hill Levine a frappé huit coups sûrs contre quatre pour La Tribune.

Dans la deuxième joute au programme, les clubs Bowlorium et garage Grondin ont annulé 7-7. Le Bowlorium n'a pas su profiter de quatre erreurs de son adversaire, et il a même frappé deux coups de plus que le Grondin, soit sept contre cinq.

Asselin a lancé pour le Bowlorium, tandis que Morin officiait au monticule pour le Grondin. Hallée, du Bowlorium, s'est distingué au bâton en frappant un circuit avec deux hommes sur les buts. R. Dupré a également frappé un coup de quatre buts avec un homme sur les buts, pour le Grondin.

REUNION

SUITE DE LA PAGE 36

Les commissaires ont invoqué hier être liés par la loi scolaire, qui leur défend l'octroi de sommes sur l'usage desquelles ils n'ont aucun contrôle. Le nouveau commissaire Pierre Bachand a exprimé son objection de base à l'emploi de fonds à des destinations autres que les leurs. Il a néanmoins émis l'opinion que le soutien de l'OTJ pourrait s'accommoder d'activités connexes au Département d'éducation physique qui existe à l'état embryonnaire à la commission.

Le premier magistrat avait déjà affirmé plus catégoriquement que, si les pouvoirs d'octroi manquaient à la commission, elle n'avait qu'à aller les chercher à Québec.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos : La maja nue, avec Amedeo Nazzari ; Cri d'angoisse, avec Van Johnson.

COATICOOK

Théâtre Opéra : Go naked in the world, avec Gina Lollobrigida et Ernest Borgnine; Tarzan the magnificent, avec Gordon Scorr.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : La chatte, avec Françoise Arnoul et Bernard Blier; Duel dans la [illegible], avec Jack Mahoney.

MAGOG

Théâtre Centre : La sentence, avec Marina Vlady et Robert Hossein; La cabane du péché, avec Ermanno Randi.

Théâtre Magog : Babette goes to war, avec Brigitte Bardot; The last angry man, avec Paul Muni.

RICHMOND

Théâtre Myra : Naked Africa; Submarine Seahawks, avec John Bently.

WINDSOR

Théâtre Loma : La petite maison de the, avec Marlon Brando et Glenn Ford; Fils du forçat, avec Van Johnson et Vera Miles.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Détournements de mineures, avec Frank Vidard et Hélène Chancel; Le justicier, avec Sylvia Sms et Georges Baker.

Théâtre Premier : The Sword and the dragon, avec Big Cast ; High School Caesar, avec John Ashley et Daria Massey.

Théâtre Rex : Le salaire du diable, avec Jeff Chandler; Trafic à Rio, avec Ninon Sevilla; Vive les vacances, avec Jean-Marc Thibault et Roger Pierre.

Théâtre Granada : Come dance with me, avec Brigitte Bardot; The Chaplin revue, avec Charles Chaplin.

Théâtre Capitol : L'enfer des tropiques, avec Rita Hayworth, Jack Lemon et Robert Mitchum; Chef de réseau, avec Jack Howkins et Gia Scala.

Norton Drive-In : Wild River, avec Montgomerry Cliff et Lee Remick.

A Windsor

Un ingénieur surveillera les travaux

WINDSOR — Le conseil municipal de Windsor a retenu hier soir, au cours d'une assemblée spéciale, les services d'un ingénieur de la firme Côté, Lemieux, Carignan et Bourque pour surveiller les travaux du règlement No 252.

Ces travaux consistent en la réfection de la rue St-Ambroise et l'amélioration de plusieurs autres rues.

Les honoraires de l'ingénieur seront de 5½ p. 100 du coût total des travaux qui seront exécutés.



M. et Mme Jacques Cousineau

Dans les Cantons de l'Est

Un million et demi d'arbres plantés depuis le printemps

LAC-MEGANTIC. — Un million et demi d'arbres de toutes sortes ont été plantés dans les 17 comtés des Cantons de l'Est depuis le printemps dernier.

C'est ce qui ressort de l'assemblée des directeurs de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc., qui a eu lieu hier à Lac-Mégantic.

Les congressistes ont étudié spécialement hier les rapports sur le reboisement et la sylviculture, l'organisation et le programme de l'opération CP du 28 courant, les relais 4-H, les résultats du mémoire de l'Association au ministre des Terres et Forêts.

L'Association forestière a décidé de construire deux autres relais 4-H au mois de juin, soit à Scotstown et à Ascot Corner, dans le but de promouvoir l'industrie touristique.

Les directeurs ont appris que le ministre des Terres et Forêts s'était rendu à quelques-unes de leurs demandes présentées dans un mémoire, à savoir donner des techniciens et des chercheurs pour étudier la situation forestière dans la région des Bois-Francs.

Les assises du congrès provincial de l'Association se dérouleront cette année à Victoriaville, le 5 octobre. C'est ce qui a été décidé hier.

Au cours de l'assemblée d'hier, sous la présidence de M. Georges Lemire, un certificat de ferme forestière a été remis à M. Paul Cliche, de Lac-Mégantic.

La compagnie que M. Cliche dirige, la Megantic Manufacturing Co., est considérée dans les Cantons de l'Est comme la pionnière du reboisement.

En effet, plus de 6,137,380 semis ont été mis en terre sur une superficie d'au moins 4,846 acres.

Le Dr C. Godin président des dentistes

SHERBROOKE. — Le Dr Conrad Godin, de Trois-Rivières, a été nommé hier président de l'Association dentaire de la province de Québec à l'occasion du congrès annuel de l'association provinciale qui se tient à Sherbrooke. Il succède au Dr Léo-Paul Dubé, de Québec.

Le nouveau bureau de direction de l'association a également élu le Dr Jacques Dufour, de Québec, à la vice-présidence. Le Dr Guy Boisclair, de Trois-Rivières, a été nommé secrétaire et le Dr Paul Manseau, de Montréal, occupera les fonctions de trésorier.

Trois militaires marcheront 120 milles

Pour rappeler une bataille dans les Cantons de l'Est

MONTREAL. (PCf) — Trois soldats entreprendront en fin de semaine une marche de 120 milles afin de commémorer une bataille qui s'est déroulée au 19e siècle, dans les Cantons de l'Est, entre la milice canadienne et les Fénians.

Les militaires appartiennent au Victoria Rifles of Canada, régiment qui repoussa le raid fénian, le 25 mai 1870, à Eccles Hill, près de Frelighsburg, dans le Québec.

Le groupe est composé du sergent Tom Heath et des caporaux Doug Croll et Jim Wilson.

Ils ont l'intention de parcourir à pied la distance qui sépare Montréal d'Eccles Hill, 60 milles, aller et retour. Il existe un monument commémoratif à Eccles Hill, rappelant l'engagement. Le régiment célèbre cette année son centenaire.

La confrérie des Fénians était un mouvement républicain irlandais qui avait fondé une succursale à New York. Elle tenta vainement d'établir au Canada une tête-de-pont en vue d'opérations militaires contre la Grande-Bretagne.

En sus des Cantons de l'Est, des incursions de frontières ont été signalées en Ontario et le mouvement s'empara, pour un temps, de Fort Erié. Mais, toutes les attaques furent éventuellement repoussées. On compta des morts dans les deux camps. Le mouvement aux Etats-Unis disparut avec l'avènement du premier conflit mondial.

Certains historiens ont prétendu que les raids effectués sur le sol canadien avaient nui à la confédération des provinces canadiennes.

Nécrologie

M. LESLIE HAYES

SHERBROOKE — M. Leslie Hayes, époux d'Olive Lynch, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 55 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Marlene, Janice, Sandra et Helena, de Sherbrooke; ses frères : Harold, de Montréal, le juge W. Redmond Hayes, de Sherbrooke, Jérôme, de Richmond, une soeur, Mme J.-E. Poisson (Mona), de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église St-Patrice.

M. HECTOR AUDET

SHERBROOKE — M. Hector Audet, de Holyoke, Mass., est décédé à l'âge de 65 ans.

Il laisse ses frères et soeurs : Mme Georges Roberge (Céline), de Sherbrooke, Mme Henri Couture (Hélène), de Berlin, N.-H., Alfred, de South Hatley, Mass., Charles, de Lennoxville, Saul, de Sherbrooke, Henri-Louis, de Saskatchewan, Gérard, de Sherbrooke, Ubald, de Saskatchewan.

Les funérailles auront lieu demain.

Un congrès du textile à Magog

MAGOG. — La Fédération nationale catholique du textile tiendra demain une journée d'étude sur le thème "l'assurance chômage et l'assistance chômage pour les officiers de tous les syndicats affiliés."

Au cours de l'avant-midi, M. G. Duchesne, gérant du bureau d'assurance-chômage, à Granby, traitera de l'assurance chômage et des lois qui la régissent. Un forum suivra.

Le programme de l'après-midi comporte une conférence et un forum sur l'assistance chômage et les conditions d'admission. M. Jean Tremblay, du service d'assistance social du ministère du Bien-être et de la famille, sera le conférencier.

La fédération réunis à cette occasion plus de 80 officiers de syndicats, répartis dans les Cantons de l'Est.

Ouverture de la ligue Massawipi

BEEBE — Lors de la joute d'inauguration de la ligue de baseball de la vallée du Massawipi, Ayers Cliff a triomphé du club de Beebe, qui représente les villes-frontières, au compte de 15-11.

Cette première joute a été disputée au parc Memorial, à Beebe, et le président de la ligue, M. Albert Noël, a lancé la première balle.

Le lanceur gagnant a été Allen Wing, qui a obtenu neuf retraits au bâton et accordé cinq buts sur balles. Douglas Wing avec sept retraits au bâton et deux buts sur balles a été le lanceur perdant.

La prochaine joute au parc Memorial, à Beebe, sera disputée samedi alors que le club des villes-frontières recevra la visite d'Orleans, Vermont.

Assemblée du club de personnalité de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le mandat d'office des membres de l'exécutif du club de personnalité de Victoriaville est maintenant terminé et un nouveau bureau de direction sera formé prochainement pour l'année 1961-62. A cette fin d'ailleurs, une réunion générale aura lieu samedi soir, le 3 juin, à 8 h. 30, à la salle du Clocher.

Le programme de cette activité annuelle prévoit une rétrospective des réalisations de l'année, l'élection d'un nouvel exécutif, soirée récréative avec orchestre et présentation des duchesses du club pour la nouvelle année, le tout couronné d'un succulent buffet froid. Le responsable de cette organisation, M. Claude Hénault, demande à tous les membres qui ont un costume du centenaire de le revêtir pour la circonstance.

Vainqueurs au tournoi de pêche du Larochelle

ASBESTOS. — Quatre amateurs sont sortis vainqueurs du premier tournoi de pêche de la saison, organisé par le club Larochelle, d'Asbestos.

M. Gérard Turgeon s'est mérité le premier prix pour le doré, alors que M. Irénée Dion se méritait le deuxième prix dans cette même classe. Dans la classe du brochet du nord, M. Robert Cloutier s'est mérité la palme, pendant que M. Onil Gagnon se classait deuxième. Dans la classe de la barbotte, M. Bertrand Cloutier s'est mérité la meilleure prise, et pour la perchaude, M. Marcel Michel s'est classé premier, et M. Gérard Turgeon, second.

Il s'agissait du premier tournoi organisé par le club Larochelle, cette saison. A cette occasion, les participants, une cinquantaine environ, pouvaient jeter la ligne dans la rivière Sauvage, le lac St-François, le lac Aylmer et le lac Louise.

La remise des prix s'est effectuée au Nid du Doré près Garthby. Le concours était organisé par M. J.G. Côté, président du comité des concours du club, avec la collaboration de M. Paul Matton, président du club de chasse et pêche Larochelle.

Un deuxième concours sera organisé très prochainement aux Trois-Lacs. Ce concours mettra aux prises les membres du club Larochelle et ceux du club Aramis.

Convocations

SHERBROOKE

Club quart de siècle de la Paton Manufacturing Co. : banquet annuel à l'hôtel Sherbrooke, à 7 h.

M. et Mme Jacques Cousineau heureux d'un séjour au Liban

par Gisèle Richard-Chauveur

SHERBROOKE. — La jeune femme Libanaise de famille fortunée est beaucoup plus émancipée que la Canadienne. Elle peut facilement se permettre d'avoir son courtier et sa voiture. D'autre part, le paysan est u ntrès grand travailleur qui dispose pour cultiver la terre d'outils peu modernes mais c'est le peuple qui a le plus haut niveau de vie du Moyen-Orient.

M. Jacques Cousineau, deuxième secrétaire à l'ambassade du Canada à Beyrouth, et Mme Cousineau (Pierrette Landry) entrent au Canada riches d'une expérience vécue lors d'un séjour de deux ans et demi au Liban.

A prime abord, Beyrouth fait ville moderne, mais dès qu'on se promène dans un dédale de rues, on retrouve le style oriental et les souks arabes.

Pour ma part, déclare Mme Cousineau, fille de M. et Mme Germain Landry, de Sherbrooke, je trouve la femme libanaise très belle et élégante. Il est très curieux tout de même de rencontrer au sein d'un même pays deux religions différentes si typiquement marquées. Le Libanais est d'origine musulmane ou chrétienne, cette distinction date de plus de mille ans.

Un peuple : deux cultures

M. Cousineau, géographe gradué des université de Montréal et de Syracuse, explique comment le Libanais chrétien, sensible à l'influence européenne, et tout particulièrement l'influence française, se différencie de son compatriote musulman qui porte encore l'habit arabe et qui garde sa femme voilée. La classe riche chrétienne est plus facilement orthodoxe et s'adonne au commerce.

Beyrouth étant un port franc, il est assez facile de voir le commerce prospérer. La capitale est également desservie par un aéroport des plus importants.

A leur résidence au Liban, M. et Mme Jacques Cousineau ont eu le plaisir de recevoir outre le père Legault, M. Roland Michener, président de la Chambre des Communes, M. Paul Martin, un des meneurs de l'opposition libérale, un groupe de Sherbrookois, MM. Marcel Darche et Henri Girard ainsi que l'abbé Jean Mercier.

Mme Cousineau dit qu'elle s'est bien vite acclimatée à cette vie de la diplomatie. "Il me fallait accompagner mon mari dans ses sorties, et j'avoue sincèrement que c'est à la fois une vie sociale active qui ne manque pas d'intérêt. A la maison, nous recevions également beaucoup de personnes, soit des Libanais, des Américains et des Pakistanais. Ce contact est des plus enrichissants et piquant".

M. Cousineau ajoute pour sa part qu'il aimait beaucoup passer des soirées en compagnie de M. Robert Klat, ambassadeur du Liban au Canada, ou de l'éditorialiste français au journal "L'Orient", M. René Aggiouri. L'écrivain Georges Schéhadé, auteur de "Le Voyage" et le philosophe René Habachi ont également été les hôtes du couple canadien.

A Ottawa

Avant de s'établir pour deux ans à Ottawa M. et Mme Jacques Cousineau ont visité la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, la Turquie, la Grèce. En route pour le Canada, la Bulgarie, la Yougoslavie, l'Italie, la Suisse, la France et l'Angleterre étaient les principaux pays à leur itinéraire.

Résidence ministérielle

(PC) — Le palais Chigi, monument du XVIième siècle qui se dresse place Colonna, à Rome, est maintenant la résidence des présidents du conseil de la République italienne.



DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

La sécurité industrielle, un devoir pour chacun et même un cas de conscience

VICTORIAVILLE. — Au cours d'une causerie sur la sécurité industrielle, M. Paul A. Cooke, de Montréal, gérant conjoint de l'APAI, a déclaré mercredi soir, à l'issue d'un dîner, que la prévention est un devoir pour chacun et devient un cas de conscience pour celui qui occupe un poste de commande.

M. Cooke, qui parlait devant près de 125 personnes provenant des cinq villes-soeurs de la région des Bois-Francs, soit de Plessisville, Princeville, Arthabaska, Warwick et Victoriaville, pour la plupart des patrons d'industries, des contremaîtres, des surveillants et d'autres agents, rappela d'abord l'importance de la main-d'oeuvre dans une manufacture et, conséquemment, le bien-fondé et les avantages manifestes du respect de la prévention des dangers et des risques d'accidents. Puis, il prôna l'éducation au sein du personnel comme un premier facteur de sécurité.

Remise de certificats

M. Cooke termina en soulignant l'utilité de l'oeuvre, qui est de réaliser la sécurité de l'homme au travail et de défendre âprement sa santé et sa vie. Avant de reprendre son siège, il voulut souligner de façon tangible les records accomplis dans quelques usines et distribua des certificats de mérite à deux industries de la région, soit celles de J.-E. Fournier Ltée, de Victoriaville, et la Somerset Hosiery Mills, de Plessisville, pour avoir complété une année sans accident dans l'ensemble de l'établissement. Il présenta ensuite des documents d'attestation à six représentants de départements de la Forano Ltée, de Plessisville, pour avoir obtenu le même résultat. Les récipiendaires furent MM. André Painchaud, Urbi Payeur, Laurent Calvail, Robert Lafond, Georges Dumaine et Alfred Gosselin.

Démonstration

A l'ouverture de cette manifestation sociale, le mot de bienvenue avait été prononcé par le maire Roland Provencher, au nom de la ville-centenaire, tandis que le conférencier, qui avait été présenté par M. Paul-Marcel Forand, vice-président de la Forano de Plessisville, et président des agapes, fut remercié par M. Rosaire Poliquin, gérant de Lactantia Ltée, de Victoriaville. Outre ceux déjà mentionnés, on remarquait, à la table d'honneur : M. J.-Arthur Hamel, Maurice Cantin, Claude Rivard, de Victoriaville, Claude Brais, de Plessisville, Guy-R. Cartier, de Princeville, tous des industriels ; Jean-Paul Breault, de l'APAI, de Granby, Mlle Pierrette Pinette, de Plessisville, M. Paul-E. Martel, de Drummondville, officier régional de sécurité.

Par la suite, une démonstration de respiration artificielle, illustrant l'efficacité de la méthode bouche à bouche, fut donnée par M. Eloi Lavigne, un ambulancier St-Jean de Drummondville, devant le groupe imposant de convives qui manifesta vivement son intérêt.

Cette soirée éducative fut clôturée par la projection d'un film intitulé : "Trouvez la cause et non le responsable". L'appariteur était M. Paul-E. Martel.

Festival des cadets en juin à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (N. F.) — La célébration des fêtes du centenaire de Victoriaville aura sûrement contribué à créer des précédents dans les annales de plusieurs organismes. Cette affirmation trouve d'ailleurs sa justification une fois de plus avec la journée du 10 juin prochain, alors que la métropole des Bois-Francs deviendra le théâtre d'un immense ralliement de corps de cadets et de patois. Fait à mentionner, on confirme que cette événement grandiose en perspective se déroulera pour la première fois sur la rive sud et l'honneur échoit, de ce fait, sur la ville en liesse. De plus, cette faveur des plus enviables reconnaîtra à la municipalité le droit de répéter cette initiative durant les deux années suivantes, au cours de la période estivale.

Les responsables

Ce projet est présentement moussé par un comité responsable local, qui est formé de M. Alexandre Boucher, chef de police, comme président, assisté du constable Fernand Dauphinais, vice-président. Emile Cantin, secrétaire-trésorier, Jacques Foucault et Benoit Gagnon, directeurs. Ces titulaires, qui assument déjà l'organisation du corps local des cadets, font remarquer que ces jeunes ne participeront pas au festival, même si les promoteurs s'efforcent de promouvoir tout le travail de préparation pour que ce festival ait lieu à Victoriaville et s'occupent de la mise en oeuvre du programme de la journée prévue.



DRUMMONDVILLE SE TRANSFORME — Le centre de Drummondville change d'aspect. A bord d'un appareil de l'Aéro-club piloté par M. Phil Bernier, notre photographe a fait ce cliché pour montrer le changement qui s'effectue au centre de la ville. Le pointillé simple indique l'élargissement du boulevard Saint-Joseph, tandis que le double pointillé montre le futur parcours de la rue Saint-Damase qui joindra la rue Des Forges à la hauteur de Lindsay. La lettre "M" est placée à l'endroit où s'élèvera un marché géant, tandis que "B" serait l'emplacement des bureaux régionaux de la Southern Canada Power.

Une vague de progrès à Drummondville

L'administration pousse ses divers travaux, en chantier ou à l'étude

DRUMMONDVILLE, (A. B.) — Des travaux d'envergure se poursuivent à Drummondville. L'administration Marier achève son deuxième mandat avec beaucoup de fougue et d'énergie. Un vieux projet revient à la surface: celui de relier le quartier Saint-Joseph avec le coeur de la ville à la hauteur de la rue des Forges.

Au printemps 1959, lors de son élection, l'échevin Raymond Luneau arrivait au conseil avec la résurrection de ce projet et depuis lors, il a travaillé à sa réalisation. Plusieurs difficultés s'acharnent à retarder la mise à jour de ces travaux.

Des problèmes d'ordre technique s'élèvent souvent. A Drummondville, le projet précité doit être en conformité avec les vues de trois importantes compagnies: Pacifique Canadien, Southern Canada Power et Steinberg. Il faut ajouer à cette liste les intérêts de Sheafer Brothers.

Rue Saint-Damase

L'an dernier, le maire Marcel Marier prônait la jonction des rues Saint-Alphonse, Saint-Damase vers la rue des Forges. Les deux premières rues auraient formé un "Y" renversé, pour finalement atteindre la rue des Forges près de son intersection à la rue Lindsay.

Ce projet devait rencontrer le boulevard Saint-Joseph dès son départ. Le prolongement du boulevard vers la route 22 et la voie Sir Wilfrid Laurier en fait une voie à haute circulation et nuit à la double jonction des deux rues.

Cependant il semble bien qu'une autre solution soit envisagée pour le moment: le raccordement des rues des Forges et Saint-Damase, en empruntant une longue courbe.

Des déplacements

L'ouverture d'une rue dans une ville nécessite toujours des expropriations quand un plan d'urbanisme n'a pas été préparé de longue main. C'est ce qui se produirait à Drummondville si le conseil complétait les pourparlers en cours.

La rue Saint-Damase, dans le quartier Saint-Joseph, ne mesurait que 25 pieds près de l'intersection du boulevard Saint-Joseph vers Saint-Albert. Le Pacifique Canadien serait en mesure de céder à la ville une bande de 20 pieds pour donner des proportions plus normales à la rue. Le prolongement s'engagerait vers les terrains de la Southern Canada Power, maintenant propriété de Steinberg.

C'est là que le jeu des expropriations se fera sentir. Il faudra d'abord déplacer les entrepôts de Sheafer Bros, l'entrepôt et la gare du Pacifique Canadien. On sait à Drummondville que cette gare ne sert plus aux voyageurs mais est utilisée comme bureau pour le télégraphe de la compagnie. L'entrepôt du CPR devra donc être déménagé dans un secteur voisin.

La rue des Forges convergerait la circulation vers la basse ville, ou les routes 13, 9 et 20. Selon des observateurs, la réalisation de ce projet verrait le jour vers la fin de 1961 ou au début de 1962.

A date, le maire Marcel Marier, les membres du conseil, des officiers de l'hôtel de ville et du garage municipal ont fait des démarches dans la métropole avec les autorités concernées. Rien n'a transpiré des entretiens mais il appert que les pourparlers sont empreints de cordialité et d'esprit civique.

D'autres travaux

D'autres travaux importants seront faits dans ce secteur de Drummondville. L'élargissement du boulevard Saint-Joseph sera complété cette année. Cette déclaration a été faite au début du printemps par le ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, et député du comté de Drummond.

De plus, la firme Ivanhoe Corporation doit construire un marché géant au cours de l'année en bordure du boulevard. Cette nouvelle a eu le don de déchaîner l'ire de plusieurs citoyens au cours de l'année "60".

Des rumeurs se multiplient à l'effet que la compagnie Southern Canada Power construise son bureau régional à Drummondville, près de la rue Saint-Edouard. Ce qu'on appelait la "butte de sable" au coeur de la ville deviendra donc en 1961 un centre d'activités bourdonnant.

17 candidats à la mairie et à l'échevinage de Victoriaville

VICTORIAVILLE (N.F.) — Un peu comme une copie des célébrations du centenaire de Victoriaville, qui favorisent la réalisation de nombreux projets dans un cadre d'une envergure inusitée, la mise en nomination pour la mairie et l'échevinage, qui a eu lieu hier après-midi, à l'hôtel de ville, a servi à mettre en relief 7 candidatures aux différents postes. La lutte a capté subitement l'intérêt public, qui s'est manifesté à la séance par la présence de plus de 200 personnes, massées de façon compacte dans la grande salle des délibérations.

2 à la mairie

A l'ouverture de la réunion, soit à 2 heures précises, Me René Crochetière, greffier municipal, qui agissait comme officier rapporteur, donna la liste des personnes qualifiées pour briguer un poste au conseil, déclarant les candidatures suivantes : à la mairie : M. Paul-A. Poirier, courtier en assurance, et Me Raymond Beaudet, avocat; à l'échevinage, siège no 1 : MM. Evariste St-Pierre, barbier, Benoit Girard, contracteur; siège no 2 : MM. Alphonse-A. Côté, tailleur, J.-C. Couture, homme d'affaires; siège no 3 : MM. Henri-Paul Boisvert, acheteur, Richard Demers, agent, Zacharie Roy, homme d'affaires, et Camille Langlois, aussi homme d'affaires; siège no 4 : MM. Raoul Lachapelle, commis d'opération, et Albert Leduc, ouvrier; siège no 5 : MM. Richard Bergeron, commis d'opération, Wilfrid Dupuis, tailleur, Antonio Pépin, garagiste; siège no 6 : MM. Jean-Marc Michel, homme d'affaires, et Georges Fortier, commis.

Après avoir mentionné que, de ce fait, il y avait contestation à la mairie et à tous les sièges, il déclara que l'élection aurait lieu jeudi, le 1er juin.

Assemblée publique

Cela fait, la scène emprunta ensuite la forme d'une assemblée publique qui se déroula sous la présidence conjointe de S. H. le maire Roland Provencher et M. Georges Giroux, conseiller sortant et qui ne réclame pas un nouveau mandat. Des allocutions furent alors prononcées par les candidats sur une base de 10 minutes pour les intéressés à la mairie et de 5 minutes, à l'échevinage. Les discours furent empreints les uns de paix, de calme, d'autres d'allusions directes, de mentions désobligeantes, d'autres, enfin, d'attaques véhémentes, le tout étant offert dans l'atmosphère contrastante d'une assistance placide et encline à l'exubérance à l'occasion.

Les 2 chefs

Dans son message, M. Paul-A. Poirier rendit hommage au maire et aux échevins sortant de charge, cette année, s'appliquant à exalter leur travail accompli. Faisant ensuite allusion à son adversaire, il affirma sa position d'hommes d'affaires et son manque d'entrainement dans la voie de l'éloquence. "Si Me Beaudet est plus éloquent que moi, dit-il, le 1er juin nous aurons besoin plus d'un administrateur que d'un homme aux beaux discours !"

Il fit ensuite étalage de sa participation active à la Chambre de commerce et du concours qu'il a apporté à différents comités sur le plan civique et définit le plan d'action qu'il entendait réaliser, s'il était élu, réclamant la collaboration étroite des Chambres de commerce pour aider à améliorer la situation industrielle, en effectuant un travail de promotion. Dans son programme, il fit ressortir la nécessité d'effectuer des travaux municipaux, d'améliorer le stationnement et même de promouvoir l'élargissement de plusieurs rues. Il prôna également l'engagement d'un gérant municipal, projet qu'il qualifia d'important. "Le passé n'est plus, l'avenir nous attend et j'ambitionne d'aller de l'avant", dit-il en terminant.

Invité à parler, Me Raymond Beaudet présenta son équipe à l'échevinage et s'attaqua au clan des 4 candidats sortant de charge cette année comme échevins, soulignant "qu'ils avaient eu à son endroit des paroles pas toujours aimables" et précisant qu'il répondrait par le truchement de la radio ou d'assemblées publiques. Abordant par la suite son programme, il promit des subsides généreux aux loisirs, une attention plus grande à la promotion industrielle locale et le règlement de nombre de problèmes, non encore solutionnés.

Dix mille épinettes sont plantées

THETFORD. (DNC) — Pour la seconde fois en très peu de temps, la ville revalorisera la valeur de ses terrains, en y plantant dix mille nouveaux pieds d'épinettes de Norvège.

Ces pieds, reçus gratuitement dans le cadre de l'encouragement au reboisement, ne mesurent que quelques pouces de haut, et sont, selon le secrétaire-trésorier de la ville, d'une plantation très facile. Selon lui, un homme, en travaillant normalement, peut planter jusqu'à 800 pieds dans une journée. L'espace requis entre chaque pousse est d'environ 6 ou 8 pieds.

Avec cette nouvelle initiative, la ville possède environ 135,000 arbres sur les différents terrains lui appartenant, ce qui, l'arbre mis au prix de $1.00 après 20 ans, représente déjà une certaine somme d'argent.

Toujours selon M. Poire, c'est en 1948 ou 1949 que la ville a commencé sa politique de reboisement. Aujourd'hui, certains terrains sont exploités selon le principe de reboisement naturel, principe d'après lequel, lors des coupes, on laisse quelques arbres donner eux-mêmes les graines qui formeront les jeunes pousses.

Cette forme d'exploitation présente le double avantage de coûter moins cher en main-d'oeuvre et de donner des pousses plus vigoureuses que celles rapportées.

Des policiers à motocyclettes en service, à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le conseil de Drummondville vient d'accepter en principe la création d'une brigade spéciale pour la circulation. Ces constables spéciaux seront munis de motocyclettes. Cette addition est rendue nécessaire par l'agrandissement du quartier Saint-Pierre. Les 1822 âcres qui formaient une partie de Grantham-Ouest appartiennent maintenant à la ville et doivent être patrouillés.

Mercredi dernier, le 17 mai, notre édition provinciale publiait une nouvelle dans ce sens. L'article commentait les améliorations qui devaient être apportées au département de police à la suite de l'annexion. Notre journaliste suggérait une foule de recommandations qui ont eu le don de ne pas déplaire au directeur du département justement parce qu'il les avait déjà en filière.

Une moto sera bientôt achetée et mise en service pour diriger la circulation. De la route transcanadienne, au "trèfle à quatre feuilles" jusqu'aux limites de Drummondville-Sud, rue Lafontaine, Drummondville s'étend sur une longueur de cinq milles tandis qu'en largeur, la ville compte plus de deux milles du Quatrième rang à la rive nord.

Le conseil a remis à l'étude la recommandation du directeur de police, qui désirait l'engagement de deux constables. L'unité des policiers compte 33 hommes divisée en quatre équipes de huit policiers et un secrétaire pour le directeur.

Les tourelles ?

Le rapport du directeur Proulx n'a fait aucune mention de tourelle pour diriger la circulation de la rue. Rencontre par notre journaliste. M. Conrad Proulx a admis qu'il existe des dangers pour un constable au centre de la chaussée pour manoeuvrer allègrement les différents courants de trafic. Quant aux tourelles, il devra attendre certains commentaires qu'il a demandé à d'autres villes qui emploient cette méthode. On sait qu'un policier, le constable Jean-Paul Boudreau, avait été frappé au cours de l'hiver près de l'intersection Lindsay et Saint-Edouard.

La balle molle le 5 juin à Princeville

PRINCEVILLE, (N. F.) — La date du 5 juin a été choisie pour l'ouverture des activités de la saison de la ligue de balle molle de Princeville. Un maximum de 18 parties figure sur la cédule régulière et les joutes commenceront à 7 heures, dans la soirée des lundis, mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine. Les rencontres auront lieu sur le terrain de l'OTJ, avenue Leclair. Cette ligue, dont le président est M. Guy Cartier, met en lice 4 clubs, groupant 60 joueurs. Au cours d'une réunion, M. Roch Lecours a été nommé secrétaire.

Un nouveau programme des fêtes du centenaire, à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Pour le bénéfice de la population locale, régionale et même provinciale, le comité du centenaire de Victoriaville vient de mettre à point un nouveau programme des événements à venir, dans le cadre des célébrations de la ville. Cette mesure est devenue nécessaire avec l'addition de nouveaux projets. On fait remarquer, cependant, que ce plan amélioré est encore sujet à de légères modifications. Voici une liste abrégée des événements en perspective :

Mai 26 - 27 : Exposition des produits de l'érable.

28 : Congrès diocésain des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc à St-Gabriel-Lalemant; congrès provincial de la Fédération des coopératives d'habitation à Ste-Famille.

Juin 4 : Course cycliste de l'Union cycliste nationale, sous la responsabilité de M. Sarto Gagné.

10 : Festival des corps de cadets et clairons de la province.

11 : Défilé des anciennes voitures, sous le patronage du club Richelieu ; démonstration au Palais de l'agriculture par la Fédération des corps de policiers et pompiers.

17 - 18 : Festival des fanfares de la province.

23 : 7 heures, bruyant tintamarre ; 8 heures, dévoilement du monument du souvenir ; 10 heures, feu de la St-Jean ; 10:30 hrs, danse dans les rues.

24 : 10 heures, messe pontificale au parc Victoria par S. Ex. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet ; 2 heures, grande parade des 30 chars allégoriques ; 8:30 hrs, première représentation du pageant du centenaire, au Palais de l'agriculture ; 11 heures, feu d'artifice.

25 : 10 heures, messe dans toutes les églises par des fils de Victoriaville ; 3 heures, ralliement des anciennes familles; 3:30 hrs, pageant au Palais de l'Agriculture.

Juillet 1er : 4 heures, messe pontificale par S. Ex. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, pour les religieux et religieuses natifs de Victoriaville, à l'église Ste-Victoire; 5 h. 30, arrivée de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger ; 8:30 hres, pageant au Palais de l'agriculture.

2 : 10 heures, messe pontificale et sermon par S. Em. le Cardinal à l'église Sts-Martyrs-Canadiens; 3 heures, rencontre des religieux et religieuses; 4 heures, ralliement des enfants au Palais de l'agriculture; 8 h. 30, pageant au même endroit.

3 : Messe de requiem dans toutes les églises. Du 29 juin au 6 juillet : Exposition missionnaire. 28-29-30 : Séminar diocésain de la sobriété.

(Août) 7 au 13 : Exposition régionale du district d'Arthabaska. 10 : Visite officielle de M. Jean Lesage, premier ministre de la province, et ouverture officielle du nouveau Palais de l'agriculture.

20 : Congrès régional de la Société des artisans. 24 : Journée champêtre des jeunes ruraux.

(Septembre) 2-3-4 : Célébration de la fête du Travail, avec le concours des Syndicats nationaux.

21 : Congrès des assureurs-vie de la Rive-Sud.

23-24 : Congrès des Chevaliers de Colomb du 4e degré.

(Octobre) 5 : Congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

7 : Congrès de l'Association des anciens du collège Sacré-Coeur.

27-28-29 : Congrès provincial des officiers des gardes d'honneur.

Projets de la JOC de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — — La JOC de Victoriaville a plusieurs projets, qui seront réalisés à brève échéance. En premier lieu, une veillée d'amitié réunissant tous les membres, anciens et nouveaux, aura lieu samedi soir dans les nouveaux locaux de la fédération de la JOC, situés au sous-sol de l'immeuble des syndicats. Cette manifestation servira de cadre pour inaugurer officiellement les salles.

Les jeunes travailleurs désireux de participer aux olympiades d'été de la JOC, comme le campement, la natation, le tir à la carabine, et autres, devront bientôt se procurer la carte de membre de l'organisation. Les intéressés peuvent communiquer avec Claude Godin ou Normand Carpentier.

Au mont St-Michel

Comme l'an dernier, la marche du pardon se mettra en branle mercredi soir, le 31 mai, à la suite de la statue miraculeuse de la Vierge, pour monter au mont St-Michel d'Arthabaska, où une messe sera célébrée sous la croix lumineuse. Tous les travailleurs sont invités à cette marche priante pour clôturer le mois de Marie et demander la paix pour le monde et du travail pour les ouvriers.

Le tirage au profit de la villa régionale des ouvriers, qui devait avoir lieu le 1er juin, a été remis au mardi 6 juin, lors de la réunion générale des employés du vêtement, qui sera tenue au centre catholique. L'élection municipale de jeudi prochain explique ce changement.

Le Bergeron vainc le Tic Tac Toc 4-0

VICTORIAVILLE. (U.F.) — A l'issue d'une soirée régulière de la ligue de quilles d'été, classe "A", le club Gérard Bergeron a eu raison du club Tic Tac Toc, par 4 à 0. Pour les vainqueurs, Armand Lallier a été le meilleur avec un simple de 179 et un triple de 505. Pour les perdants, Guy Ross a réussi le meilleur simple, 164, et Jean Decourval, le plus haut triple, 387.

A la même occasion, l'O'Keefe a défait les Mousquetaires, par 3 à 1. Pour les gagnants, Gilles Roux a réussi le plus haut simple, 187, et le meilleur triple, 485, ex aequo avec Gaston Houle. Par contre, chez les adversaires, Giulio Gozzi a enregistré un simple de 163 et Majella Turcotte, un triple de 390.

Au même programme, l'épicerie Grenier a infligé une défaite aux Teen Agers, par 3 à 1. Chez l'équipe victorieuse, Henry Hains a brillé avec un simple de 211 et un triple de 533, tandis que, pour les perdants, Oscar Aubé s'est également mis en évidence avec un simple de 189 et un triple de 499.

Les vedettes de la semaine ont été Henry Hains, avec un simple de 211 et un triple de 533, et l'équipe O'Keefe, avec un simple de 803 et un triple de 2,191. Le classement des clubs favorise en tête l'O'Keefe, 10, suivi des Teen Agers, 7, de l'épicerie Grenier, 6, des Mousquetaires, 6, du Gérard Bergeron, 4, du Tic Tac Toc, 3.

Toutefois, dans le camp des joueurs, le classement place en tête de liste, selon la moyenne, Henry Hains, 175.3, Claude Dusseault, 162.7, Gaston Houle, 159.3, Oscar Aubé, 156.3, Armand Lallier, 155.3, Pierre Forcier, 151.8. Les records à date sont détenus par Denis Poirier, avec un simple de 225, et l'équipe O'Keefe, avec un simple de 807, ainsi que par Donald Boucher, avec un triple de 565, et le club O'Keefe, avec un triple de 2,191.

M. S. Boulanger s'occupe des réclamations

OTTAWA. (PCf) — Un groupe de 45 contribuables de Drummondville veulent connaître les raisons du retard que le gouvernement mettrait à leur faire parvenir les remboursements d'impôts qu'ils réclament pour l'année 1960.

Le député libéral de Drummond-Arthabaska, M. Samuel Boulanger, a déclaré aux Communes, que venant de recevoir une demande en ce sens de ses commettants il désirait transmettre la question au ministre du Revenu national.

Le ministre était alors absent de la Chambre, mais son secrétaire parlementaire, M. L.-A. Lambert, a répondu que si le député veut bien lui fournir les détails, il fera enquête et répondra plus tard.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : aujourd'hui et demain : Bonjour tristesse; Tu seras un homme mon fils.
Victoria : aujourd'hui et demain : Amour frénétique; Station du désir.

PRINCEVILLE

Princess : demain : La Bourrasque; actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis : aujourd'hui et demain : Le grand désert; Côte 465.
Colonial : aujourd'hui et demain : Le monde nouveau; Le monde lui appartient.

Dans les écoles de Drummondville

Le personnel religieux sera plus nombreux l'an prochain

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — On apprend que 14 membres du personnel enseignant laïc quitteront leur emploi en juin prochain à la Commission scolaire de Drummondville. Par ailleurs, 192 titulaires enseignants laïcs, présentement en fonction dans les 240 classes de la ville, ont manifesté le désir de continuer leur travail en septembre 1961.

Dans le rapport qu'il présentait aux commissaires d'écoles lors de leur dernière assemblée, M. Louis-Philippe Bédard, directeur général des études, ajoutait que le personnel religieux masculin serait probablement augmenté. Quant aux religieuses, leur nombre serait sensiblement le même, soit une cinquantaine.

La section classique, qui groupera dans son personnel enseignant quatre prêtres et 13 instituteurs. La classe de Belles-lettres a été ajoutée et la rhétorique le sera en 1962.

Le directeur a aussi annoncé que le High school aura huit classes au lieu de sept. L'augmentation des élèves accuse une tendance accentuée.

De l'extérieur

Comme plusieurs Commissions scolaires avoisinantes projettent de diriger vers Drummondville leurs élèves qui se destinent au cours secondaire, il faudra, cette année encore, ouvrir de nouvelles classes.

Pour faciliter le travail du classement des élèves et prévoir les mutations chez les membres du personnel enseignant, le directeur des études, M. L.-P. Bédard a signifié qu'il apprécierait beaucoup connaître, dès les premiers jours de juillet, le nombre d'élèves de l'extérieur qui désirent s'inscrire dans les classes supérieures de Drummondville.

Brevet "A"

Le directeur des études nous communique que, d'après les renseignements qu'il a obtenus récemment, la classe du Brevet "A" s'organiserait probablement à l'Externat-Ecole Normale de Drummondville en septembre 1962. C'est aussi à ce moment que s'inaugurera l'Ecole secondaire des filles, qui doit être construite bientôt près de l'Hôpital Sainte-Croix.

Dîner de l'APCV de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Un dîner mixte pour les membres de l'association des voyageurs de commerce est actuellement en préparation pour samedi soir prochain, à 6 h. 30, au manoir Victoria. Cette manifestation sociale, qui sera rehaussée de la présence de Mlle Centenaire (Mlle Marie Roux), sera également agrémentée d'un élément particulier d'intérêt, alors que M. Léopold Bérubé, dans une causerie, commentera les expériences et racontera des aventures de la route d'un voyageur dont la carrière se mesure à 35 ans de service. Présenté par M. Roland Gagné, le président, le conférencier sera remercié par M. Georges Houle, vice-président. Le programme prendra fin par une danse sous la direction de M. Joseph Hamel, qui agira comme maître de cérémonie.

Troisième ronde du tournoi pour le championnat

VICTORIAVILLE, (N. F.) — La troisième ronde du tournoi pour le choix des champions qui doivent se qualifier pour figurer au programme télévisé de l'"Heure des quilles", se déroulera cette année dans la ville centenaire, soit à la salle centrale de Victoriaville. Les candidats qui sont rendus à ce stade sont priés de prendre note de l'ordre suivant, pour la journée de samedi prochain:

Pour Drummondville, salle Drummond, allée no 1; salle Champion, 2; salle des Chevaliers de Colomb, 3; pour Windsor Mills, allée 4; pour Asbestos, salle Bolorium, 6 et salle AAAA, 7. Ces clubs sont convoqués pour 1 h. alors que les joutes commenceront vers 1 h. 30.

Pour Victoriaville, allée no 1; pour Acton Vale, 2; pour Princeville, salle Poirier, 3, salle paroissiale, 4; pour Arthabaska, 6, et pour St-Germain de Grantham, 7. Ces clubs sont attendus pour 4 h., alors qu'il y aura enregistrement. Par contre, les rencontres sont prévues pour une demi-heure plus tard.

Saint-Noël en fête dimanche

THETFORD. (DNC) — St-Noël, paroisse relativement jeune de Thetford, puisque sa fondation ne remonte qu'aux environs de 1945, sera en fête dimanche prochain, alors que son Exc. Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, présidera la cérémonie d'ordination de Robert Carrier, fils de Mme vve Arthur Carrier.

Cet événement est d'autant plus marquant, a souligné l'abbé Albert Roger, curé de la paroisse, qu'il honore une des plus anciennes familles de la paroisse et qu'il s'inscrit pour la première fois dans l'histoire de la paroisse.

Le nouvel ordonné chantera sa première messe le dimanche suivant, le 4 juin, également à l'église de St-Noël; et l'on s'attend à ce qu'une assistance imposante vienne se joindre à lui et à son heureuse famille.

Convocations

SAMEDI

Victoriaville, Quilles : 3e ronde de championnat, à la salle centrale, à partir de 1 h.
Association des voyageurs de commerce : dîner-causerie mixte, au manoir Victoria, à 6 h. 30 p.m.
JOC : soirée récréative, au local de la fédération, à 8 h. 30 p.m.
Princeville : Club des Jeunes : soirée hebdomadaire, à l'hôtel de ville, à 8 h.
Plessisville : Anciens de l'Université laval : soirée d'hommage au juge Germain Lacoursière, à l'hôtel de ville, à 8 h. 30 p.m.
Warwick. Education : soirée de graduation de 21 finissantes, à l'école secondaire Ste-Marie, à 8 h.

Journée des jeunes abstinents de Princeville

PRINCEVILLE. (N. F.) — Le Cercle des jeunes abstinents de Princeville a tenu une journée d'activités pour ses membres et ceux de la région, sous la présidence de M. Marcel Baril. A l'issue d'un dîner, une causerie a été prononcée par le R. P. Simon, Claretain, qui a exposé les multiples problèmes des jeunes et suggéré des moyens pour les résoudre. L'assistance, qui était groupée au centre paroissial, s'est ensuite réunie à l'hôtel de ville, où une soirée récréative marqua la clôture de cette manifestation anti-alcoolique.

L'entraînement militaire prend fin, dans le 46e

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Nous apprenons du lieutenant-colonel George C. Harvey, E.D., commandant du 46e régiment d'artillerie de campagne que l'entraînement régulier des trois batteries du régiment s'est terminé récemment à Victoriaville, Coaticook et Drummondville. Deux autres parades d'entraînement auront lieu cependant au cours du mois de juin : la parade de solde, le 12 juin et la parade précédent le camp d'été, le 14 du même mois.

Les résultats de l'entraînement pour la première partie de l'année ont été excellents dans tous les domaines, soit les signaux, la conduite des véhicules automobiles, l'entraînement militaire proprement dit et les cours aux recrues. Le pourcentage des candidats qui ont passé des examens a été élevé et dans une classe, il atteint même 100%.

Les activités d'automne verront le retour de l'entraînement régulier sur une base temporaire. En effet, l'entraînement se composera d'instructions se rapportant à l'artillerie et à la défense civile.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — M. Philippe Jean vient d'être élu président de l'Association des détaillants en alimentation pour un troisième terme consécutif. L'assemblée et l'élection annuelle ont eu lieu à Drummondville mercredi soir.

M. R.O. Blanchard, de Saint-Germain de Grantham, a accepté le poste de vice-président tandis que Mme Jacqueline Pinard sera secrétaire-trésorière. Les directeurs élus sont MM. Léopold Gauthier et Marcel Parenteau.

* * *

Les Loisirs Saint-Pierre et Paul continuent leurs activités d'été. Hier, des journalistes de la ville étaient les invités du président, M. Richard Chabot pour un souper champêtre. Au cours des agapes fraternelles, il a été question de l'inauguration du nouveau terrain de jeu.

Dans une lettre personnelle, le secrétaire du mouvement récréatif, M. Benoit Croteau remerciait LA PRESSE de l'excellente publicité fournie depuis la fondation des Loisirs.

Par ailleurs, le comité des loisirs tiendra un radio-bingo le 15 juin prochain pour colliger des fonds dans le but d'opérer un comité permanent.

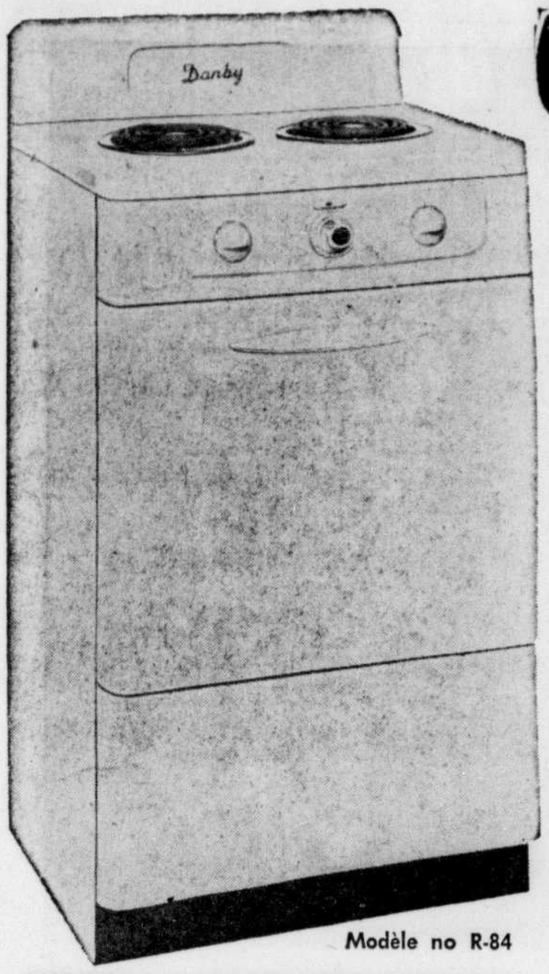
* * *

La section adulte du Drummondville Art Club aura bientôt son exposition dans le hall de l'Hôtel de ville. On sait que les jeunes artistes de notre ville exposent présentement leurs oeuvres. L'expo est ouverte au public tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

* * *

Les Majorettes de Drummondville feront leur dernière sortie du mois de mai dimanche prochain le 28. Elles ont accepté une invitation de l'Association forestière des Cantons de l'Est qui inaugure l'opération Cl³, pour la conservation et la protection des arbres.

Cette campagne sera lancée à Windsor Mills et les Majorettes feront partie de la parade inaugurale longue de 1½ mille. Il est aussi question qu'elles donnent une démonstration pour le bon plaisir des citoyens de cette localité.



Modèle no R-84

POELE ELECTRIQUE DANBY

• Largeur: 22½". • Caractéristiques: contrôle du four automatique et éléments tubulaires à chauffe rapide C.G.E., garantis pour 3 ans. • Four très vaste. • Isolant Fiberglas partout.

SPECIAL FAUCHER **$49.50**

Whirlpool



POELE ELECTRIQUE

RCA Whirlpool

MODELE No E-376 — Largeur : 30½". • Contrôles "Guide-Lite" exclusifs. • Sélection de chaleur infinie. • Panneau de contrôle avec lampe fluorescente. • Gaufrier à contrôle thermostatique • Rôtisserie automatique. • Fenêtre vitrée dans la porte du four. • Four de format familial.

PRIX REG. $409.80
Allocation de $220.80
SPECIAL FAUCHER **$189**

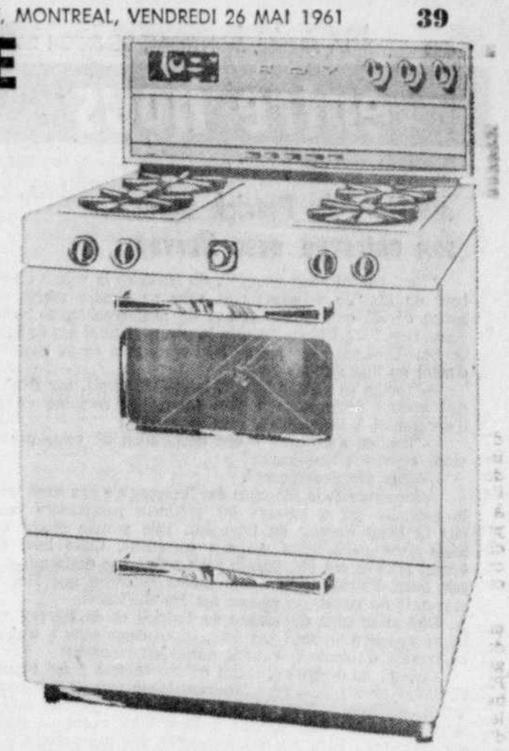
POÊLES ÉLECTRIQUES

	PRIX REGULIER	SPECIAL FAUCHER
ROY, no 30-3050, "Le Royal"	$397.00	$229.00
ROY, no 30-3040, "Le Régal"	330.00	209.00
ROY, no 30-3030, "Le Splendid"	290.00	185.00
ROY, no 30-3029, "Le Splendid" avec vitre	303.00	149.00
ROY, no 22-2210		184.00
FRIGIDAIRE, no RS30C, 30 pouces	219.00	159.00
FRIGIDAIRE, no RSB22, 22 pouces	169.95	129.00
FRIGIDAIRE, no RSGB22, 22 pouces	179.95	139.95
FRIGIDAIRE, no RDGB, 30 pouces	259.95	199.00
FRIGIDAIRE, no RDG38C, 30 pouces	309.95	227.00
FRIGIDAIRE, no RDG39C, 30 pouces	339.95	269.00
FRIGIDAIRE, no RC1-39C, 30 pouces	399.95	289.00
FRIGIDAIRE, no RDGB30R, avec broche B.B.Q.	274.95	209.00
FRIGIDAIRE, no 635, Le "Flair"		419.00
FRIGIDAIRE, no 645, Le "Flair"	699.95	529.00
FRIGIDAIRE	191.50	119.00
FRIGIDAIRE, no RDA38C-60	299.00	195.00
MOFFAT, no 30E65W30, avec broche B.B.Q.	339.00	210.00
MOFFAT, no 30E100WR, 1961, avec broche B-B-Q	439.95	305.00
MOFFAT, no 30E60W, 30 pouces, auto.	299.95	185.00
MOFFAT, no 32F10W, Le "Fiesta"	574.95	419.00
ENTERPRISE, no 9130, 1961, 30 pouces, auto.	339.95	175.00
BELANGER, no 320, Le "Châtelet" 30 pouces, auto.	349.95	195.00
BELANGER, no 4T30, Le "Châtelet" 1961	414.95	267.00
RCA WHIRLPOOL, no E376, 30 pouces, auto.	369.00	189.00
RCA WHIRLPOOL, no 9634, 30 pouces, auto.	299.95	190.00
TAPPAN-GURNEY no EYVR30-1961, 30 pces avec broche B.B.Q.	299.95	170.00
TAPPAN-GURNEY, no EYKR530	309.00	195.00
GEN. ELECTRIC, no TJC-348, 30 pouces, auto.	289.95	200.00

POÊLES À GAZ

	PRIX REGULIER	SPECIAL FAUCHER
ROY, no 30-3090, Le "Royal"	$376.25	$235.00
ROY, no 30-3080, Le "Elegant"	223.85	149.00
ROY, no 22-92260, Le "Consul"	163.50	119.00
REGAL, 22 pouces	199.00	99.50
BEACH, 30 pouces	199.00	119.00
BEACH, 30 pouces	299.00	149.00
ENTERPRISE, no 524X, 22 pouces	284.00	169.00
ENTERPRISE, no 5730XAL, 30 pouces	319.50	179.00
ENTERPRISE, no 5130CF, 30 pouces, auto.	339.00	209.00
TAPPAN-GURNEY no WAKCNR, 30 pouces, auto.	419.00	289.00
TAPPAN-GURNEY no WAK30, 30 pouces	359.00	249.00

CUISINIERE AU GAZ ROY



MODELE no 3090

Le "ROYAL", 30" de large, à fonctionnement automatique au gaz. Chronomètre automatique pour cuisson au four, avec compte-minutes. Brûleur contrôlé automatiquement par oeil magique. Rôtisserie facile à nettoyer. Gril pivotant, cuisson sans fumée. Eclairage des boutons de contrôle et des brûleurs. Brûleur régulier et 2 autres géants à basse flamme. Porte de four avec large fenêtre vitrée. Tiroir de remisage.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

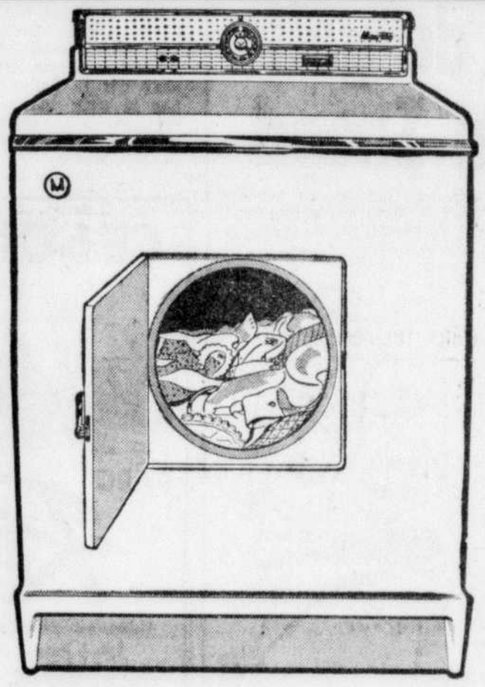
Pour l'achat d'un nouveau poêle électrique ou au gaz, c'est FAUCHER qu'il faut voir! Vaste choix des meilleures marques dans tous les modèles et A PRIX SI ECONOMIQUES !

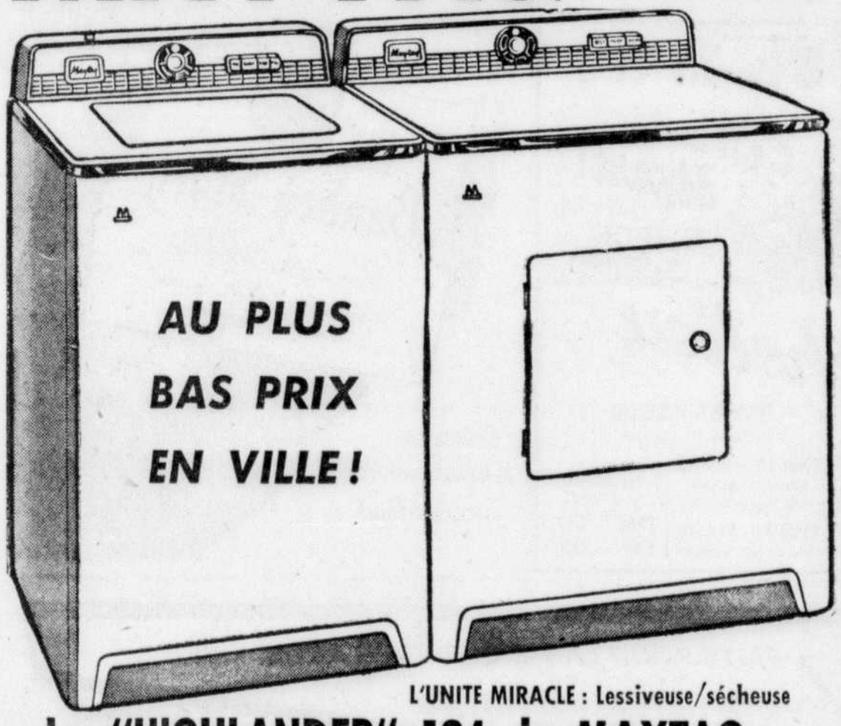
VOULOIR ÉCONOMISER c'est savoir ACHETER CHEZ FAUCHER

LE ROI DES BAS PRIX

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE

MAYTAG VENDEUR AUTORISE





MODELE No 642C

SECHEUSE MAYTAG A CONTROLE ELECTRONIQUE

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



La sécheuse Maytag enveloppe le linge d'une chaleur douce et uniforme (100 à 110 degrés). Met fin à l'assèchement exagéré, et pourtant le linge ressort plus duveteux et avec moins de plis.



D'autres sécheuses ont ce défaut-ci que le linge y subit l'effet de la chaleur concentrée jusqu'à 200 degrés en certains points. Résultat: assèchement exagéré.



Modèle no 142 et sécheuse assortie

La superbe MAYTAG "Tous tissus"

Voici la lessiveuse qui vous rend un linge d'une propreté éclatante, sans mousse, parfaitement rincé, presque sec. C'est une autre perfection Maytag ! C'est la lessiveuse qui vous laisse faire votre lessive selon vos propres méthodes, grâce à ses réglages de la température, du volume d'eau, de la vitesse et de la durée du lavage. C'est la "tous-tissus" serviable Maytag !

- Filtre anti-mousse submergé, se trouve dans l'agitateur.
- Lavage de toutes les sortes de tissus sans dureté.
- Doseur automatique pour l'eau de Javel.
- Commande automatique du niveau de l'eau.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

L'UNITE MIRACLE : Lessiveuse/sécheuse

La "HIGHLANDER" 124 de MAYTAG

Rendre le linge propre c'est l'affaire de Maytag, et l'efficace et pratique "Highlander" ne fait pas exception. Entièrement automatique, cette belle "Highlander" donne un excellent service pour le prix qu'elle coûte. — Appuyez sur un bouton et vous avez la température désirée. La "Highlander" donne même l'eau froide pour les délicats tissus modernes. Réglage de l'agitateur et du volume d'eau. Frein de sûreté. Transmission garantie pour 5 ans. Garantie d'un an sur toute la lessiveuse. Carrosserie inoxydable. **Sécheuse assortie pour un combiné parfait.**



LA MAYTAG "160"

LESSIVEUSE à 1 BOUTON

Votre lessive ne s'est jamais faite aussi simplement et rapidement !

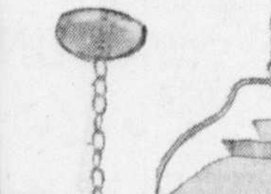
Appuyez sur un bouton — un seul — et votre linge est savamment lavé à des vitesses et des températures scientifiquement déterminées par le service des recherches pour le lavage et pour le rinçage. Un bouton à pousser, que ce soit pour laver du linge blanc, des pièces de vêtement qui se portent sans repassage, des tissus pastel ou de couleur foncée, à pleine cuve ou non. Son couvercle est relié directement à un frein de sûreté qui arrête le mouvement de la lessiveuse automatique quand on le lève. Equipée d'un doseur automatique pour l'eau de Javel. Sécheuse assortie, si désiré.

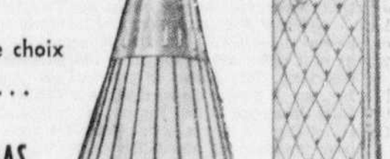
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

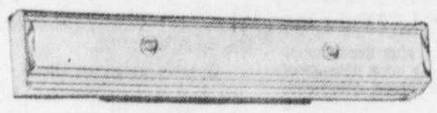
251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373





EMBELLISSEZ VOTRE INTERIEUR !

FIXTURES





...à prix imbattables!

Quel que soit le style de votre maison ou de vos pièces, notre vaste collection de fixtures répond à tous les besoins et les goûts. Notre immense pouvoir d'achat et notre politique des plus petits profits permettent à tous de réaliser de grosses économies dans ce département comme dans tous les autres ! Venez le constater !

Venez faire votre choix chez Faucher . . .

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !



Enrichissez votre EXTERIEUR

ECONOMISEZ jusqu'à **60%**

sur tous nos jolis ORNEMENTS D'EXTERIEUR en ALUMINIUM — parfaite imitation de FER FORGE. Ils sont offerts . . . AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

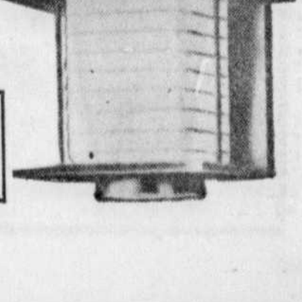




Magnifiques ornements pour poignées de portes, boutons de sonnerie, plaques d'adresse; aussi, boîtes à lettres, lampadaires... et une quantité d'autres morceaux utiles et décoratifs.



N.B. — Nous accordons des escomptes spéciaux à messieurs les entrepreneurs.



BOUTONS DE SONNERIE PRIX FAUCHER à compter de **98¢**

LAMPADAIRES PRIX FAUCHER à compter de **$3.75**

BOITES A LETTRES PRIX FAUCHER à compter de **$3.95**

entre nous

par Marcel DESJARDINS

Mutisme de Patrick après son entrevue avec Harvey

"Non, pas de photographie", de répondre la voix à l'autre bout du fil. "Je voudrais bien vous accomoder mais nous avons décidé qu'il y aurait pas de photographie, ni même d'entrevue." C'est Muzz Patrick, le gérant général des Rangers de New-York qui nous parlait hier après-midi de sa chambre d'hôtel au Sheraton-Mt Royal.

—"Inutile de passer le voir, laissait-il savoir, car il n'aurait aucune déclaration à nous faire. "Je retourne en fin d'après-midi à New-York", nous apprend-il.

—"Peut-on s'attendre à une déclaration de votre part à votre arrivée à New-York?"

—"Pas nécessairement".

Apparemment, la direction des Rangers n'a pas aimé toute la publicité qui a entouré les premiers pourparlers entre elle et Doug Harvey du Canadien. Elle semble croire que toute cette publicité a nui aux entretiens. Cette fois, des ordres sévères ont été donnés pour qu'aucune déclaration ne soit faite. Patrick nous laisse même entendre que Harvey a promis de garder le silence sur les entretiens.

Doit-on déduire du silence de Patrick et de Harvey que les pourparlers ne sont pas finis, qu'on commence à trouver un terrain d'entente ? Patrick refuse de répondre.

Doit-on, au contraire, croire qu'une entente a été conclue et que le silence observé à Montréal laisse prévoir une déclaration officielle à New York ? Patrick nous répète qu'il a reçu des ordres très sévères à New York avant de partir pour Montréal. Rien ne doit transpirer des pourparlers.

Au Forum, la direction du Canadien déclare tout ignorer de la tournure de l'entrevue Patrick-Harvey. "Tout ce que je sais c'est que même si Harvey acceptait de devenir l'instructeur des Rangers, il faudrait à ces derniers voir à nous donner quelqu'un en retour", de dire le gérant général Frank Selke.

Même si tous les officiels du Canadien refusent de mentionner les joueurs qu'ils exigeraient en retour de Harvey, nous croyons savoir que l'un d'entre eux serait Lou Fontinato. Ils désireraient en effet obtenir un joueur de défense d'expérience du fait qu'ils ont déjà vendu Bob Turner et qu'en Harvey ils perdraient un autre joueur de plusieurs années dans la N.H.L.

A un ami, Harvey aurait confié que les Rangers lui auraient fait cette fois une offre plus intéressante. Il aurait ajouté : je considère l'offre sérieusement. Je discuterai du cas avec mon épouse ainsi qu'avec mes frères". Il appert que Harvey doit communiquer par téléphone avec Patrick aujourd'hui. Ses coéquipiers du Canadien, du moins la plupart, soutiennent que sa réponse sera négative et qu'ils le reverront avec eux la saison prochaine.

Un changement de style de jeu du club Everton, hier soir

Tenue très différente du club Everton hier soir. Autant il avait été rude lors de sa partie de mardi contre le Concordia, autant il a évité toute tactique répréhensible contre le Kilmarnock. Il n'a été que plus brillant, plus impressionnant pour cela.

C'est un sportif d'outre-mer de passage à Montréal qui nous disait hier soir : "L'Everton a joué au soccer mardi comme vos clubs de hockey jouent lorsqu'ils viennent en Europe. Vous l'avez trouvé trop rude. Nous aussi nous pensons que vos clubs de hockey sont rudes sans raison lorsqu'ils viennent jouer sur le continent". Et l'homme ajoutait : "si vous me répondez que le hockey n'est pas un jeu de salon, je vous dirai que le soccer n'en est pas un non plus. Personnellement, j'aime mon soccer rude et je n'ai pas d'objection à ce que le hockey soit également rude". Et l'homme nous souffle à l'oreille : "il est vrai que je me contente de regarder et non de jouer".

L'Everton a pratiqué un jeu plus rapide, meilleur offensivement et défensivement que mardi. Il a dominé nettement le jeu pendant la majeure partie de la rencontre. Ce n'est que vers la fin que le Kilmarnock a semblé trouver l'énergie nécessaire pour conduire l'attaque.

Sans doute à cause du froid, l'assistance était d'environ 5,000 personnes. Voilà une joute qui dans l'idée des organisateurs devait attirer une multitude de 15,000 à 18,000 personnes. C'était, pour employer un terme favori des amateurs, une véritable classique.

"Vous verrez combien les foules seront plus nombreuses lorsque la température sera plus chaude", de nous dire Josef Slyomovics, le président du Concordia, visiblement désappointé de la maigre assistance.

Eddie Quinn à New York pour discuter du projet du combat Chuvalo-Cléroux ?

Le matchmaker montréalais Eddie Quinn est parti hier soir pour New York. Est-ce simple coïncidence mais il appert que Frank Tunney, le promoteur de Toronto, se trouve également dans la métropole américaine.

Quinn est-il allé discuter des possibilités d'un combat Robert Cléroux-George Chuvalo ou d'un match Sonny Liston-Ingemar Johansson ou des deux ? Voilà ce qu'il a été impossible de savoir.

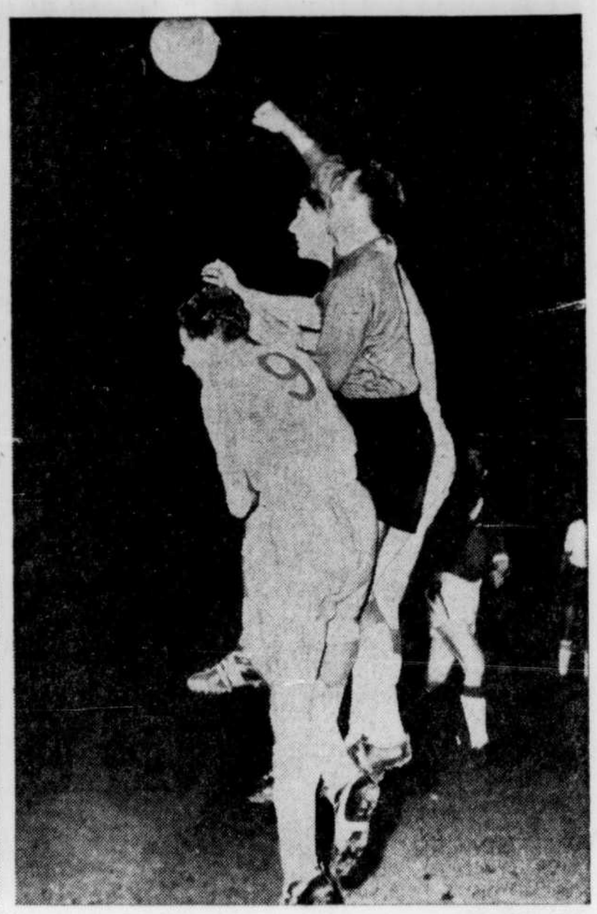
Pourquoi voir Tunney pour un match Cléroux-Chuvalo ? se demandera-t-on. La chose est facilement compréhensible. Cléroux devait aller rencontrer Chuvalo pour le compte de Tunney à Toronto il y a déjà de nombreux mois. Le match n'eut jamais lieu. Or, il appert que Quinn ne pourrait opposer les deux hommes dans un combat à Montréal à moins d'obtenir auparavant la permission du Torontois.

Quinn et Tunney veulent probablement se tenir prêts également à hériter du combat Johansson-Liston si le premier ne peut régler son impôt sur le revenu avec le gouvernement américain. Tom Bolan, le président de Championship Sports Inc., est à Genève aujourd'hui pour ratifier l'entente conclue entre Johansson et Bill Fugazy, le matchmaker de la société. On se rappelle que le même Bolan est venu visiter le Forum pour examiner les possibilités de présenter le match ici. Le cas de Johansson avec le fisc américain doit être réglé le 13 juin à Miami.

Il est évident que Championship Sports Inc. examine toutes les possibilités, cherche l'endroit le plus propice où présenter le match. Et contrairement au passé, ce n'est pas nécessairement la ville la plus populeuse que l'on recherche. La télévision des combats a changé tout cela. Aujourd'hui, on cherche à téléviser dans les régions les plus populeuses.







LORS D'UNE FIN DE JOUTE ENLEVANTE — Malgré la supériorité de l'équipe de soccer Everton sur le Kilmarnock, hier soir au stade Molson, durant plus de la moitié du match les scènes enlevantes n'ont pas manqué surtout vers la fin de la partie. Ici, à gauche, FRANK BEATTIE (4) et MATT WATSON (3) du Everton, viennent mettre fin à une attaque du Kilmarnock; au centre, l'ailier droit BILLY BINGHAM, du Everton, jongle avec le ballon sous les yeux de JACK McINALLY, du Kilmarnock, impuissant à briser l'attaque. Puis, la scène de gauche montre le gardien de but SANDY McLAUGHLAN, du Kilmarnock, forcé de repousser en vitesse sans pouvoir s'emparer du ballon. L'avant-centre ANDY KERR, du même club, est venu à sa rescousse.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

SPORTS

Alors qu'il triomphe du Kilmarnock par 2-1

Le club Everton fournit une scintillante exhibition de soccer

par PAUL-EMILE PRINCE

Surclassé pendant plus de 60 minutes de jeu, le Kilmarnock, d'Ecosse, a connu un sursaut d'énergie tardif mais inutile, s'est montré menaçant pendant les 20 dernières minutes de jeu alors qu'il perdait par 2-1 aux mains du Everton, d'Angleterre, dans un match de soccer disputé sous un vent glacial et devant 4,500 spectateurs, hier soir au stade Molson.

Invincible durant la première mi-temps et brillamment conduit à l'attaque par l'inter-droit Bobby Collins qui marquait les deux buts de son club, le club Everton a fourni un magnifique spectacle de jeu de passes, de rapidité et de contrôle du ballon. Cette tenue éclatante faisait paraître terne une opposition qui en d'autre temps aurait semblé bien satisfaisante.

Plus affectés apparemment par le froid, les Ecossais jouèrent au ralenti durant plus de la moitié du match. Aussi, leur jeu de passes longues manquait de précision et laissait beau jeu aux Bobby Collins, Alec Young, Jimmy Fell et Billy Bingham qui ennuyaient constamment la défense et le gardien de but Sandy McLaughlan, du Kilmarnock.

Everton passe en tête

Passant à l'attaque dès le début, l'Everton menaça dès les premières minutes, mais la défense du Kilmarnock réussit à dégager. Ce n'est qu'après 15 minutes de jeu que l'habile Alec Young, à l'origine de plusieurs attaques dangereuses, prépara la voie à Collins qui marqua sur une passe de côté.

L'inter-gauche Jack McInally, qui fut avec l'ailier droit Hugh Brown, parmi les meilleurs du Kilmanock, eut la première chance d'égaler le compte, deux minutes plus tard, mais gêné par l'adversaire, il botta le ballon haut par-dessus les buts.

Et Collins revenait à la charge en comptant sur le retour d'un tir sur le poteau par Alec Young, dans la 22e minute de jeu. Ce but devait consacrer la victoire du Everton et lui assurer en même temps la possession de la première place dans le tournoi international. Il devenait ainsi le premier club à décrocher deux victoires.

Le Kilmarnock imprécis

Opérant en contre-attaques, le Kilmarnock rata une excellente chance d'égaler le compte lorsque l'inter-droit Bert Black, effectuant une rentrée en touche, lança le ballon en face des buts, mais le gardien Albert Dunlop bloquait facilement une tête de Hugh Brown. Ce dernier fit dévier le ballon vers la cage, mais ralentit l'élan et Dunlop eut alors la tâche facile.

La première mi-temps se termina sur le compte de 2-0 en faveur du Kilmarnock.

Le jeu reprit et demeura nettement en faveur des Anglais qui harcelèrent de nouveau la défense écossaise. Pendant quelques minutes, l'action se résume au centre, alors que le club Everton, fort de son avance de deux buts, n'attend plus que les ouvertures pour tenter d'accroître son avance.

Du jeu spectaculaire

Dans la 10e minute de jeu, l'Everton doit concéder deux corners consécutifs, mais le premier essai est infructueux alors que le ballon n'atteint pas la cible tandis que le deuxième s'arrête sur une mauvaise passe de Hugh Brown, du Kilmarnock.

A son tour, Andy Kerr, du Kilmarnock, vient à un cheveu de compter, mais "lobe" pardessus les buts du Everton. A son tour, le gardien Sandy McLaughlan se surpasse lorsque l'ailier gauche Jimmy Fell exécute une belle manoeuvre en déjouant la défense du Kilmarnock.

Peu après, une contre-attaque du club Everton s'arrête quand quatre joueurs du Kilmarnock s'alignent devant les buts pour conjurer le danger.

Puis, soudainement, le Kilmarnock s'éveille. Une excellente série de passes entre Bert Black, Jack McInally et Andy Kerr, l'avant-centre, permet à ce dernier de marquer, à 32 minutes de jeu.

Les Ecossais font pression durant quelques minutes, bénéficient de cinq corners par la suite, dont trois consécutifs, mais ne peuvent conclure. Puis, le Kilmarnock revient au naturel. Son jeu retrouve son imprécision en même temps que le temps achève et que diminuent ses chances d'éviter la défaite.

Le Dynamo, de Roumanie, sera le prochain adversaire du Concordia, mardi prochain, au stade Molson.

Leçon 33

Leçon de golf de Sam Snead

Vous voyez toujours les bons golfeurs se pencher derrière la balle, comme dans la vignette d'aujourd'hui, avant de frapper leur coup roulé. Ceci leur aide à vérifier le contour de la soucoupe, à voir s'il n'y a pas d'élévation ou de dépression de terrain pouvant affecter la balle.

Une autre raison de vous baisser pour "lire" le vert c'est que, par exemple, si l'herbe est courte et sèche, la balle roulera plus facilement lorsque vous la frapperez.

Toutefois, si vous voyez que l'herbe est foncée, qu'elle est inclinée vers vous, vous devrez frapper un peu plus fort. Combien plus fort ? Seule l'expérience vous le dira. L'effet d'une herbe inclinée dans votre direction se fera plus sentir sur les coups plus longs. Vous pourrez découvrir par vous-même comment on peut ainsi gagner un ou deux coups.



CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 h. 15



PARC Richelieu

TV ET RADIO (tous les jours)

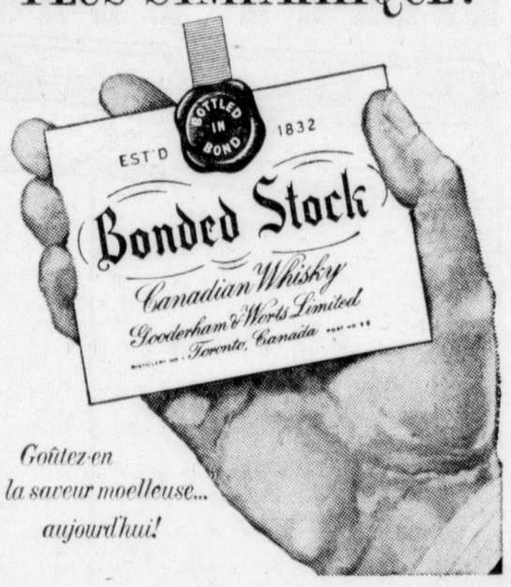
Clubhouse ultra-moderne
Salle à manger
Cafeteria
(Ouverts dès 5 h. 30)
Service d'autobus
Admission générale $1.00

CANAL 10 — 6 h. 45
Sélections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2 — 11 h. 10
Film du pari double

La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

Pour votre plaisir... dégustez

LE WHISKY LE PLUS SYMPATHIQUE!



Goûtez-en la saveur moelleuse... aujourd'hui!



PORTEZ
Le M.G. Continental

LE DINO
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque coté et les manches sont à revers.

à partir de
$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE CATHERINE
PRÈS DE BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS

Football amateur

Le président de la Q.R.F.U., Edmond-T. Asselin, a annoncé que le poste de président du comité mineur a été confié à Jim Bradley.

Les autres membres du comité sont le vice-président Arthur Thomas, le secrétaire-trésorier John Barriskill et Aimé Constantin, représentant de la ville de Montréal.

* * *

Dermot Cooke dirigera la division midget, Richard Black la section bantam et John Ede, la section mosquito.

Une clinique de football organisée par les Lions de Ville Mont-Royal débutera lundi soir à 7 h. au terrain du centre récréatif.

* * *

L'instructeur Red Nower sera assisté de Kaye Vaughan, Mary Bergson, Bill Swan, Tony Hefferman et Bruce Provencher.

La joute hors concours entre deux équipes des Alouettes, au profit de la Q.R.F.U. sera disputée au stade Molson le 17 juillet tandis qu'une joute de balle-molle entre les joueurs du Canadien et les Alouettes aura lieu le 26 juillet.

UNE BIÈRE "Plus Vive!" FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON CANADIAN

Rien d'étonnant que la bière Molson "Canadian" soit le rafraîchissement préféré des gens actifs du Québec d'aujourd'hui: "*plus vive*", elle est faite pour la vie qu'ils aiment vivre! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*



Un circuit de Tom Davis aide les Dodgers à gagner

Sandy Koufax et la recrue Tom Davis ont uni leurs efforts hier pour aider les Dodgers de Los Angeles à battre les Cardinaux de Saint-Louis 1 à 0 à Saint-Louis. Cette victoire permettait aux Dodgers de s'approcher à une demi-partie des Giants de San Francisco, inactifs hier.

Les spectateurs à la joute ont assisté à un brillant duel de lanceurs alors que Koufax et Joe Gibbon des Cardinaux ont retiré chacun 8 hommes au bâton. Tommy Davis a réussi son huitième circuit à la 7e manche, et ce coup devait procurer une victoire importante aux Dodgers.

Les joutes Philadelphie à Milwaukee et Pittsburgh à Chicago ont dû être remises à cause de la pluie.

Dans la ligue Américaine, un simple de Jim Lemon à la onzième a permis aux Twins de Minnesota de battre les Tigers de Détroit au compte de 7 à 6. Il s'agissait du premier triomphe des Twins en six rencontres et ils mettaient par la même occasion fin à la serie de 4 victoires des meneurs de la Ligue Américaine. Les Twins doivent leur succès surtout au travail de leurs frappeurs de relève qui leur ont évité la défaite à la 9e et à la 10e manche.

Paul Giel a mérité la victoire pendant que Jim Donoghue subissait la défaite. Kaline, Cash et Bruton du Détroit et Lemon et Battey des Twins ont réussi des circuits.

Succès des Yankees

A New-York, Johnny Blanchard et Tony Kubek ont frappé des circuits pour conduire les Yankees à une victoire de 6-4 sur les Red Sox de Boston.

Whitey Ford a enregistré sa sixième victoire consécutive et jusqu'à la 7e, il n'avait alloué que deux simples aux Red Sox, mais Jackie Jensen est venu gâter sa performance avec un circuit de trois points. C'est Billy Muffet qui a subi l'échec.

Les Orioles gagnent

A Baltimore, les décevants White Sox ont subi un autre échec au compte de 6-4 aux mains des Orioles. Les Orioles ont compté tous leurs points au cours des deux premières manches. La seule note encourageante dans la joute fut le 3e circuit de Lollar avec deux coureurs sur les buts.

Gerry Barber a enregistré son sixième triomphe et Herb Score, qui n'a pu retirer un seul homme, a subi son deuxième échec.

Hier après-midi, les frappeurs des Indiens de Cleveland sont tombés à bras raccourcis sur les offrandes des artilleurs des Angels de Los Angeles qu'ils ont vaincus au compte de 13 à 5. Willie Kirkland et Johnny Romano ont fait compter chacun quatre points à l'aide d'un circuit et d'un simple chacun, et Woody Held et Bubba Phillips ont aussi frappé des quatre buts dans l'attaque des Indiens. Jimmy Grant a enregistré sa 4e victoire sans défaite, et Ron Moeller a subi sa 4e défaite en autant de décisions.

A Kansas-City, la malchance a continué de s'acharner contre Dick Donovan des Sénateurs de Washington qui a perdu sa 5e décision par un point lorsque son équipe a subi un échec de 4-3 aux mains des Athlétiques. Donovan n'a pas encore connu la victoire.

Pour les Sénateurs Willie Tasby et Gene Green ont frappé chacun un circuit mais ce ne fut pas suffisant pour aider leur équipe à l'emporter. Joe Nuxhall s'est vu attribuer le triomphe.

Ronnie Chambers frappe 4 circuits

BIRMINGHAM, (PC) — Un joueur des Petites Ligues, Ronnie Chambers, 12 ans, a frappé quatre circuits et un double dans une récente joute.

Le lanceur adversaire, son petit frère de 10 ans, Mike a déclaré en grognant : "J'essayais tout simplement de lui donner un but sur balles."



DEUX METIERS — Emile Griffith, à gauche, le champion boxeur mi-moyens du monde, exerce également le métier de modiste à New-York. Il essaie ici quelques chapeaux, semblables à ceux qu'il crée, sur la tête de Gaspar Ortega. Les deux hommes doivent se rencontrer dans l'arène le 3 juin à Los Angeles.

Les Yankees versent un boni de $100,000 à Gibbs

NEW-YORK. (PA) — Les Yankees de New-York ont versé hier un boni de "plus de $100,000" à Jake Gibbs, l'étoile de baseball et de football de l'Université du Mississippi pour qu'il signe un contrat. Il a été immédiatement ajouté au personnel des Virginiens de Richmond, de la ligue Internationale.

Gibbs, un joueur de troisième but, avait reçu des offres de diverses autres équipes des majeures. Il avait refusé une offre de $80,000 que lui avaient faite les Giants de San Francisco. Il y a au moins deux ans que les Yankees cherchaient à s'assurer ses services.

Le contrat a été signé hier à la demeure de Gibbs, à Grenada, Mississippi, en présence de Roy Hamey, gérant général des Yankees et d'Atley Donald, dépisteur des Yankees dans cette région.

Cédé au Richmond

Agé de 22 ans, Gibbs est un athlète de six pieds et pesant 185 livres. Il rejoindra les Yankees dès aujourd'hui à New-York et demeurera avec eux pendant deux semaines avant de se joindre aux Virginiens. Etant un joueur à boni, il devra être rappelé par les Yankees la saison prochaine afin de ne pas être sujet au repêchage.

Au football, Gibbs est un excellent joueur de quart-arrière. Sa moyenne au bâton pour ses trois années à l'Université du Mississippi a été de .389. L'an dernier, en 23 parties, il a conservé une moyenne de .333, a frappé quatre coups de circuit et cinq doubles.

Dick Stuart à l'amende

CHICAGO. (PA) — Le gérant Danny Murtaugh des Pirates de Pittsburg a imposé une amende de $50 au premier-but Dick Stuart pour avoir quitté le banc sans sa permission.

Murtaugh a dit que lors d'une récente joute à Milwaukee, il avait dû retourner à la chambre pour y chercher quelque chose qu'il y avait oublié, et il y a trouvé Stuart en train d'écrire une lettre.

Wild Bull Curry fera face à Maurice Vachon

C'est samedi de cette semaine que commenceront les séances de lutte hebdomadaire du promoteur Sylvio Samson au centre Paul-Sauvé.

Pour son premier programme, ce dernier a réuni les lutteurs les plus en vogue présentement à Montréal. Dans la finale de la soirée, Wild Bull Curry et Maurice Vachon se livreront un match version dite du Texas. Ainsi il n'y aura pas d'officiel, et le combat prendra fin quand un des deux gladiateurs sera dans l'impossibilité de poursuivre.

En semi-finale par équipe, les frères Laurent, Bernier et Gilles ortin tenteront de reconquérir le championnat qui est présentement entre les mains des trois lutteurs blonds "Nature Boy" Dupuis, "Fabulous" Terry Garvin et "Gorgeous" George Bell.

Dans les autres combats, Gérard Dugas rencontrera Rocky Colombo, Paul Vachon rencontrera Billy Red Claud, Sandor Kovacs tentera de river les épaules de Roberto Caruso et Jerry Johnson s'attaquera à Jim Kelly.

d'un SPORT à l'autre

Doug Sanders, cédant sous la pression, a laissé savoir aux directeurs du comité des tournois de la PGA qu'il allait s'inscrire et se présenter au tournoi omnium de Memphis de $30,000 qui aura lieu du 1er au 4 juin... trois joueurs de football de la Conférence de l'Ouest réclament un total de $65,000 à la ville de Galgary par suite de brûlures, qu'ils prétendent avoir été occasionnées par une substance utilisée pour marquer le terrain. **Doug Brown** et **Ernie Warlick,** des Stampeders de Calgary, exigent chacun $25,000. **Jim Shipka,** des Eskimos d'Edmonton, réclame $15,000... le président **Jack Roxburgh** de l'Association de hockey amateur du Canada a pris la défense des champions mondiaux Smoke Eaters de Trail, dont la conduite avait été critiquée par la presse suédoise au cours de leur tournée de matches d'exhibition en Suède... le cheval américain **Moutiers** demeure le favori des parieurs en vue de la 182ème reprise du derby d'Epson le 31 mai...



DOUG SANDERS

Lionel Fleury, de Québec, a été réélu hier second vice-président de l'Association de hockey amateur du Canada. Jack Roxburgh, de Simcoe, Ont., et Art Potter, d'Edmonton, conservent leur poste respectif de président et premier vice-président de la CAHA... le sénat de l'Etat du New Hampshire a refusé hier d'examiner un bill permettant au peuple de décider s'il veut que le New Hampshire possède la première loterie étatisée sur les courses de chevaux aux Etats-Unis... en semi-finale du tournoi de ballon-panier du conseil international du sport militaire, la Turquie bat la Hollande 59-39, les Etats-Unis battent la Belgique 84-34. En semi-finale du tournoi de football, la France fait match nul avec la Turquie, 1-1; la Hollande fait match nul avec la Grèce, 1-1.



LIONEL FLEURY

Un match Johansson-Liston en septembre

GENEVE, Suisse. (PA) — Ingemar Johansson, l'ancien champion boxeur poids lourd du monde, a déclaré hier qu'il rencontrera Sonny Liston, le principal aspirant au titre, avant la fin de l'année. Il a dit que la bataille aura lieu "aux Etats-Unis ou ailleurs".

Johansson a fait sa déclaration après un entretien avec Bill Fugazy, de Championship Sports Inc. Il a ajouté que cette firme organisera le combat et en choisira l'endroit et la date.

Le robuste Suédois a déclaré que la bataille aura lieu "avant le 31 décembre, plus probablement en septembre". Il a précisé que si son différend avec le fisc américain se règle de façon satisfaisante, il préférerait sa battre aux Etats-Unis. Sinon, la bataille aura lieu au Canada ou à Nassau.

Le gouvernement américain soutient que Johansson lui doit $1,000,000 en arrérages de taxes sur les trois combats qu'il a livrés à Floyd Patterson aux Etats-Unis. Un jugement à cet effet sera rendu à Miami le 13 juin.

On envisage la possibilité de présenter le combat Johansson-Liston à Toronto, Montréal ou Nassau, de façon à ce qu'il puisse être télédiffusé aux Etats-Unis.

CES DAMES !



"Certainement que c'est la première fois de ma vie que je change une décision. C'est aussi la première fois qu'un joueur parvient à me convaincre !"

TV à LOUER
Service gratuit
CR. 1-4221
Paiement de location déduit sur l'achat
Lecault ELECTRIC
6274, RUE CH.-COLOMB

Le St-Jean gagne, 9-3

Les Canadiens de St-Jean ont décroché une troisième victoire consécutive dans la Ligue de baseball Inter-Comté, triomphant des Barons de Longueuil, 9 à 3.

Jean-Paul Benoit a mérité la victoire tandis que Nauther a été le lanceur perdant.

Robert Deschenaud a cogné deux simples chez les vainqueurs.

612 spectateurs assistaient à l'ouverture locale du St-Jean en dépit de la température inclémente.

Longueuil	001	002	000 — 3	6 1
St-Jean	120	600	00x — 9	8 1

Nauther, Crie (4) et Lamoureux; Benoit et Audette.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Détroit, (Lary 7-1 ou Regan 5-0) à Los Angeles, (Moeller 0-3 ou Kline 4-2) — Soir.
Kansas City, (Daley 4-5) à Cleveland, (Hawkins 4-2) — Soir.
Chicago, (Wynn 4-1) à New York, (Turley 3-2) — Soir.
Minnesota, (Kaat 1-3) à Washington, (McClain 4-3) — Soir.
Boston, (Delock 2-1 ou Brewer 3-2) à Baltimore, (Estrada 2-3) — Soir.

LIGUE NATIONALE

San Francisco, (Marichal 2-1) à Chicago, (Cardwell 3-2).
Los Angeles, (Williams 3-2) à Milwaukee, (Spahn 4-3) — Soir.
Philadelphie, (Green 1-3) à Cincinnati, (Jay 4-2) — Soir.
Pittsburgh, (Friend 5-4) à St. Louis, (Simmons 1-3) — Soir.

LIGUE INTERNATIONALE

Columbus à Buffalo
Richmond à Toronto
Jersey City à Rochester
Charleston à Syracuse

HIER

LIGUE AMERICAINE

Washington	000 100 020 — 3	7	0
Kansas City	100 030 00x — 4	7	0

Donovan, Klippstein (7) et Daley; Nuxhall et Sullivan. G.—Nuxhall, (2-1); P.—Donovan, (0-5). Circuits: (Washington)—Tasby (6e), Green (2e).

Détroit	500 000 000 10 — 6	9	0
Minnesota	000 300 011 11 — 7	14	1

Foytack, Fox (8), Aguirre (9), Fisher (9), Donohue (11) et Brown; Ramos, Sadowski (10), Giel (11) et Battey. G.—Giel, (1-0); P.—Donohue, (1-1). Circuits: (Détroit)—Kaline (3e), Cash (8e), Bruton (2e); (Minnesota)—Lemon (3e), Battey, (3e).

Cleveland	032 050 210 — 13	17	2
Los Angeles	001 101 200 — 5	9	1

Grant, Latman (7) et Romano; Moeller, Casale (4), James (5), Garver (5), Duren (8), Morgan (9) et Averill. G.—Grant, (4-0); P.—Moeller, (0-4). Circuits: (Cleveland)—Romano (5e), Held (4e), Kirkland (2e), Phillips (4e); (Los Angeles)—Thomas 2 (2e).

Boston	000 000 310 — 4	5	0
New-York	320 010 00x — 6	11	1

Muffett, Hillman (2), Forneiles (9) et Nixon; Ford, Arroyo (8) et Blanchard. G.—Ford, (6-1); P.—Muffeett, (0-4). Circuits: (Boston)—Jensen (3e); (New-York)—Blanchard (3e), Kubek (3e).

Chicago	000 310 000 — 4	6	1
Baltimore	420 000 00x — 6	8	0

Score, Pizzaro (1), Baumann (2), Lown (8) et Lollar; Barber, Wilhelm (8) et Triandos. G.—Barber, (6-3); P.—Score, (1-2). Circuit: (Chicago)—Lollar (3e).

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 000 100 — 1	5	0
St. Louis	000 000 000 — 0	3	0

Koufax et Roseboro; Gibson, McDaniel (9) et Smith. G.—Koufax, (5-2); P.—Gibson, (2-1). Circuit: (Los Angeles)—T. Davis (8e).

Pittsburgh à Chicago, (remise, pluie).
Philadelphie à Millwaukee, (remise, pluie).

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City	000 110 003 — 5	7	1
Syracuse	000 001 300 — 4	10	3

Aies, Ayon (7), Risenhoover (9) et Kravitz; Bruckbauer, Collum (9) et J. Dotter. G.—Ayon; P.—Collum.

Richmond	000 010 200 — 3	6	1
Buffalo	103 110 02x — 8	11	2

Blaylock, Cardin (2), Ceccarelli (5), Kipp (7) et Windle; Gomez et Coker. G.—Gomez; P.—Blaylock.

Charleston	000 010 021 — 4	7	0
Rochester	010 000 001 — 2	8	3

Gregory et McCarver; Moford, Lubke (8), Kay (8), Jones (9) et Zupo; G.—Gregory; P.—Moford.
Columbus à Toronto, (remise, froid).

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	27	12	.692	—
Cleveland	23	15	.605	3½
New York	20	15	.571	5
Baltimore	22	18	.550	5½
Minnesota	19	19	.500	7½
Kansas City	15	18	.455	9
Washington	18	22	.450	9½
Boston	15	20	.429	10
Chicago	14	24	.368	12½
Los Angeles	13	23	.361	12½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	22	13	.629	—
Pittsburgh	20	13	.606	1
Los Angeles	24	16	.600	½
Cincinnati	20	16	.556	2½
Milwaukee	16	17	.485	5
St. Louis	15	19	.441	6½
Chicago	12	23	.343	10
Philadelphie	11	23	.324	10½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	18	11	.621	—
Charleston	20	13	.606	—
Jersey City	15	13	.536	2½
Rochester	16	14	.533	2½
Buffalo	16	15	.516	3
Richmond	16	17	.485	4
Toronto	13	18	.419	6
Syracuse	10	23	.303	10

Association américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Louisville	21	13	.618	—
Houston	22	18	.550	2
Indianapolis	20	19	.513	3½
Omaha	20	22	.476	5
Denver	17	20	.459	5½

tennis

par Yvon LE BLANC

Roland Godin perd contre Don Fontana

Don Fontana de Toronto, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis l'an dernier, a défait Roland Godin de Montréal, également membre de l'équipe en 1960, par le compte de 6-4, 6-1 hier pour atteindre la finale du sixième tournoi de tennis invitation d'Oakville.

L'allure du match a été particulièrement balancée au cours du premier set, alors que les deux joueurs se sont renvoyé de longs échanges du fond du court. Fontana a cependant considérablement réduit l'efficacité des coups de son rival dans le deuxième set en forçant le jeu dès le début avec son service et son jeu de filet pour conserver l'initiative jusqu'à la fin.

Une victoire pour Godin lui aurait vraisemblablement assuré une place sur l'équipe canadienne de 1961 aux côtés de Robert Bédard, François Godbout et John Swann. Roland n'en demeure toujours pas moins un candidat logique.

Robert Bédard de Lennoxville doit affronter Henri Rochon de Montréal dans l'autre semi-finale aujourd'hui. Le gagnant rencontrera Fontana pour le titre demain.

Manuel Santana bat Rod Laver en 5 sets

Le jeune Espagnol Manuel Santana et Nicola Pietrangeli d'Italie se sont qualifiés pour la finale du simple messieurs aux championnats internationaux de France sur terre battue.

Santana a évolué en véritable champion sur le court central du stade Roland Garros à Paris et il a émerveillé une foule considérable en remportant une victoire-surprise aux dépens de l'Australien Rod Laver, le favori no 2, par le compte de 3-6, 6-2, 4-6, 6-4, 6-0.

Santana, vainqueur du troisième favori Roy Emerson en quart de finale, a donc éliminé les deux seuls joueurs susceptibles de doter l'Australie du titre français.

Le match Santana-Laver a offert du jeu brillant, rapide et de haute qualité, les coups les plus classiques étant exécutés à la perfecttion. Le service et les placements de Laver ont été particulièrement effectifs au cours des trois premiers sets et, au repos, l'Australien était en avant deux sets à un.

A la reprise, Laver prend le service de son adversaire dès la première partie et il mène 2-0 puis 2-1 et 3-1. Santana décide de monter au filet, réussit d'excellents retours du revers et du coup droit en croisé près des lignes, prend l'avance 4-3 et enlève le set 6-4.

Au début du 5e set, Santana prend résolument l'initiative. Il attaque sans cesse, n'éprouve aucune difficulté à passer son adversaire au filet, si bien qu'il enlève le set 6-0 et le match.

On a assisté à une rencontre inégale dans l'autre semi-finale du simple messieurs opposant Nicola Pietrangeli à Jan Erik Lundquist. L'as italien a tout simplement surclassé son rival suédois et a triomphé en trois sets, 6-4, 6-4, 6-4.

Ann Haydon de Grande-Bretagne et Yola Ramirez du Mexique sont passées en finale chez les dames en disposant respectivement de Suzy Kormoczy de Hongrie, 3-6, 6-1, 6-3 et de Edda Buding d'Allemagne de l'ouest, 6-4, 4-6, 6-3.

Le 400 se prépare pour l'Inter-zones

Claude Murray, président du Club de tennis 400, annonce que les membres de ses équipes représentatives, actuellement à l'entraînement, commencront dès la semaine prochaine à affronter des adversaires de choix.

Le Club 400, qui s'est toujours distingué par ses nombreux voyages à travers la province et jusqu'aux Etats-Unis, se prépare à entreprendre une autre longue série de rencontres hors concours.

Claude Murray aura 30 joueurs à sa disposition cette année, alors que le 400 fait un retour dans la ligue provinciale Inter-zones après une absence d'un an.

La liste des joueurs, sur qui Claude pourra compter pour l'Inter-zones, comprend les noms suivants :

Denis Crotty, Claude Savaria, Andre Tielemans, Reg Rodricks, Marcel Tremblay, Gérald Desparois, Jean-Claude Charbonneau, Jean-Paul Gougeon, Jean Chartrand, Jos. Charbonneau, Earl Smith, Jan Nordstrom, Herbie Delorimier, Armand Ouimet, Paul de Serres, Roger Boire, Keith Carpeuter et Marcel McGarrhan chez les hommes; Seiglinde Boeck, Geralda Hevel, Ella Arusoo, Ann Lafleur et Michèle Parent chez les dames.

En réserve pour les matches hors concours :

Marian Boundy, Eleamor Dodge, Denise Hunnius, Mike Carpenter, Geoff Black, Dick Munn, Lorne Main, Hanna Sladek et Brendan Macken.

Le Club 400 doit disputer sa première rencontre samedi le 3 juin avec le début des activités de la ligue provinciale Inter-zones pour une sixième saison consécutive.

Tournois junior de la PQLTA en 1961

Il a été officiellement confirmé que les rencontres pour les championnats junior de la province de Québec seront présentées sur les courts de tennis de Ville Mont-Royal du 14 au 21 juillet.

Les championnats nationaux junior du Canada auront lieu du 4 au 11 août sur les courts de club de tennis Rideau à Ottawa.

Les championnats du Québec précéderont le tournoi omnium de Trois-Rivières, qui se poursuivra du 20 au 23 juillet. Le tournoi des champions sera disputé au club de tennis Mont-Royal du 28 août au 5 septembre.

MM. Moe Brenhouse et Gilles Ledoux, responsables du comité de développement junior de l'Association de lawn-tennis de la province de Québec, viennent de publier la liste officielle des tournois junior de 1961.

La saison officielle pour les junior s'ouvrira avec le tournoi invitation du club Joyce Park d'Outremont, les 24 et 25 juin.

Juin 24-25 — Joyce Park, Outremont.
Juin 26-30 — Sherbrooke.
Juin 30-31 — Hampstead.
Juillet 4-7 — Monkland.
Juillet 9-12 — Lakeshore.
Juillet 11-14 — Papineau.
Juillet 14-21 — Provincial à Ville Mont-Royal.
Juillet 20-23 — Trois-Rivières.
Juillet 24-25 — Nouvelle-Angleterre vs Canada au Mont-Gabriel.
Juillet 26 - Août 1 — Montréal-Nord.
Août 4-11 — Championnats du Canada à Ottawa.

Voir TENNIS en page 42

Palmer en tête

INDIANAPOLIS. (PA) — Arnold Palmer, le champion de l'omnium des Etats-Unis a réussi une première ronde de 67 pour ainsi prendre le premier rang dans le tournoi "500 Festival" disputé à Indianapolis. Deux autres golfeurs ont réussi des comptes identiques et tenteront de s'assurer la première bourse de $9,000; ce sont Johnny Pott et Jim Ferree, le vainqueur d'un seul tournoi important en cinq ans de campagne.

Pas moins de 38 golfeurs sur 143 ont réussi à briser le par de 71. Il serait bon de noter qu'après la deuxième ronde, seulement les 90 meilleurs comptes prendront part aux deux dernières rondes.

Huit joueurs ont réussi des 68, soit l'Australien Peter Thomson, George Bayer, Art Wall, Bill Collins, Billy Maxwell, Ken Still, Bob Shave Jr., et un nouveau-venu, Hulen Coker.

Onze joueurs sont sur un pied d'égalité avec 69, et parmi eux, nous trouvons Doug Ford, le champion de l'an dernier. Les autres sont Billy Casper, Paul Harney, Ken Venturi, Dave Regan, Dow Finsterwald, Frank Stranahan, Joe Campbell, Bob Goetz et Al Atkins.

Chez les Canadiens, Stan Leonard a réussi 70; Jerry Magee 72; Al Johnston 73 et Al Balding 78.

Dans les majeures

LIGUE AMERICAINE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Killebrew, Minn.	28	103	21	36	.350
Cash, Détroit	39	129	33	45	.349
Tempie, Clev.	38	155	21	53	.342
R. Robin'n, Bal.	41	161	29	53	.329
Green, Minn.	37	144	22	47	.326
Romano, Clev.	36	130	18	42	.323
Boros, Détroit	39	140	20	45	.321
Sievers, Chicago	38	144	25	46	.319
Triandos, Balt.	36	121	14	38	.314
Tasby, Wash.	35	131	11	41	.313

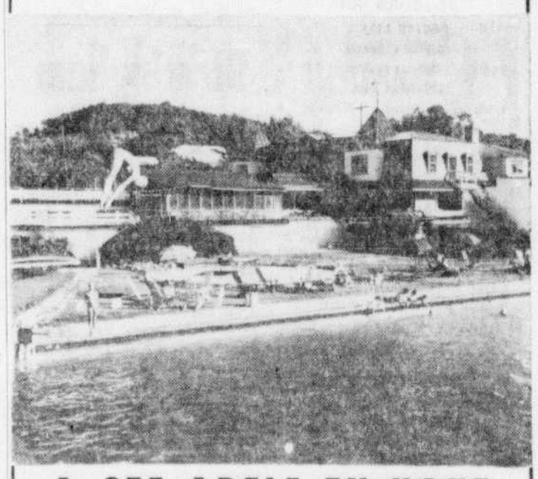
Circuits: Gentile, Baltimore, 12. Points produits: Gentile, Baltimore, 42.

LIGUE NATIONALE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Moon, Los Ang.	37	123	25	45	.366
Clemente, Pitts.	33	136	22	47	.346
Mathews, Milw.	33	129	24	44	.341
Gonzalez, Phil.	30	95	14	32	.337
Bolling, Milw.	33	129	30	43	.333
Davenport, S.Fr.	27	79	16	25	.316
Aaron, Milw.	33	128	19	40	.313
Stuart, Pitts.	27	93	14	29	.312
Hoak, Pitts.	31	110	9	34	.309
Wills, L. Ang.	37	153	27	47	.307
T. Davis, L.Ang.	39	153	22	47	.307

Circuits: Cepeda, San Francisco, 12. Points produits: Cepeda, San Francisco, 33.

MONTCLAIR
HOTEL



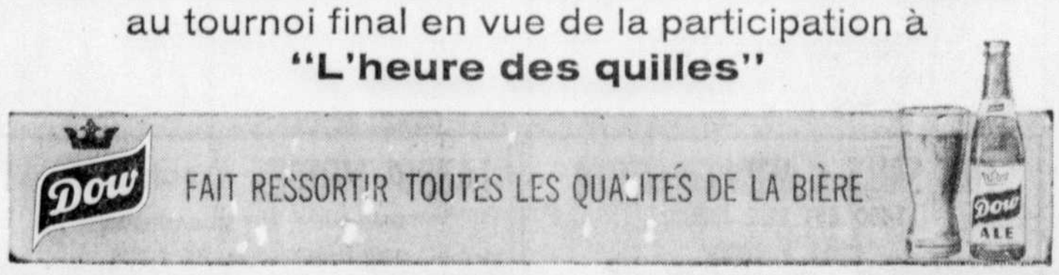
A STE-ADELE-EN-HAUT
DANS LES LAURENTIDES, 45 MILLES NORD DE MONTREAL
• LA PLUS GRANDE PISCINE, 3 TREMPLINS — GLISSOIRE
• TENNIS ILLUMINE • EQUITATION • PICNICS
• SKI AQUATIQUE • PEDALO • PLAGE
• REPAS DE LUXE • 3 DIRECTEURS DE SPORT
• MUSIQUE DE DANSE TOUS LES SOIRS
• THEATRE • BOWLING • EQUITATION
PLAN AMERICAIN OU EUROPEEN
Ecrire pour dépliant : ROGER COUILLARD, gérant

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

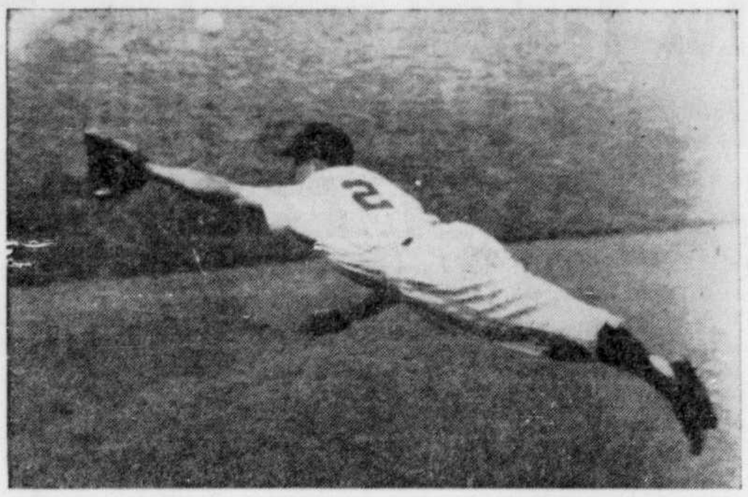
Dow
PRÉSENTE
Le Tournoi des Champions
en vue de
"L'HEURE DES QUILLES"



Le 27 mai,
à la Salle Leader, 360 quilleurs - soit les 3 meilleurs de chacune des 120 salles du
DISTRICT DE MONTRÉAL
se disputeront le Trophée Dow et $1000 en prix.
Les 33 meilleurs d'entre eux seront ensuite éligibles au tournoi final en vue de la participation à
"L'heure des quilles"



Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE



PLONGEON INUTILE — Le joueur de troisième-but WAYNE CAUSEY, des Athlétiques de Kansas City s'allonge dans une position presque horizontale en tentant de saisir un coup en flèche frappé par Coot Veal des Sénateurs de Washington. Le coup a été bon pour un double.

Le St-Laurent demeure invincible

Première victoire du Ville-Marie

Pour la première fois depuis le début de la saison, le nom du Ville-Marie figure parmi les équipes victorieuses dans la Ligue Montréal Royale Junior par suite d'un éclatant triomphe de 18 à 3 aux dépens du Laval.

Les joueurs du Ville-Marie ont ainsi infligé au Laval un troisième revers décisif. Le Laval a subi des défaites de 18-1 et de 17-3 aux mains du Rosemont au cours des dernières semaines.

Denis Bineault a espacé cinq coups sûrs pendant que ses coéquipiers enregistraient neuf points non mérités, résultant de huit erreurs de l'adversaire.

Le joueur de troisième but Gilles Letellier a fait compter quatre points avec deux coups sûrs. Gilles Cardin, Bob Connell et le lanceur Claude, Leclerc, utilisé au champ extérieur à partir de la quatrième manche, ont également obtenu deux coups sûrs.

Robert Pageau a produit deux des points du Laval avec un triple. Claude Laverdure a essuyé le revers.

Le Ville-Marie était privé des services du premier but Jacques DeGagné, blessé à une épaule et du deuxième but Michel Thébault, blessé à une cheville.

4e gain du St-Laurent

Le St-Laurent a maintenu son invincibilité dans la division Ouest, triomphant du Villeray, 6 à 0.

Le gaucher Jean-Gilles Bernier a lancé une partie de trois coups sûrs. Il a retiré 13 frappeurs au bâton et alloué quatre buts sur balles.

Les vainqueurs ont obtenu cinq points non mérités à la sixième manche. Le voltigeur Guy Charbonneau a cogné un double qui a produit le premier point à la troisième manche.

Andy Occhionero a été le lanceur perdant.

A Longueuil, Johnny Gross s'acheminait vers une joute sans point ni coup sûr jusqu'à la cinquième manche et l'équipe locale a triomphé du Maisonneuve, 8-4. André Benoit a cogné le premier des quatre coups du Maisonneuve.

Les perdants ont croisé le marbre à trois reprises à la dernière manche grâce à des doubles consécutifs de Michel Laforge et Denis Rogers.

Adrien Daviault, victime d'une attaque de six points à la deuxième manche, a subi la défaite.

Le Rosemont a marqué trois points à la troisième manche pour triompher du Plateau, 3 à 1. Normand Dinelle a mérité sa deuxième victoire contre aucune défaite tandis que Fournier a subi un deuxième revers.

Au parc Jarry, le Parc Extension a décroché une quatrième victoire consécutive, l'emportant 6-3 aux dépens du Ville Mont-Royal. Blanchette a été le lanceur gagnant et Izzie Lieber, le perdant.

La joute que devait disputer le St-Henri à Verdun a été remise à cause du vent qui soulevait la poussière sur le terrain.

Villeray	000 000 0	0	3	4
St-Laurent	001 005 x	6	5	2

Occhinero et McGeachie; Bernier et Dickson. Sirois (3) G. Bernier (2-0) P.—Occhinero (1-2).

Plateau	000 010 0	1	5	3
Rosemont	003 000 x	3	5	1

Fournier, Layer (3) et Denis; Dinelle et Ménard G. Dinelle (2-0) P. Fournier (0-2).

Maisonneuve	000 001 3	4	4	3
Longueuil	060 110 x	8	6	4

Daviault, Delagrave (2) et Benoit; Gross et Lamoureux G. Gross (1-0) P. Daviault (1-1).

Laval	000 010 2	3	5	8
Ville-Marie	000 765 x	18	12	1

Laverdure, Girard (4), Raeette (5) et Letellier; Bineault et Perron G. Bineault (1-1) P. Laverdure (1-1).

Ville-Mont-Royal	001 200	3	7	4
Parc Extension	330 00x	6	5	2

Lieber et Berry; Blanchette, Ohlson (4) et Kotacka. G. Blanchette (2-0). P. Lieber (1-2).

124,682 joueurs de hockey au pays

PORT ARTHUR. (PC) — Le nombre de joueurs dans le hockey mineur en 1960-61 est passé de 119,183 à 124,682 au Canada. C'est du moins ce que laisse entendre le comité du hockey mineur de la Canadian Amateur Hockey Association.

Jack Christie de Toronto, le porte-parole du comité, a déclaré devant l'assemblée annuelle de la CAHA que les branches de l'Alberta, des Maritimes, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de Thunder Bay ont enregistré une hausse, pendant que les enregistrements ont diminué en Colombie-Britannique, au Manitoba, dans le district d'Ottawa et au Québec.

Cette année, la semaine du hockey mineur au Canada aura lieu à partir de samedi, le 20 janvier 1962.

Petite Ligue

Dans une joute de la Petite Ligue, division Est, les Cubs ont triomphé des Giants, 8 à 7.

Yvon Maitre a été le lanceur gagnant. Il a retiré neuf frappeurs au bâton dans une joute de six manches.

Nouveaux développements dans le scandale du ballon-panier

NEW YORK. (PA) — Les avocats et les officiels de plusieurs collèges à travers différentes parties des Etats-Unis continuent à discuter autour du scandale du ballon-panier. On sait que présentement, ce dernier englobe 28 joueurs, 17 institutions et 39 joutes.

Alfred J. Scotti, l'assistant chef du solliciteur général de l'état de New-York, a refusé de discuter de la possibilité de nouveaux développements mais il a fait remarquer que l'enquête se poursuivait.

Ray Paprocky, l'étoile de l'Université de New-York, un des nouveaux noms présentés par le solliciteur hier, a affirmé dans une entrevue avec Gene Roswell "qu'ils ne réussiront jamais à prendre les têtes dirigeantes."

"Quand vous aviez réussi à contracter Joseph Hacken, vous en étiez rendu au sommet, et c'est ce dernier qui faisait les dernières étapes. De toute façon, quiconque oserait parler s'attirerait des représailles sérieuses. Quant à ceux qu'ils détiennent déjà, ils ne réussiront jamais à les faire parler," a déclaré Paprocky.

Entre temps, les nouvelles entraînées par le scandale déferlent de tous les coins des Etats-Unis.

En Caroline du Nord, le solliciteur de l'Etat croit que très bientôt d'autres mandats d'arrestation pourront être émis.

Le président de l'Université Seton Hall, Monseigneur J.J. Dougherty a d'autre part déclaré qu'un comité spécial étudie présentement la situation du ballon-panier à l'Universit. Quant à Art Hicks de Chicago et Henry Hunter de New-York, ils ont été tout simplement mis à la porte le 12 avril dernier.

Du collège Wake Forest, nous apprenons que l'étoile Billy Packer se trouve présentement à New-York dans le but de rencontrer le solliciteur Frank Hogan, et que "jusqu'ici, Packer est innocent aux yeux des autorités du collège et il peut poursuivre ses études en paix".

Par contre, les directeurs de l'Université St-John ne projettent pas l'abolition du ballon-panier dans cette institution, même si trois de leur porte-couleur furent mentionnés dans l'enquête.

Jusqu'ici, le scandale du ballon-panier a impliqué des figures déjà condamnées lors d'une enquête semblable sur le football collégial. Aaron Wagman jouissait en effet d'une liberté provisoire en rapport avec la première cause quand il fut arrêté pour sa participation à la fraude des résultats au ballon-panier.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

PETITE LIGUE

(Division Ouest)

Indiens à Orioles (Valliant) 6 h. 30.

(Division Est)

Dodgers à Braves (Consols) 6 h. 30.

HIER

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

Plessisville à Trois-Rivières (remise, pluie).

LIGUE ROYALE JUNIOR

Maisonneuve 4, Longueuil 8
Ville Mt-Royal 3, P. Extension 6
St-Henri à Verdun (remise, vent)
Villeray 0, St-Laurent 6
Plateau 1, Rosemont 3
Laval 3, Ville-Marie 18

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

Valleyfield à St-Jérome (remise, pluie).
Terrebonne à Joliette (remise, pluie).

LIGUE INTER-COMTES

Longueuil 3, St-Jean 9

PETITE LIGUE

(Division Est)

Cubs 8, Giants 7

LIGUE PROVINCIALE

	J	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	1	1	0	1.000	—
Trois-Rivières	1	1	0	1.000	—
Plessisville	1	0	1	.000	1
Québec	1	0	1	.000	1

LIGUE ROYALE JUNIOR

(Division Est)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	7	6	1	.857	—
Longueuil	4	3	1	.750	1½
Maisonneuve	6	4	2	.667	1½
Laval	5	2	3	.400	3
Ville-Marie	5	1	4	.200	4
Plateau	6	1	5	.167	4½

(Division Ouest)

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	4	4	0	1.000	—
P. Extension	5	4	1	.800	2½
V. Mt-Royal	7	3	4	.429	2½
Villeray	6	2	4	.333	3
St-Henri	4	1	3	.250	3
Verdun	3	0	3	.000	3½

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	Moy.	Diff.
Joliette	1	1	0	1.000	—
St-Jérome	3	2	1	.667	—
Terrebonne	2	1	1	.500	½
Valleyfield	2	0	2	.000	1½

LIGUE INTER-COMTES

(Division A)

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	3	3	0	1.000	—
St-Césaire	2	2	0	1.000	½
St-Hyacinthe	2	0	2	.000	2½
Longueuil	3	0	3	.000	3

(Division B)

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Césaire	1	1	0	1.000	—
Freighlsburg	1	1	0	1.000	—
N.D. Stanbridge	1	0	1	.000	1
St-Alexandre	1	0	1	.000	1

LIGUE PROVINCIALE DES CANTONS DE L'EST

	J	G	P	Moy.	Diff.
Acton-Vale	4	4	0	1.000	—
Coaticook	4	3	1	.750	1
Waterloo	4	2	2	.500	2
Sherbrooke	4	1	3	.250	3
Drummondville	4	1	3	.250	3
Granby	4	1	3	.250	3

Birmingham bat Hamilton

HAMILTON. (PC) — Le Birmingham City, de la première division en Angleterre, a défait les Steelers de Hamilton, de la nouvelle ligue professionnelle de l'Est, hier soir, dans un match de soccer hors concours qui s'est terminé au compte de 4-2 et sous la pluie. (Le Birmingham avait perdu par 1-0 contre le Cantalia à Montréal, dimanche dernier.)

Quelque 3,800 spectateurs mouillés et grelottants ont vu l'équipe anglaise se prendre une avance de 3-0 à la mi-temps puis concéder deux buts aux Steelers dans la seconde avant de marquer le but final dans les dernières minutes de jeu.

Jimmy Singer marquait deux buts pour le Birmingham et Bertie Auld et Jimmy Harris un chacun. Andy Furlanetta réussissait les deux buts du Hamilton.

Bel exploit de Robert Lepage

Robert Lepage a lancé une partie de deux coups sûrs alors que le St-Eusèbe bantam a déclassé l'équipe du Centre de l'Immaculée-Conception, 11 à 0.

Lepage a obtenu 17 retraits au bâton.

TENNIS

SUITE DE LA PAGE 41

Août 7-11 — Cedarview, St-Eustache.
Août 14-19 — Verdun.
Août 14-19 — Non Classés au N.D.G.
Août 21-25 — Y.M.H.A.
Août 21-25 — Lachine
Août 24-30 — Granby.
Août 28 - Sept. 5 — Tournoi des Champions au Mont-Royal.

Nouveau club dans le nord de la ville

Le comité des loisirs de la paroisse St-André-Apôtre s'est porté acquéreur des courts de tennis des loisirs de St-Nicolas d'Ahuntsic, situés à l'intersection des rues Henri-Bourassa et Meunier. Le comité en a confié la responsabilité à la direction du club de ski Saranac.

On a déjà entrepris des travaux pour remettre les courts et le chalet à neuf.

MM. Gilles Courville et Jean-L. Hamel, responsables des abonnements, espèrent que le club de tennis des loisirs St-André-Apôtre deviendra rapidement le rendez-vous de tous les joueurs et amateurs de tennis du nord de Montréal.

VOUS SOUVIENT-IL ?



26 mai 1925

TY COBB frappait son 1,000e coup de plus d'un but, un double (seulement 4 de moins que le record à vie de Honus Wagner), alors que Détroit triomphait de Chicago par 8-1. Cette année-là le gérant des Tiger, Cobb, frappa pour une moyenne de .378.

c — News Syndicate Co.

Corby's
DEPUIS 1859
Sans aucun doute le plus LÉGER des whiskys pleine force...



Corby's
VERY LIGHT
WHISKY CANADIEN VIEILLI PENDANT 6 ANS
ACHETEZ CANADIEN, ACHETEZ DU CORBY



Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

grâce à son mélange d'orges sélectionnées

Le secret d'une bière douce, DOW le possède par son mélange d'orges sélectionnées choisies et cultivées pour leurs qualités exceptionnelles. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

Dow

FIAT

L'EXCELLENTE PETITE VOITURE DE GRANDE MARQUE



$1195.
AU PORT D'ARRIVÉE. TAXE LOCALE EN PLUS

- confort pour 4 passagers
- 50 milles au gallon
- moteur refroidi par l'eau
- suspension indépendante aux 4 roues

FIAT SALES & SERVICE CENTER
1460 EST RUE JARRY
RA. 1-9337

LANROL MOTORS (1960) LIMITED
1646 OUEST, RUE STE-CATHERINE
coin St-Matthieu — WE. 7-8951

MONTREAL
CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100, boul. DECARIE (angle Van Horne) RE. 1-3704
Ouvert jusqu'à 11 heures

TOUCHETTE AUTO LTEE
2175, rue PAPINEAU
LA. 6-6691

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

LES COURSES

INSCRITS RICHELIEU

CE SOIR

1ère course — Trot C-1 — $1,300

1. Legal Prince, P. Thibaudeau 5-2
4. Virgne's Tomboy, McTavish 3-1
2. Patty Sterns, Grand'Maison 9-2
6. I. J. Collins, R. Caldwell 6-1
7. Newport Bruce, L. Pelletier 6-1
5. Calumet Rosecroft, Waples 8-1
8. Golden Lind, C. St. Jacques 8-1
3. The Mighty Man, N. Bardier 10-1

Eligible : Demolou, C. Watters.

2e course — Amble C-2 — $1,000

1. Adios Whiskers, M. Pusey 3-1
2. Terminal, W. Bourson 7-2
3. Frisky's Atom, K. Waples 4-1
4. Galawin, P. Caldwell 6-1
8. Major's Fairy, Hervé Filion 6-1
5. Hyge Bubba, W. Arthurs 8-1
6. Gypsy Brewer, W. Habkirk 8-1
7. Black Velvet, Henri Filion 12-1

Eligible : King Hadley, W. Evans.

3e course — Amble C-1 — $1,300

1. Blue Angel, D. Gillis 5-2
4. Helferhey, P. Caldwell 3-1
5. Frenchman, L. Pelletier 7-2
2. Miss Goldenmite, R. Simser 6-1
3. Honest Pick, J. Wiener 6-1
7. Debora Atom, K. Waples 8-1
9. Egyptian Byrd, J. Giguère 8-1
6. Meadow Bower, R. Bardier 12-1

4e course — Trot C-2 — $1,000

7. Patoka Ed, J. Giguère 5-2
4. Brown Wolf, O. Zirnis 3-1
1. Mr. Super's Boy, B. Madill 4-1
3. Homestretch Winny, G. Diotte 6-1
6. Queen Rodney, D. McTavish 6-1
2. Shadydale Mystery, R. Quessy 8-1
8. Leland Hanover, P. Caldwell 8-1
5. Elbert Hanover, P. Floyd 10-1

Eligible : He's A Trophy.

5e course — Amble B-2 — $1,700

3. Meadow Bucky, J. Vachon 5-2
1. Owen Hal, M. Dostie 3-1
4. Ronny C. Grattan, B. Madill 7-2
2. Hickory Major, M. Pusey 5-1
7. Linda's Gun, L. Pelletier 6-1
6. Congress Hal, M. Turcotte 8-1
5. Smitty Rainbow, M. Gingras 9-1
8. Bay State Pat, Del McTavish 12-1

6e course — Amble C-2 — $1,000

4. McCoy Hanover, K. Waples 5-2
3. Marian Mite, W. Arthurs 3-1
5. Miss Ethel, L. Floyd 4-1
6. Top Diamond, R. White 6-1
8. Hera Star, C. Matters 6-1
1. Rudy Prince, P. S. Guay 8-1
2. Helen Purdue, J. Jodoin 8-1
7. Janice Johnston, M. Dostie 10-1

Eligible : Miss Gee Gee, R. Ponton.

7e course — Trot Invitation — $5,500

7. Carpet Bagger, R. Bouthillier 5-2
8. Music Man, P. Floyd 3-1
3. Nathan Hanover, W. Habkirk 7-2
2. Pro Mac, M. Pusey 6-1
6. Royal Rodney, J. Giguère 6-1
1. Mr. Joe, J. Larente 8-1
5. Song Hi Le, R. Simser 9-1
4. Cotton Maid, A. Walker 12-1

8e course — Amble C-3 — $700

5. Verna Dale, L. Flowd 3-1
8. Nipper Johnstone, Bourgon 7-2
2. Fitchett's Filly, V. Cowger 9-2
1. Mountain Butler, D. McTavish 6-1
3. Troublemite, R. Gagné 6-1
6. Purdue's Pride, N. Bardier 8-1
7. Sea Lassie, N. Turcotte 8-1
4. Sam Worthy S., P. Miller 12-1

Eligible : Newtown Joan, K. Waples.

ROOSEVELT

1ère course — Amble C-1, $1,900

1 Connemara, J. Crane 6-1
2 Meadow Ned, W. Haughton 9-2
3 Micheal E. Diamond, P. Iovine 3-1
4 Sucess Jay, J. Grenier 6-1
5 Doc Castle, R. Cherrix 8-1
6 Poplar Al, L. Pullen 7-2
7 Eric Direct, J. Jordan 8-1
8 True Freight, F. Bardbury 10-1

Eligibles : Jerry Shanon, T. Gay Shadydale Monitor, J. Dennis

2e course — Amble C-1, $1,900

1 Hansen Hanover, J. Dennis 6-1
2 Norrisdale, A. Myer 10-1
3 Grand Time, A. Burton 6-1
4 Miss Tempo, W. Haughton 4-1
5 Irish Brooke, H. Bell 9-2
6 Miss Blue Jay, W. Carroll 6-1
7 Speedy Boy, W. Hudson 3-1
8 Meadow Tempo, J. Faraldo 12-1

Eligibles : Evalina Byrd, C. Hodgins Windy City, H. Beissinger

3e course — Amble, $1,700

1 First Landing, W. Dennis 9-2
2 The Scotchman, S. Smith 8-1
3 Merrick Hanover, J. Bonacorsa 8-1
4 Poplar Scot, R. Frame 3-1
5 Silver Blaze, E. Cobb 6-1
6 Arva Hanover, W. Haughton 4-1
7 Fullmor, S. Dancer 5-1
8 Tassel Byrd, H. Bell 12-1

Eligible : Master Pick, W. Hudson

4e course — Amble B-3, $2,300

1 Patsy Chief L, G. Sholty 7-2
2 Vinn Hanover, J. Jordan 9-2
3 Peter Haven's, A. Nelson 12-1
4 Chalidale Jewell, S. Werner 3-1
5 First Discovery, S. Dancer 10-1
6 Miss Abbe Stone, E. Minniear 6-1
7 Zoom's Counsel, C. Fitzpatrick 8-1
8 Ellen's Adios, F. Cuff 5-1

Eligibles : Top Command, S. Smith Adam's Alibi, A. Myer

5e course — Amble $25,000

1 False Step, C. Devine 7-2
2 Adios Butler, E. Cobb 4-5
3 Mr. Budlong, J. Cruise 15-1
4 Bye Bye Byrd, C. Hodgins 4-1
5 Caduceus, W. Haughton 30-1
6 Tar Boy, L. Harner 20-1
7 Royal Rick, G. Sholty 8-1
8 O'Brien Hanover, S. Dancer 60-1

6e course — Amble B-2, $2,500

1 Hal Reward, C. Fitzpatrick 6-1
2 Hardy St. Patrick, A. Myer 8-1
3 Joey H. G. Phalen 6-1
4 Chief Pick, W. Deters 8-1
5 Alan Byrd, J. Dennis 3-1
6 Roxburgh G.O., G. Kidwell 8-1
7 Ruth Ann Rodney, MacDonald 4-1
8 Kar Goose Feathers, G. Sholty 5-1

Eligibles : Nassawadox, H. Bell Wesley Creed, S. Smith

7e course — Amble B-3, $2,300

1 Frisky Prince, J. Grasso 7-2
2 Marciano, E. Cobb 3-1
3 Reno, H. Beissinger 10-1
4 Hugle Rosecroft, G. Phalen 5-1
5 Dick Nelson, V. Dancer 10-1
6 Sharp Time, J. Dennis 9-2
7 Sis Brown, L. Pullen 8-1
8 H. J. Mahone, J. Edmunds 8-1

Eligibles : Day Abbot, W. Hudson Rebel Rose, E. Minniear

8e course — Amble B-2, $2,500

1 Lana's Byrd, J. Edmunds 4-1
2 Dandy Do, A. Nelson 8-1
3 Lottie Thomas, J. Cruise 3-1
4 Midwest Clipper, E. Klevert 6-1
5 June Byrd, J. Dennis 6-1
6 Ronnie Lynn, A. Myer 7-2
7 Mister Knight, H. Bell 10-1
8 Lee's Captain, G. Phalen 12-1

Eligibles : Rhythm Time, J. Patterson Ship Ahoy, J. Jordan

9e course — Amble A-2, $3,250

1 Vandyke Hanover, J. Cruise 3-1
2 Edgewood Averill, J. Dennis 6-1
3 Shadydale Gaysox, W. Dennis 6-1
4 Blending Well, J. Faraldo 12-1
5 Honick Rainbow, S. Dancer 8-1
6 Mr. High, J. MacDonald 4-1
7 Raider Frost, J. O'Brien 7-2
8 Tony Thistle, E. Cobb 10-1

Eligibles : Merry Go Boy, R. Cherrix Perfect Rhythm, H. Beissinger.

RESULTATS ROOSEVELT

HIER

1ère course — Trot, $1,900

Hurst Hanover (V. Dancer)	24.40	7.70	4.60
Dixie's Pride (L. Pullen)		4.10	2.90
Moot Mite (J. Hackett)			8.70

Durée 2:07.1

2e course — Amble, $1,500

Carabean (P. Myer)	31.60	15.10	7.80
Golden Scott (E. Cobb)		33.20	12.40
Rhythm Lad (E. Pownall)			6.50

Durée 2:06 Pari double : $463.90

3e course — Trot, $2,500

Spud (P. Myer)	35.20	9.10	5.70
Curt Hanover (K. Cartmall)		4.00	3.80
Carrie Beth (S. Dancer)			4.90

Durée 2:07.2

4e course — Amble, $2,000

Bernie Brook (R. Thomas)	11.50	3.50	3.30
H.D. Chimes (S. Dancer)		2.60	2.60
Refreith (J. Simpson)			4.00

Durée 2:06.2

5e course — Amble, $3,750

Milford Hanover (R. Camper)	5.30	3.90	3.10
Silver's Dream (H. Bell		10.90	7.40
Forrester (R. Cherrix)			6.80

Durée 2:02.4

6e course — Amble, $2,700

Valley Lilly (J. MacDonald)	9.60	4.90	3.80
Rusty G. (M. MacDonald)		4.00	3.00
Adios Lutz (S. Dancer)			2.90

Durée 2:05.3

7e course — Amble, $2,300

Tanoa (J. Dennis)	9.10	5.30	3.50
Irving MacPherson (S. Tuttle)		10.60	5.60
Chief Pug Hood (C. Fitzpatrick)			7.00

Durée 2:06

8e course — Amble, $2,000

Golden Gallon (E. Cobb)	8.40	5.00	3.80
Jig Time (A. Koch)		10.90	7.90
Sandy's Knight (A. Abbatiello)			3.20

Durée 2:04.4

9e course — Amble, $2,500

Friendly Dares (H. Bell)	7.70	4.70	3.10
Smart Time (G. Sholty)		13.90	5.10
Adios Larry (E. Cobb)			2.70

Durée 2:04.1 Assistance : 19,091; Paris : $1,646,514

BUFFALO

1ère course — Trot C-3 — $700

Sentinel Rex (Butcher)	8.40	5.30	4.20
Bernie's Girl (Scurr)	8.30	4.60	
Mahlon's Joe (Hauck)		5.50	

Durée : 2:13 1/5

2e course — Amble C-3 — $700

Silent Song (Morse)	19.40	8.70	5.80
Little Keith Cone (Richardson)		5.40	3.30
Black Streak (Hermann)			6.60

Durée : 2:13 2/5 Pari double : $161.90

3e course — Trot C-3 — $700

Jet Laird (Galbraith)	5.70	4.40	3.40
Pius Hanover (Gernach)		16.00	7.10
Kathleen Colby (Scurr)			3.80

Durée : 2:14 3/5

4e course — Amble 30 — $700

Dukegan (Popfinger)	5.90	4.50	4.10
Manor Arab (D. Hodgins)		13.00	6.70
Debbie Pointer (Barrow)			7.40

Durée : 2:15 1/5

5e course — Trot C-1 — $900

Rhody Hal (Grenet)	32.70	12.60	7.20
Jacksnipe (Metcalfe)		10.10	6.50
Watchim Go (Butcher)			5.10

Durée : 2:09 4/5

6e course — Amble C-2 — $800

Bobann Dale (Gunter)	8.30	3.80	3.70
Sun Princess (McKinley)		3.40	3.10
Floyd's Honor (Williams)			3.70

Durée : 2:10 2/5

7e course — Amble B-2 — $1,100

Niagara Rhythm (Galbraith)	3.90	2.60	2.30
Take Command (McKinley)		3.60	2.80
David Pride (Schroeder)			3.00

Durée : 2:08 4/5

8e course — Amble C-2 — $800

Dandy's First (Wilcox)	33.50	8.40	4.70
Sweet Rhythm (McKinley)		3.80	3.50
Scotty Direct I. (Filer)			5.10

Durée : 2:12 1/5

9e course —Amble — $700

Robert Lee Jr. (Findley)	6.90	3.80	2.90
Nover Boy (Myrer)		4.80	4.00
Linda Hal (Webster)			3.00

Assistance : 3,906 ; Paris : $232,063

Début de Carpet Bagger, ce soir

Lucien Fontaine, un conducteur de talent, initié par Clint Hodgins

par André TRUDELLE

En consultant régulièrement la liste des inscrits à la piste Yonkers, ou à Roosevelt, surtout l'an dernier, les amateurs de courses sous harnais ont souvent eu l'occasion de relever le nom du conducteur L. Fontaine. Qui était-ce ?

Un Franco-américain ? Un Canadien-français immigré aux Etats-Unis ? Lucien Fontaine est né à Pointe-aux-Trembles le 12 avril 1939. Il est âgé de 22 ans. Il a conservé l'an dernier une fiche de 24-21-19 en 128 courses, soit une moyenne de .328. Fontaine a gagné $36,448 en bourses.

Pendant toute l'année 59, il a été l'entraineur attitré de Bye Bye Byrd, l'année même où cet ambleur réputé a établi son record mondial de 1:57.4, sur la piste d'un demi-mille de Roosevelt.

C'est tout-à-fait par hasard que le jeune homme, très prometteur, s'est intéressé aux courses sous harnais. Membre d'une famille de dix enfants, il s'est offert comme entraîneur de Orphan Dick, un cheval acheté par son frère Paul, un amateur de courses qui ne garda le cheval qu'un an.

Tout juste le temps de permettre à Lucien de prendre goût au métier. Personne d'autre dans la famille ne s'intéresse aux courses, sinon à titre de spectateur.

Lucien a travaillé plus de trois ans pour Keith Waples, puis pour Albert Hanna. Il était si sérieux que le secrétaire de courses Georges Giguère lui suggéra d'aller travailler aux Etats-Unis où il aurait plus de chance de percer.

Lucien Fontaine passa aux services de Clint Hodgins, Canadien d'origine, quatrième meilleur gagnant l'an dernier avec plus d'un demi-million en gains.



LUCIEN FONTAINE ET SON PREMIER CONSEILLER — C'est sur le conseil du secrétaire de courses GEORGES GIGUERES, que LUCIEN FONTAINE est allé apprendre son métier d'entraîneur et de conducteur. Le jeune homme de 22 ans complète son apprentissage sous les directives de Clint Hodgins.

Hodgins a vite compris que Fontaine était très doué comme entraîneur et conducteur. Il lui a donné toutes les chances de réussir et le Montréalais n'a pas déçu. Au sujet de Bye Bye Byrd, Lucien raconte que le cheval n'était nullement nerveux, qu'il se contentait de milles en 2:12 ou 2:14 à l'entrainement et que cela lui permettra de durer plus longtemps que d'autres champions.

L'expérience qui a le plus émerveillé Lucien jusqu'ici est survenue à l'improviste. Elle lui a valu de nombreux articles dans les journaux de l'Illinois. Un propriétaire lui avait demandé de conduire le poulain Windy City, alors âgé de deux ans, dans une épreuve de $50,000. Le cheval appartient maintenant aux écuries Miron. Fontaine accepta.

—Combien demandez-vous, s'informa le propriétaire ?

—Dix pour cent, comme font les autres, répondit Lucien avec assurance.

—Alors ce ne sera rien parce que nous n'avons pas de chance. Mais nous vous donnerons quelque chose, reprit l'intéressé.

Ce fut quelque chose. Windy City fit si bien au profit de Fontaine qu'il se classa deuxième en 2:05.1, puis premier en 2:06. Il atteignit la finale où il se classa à nouveau deuxième en 2:06. Il récolta $8,500 et Lucien toucha $850. A noter que Windy City avait alors une marque de 2:13.2 avant le futurité.

Une autre amusante anecdote, survenue cette année, cette fois, met en lumière le don particulier de Lucien Fontaine à entraîner les chevaux. On lui a demandé de conduire Mr. Hughby, un ambleur que ne sont pas parvenus à mater des conducteurs réputés tels que Hugh Bell, George Phalen, Howard Beissinger et Bill Hudson. Avec eux, Mr. Hughby ne faisait que des manques en course.

Lucien a relevé le défi. A l'entraînement, il s'est rendu compte que Mr. Hughby portait la tête trop haute. Il corrigea l'équipement, fit d'autres changements et boucha presque complètement l'oeil gauche de la bête souvent effrayée inutilement.

On lui avait dit de ne pas se lancer à l'attaque avec le cheval.

Mais confiant dans les changements qu'il avait apportés, Fontaine, partant de la septième place a découpé son propre mille. Il a été battu en 2:04.3, mais coté à 25-1, Mr. Hughby a payé $13.00 en deuxième place.

Cet été, Lucien Fontaine ira s'installer à Monticello avec seize chevaux.

D'ici deux ans, les amateurs de courses de Montréal auront l'occasion de le voir à l'oeuvre. Il a l'intention de passer deux ans à Montréal, près de ses parents.

Il dit modestement : "Nombre de jeunes ont plus de talent que moi. J'ai été chanceux. Chanceux de devenir l'adjoint de Clint Hodgins. Il m'a fait travailler fort, mais il m'a beaucoup appris. Voilà mon histoire."

Début de Carpet Bagger

Il n'y a pas eu de course, hier, jeudi. Ce soir, le trot invitation réunira huit des meilleurs trotteurs du pays.

Le vétéran Carpet Bagger fera son début de saison, sous la conduite de Rosaire Bouthillier. Il partira de la septième place.

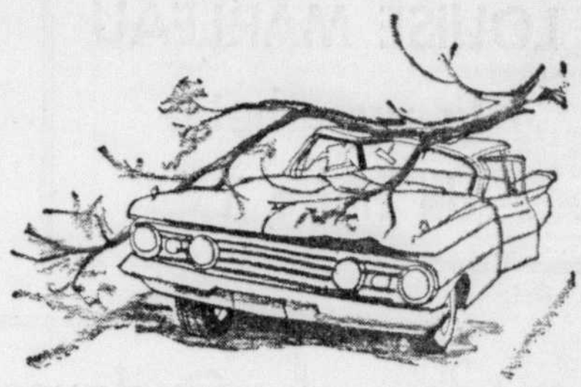
Music Man, en quête de sa quatrième victoire d'affilée, partira de la 8e.

Nos choix au Richelieu

1 — Legal Prince, Virgne's Tomboy, The Mighty Man
2 — Adios Whiskers, Hyge Bubba Frisky's Atom
3 — Blue Angel, Helferhey, Egyptian Byrd
4 — Brown Wolf, Homestretch Winny, Patoka Ed
5 — Hickory Major, Meadow Bucky, Owen Hal
6 — McCoy Hanover, Marian Mite, Top Diamond
7 — Pro Mac, Mr. Joe, Music Man
8 — Troublemite, Verna Dale, Moûntain Butler

LE MEILLEUR : Blue Angel.

Le représentant Merit est votre meilleur ami



UNE RÉCLAMATION AUTOMOBILE?



Le représentant d'ASSURANCE MERIT est à votre entière disposition

Dans un cas comme celui-ci, et pour toute autre réclamation au sujet de votre auto, vous obtiendrez toujours un règlement rapide de la part d'un représentant Merit spécialement entraîné. Par contacts personnels, il vous évite la paperasse inutile. En éliminant les demandes de soumissions pour les réparations, il vous assure un règlement rapide et équitable, tout en vous épargnant les délais et les tracas. De plus, il peut vous faire réaliser des économies sur vos polices d'assurance et vous permettre de régler vos primes par versements faciles.

Avez-vous vérifié la protection que vous offre votre assurance-automobile récemment ? Assurez-vous que cette protection est *complète!* Le représentant Merit se fera un plaisir de vous démontrer les avantages de la police Merit.

Merit souscrit plus de polices d'assurance-automobile que toute autre compagnie à capitaux canadiens.

Pour tous vos problèmes d'assurance-automobile, d'assurance-feu ou d'assurance sur votre responsabilité personnelle, téléphonez ou écrivez à...

MERIT INSURANCE COMPANY

Bureau régional : 750 avenue Lucerne, Ville Mont-Royal — RE. 1-7505
Bureaux de district : 4120 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal — WE. 7-6351
5786, rue Christophe-Colomb, Montréal — CR. 4-5551 • 5250 avenue Verdun, Verdun — PO. 6-7214 • 125 ouest, rue Charles, Longueuil — OR. 4-4991
Succursales du Québec : Chandler • Chicoutimi • Granby • Hull • Lévis • Longueuil • Montréal • Québec • Rimouski • Roberval • Rouyn • Sept-Iles • Shawinigan • Sherbrooke • Thetford-Mines • Trois-Rivières • Val-d'Or • Verdun

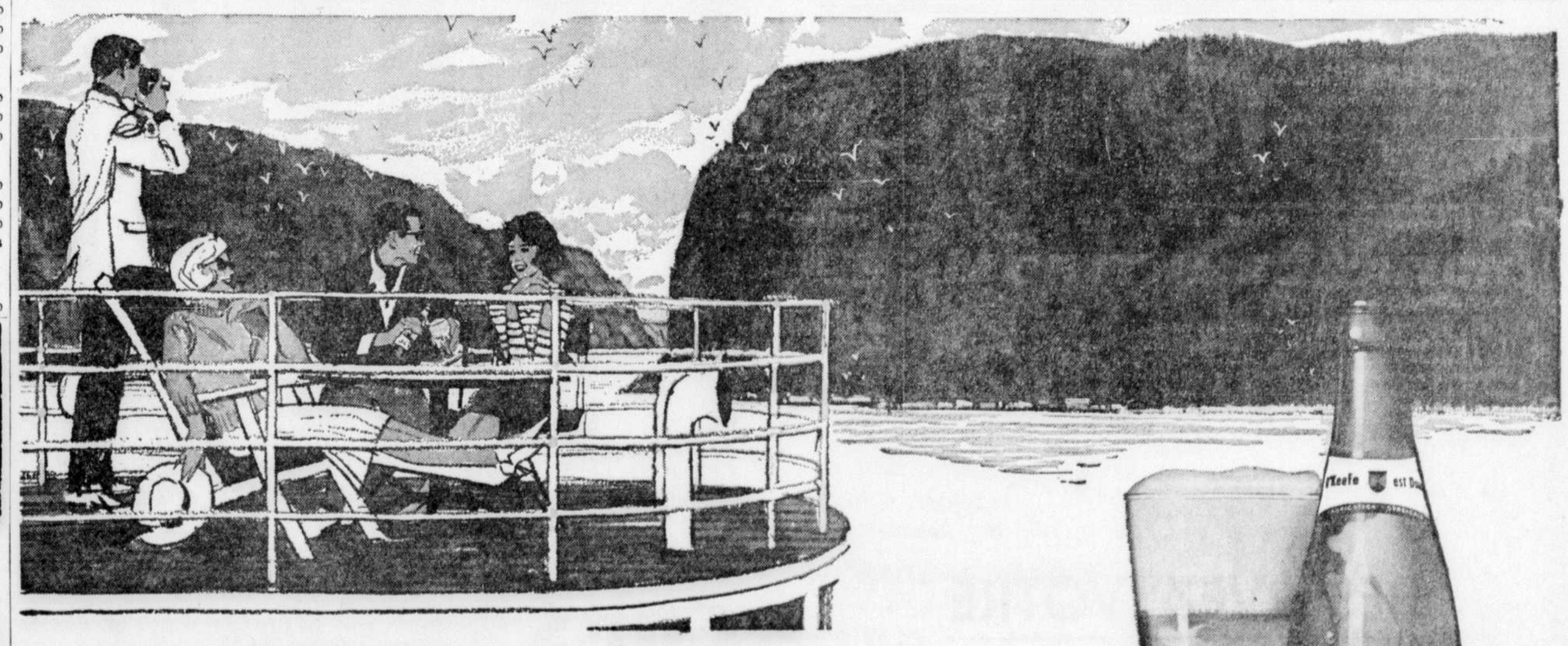
66 SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE
Siège social, Ville Mont-Royal, Montréal, P.Q.



"Les OLD PORT sont des cigares que je fume toujours avec plaisir: ils sont savoureux, élégants . . . et ultra-doux!"

Prix suggéré 11¢

Essayez les CIGARES OLD PORT ULTRA-DOUX



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, en croisière sur le Saguenay comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas l'essayer... brassée avec le houblon sans graines, O'Keefe possède une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

61-22F





Watson's

CALEÇON COURT À SUPPORT ATHLÉTIQUE POUR HOMMES ET GARÇONNETS

Tous les hommes actifs apprécient vraiment la poche formant support athlétique et le triple support abdominal du WATSON'S. Ceinture élastique—confort sans égal pour les hommes.

Long usage, exécution soignée, se lave facilement—pas de repassage. Gilets assortis.

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

LOUISE MARLEAU
la nymphette
de notre TV

Quelques propos
échangés avec
YOLANDA LISI

Entrevue avec
CLAUDE BERUBE,
émailliste

Ce que les femmes
reprochent
aux hommes

L'occasion fait
la femme
"forte"

**Bluff ou menace russe?
De Paris à New York
en 1 heure et quart
par l'avion atomique**

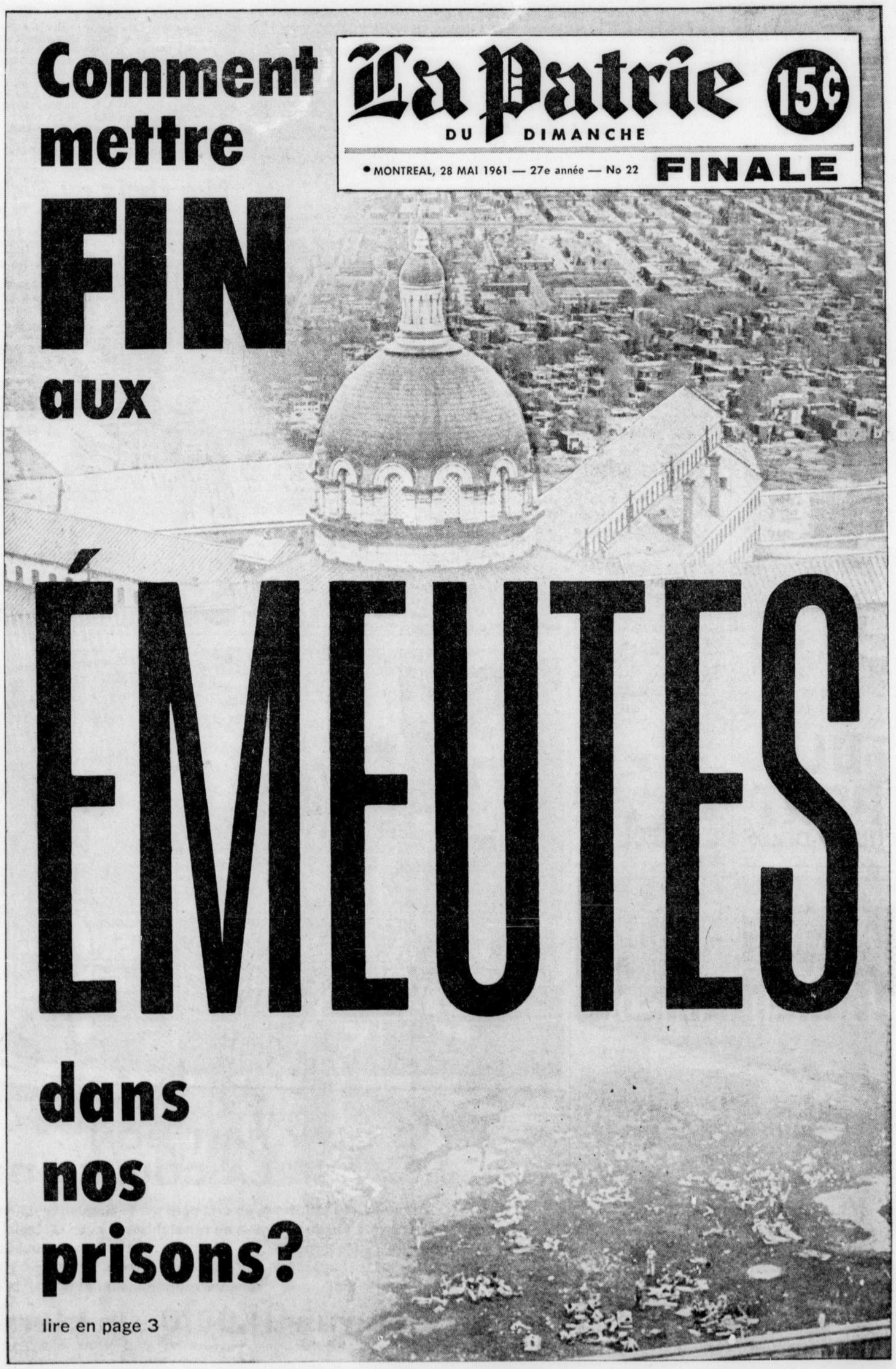
Toujours d'actualité,
la légende
des flots bleus

RESERVEZ VOTRE
EXEMPLAIRE DES
MAINTENANT

CETTE SEMAINE

DANS

La Patrie
DU DIMANCHE



lire en page 3

NAISSANCES

SICARD - VEZINA — A Montréal, le 28 avril 1961, à M. et Madame Guy Sicard, née Giselle Vézina, un fils baptisé Joseph, Marc, André, Pierre. Parrain et marraine, Dr André Sicard et Mlle Lucille Sicard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme E. Vézina, grand-mère de l'enfant. La mère assistait au baptême. 186—2-R

DECES

ARCHAMBAULT — A Duvernay, le 24 mai 1961 à l'âge de 83 ans est décédée Minnie Prévost, épouse de feu Alfred Archambault, demeurant 4059 Rang St-François. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr No 1039 rue Du Collège à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—3

BASTIEN — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve François-Xavier Bastien, née Alexinia Leblanc, demeurant 6900, St-Vallier. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6520 rue St-Denis, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

BELLEMARRE — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 24 mai 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Flore Lesage, épouse du Dr J. Onias Bellemarre, autrefois de Louiseville. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, à St-Jean-Baptiste, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

CHAMPAGNE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 93 ans, est décédée Marie Anna Coulombe, épouse de feu Samuel Champagne, demeurant à 6605 Des Ecores, mère des Srs Marie Euphrosine décédée en 1953 (Marie-Anne), Marie de Bonsecours (Rose), Jean Vianney (Hélène), Théodorie (Flore), Candide de Sébaste (Candide), Samuel de la Croix (Armandine), de Mme G. Brizard (Berthe), Jeannette, Edouard, Louis, Joseph, Léonide, elle laisse en outre 18 petits-enfants, et dont le Père Claude Champagne, C.S.C. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien, à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de St-Norbert, Co. Berthier, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 186—2

CLOUTIER — A Ste-Rose, le 24 mai 1961, à l'âge de 79 ans est décédée Rose De Lima Alarie, épouse de Arsène Cloutier, demeurant 38 St-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, No 167 Boul. Ste-Rose à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

CODERRE — A l'hôpital de Régina de Ville Lafleche, le 24 mai 1961 à l'âge de 71 ans 4 mois est décédé Adélard Coderre, époux en 1ères noces de Alexina Champagne, en 2es noces de Marie-Elisabeth Cloutier, demeurant 3495 Berri, autrefois de Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée No 4340 rue St-Denis à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à la cathédrale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

COLLIN — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Etienne Campagna Collin, née Géraldine Chaput, demeurant à St-Esprit, comté Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3925 rue Monselet à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Esprit de Montcalm où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

DESJARDINS — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Armand Desjardins, née Blanche Favreau, demeurant à 10,340 Esplanade. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

DESORMEAUX — A Pointe-St-Charles, le 23 mai 1961, à l'âge de 66 ans et 11 mois est décédée Mme veuve Arthur Désormeaux, née Rosa Rochon, demeurant à 617 rue Hibernia. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 1270 rue Laprairie, à 10.45 hres pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

DIANO — A Montréal, le 25 mai 1961 à l'âge de 49 ans est décédé Mme Don Diano, née Eva Clément, demeurant à 1175 Everett, appt 8. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. No 292 rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 187-2

DI MARCO — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 81 ans est décédée Philomena Bucci, épouse de feu Constansio Di Marco demeurant à 6565 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc. no 1350 rue Beaubien est à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 187-2

DUFRESNE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 56 ans, est décédé Jean-Louis-Lucien Dufresne, époux de Marie-Blanche-Agathe dit Le Myre, demeurant 3492 Workman. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 8.15 hres pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 8.30 hres et de là au cimetière de St-Rémi-de-Napierville, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

JAMES D. McKENNA
House of Flowers INC.
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

DECES

GAUTHIER — A l'hôpital Jean-Talon, le 25 mai 1961, à l'âge de 84 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve Zéphirin Gauthier, née Rose-Anna Provost, demeurant chez son gendre Roméo Cherron, 3701 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon Ouellet pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

GERVAIS — A Montréal, le 23 mai 1961 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Cécile Gervais, fille de feu Joseph Gervais, et de feu Marie-Louise Reid, demeurant 87 Hallowell, Westmount. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest, à 9 heures pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 185—3

GODIN — A Montréal, le 25 mai 1961 à l'âge de 61 ans est décédé Charles-Eugène Godin, époux de Anita Polan, demeurant 1714 St-Germain. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 187-2

HAYES — A Sherbrooke, P.Q., mercredi le 24 mai 1961, est décédé Leslie Edward Hayes (ancien représentant de J. S. Mitchell Co., Ltd.), époux bien-aimé d'Olive Lynch et père de Marlene, Janice, Sandra et Helena, dans sa 56e année. Exposé au salon funéraire Johnson, 530 rue Prospect, Sherbrooke, d'où le convoi funèbre partira samedi, le 27 mai, pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera célébré à 9 a.m. Inhumation à Sherbrooke. 186—2

HETU — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Raymonde Hétu, fille de Roger Hétu et de Marguerite Lajeunesse, demeurant à 5700, 76me avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359, 11ème Avenue, Rosemont, à 10 hres pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 10 hres 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LADOUCEUR — A St-Elzéar, le 23 mai 1961, à l'âge de 45 ans, est décédé Lionel Ladouceur, époux de Marie-Ange Thomas, demeurant 1761 Bédard. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M. D. Cyr et François Valiquette, No 1919, Boul. Des Laurentides, à 7 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

LAFLEUR — A St-Eustache, le 24 mai 1961, à l'âge de 60 ans 7 mois, est décédé Aquila Lafleur, époux de Juliette Legault, demeurant à 247 rue Feré, St-Eustache, père de Gabriel, du Révérend Frère Yvon, Jules Lafleur, de l'Instruction Chrétienne à Montréal, de Jacques, professeur à l'Ecole Jean-Grou, à Ville St-Laurent Lorraine, institutrice à Ayersville, Réjeanne, Claude, André et Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Malette, No 194 rue St-Louis à St-Eustache à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LAPORTE — Au Ruisseau de Beloeil, le 23 mai 1961, à l'âge de 65 ans 8 mois, est décédé Albert Laporte, époux de Eva L'Heureux. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, No 881 Monseigneur-Laval pour se rendre à l'église de St-Matthieu de Beloeil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

LARGIE — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Léon Largie, née Clara Lauzier, demeurant à 3409 Deliormier. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

LAROCQUE-GREGOIRE — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 94 ans, est décédée Albina Grégoire, épouse de feu Thaddée Larocque. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon des Chevaliers de Colomb à l'Ange Gardien de Rouville pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LAZURE — A St-Urbain-de-Châteauguay, le 24 mai 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Léo Lazure, née Yvette Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Barrette & Ste-Marie, à St-Urbain, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Urbain-de-Châteauguay, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

LEVEILLE — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 63 ans, 4 mois et 5 jours, est décédé Antonio Léveillé, époux en 1ères noces de Cordélia Leclerc, en 2es noces, de Gabrielle Maysenhoelder, demeurant 6749 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen à 9.45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

LEVESQUE — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Roger Lévesque, née Marguerite Léonard, demeurant 5803 St-Urbain. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., No 6603 St-Laurent, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

LUCAS — A Montréal, le 24 mai 1961 à l'âge de 60 ans 2 mois, est décédé Henri Lucas, époux de Germaine Pellerin, demeurant à 4454 Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Jos Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

DECES

MAILHOT — A Notre-Dame-de-Lourdes, comté Mégantic, le 24 mai 1961 à l'âge de 44 ans 5 mois est décédée Antoinette Perron, épouse de Roland Mailhot, demeurant à Notre-Dame-de-Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon Ouellet pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

MANSEAU — A Montréal le 25 mai 1961 à l'âge de 61 ans est décédé Victor Manseau, époux de Rosilda Lachapelle, demeurant à 8768 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 187—2

MONTPETIT — A Montréal, le 25 mai 1961 à l'âge de 80 ans 10 mois est décédée Mme veuve Anthime Montpetit née Cédia Montpetit, demeurant chez sa fille Mme Joseph Brault, mère de M. Horace Montpetit, conseiller municipal de Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 3254 rue Bellechasse et 11ème Avenue Rosemont à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Ralliement angle Beaubien et 3ème avenue à 9 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 187—2

MOREAU — A Pointe St-Charles, le 24 mai 1961 à l'âge de 55 ans est décédé Hector Moreau, époux de Dolorès Jarry, demeurant 2662 Coloraine. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Théberiault No 1270 rue Laprairie à 11.45 hres pour se rendre à l'église Saint-Jean de Montréal où le service sera célébré à midi et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

O'FLAHERTY, Gertrude — En cette ville, mercredi, le 24 mai 1961, est décédée Ellen Gertrude O'Flaherty, fille bien-aimée de feu Michael-J. O'Flaherty et de feu Mary-Ann Loughman, soeur de Fred et Pauline (Mme James Mossey). Exposée en la Chapelle Rosedale, 4945 Chemin Côte-des-Neiges. Service en l'église St. Kevin, samedi à 9 h. 45 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Membre du Tiers-Ordre de St-François.

PETELLE — A Pte-St-Charles, le 24 mai 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Séverin Petelle, époux de Elizabeth Dufresne, demeurant à 2515 rue Knox. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, No 1270, rue Laprairie, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean, de Montréal, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

PIETROFORTE — A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Dominic Pietroforte, époux de Anna Pavia, demeurant à 9701 Boul. Olympia. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 rue Fleury Est, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186—2

PROULX — A Montréal, le 23 mai 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Philibert Proulx, époux d'Adèle Fournier, demeurant 10540, Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185-3

SANSFAÇON—A Montréal, le 24 mai 1961, à l'âge de 86 ans, est décédé J. E. Abel Sansfaçon, époux de feu Marie Desroches, demeurant à 352 Gounod. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie Est, à 10.30 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 11.00 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 185—3

TESSIER — A Montréal, le 25 mai 1961, à l'âge de 84 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Omer Tessier, née Azilda Campbell. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Maurice Demers, No 881 Mgr Laval à Beloeil, pour se rendre à l'église de St-Mathieu-de-Beloeil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

THERRIEN Achille — Mercredi, le 24 mai 1961, Achille Therrien, époux bien-aimé de Lucille Remillard, dans sa 63e année. Exposé au salon funéraire Armstrong, 3426 avenue du Parc. Service funèbre à l'église de Notre-Dame-de-la-Salette, 3535 avenue du Parc, samedi 27 mai à 9 a.m. Inhumation à Lacolle. P.Q. 186—2

VEZINA — A Montréal, le 24 mai 1961 à l'âge de 61 ans est décédée Léontine Deslongchamps, épouse en 1ères noces de Albert Beaupré, et en 2es noces de Rosaire Vézina. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier No 3503 rue Papineau à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

IN MEMORIAM

VANDETTE, Napoléon — Console-toi chère épouse qui a fait mon bonheur ici-bas, je t'aime au ciel comme je t'aimais sur la terre. Tu as laissé un foyer, une épouse et tes enfants ont perdu en toi un papa, et tes petits enfants ont perdu un grand'papa qui les aimait et les chérissait. —R

MESSE ANNIVERSAIRE

FELX — Le 27 courant, à 8 heures, à l'église St-Eusèbe de Verceil et le 29 courant, à 7 heures, à l'église de St-Clet seront chantées des messes anniversaires (7e) pour le repos de l'âme de M. Damase Felx. Parents et amis sont priés d'y assister. —R

REMERCIEMENTS

JOHNSON — M. et Mme Joseph Racine remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jack Johnson, décédée en avril, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, visite ou assistance aux funérailles.

KAPSABELIS — Madame Nicole Kapsabelis et ses compatriotes amis ont été très touchés de la générosité manifestée par les administrations de l'hôpital Maisonneuve et de l'Institut de cardiologie de Montréal à l'occasion du décès du docteur Kapsabelis. A ces organismes, aux membres de leurs personnels ainsi qu'à tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathie, ils désirent exprimer leur plus vive gratitude. R—



Le Dr JACQUES BRIERE, qui vient de se mériter la bourse "R. Samuel McLaughlin". Celle-ci lui permettra de parfaire ses études chirurgicales en Europe, durant l'année académique 1961-62. Le Dr Brière achève présentement son entraînement chirurgical à l'hôpital Maisonneuve; il a obtenu son doctorat en médecine à l'Université de Montréal, en 1957.

Le gouverneur général recevra les délégués des SSJB, le 3 juin

Le gouverneur général et Mme Vanier accueilleront, à leur résidence de Rideau Hall, les dirigeants des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec et de l'Ontario, à l'occasion du congrès interprovincial de ces Sociétés qui aura lieu à Ottawa, les 2, 3 et 4 juin.

Ces importantes assises réuniront un millier de personnes qui discuteront des relations françaises interprovinciales sous la présidence de Me Albert Leblanc, de Valleyfield, et de M. Roch Blais, d'Ottawa, présidents provinciaux des SSJB.

REMERCIEMENTS



Un émouvant témoignage d'estime au milieu d'un grand nombre de parents, d'amis et de membres du clergé a été rendu le 6 mai dernier à la mémoire de Mme J.-Arthur Courtemanche née Orpha Foucher, autrefois de la paroisse St-Enfant-Jésus-du-Mile-End, décédée le 2 mai dernier à son domicile 6593 Louis-Hémon. M. J.-Arthur Courtemanche, ses enfants et les membres de la famille remercient sincèrement Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Son Excellence Mgr Guillaume Trudel, Mgr Paul Touchette, P.A., vicaire général et les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible. —

REMERCIEMENTS



Les familles Brunet et Bibeau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Emile Brunet, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. •

REMERCIEMENTS

LAFORTUNE — La famille Lafortune remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. J.-Adrien Lafortune, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels. —R

LANTHIER-BELLEVILLE — Les familles Lanthier et Belleville remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques sympathies à l'occasion de la mort de Madame Laura Lanthier (Belleville) décédée le 3 mai 1961 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels. —R

SERVICES ANNIVERSAIRES

MAYRAND — A Deschambault, samedi le 3 juin, à 9 heures, sera chanté par le Rév. Père Narcisse Mayrand, S.M., le service anniversaire de M. Agenor Mayrand. Parents et amis sont priés d'y assister. 26.29

VANDETTE — Le 27 mai, à 7.30 heures, à l'église St-Henri sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Napoléon Vandette. Parents et amis sont priés d'y assister. —R

645 WELLINGTON CORPORATION

AVIS est par les présentes donné que 645 WELLINGTON CORPORATION, une corporation constituée sous la loi des Compagnies de Québec et ayant son bureau-chef dans la cité de Montréal, demandera au Procureur-Général de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de ladite loi.

MONTREAL, le 24 mai 1961.
MACKLAIER, CHISHOLM, SMITH, DAVIS, ANGLIN & LAING,
Procureurs de la Compagnie.

HOMMES 25/35 ANS

qu'on initiera comme opérateurs de machines à émailler les fils métalliques fins. Des connaissances générales des machines constitueront un avantage. Se présenter à 2155 rue Moreau.

ON DEMANDE UNE
CONTREMAITRESSE
pour la section des machines à coudre d'une importante manufacture de vêtements d'enfants. Emploi continu, bon salaire. S'adresser à
GAY TOGS LTD.
2260 rue Parthenais
LA. 6-0854 — M. Grossman

LINCOLN A VENDRE
CAPRI 1958
En parfaite condition
4817 o. rue Sherbrooke

AVIS
DORNAL INVESTMENT LTD.

Avis est par la présente donné que Dornal Investment Ltd., une corporation constituée en vertu de la loi des Compagnies de Québec, et ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Montréal, fera demande au Procureur Général de la Province de Québec pour permission d'abandonner sa Charte sous les provisions de la loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 18e jour de mai 1961.

H. C. Sabloff,
secrétaire.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 537,879

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
demanderesse,
vs
DI GIORGIO FRUIT CORPORATION, corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires à San Francisco, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique,
défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse DI GIORGIO FRUIT CORPORATION de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 17ème jour de mai 1961.
J.-B. CARBONNEAU,
Député-Protonotaire
ORENSTEIN, RUBY & BEAUDOIN,
Avocats,
637 rue Craig Ouest, Ch. 810,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

Cité de Montréal
Service des Achats et Magasins

SOUMISSIONS
1 — 5 "STATION-WAGON"
2 — BOYAU D'INCENDIE

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :
1—5 "Station-Wagon"
2—Boyau d'Incendie
pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 5 juin 1961 pour être ouvertes le 7 juin 1961, à 2.30 p.m.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 29 mai 1961, par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700 rue de Fleurimont, Montréal 10.

GABRIEL MORIN
Le Greffier de la Cité
Hôtel de ville,
Montréal, le 26 mai 1961

SOUMISSIONS
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE
Co. Berthier, P.Q.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire susdite, conformément à l'autorisation à lui accordée par MM. les Commissaires d'écoles de la dite Municipalité Scolaire à une session tenue le 19 mai 1961, de ce qui suit, savoir : Que la municipalité scolaire de la Ville de Berthierville recevra des soumissions pour les travaux de rénovation et de restauration du Collège St-Joseph pour le compte de la dite municipalité scolaire, suivant les plans et devis dressés et préparés par MM. David & David, architectes, 7020 Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal 26, P.Q., en date du 28 avril 1961, dûment approuvés par le surintendant de l'Instruction Publique de Québec, de ce jour au six juin prochain 1961, alors que cette municipalité scolaire procédera à l'ouverture de telles soumissions, etc., à sa session générale à être tenue le six juin prochain 1961, 7A, Place du Marché, Berthierville, à huit heures (heure avancée) P.M.
Les travaux devront être exécutés pour l'ouverture des classes en septembre prochain, notamment pour les classes et l'intérieur, et chaque soumission devra être sur formule approuvée et recommandée par les architectes et fournir et indiquer les noms et les montants des sous-traitants choisis.
Copies des plans et devis ci-dessus mentionnés pourront être examinés au bureau de la dite municipalité scolaire ou pourront être obtenus avec formule de soumission des architectes ci-dessus mentionnés aux conditions ordinaires.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé par toute banque à charte ou toute Caisse Populaire pour un montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission et devra être déposée entre les mains du soussigné au plus tard à cinq heures (heure susdite), P.M., six juin 1961.
La municipalité scolaire susdite ne sera pas tenue d'accepter icelles soumissions soit la plus basse soit aucune autre.
Donné à Berthierville, ce vingtième jour du mois de mai mil neuf cent soixante et un.

EDOUARD SAVOIE
secrétaire-trésorier

PURITY FLOUR MILLS LIMITED
AVIS AUX DEBITEURS

PRENEZ AVIS qu'en vertu d'une convention du 30 mars, 1961, dont une copie fut déposée dans le dossier numéro 6591 — ex parte au bureau du protonotaire du district de Montréal, où Purity Flour Mills Limited avait son siège principal d'affaires dans la province de Québec, selon les dispositions de l'article 1571c du Code Civil de la province de Québec, PURITY FLOUR MILLS LIMITED vendit tous ses créances et droits d'action contre des tiers dans la province de Québec à MAPLE LEAF-PURITY MILLS LIMITED, 5200, rue Henri-Julien, à Montréal, P.Q.

MONTREAL, le 24 mai, 1961.
W. J. SMALLACOMBE,
Secrétaire.
Maple Leaf-Purity Mills Limited.

AVIS PUBLIC
Vente par autorité de justice

Avis est donné que le 13 juin 1961, à 11.30 heures de l'avant-midi, en la chambre 12 au Palais de Justice, 155 est rue Notre-Dame, à Montréal, l'immeuble suivant sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur, en conformité avec un jugement rendu par l'Honorable Jacques J. Deslauriers, l'un des Juges de la Cour Supérieure, le 19 mai 1961, dans une cause portant le No 1037 des dossiers du département des tutelles de ladite Cour, savoir :—
"Un emplacement ayant front sur la rue Montcalm, en la cité de Montréal, formé des lots de terre connus et désignés sous les numéros neuf cent quatre-vingt-trois, neuf cent quatre-vingt-quatre et neuf cent quatre-vingt-cinq (983, 984 et 985) au plan et livre de renvoi officiels dudit quartier St-Jacques; avec les bâtisses dessus érigées portant les Nos civiques 1642 à 1666 de la dite rue Montcalm".
La mise à prix sera de $46,600.00
Toute personne désirant enchérir à la dite vente sera requise de déposer entre les mains du Commis avec sa première enchère une somme de $10,000.00, à défaut de quoi son enchère ne sera pas acceptée. Tel dépôt sera par chèque visé tiré sur une banque à charte et payable à l'ordre du commis ou en espèces.
Pour conditions de vente, s'adresser aux soussignés.
Boissonneault & Boissonneault,
Avocats,
39 est, rue St-Jacques,
Montréal.

MAPLE LEAF MILLING COMPANY, LIMITED
AVIS AUX DEBITEURS

PRENEZ AVIS qu'en vertu de deux conventions du 30 mars, 1961, dont des copies furent déposées dans le dossier numéro 6591 — ex parte au bureau du protonotaire du district de Montréal, où Maple Leaf Milling Company, Limited avait son siège principal d'affaires dans la province de Québec, selon les dispositions de l'article 1571c du Code Civil de la province de Québec, MAPLE LEAF MILLING COMPANY, LIMITED vendit tous ses créances et droits d'action contre des tiers dans la province de Québec comme suit :
(a) de la vente de farine, à MAPLE LEAF-PURITY MILLS LIMITED, 5200 rue Henri-Julien, à Montréal, P.Q.;
(b) de la vente de rations balancées scientifiquement, à PIONEER-CAFETERIA FEEDS LIMITED, 5200 rue Henri-Julien, à Montréal, P.Q.

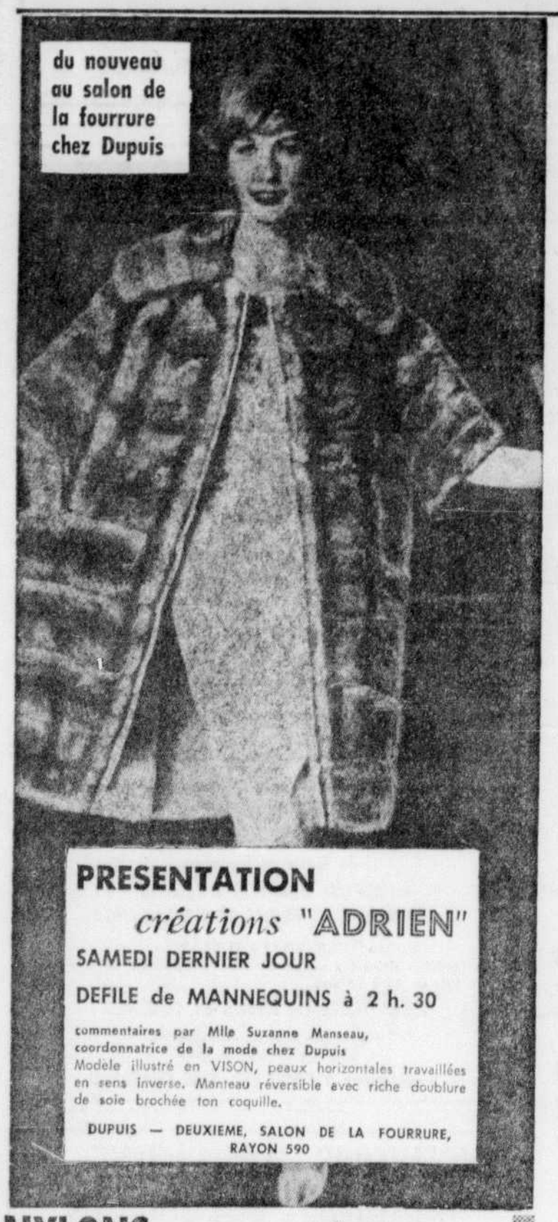
MONTREAL, le 24 mai, 1961.
W. J. SMALLACOMBE
Secrétaire
Maple Leaf-Purity Mills Limited
Pioneer-Cafeteria Feeds Limited

TORONTO ELEVATORS, LIMITED
AVIS AUX DEBITE

Chez dupuis .. ENSEMBLES D'ÉTÉ, ROBE ET MANTEAU 3/4

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. – SAMEDI JUSQU'A 5 h. 30 – VI. 2-6171

L'ENSEMBLE **19.95**



PRESENTATION
créations "ADRIEN"
SAMEDI DERNIER JOUR
DEFILE de MANNEQUINS à 2 h. 30

commentaires par Mlle Suzanne Manseau, coordonnatrice de la mode chez Dupuis
Modele illustré en VISON, peaux horizontales travaillées en sens inverse. Manteau réversible avec riche doublure de soie brochée ton coquille.

DUPUIS — DEUXIEME, SALON DE LA FOURRURE, RAYON 590

NOUVEAUX SACS D'ETE

en tissu, importés d'Italie

2 modèles illustrés, plusieurs autre en étalage



A. 5.95 B. 8.95

a) En paille multicolore ce modèle qui plaira à plus d'une, car doublé de plastique lavable. Double courroie de cuirette. Format en hauteur très logeable. **5.95**

b) Vraiment chic ce sac en corde chanvre de ton différent allant du beige au brun. Jolie courroie de bambou. Intérieur doublé. **8.95**

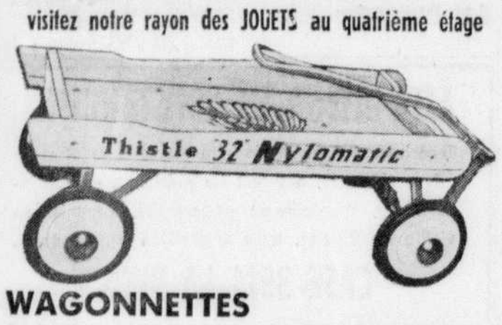
s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460



vente d'accessoires qui feront la joie des PETITS

visitez notre rayon des JOUETS au quatrième étage



WAGONNETTES

Monture d'acier rigide. Boîte de bois franc vernissé. Roues-disques sur coussinets de nylon, roulement plus doux, plus durable. Capuchons chromés. Guidon tubulaire en acier. Ord. 11.95 SPECIAL **9.88**

CARRES DE SABLE –

Le fond en métal galvanisé, renforcé de barres transversales. Cadre de 38 x 38" en bois solide. Un siège aux quatre coins. Hauteur totale 9" environ. SPECIAL **5.98**

SABLE en sac de 100 livres **1.59**



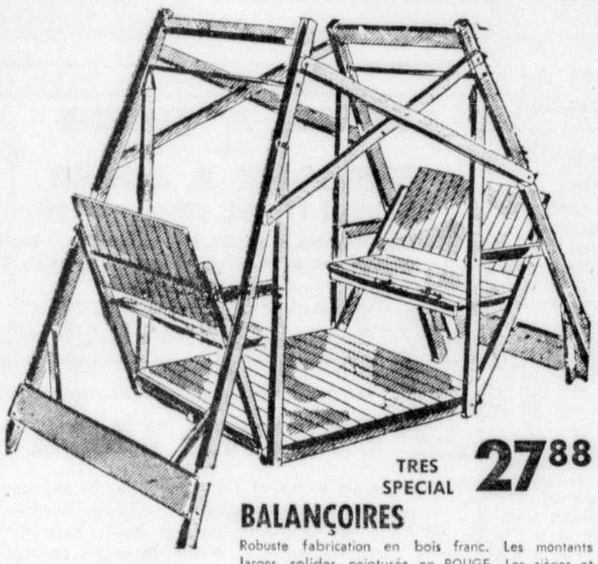
Pour jouer sur la plage

JOUET DE PLAGE — "LADY DUCK" en vinyle résistant. Le flotteur pneumatique qui fera les délices des jeunes. 26" environ. **1.98**

POUR JOUER AU "CAPITAINE" — Embarcation simulant un "vrai" canot-automobile. Cercle pneumatique, 25 x 17" environ. **.98**

BALLONS EN VINYLE — Variété de modèles aux teintes gaies et à motifs divers.

.69 Diamètre 12" **.89** Diamètre 18"



TRICYCLES
"LEADER"

Monture robuste en acier tubulaire, fini émail cuit au four. Large garde-boue. Essieu-arrière avec appui-pieds. Poignées et pédaliers caoutchoutés. Siège et guidon réglables.

2 à 3½ ans roue avant 12"	17.95
3½ à 5½ ans roue avant 16"	20.95
4½ à 6 ans roue avant 20"	21.95
7 à 8 ans roue avant 24"	23.95



TRES SPECIAL **27.88**

BALANÇOIRES

Robuste fabrication en bois franc. Les montants larges, solides, peinturés en ROUGE. Les sièges et les dossiers en bois vernissé naturel. Le tout monté sur fortes vis. INSTALLATION FACILE... DEMONTAGE RAPIDE.

VI.2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

NYLONS sans couture



pesanteur 30 deniers pour meilleur usage

paire **.85**

3 paires **2.50**

Tricot FILET (mesh) 400 aiguilles, 30 deniers pour accorder un plus long usage. Entrée large, talon et bout renforcés. Jolie teinte de BRUN MARRON s'harmonisant parfaitement aux couleurs en vogue pour l'été. Pointures 8½ à 11.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

COTON JACQUARD IMPRIME

"Gros bouquets" lilas, orange, rose, turquoise sur fond noir ou blanc dans le groupe — tailles 11 à 17.

Charmant ensemble pour les réceptions ou les sorties de l'été.

ROBE fourreau à décolleté profond, s'orne sous le buste d'un noeud plat. Longue glissière et pli de marche au dos.

LE MANTEAU ¾ est doublé de soie rayonne blanche, large col plat aussi avec noeud au dos.

l'ensemble : **19.95**

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

au **SOUS-SOL** Chez dupuis Frères

NOUVEAUX TISSUS ET MOTIFS

COMPLETS 2 PANTALONS

tailles 34 à 46
toutes statures
pour hommes
et jeunes gens

24.98



Tissus rayonne/viscose et worsted/acétate, gardant bien le pressage. Veston droit à 3 boutons, style continental. Demi-doublure satin rayonne. Tons de vert, gris moyen, bleu moyen, brun, charcoal avec sobres quadrillés.

SOUS-SOL, RAYON 1605



COUPE-VENT LEGERS

EN COTON "YARNDYED" et mélange nylon/coton

ORD. 8.98 A 12.98 **5.98**

Tous avec glissière, confection supérieure. Le col, les poignets en coton contrastant aussi avec col ordinaire. COULEURS VARIEES. Tailles P.M.G. (34 à 44).

SOUS-SOL, RAYON 1615



COMPLETS 2 PANTALONS

NOUVELLE COUPE, garçons 6-16 ans

14.98

Worsted de rayonne / viscose. Modèle Continental, doublure entière, 2 pantalons. Tons en vogue pour l'été. Brun, gris, bleu.

SOUS-SOL, RAYON 1655



CUIR SOUPLE TRAITE A L'HUILE

Modèle mocassin à semelles de caoutchouc-mousse ou à semelles caoutchouc ordinaire. Pointures 6 à 11. Brun seulement. ORD. 5.49 PAIRE **4.67**

SOUS-SOL, RAYON 1675

BELLES CHEMISES

broadcloth
"Sanforized"

ORD. 3.29 chacune

2.77



Col tenant, pochette poitrine, manches longues, manchettes 2-façons : blanc ou fantaisie. Aussi manchettes doubles dans le blanc seulement. Encolures 13½ à 17½ — manches 32 à 35 mais non dans toutes les encolures.

SOUS-SOL, RAYON 1625

Commandes téléphoniques **VI. 2-6171**

CHEMISES "PERRY COMO"

Garçons 8-16 ans chacune

1.00

PEU OU PAS DE REPASSAGE. CHOIX DE BEIGE, BLEU, GRIS.

Faites ample provision de ces populaires chemises LAVABLES pour les vacances. Broadcloth et guingan, couleurs bon teint.

SOUS-SOL, RAYON 1665





Gracieux modèles juvéniles

"POUPEE"
en crêpe Glama
IMPRIME BLEU OU ROSE
4 à 6x ans **1.44** 8 à 14 ans **1.64**

Encolure bordée dentelle. La culotte finie avec élastique à la taille et aux cuisses. Vous en voudrez plus d'un dans la garde-robe des vacances.

COSTUMES
"Camp Bruchési"
COTON CHINO KAKI
3.99

Le costume réglementaire pour la fillette qui partira pour le camp cet été. Qualité de coton CHINO facile d'entretien. Tailles 6 à 14 ans.

MAILLOTS en broadcloth de coton
Fillettes 7 à 10 ans

Tel qu'illustré : blanc/marine, blanc/rouge. Dos lastex, petite jupe et culotte faisant contraste, élastique aux genoux. Autres modèles avec plis de plaid sur le devant. **2.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**